POUILLÉ

DU

DIOCÈSE DE VERDUN

COMMENCÉ PAR L'ABBÉ N. ROBINET

CONTINUÉ PAR

L'ABBÉ J.-B.-A. GILLANT

CURÉ D'AUZÉVILLE

CHANOINE HONORAIRE

CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE VERDUN

ET DE LA SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS DE BAR-LE DUC

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ASSOCIÉ CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS, ETC.

TOME QUATRIÈME

(Archiprêtré de Montmédy)

J125

VERDUN

IMPRIMERIE DE L. LAURENT FILS, ÉDITEUR

15, RUE POL BOULHAUT

1910

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DU MÊME AUTEUR

L'Instruction publique à Clermont-en-Argonne, avant la Révolution. — Pièces d'Archives et documents inédits. — 58 pages, 1888.

L'église de Clermont-en-Argonne. Notice historique et archéologique. Inscriptions tumulaires. — 1901.

Les Ecoles de filles avant la Révolution. Notes. — 24 pages, 1893.

Louis le Géant, professeur de Philosophie et de Théologie, curé d'Auzéville, chanoine de Sainte-Croix (1668-1754). — 24 pages 1896.

M. Thomas, vicaire général du diocèse de Verdun. — 8 pages, 1899.

Souvenirs de la Révolution. *Recherches biographiques sur le Clergé du Diocèse de Verdun*, 1 vol. grand in-8°, 360 pages, contenant 15 notices parues dans la *Semaine religieuse* de Verdun. — En vente chez l'auteur. Prix 5 fr.

Pouillé du Diocèse de Verdun, commencé par l'abbé N. Robinet, continué par l'abbé Gillant, 4 vol. grand in-8°. — En vente chez M. le chanoine Donnot, à Verdun, et chez M. l'abbé Gillant, curé, à Auzéville. — Prix des 4 vol. ensemble 28 fr.

EN PRÉPARATION

Les Ecclésiastiques de la Meuse déportés, morts en déportation à Rochefort et à la Guyane française.

Adresser les communications à M. le chanoine Gillant, curé d'Auzéville, par Clermont-en-Argonne (Meuse).

POUILLÉ

DU

DIOCÈSE DE VERDUN

3
B. LK
1282 (4)
ACQUISITION
N° 57 3069

PROPRIÉTÉ

POUILLÉ

DU

DIOCÈSE DE VERDUN

COMMENCÉ PAR L'ABBÉ N. ROBINET

CONTINUÉ PAR

L'ABBÉ J.-B.-A. GILLANT

CURÉ D'AUZÉVILLE

CHANOINE HONORAIRE

CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE VERDUN

ET DE LA SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS DE BAR-LE DUC

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ASSOCIÉ-CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS, ETC.

TOME QUATRIÈME

(Archiprêtré de Montmédy)

VERDUN

IMPRIMERIE DE L. LAURENT FILS, ÉDITEUR

15, RUE POL BOULHAUT

1910

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

AVERTISSEMENT

Encouragé par d'éminents ecclesiastiques verdunois et surtout par MM. les chanoines Frizon et Jules Didiot, notre regretté confrère M. l'abbé Robinet, dès l'année 1873, se livrait à d'infatigables recherches historiques sur le diocèse de Verdun; hautement approuvé par Mgr Gonindard et par Mgr Pagis, il publiait, en 1888, le tome Ier du Pouillé. A sa mort en 1894, il nous laissait six feuilles imprimées du tome II et de nombreux manuscrits, très incomplets, à l'aide desquels nous avons fait paraître le tome II en 1898, le tome III en 1904. Cette œuvre, ainsi continuée sur les instances de Mgr Pagis et ensuite sous la haute recommandation de Mgr Dubois, arrive enfin au terme si longtemps désiré. Le tome IV — Archiprêtré de Montmédy — voit se clore en effet la série des paroisses et des établissements religieux de notre beau et grand Diocèse.

Ce dernier volume a d'abord puisé aux sources déjà indiquées dans les précédents. Il s'est en outre documenté dans les Cartulaires et les Archives des anciennes abbayes d'Orval, de Saint-Hubert-en-Ardenne, de Gorze, de Juvigny, de Châtillon, etc. Enfin la *Description de l'Archidiaconé de Longuyon* faite en 1570 et publiée en 1884, les vieux Pouillés et les Archives de Reims, diverses monographies manuscrites, et les ouvrages imprimés sur l'Arrondissement de Montmédy, lui ont servi de guides et fourni de précieux renseignements.

Messieurs les Curés, consultés sur leurs paroisses, et quelques érudits correspondants ont parfois rectifié, complété et annoté les articles et les listes qui les intéressaient; nous les remercions cordialement de leurs bienveillantes communications, signalées du reste, pour la plupart, dans le cours de l'ouvrage. M. l'abbé Nicolas, curé de Laneuville-sur-Meuse,

mérite un hommage particulier de gratitude pour son active et persévérante collaboration ; donnons un souvenir de vive reconnaissance à M. l'abbé Jules Rogie, prêtre en retraite, qui eut la patience de recorriger successivement toutes les secondes épreuves des trois derniers volumes.

Remercions aussi M. l'abbé Aimond, professeur à l'Ecole St-Louis, d'avoir bien voulu enrichir notre ouvrage de deux cartes graphiques : l'une, décrivant le temporel du Verdunois avec ses anciennes prévôtés (XIIIe-XVIe siècle) ; l'autre, reproduisant l'état ecclésiastique, en 1790, des diverses parties qui ont formé le département de la Meuse ou le diocèse actuel de Verdun (1). Ces cartes, parfaitement rédigées, compléteront à merveille les quatre volumes du Pouillé ; elles serviront au lecteur comme de tableaux synoptiques, et même rectifieront quelques erreurs topographiques qui se sont glissées dans nos courtes indications.

Pour suivre les intentions de feu M. l'abbé Robinet, nous ajoutons à la fin de l'ouvrage des *Pièces justificatives* et un *Appendice* concernant surtout l'époque de la Révolution ; nous terminons par un *Index général alphabétique* des paroisses et des autres établissements religieux, anciens et modernes.

Il ne sera pas inutile de répéter ici que le Pouillé ne prétend pas donner une histoire complète du Diocèse ; il plante simplement des jalons pour guider les futurs historiens et surtout ceux qui voudront écrire des monographies paroissiales.

Dieu veuille agréer pour sa gloire l'œuvre ardue qui se termine, et la faire contribuer au progrès de la vérité historique ! C'est toute notre ambition.

J.-B.-A. GILLANT

Auzéville, le 29 Juin 1910.

(1) Ces deux cartes sont également insérées avec une notice explicative, dans les Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc (1910). Sur la seconde carte, l'auteur, comme dans les tomes II et III du Pouillé, a conservé, pour le diocèse de Toul, les subdivisions antérieures au remaniement de 1780.

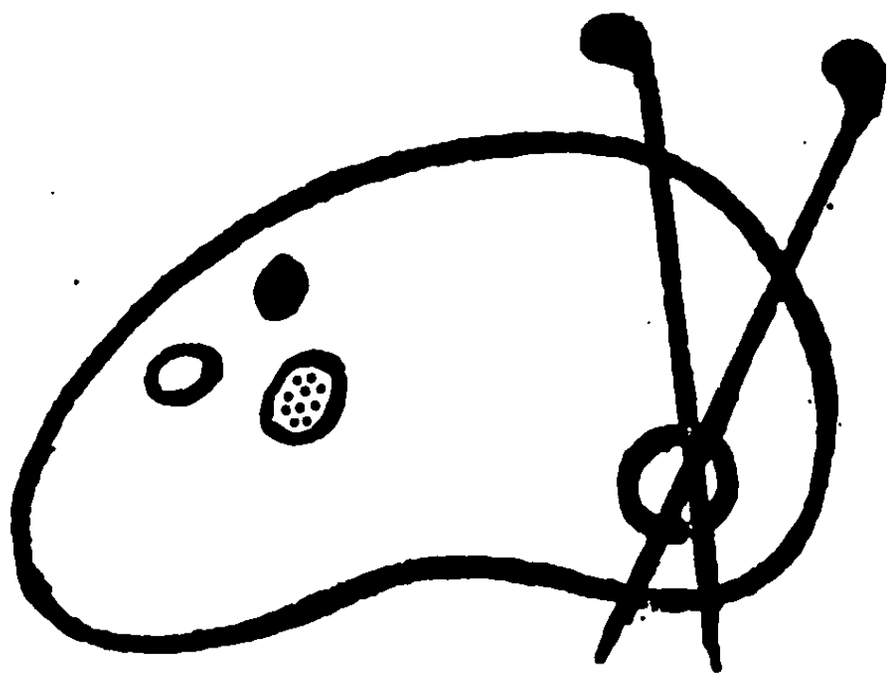

Original en couleur

NF Z 43-120-8

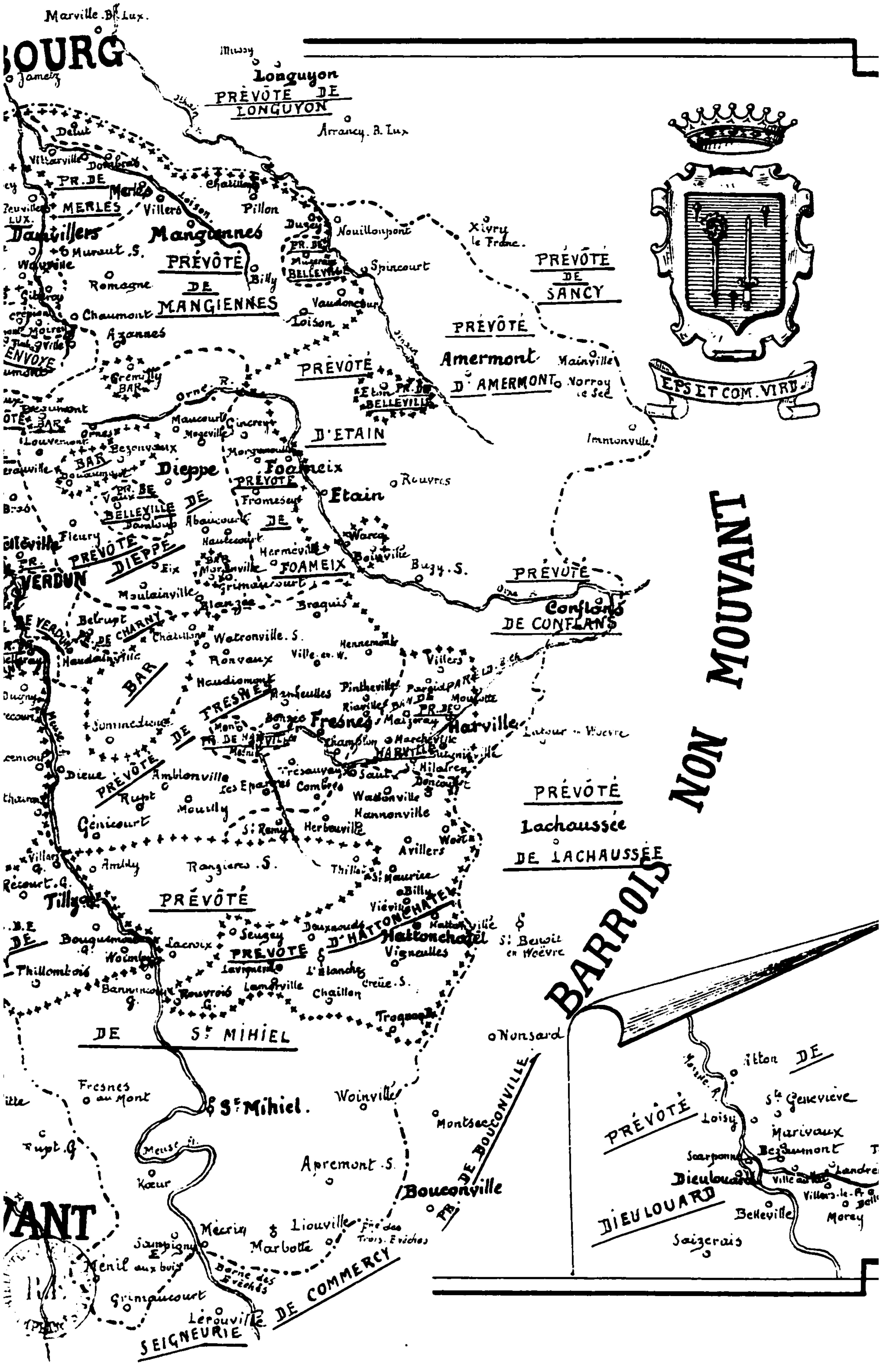

Marville
Longuyon
PRÉVÔTE DE LONGUYON
Arrancy
PR. DE MERLES
Merles
Villers
Pillon
Mangiennes
Damvillers
Romagne
PRÉVÔTE DE MANGIENNES
Billy
Duzey
Nouillonpont
Spincourt
Xivry le Franc
PRÉVÔTE DE SANCY
Chaumont
Azannes
Loison
PRÉVÔTE D' AMERMONT
Amermont
Mainville
Norroy le Sec
EPS ET COM. VIRD
Immonville
PRÉVÔTE D'ETAIN
Dieppe
Foameix
Etain
Rouvres
PRÉVÔTE DE DIEPPE
PRÉVÔTE DE FOAMEIX
Warcq
Buzy
Fleury
Eix
VERDUN
Moulainville
Braquis
PRÉVÔTE
Conflans
DE CONFLANS
NON MOUVANT
BAR
Watronville
Ronvaux
Villers
Haudiomont
Fresnes
Harville
PR. DE HARVILLE
Latour en Woevre
PRÉVÔTE DE FRESNES
Sommedieue
Dieue
Amblonville
Génicourt
Mouilly
Herbeuville
Hannonville
Wadonville
Avillers
PRÉVÔTE
Lachaussée
DE LACHAUSSÉE
Amblly
Rangieres
Thillot
St Maurice
Récourt
Tilly
PRÉVÔTE
PRÉVÔTE D' HATTONCHATEL
Hattonchatel
Vigneulles
St Benoit en Woëvre
Seuzey
Lacroix
Bouquemont
Thillombois
Chaillon
Creüe
Lamorville
Rouvrois
BARROIS
Nonsard
DE St MIHIEL
Fresnes au Mont
St Mihiel
Woinville
Montsec
PR. DE BOUCONVILLE
Bouconville
Apremont
Meuse R.
Koeur
Liouville
Marbotte
Mécrin
Sampigny
Ménil aux bois
Grimaucourt
Lérouville
SEIGNEURIE DE COMMERCY
Borne des Evêchés
VANT
Atton
PRÉVÔTE DE DIEULOUARD
Loisy
Ste Geneviève
Marivaux
Dieulouard
Belleville
Saizerais
Villers-le-Pt
Landres
Morey

ARCHIPRÊTRÉ DE MONTMÉDY[1]

DOYENNÉ DE MONTMÉDY[2]

I. MONTMÉDY

(Madiacum, Mons-Medius, Mons-Madiensis, Maidey, Montmaidey)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

2,185 habitants (3)

Population ancienne. — En 1659 : 99 feux. — En 1665 : 155 bourgeois.—En 1750 : 370 ménages.—En 1765 : 1,381 habitants et 1,203 communiants. — En 1791 : 271 citoyens actifs. — En 1804 : 1,727 habitants.

Ecarts.—Fresnois.—Iré-les-Prés. — Les Œillons. — Ramerey. —Vaux. — Sainte-Marie. — Le Chêne de l'Attaque.

Eglise. — Reconstruite en 1756 (4) ; style de la Renais-

(1) L'Archiprêtré de Montmédy comprend six doyennés : Montmédy, Billy-les-Mangiennes, Damvillers, Dun, Montfaucon et Stenay.

(2) Le doyenné de Montmédy comprend 24 paroisses et 5 annexes.

(3) Nous donnons le chiffre de la population des paroisses et annexes d'après le recensement de 1906. — Le chiffre total de la population de Montmédy et ses écarts est de 2,491 ; en déduisant les habitants des deux annexes, ce chiffre est de 2,185. La ville basse seule contient 1,371 habitants.

(4) L'ancienne église, lors de la visite faite par Julien Floncel, doyen

sance, dans le genre de l'abbaye d'Orval. Beau portail avec deux tours. Trois nefs : voûtes à arc-surbaissé. — Stalles et boiseries remarquables, provenant d'Orval. — Ancienne chapelle, dite de Malandry, où sont inhumés deux membres de cette noble famille.

Registres paroissiaux (1). — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1694.

Collateur. — L'abbé d'Orval.

Revenu de la cure. — En 1570, le tiers des dîmes, douze muids de grains, huit chariots de foin, etc. ; ce qui, avant 1790, était estimé 600 livres (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconné de Longuyon, doyenné de Juvigny, avec Fresnois, Iré-les-Prés et Vigneul pour annexes. — Pour le Temporel : Luxembourg français, chef-lieu de prévôté bailliagère (3).

Actuellement. — Chef-lieu d'archiprêtré et d'arrondissement, de doyenné et de canton, avec Iré-les-Prés et Fresnois pour annexes.

Au VIe siècle, d'après les chroniques, sur l'emplacement actuel de Montmédy-Haut, s'élevaient les autels du dieu Mercure ; saint Walfroy les renversa et les remplaça par le culte de la Sainte Vierge (4).

d'Arlon, en 1632, se trouvait dans un état pitoyable; le suffragant de Trèves l'interdit au XVIIIe siècle, dans une de ses visites. Enfin, on la reconstruisit en 1756; cette reconstruction coûta 40,367 livres.

(1) Les registres paroissiaux qui étaient à la Mairie ont été détruits par un incendie en 1834, et par le bombardement de 1870.

(2) Le reste des dîmes appartenait à l'abbé d'Orval. — On vendit : 19 Mai 1791, prés et jardin de la cure, 3,000 livres ; 18 Brumaire an IV, terres et prés de la Fabrique.

(3) Les armes de la ville, d'après l'*Armorial* de 1696, étaient : *D'azur, à une forteresse d'or bâtie sur une montagne de sinople, chargée en pointe d'un écusson d'or couronné de même et surchargé d'un lion de sable.*

(4) On croit que la première chapelle, dédiée à la Sainte Vierge, fut construite, non à Montmédy, mais à Iré-les-Prés. — « Le nouveau temple demeura pendant plusieurs siècles isolé au milieu des déserts et des bois. Un

En 1156, Godefroy d'Apremont céda à l'abbaye d'Orval l'église Saint-Martin de Montmédy, avec les dîmes, terres et censes qui en dépendaient, à charge par l'abbé d'y établir un vicaire perpétuel. En 1192, Guillaume de Châtillon, Alix d'Etalle et ses enfants donnèrent à la même abbaye la moitié du patronage de cette église ; vers le même temps, Olivier, chevalier d'Ysers, donna aussi à Orval la part qu'il avait sur ce patronage. Confirmation du droit de patronage fut accordée à l'abbaye par les archevêques de Trèves en 1200 et 1222, et par les papes Innocent III (23 Avril 1209), Honorius III (13 Novembre 1218), Innocent IV (11 Juin 1251), Alexandre IV (1260), etc. (1). L'abbé d'Orval avait le titre et les droits honorifiques de *curé primitif ;* il nommait le curé, qui était son *vicaire perpétuel* (2).

Les chapelles fondées dans l'église paroissiale étaient : 1° Chapelle en l'honneur de Notre-Dame, fondée avant 1570, à la collation de l'abbé d'Orval, chargée de deux messes par semaine, avec revenus de quatre boisseaux de grains ; — 2° Autre chapelle de Notre-Dame, ayant pour revenus le sixième des dîmes de Thonnelle ; — 3° Chapelle de Saint-Nicolas, fondée avant 1475, à la collation

relais de chasse, construit vers l'an 1100 par les comtes de Chiny, puis une forteresse bâtie deux siècles après, sont les origines de la ville moderne de Montmédy. » (Clouet, *Hist. de la province de Trèves.* I, 407.)

(1) Voir Cartulaire d'Orval.

(2) L'abbé d'Orval, en sa qualité de curé primitif, vint plusieurs fois, au XVIIIe siècle, officier solennellement dans l'église de Montmédy, à l'une des quatre grandes fêtes de l'année.

Le vicariat de Montmédy possédait une ferme qui fut vendue, le 19 Janvier 1791, pour 4,875 livres.

Au XIVe siècle, les prêtres qui desservaient Montmédy, ses chapelles et ses annexes, formaient une sorte de Chapitre. Dans son testament du 18 Août 1327, Jacques de Luz, bailli du comté de Chiny, donne « à chascun des priestes dou Chapitre de Montmaidey douze deniers pour estre en leurs prières. » (Cartulaire d'Orval.)

de l'abbé d'Orval (1); — 4° Chapelle dite de Malandry, fondée par la famille d'Allamont de Malandry (2).

Anciennes confréries paroissiales : 1° Confrérie du Saint-Sacrement, affiliée à l'Institut de l'Adoration perpétuelle de Paris le 23 Juillet 1717, érigée de nouveau en 1809 ; elle n'existe plus ; — 2° Confrérie du Rosaire, érigée de nouveau le 13 Décembre 1891 ; — 3° Association pour les trépassés de la bonne mort, rétablie en 1881.

On remarque, sur le rempart, une statue de la Vierge, placée avant 1657 par Jean d'Allamont-Malandry, gouverneur de Montmédy.

L'abbaye d'Orval possédait à Montmédy une maison, bâtie en 1632, qui servait de presbytère durant la paix et de refuge pendant la guerre (3).

Les comtes de Chiny avaient fondé plusieurs anniverversaires dans l'église de Montmédy (4).

Au rétablissement du culte, en 1802, la cure de Montmédy est devenue chef-lieu d'archiprêtré.

Une décision ministérielle du 6 Octobre 1818 a reconnu trois vicaires à cette paroisse.

Avant la Révolution, il y avait à Montmédy une école d'enseignement secondaire (5).

(1) Le 22 Août 1475, Jean de Rossignol, abbé d'Orval, nomma chapelain de Saint-Nicolas Pierre Collet, curé de Margny.

(2) La chapelle de Malandry possédait : à Thonnelle, une ferme, vendue le 20 Avril 1791 pour 15,100 livres; une autre ferme et des terres à Thonne-le-Thil, vendues le 23 Novembre 1791 pour 38,200 livres.

(3) Cette maison sert aujourd'hui de prison pour l'arrondissement.

(4) Un compte de 1630 porte : « Au curé de Montmédy pour l'anniversaire des comtes et comtesses de Chiny, de chacun tire annuellement iiij sols et viij deniers. » En 1661, on ajouta cette note : « Les curés font des difficultés de recevoir ceste rente, pour estre trop petite, eu esgard à la cherté du temps, et ils demandent 8 sols; mais on n'y est pas obligé, et même on peut les forcer par la saisie du temporel à ces services comme leurs prédécesseurs. » (Bibl. de Verdun, Ms. 401a, folio 63.)

(5) Cette institution était dirigée, en 1778, par Salomon, maître de pension, qui publia cette année, à Bouillon, trois volumes in-12 sur la traduction de la

A la VILLE-BASSE, chapelle de secours, sous le vocable de Saint-Bernard, érigée, en 1672, par l'abbé d'Orval, sur la demande des habitants (1). La chapelle actuelle date du XVIIIe siècle, sans style. Portail et clocher reconstruits en 1825, style moderne.

Un petit hôpital, établi à la ville basse par les comtes de Chiny (2), devait entretenir un vieillard ou un malade. Sa chapelle, sous le titre de Saint-Michel, était chargée de deux messes par semaine (3).

L'hopital militaire, établi en 1749, possédait une chapelle, érigée en 1829, convertie depuis en magasin de literie.

L'hospice civil actuel, régulièrement constitué par décret impérial du 3 Octobre 1856, était desservi par sept religieuses de la Doctrine chrétienne ; laïcisé en 1905.

L'église paroissiale possède des fragments de reliques authentiques de saint Martin et de saint Hubert, et deux reliquaires en bois renfermant des reliques des martyrs de Trèves, de la légion thébéenne et d'autres saints (4).

langue latine, etc. (*Mémoires de la Société philomatique de Verdun*, XV, 1901, p. 235.) Salomon devint secrétaire du Directoire du district.

(1) Le premier prêtre résident à la ville basse fut Nicolas-Joseph Manard, qui devint ensuite curé de la ville haute.

(2) On lit dans un rapport de Colbert à Louis XIV, en 1663 : « Il y a à Montmédy un hôpital fondé par le comte de Chiny, qui a de revenus 10 muids de froment, 4 muids de méteil et 10 muids d'avoine à prendre sur le moulin du roi, qui y nomme un administrateur. Le titulaire s'appelle M. Jean Bourgery, lequel jouit de ce revenu et de celui d'une chapelle dont il est titulaire..., sans faire aucune fonction, n'ayant point été à Montmédy depuis la réduction de la place ; il fait seulement desservir ladite chapelle par le nommé Jacquart, son parent, auquel il donne une partie du revenu d'icelle. » (Bibl. Verdun, Ms. 183.)

(3) Le chapelain recevait, en 1570, quinze boisseaux de grains et deux seaux de vin ; en 1663, douze septiers de froment et autant d'avoine ; en 1722, une pension de 60 livres, logement, affouage, pain des trépassés au four banal ; il avait droit de préséance aux services solennels.

Chapelains connus : Martin Ruelle, en 1570 ;—Jean Bourgery, en 1650-1663 ; — Michel Guerlet, en 1720 ; — Nicolas-Joseph Manard, en 1722, curé en 1731.

La chapelle Saint-Michel possédait, à Montmédy, une ferme qui fut vendue en quatre lots le 23 Novembre 1791.

(4) Ces deux reliquaires en bois paraissent venir de l'abbaye d'Orval.

CURÉS DE MONTMÉDY

Géraud, doyen d'Ivois, cité au Cartulaire d'Orval en 1200.

Poncard ou Poinchars, « prestres de Maidey » en 1247, 1250, 1253. (Cartulaire d'Orval.)

Toussaint Brizion, curé en 1570.

Vincent Réginald, religieux cistercien, en 1645; doyen rural de Juvigny.

Jean d'Arimont, en 1686.

..... Marin, en 1693.

Jean Mariez, ancien curé de Marville, en 1711; mort en 1719.

Jean Harel, en 1719; a résigné en 1730.

Jacques Duchée, en 1730; a résigné en 1731.

Nicolas-Joseph Manard, en 1731; a résigné en 1771, mort le 19 Janvier 1775 (1).

Gilles Urbain, né à Meix-devant-Virton le 10 Octobre 1718, ordonné prêtre le 22 Décembre 1742, successivement vicaire à Longwy, à Meix (1743), à Fontenoy (1743-55), à Villers pour les écoles d'Orval (1755-56), à Montmédy (1757-65), nommé curé des Deux-Villes le 11 Octobre 1765, enfin nommé curé de Montmédy le 26 Janvier 1771, a pris possession le 11 Avril suivant, prêta le serment constitutionnel en 1791, refusa celui de liberté-égalité. Arrêté par ordre du District de Montmédy le 6 Novembre 1793, condamné à la déportation, conduit de Bar à Rochefort avec le 10e convoi de prêtres le 29 Prairial an II (17 Juin 1794), embarqué sur les *Deux-Associés*, rétracta son serment, et mourut le 26 Thermidor an II (13 Août 1794); enterré à l'ile d'*Aix* (2).

(1) En Février 1734, N. J. Manard prétendit avoir droit sur les dîmes « en vertu de son clocher, » et non comme vicaire perpétuel de l'abbaye d'Orval. Il voulait ôter à l'abbé le titre de curé primitif et l'obliger à lui remettre tous les papiers, titres et documents. Ses protestations restèrent sans succès.

(2) M. Jamin, curé-doyen de Damvillers, possède le portrait sur toile de Gilles Urbain. Cette toile est percée à l'endroit de la gorge; on raconte que, sous la Terreur, un agent révolutionnaire, cherchant le curé et ne le trouvant pas, perça son portrait d'un coup de sabre.

Théodore-Charles Maire, ancien curé de Stenay (1772-75), missionnaire, vicaire de Montmédy, aumônier de l'hôpital, assermenté, fut arrêté comme suspect, interné d'abord dans la maison d'arrêt de Montmédy, conduit le 4 Juin 1794 à Bar, dans la prison des Annonciades, condamné à la déportation, expédié avec le 11e convoi à Rochefort le 21 Juin, embarqué sur les *Deux-Associés*, remplit les fonctions d'infirmier près de ses confrères, rétracta ses serments; mort le 26 Fructidor an II (12 Septembre 1794), inhumé dans l'ile *Madame*.

Nicolas-François BAUDOT, né le 20 Novembre 1739, ordonné prêtre le 7 Avril 1764, curé de Saint-Pierre-l'Angelé de 1785 à 1791, insermenté, émigré (1), nommé en 1802 ; mort le 5 Février 1825.
Nicolas HUARD, en 1825; nommé vicaire-général de Verdun en 1837 (2).
François-Auguste ANTOINE, en 1837; curé-doyen de Ligny en 1845 (3).
Robert MARTINET, en 1845; mort le 23 Juillet 1866.
François HENRY, en 1866; retiré en 1876, mort le 21 Mars 1878.
Eugène ROBERT, curé-archiprêtre depuis 1876, chanoine honoraire.

IRÉ-LES-PRÉS (ANNEXE)

(Ureia, Yriacum, Yrée-la-Prée)

Patron : La Nativité de la SAINTE-VIERGE, 8 Septembre

123 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1750 : 20 ménages.

EGLISE. — Primitivement bâtie au XIIe siècle; reconstruite à diverses époques : le chœur est du XVe siècle, le reste de l'édifice des XVIe et XVIIe siècles. — On y remarque : un bénitier en pierre daté de 1610 (4); trois vieux tableaux représentant sainte Thérèse, une Vierge martyre et saint Nicolas; plusieurs pierres tombales.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny, annexe de Montmédy (5). — Pour le Temporel : Luxembourg français, prévôté et bailliage de Montmédy (6).

(1) Voir Pouillé, tome I, p. 338. N.-F. Baudot émigra avec Mgr Desnos. Il est inscrit sur la liste des émigrés le 5 Février 1793. On dit qu'il resta longtemps caché dans une cave.

(2) Voir Pouillé, I, p. 129.

(3) Voir Pouillé, II, p. 198 et 418.

(4) Ce bénitier porte l'inscription suivante : CEST POSÉ PAR HANR NICLOT L'AN 1610.

(5) Anciens chapelains connus : Guillaume François, en 1739; — Robert François, en 1773; — Pierre de Robert, Jean-Pierre L'hommel, Pierre Mathieu, en 1780 ; — Jean Mars, en 1786; — Henri Gobert, en 1791.

(6) Avant 1790, Iré-les-Prés et Fresnois formaient des communautés à part.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné, canton, annexe et commune de Montmédy.

Une bulle d'Urbain II, en 1096, mentionne deux églises à Iré-les-Prés : l'une dédiée à saint Martin, l'autre à Notre-Dame. Dès 1156, ces deux chapelles appartenaient à l'abbaye d'Orval.

La chapelle d'Iré-les-Prés, qui passe pour la primitive église-mère de Montmédy, est le but d'un pèlerinage à la Sainte Vierge, très fréquenté, d'origine fort ancienne. — Statue miraculeuse très vénérée (1). Nombreux *ex-voto*. Fête le 8 Septembre.

On garde le souvenir d'une ancienne maladrerie, qui se trouvait au lieudit « *la Maladrie* ».

FRESNOIS (ANNEXE)

(Fraisnoi-devant-Mont-Maidy, Fresnoy)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

183 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1804 : 130 habitants.

EGLISE (2). — Construite en 1848, style moderne.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny, annexe

(1) La Vierge miraculeuse d'Iré-les-Prés, antique statue en bois, aurait été, d'après la tradition, trouvée dans un buisson d'épines. Soustraite aux injures révolutionnaires par les soins d'une femme chrétienne, elle a été rendue à la chapelle au rétablissement du culte. (Voir Houzelle, *Excursion dans la forêt de Montmédy, 20 Juillet 1905*.)

(2) L'ancienne chapelle avait été consacrée en 1227 ; elle était dédiée à la Mère de Dieu. En Juin 1295, le chevalier Willemin de Fresnois la dota d'un revenu de 21 franchards de grains « pour les prêtres qui chanteront en la chapelle ».

de Montmédy. — Pour le Temporel : Luxembourg français, prévôté et bailliage de Montmédy (1).

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton, annexe et commune de Montmédy.

En Décembre 1296, Nicolas, abbé d'Orval, établit un chapelain à Fresnois, à condition que la chapelle restera dépendante de l'église de Montmédy, et que le droit de collation appartiendra toujours à l'abbé d'Orval (2).

De l'ancienne église, qui se trouvait dans le cimetière, il reste une chapelle fondée de Saint-Nicolas, servant à la sépulture des membres de la famille de Reumont (3).

II. AVIOTH

(Avyo, Avios, Aviot, Aiout, Aviothum)

Patron : Saint BRICE, 13 Novembre

221 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1570 : 200 communiants. — En 1668 : 80 feux. — En 1791 : 62 citoyens actifs — En 1804 : 242 habitants.

ECARTS. — Le Moulin. — La Filature.

EGLISE (4). — Monument très remarquable, style ogival,

(1) Fresnois était anciennement une cense placée sous la suzeraineté commune des ducs de Bar et de Luxembourg (1270 à 1603).

(2) *Bibl. de Verdun*, Ms. 401[1], folio 187. — On trouve comme chapelains : Pierre Collot, curé de Margny, chapelain en 1475; — Claude Willaume, en 1696; — Vincent Gilles, en 1710 ; — Pierre Roche, en 1712; — François Guillaume, en 1787. — Le chapelain habitait une maison dépendant d'Orval (aujourd'hui maison d'école). — L'ancien vicariat de Fresnois possédait une ferme et d'autres immeubles qui furent vendus, le 19 Août 1791, pour 11,600 livres.

(3) Diverses terres et prés, affectés à une fondation dans l'église de Fresnois, furent vendus, le 3 Pluviôse an II, pour 4,000 livres.

(4) Voir pour la description du monument actuel : Schaudel, *Hist. d'Avioth et de son église (Mém. Société des lettres, sciences et arts, 1891)*; *Avioth*

avec quelques restes de l'époque romane; construit aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, à l'aide des offrandes populaires et des libéralités des seigneurs de Breux et des comtes de Chiny. — Dans le chœur : maître-autel du XIVe siècle, orné de colonnettes avec arcature trilobée, et de bas-reliefs représentant les emblèmes des quatre évangélistes (1);—du côté de l'Evangile, trône de la statue miraculeuse de Notre-Dame; — du côté de l'Epître, tabernacle en pierre sculptée, d'un admirable travail, avec porte en fer forgé et ajouré; siège du célébrant en pierre sculptée, XVe siècle. — Clôture du chœur, surmontée d'une arcature à jour, contre laquelle s'applique la boiserie des stalles ornée de sculptures en application du XVIIIe siècle (2). — Autour du chœur, déambulatoire et chapelles absidales. — Au sud du transept, chapelle dite *chapelle neuve*, ajoutée en 1539.—Chaire en pierre avec bas-reliefs de 1538.—Piscines des XVe et XVIe siècles.—Bénitier du XVe siècle.— Voûtes du chœur et de la nef centrale, à arcs-doubleaux, mesurant sous clef 18 m. 80; clefs-de-voûte du chœur représentant le Christ montrant ses plaies et l'Agneau de Dieu. — Galerie étroite, sous les appuis des fenêtres, autour du chœur, du transept et de la nef. — Statues des douze apôtres, placées sur des consoles, adossées aux piliers des faces latérales de la nef et du chœur; au fond du sanctuaire, statues du Christ et de la Vierge couronnées. — Anciennes verrières et restes de peintures murales. — Vieilles inscriptions, épitaphes et pierres tombales. — Statue de *l'Ecce homo*. Statue dite du *Warbouc*.

à travers l'histoire du comté de Chiny..., *Description de l'église;* Ottmann, *Esquisse sur Notre-Dame d'Avioth;* Jacquemain, *Notre-Dame d'Avioth et son église monumentale*. L'église d'Avioth est classée comme monument historique.

(1) Sur les côtés de l'autel sont représentés en peinture les quatre docteurs de l'Eglise latine.

(2) D'après M. Ottmann, ces boiseries auraient été posées, en 1790, par un sieur Bandeville, de Stenay.

Façade occidentale et portail principal représentant le jugement dernier ; au-dessus du portail, galerie et splendide rosace, le tout encadré de deux belles tours. — Portail méridional, XVe siècle, très décoré ; au tympan, vie de la Sainte Vierge.

Sacristie voûtée adossée, du côté nord, à l'abside ; au-dessus, chambre avec cheminée.

En dehors de l'église, en face du portail méridional, près de l'entrée de l'ancien cimetière, s'élève gracieusement un charmant édicule à six pans, ajouré de toutes parts, et terminé par un clocheton qui abrite un autel : c'est un vrai chef-d'œuvre de sculpture, désigné sous le nom de *la Recevresse* (1).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1609. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1774.

Collateur. — L'abbé de Saint-Symphorien de Metz, alternativement avec le seigneur de Breux, par concordat du 4 Juin 1432 (2).

Revenu de la cure (3). — En 1570, le tiers des dîmes ; ce qui équivalait à 15 muids de grains pour les grosses dîmes, et à 10 francs et trois chariots de foin pour les menues (4). Le curé avait aussi un droit de 10 francs sur les offrandes annuelles.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves,

(1) Dans cette chapelle, jadis *lanterne des morts*, on recevait les offrandes ; on y conserve des chaînes rappelant la délivrance miraculeuse d'illustres captifs.

(2) On voit cependant que, malgré les réclamations des religieux de Saint-Symphorien, les seigneurs de Breux prétendaient au droit exclusif de nommer à la cure d'Avioth. Fréquentes contestations. En 1732, arrêt du grand Conseil de Paris réglant à nouveau le droit des collateurs.

(3) La Fabrique avait parmi ses revenus cinq cents francs pour les besoins et les services de l'église.

(4) Les autres décimateurs étaient l'abbé de Saint-Symphorien et celui d'Orval. — La cure possédait à Avioth : une ferme, vendue, le 20 Août 1791, pour 8,700 livres ; des terres et prés, vendus, le 29 Novembre 1791, pour 13,250 livres. Les biens de Fabrique furent vendus les 17 et 21 Prairial an II et le 23 Prairial an III.

archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage et prévôté de Montmédy.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy.

Avioth, dont la contrée révèle d'anciens établissements gallo-romains, devint surtout un centre d'habitations à l'époque de la manifestation miraculeuse de Notre-Dame, au XIIe siècle. Il n'y avait pas encore d'autre église que celle du village de Saint-Brice, mais plusieurs abbayes y possédaient des biens immeubles. En 1130, Etienne, évêque de Metz, confirme à l'abbaye de Saint-Symphorien plusieurs églises, *et ce qui lui appartient à Avioth.* Un *pré d'Avioth* figure parmi les biens confirmés à l'abbaye d'Orval par bulle d'Alexandre III, du 28 Avril 1180. Avioth obtient son affranchissement communal du comte de Chiny en 1223 (1).

A l'est d'Avioth, près de Thonne-la-Long, se trouvait l'église primitive de la paroisse de Saint-Brice (2). Cette église-mère avait été donnée, avec ses dépendances, à l'abbaye de Saint-Symphorien de Metz, qui garda sur le ban de Saint-Brice des droits incontestables jusqu'à la Révolution (3). Au XIVe siècle, Saint-Brice était encore paroisse desservie par un curé (4). Après la construction de la basilique d'Avioth, au XVe siècle, « Saint-Brice tomba

(1) Avioth devint ensuite une localité importante. Les comtes de Chiny y établirent, au XIVe siècle, un atelier monétaire. Une charte, du 28 Janvier 1599, reconnait l'existence de cinq foires par année, et rétablit un marché le lundi de chaque semaine.

(2) Cette église-mère remontait à une haute antiquité. Ce fut là probablement le premier centre de réunion des chrétiens dispersés dans la vallée de la Thonne. Dans le cimetière de Saint-Brice, on a découvert des tombes de l'époque mérovingienne.

(3) L'abbaye de Saint-Symphorien perçut, jusqu'à la Révolution, le tiers des dimes sur le ban de Saint-Brice.

(4) Par une bulle datée du 7 des Calendes de Novembre 1348, Clément VI approuve l'échange des cures de *Saint-Brice* et d'Ethe entre Jean, dit d'Aix, et Richard. (Arch. Metz, H, 1472 ; Schaudel, *Avioth à travers l'histoire*, etc.)

au rang de simple ermitage, avec le titre honorifique d'église-mère d'Avioth, et une partie de son ban fut annexé au territoire de la nouvelle paroisse (1). » L'ermite, à la nomination du curé d'Avioth, avait son habitation dans une maison dépendante de l'église, jouissait des produits d'un enclos qui l'environnait, et recevait les aumônes des fidèles (2). Le clergé de Notre-Dame desservait l'église de Saint-Brice, et chaque année on y allait chanter la messe solennelle le jour de la fête du saint; la procession du troisième jour des Rogations s'y arrêtait et chantait la messe; les dimanches de Carême, après midi, le marlier s'y rendait avec ses écoliers pour y chanter une partie des Complies, etc. (3). La Révolution a supprimé l'église et l'ermitage de Saint-Brice.

Notre-Dame d'Avioth. — La statue miraculeuse, dont une légende raconte l'origine, remonte à la fin du XIe siècle ou au commencement du XIIe. Taillée dans le bois, elle représente une Vierge-Mère assise, revêtue d'une robe et d'un manteau d'étoffe riche. Elle tenait autrefois un sceptre à la main droite, et maintenait de sa gauche un Enfant-Jésus debout (4). La statuette de l'Enfant-Jésus disparue a été remplacée par une autre plus moderne.

(1) En 1570, le village était en ruine ; en 1668, il ne restait que l'église et l'ermitage. Cependant les comptes de l'église d'Avioth, pour les années 1740-1741, qualifient encore le curé Claude Cardon, « prêtre de l'église paroissiale de Saint-Brice et administrateur de l'église N.-D. d'Avioth sa succursale. »

(2) Ermites connus : Henri Le Chapellier, nommé par Jean Pierron vers 1607 ; — Jean Gofroid; Grandjean Didier, de Breux ; Jean Martin ; Mangin, de Doncourt, — tous nommés successivement par le curé Jean-Pierre (1608-1636) ; — Jean Didier, fils de Jean Martin, nommé en 1636; — Henri Arnould, ermite en 1668; — Lambert Pitton, vers 1675. (*Echo du N. d'Avioth*, Février 1905.)

(3) En 1668, Jean Delhotel dit que « les femmes stériles ont coutume de visiter par dévotion l'église de Saint-Brice à l'effet d'obtenir des enfants ».

(4) La tradition rapporte que la statue de la Vierge fut trouvée un jour, sur une colline inculte, au milieu d'un buisson d'épines. On la porta dans l'église paroissiale de Saint-Brice pour y être vénérée. Mais le lendemain la statue avait disparu et on la retrouva à l'endroit où elle était la veille. La

Pour recevoir la statue miraculeuse de Notre-Dame, on bâtit une première église à l'endroit où elle s'était manifestée. Les pèlerins affluèrent. L'histoire rapporte que saint Bernard vint plusieurs fois vénérer N.-D. d'Avioth, d'abord en 1131, puis une deuxième fois avec le pape Eugène III sur la fin de Novembre 1147. Depuis cette illustre visite, on chante chaque jour après la messe le *Salve Regina* devant la statue miraculeuse (1). Les nombreuses faveurs miraculeuses obtenues attirèrent de plus en plus les masses populaires aux pieds de Notre-Dame de Miséricorde (2) ; de là surgit, au XIIIe siècle, l'idée de reconstruire l'église sur un plan monumental. Chaque année, pendant plusieurs siècles, à la fête de la *Décollation de Saint-Jean-Baptiste*, de nombreux paysans arrivaient de loin, emmenant avec eux des fruits et des productions de la terre, qu'ils offraient à Notre-Dame pour édifier l'église ou la décorer. Les riches faisaient à Notre-Dame des legs (3) ou des fondations. Pour régler ces libéralités, le 3 Décembre 1372, Venceslas de Boëme, duc de Luxembourg, permit au curé d'établir deux receveurs des revenus et des biens de l'église (4).

Notre-Dame d'Avioth eut beaucoup à souffrir des guerres, surtout en 1596, quand les Huguenots vinrent saccager

statue, durant les guerres et les persécutions, a subi plusieurs mutilations : les deux bras et l'un des pieds manquent ; la robe et le manteau dissimulent ces défectuosités.

(1) On attribue à saint Bernard la fondation du *Salve Regina*, à Avioth.

(2) On comptait alors environ cent mille pèlerins chaque année.

(3) Dans un testament du 18 Août 1327, Jacques de Lus, chevalier, bailli du comté de Chiny, fait un legs à « l'œuvre de Notre-Dame d'Avioth. » — Par testament du 19 Novembre 1328, Jacques de Louvigny, chevalier, lègue « 10 sols *à l'ouvrage* de N.-D. d'Avioth ». (Schaudel, *La Seigneurie de Breux*, p. 23.)

(4) Avioth appartint aux comtes de Chiny jusqu'en 1365, ensuite aux ducs de Luxembourg, et devint français par le traité des Pyrénées en 1659. Après ce dernier changement, le pays de Luxembourg, séparé d'Avioth par la frontière française, reporta sa dévotion à Luxembourg, à Notre-Dame-Auxiliatrice, qui devint alors centre de grands pèlerinages.

le village et l'église (1). En 1637, durant l'invasion des Croates, la statue miraculeuse fut transportée à Montmédy et placée sur l'autel Saint-Nicolas de cette ville, où elle resta plusieurs années; on la reconduisit ensuite solennellement dans son sanctuaire. Alors Notre-Dame d'Avioth était encore honorée comme *Mère et Patronne du Duché de Luxembourg.*

Les relations manuscrites racontent de nombreux miracles, opérés par l'intercession de Notre-Dame d'Avioth (2).

La Révolution exerça son vandalisme sur l'église, et confisqua ses biens (3); mais l'antique et vénérée statue fut sauvée.

Depuis cette époque Notre-Dame d'Avioth attire encore, chaque année, de nombreux pèlerins, surtout le 16 Juillet, en la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Dans l'église paroissiale il y avait au moins dix autels ou chapelles (4). Les chapelles fondées étaient : 1° Chapelle du Saint-Esprit, à la collation des seigneurs de Breux, chargée de deux messes par semaine, ayant en revenu, en 1570, dix-huit muids de grains, et, en 1668, un huitième des dîmes de Thonne-le-Thil et une rente foncière à Margut (5); — 2° Chapelle de Saint-Jean-l'Evangéliste

(1) Les Huguenots incendièrent alors les deux tiers du village. Une charte d'Isabelle-Clara-Eugénie, duchesse de Luxembourg, du 28 Janvier 1599, parle de ces désastres.

(2) Voir surtout le manuscrit de Jean Delhotel de 1668 : *Bref recueil de l'estat de l'église Notre-Dame d'Avioth*. Ce manuscrit conservé à la cure, est publié en partie dans l'*Echo de N.-D. d'Avioth*. — De 1637 à 1786, on a constaté que 149 enfants morts-nés revinrent momentanément à la vie et reçurent la grâce du Baptême.

(3) Quatre fermes situés à Thonne-le-Thil, Petit-Verneuil, Thonne-la-Long Thonnelle, appartenaient à N.-D. d'Avioth, et furent vendues le 4 Pluviôse an II.

(4) Sans compter l'autel majeur.

(5) La chapelle du Saint-Esprit se trouvait sous la tour septentrionale et servait de sépulture aux seigneurs de Breux. De là provient le cénotaphe qui se trouve dans la chapelle du rond-point, représentant Catherine de Breux.

Anciens chapelains : Henri Gilles, en 1570 ; Jean Pierrard, en 1668 ; Jean Jacuemin, prêtre, demeurant à Breux en 1715, mort en 1719; Jean-Baptiste Bonneau,

et de Saint-Jean-Baptiste, dite *Chapelle neuve*, construite en 1539, dotée ensuite par Jean le Chapellier de deux muids de rente et chargée d'une messe par quinzaine (1); — 3° Chapelle de Saint-Nicolas, fondée au XIVe siècle par la Confrérie des Clercs, à la collation de l'abbé de Saint-Symphorien, chargée de deux messes par semaine, avec un revenu, en 1570, de huit muids de grains et d'une rente de quatre francs (2); — 4° Chapelle de Saint-Eloi, fondée avant 1570, chargée d'un anniversaire, célébré par le curé, qui recevait un muid de froment et un franc d'argent; — 5° Chapelle de Sainte-Madeleine, à la collation des seigneurs d'Ivois, chargée de deux messes par semaine, avec un revenu, en 1570, de seize muids de grains (3); — 6° Chapelle de Sainte-Agnès, à la collation du curé, chargée, en 1570, de deux messes par semaine, avec un revenu de huit muids de grains; en 1668, les charges n'étaient plus que d'une messe par semaine (4).

Les autres autels, ou chapelles non fondées, étaient : 7° Autel de la Sainte-Croix; — 8° Autel de Saint-Pierre et

en 1721; Georges Thirion, né à Breux, dernier chapelain, émigré, aumônier du cardinal Prince de Salm, revenu en 1820, mort curé de Grand-Verneuil en 1824.

(1) L'autel de la chapelle Saint-Jean a été consacré le 5 Juillet 1714. Dans cette chapelle se trouvait aussi une statue de Saint-Roch.

(2) Chapelains de Saint-Nicolas : Henri du Mont, doyen de Juvigny, et ancien curé de Petit-Verneuil, en 1570; Charles Mady, en 1668; Grandjean, curé de Saint-Eucher de Metz, en 1704-1727. — Un corps de ferme de la chapelle Saint-Nicolas fut vendu, le 23 Septembre 1791, pour 4325 livres.

(3) Chapelains de Sainte-Madeleine : Cornelius Stella, en 1570; — Dieudonné Rennesson, curé de Chauvency-le-Château, en 1668; — de Reumont, de Fresnois, en 1704-1714; — Henri-Louis de Chamissot, demeurant à Grand-Verneuil, en 1721-1737; — Goffin, nommé par J.-B. Marie, comte de Circourt, le 23 Novembre 1786. Cette nomination est faite « à la chapelle de Saint-Jean-Baptiste appelée chapelle de la Madeleine en l'église d'Avioth. » (Arch. Meuse, C. 1475, folio 47, verso.) Les biens de cette chapelle, situés à Grand-Verneuil et à Thonne-le-Thil, furent vendus le 20 Mai 1791 et le 4 Pluviôse an II.

(4) Le curé Delhotel se plaint, en 1668, de ce que les Baillet de Virton s'étaient emparés du droit de collation à cette chapelle.

Chapelains de Sainte-Agnès : Poncien Camus, en 1570; — François Masson, en 1668. — Cette chapelle possédait, à Thonne-la-Long, un corps de ferme, vendu le 23 Novembre 1791, pour 2,800 livres.

Saint-Paul ou chapelle du rond-point : — 9° Autel de Saint-André ; — 10° Autel de Saint-Jacques. — L'autel de Saint-Hubert, sur lequel le curé, d'après la visite de 1570, célébrait la messe une fois par semaine et recevait pour cela des offrandes libres, n'est plus mentionné en 1668 ; il a été érigé de nouveau en 1718.

Les prêtres ou chapelains, chargés de desservir l'église d'Avioth avec le curé, formaient, dès le XIVe siècle, une sorte de collégiale appelée alors *Confrérie des Clercs*. Ils étaient au moins au nombre de quatre, tenus à un règlement et à la résidence, et on les désignait souvent sous le titre de prêtres *fabriciens* (1). Le droit de nommer les quatre chapelains fut confirmé au curé par sentence du 16 Septembre 1604 (2).

Anciennes Confréries : 1° Confrérie de la Sainte-Trinité pour le rachat des captifs, érigée le 8 Août 1665 (3) ; — 2° Confrérie du Saint-Rosaire, établie en 1638, approuvée par le Pape Alexandre VII en 1656 ; — 3° Confrérie du Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, établie par le curé Jean Delhotel en 1675.

Près d'Avioth, se trouvait une ancienne léproserie ou maladrerie.

(1) Les chapelains avaient une maison et un logement que l'église leur fournissait à côté de la cure ; chacun d'eux devait occuper le local qui lui était assigné. Cette maison des chapelains, vendue à la Révolution, existe encore. — Les chapelains étaient tenus de célébrer alternativement deux messes, à l'aurore et avant la grand'messe.

(2) Parmi les prêtres fabriciens, on trouve : Nicolas Lefebvre, mort le 21 Décembre 1697 ; — Pierre Lefebvre, mort le 24 Avril 1707 ; — Nicolas Trophet, mort le 7 Septembre 1707 ; — Pierre Paqui, mort le 19 Décembre 1710 ; — Didier Rossignon, mort le 23 Février 1713 ;—Jean Lefebvre, mort le 7 Janvier 1729 ; — Wiry Théodore, receveur, Nicolas Mangin, contrôleur, Philippe Masset, et Nicolas de la Pierre, licencié en Sorbonne, tous quatre fabriciens, cités dans une requête du 6 Juillet 1736.

(3) 8 Août 1665. Charte donnée par François de Béthencourt, ministre de l'Ordre de la Sainte-Trinité, portant érection de la Confrérie de la Sainte-Trinité. Approbation par le vicaire général de Trèves le 10 Septembre 1665. Le curé pouvait imposer le scapulaire de la Sainte-Trinité, formé de laine blanche avec croix rouge et azur.

Un hôpital pour les pauvres malades avait été fondé, en 1097, par Arnould II, comte de Chiny (1). Un hospitalier dirigeait cet établissement, mentionné dans un testament du 9 Août 1442; il existait encore en 1668 et recevait alors les « pauvres passants pour la nuit ». Ruiné par les guerres, il avait été rétabli par Anne et Barbe Richier (2).

Dans l'église, il y avait deux chambres « pour les malades que l'on y menait travaillés de l'Esprit », et dont on implorait la guérison.

L'église paroissiale possède un fragment du suaire de saint Bernard, avec lettres de reconnaissance de Mgr Hacquard du 15 Février 1876.

CURÉS D'AVIOTH

Nicholes, prêtre d'Avioth et de Sommethonne, en 1244.
Estève, prêtre d'Avioth, en 1283, 1284.
Jehan, curé d'Avioth et doyen de la chrétienté de Juvigny en 1327, 1361 (3).
Jehan Jenart, en 1418.
Joseph Josias, en 1420.
Robert de Tardelle, en 1432; il était vice-doyen de Juvigny (4).
Nicolas d'Anly, en 1561; mort en 1595. Il était en même temps chanoine d'Ivois.
Pierre de Marigny, en 1595, doyen rural; mort en 1607.
Jean Pierron, en 1607, doyen rural (5); résigna en 1608 et se fit religieux.
Jean-Baptiste Jean-Pierre, pourvu en Octobre 1608; mort de la peste en 1636.

(1) Baillot, *Notice sur les établissements de bienfaisance de la Meuse.*

(2) En 1668, l'hôpital n'avait plus d'autres ressources que « les aumônes de bonnes gens ». L'hospitalier faisait l'office de lavandier et devait blanchir les linges de l'église, « sous le gage à ce assigné, avec la joyssance du maix et lourier dépendant dudit hospital. » L'entretien de l'hôpital était à la charge de l'église. (*Echo de N.-D. d'Avioth,* Novembre 1905.)

(3) Les noms des curés qui précèdent sont extraits du Cartulaire d'Orval.

(4) On trouve, cité dans un acte du 25 Février 1464, Jean Guillaume, prêtre, notaire apostolique à Avioth.

(5) Il eut pour compétiteur Lambert Thevignon, prêtre d'Avioth.

Jean DELHOTEL, nommé en 1636; mort en 1683. Notaire apostolique, il a laissé un manuscrit intitulé : « *Bref Recueil de l'estat de l'église Notre-Dame d'Avioth; fait en l'an 1668.* »

Jean FÉTIG, en 1683; a résigné en 1690.

Jean GÉRARD, en 1690; a résigné en 1701.

Pierre LECLERCQ, en 1701; a resigné en 1704.

Jacques-Henri DE LA PIERRE, en 1704; nommé « curé et doyen de la collégiale de Carignan » en 1728 (1). Il fit, en 1714, une donation pour les écoles.

Pierre PAQUI, ancien curé de Mogue, nommé en 1728; a résigné en 1741, mort le 29 Décembre 1746.

Louis-Claude CARDON, nommé en Janvier 1741; mort en 1784 (2).

Claude-Benoît DUPRÉ, en 1785; mort en 1791.

Jean COLLASSE, de 1791 à 1793 (const.) (3).

François LAFROGNE, né le 27 Décembre 1766 (4), nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); mort le 20 Décembre 1819.

Claude NOËL, en 1820; retiré en 1822.

Charles-Sébastien SIMON, ancien curé de Mont-devant-Dun, en 1822; nommé doyen de Gondrecourt en 1834.

Jean-Baptiste LESQUANNE, en 1834; transféré à Lion-dev.-Dun en 1850.

Jean-Marie-Léon JACQUEMAIN, en 1850; mort le 7 Février 1880. Il a publié une « Histoire de Notre-Dame d'Avioth et de son église monumentale ».

Isidore OURY, en 1880; retiré à Benoîte-Vaux en 1899, curé de Courouvre en 1900, mort le 25 Août 1902.

François-Nicolas MOUTEAUX, en 1899, transféré à Gironville en 1902.

(1) Le doyen de la collégiale de Carignan était en même temps curé de la paroisse. La cure était unie au décanat de la collégiale dès avant 1570.

(2) Cl. Cardon était frère de Nicolas de Cardona, ministre d'Espagne au Pérou. — Les Archives de la Meuse (C. 597, f° 15, case 4) mentionnent : « Nomination à la cure d'Avioth par Mre Louis-François de Bombelle, seigneur de Breux, collateur principal de la dite cure, au profit de Me Nicolas-Théodore Lejeune, prestre, chapellain en l'abbaye royale de Juvigny; acte passé par devant Me Magnier, notaire à Bar, le 3 Janvier 1747, qui a payé pour droits dix-neuf sols. » Par transaction du 17 Août 1747, N.-T. Lejeune renonça à ses prétentions sur la cure. (*Mém. Société des lettres, sciences et arts*, 2e série, X, p. 100.)

(3) En 1792, les Autrichiens tuèrent un prêtre à l'autel et blessèrent plusieurs personnes.

(4) Fr. Lafrogne habitait Han-les-Juvigny en 1797; c'est là qu'il prêta le serment du 18 Fructidor an V.

Albert-Jules SOYER, en 1902, jusqu'en 1907; chapelain de la Cathédrale et missionnaire apostolique.

Augustin-Dominique LAMBERT, en 1907.

III. BAZEILLES

(Basilea, Baseye, Baseilles, Basuel, Baiselle, Bazaille)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

182 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1570 : 200 communiants. — En 1640: quelques habitants (1). — En 1733 : 43 ménages et 139 communiants.— En 1791 : 43 citoyens actifs. — En 1804 : 232 habitants.

ECARTS.—Laval.—Le Mont.—Le Valandon.—La Praye.

EGLISE. — Construite en 1755. Tour élevée en 1827, sans style. — Maître-autel et boiseries, style Louis XV. — Ancienne chapelle seigneuriale, servant aujourd'hui de sacristie : on y voit plusieurs pierres tombales des seigneurs (2).

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1660. — Au greffe judiciaire de Montmédy depuis 1773.

COLLATEUR. — Les seigneurs de Laval.

REVENU DE LA CURE. — En 1570, le tiers des dîmes (3). Plus tard, portion congrue.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves,

(1) Les guerres, qui désolèrent le commencement du XVIIe siècle, firent tant de ravages à Bazeilles qu'après 1638 à peine y trouvait-on « *quelques personnes qui cultivaient avec leurs hoyaux* ». (Tillière, *Histoire d'Orval.*)

(2) Voir *Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie lorraine*, 1902, p. 213.

(3) Les autres décimateurs étaient le Chapitre de la Cathédrale de Verdun, et les abbés d'Orval et de Saint-Symphorien. — La cure possédait une ferme, vendue le 19 Avril 1791, pour 17,400 livres.

archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny, avec Velosnes pour annexe. — Pour le Temporel : Terre de France, bailliage et prévôté de Marville (1).

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, avec Velosnes pour annexe jusqu'en 1865 (2).

Bazeilles, d'origine très ancienne, est mentionné dans le cartulaire de la Cathédrale de Verdun dès 1163. Les seigneurs voisins avaient donné une partie des dîmes de Bazeilles à l'abbaye d'Orval en 1222 (3).

A l'ancien château-fort de Laval, il y avait une chapelle dédiée à la Sainte Vierge.

De nombreuses fondations, érigées dans l'église avant la Révolution, ont conservé une partie de leurs revenus (4).

L'église possède un ancien reliquaire de la Vraie Croix, et un Ostensoir avec inscription de 1663 (5). Elle conserve aussi des reliques du patron saint Martin et d'autres saints.

CURÉS DE BAZEILLES

ADAM, prêtre de Bazeilles en 1262. (Cartulaire d'Orval.)
GUILLAUME, curé de Bazeilles en 1360. (Cartulaire d'Orval.)
Jean SCOLA, en 1570.

(1) Bazeilles était : avant 1430, terre commune entre le Luxembourg et le Barrois ; avant 1603, terre commune entre le Luxembourg et la Lorraine ; avant 1678, terre espagnole.

Bazeilles a donné son nom à une maison de nom et d'armes, depuis longtemps éteinte, qui portait : *De gueules à trois grilles ou herses d'or, deux en chef et une en pointe.*

(2) A cette époque, Othe, qui est du diocèse de Nancy, fut annexé à Bazeilles pour le service religieux ; il en est détaché aujourd'hui.

(3) Cartulaire d'Orval, p. 180, 237, etc.

(4) Une partie des biens affectés aux fondations a été vendue le 16 Prairial an II. — Les charges des anciennes fondations conservées ont été revues et réduites par l'Evêché de Nancy le 12 Mai 1814, et par Mgr Rossat le 18 Janvier 1860. Ces fondations ont subi la loi de Séparation en 1906.

(5) Voici cette inscription : *Memoriale pacis. 1663. Mathias de Roucelle pastor paræcia Bazellanæ.*

Henri GREUEN ou GRUENEN, licencié en théologie, en 1604.
Mathias DE ROUELLE, en 1660; mort en 1694. Il était doyen rural.
François MANCHETTE, en 1694; a résigné en 1741.
Henri NOËL, en 1741; mort en 1743.
Etienne-Louis FRANÇOIS, en 1743, jusqu'au 4 Novembre 1792 (const.) (1).
Jean PIERRE, né le 20 Mai 1759, ancien chapelain de la Cathédrale de Verdun (2), nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; mort le 23 Mars 1823.
Charles MARS, ancien curé de Halles, nommé le 1er Septembre 1813; mort le 16 Mars 1824.
Maurice PHILIPPE, en 1825; mort le 11 Juin 1855.
Nicolas-Lambert FRIGNET, en 1855; transféré à Chauvency-le-Château en 1866.
Jules HENRION, en 1866; transféré à Mont-devant-Sassey en 1868.
Félix BELLANGER, en 1868; mort le 9 Juin 1903, chanoine honoraire (3).

IV. BREUX

(Breusium, Briacum, Brues, Breus)

Patron : Saint REMY, 1er Octobre

664 habitants

POPULATION ANCIENNE : En 1570 : 260 communiants. — En 1730 : 231 ménages. — En 1791 : 104 citoyens actifs. — En 1804 : 518 habitants.

ECART. — Fagny (hameau) (4).

EGLISE (5). — Construite en 1825. Bénite le 25 Novembre 1827. — Voûte en coupole au transept. — Imitation du style grec.

(1) L. François obtint, le 4 Novembre 1792, un passeport pour le Luxembourg.
(2) Voir ci-après, Petit-Verneuil, curés, note.
(3) La paroisse est ensuite desservie par le curé de Villé-Cloye.
(4) En Décembre 1222, Thierry, archevêque de Trèves, confirma à l'abbaye d'Orval diverses possessions, parmi lesquelles la dîme sur le ban de Fagny et de Breux. (Cartulaire d'Orval.)
(5) L'ancienne église se trouvait dans le cimetière, au-dessus du village.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1657. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1715.

Collateur. — L'abbé de Saint-Maximin de Trèves.

Revenu de la cure. — En 1570, les deux neuvièmes des dîmes (1). — Plus tard, portion congrue.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage et prévôté de Montmédy.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy.

Breux, environné de vestiges de l'époque gallo-romaine, paraît avoir eu son église dès le IXe siècle. Ce fut l'une des paroisses qui, pour avoir été préservées des Normands en 882, allaient en procession au tombeau de saint Dagobert, comme le rapporte Hillin, archevêque de Trèves, dans une charte de 1157 (2).

Près du village, au lieu-dit *Maladrée*, existait, au moyen-âge, une maladrerie ou léproserie.

Une chapelle de Saint-Roch, élevée à gauche du chœur de l'ancienne église après la peste de 1636, aux frais des habitants, avait son receveur particulier. Achevée en 1666, elle fut bénite le 19 Août par l'archevêque de Trèves. En 1824, on démolit l'ancienne église, qui datait du XVe siècle; le chœur conservé et réparé devint la chapelle actuelle de Saint-Roch, et reçut une nouvelle bénédiction le 20 Octobre de cette même année. Le culte du saint est resté en honneur dans la paroisse.

(1) Les autres décimateurs étaient l'abbé de Saint-Maximin et le seigneur du lieu. — Ventes des biens de la cure : 20 Août 1791, un corps de ferme, 6,625 livres; 23 Novembre 1791, prés à Thonne-la-Long, 2,800 livres; prés à Avioth, 1,050 livres. Les biens de la Fabrique furent vendus le 2 Pluviôse an II.

(2) Houzelle, *Breux, son histoire et sa Seigneurie*, p. 112. — Breux reçut sa charte d'affranchissement à la loi de Beaumont de Arnould III, comte de Looz et de Chiny, d'accord avec Herbrant de Briey, le 9 Décembre 1238.

Un pensionnat de jeunes filles, fondé le 4 Septembre 1845 par le curé Deny, dirigé par des religieuses de la Providence de Peltre, était chargé de douze messes par année pour les parents et bienfaiteurs du fondateur, et l'instruction devait être donnée gratuitement à six jeunes filles pauvres de la paroisse. Le pensionnat comptait environ 48 élèves. Cette institution, supprimée en 1905, est remplacée par une école libre laïque.

Jean Delhotel, curé d'Avioth, qui écrivit l'histoire de ce sanctuaire, est né à Breux vers 1600.

CURÉS DE BREUX

Guillaume, de Breux, prêtre, fit donation à l'abbaye d'Orval de sa terre d'Achar, en Décembre 1231. (Cartulaire d'Orval.)

Lambert, prêtre de Breux, témoin dans un acte du 13 Novembre 1264. (Ibid.) (1).

François Camus, en 1570, 1574.

François Gilles, en 1602, 1604.

Henry Malmaison, en 1657, 1679. Il avait dressé un cartulaire de l'église ; ce document fut brûlé dans un incendie, le 8 Août 1715.

Jean Rossignon, nommé en 1703 ; mort le 10 Janvier 1743, enterré dans l'église. Il refit le vieux cartulaire. De son temps, en 1722, l'église fut interdite pendant plusieurs mois.

Jean-François Guillaume, en 1743; mort le 16 Janvier 1760, inhumé dans le chœur de l'église (2).

Jean-Georges Gilbert, nommé en Mai 1760, prêta le 6 Février 1791 le serment constitutionnel qu'il rétracta aussitôt ; inscrit sur la liste des émigrés le 10 Juillet 1792. Il a dû revenir et exercer son ministère à Breux en 1803. Mort vers 1804.

Martin Willemin, né le 30 Mars 1753, curé const. de 1791 à 1793 (3) ;

(1) On trouve Nicol le Regner, chapelain de Breux en 1442. (Archives de la cure d'Avioth.)

(2) J.-F. Guillaume avait deux frères prêtres : Joseph Guillaume, curé de Jamoigne, qui desservit Breux jusqu'à la venue du nouveau curé; Jean Guillaume, prêtre fabricien à Avioth.

(3) Pendant la Terreur, un prêtre, qui signe « Verlet curé de Wée », se tenait caché dans la forêt de Merlanvaux, et administrait là les sacrements

il se retira pendant la Terreur à Montigny-devant-Sassey, où il prêta le serment du 18 Fructidor, devint curé de Brabant-sur-Meuse en 1803, mort le 23 Août 1821.

Joseph-Sébastien LECLERC, né le 30 Décembre 1748, ancien curé d'Etraye, nommé le 22 Mars 1805; assassiné le 16 Avril 1809 (1).

François RAMOYE, en 1890; mort le 3 Octobre 1812.

Jean-Baptiste CLAUDE, en 1813; transféré à Chauvency-Saint-Hubert en 1815.

Claude-Léon VIARD, en 1816; mort le 5 Mars 1824.

Louis-Napoléon DENY, en 1828; aumônier de la campagne de Crimée en 1855; mort le 12 Juin 1867 (2).

Joseph-Eugène PHLIPART, en 1867; transféré à Mouzay en 1879.

Jean-Pierre RAULIN, en 1879; retiré en 1900 à Verneuil-le-Petit, où il mourut le 19 Octobre même année.

François-Léon MOREAUX, curé depuis 1900 (3).

V. BROUENNES

(Bruenna, Brovanne, Brouayne, Brovaine)

Patron : Saint HILAIRE, 14 Janvier

376 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1570 : 200 communiants. — En 1788 : 100 ménages.— En 1791 : 63 citoyens actifs. — En 1804 : 479 habitants.

aux fidèles qui venaient le trouver; on voit qu'on lui apporta un enfant à baptiser le 4 Septembre 1796 à 11 heures du soir. (Archives de la paroisse.)

Le 3 Messidor an III, F. Pierrot, curé de Thonnelle, se présenta à la Mairie de Breux, déclarant vouloir exercer le culte catholique en se soumettant aux lois de la République.

(1) J.-S. Leclerc venait de recueillir une succession et avait une certaine somme à placer. Jean Mangin, âgé de 24 ans, tisserand à Breux, connaissait ces détails. Voulant dérober cet argent, il s'introduisit au presbytère vers 9 heures du soir, assomma le curé et lui porta un coup de couteau à la gorge. L'assassin, condamné à mort à Saint-Mihiel, fut conduit au supplice revêtu d'une chemise rouge et exécuté en cette ville le 12 Septembre 1809.

(2) L.-N. Deny, né à Rouvres le 24 Novembre 1800, était fils d'un officier tué à Austerlitz; il fut pourvu d'un majorat, qui l'aida à faire beaucoup de bien. Aumônier en Crimée, il tomba malade et revint dans sa paroisse. En 1845 il établit un pensionnat de jeunes filles. Il publia plusieurs opuscules : « *Mon petit livre ou un peu de tout; — Manuel d'herborisation, etc.* »

(3) F.-L. Moreaux a été forcé de quitter le presbytère en 1907.

Ecarts. (1). — Donquenay.—Ginvry.—Chimé ou Sumay.

Eglise. — Construite primitivement vers le XIIe siècle; plusieurs fois modifiée, en 1441, vers 1590, en 1655; voûtée en 1632; restaurée en 1714. Mélange des styles roman-ogival et de la Renaissance. — De chaque côté du sanctuaire, petites chapelles voûtées, de 1584, style ogival-flamboyant. — Retables en bois sculptés, provenant de l'église des Minimes de Dun (2).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1624. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

Collateur. — L'abbé de Saint-Hubert.

Revenu de la cure. —En 1570, et jusqu'à la Révolution, le tiers des dîmes (3).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny, avec Sumay pour annexe (4). — Pour le Temporel : Clermontois. bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy.

(1) Le château de Bronelle, situé à 2 kil. de Brouennes, a fait partie de cette paroisse jusqu'en 1728; il dépend actuellement de Stenay.

(2) Le maître-autel avait été consacré, en 1748, par Nicolas de Hontheim, suffragant de Trèves. — La clef-de-voûte porte la date de 1632. Sur un contrefort extérieur on lit le millésime 1584. — Voir *Bulletin de la Société d'Archéologie lorraine*, Avril 1902, p. 92. Voir aussi *Brouenne, Bronel et Ginvry*, par F. Houzelle, p. 71 et 72.

(3) Le curé était tenu au tiers des réparations de l'église, c'est-à-dire à celles du chœur. — Dans la taxe patriotique de 1790, il est imposé pour le quart de son revenu à 317 livres 5s.

Les autres décimateurs étaient l'abbé de Saint-Hubert et les seigneurs. — La cure possédait une ferme, vendue le 19 Avril 1791, pour 8,500 livres. — En 1790, la Fabrique possédait 45 jours, trois quarts et 5 verges de terres, louées 180 livres; 4 fauchées un quart et quinze verges de prés, louées 100 livres. — On vendit les terres et prés de la Fabrique, le 16 Prairial an II.

(4) Le curé était aidé par des vicaires. On trouve comme vicaires de Brouennes : Jean-Mathieu Godefroy, 1620; — Guillaume Lallemand, 1674, — Pierre-Joseph Mission, 1702; — Brice Horbant, 1707-12; — Nicolas Chenot, 1715-17; — N. Lamain, 1721; — Jean Habran, 1739-50; — Gérard Génotel, 1759-76; — Nicolas Henry, 1776-78; — Florent-Albert de Pouilly, 1678-79; — Henri-Nicolas Toussaint, 1779-80; — Théodore, 1784-87.

Brouennes *(Bruenna)* et Sumay (*Summeiacum*) sont mentionnés, en 1157, parmi les paroisses qui allaient chaque année offrir un cierge à Saint-Dagobert de Stenay (1).

Il y avait dans l'église une chapelle fondée sous le vocable de Saint-Michel, à la collation des seigneurs, chargée de deux messes par semaine avec un revenu de 400 livres (2).

Une confrérie du Rosaire existait dès 1673 (3).

Sumay (ancien village ruiné), qui, dès le Xe siècle, avait un oratoire dédié à saint Pierre, fut donné à l'abbaye de Saint-Hubert et annexé au prieuré de Chauvency. C'était, en 1330 ou 1353, une paroisse qui devint ensuite simple ermitage. — Chapelle actuelle moderne, but de pèlerinage.

A Donquenay, ancien ermitage et chapelle de Saint-Nicolas.

A Ginvry, villa mentionnée en 955, une chapelle de Saint-Lambert, voûtée, bâtie au XVIe siècle dans les dépendances du château, est convertie en remise.

Marie-Thérèse Adnesse, née à Brouennes, devint la 22e supérieure générale de la Congrégation de Saint-Charles de Nancy (1886), morte en 1893 (4).

L'église possède et vénère une parcelle authentique de la Vraie Croix et de la Sainte Couronne d'épines, des reliques de saint Christophe et d'autres saints.

CURÉS DE BROUENNES

Jacques de Nourroy, prêtre, curé de Brouennes en 1501 (5).

(1) Charte d'Hillin, archevêque de Trèves. — Brouennes, donné au Xe siècle à l'abbaye de Saint-Hubert, faisait partie du domaine de Chauvency.

(2) Cette chapelle possédait un corps de ferme, qui rapportait 400 livres en 1790; elle fut vendue le 4 Pluviôse an II.

(3) En 1725 sont inscrits dans cette confrérie : Jean-Nicolas de Chamisso, seigneur de Bronel; Jacques-Philippe de Chamisso, son frère; Anne de Beauclain, femme de Jean-Nicolas de Chamisso, et damoiselles Anne-Catherine et Anne-Françoise de Chamisso, leurs filles.

(4) *Hist. de la Congrégation des sœurs de St-Charles*, III, p. 482 et 555.

(5) Dumont, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, I, 483.

Jean SAUVAGE, en 1570.
François LAMBERT, de 1624 à 1641.
Nicolas JACQUEMIN, en 1641, jusqu'en 1654.
Jean-François DENIS, en 1654, jusqu'en 1668.
Jean FÉRY, en 1668 ; mort en Mars 1673.
Jean-Christophe ROUYER, en 1673, jusqu'en 1721 (1).
Nicolas DE MARGNY, en 1721 ; mort le 28 Mai 1739, âgé de 68 ans (2).
Simon JACQUEMIN, en 1739 ; mort le 29 Avril 1749, à l'âge de 70 ans, inhumé dans la nef de l'église.
Remacle LOTTAY, en 1750 ; prêta le serment avec modification le 2 Février 1791 et fut considéré comme réfractaire (3).
Thierry ASSELINE, né le 8 Septembre 1758, curé en 1791 jusqu'en 1793 (const.) ; retiré ensuite à Mouzay, où il résidait en 1797, curé de Parois en 1803, vicaire de Saint-Victor de Verdun en 1806, curé de Mouzay en 1812, mort curé de Chattancourt en 1833.
Philippe-Louis TOUSSAINT, né le 18 Juillet 1759, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; transféré à Sassey en 1812.
Jean GILLARDIN, en 1812 ; mort le 1er Janvier 1836.
Jean DOLLIER, en 1836 ; retiré à Benoîte-Vaux en 1877, mort le 14 Janvier 1883.
Jean-Baptiste-Auguste CACHEUR, prêtre auxiliaire de 1871 à 1877, curé en 1877 ; transféré à Sommeilles en 1880.
Nicolas TRAUSCH, en 1880 ; retiré en 1887.
Anatole SEMAIRE, en 1887 ; mort le 28 Juin 1891.
Charles-Marie PARISOT, en 1893 ; transféré à Septsarges en 1895.
Jean-Marie-Antoine PRUNET, en 1899 ; a quitté le diocèse en 1903.
Jean-Baptiste LEHUREAUX, en 1903 ; mort le 5 Mars 1907.

(1) Par un testament olographe du 24 Septembre 1720, J.-Ch. Rouyer légua aux pauvres de la paroisse et pour l'enseignement de vingt enfants pauvres un corps de ferme, dont le revenu actuel, d'environ mille francs, est au profit du bureau de bienfaisance.

(2) L'épitaphe de N. de Margny se trouve fixée dans le mur intérieur du portail de l'église. (Voir *Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie lorraine*, 1902, p. 94.) — N. de Margny avait eu un procès à soutenir avec le curé de Stenay au sujet des dîmes de Bronelle.

(3) R. Lottay avait eu un procès à soutenir, en 1755, contre « Henry Magny, chantre et maître des écoles de Brouaine ».

VI. CHAUVENCY-LE-CHATEAU

Cavinsiacum, Calviacum, Chavencey-le-Chastel, Chauvency-les-Montagnes)

Patron : Saint AMAND, 6 Février

484 habitants

Population ancienne. — En 1570 : 150 communiants. — En 1726 : 94 feux. — En 1791 : 95 citoyens actifs. — En 1804 : 464 habitants.

Ecart. — Le Veru (ferme).

Eglise. — Reconstruite et agrandie en 1858; style moderne.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1666. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1666.

Collateur. — Le Chapitre de Montfaucon.

Revenu de la cure. — En 1570, environ la moitié des dîmes (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage de Montmédy, chef-lieu de prévôté.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy.

Chauvency-le-Château, mentionné dans une charte de l'empereur Arnoux en 888, était célèbre par son ancienne chatellenie (2).

(1) Les autres décimateurs étaient le Chapitre de Montfaucon, l'abbaye de Saint-Paul de Verdun et l'abbaye de Juvigny. — Vente des biens de la cure : 21 Mars 1791, terres et prés, 5,625 livres; 19 Août 1791, un corps de ferme, 11,700 livres.

(2) A Chauvency, eut lieu, en 1285, un célèbre tournoi, où prirent part les nombreux chevaliers de l'Ardenne, de la Champagne, du Barrois, du Verdu-

D'après la charte de l'archevêque Hillin, en 1157, cette paroisse devait, chaque année, prendre part à la procession de Saint-Dagobert de Stenay.

Chapelle moderne de Sainte-Catherine, située près du pont.

Frère Armand Robin, religieux d'Orval, ciseleur et doreur en métaux, auteur de vrais chefs-d'œuvre, est né à Chauvency-le-Château le 11 Mars 1735; mort à Luxembourg le 11 Octobre 1794.

L'église possède des reliques des martyrs de Trèves, approuvées en 1765 par Mgr de Hontheim, suffragant de Trèves, et reconnues par le vicaire général de Verdun le 14 Septembre 1852 (1).

CURÉS DE CHAUVENCY-LE-CHATEAU

Thomas Jehey, en 1570.

Jean Rouyer, en 1608; permuta avec le suivant en 1638.

..... de Wat, en 1638, jusqu'en 1646 (2).

Nicolas Rennesson, en 1657, 1658. Il se signala par son héroïsme, en 1657, durant le siège de Montmédy (3).

Dieudonné Rennesson, en 1668, jusqu'en 1678. Il était aussi chapelain de Sainte-Madeleine dans l'église d'Avioth.

Georges Chardron, en 1678, jusqu'en 1696.

Jean Blancheteste, en 1696, jusqu'au 15 Juin 1700.

François Jacquesson, 1700, jusqu'en 1708.

nois et de la Lorraine. — En 1490, Philippe de Vigneulles et son père furent enfermés dans le château de Chauvency. (Cf. *Chroniques de la ville de Metz.*)

(1) L'église possède aussi deux monstrances en bois renfermant des reliques de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal ; ces reliques ne paraissent pas avoir été authentiquées.

(2) Le curé de Wat était le frère du gouverneur du château, prévôt royal de Chauvency.

(3) N. Rennesson se renferma dans la forteresse avec l'abbé d'Orval, Albert de Meuldres ; il assista cet abbé pour administrer, sur la brèche, aux blessés et aux mourants, les secours de la religion. Il reçut le dernier soupir du vaillant gouverneur, Jean d'Allamont-Malandry.

Nicolas PICQUART, en 1708, jusqu'à la fin de 1709.

Gilles GRANDJEAN, de Janvier 1710, jusqu'au 1er Juin 1723.

Nicolas BOUTROUX, né à Montfaucon, curé en Juin 1723, jusqu'au 25 Septembre 1742; ensuite chanoine de Montfaucon, mort en Juillet 1771.

Michel LOMBART, né à Montfaucon, curé en 1742, jusqu'au 14 Mars 1746.

Jean MEURICE, en 1756; en contestation avec le suivant, il dut lui céder la cure par suite d'un arrêt du Parlement de Metz, du 30 Juin 1757.

Rigobert-François DU CANDAL, en 1757; a résigné en 1773 (1).

Jean CHARLIER, en 1773; a résigné en 1789, « trois mois avant sa mort. »

Jean-Baptiste LORIN, né le 21 Décembre 1759, curé en 1789, refusa le serment const. en 1791, inscrit sur la liste des émigrés le 5 Février 1793.

François GAUDÉ, né le 24 Mars 1757, curé const. de 1791 à 1793; résidait à Stenay en 1797, curé de Mouzay en 1803.

Jean-Baptiste LORIN, nommé pour la deuxième fois le 1er Pluviôse an XI (4 Janvier 1803); s'est retiré le 1er Juillet 1817, au diocèse de Metz.

Jean-Baptiste-Mathieu LEMAÎTRE, ancien curé de Jonville, nommé le 1er Septembre 1818; mort le 6 Juillet 1830.

Jacques DOLLIER, en 1838; mort le 31 Janvier 1866.

Nicolas-Lambert FRIGNET, en 1866; transféré à Marville en 1875.

Louis GEORGES, en 1875; retiré en 1888, mort à Stenay le 9 Juillet 1892.

Claude-Nicolas COUTURIER, protonotaire apostolique, chevalier du Saint-Sépulcre et de divers ordres, etc., nommé le 25 Mai 1888; transféré à Mognéville en 1891, mort chanoine de la Cathédrale de Verdun le 23 Janvier 1901 (2).

Charles-Jean ROBINOT, en 1891; retiré en 1893, mort le 20 Novembre 1898.

Victor ROBERT, en 1893; mort le 14 Avril 1906.

Jules CORDIER, en 1906.

(1) « R.-F. du Candal, né à Reims, chanoine de l'abbaye de Saint-Pierre d'Avenay, a pris possession de la cure le 2 Avril 1756. Elle lui a été contestée par Jean Meurice, prêtre du diocèse de Trèves, sous le prétexte que ladite cure avait vaqué dans un mois papal; ledit sieur Meurice en a été débouté à Chauvency et ensuite au Parlement de Metz en appel le 30 Juin 1757. — M. du Candal a permuté avec M. Charlier. » (Archives de la Mairie.)

(2) Voir Pouillé, II, p. 636; *Semaine religieuse* de Verdun, 1901, p. 210.

VII. CHAUVENCY-SAINT-HUBERT

Cavisiacum, Calviacum, Calviniacum, Chavencey, Chavecy-Saint-Hubert)

Patron : Saint HUBERT, 3 Novembre

372 habitants

Population ancienne. — En 1570 : 250 communiants. — En 1750 : 100 ménages et 310 communiants. — En 1791 : 82 citoyens actifs. — En 1804 : 436 habitants.

Ecarts. — Bouillon (1). — Saint-Lambert. — Au-dessus-de-la-Vanne. — La Saucelle.

Eglise. — Reconstruite en grande partie en 1736, sans style; bénite le 28 Octobre 1736. — Tour du XVIe siècle (2). — Retable de la Renaissance, de 1786 (3). — Stalles du chœur, datées de 1628, et provenant de l'ancien prieuré.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1645. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1687.

Collateur — L'abbé de Saint-Hubert.

Revenu de la cure. — En 1570, le tiers des dîmes. — Vers 1750, portion congrue (4).

(1) Bouillon est une forge construite en 1770 par Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert.

(2) Cette tour est percée de meurtrières et garnie de machicoulis.

(3) Au dernier tableau du retable, on voit les armes sculptées de la dernière abbesse de Juvigny.

(4) Les deux tiers des dîmes appartenaient à l'abbé de Saint Hubert. — La cure possédait une ferme et des prés qui furent vendus le 20 Mai 1791 ; on vendit d'autres biens de la cure et de la Fabrique le 2 Pluviôse an II.

« Avant la Révolution, les curés de Chauvency-Saint-Hubert tenaient en » fief une portion de prés, rentes et grains, chapons, droit de pêche, droit » d'onzaines, etc., vendus ou abolis ; plus un arpent et demi de bois qui » n'est pas vendu. M. Rochelinval, en 1776, a fait foi et hommage au Roi » tant pour mutation que pour joyeux avènement pour raison de cette part » et portion dans la seigneurie de Villez-Cloie, accordée à lui et à ses suc- » cesseurs, est-il dit dans la déclaration, pour rétribution d'un anniversaire » qui se chante tous les ans dans la paroisse. Cet arpent et demi de bois » s'exploite tous les vingt ans, et il l'a été en 1788, et, d'après un décret de

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage de Montmédy, prévôté de Chauvency-le-Château.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy.

L'ancien prieuré de Saint-Hubert, à Chauvency, remontait au Xe siècle. Son domaine fut donné pour moitié à l'abbaye de Saint-Hubert, en 955, par le comte Etienne, qui se fit « moine et mourut en ce lieu ». Vers 1025, le comte Frédéric II de Bar voulut reprendre ce domaine ; « à cette « occasion, l'abbé de Saint-Hubert fit porter à Chauvency « le corps du saint, selon un usage fort répandu en Lotha- « ringie. » Vers 1045, l'abbé Adélard acquit du chevalier Robert un quart du fisc de Chauvency. Par lettres du 30 Septembre 1330, l'évêque de Liège confirma à l'abbaye la possession de la maison et de tous les biens de Chauvency avec leurs dépendances, etc. (1). Enfin vers 1366, l'abbé Henry de Lamontzée acquit des comtes de Chiny et de Bar les droits indivis qu'ils s'étaient réservés sur le domaine du prieuré. Les « Chartes de l'abbaye » renferment de nombreux actes relatifs à ce prieuré, qui dura jusqu'à la Révolution (2).

» l'ancien gouvernement, la Fabrique a joui du revenu au *prorata* du temps. » (Observations du curé Wilkin.) — Avant et même après la Révolution, deux jours et demi de terre, dit *champ des hosties*, étaient laissés au curé pour fournir le pain et le vin. — En 1807 et en 1808, le curé Wilkin réclama vainement son droit sur la coupe de bois et sur les anciennes fondations.

(1) Voir G. Kurth, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, tome I, p. L, LII, 9, 13, 515. Le domaine de Chauvency comprenait alors Brouennes, Margut, Sumay et Thonne-les-Prés.

(2) « Les bâtiments qui appartenaient au prieuré sont encore existants. Le presbytère actuel était l'habitation du cellérier ; la grosse maison de ferme voisine était la maison du prévôt. Une autre ferme, sorte de château, était occupée par le prieur. Toutes ces constructions autour de l'église actuelle sont intégralement conservées. » L'ancienne église du prieuré se trouvait entre le cimetière et le presbytère. C'est là que le corps de saint Hubert aurait été déposé. (Archives paroissiales.)

D'après la charte de l'archevêque Hillin, en 1157, Chauvency-Saint-Hubert devait chaque année prendre part à la procession de Saint-Dagobert à Stenay.

A deux kilomètres du village se trouvait, en 1570, l'ermitage de Saint-Lambert dont la chapelle était gardée par un ermite (1). On y célébrait la messe quatre fois par année. Quelques vestiges d'anciens murs indiquent l'emplacement de cet ermitage; autrefois pèlerinage très fréquenté. Près de là, fontaine de Saint-Lambert (2).

Au bas du village, chapelle moderne, où l'on vénère une statue de Sainte-Barbe.

L'église possède et vénère une parcelle de l'étole de saint Hubert, placée dans le socle d'une statue du saint, reconnue authentique par Mgr l'évèque de Namur le 29 Août 1878.

CURÉS DE CHAUVENCY-SAINT-HUBERT

Didier Gobert, en 1570.

Jean Thirion, vers 1620. Il était en même temps chapelain de la chapelle Sainte-Anne de Stenay et neveu de l'un des fondateurs.

Lambert de Vermultz, en 1641.

François Mathias, en 1652.

Jean-Thomas Regnault, en 1682, 1687 (3).

Bertrand Charlet, né à Mouzon en 1664, bachelier en théologie, curé en

(1) Ermites connus : Frère Antoine, mort le 2 Mai 1714; Nicolas Hans, ou frère Anastase, mort le 9 Avril 1746.

(2) « Il existait avant la Révolution, une chapelle dite de Saint-Lambert, gardée par un hermite, dépendant de cette paroisse, où l'on chantait la messe plusieurs fois l'année, qui a été vendue et démolie. Un terrain d'environ cinquante verges ne l'a pas été. La commune en fait son profit depuis le commencement de la Révolution. Ce terrain devrait appartenir à la Fabrique. La fontaine, dit la légende, avait la vertu de guérir les maladies ulcéreuses; le bassin pour les immersions existe encore non loin des trois sources légendaires. » (Observations du curé Wilkin.)

(3) On trouve comme vicaires : Jean Leclarcqs, en 1684; Jean-Baptiste Bonnier, en 1686-87.

1690; a résigné en 1713, ensuite prévôt de la Madeleine et archidiacre de la Woëvre à Verdun, mort en 1748 (1).

Jean LAMBOTIN, en 1713; mort le 28 Mars 1746.

Jean DEMAUGRE, né à Sedan le 28 Février 1714, curé en 1746; a résigné en 1764, et devint successivement curé de Givet, de Gentilly près Paris, puis prieur à Saint-Cosme de Chablis, mort en 1802; auteur de plusieurs ouvrages estimés (2).

Henry-Gérard-Joseph ROCHELINVAL, en 1764; mort le 17 Juillet 1786 (3).

Jacques-Mathias WILKIN, né le 5 Octobre 1747, curé de Thonne-la-Long, nommé en 1787, refusa le serment en 1791 et pour cela fut expulsé.

Jean MARS, né le 5 Mars 1761, curé constitutionnel en 1791, jusqu'en 1793; résidait encore en 1797, curé de Thonne-le-Thil en 1803, mort curé de Juvigny en 1821.

Jacques-Mathias WILKIN, nommé de nouveau le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); s'est retiré en 1815.

Jean-Baptiste CLAUDE, en 1815; transféré à Laheymeix en 1824.

Jean-Pierre CHADET, en 1824; transféré à Saint-Aubin en 1829.

Jacques DOLLIER, en 1829; transféré à Milly en 1836, mort curé de Chauvency-le-Château en 1866.

Jean-Baptiste LEMARCHAL, en 1837; transféré à Monthairons en 1839, mort curé de Thonne-le-Thil en 1901.

Jean-Charles-Marie-Nicolas MERCIER, en 1839; transféré à Deuxnouds-devant-Beauzée en 1849.

Jean-François BRICLOT, en 1849; retiré à Damloup en 1881, mort le 10 Mai 1884.

Victor ROBERT, en 1882; transféré à Chauvency-le-Château en 1893.

Joseph-Lucien BONNEAU, en 1894; retiré en 1907 (4).

(1) Voir Pouillé, I. p. 77. — B. Charlet fut nommé par le Roi à l'abbaye de Saint-Airy; mais comme les bulles d'institution portaient « *cum voto profitendi* », il renonça, ne voulant pas prendre l'habit religieux.

(2) Cf. Feller, *Dictionnaire historique*, édition de 1848. — J. Demaugre avait pour vicaire Jean Paquis en 1757.

(3) Le P. Bonaventure Urbain, récollet, administra ensuite la cure en 1786.

(4) La paroisse est ensuite desservie par le curé de Chauvency-le-Château.

VIII. FLASSIGNY

Flassiniacum, Flacigney, Flachenoy, Les deux Flassigny)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

148 habitants

Population ancienne : En 1570 : 60 communiants. — En 1726 : 22 ménages et 62 communiants. — En 1791 : 28 citoyens actifs. — En 1804 : 137 habitants.

Eglise. — Reconstruite en 1759, sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1694. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1704.

Collateur. — L'abbé de Châtillon conjointement avec les seigneurs du lieu.

Revenu de la cure. — En 1570, le tiers des dîmes (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny. — Pour le Temporel : Flassigny-la-Grande : Luxembourg, bailliage de Virton, prévôté de Montmédy depuis 1769; — Flassigny-la-Petite : Barrois non mouvant, bailliage de Marville, justice seigneuriale.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy. Annexe de Marville depuis 1802, érigée en succursale par décret impérial du 30 Décembre 1863.

Flassigny-la-Petite avait, en 1570, une chapelle dédiée à saint Remy, qui dépendait de la cure de Villé-Cloye. On y célébrait la messe douze fois par an, et le chapelain recevait un demi-muid de grains.

(1) Les collateurs de la cure percevaient le reste des dîmes. — La cure possédait à Flassigny une ferme et un enclos vendus le 20 Avril 1791, pour 7,925 livres. On vendit une pièce de pré de la Fabrique le 16 Prairial an II, pour 4,000 livres.

A Flassigny-la-Petite, ancienne chapelle de Saint-Léger, où sont inhumés les membres de la famille de Reumont (1). Cette chapelle, reconstruite au XVIIIe siècle (sans style), est une propriété particulière.

L'église paroissiale possède des parcelles de reliques du patron saint Martin, de saint Saintin et de saint Maur, reliques approuvées par Mgr Pagis, évêque de Verdun, le 7 Novembre 1891.

CURÉS DE FLASSIGNY (2)

Henry THIERRY ou THIRION, en 1570, 1583.

Nicolas ISAAC, en 1694; a résigné en 1742.

François GÉNIN, en 1743; mort le 10 Mars 1784.

Pierre DIDIER, en 1784, jusqu'en 1792 (const.).

Charles MARS, né le 9 Octobre 1764, curé const. en 1792, jusqu'en 1793; résidait, en 1797, à Baâlon, où il prêta le serment du 18 Fructidor an V, curé de Baâlon en 1803 (3).

Justin LEBRUN, en 1864; transféré à Brabant-en-Argonne en 1867, mort curé de Longchamp le 17 Mai 1907.

Jean-Adolphe CUNY, en 1867; transféré à Muzeray en 1875.

Pierre MORIN, en 1875; retiré à Cunel en 1880, mort curé d'Issoncourt en 1889.

Marie-Camille INTENS, en 1885; retiré à Etain en 1888.

Michel MÉDERNACH, en 1888, expulsé du presbytère en 1907 (4).

(1) Un des membres de cette famille, Jean II de Reumont, se distingua comme gouverneur de Munster, et, par ses habiles négociations, amena la paix de Westphalie (23 Octobre 1648).

(2) Les archives paroissiales possèdent quelques documents curieux : visites canoniques, admonestations à un curé, etc.

(3) De 1803 à 1864, la paroisse est desservie par les vicaires de Marville.

(4) Cf. *Semaine catholique* de Verdun, 1907, p. 442.

IX. HAN-LES-JUVIGNY

(Hanum-ad-Juvianicum

Patron : Saint JEAN-L'ÉVANGÉLISTE, 27 Décembre

175 habitants

Population ancienne. — Avant 1790 : environ 30 feux. — En 1804 : 210 habitants.

Eglise. — Construite au XVIIIe siècle; sans style (1).

Registres paroissiaux. — A la Mairie et au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1780.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny, annexe de Juvigny (2). — Pour le Temporel : Barrois lorrain, terre des Trois-Evêchés, bailliage de Saint-Mihiel, prévôté et justice de l'abbesse de Juvigny.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy. Succursale établie en 1802, supprimée et annexée à Juvigny en 1808, érigée de nouveau par décret du 14 Janvier 1857.

Une chapelle sous l'invocation de Notre-Dame et de Saint-Jean-l'Evangéliste avait été fondée, avant 1620, dans l'église de Han-les-Juvigny, avec un capital de 200 fr. (3).

(1) Avant 1780, il n'y avait qu'une pauvre chapelle où l'on ne disait pas même la messe et qui ne servait qu'aux baptêmes et aux enterrements ; en 1780, la chapelle fut desservie par des vicaires jusqu'à la Révolution, mais sans déroger aux droits anciens de l'église-mère. — Dans l'église de Han se trouve une petite cloche, donnée par Mme Alexis de Vassinhac à la chapelle de Saint-Montan.

(2) On vendit, le 3 Pluviôse an II, 120 verges de prés de la Fabrique de Han, pour 2,850 livres.

(3) Après la mort de Cuny Désiré, curé de Louppy, probablement fondateur de cette chapelle, son successeur, Jean Perrin, remit en 1620 un contrat de 200 francs, dont les intérêts devaient être payés au chapelain. (Arch. Meuse, Abbaye Juvigny, Carton 7.)

CURÉS DE HAN-LES-JUVIGNY

Jean ANDRIN, né le 4 Août 1746, ancien vicaire constitutionnel d'Inor, nommé le 1er Vendémiaire an XIII (23 Septembre 1804); transféré à Saint-Pierrevillers en 1808 (1).

Joseph-Charles-Edouard CUNCHE, en 1853; transféré à Verneuil-le-Grand en 1856.

Antoine-Augustin LEMAIRE, en 1856; mort le 10 Février 1871 (2).

Florentin GAUCHER, en 1871; transféré à Amel en 1877.

Justin-Maurice DELANDRE, en 1877; transféré à Haumont-l-Lach. en 1884.

Pierre-Benjamin WARIN, en 1884; transféré à Wavrille en 1886.

Jules-Jean-Baptiste MICHEL, en 1886; mort le 5 Mars 1890.

Jean-Baptiste LEHUREAUX, en 1895; transféré à Brouennes en 1903.

X. IRÉ-LE-SEC

(Ureia, Ireumsiccum, Yray-la-Sèche, Iry-le-Sec)

Patron : Saint HUBERT, 3 Novembre

349 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1773; 33 ménages. — En 1788 : 60 à 70 feux. — En 1791 : 77 citoyens actifs. — En 1804 : 373 habitants.

ECARTS. — Saint-Montan. — Moulin au-Bois.

EGLISE. — Construite en 1849; style moderne. — On remarque un ancien bas-relief, encastré dans l'escalier du portail et représentant la légende de saint Hubert.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1672. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny, annexe

(1) La paroisse fut ensuite desservie par le curé de Juvigny.

(2) Après la mort de A.-A. Lemaire, la paroisse a été desservie, pendant quelques mois, par M. Henri Maquet, aujourd'hui évêque d'Amathonte.

de Remoiville desservie par un vicaire (1). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy. — Succursale érigée en 1802.

Iré-le-Sec, avant 1090, avait deux églises, celle de Saint-Hubert et celle de Saint-Montan.

Vers 427, saint Montan, pieux cénobite, avait établi un modeste oratoire à l'endroit, qui a conservé son nom (2), sur le finage actuel d'Iré-le-Sec. En ce lieu existait, dès le VIIIe siècle, une petite collégiale avec une église dédiée à saint Montan. Les religieuses de Juvigny y instituèrent des chanoines réguliers, chargés de desservir leur monastère; elles devaient pourvoir à leur nourriture et à leur entretien. Le pape Urbain II rappelle et confirme cette fondation, dans sa bulle de 1096 (3). Plus tard, à la suite des guerres, la collégiale devint un simple ermitage, dépendant de l'abbaye de Juvigny; l'aumônier du couvent y jouissait des droits curiaux, et l'abbesse nommait les ermites. La chapelle de Saint-Montan fut reconstruite en 1609; le 23 Mai de cette année, Georges Helffenstein, évêque d'Azoth et suffragant de Trèves, consacra l'autel

(1) Le vicaire devait célébrer les saints offices chaque dimanche, aux fêtes de la Sainte Vierge et des Apôtres; en 1570, il recevait huit boisseaux de grains, et trois francs de menues dimes.

(2) Saint Montan, inquiété dans sa retraite par les courses des Barbares, alla chercher une solitude plus profonde à La Fère, au diocèse de Laon. C'est là qu'il reçut de Dieu la mission d'aller annoncer la naissance de saint Remy. Il mourut le 17 Mai vers 435. La cathédrale de Laon et l'abbaye de Juvigny possédaient ses reliques. (Dom Lelong, *Hist. du diocèse de Laon*, p. 37.)

(3) *Nullum præterea clericum in monasterio vestro ministrare permittimus, nisi de regularium canonicorum numero quos apud Beati Montani ecclesiam religionis vestræ sollicitudo constituit, quibus, delegatum ex vestrarum facultatum portionibus victum, ne qua in posterum persona subtrahere audeat interdicimus.* (Bulle d'Urbain II.)

en l'honneur de saint Montan et de saint Michel (1). — L'abbaye de Juvigny célébrait la solennité de saint Montan le 18 Novembre, en raison des reliques qu'elle possédait. En 1790, il y avait encore deux ermites et une chapelle.

La cense et l'ermitage de Saint-Montan, vendus à l'époque de la Révolution (2), ont été transformés en une ferme champètre. Une statue du saint rappelle le souvenir de l'ancienne chapelle.

L'église paroissiale possède une petite relique de son patron, saint Hubert, avec lettres authentiques de l'Evêché de Verdun, du 1er Février 1888.

CURÉS D'IRÉ-LE-SEC (3)

depuis 1803

Joseph Guinin, né le 29 Décembre 1744, assermenté, résidant à Iré-le-Sec en 1796, nommé curé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); mort le 6 Novembre 1819 (4).

Henry-Charles Chaffoy, quelques mois en 1829.

Simon Vincent, en 1829; transféré à Parfondrupt en 1832.

Nicolas-Claude Henrion, en 1832; transféré à Dombras en 1847.

Ignace Martinez, en 1847; mort le 18 Août 1897.

(1) En 1687, « le fief de Saint-Montan, appartenant aux religieuses de Juvigny, consistait en terres et prés, maison, jardin potager, vergers, hermitage, entouré à l'occident du ban d'Iré-le-Sec, au midi des terres de Vaiendon, et d'une terre appartenant aux religieux de Châtillon. » (Arch. Meuse, Abbaye de Juvigny, Carton 6.)

(2) Le 17 Prairial an II, Constant, de Montmédy, acquit, à la vente des biens nationaux, le bâtiment et les terres de Saint-Montan pour 2,100 livres.

(3) De 1674 à 1792, trente vicaires ont desservi successivement la paroisse. Le dernier, Pierre Laurent, après avoir été vicaire d'Iré-le-Sec pendant 21 ans, exerça les mêmes fonctions à Stenay. Il prêta les serments, puis les rétracta. Le 30 Germinal an II (19 Avril 1794), il comparut à Stenay devant l'administrateur-commissaire du district de Montmédy, et fut invité à se conformer à l'arrêté de Mallarmé du 26 Germinal précédent. Arrêté à Stenay le 9 Prairial an II (28 Mai 1794), par ordre du District de Montmédy, emprisonné à Bar, condamné à la déportation, il partit pour Rochefort avec le dixième convoi de prêtres meusiens le 29 Prairial (17 Juin 1794). Embarqué sur les *Deux-Associés*, il rétracta de nouveau ses serments, et mourut saintement le 27 Thermidor an II (14 Août 1794).

(4) La paroisse fut ensuite desservie par le curé de Villé-Cloye.

Eraste PROTH, en 1897; transféré à Varvinay en 1900.
Henry-Victor ENGELHARD, en 1900; transféré à Loison en 1902.
Remy-Joseph LEDOULX, en 1903; retiré en 1907, ensuite curé de Verneuil-le-Petit.

XI. JAMETZ

(Gemmatium, Gemmacum, Jamars, Gemmas, Jaymais)

Patron : Saint PIERRE-ÈS-LIENS, 1er Août

422 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1601 : 147 ménages. — En 1620 : 132 ménages. — En 1636 : 26 feux. — En 1640 : 8 chefs de famille. — En 1791 : 154 citoyens actifs. — En 1804 : 823 habitants.

EGLISE (1). — Construite en 1840-41; bénite le 18 Novembre 1841. Style moderne (2).

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1644. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1674.

ERECTION DE LA CURE. — L'église de Jametz, autrefois annexée à Louppy, a été érigée en cure en 1589.

COLLATEUR. — Le duc de Lorraine.

REVENU DE LA CURE. — Le tiers des dîmes (3).

AVANT 1790 : Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, chef-lieu de prévôté (4).

(1) L'ancienne église avait été construite en 1608, selon le plan de l'architecte Guiot-Roussel; elle fut reconstruite et agrandie en 1725.

(2) Dans l'église actuelle, on remarque : Chemin de croix, dont l'encadrement a été sculpté par le curé Labainville; peintures murales au sanctuaire et aux chapelles latérales; vitraux modernes, etc.

(3) Les autres décimateurs étaient le duc de Lorraine et l'abbesse de Juvigny. — La cure possédait un corps de ferme, vendu le 22 Février 1791. On vendit les prés de la Fabrique le 16 Prairial an II.

(4) La ville de Jametz avait pour armoiries : *d'argent au phare de sable allumé de gueules.*

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy.

Jametz *(Gemmacum)* paraît remonter à l'époque gallo-romaine. Godefroy-le-Bossu, duc de Basse-Lorraine, le donna en fief, en 1076, à l'Evêché de Verdun, qui garda ce domaine jusque vers la fin du XIIIe siècle (1). Ensuite, ses anciens voués se rattachèrent aux comtes de Luxembourg. La ville fortifiée de Jametz, devenue, vers 1560, sous la puissance de Henri-Robert de La Marck, le boulevard du protestantisme, subit un siège célèbre de vingt mois et se rendit aux Lorrains en 1589 (2); après la défaite des Huguenots, on rétablit à Jametz le culte catholique, et l'église, auparavant dépendante de Louppy-les-deux-Châteaux, fut érigée en cure, avec Remoiville et Iré-le-Sec pour annexes.

Dans l'église paroissiale, il y avait une chapelle de Saint-Charles, fondée vers 1700 par le curé Charles de la Marche, chargée d'une messe par semaine, avec un revenu d'environ deux cents livres (3).

Il y avait, au château de Jametz, une chapelle sous le vocable de Saint-Georges et de Sainte-Madeleine, desservie par des chapelains. Cette chapelle subsista après la démolition du château, et ses biens furent vendus en 1791 (4).

(1) Clouet, *Hist. de Verdun*, II, 105, 116. — Vers 1150, Conon, abbé de Saint-Vannes, avait cédé à Thierry, abbé d'Orval, et à son monastère, un domaine situé près de Jametz, moyennant une rente de quatre sols à payer à la Saint-Martin. (Cartulaire d'Orval, p. 19.)

(2) Le château de Jametz fut démoli et la ville démantelée en 1673.

(3) En 1739, Jean-François Quinet, chapelain de l'abbaye de Juvigny, était titulaire de la chapelle Saint-Charles « érigée en l'église paroissiale de Jametz ». Le dernier bénéficier, N. Le Roy, licencié en théologie, émigré, écrivit de Verl-les-Salines (Wesphalie), le 15 Février 1807, à Mgr de Nancy, pour lui faire remettre les contrats de rente de cette fondation.

(4) On trouve comme chapelains du château : Nicolas de Bleid, en 1701 ; — Charles-François-Alexandre de Chonet, en 1718 ; — François Damloup, en 1730 ; — Christophe Pierrard, chapelain de Saint-Georges, mort à Stenay le 11 Juillet 1745. — Vente des biens de la chapelle Saint-Georges : 19 Janvier 1791, ferme, 15,200 livres ; 4 Mai 1791, terres et prés, 17,000 livres 17 Août 1791, vente d'autres immeubles.

On conserve le souvenir de la chapelle Sainte-Marie-du-Mont, donnée, en 1174, par Rodolphe, grand prévôt de l'église de Trèves, à Gerberge, abbesse de Juvigny ; donation approuvée l'année suivante par Arnould, archevêque de Trèves. Cette chapelle, incorporée à la mense abbatiale, possédait des droits et des propriétés qui s'étendaient en partie sur le ban de Louppy. Leur possession donna lieu, en 1253, à un procès entre l'abbaye et ses voués : un accord s'ensuivit, à la condition, entre autres, que le curé de Louppy desservirait la chapelle de Sainte-Marie-du-Mont, qui devint ainsi mère-église de Jametz (1). Cette église existait encore au commencement du XVIIIe siècle : car les registres paroissiaux y mentionnent des sépultures en 1702 et 1709. Il ne reste aujourd'hui aucun vestige de cette chapelle primitive.

Au cimetière de Jametz, une chapelle de Notre-Dame avait été fondée, vers 1560, par Louise de Stainville, comtesse de Salm, dame en partie de Louppy. Cette chapelle, chargée d'une messe à toutes les fêtes de la Vierge, avait en revenu deux mesures de grains, etc. Elle existe encore.

L'église paroissiale possède une parcelle de la Vraie-Croix, vénérée comme authentique. Elle conserve aussi, dans un beau reliquaire en cuivre, des limailles de fer provenant des chaînes de saint Pierre, avec reconnaissance de Mgr Rossat du 29 Mai 1854.

CURÉS DE JAMETZ (2)

Nicolas Meunier, premier curé, nommé après la prise de Jametz par les Lorrains en 1589, jusqu'en 1630.

(1) Lothaire, archevêque de Trèves, confirma, par lettres du 22 Mai 1604, l'union qui existait « depuis beaucoup d'années » de la chapelle de Sainte-Marie-du-Mont à l'abbaye de Juvigny. Un acte du 27 Juillet 1618 rappelle que les rentes de cette chapelle sont situés au ban et finage de Louppy, que depuis 50 ou 60 ans les chapelains ont été curés de Louppy, etc. (Arch. Meuse, Abbaye de Juvigny, Carton 11.)

(2) En 1569, Jean le Perche, prêtre catholique, desservait Jametz.

Christophe HUET ou HÉRET, en 1630, aumônier de l'abbaye de Juvigny; mort en 1677.

Charles DE LA MARCHE, en 1677; a résigné en faveur de son neveu qui suit, mort le 10 Mars 1728, âgé de 87 ans. En 1701, il fonda deux bourses aux *Bons Enfants* de Reims en faveur de deux enfants pauvres de Jametz. Il fonda aussi la chapelle Saint-Charles dans l'église paroissiale.

Florent DE LA MARCHE, en 1728; mort le 10 Février 1768.

Louis-Marie DU HOUX DE MONTIGNY, licencié-ès-lois, ancien curé de Warcq, nommé en 1768; mort le 19 Août 1777 (1).

..... DE BROSSARD, licencié-ès-lois, en 1777; mort en 1781.

Augustin LAPARA DE SALQUES, né le 23 Août 1755, curé en 1781, prêta le serment, émigra en 1793. Après son retour, nommé de nouveau le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803); retiré en 1823.

Pierre DEGRANGE, en 1823; mort le 14 Octobre 1863.

Jean-François LABAINVILLE, en 1863; transféré à Romagne-sous-les-Côtes en 1864.

Nicolas-Théodule RICHARD, en 1864; retiré en 1890, mort à Dombras le 22 Juillet 1891.

François-Charles GEORGES, en 1890; transféré à Saint-Sauveur de Verdun en 1893.

Nicolas-Alexandre LÉVÊQUE, en 1893; transféré à Olizy en 1895.

Célestin-Edouard IGIER, en 1895; retiré en 1900 à Beaulieu, où il est mort le 3 Novembre même année.

François-Auguste-Victor COLLIN, en 1900; mort le 27 Novembre 1903.

Léon-Denys-Nicolas JARROT, en 1904; mort le 11 Mai 1907.

XII. JUVIGNY-LES-DAMES

(Joviniacum, Juvigniacum, Givygney, Gevigney

Patron : Saint DENIS, 9 Octobre

518 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1570 : 600 communiants. — Vers 1760 : environ 100 feux. — En 1791 : 156 citoyens actifs. — En 1804 : 530 habitants.

(1) Louis-Marie du Houx de Montigny, né à Bellefontaine le 2 Février 1731, était fils de Jean du Houx dit de Montigny, et de Françoise de Bonnay.

Ecarts. — Hugnes (château et ferme). — Le Moulin. — L'Embuscade (maison forestière).

Eglise (1). — Construite en 1772; consacrée, le 20 Octobre 1776, par Nicolas de Fontheim, suffragant de Trèves (2). Style de la Renaissance. — Peintures murales.

Registrrs paroissiaux. — A la Mairie depuis 1648. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1613.

Collateur. — L'abbesse de Juvigny.

Revenu de la cure. — En 1570, le tiers des dîmes (3). — En 1612, portion congrue et une ferme; ce qui valait 300 livres en 1694, et 500 livres en 1769.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, chef-lieu de doyenné (4). — Pour le Temporel : Barrois lorrain, puis terre des Trois-Evêchés, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay, ancienne justice seigneuriale de l'abbesse.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy.

Juvigny (*Juviniacum*) remonte à l'époque gallo-romaine. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, un oratoire, dédié à saint Denis, y remplaça, d'après une tradition.

(1) L'ancienne église se trouvait sur une éminence, en dehors du village, au milieu du cimetière conservé en cet endroit. Après sa démolition en 1776, jusqu'à la Révolution, il y eut là des ermites qui étaient en même temps gardiens du cimetière.

(2) Le maître-autel, dédié à saint Denis, renfermait des reliques de sainte Scholastique et des Martyrs de Trèves. L'autel latéral du côté de l'Epître fut dédié à la Sainte Vierge; l'autre autel latéral, côté de l'Evangile, fut dédié à saint Sébastien; c'est aujourd'hui l'autel de Sainte-Scholastique.

(3) Le reste des dîmes appartenait à l'abbesse. — Les biens de la cure, vignes, chenevières, terres et prés, corps de ferme, furent vendus le 19 Avril et le 20 Mai 1791.

(4) Le mardi après la Fête du Saint-Sacrement, 30 Mai 1570 et les jours suivants, le clergé du doyenné et les commissaires visiteurs se réunirent en Chapitre général à Avioth. Les curés et les vicaires firent profession de foi catholique, traitèrent des affaires de leurs paroisses, etc. Avioth fut choisi pour cette assemblée, de préférence à Juvigny, siège du décanat, parce qu'alors le pays de Juvigny était infesté par les Huguenots, maîtres de Jametz

l'autel des faux dieux (1). En 874, on considérait Juvigny comme un lieu de sécurité, quand la reine Richilde y fonda un monastère et y apporta les reliques de sainte Scholastique.

Le patronage de l'église de Saint-Denis a été donné à l'abbaye de Juvigny, en 1174, par Rodolphe, grand prévôt de l'église de Trèves, et Jean, doyen du Chapitre; donation confirmée, en 1175, par Arnould, archevêque de Trèves.

Dans l'ancienne église il y avait : 1° Chapelle de Notre-Dame, sans charge ni revenu en 1570; — 2° Chapelle de la Vierge et de Saint-Sébastien, dotée avant 1570, d'une rente de six gros pour une messe par semaine (2). Dans cette chapelle, Pierre Garlache, prévôt de l'abbaye, et son épouse Lucie Maldent, fondèrent le 12 Décembre 1629 une messe basse, chaque premier vendredi du mois, et deux anniversaires (3).

Une confrérie du Saint-Sacrement, établie en 1722 par l'abbesse Alexis-Madeleine de Vassinhac-Imécourt, reçut une bulle d'agrégation du pape Benoît XIII en 1726. L'abbesse avait fondé 12 messes du Saint-Sacrement. La fête principale de la confrérie était fixée au dimanche d'avant la fête de Sainte-Madeleine (Bref de Clément XIII, 1760).

Il y avait aussi une confrérie de Saint-Sébastien, érigée avant 1657, et unie à la chapelle du saint.

L'église paroissiale conserve de précieuses reliques de sainte Scholastique, renfermées dans une riche châsse en

(1) Cette tradition, faisant dériver *Joviniacum* de *Jovis*, suppose qu'il y avait là un autel dédié à Jupiter.

(2) Le procès-verbal de visite de 1570 nous apprend que le pré affecté à la rente de six gros avait été vendu. Les visiteurs demandent que le curé exige la restitution du pré, sous peine de déclarer le vendeur excommunié.

(3) La chapelle de Saint-Sébastien possédait 34 jours de terres, 4 fauchées de prés, et 21 verges de chenevière. — On trouve comme chapelain : Nicolas Pierron, qui devint curé de Juvigny en 1692.

cuivre argenté sur l'autel de la sainte (1); ces reliques sont vénérées et attirent un grand concours de peuple le 10 Février (fête de sainte Scholastique) et le jour de la fête de la Sainte-Trinité (2). Dans la même église on vénère divers ossements de plusieurs autres saints et notamment de saint Dagobert.

Mgr Henri MAQUET, jésuite, missionnaire au Tcheuly-Sud-Est (Chine), évêque d'Amathonte, est né à Juvigny le 30 Novembre 1843.

CURÉS DE JUVIGNY (3)

LAMBERT, curé, signe, en 1174, la charte par laquelle l'église de Saint-Denis de Juvigny et celle de Sainte-Marie-du-Mont de Jametz sont données à l'abbaye.

Henry JEHAN, curé en 1420, 1421.

Cosme PÉRÉE, en 1570. Il était aussi chanoine de la Cathédrale de Metz.

Guillaume RODICQ, en 1600; mort en 1626 (4).

Henry SIMON, en 1630; mort en 1668 (5).

Henry COLGNASCEL, en 1668; mort en Janvier 1692 (6).

Jean MARCHE, pourvu par l'archidiacre de Trèves le 23 Janvier 1692.

Nicolas PIERRON, en 1692, jusqu'en 1717 (7).

(1) La châsse de Sainte-Scholastique renferme : 1° de nombreuses reliques du corps de la sainte, de ses vêtements, une paire de ciseaux venue d'elle, etc.; 2° une machoire inférieure qu'on dit être de saint Benoît; 3° des ossements de saints dont les noms sont effacés par le temps.

(2) Voir plus loin l'histoire et les translations de ces reliques.

(3) Dans le Cartulaire d'Orval, on trouve les noms de plusieurs doyens de la chrétienté de Juvigny : FOULQUES, 1175; THIERRY, 1200, 1201; OUR, 1202; PONCHARD, 1226; JEAN, 1235; JACQUES, 1236, 1250; ALARD, 1264, 1269; NICOLAS, 1269, 1289; ARNOUL, 1302, 1310; JEAN, 1310, 1317.

(4) G. Rodicq fut longtemps en procès avec l'abbaye au sujet des revenus.

(5) H. Simon établit en 1630 une confrérie de Saint-Joseph qui dura peu d'années.

(6) Après le décès de Henry Colgnascel, l'abbesse de Juvigny présenta à la cure, le 6 Janvier 1692, M. Jean Marche.

(7) Du 26 Octobre 1717 au 5 Avril 1718, la paroisse fut desservie par Henri-Florimont Génin, curé de Remoiville, et par le P. Etienne Habary, capucin. Le 21 Novembre 1717, Jean-Joseph Mercenier avait reçu, de l'archidiacre de Trèves, des lettres d'institution pour le vicariat ou cure de Juvigny. Des difficultés surgirent, le nouveau pourvu ne prit sans doute pas possession.

Jean CLÉMENT, en 1718; a résigné en 1750, ensuite curé de Saint-Laurent.
Charles-Mathias DE FRANCQUE, pourvu le 9 Avril 1750; mort en 1781. Il était directeur spirituel de l'abbaye.
Etienne EVRARD, en 1782; mort en 1787.
Jean-Baptiste-Georges BERNARD, en 1787, jusqu'en 1793 (const.) (1).
Pierre CARREZ, né le 21 Septembre 1760, non assermenté, nommé le 1er Germinal an XII (22 Mars 1804); mort le 11 Novembre 1811.
Jean MARS, ancien curé de Thonne-le-Thil, nommé en 1811; mort le 22 Avril 1821.
Jean-Nicolas JACTEL, en 1821; transféré à Azannes en 1827.
Noël-Nicolas DEFRANCE, en 1829; transféré à Petit-Verneuil en 1857.
François-Auguste LOISON, en 1857; retiré en 1903, chanoine honoraire, mort le 5 Juin 1907. Il a publié en 1881 un petit volume in-12 intitulé : *Sainte Scholastique, son histoire, ses reliques et son pèlerinage à Juvigny.*
Eugène-Jean-Baptiste-Joseph GONOT, curé depuis 1903.

ABBAYE DE JUVIGNY

Richilde, fille d'un comte d'Ardenne, possédait dans son domaine patrimonial la terre de Juvigny; ayant épousé en 870 le roi Charles-le-Chauve, elle se convertit et résolut de construire, en cet endroit solitaire, un monastère de Bénédictines en l'honneur de sainte Scholastique, dont elle admirait les vertus. Elle obtint de l'évêque du Mans des reliques de la sainte et les fit transférer solennellement dans la nouvelle abbaye, le 6 Juin 874 (2).

(1) G. Bernard prêta le serment constitutionnel le 30 Janvier 1791, ainsi que les chapelains Jean-Baptiste Didry, Joseph-Nicolas Blanchetête et Pierre Adnet. J.-N. Blanchetête rétracta ce serment quelques jours après. G. Bernard prêta le serment de liberté-égalité, le 8 Décembre 1792.

Le 7 Février 1793, la municipalité acheta, à une vente de l'abbaye, l'horloge des tours de l'église abbatiale, un christ et un bénitier de marbre; ces deux derniers objets se voient encore dans l'église.

(2) Voir la description de cette translation dans l'ancien office des religieuses. Voir aussi : Abbé Raulin, *Histoire de Sainte Scholastique et de ses Reliques à Juvigny;* Abbé Loison, *Sainte Scholastique, son histoire, ses reliques et son pèlerinage à Juvigny;* Collet. *Juvigny-les-Dames et son ancienne abbaye.*

Bérard, évêque de Verdun, et Richilde donnèrent ensuite une abbesse aux religieuses (1).

L'abbaye de Juvigny, royale par son origine, s'enrichit ensuite par les donations des princes et des seigneurs. Toutefois, son histoire pendant deux siècles reste ignorée; ses plus anciens documents sont du XIe siècle.

En 1077, le domaine seigneurial, qui comprenait l'abbaye de Juvigny, fut cédé par la célèbre comtesse Mathilde à Thierry, évêque de Verdun. Un diplôme de l'empereur Henry, en date du 1er Juin 1086, confirma à l'évêque la possession de l'abbaye. Vers le même temps, Thierry choisit et envoya une abbesse aux religieuses.

D'autre part, le marquis Boniface et Béatrix, son épouse, avaient donné à l'abbaye et offert au Saint-Siège la moitié de leur domaine de Juvigny; après leur mort, la comtesse Mathilde, leur fille, offrit et donna l'autre moitié.

Par une bulle du 19 Juillet 1096, le pape Urbain II confirma ces donations, mit l'abbaye sous la protection du Siège apostolique, énuméra ses biens et les déclara inviolables, rappela toutefois la déférence due à l'évêché de Trèves, régla le mode d'élection de l'abbesse, désigna les chanoines de Saint-Montan, à l'exclusion de tous autres, pour desservir l'église abbatiale, et comme gage des privilèges accordés obligea les religieuses à verser chaque année au Palais de Latran six pièces d'argent, monnaie de Verdun (2).

L'abbaye, soumise en 1096 à l'autorité immédiate du Saint-Siège, appartenait au diocèse de Trèves; toutefois, au temporel elle paraît avoir relevé quelque temps de l'évêché de Verdun.

(1) L'abbé Humbert, frère de Richilde, et prieur de Saint-Dagobert de Stenay, eut le premier la direction spirituelle du monastère.

(2) *Gallia christiana*, XIII, Instrumenta, LIX, col. 338.

En 1174, Rodolphe, grand prévôt de Trèves, et Jean, doyen du Chapitre, donnèrent à l'abbaye les églises de Saint-Denis de Juvigny et de Sainte-Marie-du-Mont près de Jametz. Arnould, évêque de Trèves, confirma cette donation l'année suivante.

En 1206, Rambourg de Jametz et Ozanna, son épouse, cédèrent à l'abbaye leurs dîmes de Han-les-Juvigny. En 1214, Guillaume, prévôt d'Arrancy, fit à l'abbaye « donation d'un muid de froment par chacun an, et cinq florins à prendre sur le moulin de Saint-Laurent. »

Le 4 Janvier 1279, le pape Nicolas III concéda aux religieuses le pouvoir d'hériter, même après leur profession, des biens de leurs parents, à l'exception des fiefs. Le pape Nicolas IV accorda à l'abbaye, en 1292, deux bulles d'indulgences.

L'abbaye souffrit beaucoup à l'occasion des guerres et des troubles politiques du XVIe siècle. Les religieuses furent dispersées, l'église abbatiale profanée, et les bâtiments presque ruinés. L'abbesse Gabrielle de Livron s'efforça de rémédier à tous ces maux. Sur sa demande, une bulle de Rome, du 26 Mai 1609, permit de réconcilier et de consacrer les autels et l'église de l'abbaye. Un acte capitulaire du 15 Septembre 1624 prescrivit la clôture du couvent. Le 1er Décembre 1627, l'abbesse et les religieuses reprirent solennellement l'étroite observance de la règle de Saint-Benoît, prononcèrent leurs vœux solennels, reçurent l'habit bénédictin, changèrent de prénoms et acceptèrent la clôture perpétuelle (1). L'abbaye resta en règle jusqu'à sa suppression.

(1) Les nouveaux statuts et constitutions de l'abbaye reçurent les éloges et l'approbation de Gerlac Busch, docteur en théologie, chanoine et official de Trèves, le 1er Juin 1630 ; de trois savants théologiens jésuites de l'Université de Pont-à-Mousson, le 7 Juillet 1631. (Arch. Meuse, H, Abbaye de Juvigny, Carton 12.)

La guerre dite des Suédois et la grande contagion forcèrent les religieuses de se réfugier dans la ville fortifiée de Stenay, vers 1635; elles y restèrent plus de cinq ans et rentrèrent dans leur maison de Juvigny en 1641 (1). En 1643, elles reconstituèrent les titres de propriété qu'elles avaient perdus, et plus tard, en 1676 et 1677, des lettres royales confirmèrent leurs droits sur divers fiefs et seigneuries (2).

La direction spirituelle des dames religieuses de Juvigny appartint longtemps, selon la bulle de 1096, aux chanoines réguliers de Saint-Montan. Quand cette communauté de chanoines disparut, à la suite des guerres, l'abbaye choisit, pour aumôniers ou directeurs, des prêtres séculiers, les rétribua et leur donna un logement en dehors du monastère (3).

Au XVe siècle, il y avait dans l'église abbatiale plusieurs chapelles fondées, entre autres une chapelle de Saint-Georges et une autre de Saint-Laurent (4).

Les cures à la collation de l'abbaye étaient : Dans le diocèse de Trèves : Juvigny et Han-les-Juvigny, Remoiville et Iré-le-Sec, Grand-Verneuil, Petit-Verneuil, Thonne-les-Prés, Saint-Laurent, Bièvres (5), Torgny, Mercy-le-Haut,

(1) Archives de la Meuse, H, Abbaye de Juvigny, Carton 2; « Livre de receptes fait dans la clôture », commencé en 1641.

(2) Arch. Meuse, H, Abbaye de Juvigny, Carton 6.

(3) Directeurs connus : Jean-François Quinet, chapelain de l'abbaye en 1739; Simon Maucomble, en 1746; Nicolas-Théodore Lejeune, en 1747; Charles-Mathias de Francque, confesseur et vicaire perpétuel de l'abbaye en 1763, 1775; François-Joseph Fossy, qui devint chanoine de la Cathédrale de Verdun, mort en 1789.

(4) Le 22 Mars 1462, Jean, archevêque de Trèves, confirme la fondation d'une chapellenie à Juvigny dans la chapelle Saint-Georges. Le même archevêque confirma (date inconnue) la fondation d'une messe à l'autel Saint-Laurent, dans l'église collégiale (*sic*) de Juvigny. (*Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, XXXI, p. 96, XXXII, 23.)

(5) Alternativement avec l'abbé d'Orval, par suite d'un accord du 18 Octobre 1255.

Grand-Failly (1), Han-devant-Marville, Epiez; — Dans le diocèse de Verdun : Beaumont et Bezonvaux, Douaumont et Fleury.

L'abbaye devait entretenir le chœur de ces églises paroissiales et servir des pensions aux curés et vicaires qui les desservaient.

Le sceau de l'abbaye, de forme ogivale, représentait sainte Scolastique debout, avec l'exergue : S. BE SCOLASTICE VIRGINIS DE IVVENIACO (2).

Le personnel de l'abbaye comprenait : 13 religieuses en 1627 (3) ; 34 religieuses de chœur, 15 converses et 10 pensionnaires en 1727 ; 39 religieuses de chœur et 17 converses en 1779 ; le relevé officiel de 1790 mentionne 34 religieuses de chœur et 15 converses.

Le trésor de l'abbaye se composait de plusieurs châsses et de reliquaires renfermant des reliques de sainte Scholastique, de saint Benoît et d'autres saints (4).

RELIQUES DE SAINTE SCHOLASTIQUE. — La reine Richilde apporta du Mans et fit transporter à l'abbaye, en 874, le

(1) Conjointement avec les seigneurs de Failly. — En 1350, après diverses contestations, l'abbé d'Orval, l'abbesse de Juvigny, et Huet, fils de Houdinet de Jametz et de demoiselle Jeannette, décidèrent qu'ils présenteraient désormais alternativement leurs candidats à la cure de Grand-Failly. (Cartulaire d'Orval, p. 679.)

(2) Les abbesses avaient leurs sceaux particuliers. Ces sceaux représentaient ordinairement : en haut, dans une niche, une abbesse tenant à dextre une crosse, et au-dessous l'écu et les armes de famille.

(3) Un acte du 25 Mai 1627 mentionne : Gabrielle de Livron, abbesse; Barbe de Rennesson, prieure ; Nicole de Orey, Françoise Le Vergeur, Antoinette de Mauléon, Catherine de Villelongue, Gabrielle de Vienne, Catherine de Hulson, Scholastique de La Fontaine, Charlotte de Herbemont, Madeleine de la Tour, Françoise de Husse, Charlotte de Saintignon, toutes religieuses de Juvigny. (Arch. de la Meuse, Abbaye de Juvigny, Carton 5.)

(4) D'après l'inventaire de 1790, il y avait alors à l'église : une châsse de bois, revêtue de feuilles d'argent, où reposait une partie des reliques de sainte Scholastique ; six autres petites châsses de bois ; quatre reliquaires en pyramide ; six autres reliquaires d'argent d'Allemagne ; quatre autres plus petits, et une autre petite châsse; — « toutes lesquelles reliques fort anciennes. »

chef, un bras entier, divers ossements, la ceinture, les ciseaux, une partie de vêtements de sainte Scholastique, ainsi qu'un objet religieux intitulé : *Eulogie de N.-S. des lieux saints.* Ces précieuses reliques, cachées dans une cassette pendant les guerres des Xe et XIe siècles, furent découvertes par l'abbesse Galburge, vers 1082; Thierry, évêque de Verdun, vint présider, le 14 Septembre fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, la cérémonie solennelle de la reconnaissance des reliques. « Les aumônes des bonnes gens » offrirent une châsse plus riche en 1342. Ces reliques, reconnues le 16 Mai 1609 par Georges Helffenstein, évêque d'Azoth et suffragant de Trèves, visitées le 12 Décembre 1642 par le P. Jean Hallay, jésuite, né au Mans, et recteur du Collège de Verdun, furent transférées dans une nouvelle et belle châsse d'argent le 23 Octobre 1775 par Jean-Nicolas de Hontheim, évêque de Myriophite et suffragant de Trèves. L'abbesse Marie-Victoire-Louise de Vassinhac-Imécourt sauva les reliques de la spoliation révolutionnaire le 15 Novembre 1792 (1), les transporta ensuite à Rupt-sur-Othain, puis au château d'Imécourt (Ardennes), et enfin les offrit à l'église paroissiale de Juvigny en 1804. Mgr d'Osmond les fit reconnaître le 27 Juillet 1804, et en autorisa l'exposition publique le 1er Août suivant. Mgr de Villeneuve remit le précieux trésor dans une nouvelle châsse le 25 Septembre 1828. Cette châsse, ouverte en 1841, transformée en 1869, a été officiellement visitée et les reliques ont été reconnues authentiques le 9 Février 1870. Enfin après un sérieux examen ostéologique, fait par le docteur Dubois le 29 Octobre 1897, Mgr Jean-Pierre Pagis, évêque de Verdun, reconnut les reliques de sainte

(1) Les commissaires se contentèrent d'enlever la châsse d'argent, et moyennant rançon laissèrent à l'abbaye le coffret en bois renfermant les reliques.

Scholastique, de saint Benoit et d'autres saints, le 23 Décembre 1897.

Une autre châsse renfermait des reliques des martyrs de la légion thébéenne et des martyrs de Trèves, avec lettres authentiques du 7 Octobre 1642 (1).

L'église abbatiale, édifice à trois nefs, style roman, mesurait 38 mètres en longueur, et 15 mètres en largeur; la façade, à l'ouest, était surmontée de deux flèches quadrangulaires, et, entre les tours supportant les flèches, s'ouvrait le portail principal.

Dans cette église, une chapelle, fondée sous l'invocation de la Sainte-Croix et de Sainte-Lucie, était chargée de deux messes par semaine, l'une le lundi et l'autre le vendredi; le chapelain, nommé par l'abbesse, recevait une rente de 50 francs (2). Près du chœur, se trouvait la chapelle de Saint-Benoit. Les chapelles de la Sainte Vierge et de Saint-Joseph ornaient les collatéraux.

Dans l'intérieur du monastère, il y avait plusieurs autres autels ou oratoires à l'usage des novices, des infirmes, etc.

L'abbesse possédait dans ses appartements un oratoire, dont elle se servait en cas de maladie. Cet oratoire fut bénit et son autel consacré, en l'honneur de la Sainte-Trinité, de Notre-Dame et de l'archange Gabriel, par Georges Helffenstein, évêque d'Azoth, suffragant de Trèves, le 28 Mai 1609.

Au midi de l'église, s'élevaient les bâtiments conventuels, qui comprenaient les cloîtres, une cour au milieu, la salle capitulaire, le réfectoire, la cuisine, l'infirmerie. A l'étage supérieur se trouvaient cinquante-neuf cellules pour les religieuses.

(1) Ces lettres se trouvent actuellement dans le 12e Carton des archives, Abbaye de Juvigny. (Arch. Meuse, H.)

(2) On trouve comme chapelain de Sainte-Croix, François Hugues, en 1570.

Près du couvent se trouvaient : la maison abbatiale que l'abbesse n'occupait qu'en cas de maladie; le quartier des étrangers ou l'hôtellerie, comprenant les appartements de réception, le grand parloir extérieur et quinze chambres pour les visiteurs, d'autres pour les pensionnaires (1), etc.

Les revenus de l'abbaye étaient assez considérables; les charges ne l'étaient guère moins. En 1785, l'*Almanach royal* estimait la mense de l'abbesse à 10,000 livres. Les comptes sont réglés, en 1786, avec un reliquat de 7,339 livres, et l'année suivante avec un déficit de plus de 10,000 livres.

L'abbaye possédait à Juvigny plusieurs maisons, le moulin, le four banal, diverses fermes et d'autres immeubles. Elle avait des propriétés et percevait des droits dans les localités suivantes : Han-les-Juvigny, Iré-le-Sec, Grand-Verneuil (2), Remoiville, Jametz, Louppy, Petit-Verneuil, Vigneul, Chauvency-le-Château, Clémency, Bièvre, Saint-Walfroy, Ginvry, Han et Saint-Jean-les-Marville, Rupt-sur-Othain, Grand-Failly, Saint-Laurent, Mercy-le-Haut, Vezin, Epiez, Buré-la-Ville, Manteville, Othe, Beaumont, Douaumont, Fleury, Bezonvaux, Thonne-le-Thil, Luzy, Baâlon, Sachy, etc.

Elle avait aussi le tiers des bois communaux de Bazoncourt, Beaumont, Douaumont, Iré-le-Sec et Remoiville.

Tous ces biens furent vendus pendant la Révolution.

Le 22 Juin et le 25 Juillet 1790, les commissaires nationaux vinrent dresser l'inventaire de l'abbaye et de son mobilier (3). Le 25 Novembre de la même année et les jours

(1) On sait que les Dames de Juvigny tenaient, dans les derniers temps, une sorte de pensionnat pour les jeunes filles nobles. On voit figurer dans la liste des élèves les noms des premières familles de Lorraine et du Luxembourg.

(2) Les moulins d'Iré-le-Sec et de Grand-Verneuil appartenaient à l'abbaye.

(3) La Bibliothèque renfermait 258 volumes formant 185 ouvrages de divers formats. On y conservait en outre 100 exemplaires des *Statuts et Constitu-*

suivants, ils firent le récolement de cet inventaire et apposèrent les scellés sur les meubles et les appartements qui n'étaient pas indispensables aux religieuses.

Une première vente du mobilier eut lieu en Avril 1791. Le 1er Novembre 1792, les commissaires du District de Montmédy, vinrent « faire évacuer la maison des ci-devant religieuses de Juvigny, qui, en exécution des lois antérieures, avaient adopté le parti de rester dans le monastère. » En même temps « ils firent le récolement de l'inventaire du mobilier qui restait, sans oublier même les deux ciboires renfermés dans le tabernacle. » La deuxième vente du mobilier et de tout ce qui peut s'enlever dans les bâtiments (1) se fit le 2 Février 1793 et les jours suivants.

La maison conventuelle, l'église et les dépendances, partagées en 14 lots, furent adjugés à trois acquéreurs, qui les démolirent en grande partie (2).

Il n'est resté de l'abbaye que le bâtiment appelé des Fours, l'hôtellerie et quelques restes des murs de clôture. En dehors de la clôture, on remarque encore, parmi des maisons particulières, l'ancien hôtel prévotal et l'habitation des chapelains.

Le bâtiment des Fours forme l'aile droite de la cour d'honneur de l'ancien établissement des Frères de la Doctrine chrétienne. Il fut incendié en 1903, quelques mois avant la suppression du pensionnat.

tions de la règle de Saint-Benoît, 90 exemplaires du *Cérémonial* et 100 exemplaires de l'*Office particulier*. Les Archives conservées dans 30 tiroirs formaient 346 liasses.

(1) On vendit même les pierres tombales du chœur de l'église.

(2) Après l'expulsion des religieuses, l'abbaye servit pendant quelques années d'hôpital militaire et abrita les blessés des guerres incessantes de l'époque. La plupart des bâtiments ne furent démolis que dans les premières années du XIXe siècle.

ABBESSES DE JUVIGNY (1)

1. Walburge ou Galburge, première abbesse connue. Elle vivait pieusement à la manière des recluses près du monastère de Saint-Airy, à Verdun, quand, vers 1086, l'évêque Thierry l'obligea à venir diriger l'abbaye de Juvigny. Cette abbesse découvrit les reliques de saint Benoît et de sainte Scholastique, renfermées et cachées dans un coffret pendant les malheurs des temps précédents (2), et, sur sa demande, l'évêque de Verdun vint en faire une reconnaissance solennelle au jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix. En 1096, Galburge obtint du pape Urbain II une bulle de protection. Elle mourut vers 1106, et ne fut remplacée qu'après une vacance d'environ 18 ans.
2. Hadwide, élue vers 1124, eut à soutenir contre Lanzon, abbé de Saint-Mihiel, un différend au sujet de Tirey *(Spiregium)*; cette contestation se termina, le 31 Mars 1128, par un jugement qui maintenait l'abbé de Saint-Mihiel dans ses droits sur Tirey, et l'obligeait à payer à l'abbesse vingt livres, monnaie de Châlons (3). Cette abbesse vivait encore en 1139.
3. Judith, abbesse du temps de Thierry, abbé d'Orval en 1150.
4. Gerberge, abbesse, reçut, en 1174, le patronage des églises de Saint-Denis de Juvigny et de Sainte-Marie-du-Mont de Jametz (4).
5. Ide de Chiny, sœur de Folmar, comte de Chiny, bénite par Folmar, archevêque de Trèves, au concile provincial de Mouzon, en 1187.
6. Hadwide II, aussi de la maison de Chiny, citée, en 1206, dans une charte d'Albert de Hirgis, évêque de Verdun.
7. Marguerite, abbesse, eut un différend, en 1259, avec ses voués au sujet de la chapelle de Sainte-Marie-du-Mont, fit un échange le 25 Août 1261, et vendit à Thibaut II, comte de Bar, le 17 Décembre 1271, les bois de Bezonvaux, Beaumont, Douaumont, etc. (5).
8. Ide, abbesse, citée dans une charte en 1269, fit une cession de terres à l'abbaye d'Orval en 1279, reçut du pape Nicolas III une bulle, datée du 4 Janvier 1279, concédant aux religieuses de l'abbaye le pou-

(1) Une tradition du couvent prétendait que la reine Richilde aurait été la première abbesse, ou bien qu'elle aurait fait venir Bertende du monastère de Sainte-Aure de Paris, et qu'elle l'aurait placée à la tête de la communauté.
(2) Galburge donna à l'abbaye de Saint-Hubert une dent et une articulation du doigt de saint Benoît et la mâchoire de sainte Scholastique.
(3) Pouillé, tome III, p. 305.
(4) Voir ci-dessus, p. 51.
(5) André Lesort, *Les Chartes du Clermontois*, p. 139.

voir d'hériter des biens de leurs parents. Elle vivait encore en 1286.

9 Agnès DE MONTQUINTIN, abbesse, mentionnée dans divers actes de 1299 à 1327.

10. HELWIDE, abbesse en 1342, 1347. De son temps, en 1342, on renouvela la châsse et l'authentique des reliques de sainte Scholastique.

11. Marguerite II DE BAZEILLES, abbesse, transigea en 1350 avec Nicolas, abbé d'Orval, au sujet du patronage de Grand-Failly; elle acquit certains immeubles en 1362; elle vivait encore en 1370.

12. Egidia (ou Gillette) DE CHAPPEZ, abbesse en 1390, 1396. Elle est citée dans une sentence arbitrale du 22 Juin 1396 pour le bois *Arnould*, ban de Bezonvaux.

13. Jeanne DE PINS, abbesse en 1396.

14. Jeanne II DE NANTEUIL, abbesse en 1398.

15. Giliette II DE CHAPPES (ou Chappy), abbesse en 1402.

16. Marguerite III DE LAVAL (1), abbesse en 1406 1430.

17. Hawis DE SAMPIGNY, abbesse en 1446, 1447. Elle fit. le 20 Août 1446, une reconnaissance des reliques.

18. Marie DE VILLE, abbesse en 1482.

19. Catherine D'ESPINAL, abbesse en 1491 ou 1495 (2).

20. Alix ou Alexia DE DOMMARTIN, née au château de Dommartin, près de Neufchâteau, fille du chevalier Louis de Dommartin et de Elisabeth du Châtelet, sœur des abbesses de Remiremont et d'Epinal et de l'évêque de Verdun, chanoinesse d'Epinal, élue abbesse de Sainte-Glossinde à Metz le 15 Juillet 1505, élue ensuite abbesse de Juvigny le 3 Septembre suivant, obtint du pape Jules II la faveur de jouir de ses deux bénéfices qu'elle conserva jusqu'en 1520 (3).

21. Renée DE BLANDIN (OU DE BLANDRY), abbesse en 1520.

22. Anne D'APREMONT, abbesse en 1522, avait fait profession le 12 Février 1521; elle résigna en 1531 en faveur de la suivante, et mourut le 18 Juillet 1532.

23. Catherine II DE FAILLY, élue le 9 Juillet 1531; résigna en 1567 en faveur de sa nièce.

24. Françoise DE FAILLY, abbesse en 1567.

(1) Dom Calmet indique Marguerite de Bazeilles, abbesse en 1406. C'est la même que Marguerite de Laval. Laval est un ancien château, situé sur la commune de Bazeilles.

(2) L. Collet, *Juvigny-les-Dames et son abbaye*.

(3) *Gallia christiana*, XIII, col 932; — Arthur Benoit, *L'abbaye royale de Juvigny-les-Dames* (*Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts*, 1892).

25. Anne DE FAILLY, élue abbesse après avoir été religieuse dominicaine ; morte en 1588.

26. Nicole DE LENONCOURT, fille de Louis de Lenoncourt, sieur de Gondrecourt et de Serres, chambellan du duc de Lorraine, et de Catherine de Haraucourt, plaida d'abord contre les abbesses de la maison de Failly, et après leur mort, en 1588, entra en possession de l'abbaye ; elle mourut en 1594.

27. Catherine III DE LENONCOURT, fille de Jean de Lenoncourt, sire de Serres, tué en 1591 au siège de Stenay, et de Barbe du Puy de Fou, succéda à sa tante en 1594, et mourut le 14 Avril 1608, après 39 ans de religion et 14 ans de gouvernement de l'abbaye.

28. Scholastique-Gabrielle DE LIVRON, fille d'Erard de Livron, baron de Bourbonne, seigneur de Vauvillars, et de Gabrielle de Bassompierre, fut élue abbesse en 1608 à l'âge de 23 ans. Le pape Paul V ayant approuvé son élection par lettres adressées au duc de Lorraine le 7 des Ides de Mai 1608, elle reçut la bénédiction abbatiale le 27 Août suivant de Guillaume Simonin, archevêque de Corinthe, abbé élu de Saint-Vincent de Besançon. Elle mit son zèle à relever l'abbaye, ruinée par les guerres, et à former de pieuses et saintes religieuses ; elle fit réconcilier l'église abbatiale et consacrer ses autels en 1609, rétablit la clôture en 1629. Le 24 Octobre 1649, elle se choisit pour coadjutrice sa nièce Catherine-Marie de Livron. Elle mourut en odeur de sainteté le 9 Juin 1662, et fut inhumée dans le chœur de son église (1).

29. Catherine-Gabrielle-Marie DE LIVRON, fille de Charles de Livron, marquis de Bourbonne, et d'Anne d'Anglure de Savigny, coadjutrice depuis 1649, fut élue abbesse le 22 Juillet 1662. Elle produisit l'inventaire des chartes de l'abbaye à la Chambre royale de Metz le 20 Avril 1680. Elle récupéra les deux tiers des seigneuries de Juvigny et de Bezonvaux. Après avoir admirablement gouverné son monastère pen-

(1) Son épitaphe résumait toute sa vie : « *Ici gist madame Scholastique-Gabrielle de Livron, abbesse, réparatrice et réformatrice de cette abbaye. Elle fut illustre par sa naissance, admirable par la grandeur de son cœur, incomparable par la force de son esprit, éclatante par ses vertus. Elle bâtit cette maison, elle la réforma, elle l'établit dans l'heureux état où elle est. Elle fut soixante-deux ans religieuse, cinquante-quatre ans abbesse, et soixante-dix-sept ans en vie, qu'elle quitta le neuvième de juin 1662. Elle vivra éternellement dans la pompe de ses ouvrages, la mémoire de sa sainteté, la reconnaissance de ses filles, la possession de la gloire.* » Le 11 Juin 1663, au service anniversaire, le P. François Mathieu, jésuite, prononça son oraison funèbre.

dant 40 ans, elle mourut, le 24 Février 1705, à l'âge de 72 ans, inhumée dans le chœur de l'église (1).

30. Louise-Gabrielle DE LIVRON, nièce de la précédente, et fille de Charles de Livron (2) et de Claude de Salnove, élue le 24 Février 1705, prit possession le 15 Octobre suivant Morte le 17 Janvier 1711.

31. Alexis-Madeleine DE VASSINHAC-IMÉCOURT, née le 26 Avril 1686, fille de César-Hector de Vassinhac et d'Innocente de Céreis, professe le 14 Septembre 1703, élue abbesse sur la demande de toutes les religieuses le 18 Mars 1711, obtint confirmation de son élection par bulle du 3 des Nones de Mai et reçut la bénédiction abbatiale le 30 Août de la même année. « Elle illustra le cours de sa vie par l'observance inviolable de sa règle. » Agée, elle obtint pour coadjutrice sa plus jeune sœur, Marie-Victoire-Louise, promue à cette charge le 26 Octobre 1772. Elle mourut le 17 Juillet 1777, jour de saint Alexis, son patron, âgée de 91 ans.

32. Marie-Louise-Victoire DE VASSINHAC-IMÉCOURT, née le 28 Septembre 1721, sœur et coadjutrice de la précédente, élue abbesse en 1777, sauva, au péril de sa vie, les reliques de sainte Scholastique en 1793 ; après la suppression de son couvent, se retira avec sa sœur Elisabeth et quelques autres religieuses dans le château d'Imécourt, où elle mourut le 19 Août 1807, âgée de 86 ans.

PRIEURES CLAUSTRALES DE L'ABBAYE DE JUVIGNY

Charlotte DE LENONCOURT, prieure en 1609.

Nicolle D'OREY, prieure en 1610.

Barbe DE RENNESSON, prieure en 1627.

Alexis-Anne DE HERBEMONT, prieure et doyenne en 1665.

(1) Sa pierre tombale, découverte en 1897, portait l'inscription suivante : « *Ici gist le corps de très illustre dame Madame Gabrielle-Marie de Livron, très digne abbesse de cette abbaye. Toujours attentive à ses devoirs, elle fut un modèle achevé de prudence et de sagesse pour la conduite, d'exactitude pour l'observance régulière, de douceur et d'affabilité pour ses sœurs, de charité envers les pauvres, et d'un désintéressement parfait en la réception des filles pour être religieuses. Elle décéda le 24 février l'an 1705, âgée de 72 ans, après 56 ans de religion, 43 de gouvernement.* » Au-dessus de cette épitaphe sont les armes de la famille de Livron : *D'argent à trois fasces de gueules, au franc quartier d'argent chargé d'un roc d'échiquier de sable.*

(2) Charles de Livron, après la mort de sa femme, entra dans les ordres et fut nommé abbé commendataire des Bénédictins d'Ambournay (diocèse de Belley) : il fit aveu pour cette abbaye en 1678.

Marie DE LIVRON, prieure vers 1691.

Marie-Catherine BRIQUET, prieure en 1728.

Marie-Louise DESPOSTZ, prieure en 1730, 1737; morte le 2 Juillet 1749.

Marie-Catherine BRIQUET, prieure une 2e fois en 1738.

Marie HIBERT, prieure en 1739.

Alexis-Marguerite FOSSY, prieure en 1740, 1741 ; morte le 16 Mai 1772.

Marie-Catherine BRIQUET, prieure une 3e fois en 1741; morte le 25 Juillet 1748, âgée de 71 ans.

Anne-Antoinette DE BOUDONVILLE, prieure en 1748.

Euphrasie-Catherine LAMORLETTE, prieure en 1753; morte le 3 Mai 1756.

Henriette-Marguerite RICLOT, prieure en 1756; morte le 14 Mars 1759, âgée de 71 ans.

Louise-Catherine DE FAILLY, prieure en 1759; morte le 1er Avril 1765, âgée de 76 ans.

Gertrude-Charlotte DE VIEL, prieure en 1761 ; morte le 2 Février 1780, âgée de 81 ans.

Marie-Isabelle-Joseph DE FRAULA, prieure en 1780, jusqu'à la suppression en 1790.

PERSONNEL DE L'ABBAYE DE JUVIGNY

au moment de la suppression en 1790 (1)

Marie-Victoire-Louise DE VASSINHAC-IMÉCOURT, abbesse.

Marie-Isabelle-Joseph DE FRAULA, prieure, née le 24 Août 1727, professe le 29 Septembre 1745.

Hyacinthe-Urbinne DE BERGH, sous-prieure, née le 2 Avril 1734, professe le 25 Avril 1751.

Justine-Josèphe MISSON.

Marie-Madeleine-Elisabeth DE VASSINHAC-IMÉCOURT, sœur de l'abbesse, secrétaire du Chapitre depuis 1774 (2).

Marie-Eléonore-Joseph DE MARTINY, dépositaire, morte le 1er Juin 1792, âgée de 73 ans et 6 mois, 57 ans de religion.

Odile-Charlotte MISSON.

Marie-Agnès DE HAUZEUR, née le 24 Mars 1722, professe le 15 Août 1741.

Marie-Bernarde-Scholastique DE LONGEAUX, née le 10 Février 1728, professe le 11 Juillet 1747.

(1) Cette liste est extraite du procès-verbal du recolement de l'inventaire, du 25 Novembre 1790. L'inventaire avait été dressé le 20 Juin précédent.

(2) Elisabeth de Vassinhac mourut à Imécourt le 1er Prairial an X (21 Mai 1802), âgée de 85 ans.

Marie de Jésus, Cécile-Marguerite JACQUES (de Granvoir), née le 21 Avril 1724, professe le 25 Mai 1749.

Marie-Barbe THIRION DE BRIEL, née le 1er Décembre 1721, professe le 21 Mai 1751.

Marie-Aldégonde-Louise DE CHERVIN DE RIVIÈRE, née le 15 Février 1738, professe le 8 Septembre 1756.

Scholastique-Charlotte D'HARNONCOURT (1).

Félicité-Isabelle DE WAL (2), née le 12 Janvier 1742, professe le 7 Octobre 1759.

Françoise-Catherine COLASSE, née le 16 Mai 1727, professe le 21 Mai 1760.

Geneviève-Thérèse DU PONT, née le 2 Octobre 1741, professe le 8 Mai 1763.

Fébronie-Justine DE HONTHEIM (3), née le 18 Juin 1745, professe le 4 Septembre 1763.

Charlotte-Alexandrine DE SERAING, née le 12 Juillet 1748, professe le 24 Juin 1766.

Louise-Anne DE FOSSY, née le 20 Décembre 1746, professe le 13 Septembre 1766.

Julie-Catherine DE LAMOCK, née le 20 Mars 1753, professe le 14 Avril 1771.

Marie-Alexis-Catherine DE ROUCY, née le 14 Avril 1749, professe le 28 Mai 1774.

Marie-Angélique-Constance DE FRAUX, née le 10 Janvier 1756, professe le 7 Janvier 1776.

Victoire-Isabelle DE VANDERSTEGEN, née le 6 Janvier 1759, professe le 21 Août 1777.

Marie-Placide-Thérèse DE SAINTIGNON, née le 15 Avril 1760, professe le 18 Octobre 1778.

Emilie-Victoire DE VANDERSTEGEN, née le 1er Juillet 1760, professe le 3 Août 1779.

Henriette-Françoise DE HAGEN, née le 10 Mars 1760, professe le 8 Mai 1780.

Gertrude-Rosalie DE DREU, née le 5 Octobre 1760, professe le 10 Octobre 1785.

(1) Charlotte d'Harnoncourt, née à Sorbey en 1744, fille de Jean Evrard, seigneur de Sorbey, Harnoncourt, etc., chambellan de S. A. le duc de Lorraine, et de Marie-Louise, baronne de Watronville, séjourna pendant la Révolution au château de Sorbey et mourut à Broisseille le 12 Mai 1812.

(2) Isabelle de Wal était fille de Joseph de Wal, seigneur de Tassigny, Sapogne, etc., et de Marie-Josèphe d'Apremont-Linden.

(3) Justine-Wilhelmine-Françoise de Hontheim, en religion sœur Febronia, née en 1745 au château de Mont-Quintin, était la nièce de Jean-Nicolas de Hontheim, évêque de Myriophite et suffragant de l'archevêque de Trèves ; elle mourut à Trèves en 1796.

Thérèse-Marguerite Rurtschman, professe le 29 Septembre 1787.
Anne-Alexandrine Rœux, professe le 7 Octobre 1787.
Christine-Glossinde du Barail, professe le 15 Décembre 1787.
Anastasie-Antoinette des Ancherins (1), entrée en religion le 2 Septembre 1787, professe le 8 Septembre 1788.

SŒURS CONVERSES

Marie-Sothère-Alexis Gillet, de Juvigny, professe le 22 Septembre 1742.
Marie-Michel-Barbe Lepointe, la jeune, de Juvigny, professe le 29 Juin 1746.
Héloïse-Nicolle Vincent, professe le 11 Novembre 1750
Ursule-Nicolle Alexandre, professe le 29 Août 1751.
Jeanne-Barbe Launois.
Marie-Xavier-Anne Rennesson, professe le 29 Septembre 1771.
Anne-Fidèle Martinet (2), professe le 29 Septembre 1773.
Flavie-Barbe Lemarchal, professe le 9 Novembre 1775.
Marie-Marthe-Marguerite Lepointe, professe le 20 Avril 1778 (3).
Béatrix-Anne Neveux, professe le 27 Juin 1786.
Marguerite-Julienne Loingtier, professe le 31 Août 1778.
Elisabeth-Marie-Anne Dufour, professe le 30 Août 1789.

SŒURS INFIRMES OU MALADES (4)

Marie-Anne de Boudonville, religieuse de chœur; morte le 27 Janvier 1792, âgée de cent ans et un mois, après 82 ans de religion.
Joseph-Anne Fossy, religieuse de chœur.
Marie-Alexis-Benoîte de Maucomble (5), née le 14 Août 1729, religieuse de chœur, professe le 10 Février 1746.
Barbe-Justine Lepointe, converse.
Clotilde Cardinet, converse, professe le 29 Septembre 1766; morte le 13 Décembre 1790.

(1) Antoinette des Ancherins, née à Saint-Maurice-en-Woëvre, se retira à Imécourt, où elle mourut le 5 Mai 1816, dans sa 46e année.

(2) Anne Martinet, âgée de 40 ans, née à Mouzay, s'est retirée à Stenay chez son père.

(3) Maguerite Lepointe mourut à Juvigny le 9 Janvier 1841, âgée de 86 ans. Elle était la dernière survivante de l'ancienne communauté.

(4) Les cinq religieuses qui suivent n'ont pu signer l'inventaire en Novembre 1790, « à cause de leurs maladies et infirmités. »

(5) Cette religieuse, fille de Simon Maucomble, avocat au Parlement, prévôt de Juvigny, était en état de démence. Après la sortie des religieuses en Novembre 1792, le maire, François Richard, la reçut chez lui, et l'abbesse abandonna en faveur de cette infirme sa pension de l'année.

PENSIONNAT DES FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE (1)

Un demi-siècle s'était écoulé depuis la dévastation presque totale des bâtiments claustraux de l'abbaye de Juvigny (2), quand, en 1858, le comte Charles d'Imécourt (3), neveu des dernières abbesses, s'entendit avec frère Athanase Laubultry, directeur de l'école de Brieulles-sur-Meuse, pour faire revivre, sous une forme nouvelle, l'antique abbaye de la reine Richilde, en y fondant un établissement religieux d'enseignement libre pour les garçons.

Le comte Charles d'Imécourt acheta une partie des ruines de l'abbaye, et en particulier un bâtiment dit *des Fours*, construit en 1746, qu'il fit restaurer et aménager à la hâte pour y installer les Frères de la Doctrine chrétienne de Nancy (4), sous la direction du frère Athanase. « Le 3 Novembre 1858, trente élèves entraient dans une maison inachevée et encore ouverte à tous les vents (5). » Dès l'année suivante, grâce à la sympathie des familles chrétiennes, le nombre des élèves avait doublé, et il ne cessa de s'accroître dans les proportions les plus consolantes. Il s'élevait à 115 internes en 1861, et à 227 en 1866 ; ce qui rendit nécessaires de nouvelles et imposantes construc-

(1) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, du 24 Juin 1905.

(2) Voir ci-dessus, p. 57

(3) Charles-Ferdinand-Philippe, comte de Vassinhac, marquis d'Imécourt, né à Bertangles (Somme) le 19 Septembre 1808, était fils du comte d'Imécourt, lieutenant-colonel, ancien député de la Meuse et pair de France, et de Albertine-Constance de Sainte-Aldegonde. Attaché d'ambassade au ministère des affaires étrangères, il donna sa démission en 1830 et se retira dans son domaine de Louppy. En 1854, il avait fondé à Louppy une maison des sœurs de Saint-Charles. Il mourut le 26 Octobre 1869.

(4) Fondée au diocèse de Nancy, en 1817, par Dom Joseph Freschard, ancien bénédictin de l'abbaye de Senones (Vosges), cette congrégation était autorisée par ordonnance royale de 1822 et par décret présidentiel de 1873. Au moment de sa dispersion, en 1903, elle comptait : environ 200 religieux 22 établissements dont 8 pensionnats ; elle donnait l'instruction à 3,000 élèves.

(5) Compte rendu publié en 1861.

tions (1). En 1877, on construisit les bâtiments qui donnèrent au pensionnat son aspect définitif (2); on comptait alors 283 élèves internes, dont 40 Luxembourgeois ou Lorrains qui venaient se familiariser avec l'usage de la langue française.

Les élèves du pensionnat obtinrent bientôt des succès remarquables aux examens officiels et aux divers concours, à Metz (avant l'annexion), à Bar-le-Duc, à Châlons, etc.

Les annales de l'établissement ont conservé le souvenir des séances littéraires et des nombreuses fêtes scolaires, auxquelles s'honoraient d'assister non seulement l'évêque de Verdun et les notabilités de la région, mais encore le préfet de la Meuse, le sous-préfet de Montmédy, l'inspecteur d'Académie, les députés du département, et, avant la guerre, le général gouverneur de Metz.

« Comprenant la nécessité d'un enseignement professionnel approprié aux besoins de la région, les Frères ouvrirent une section spéciale, dans laquelle se donnait un enseignement théorique d'*agriculture*, complété par des travaux pratiques dans des champs d'expériences et constaté par de sérieux examens de fin d'année. Leurs efforts furent couronnés de succès : ils obtinrent de nombreuses récompenses dans les comices et concours agricoles.

« En résumé, pendant les 45 ans de son existence, le pensionnat de Juvigny a donné l'instruction et l'éducation chrétienne à plus de 4000 élèves, dont la plupart occupent un rang honorable dans la société (3) ».

L'établissement des Frères, comme l'ancienne abbaye,

(1) On construisit, en 1861, une partie du bâtiment central, et, en 1866, l'imposant bâtiment (classes et dortoirs) qui formait l'aile gauche de la cour des élèves.

(2) L'aile gauche de la cour d'honneur.

(3) *Petit Montmédien*, 18 Juin 1905.

était placé sous le patronage de Sainte-Scholastique : maîtres et élèves vénéraient cette sainte patronne d'un culte particulier et obtenaient d'elle une protection spéciale. Aussi, les fêtes du pélerinage, comme les autres solennités religieuses de la paroisse, étaient rehaussées par la fanfare et la chorale du pensionnat.

En 1895, les Frères établirent une *Association amicale* des anciens élèves, légalement constituée et reconnue par arrêté préfectoral du 30 Juillet 1896. Depuis 1903, elle a son siège social à Montmédy et reste un vivant souvenir de l'établissement disparu.

En 1898, on construisit une salle des fêtes, bénite le 27 Juin par Mgr Pagis, évêque de Verdun, et inaugurée le 28 Juillet, même année.

Les Frères de Juvigny se proposaient d'édifier une chapelle, quand survint la loi de 1901 sur les associations. Quoique plusieurs fois autorisés, ils demandèrent une autorisation nouvelle.

Toutes les demandes d'autorisation ayant été rejetées sans examen le 18 Mars 1903, un commissaire du gouvernement (1) apporta à Juvigny, le 16 Avril suivant, la notification de ce refus et l'ordre de fermeture dans le délai de quinze jours. Les parents et les élèves se retrouvèrent au pensionnat le 23 Avril ; Mgr Dubois, évêque de Verdun, vint se joindre aux familles pour adresser aux Frères ses adieux et ses encouragements dans l'épreuve.

Malgré les plus touchantes manifestations de sympathie, les Frères durent quitter leur maison et se disperser (2).

(1) M, Geisen, commissaire spécial à Ecouviez.

(2) « Des manifestations de sympathie et des protestations indignées de la part des amis des Frères accompagnèrent les diverses démarches du commissaire, des gendarmes, et les opérations du liquidateur.

« Les Frères Constant Jacob, directeur, Victorin Poirot, titulaire académique, et Anatole Freydiger, que leurs intérêts matériels retenaient à Juvigny, furent poursuivis devant le tribunal de Montmédy et condamnés, l'un à

La plus grande partie de l'établissement a été vendue, en Avril 1905, à la commune de Juvigny.

AUMONIERS DE L'INSTITUTION DES FRÈRES

Nicolas-Jules Remy, aumônier en 1859 ; chapelain de Saint-Louis-des-Français à Rome en 1870, curé de Saint-Etienne de Saint-Mihiel depuis 1883.

Henri Maquet, né à Juvigny le 30 Novembre 1843, professeur au Petit Séminaire de Verdun, aumônier de Juvigny pendant la guerre en 1870-71 ; curé de Han-les-Juvigny pendant quelques mois, entré chez les Jésuites en 1871, missionnaire en Chine, supérieur de la mission de Tchély-Sud-Est, nommé vicaire apostolique avec le titre d'évêque d'Amathonte en Août 1901, sacré le 8 Décembre 1901 à Shang-Haï (1).

Nicolas Bailly, aumônier en 1871 ; retiré à Bar-le-Duc en 1878, mort le 15 Mars 1904.

Jules-Célestin Jeangeot, ancien directeur de l'institution Saint-Joseph, à Vaucouleurs, aumônier en 1878 ; mort le 26 Janvier 1884.

Emile-Benoît Nicolas, aumônier en 1884 ; mort le 24 Mars 1895 (2).

Albert-Henri Thomassin, aumônier en 1895, jusqu'à la suppression en 1903 ; ensuite professeur de rhétorique au Petit Séminaire jusqu'en 1906 (3).

DIRECTEURS DU PENSIONNAT

Frère Athanase Laubultry, né à Maizey (Meuse), fondateur et premier directeur en 1858, officier d'Académie ; a quitté la direction de Juvi-

25 francs, les autres à 16 francs d'amende. Cependant deux d'entre eux, alsaciens-lorrains, ayant opté pour la France et comme tels repoussés par les autorités allemandes, n'avaient pas d'autre asile. Quelques jours avant ce jugement, ils avaient eu la douleur de constater que des misérables, excités par les passions et les divisions politiques, n'avaient pas même respecté la tombe des Frères enterrés à Juvigny. » (*Petit Montmédien*, 18 Juin 1905.)

Depuis sa fermeture, cet établissement, naguère si prospère, est resté désert, dévasté et tristement abandonné au liquidateur pendant deux ans, à l'exception de certaines acquisitions personnelles de l'un des directeurs.

(1) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 24 Août 1901, 4 Juillet 1903, etc. *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves de Juvigny*, Juillet 1902, page 50 et suiv.

(2) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1895, p. 349.

(3) A.-H. Thomassin chanoine honoraire, directeur du Petit Séminaire depuis l'expulsion (18 Décembre 1903), devint supérieur de la nouvelle Ecole Saint-Louis à Bar-le-Duc en Octobre 1907.

gny, en 1874, pour aller fonder et diriger à Nancy le pensionnat de Saint-Joseph (1).

Frère ANGEL Jeandemange, directeur en 1874 ; nommé supérieur généra en 1886.

Frère FLORENT Delacroix, directeur, de 1886 à 1891.

Frère THOMAS Delacroix, directeur, de 1891 à 1893.

Frère CONSTANT Jacob, directeur, de 1893 à 1897.

Frère VICTORIN Poirot, directeur, de 1897 à 1900 (2).

Frère CONSTANT Jacob, directeur pour la deuxième fois en 1900, jusqu'à la suppression en 1903 (3).

XIII. LOUPPY-SUR-LOISON

(Lopeium, Lupeium, Louppey, Loupy-aux-deux-Châteaux)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

305 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1537 : 37 feux. — En 1570 : 100 communiants. — En 1791 : 87 citoyens actifs. — En 1804 : 378 habitants.

EGLISE (4). — Construite en 1878. Bénite le 10 Décembre 1878. Style roman.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1674. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

COLLATEUR. — Les seigneurs du lieu.

(1) Frère Athanase sut imprimer aux études, à Juvigny, une impulsion vigoureuse ; les succès qu'il obtint lui valurent les palmes académiques. Sa direction fit prospérer les pensionnats de Juvigny et de Nancy. Ce vénérable vieillard, chassé de sa maison, comme tant d'autres, en 1903, fut ensuite réduit à se faire hospitaliser dans une maison de retraite des environs de Nancy.

(2) V. Poirot, ordonné prêtre en 1906, est directeur de l'Ecole Nicolas Beauzée, à Verdun, depuis 1905.

(3) Frère VALENTIN Bonnert, sous-directeur depuis 1874, était conseiller municipal de Juvigny ; il a démissionné avant de partir pour l'exil en 1903.

(4) L'ancienne église datait de 1750. Avant cette date, l'église primitive, de l'époque romane, avec meurtrières, se trouvait au centre du village, à mi-côte, à l'angle du château d'Imécourt ; il n'en reste aucune trace.

Revenu de la cure. — En 1570 : le tiers des dîmes (2).

Avant 1799. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny. — Pour le Temporel : d'abord Verdunois, puis Barrois lorrain; comté de Stenay, fief baronnial, érigé en comté en 1633, bailliage et prévôté de Stenay, justice seigneuriale.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy. Succursale reconnue en 1802, annexée à Remoiville en 1807, érigée de nouveau le 13 Juillet 1825.

Louppy est célèbre par ses deux châteaux, qui, aux XIIe et XIIIe siècles, appartenaient aux ducs de Bar.

L'ancienne chapelle de Sainte-Madeleine, fondée vers 1150 par Adam de Menthon, chanoine de la collégiale Sainte-Madeleine de Verdun et archidiacre de la Woëvre, était autrefois l'église-mère et se trouvait en dehors de l'enceinte de la forteresse. La chapelle actuelle date des XVe et XVIe siècles ; elle sert aujourd'hui de chapelle funéraire au cimetière. On y remarque : un beau retable du XVe siècle ; une petite cloche, donnée en 1722 par l'abbé d'Orval et convertie en bénitier ; quelques vieilles statues.

Une confrérie du Rosaire avait été érigée dans l'église de Louppy par les Cordeliers de Varennes, en 1580.

L'église paroissiale conserve, en trois reliquaires, une parcelle de la Vraie Croix, des parcelles d'ossements de saint Martin, de saint Bernard, de sainte Madeleine et d'autres saints, avec lettres d'authenticité du mois d'Octobre 1895.

CURÉS DE LOUPPY

Jean Jennesson, en 1570.
Guillaume Desvot, en 1583.
Quirin ou Cuny-Désiré Recoine, en 1589; mort avant 1620.

(2) Le reste des dîmes appartenait aux seigneurs et à l'abbesse de Juvigny. On vendit le 22 Mars 1791 les terres et prés de la cure, 5,100 livres.

Jean PÉRIN, en 1620.

Georges-François MARIUS, en 1673, 1681.

Jean COLGNASCHL, en 1681 ; mort le 28 Avril 1729, âgé de 67 ans.

Claude NAUDIN, en 1729 ; mort le 5 Décembre 1762, âgé de 65 ans.

Jean-Joseph MERCENIER, en 1769 ; mort le 11 Janvier 1786, âgé de 60 ans (1).

Jean-Baptiste LACOUR, né le 21 Mai 1758, curé en 1786, prêta les serments, résidait encore à Louppy en 1797. Nommé de nouveau le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; mort le 1er Février 1839.

Bernard GEORGE, en 1851 ; transféré à Gesnes en 1855.

François-Théophile MICHEL, en 1855 ; mort le 30 Janvier 1892 (2).

Camille-Eugène-Nicolas LANU, en 1892 ; transféré à Dombasle en 1904.

Charles-Marie-Clément LESAGE, en 1904.

XIV. MARVILLE

(Martis-villa, Marvilla, Marwille)

Patron : Saint NICOLAS, 6 Décembre

806 habitants

POPULATION ANCIENNE : En 1570 : 1,000 communiants. — En 1788 : 212 feux ou environ 1,200 habitants. — En 1791 : 195 citoyens actifs. — En 1804 : 989 habitants.

ECARTS. — Choppey. — Crédon. — Saint-Hilaire. — Sébastopol.

EGLISE. — Monument remarquable, à trois nefs, en forme de croix latine (3). Chœur et nefs du XIIIe siècle. — Nombreuses chapelles latérales, établies successivement, aux XIVe et XVe siècles, à côté des basses nefs ; une des chapelles est de la Renaissance. — Chapelle de Sainte-Fine ; pèlerinage. — Tour du XIIIe siècle avec baies romanes ; clocher restauré en 1876.

(1) Du 3 Janvier au 1er Août 1786, la paroisse a été desservie par le Père Eugène, capucin de la maison de Saint-Jean-les-Marville, et par M. Schaak, chapelain castral du château.

(2) Voir *Semaine religieuse* de Verdun du 6 Février 1892.

(3) L'église actuelle mesure dans œuvre 45 mètres de longueur sur 31 de largeur.

Registres paroissiaux.— A la Mairie depuis 1601. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1671.

Collateur. — Le prieur de Saint-Nicolas et de Saint-Hilaire.

Revenu de la cure. — En 1570 : le tiers des dîmes (1).— En 1663 : 600 livres.

Avant 1790.—Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé et doyenné de Longuyon. — Pour le Temporel : Comté en 1039 : plus tard, mi-partie Lorraine et Luxembourg ; France depuis 1659, chef-lieu de bailliage et de prévôté (2).

Actuellement.—Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy, avec Flassigny pour annexe jusqu'en 1863.

D'après la tradition, Marville *(Martis-villa)* tirerait son nom d'un ancien temple de Mars, situé sur une hauteur appelée plus tard Saint-Hilaire (3).

Au IXe siècle, Lothaire, un des fils de Louis-le-Débonnaire, vendit Marville à Bertulphe, archevêque de Trèves (869-883). L'empereur Henri III céda de nouveau ce domaine à l'archevêque Poppon en 1039.

L'oratoire primitif de Saint-Hilaire, élevé au VIIIe siècle, a servi d'église-mère jusqu'à la construction de l'église Saint-Nicolas, au XIIIe siècle. Plus tard, Saint-Hilaire devint un ermitage, supprimé en 1792 (4).

(1) Les deux autres tiers des dîmes appartenaient au prieuré.—On vendit 19 Mai 1791, prés et chenevières de la cure, 4,550 livres ; 3 Prairial an II, maison et jardin de la cure, 8,400 livres.

(2) Armoiries de Marville : *Parti, au 1er, burellé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules à double queue, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout ; au 2e, d'azur, à deux barbeaux adossés d'or accompagnés de quatre croix recroisetées au pied fiché d'argent.*

(3) Voir : Dom Calmet, *Notice de la Lorraine*, II, art. Marville ; — Clouët, *Hist. eccl. de la province de Trèves*, I, 21 ; *Hist. de Verdun*, I, 46 ; — Liénard, *Archéologie de la Meuse*, III, p. 43, etc.

(4) Les citoyens Didiot et François Desprez, commissaires nationaux, furent chargés d'inventorier les immeubles, vases, ornements, titres et papiers,

Au centre du cimetière, l'église actuelle de Saint-Hilaire, style roman, renferme d'anciens monuments funéraires et plusieurs autels autrefois fondés (1).

Ces autels ou chapelles fondées étaient : 1° Chapelle du Saint-Sépulcre (2), établie après les Croisades, avant 1345, par Huës, curé de Marville, et dotée au XVIe siècle par la famille de Hézecques ; — 2° Chapelle du Saint-Esprit, dite aussi Chapelle de Saint-Nicolas, à la collation du curé, fondée en 1408 par Bertrand et Hawis d'Arrancy ; le chapelain, en 1570, devait bénir l'eau et célébrer chaque dimanche, et avait alors un revenu de cinq francs (3); — 3° Chapelle de Saint-Laurent, fondée au XIVe siècle, à la collation du curé, chargée d'une messe par semaine, avec un revenu de douze francs (4).

A l'angle du mur oriental du cimetière, on remarque un vaste ossuaire renfermant environ 40,000 crânes humains (5).

Dans l'église paroissiale, il y avait de nombreuses chapelles, la plupart fondées et dotées avant 1570 : 1° Chapelle de la Sainte-Croix et de la Vierge, fondée le 11 Juillet 1517 par Arnoul Gouget, curé de Petit-Failly, à la collation du curé de Marville, chargée de deux messes par semaine,

dépendant de l'ermitage. On vendit les immeubles ; le mobilier, à l'exception « des vases sacrés et ornements de la chapelle, laissés à l'usage de l'ermite », fut transporté à la municipalité de Marville. (Archives Meuse, 1er Registre du Directoire du district de Montmédy, n° 165.)

(1) Voir *Le Mont Saint-Hilaire* dans les Mémoires de la Société philomathique de Verdun, tome IV, p. 83-121.

La célébration du culte, à certains jours, dans cette chapelle, a été autorisée par ordonnance épiscopale du 21 Novembre 1823.

(2) La chapelle du Saint-Sépulcre était à l'autel dédié à la Sainte Vierge, à saint Michel et à saint Jean-Baptiste. (Heydinger, *Archidiaconatus in Longuiono descriptio, 1570.*)

(3) Il y a souvent confusion entre ces chapelles. Celles de Saint-Nicolas et du Saint-Esprit ne forment qu'une même chapelle.

(4) En 1570, le chapelain était Jean Martin. Cette ancienne chapelle, qu'on croit fondée par les seigneurs de Saint-Laurent, est probablement celle désignée aujourd'hui chapelle de la Vierge.

(5) Le cimetière contient de nombreux monuments funéraires des XVe et XVIe siècles.

avec un revenu de vingt francs (1) ; — 2° Chapelle de la Vierge, de Saint-André, de Saint-Laurent et de tous les saints, dité aussi chapelle des *Pelletiers*, fondée en 1479 par Collignon Wadel, reconnue par un bref du pape Sixte IV en 1481, à la collation de plusieurs familles notables de la ville, chargée de quatre messes par semaine, avec un revenu de 30 francs (2) ; — 3° Autre chapelle de la Vierge, de Saint-Jean et de Saint-Laurent, à la collation de Nicolas d'Issoncourt, seigneur de Thillombois (1570);—4° Autre chapelle de la Vierge et de Saint-Mathias, apôtre, à la collation des seigneurs de Chardel, chargée de quatre messes par semaine ; une maison était affectée au chapelain (3), qui recevait douze mesures de blé et d'avoine, etc. Au même autel, chapelle de l'Immaculée-Conception, chargée d'une messe par semaine, avec un revenu de huit francs. Au même autel encore, chapelle de Saint-Martin, à la collation du curé, chargée d'une messe par semaine, avec un revenu de quatre francs (4); —5° Chapelle du Rosaire, dotée par Anne de Hézecques en 1599 et 1618, érigée par une bulle du pape en 1609 ; elle servait à la confrérie du même nom ; — 6° Chapelle de Saint-Jean-Baptiste, chargée de deux messes par semaine (5), avec un revenu de quatre boisseaux de grains, etc. ; — 7° Chapelle de Saint-Pierre, chargée aussi de deux messes par semaine, avec un revenu sur les dimes d'Allondrelle et de la Malmaison (6) ; — 8° Chapelle de Saint-Barthélemy, à la colla-

(1) Les chapelains étaient : Jean Jennesson, en 1570 ; — Edouard-Florent Marchal, en 1759. — L'ancienne chapelle de la Sainte-Croix est aujourd'hui la chapelle Saint-Joseph. (Voir sa description dans le *Bulletin paroissial.*)

(2) Le chapelain était, en 1570, Gérard Carmel.

(3) Le chapelain était, en 1570, Jean Molet.

(4) Le chapelain était, en 1570, Désiré Quirin

(5) Le chapelain était, en 1570, Frédéric, curé de Ville-Houdlémont, non résidant.

(6) Au même autel de Saint-Pierre, il y avait, en 1570, deux autres fondations ou chapelles fondées, dont les titulaires étaient François Donet et Jean Lefebvre.

tion de la corporation des bouchers, chargée d'une messe par semaine, avec un revenu de huit francs ; — 9° Chapelle du Jour ou de l'Aurore, fondée en 1419 (1), à la collation du curé conjointement avec les autres chapelains ; les deux titulaires (2) devaient, chacun à son tour, célébrer une messe quotidienne à l'aurore, et percevaient vingt-quatre boisseaux de grains et douze francs, etc. ; — 10° Chapelle des Trépassés, érigée d'abord avec les aumônes des habitants, fondée en 1472 par Gauthier de Failly, dotée de trente francs pour trois messes par semaine (3) ; — 11° Chapelle de Saint-Nicolas, dite *aux Fers*, fondée par les sires de Montjoie, à la collation du curé conjointement avec les chapelains, chargée d'une messe par mois, avec jouissance d'une maison, d'un jardin et d'une rente de dix-huit francs (4) ; — 12° Chapelle de Saint-Fiacre, à la collation du curé, chargée d'une messe par semaine avec un revenu de dix francs (5) ; — 13° Chapelle de Saint-Sébastien, à la collation du curé et des habitants, chargée d'une messe par semaine avec un revenu de huit francs (6) ; — 14° Cha-

(1) Cette chapelle fut fondée par testament de damoiselle Simonnette, veuve de Richier de Delut et de Alardin dit de Sommethonne. La paroisse possède une copie de ce testament.

(2) Chapelains connus de l'Aurore : Jean Broncard, le jeune, curé au diocèse de Liège, et Henry Noen ou Noël, prêtre de Marville, désignés par la testatrice en 1419 ; Nicolas Danloup et Nicolas Wary, en 1570 ; Louis d'Archanne, nommé en 1679 ; Florent Marchal, mort le 5 Mars 1785, âgé de 86 ans ; Jean Bourcet, en 1788. — Vente des biens de cette chapelle : 21 Février 1791, ferme à Cloye, 16,100 livres ; 19 Août 1791, deux fermes à Thonne-les-Prés, 32,100 livres.

(3) Cette chapelle des Trépassés reçut, le 10 Novembre 1472, une fondation de Gauthier de Failly en l'honneur de la Sainte Vierge et de saint Jean-l'Evangéliste. C'est aujourd'hui la chapelle du Sacré-Cœur. (Voir *Bulletin paroissial de Marville.*)

(4) Le chapelain, en 1570, était Pierre Torel. Le titulaire, en 1789, était Jacques Pierson, chanoine de Saint-Paulin de Trèves. En Mars 1792, Joseph Lantenois, curé d'Epiez, district de Longwy, demande à obtenir le traitement de la chapelle *aux fers*. — Une maison, appartenant à la chapelle *aux fers*, fut vendue, le 1er Mars 1791, pour 535 livres.

(5) Le chapelain, en 1570, était messire Evrard.

(6) Le chapelain, en 1570, était Gilles, curé de Thonne-le-Thil.

pelle de Saint-François, sans charge ni dotation en 1570, érigée par les aumônes des fidèles, fondée plus tard, en 1632, par la famille Baillet de La Tour (1); — 15° Chapelle de Sainte-Barbe, à la collation du curé, chargée d'une messe par semaine avec un revenu de quinze francs (2); — 16° Chapelle de Sainte-Agathe, à la collation du curé, chargée d'une messe par semaine avec un revenu de huit francs.

On remarque dans l'église l'ancienne Chapelle de Sainte-Foy, vulgairement *Sainte-Fine*, construite au XVe siècle, dotée ensuite d'importants revenus (3). On y accède par une double rampe de treize marches. Crypte au-dessous. Dans la chapelle, fresque du XVIIe siècle. Ancienne statue de Sainte-Fine, très vénérée des pèlerins. Relique authentique de la sainte. Pèlerinage régional restauré depuis 1895 (4).

Anciennes confréries paroissiales : 1° Confrérie du Saint-Sacrement érigée avant 1733; — 2° Confrérie du Rosaire, érigée en 1609; — 3° Confrérie du Saint-Scapulaire; — 4° Confrérie de Notre-Dame des Pelletiers, fondée en 1340; — 5° Confrérie de Saint-Joseph, érigée avant 1733; — 6° Confrérie de Saint-Sébastien et de Saint-Roch pour les arquebusiers, établie le 12 Avril 1345 (5). — Il y avait en

(1) Voir *Bulletin paroissial de Marville*; la Chapelle de Saint-François d'Assise.

(2) Le chapelain de Sainte-Barbe, en 1570, était Gilles d'Avioth.

(3) La chapelle Sainte-Fine possédait à Quincy une ferme de 26 jours de terre, 5 fauchées de prés, une grange, etc., ferme louée le 1er Mai 1790 pour treize louis à condition de verser chaque année à M. le curé de Marville deux louis pour les pauvres. Elle possédait aussi des terres et prés, finage de Delut, loués 78 livres le 1er Mai 1790, ainsi que d'autres terrains à Marville. La ferme de Quincy fut vendue le 20 Janvier 1791, pour 11,100 livres; deux jours de terres furent vendus 400 livres le 21 Mars suivant. — Le titulaire ou bénéficier devait tout fournir : ornements, calice, missel, linge, cire, pain et vin, pour la chapelle. Les deux derniers chapelains furent : M. l'abbé d'Apremont, vers 1780; Jean Bouvier dit Lionnois, prêtre à Nancy, principal honoraire du collège universitaire, doyen de la Faculté des actes, titulaire de la chapelle en 1790. (Archives de la Meuse, G, anciennes chapelles de Marville.)

(4) Voir *Semaine religieuse* de Verdun. 11e année, p. 37 et 170.

(5) On conserve encore le registre principal de cette confrérie.

outre diverses corporations professionnelles, celles des bouchers, des cordonniers, des tisserands, etc.

Dans l'ancien château se trouvait la chapelle royale de Sainte-Catherine, fondée vers 1262 par Catherine de Montjoie (1). Au XVIIe, elle était à la nomination du roi de France. Un arrêt royal du 15 Décembre 1692, constatant que cette chapelle est tombée en ruine, en transféra les charges dans l'église des Bénédictines (2); ces charges consistaient en une messe quotidienne. Un autre arrêt royal du 20 Janvier 1705 ordonna que cette messe fondée serait célébrée dans la chapelle de l'hôpital. Enfin le 18 Août 1712, le roi annexa de nouveau l'ancienne chapelle castrale Sainte-Catherine à la chapelle des Bénédictines (3).

En dehors de la ville se trouvaient : 1° Chapelle de Saint-Georges, érigée à Choppey et fondée par les seigneurs d'Arrancy à une époque très reculée, à la collation du prieur de Saint-Nicolas et du curé, chargée d'une messe par semaine, avec un revenu de six boisseaux de grains et de trois francs barrois (4) ; — 2° Chapelle dite du Bal, sous le titre de la Vierge, de Saint-Roch et de Saint-Sébastien,

(1) Certains auteurs attribuent cette fondation à René II, duc de Lorraine, vers 1500.

(2) Le 22 Septembre 1688, Charles Pitot, chanoine de Reims, chapelain de la chapelle royale de Sainte-Catherine, fit signifier à Jacques Sorlet l'arrêt du roi du 6 du même mois, portant défense d'entreprendre et de continuer aucun ouvrage dans ladite chapelle, de changer l'état des lieux, et de faire aucune poursuite pour la possession de ladite chapelle, etc.

(3) Anciens chapelains de Sainte-Catherine : Charles Pitot, prêtre chanoine de l'église cathédrale de Reims, chapelain commendataire avant 1683 jusqu'en 1723. Il eut pour successeur Charles-Guillaume Desforges, ancien chanoine de Reims. Ces chapelains non résidents faisaient desservir la chapelle par des prêtres de Marville. On trouve comme chapelains desservants : Nicolas Lambert, en 1692; — Florentin Lambert, directeur des religieuses, chapelain en 1692; — Pierre de Bled, en 1712.

(4) La chapelle de Saint-Georges, en 1570, était unie au Prieuré. Le dernier chapelain fut Jean Ferry, qui était en même temps directeur des Bénédictines —On vendit, le 19 Janvier 1791, une ferme de la chapelle Saint-Georges, située à Marville, pour 10,000 livres. — Cette chapelle a été transformée en brasserie, puis en écurie.

fondée le 2 Novembre 1640 par Antoine Sourdel et Jeanne Nicolas, son épouse (1), consacrée en 1645 par le suffragant de Trèves, Mgr Otto, évêque d'Azoth, enrichie d'indulgences par bulle de Benoit XIV du 2 Octobre 1749. Plusieurs bienfaiteurs lui firent diverses libéralités, en particulier Marguerite Bon, par son testament du 22 Octobre 1722 (2).

Une petite chapelle particulière, dite de Crédon, et dédiée a la Sainte Vierge, construite il y a plusieurs siècles, en mémoire d'une guérison miraculeuse, existait encore près de Marville en 1862. Autorisée par ordonnance épiscopale du 14 Novembre 1823, elle servait de lieu de station aux Rogations.

L'église de Marville possède et vénère de nombreuses reliques parmi lesquelles : 1° Parcelle de la Vraie-Croix, reconnue par l'évêché de Verdun, le 13 Mai 1870; — 2° Relique de saint Nicolas, patron de la paroisse, obtenue de Rome par le cardinal de Clermont-Tonnerre en 1829; — 3° Relique de sainte Foy d'Agen, obtenue de Conques en 1895, reconnue par l'évêché de Verdun le 25 Octobre 1897; — 4° Reliques de saint Sébastien, de sainte Scholastique, et plus de vingt autres saintes reliques authentiques, renfermées dans plusieurs reliquaires.

Le 3 Juin 1642, célèbre pèlerinage et procession de Marville à Benoîte-Vaux. Il y avait au moins 400 personnes, conduites par six prêtres : le lendemain au retour, station à la Cathédrale de Verdun (3).

(1) Antoine Sourdel, l'un des quarante de la ville, était né à Sé en Tarentaise (Savoie); Jeanne Nicolas, son épouse, était native de Saint-Pancré.

(2) La chapelle du Bal a été jusqu'à la Révolution environnée d'un cimetière qui était voisin du jardin de l'hôpital du Saint-Esprit. — Le premier titulaire de la chapelle du Bal fut Quirin Hermand, prêtre marguillier à Marville. On trouve aussi comme chapelains : Florentin Wahault, en 1731, mort en 1755; Remy Arquin, pourvu le 31 Mars 1755; Collignon, dernier chapelain, émigré. — On vendit le 23 Novembre 1791 « une chenevière de la chapelle du Bal ».

(3) Ms. Baleycourt, p. 277. La procession fut reçue par MM. de la Cathédrale en surplis avec la musique et la grosse cloche sonnante.

Parmi les ecclésiastiques originaires de Marville, on peut citer : Dom Nicolas Tabouillot, né le 24 Janvier 1734, profès à Hautvillers, le 29 Décembre 1750, prieur de Saint-Symphorien et de Saint-Arnould de Metz, coopéra à l'histoire de Metz par les Bénédictins, prépara le Pouillé du diocèse de Metz, mort à Metz le 23 Mai 1799 (1).

Le vicariat de Marville a été reconnu par décision ministérielle du 6 Octobre 1818.

CURÉS DE MARVILLE

Renault, doyen de la chrétienté, curé en 1259, 1270.

Robert, aussi doyen et curé, en 1272, 1280.

Jean Hues, curé de Marville et doyen de Longuyon, mort le 23 Mars 1345. Son tombeau très remarquable, avec inscription, se trouve dans la chapelle fondée par lui à l'église Saint-Hilaire.

Hugues, vicaire perpétuel en 1360. (Cartulaire d'Orval.) (2).

Berthold de Wernelz, curé en 1422.

Jacques d'Attigny, docteur ès-lois et décrets, official de la cour de Metz pour le ban de Bazeilles, curé en 1427.

Jean Nicolay, en 1432 (3).

Henry du Mont, en 1570, 1580.

Thomas du Mont, licencié en théologie, curé en 1605 ; assista, le 24 Mai 1609, à la reconnaissance des reliques de Juvigny.

François Hugonel, avant 1637, jusqu'en 1643.

François Floncel, pourvu le 14 Juillet 1643 ; mort à Juvigny le 10 Octobre 1674.

Jean d'Archanne, nommé en 1674 ; mort le 23 Août 1710.

Jean Mariez, quelques mois en 1711 ; nommé ensuite curé de Montmédy.

Charles Martelleux, pourvu en 1711 ; a résigné en 1759.

(1) Dom N. Tabouillot a laissé deux volumes manuscrits in-4° intitulés : « *Recueil d'Extraits de différents auteurs et de Titres concernant la ville de Marville*, 1766. » La bibliothèque du château de Rupt-sur-Othain possède l'exemplaire de l'auteur ; il en existe une copie à la bibliothèque de la ville de Bar, etc.

(2) On trouve : Jean de Longwy, prêtre, chapelain perpétuel de l'église de Marville, en 1419.

(3) J. Nicolay eut un procès contre Messieurs de la maison du Saint-Esprit de Toul. (*Mémoires de la Société philomathique* de Verdun, XIV, p. 320.)

Nicolas-Joseph Wary, pourvu en 1759; mort le 25 Décembre 1786.

Nicolas Le Roy, né le 14 Janvier 1740, licencié en théologie, pourvu en 1788, chassé pour refus de serment en 1791, réintégré en Septembre 1792, émigré. Retiré après la Révolution à Marville où il est mort le 14 Avril 1829; « auteur original, » dit Chatrian.

Jean-François-Augustin Brion, né le 4 Septembre 1757, curé constit. de 1791 à 1793.

Pierre Dupuy, né à Bréhéville le 5 Février 1761, vicaire à Blercourt (1785 1791), curé constit. de Lion-devant-Dun de 1791 à 1793, rétracté, missionnaire apostolique, déporté à l'île de Ré en 1799, nommé curé de Marville le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); mort le 22 Janvier 1816 (1).

Jean-François Boutillot, en 1816; transféré à Pillon en 1833.

Pierre Colson, en 1834; nommé doyen de Triaucourt en 1835.

Jean-Baptiste Chrêner, en 1835; nommé doyen d'Ancerville en 1839.

François Henry, en 1839; nommé archiprêtre de Montmédy en 1866.

Félix Hypollite, en 1866; transféré à Robert-Espagne en 1875.

Nicolas-Lambert Frignet, en 1875; mort le 13 Février 1895 (2).

Camille-Victor Dubuisson, curé depuis 1895.

PRIEURÉ DE SAINT-NICOLAS ET DE SAINT-HILAIRE

Vers 1099, Isabelle, épouse de Louis Ier, comte de Montjoie et sire de Marville, voulant témoigner sa reconnaissance à l'abbé de Rebais (3), qui avait accueilli son fils Jean de Montjoie, lui donna une chapelle qu'elle bâtit et fonda d'abord sous le vocable de Saint-Pierre; elle y ajouta un oratoire dédié à saint Nicolas, auquel son mari avait une dévotion particulière. Jean de Montjoie se fit religieux de l'abbaye de Rebais, et donna au prieuré Saint-Nicolas ses biens paternels, à condition « que le prieuré et ses biens demoureraient à la disposition de l'abbé de Rebais, qui y enverrait un religieux pour le desservir ». Une bulle

(1) Voir notice *Pierre Dupuy*, par l'abbé Gillant.

(2) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1895, p. 271, 281.

(3) Rebais, au diocèse de Meaux, possédait une ancienne abbaye de Bénédictins sous le vocable de Saint-Pierre, fondée par saint Ouen en 634.

d'Honorius II, vers 1125, confirma cette disposition. Une tradition prétend que Jean de Montjoie devint abbé de Rebais (1).

Le prieuré de Saint-Nicolas prit aussi le nom de Saint-Hilaire vers le XIIIe siècle (2).

En 1198, Thiébaut Ier, comte de Bar, concéda au prieuré la dîme de Marville et le labour d'une charrue (3).

Le prieur était nommé par l'abbé de Rebais (4). En sa qualité de curé primitif, le prieur nommait lui-même à la cure de Marville, et devait chanter la seconde messe de la fête de Noël, en l'église paroissiale (5).

La maison du prieuré de Saint-Nicolas se trouvait dans l'enceinte de la ville, près de l'église (6). Sa chapelle, renfermée dans le château ou citadelle de Marville, à l'est de la place, était à double étage : la partie inférieure dédiée à saint Nicolas, l'autre, supérieure, dédiée à sainte Catherine (7).

La chapelle Saint-Georges dépendait du prieuré.

Le prieuré possédait une maison, percevait les deux tiers des grosses et menues dîmes et jouissait d'autres biens près du château de Jametz, etc.

Les armoiries du prieuré étaient : *D'azur, à un Saint-Hilaire posé à dextre et un Saint-Nicolas à sénestre, tous deux vêtus pontificalement et soutenus de deux palmes,*

(1) Voir Dom Calmet, *Notice de la Lorraine*.

(2) Ce fut probablement quand le titre d'église paroissiale fut transféré de l'église-mère de Saint-Hilaire à l'église actuelle.

(3) La terre concédée, nommée *Widebourse*, était située aux *Haies d'Amel* (finage de Marville).

(4) Le prieur était ordinairement un religieux de l'abbaye de Rebais. En 1766, Dom Tabouillot fait observer que depuis quelque temps le prieuré est dans l'ordre de Cluny, et que ce n'est plus l'abbé de Rebais qui nomme le prieur.

(5) Le prieur était alors tenu d'offrir un déjeuner aux petits chantres.

(6) La maison du prieuré existe encore aujourd'hui. Un escalier du XVIe siècle mène au 1er, qui est éclairé à l'ouest par une fenêtre à deux meneaux formant trois baies. Au sud-est, vue magnifique sur la vallée de l'Othain.

(7) Les derniers vestiges de la chapelle ont disparu en 1900.

les tiges posées en sautoir, le tout d'or. Au XIVe siècle, le sceau, de forme ogivale, du prieuré, représentait un évêque bénissant dans une niche, avec l'inscription aux côtés: NICOL; légende: S. PRIORIS PRIORATUS DE MARVILLE (1).

Le prieuré a conservé son titre prieural et ses biens jusqu'à la Révolution.

La maison et le jardin qui en dépendaient, mis en adjudication le 21 Février 1791, ont été vendus le 1er Mai suivant pour 1,225 livres (2).

PRIEURS DE SAINT-NICOLAS DE MARVILLE

JEAN, prieur en 1289. (Cartulaire de l'abbaye de Châtillon.)
Guillaume RIEUZ, prieur en 1333.
PIERRE, prieur en 1365, 1374.
Nicolas PRALET, prieur en 1419 (3).
Jean BOUDARD, prieur de Marville, en 1456.
Jacques MASSIARD, prieur en 1487.
Jean PUCHET, prieur en 1570.
Louis JAPPIN, prieur, mort le 13 Janvier 1675 dans sa 61e année, inhumé dans l'église paroissiale (4).
Charles-Joseph DE CLERMONT, « prêtre, religieux profès de l'ordre de Saint-Benoît, prieur et curé primitif de Marville », en 1731.
Dom GAND, prieur de Marville en 1750 (5).
Jacques-Estel ? BILLON, bénédictin de Longueville, prieur en 1780, 1787.
Jacques DU CLOS, prêtre de Paris, nommé par le roi, prieur en 1789.

(1) Ce sceau mesurait 0,05 sur 0,35.

(2) Une ferme du prieuré a été vendue, le 21 Février 1791, pour 18,000 livres.

(3) N. Pralet est mentionné dans le testament de damoiselle Simonnette, du 4 Mars 1419.

(4) La pierre tumulaire de Louis Jappin se trouve au fond de l'abside de l'église; le défunt y est représenté étendu, les mains jointes, sous une arcature en plein cintre, avec pilastres Renaissance. Un grand cartouche passe sur le milieu de l'effigie et porte l'épitaphe suivante: *Hoc sub marmore quod superest in terris venerabilis fratris Ludovici Jappin, bené meriti, quondam prioris de Marvilla, tegitur. Alia et melior pars ejus jam fugit Libytinam, ut feliciter quiescat, precibus, lector, fave. Obiit anno 1675, ætatis suæ 61e, die 13 Januarii.*

(5) Le 10 Septembre 1750, Hubert Tabouillot déclare au greffe de la prévoté, que Dom Gand, prieur de Marville a transféré son domicile au prieuré de Saint-Leu-d'Esserent (diocèse de Beauvais).

MONASTÈRE DES BÉNÉDICTINES (1)

En 1629, la Révérende Mère Benoîte d'Antin, assistée de quatre religieuses du couvent de Saint-Nicolas en Lorraine, vint établir à Marville un couvent de Bénédictines. Les nouvelles religieuses, n'ayant d'autres secours que celui de la Providence, gagnèrent bientôt la protection du curé et des magistrats. Par leur industrie et leurs travaux, elles purent acheter une maison bourgeoise qui leur servit de couvent, elles y ajoutèrent une petite chapelle. Elles se placèrent sous le patronage de la Sainte Vierge, et leur maison s'appela « le monastère Sainte-Marie ».

Selon la règle de saint Benoît, les religieuses de Marville unissaient la vie contemplative à la vie active. Elles travaillaient des mains, tenaient une école, et recevaient des pensionnaires, « les nourrissaient et leur enseignaient les principes de la Religion (2) ».

Leurs ressources furent très modestes pendant de longues années. La charité, les dots des nouvelles religieuses, la pension de leurs élèves, et les quelques biens qu'elles « avaient été obligées d'acheter pour vivre, » formèrent leurs modiques revenus jusques vers 1665.

Toutefois, des vocations surgirent et augmentèrent le nombre des religieuses. La maison de Marville put, en 1646, envoyer, à Besançon, une petite colonie pour fonder le monastère de Sainte-Gertrude (3). Plus tard elle envoya une autre colonie à Namur.

(1) Nous avons puisé de nombreux renseignements dans des *Notes extraites d'un ancien registre des Bénédictines de Marville*. Cf. aussi Dom Calmet, *Notice de la Lorraine*, VI, p. 33.

(2) On dit que parfois la Cour de France envoyait au monastère des personnes pour y être détenues par lettres de cachet. (Bonnabelle, *Notice sur Marville*.) Nous n'avons trouvé nulle part la preuve de cette assertion.

(3) Une lettre adressée par les Dames Bénédictines du monastère de Sainte-Gertrude de Besançon aux religieuses de Marville, le 18 Mai 1681, pour

Le monastère Sainte-Marie avait eu beaucoup à souffrir des guerres et des calamités qui ravagèrent le pays quelques années après son établissement. Diverses libéralités et fondations, l'apport par une religieuse de la seigneurie de Flassigny-la-Grande (1), avaient contribué à rendre la situation supportable. Mais « dans le temps des guerres de « 1680 jusqu'à l'an 1694, les premières professes de cette « maison avaient été contraintes de fuir même jusqu'à « Bruxelles et Luxembourg, et de se réfugier dans plusieurs « endroits, comme Damvillers, Montmédy, Chauvency-le- « Château et autres lieux, jusqu'à ce que les guerres soient « finies; leur fuite fut si précipitée par les ennemis, qu'el- « les n'eurent point le temps de se munir de leurs papiers « dont quantité ont été perdus, entre lesquels étaient ceux « de leur établissement dans cette ville... »

Durant ces quatorze années d'émigration, un seul acte, en 1692, parle des Bénédictines de Marville, qui sans doute revinrent peu à peu rétablir leur communauté.

L'ancienne fondation de la chapelle castrale de Sainte-Catherine, avec ses charges et revenus, avait d'abord été unie en 1692 à l'église des Bénédictines ; transférée en 1705 à l'hôpital, elle fut définitivement annexée à l'église des Bénédictines par un arrêt royal du 18 Avril 1712 (2).

En 1716, les religieuses de Marville conservaient, dans

apprendre à ces dernières la mort de Révérende Mère Catherine-Bernarde Waltrin, pieusement décédée la veille de ce jour, nous fait connaître que cette religieuse quitta Marville, en 1646, pour fonder un nouvel établissement de son Ordre à Besançon.

(1) Par son testament du 17 Juillet 1665, frère Bernardin de Mouzon, novice capucin, donna aux religieuses de Marville de nombreux immeubles à charge de messes. Mère Anne-Marie Bockmont, avant 1667, avait donné, probablement en entrant au couvent, le fief et la seigneurie de Flassigny-la-Grande. Le 4 Juin 1667, les religieuses rendirent au roi très chrétien foi et hommage pour ce fief. Dans divers actes, jusqu'à la Révolution, elles prennent le titre de « Dames hautes justicières et foncières et gruyères de Flassigny-la-Grande ». (Arch. Meuse, H, Carton des Bénédictines de Marville.)

(2) Voir ci-dessus, p. 77.

leur chapelle, une statue de Saint-Antoine (1) et de précieuses reliques, provenant de l'hôpital Saint-Antoine et appartenant aux Antonistes de Metz (2).

Les dames Bénédictines avaient pour directeur spirituel un des prêtres habitués de Marville (3). Ce directeur ou chapelain acquittait les messes ou services fondés ; il était ordinairement chargé de dire la messe quotidienne de la chapelle royale de Sainte-Catherine, et depuis 1712 cette messe tenait lieu de messe conventuelle.

En 1747, les religieuses obtinrent l'autorisation « de faire exposer le Saint-Sacrement et d'en donner la bénédiction après les Vêpres, dans leur église, tous les jours de fêtes de la Sainte Vierge (4) ».

L'église des Bénédictines, reconstruite en 1752, bénite le 3 Août de cette année par Dom Philippe de Boutteville, abbé de Châtillon, fut solennellement consacrée le 4 Août 1753 par Jean-Nicolas de Hontheim, suffragant de Trèves (5).

Le 27 Juin 1758, eut lieu la bénédiction du cimetière des religieuses (6).

Le 12 Octobre 1774, Jean-Nicolas de Hontheim, évêque de Myriophite, suffragant de Trèves, visita le monastère.

(1) Cette magnifique statue se voit aujourd'hui dans le transept nord de l'église paroissiale, à droite de l'ancien autel de Saint-Nicolas.

(2) Le 29 Avril 1642, après la ruine de la chapelle de Saint-Antoine, frère Jean Collet avait réuni toutes ces reliques et les avait déposées chez les Bénédictines. Un certificat des religieuses, du 15 Mars 1716, atteste qu'elles ont dans leur chapelle une statue en pierre de Saint-Antoine, un reliquaire avec ossements du saint, une tête en cuivre renfermant une partie de la tête d'une des onze mille vierges, etc., le tout appartenant à MM. les Antonistes de Metz, et qu'elles leur remettront à leur réquisition.

(3) On trouve comme directeurs spirituels des religieuses : Florentin Lambert, en 1690, mort le 17 Septembre 1713 ; — Michel Escher, en 1713 ; — Pierre-Charles Gillet, en 1731 ; — Philippe Gavroy, en 1752 ; -- Jean Ferry, en 1786, inscrit sur la liste des émigrés le 5 Février 1793.

(4) Le 4 Août 1744, les religieuses avaient demandé cette autorisation, qui leur fut accordée le 12 Août 1747 par Frédéric, évêque d'Emmaüs, en visite à Juvigny.

(5) Notes extraites d'un registre des Bénédictines.

(6) Cette bénédiction se fit par M. Escher, curé de Villers-le-Rond, autorisé par Mgr de Hontheim.

On procéda alors aux élections du Chapitre et des dignitaires ou officières.

Les dames Bénédictines scellaient leurs actes d'un sceau oval représentant : *la Sainte Vierge debout, tenant à sénestre l'Enfant-Jésus* (1).

La communauté, formée à l'origine de cinq religieuses, comprenait douze religieuses en 1663, dix sœurs professes en 1667 (2). Plus tard il y avait ordinairement environ vingt religieuses de chœur, sans compter les tourières et les converses. Les relevés officiels mentionnent quinze religieuses et six sœurs converses en 1788; quatorze sœurs de chœur et six converses en 1790 (3). En outre, avant la suppression, la maison recevait quatorze pensionnaires, dont neuf internes; cinq domestiques s'occupaient des divers travaux ou services.

Pendant plus d'un siècle, les Bénédictines se contentèrent, à cause des misères du temps, d'avoir pour couvent la maison bourgeoise qu'elles avaient achetée en arrivant à Marville. En 1759, elles firent bâtir un monastère convenable. C'était un vaste édifice carré, à plusieurs ailes, comme les maisons religieuses de l'époque; au rez-de-chaussée, cloître, vaste cour avec citerne, parloir, réfectoire, cuisine, etc.; au 1er, cellules des religieuses, etc. Les bâtiments de la basse-cour se trouvaient à l'ouest. De grands jardins entouraient le monastère (4).

(1) Sur les sceaux appliqués, que nous avons vus, l'exergue est complètement effacé.

(2) L'acte de foi et hommage du 4 Juin 1667 indique : Thérèse de Reumont, prieure; Scholastique Souard, sous-prieure; Barbe Brocar; Charlotte André; Christine de la Rue; Alexis Bertrand, cellerière; Anne-Marie Bockmont; Marie-Thérèse Poncelet; Angélique Garré et Benoite Mayer, toutes religieuses professes, composant le couvent.

(3) A la visite faite par les officiers municipaux, le 11 Avril 1791, il y avait encore onze sœurs de chœur, une sœur infirme, une sœur donnée et quatre converses.

(4) Un plan par terre du monastère et de ses dépendances se trouve aux Archives de la Meuse (H. Carton Bénédictines de Marville). En 1790, le monastère était estimé 13,370 livres.

Les religieuses possédaient en outre, à Marville, plusieurs maisons, de nombreuses vignes, un corps de ferme, etc. A Flassigny, elles avaient la seigneurie avec la haute justice et la justice foncière, et de plus une maison, une grange dimeresse, une part du moulin dit Warnimoulin, une ferme, etc. Des fermes et immeubles leur appartenaient dans la province de Luxembourg, et sur les territoires de Delut, Han-les-Juvigny, Vigneul-les-Montmédy, Ecouviez, etc. Ces propriétés donnèrent souvent lieu à des contestations et à des procès qui affaiblirent les revenus du monastère. La Révolution confisqua tous ces biens et les vendit en 1791 et 1795 (1).

« Le revenu des religieuses en 1663, ne valait guère que 500 livres, mais les pensionnaires les aidaient à subsister (2). »

Les charges du monastère paraissaient considérables, et les biens étaient grevés de nombreuses fondations. Les Bénédictines devaient entretenir leur chapelain et faire acquitter chaque année huit messes hautes ou anniversaires, environ 155 messes basses, trois saluts du Saint-Sacrement, etc.

Les comptes de la communauté, en 1790, se soldaient en déficit ; car ils donnent en recettes 10,231 livres 6 sous, et en dépenses 10,259 livres 13 sous. On redevait, il est vrai, à la maison, 1,508 livres : mais les dettes passives s'élevaient à 2,206 livres ; ce qui faisait encore un autre déficit de près de 700 livres. Aussi, les religieuses durent-elles prier leur chapelain, en 1790, de payer pour elles les impositions qu'on leur réclamait.

(1) Pour les détails, voir les ventes des 19 et 20 Janvier, 21 Février, 21 Mars, 20 Avril, 19 Mai, 23 Novembre 1791 ; 3 Prairial an III. (*Arch. Meuse*, Vente des biens nationaux.)

(2) Bibl. Verdun, Ms. 183.

Le 20 Juin 1790, le maire et les officiers municipaux de Marville, commissaires nationaux, vinrent dresser l'inventaire du couvent et interroger les religieuses qui répondirent toutes vouloir rester. Le 3 Décembre suivant, les mêmes commissaires vinrent faire le récolement de l'inventaire; le lendemain, ils demandèrent aux dix-neuf religieuses qui restaient de nouvelles déclarations sur leur âge, leur pays d'origine, leurs intentions ; elles donnèrent les renseignements demandés et maintinrent presque toutes leur intention de rester dans la vie religieuse. — Bientôt on les contraignit de partir : car le mobilier de leur maison et de leur chapelle fut en partie vendu le 1er Mai 1791 et le 13 Juin 1792. On dressa un inventaire de ce qui restait le 3 Novembre 1792, et le tout fut vendu le 23 Février 1793.

Les bâtiments du monastère et ses dépendances, jardins et vignes, restaient sans acquéreurs. Le 15 Prairial an III (3 Juin 1795), on divisa les bâtiments en dix habitations, les jardins en quatorze parts et les vignes en dix. Ces immeubles, ainsi divisés, furent ensuite vendus par le Directoire du district de Montmédy (1). Aujourd'hui, la mairie occupe une partie de l'ancien monastère.

PRIEURES DES BÉNÉDICTINES DE MARVILLE

Benoîte D'ANTIN, première supérieure en 1629.
Thérèse DE REUMONT, prieure en 1667, 1679.
Angélique GARRÉ, supérieure en 1680, 1691.
Hélène-Bernarde DE LA FONTAINE, prieure en 1715, 1730.
Benoîte PERCEVAL, supérieure en 1736, 1737 ; était sous-prieure en 1744.
Françoise POTIER, prieure en 1742, 1743.
Angélique POTIER, supérieure en 1744.
Marie-Marthe CHIQUET, prieure en 1752, 1758.
Marie-Cécile ESCHER, prieure en 1763.
Scholastique CHIQUET, supérieure 1768, 1774.
Marie-Christine COUTELLE, prieure en 1789 jusqu'à la suppression, en 1791.

(1) Archives de la Meuse. Ventes du 3 Prairial et du 4 Fructidor an III.

PERSONNEL DES BÉNÉDICTINES DE MARVILLE

au moment de la suppression, le 20 Juin 1790

RELIGIEUSES DE CHŒUR

Marie-Christine Coutelle, supérieure, âgée de 61 ans.
Marie-Gabrielle Bouton, sous-prieure, âgée de 61 ans.
Marie-Placide Leuiller, maîtresse des novices, âgée de 78 ans.
Marie-Mectilde Lesieur, doyenne, âgée de 75 ans (1).
Marie-Cécile Escher, dépositaire, âgée de 64 ans.
Marie-Ursule Noël, secrétaire, âgée de 70 ans.
Marie-Victoire Tielges, portière, âgée de 62 ans.
Marie-Appoline Coutelle, maîtresse des pensionnaires, âgée de 60 ans.
Marie-Gertrude Rognon, seconde tourière, âgée de 60 ans (2).
Marie-Benoite de Lamock, dépensière, âgée de 40 ans (3).
Marie-Anne-Alexis Ousen, infirmière, âgée de 61 ans (4).
Marie-Joseph Guiot, tourière, âgée de 39 ans.
Marie-Ange Prévot, organiste, âgée de 32 ans.
Marie-Scholastique Collignon, lingère, âgée de 24 ans.

SŒURS CONVERSES

Marie-Catherine Radière. poulalière, âgée de 71 ans.
Dorothée Proth, jardinière, âgée de 56 ans.
Marie-Suzanne Anthouard, cuisinière, âgée de 48 ans.
Barbe Mangin, deuxième jardinière, âgée de 56 ans.
Marie Cardinet, boulangère, âgée de 37 ans.
Marie-Flavie Launois, lessiveuse, âgée de 22 ans.

« Elles ont déclaré, d'une voix unanime, que leur intention était de rester dans leur maison, pour continuer à y vivre suivant leur institut et les vœux de stabilité qu'elles ont prêtés de rester dans ladite maison et non dans aucune autre, espérant que l'Assemblée nationale pourvoiera convenablement à leur sort, etc. (5) »

(1) Une liste officielle du 14 Avril 1791 indique que « sœur Marie-Mectilde Lesieur, religieuse de chœur, âgée de 76 ans, tombée en démence depuis nombre d'années », se trouve à l'infirmerie.

(2) Sœur Gertrude Rognon ne figure plus sur la liste du 14 Avril 1791.

(3) Mme de Lamock, après la dispersion, resta à Marville avec deux sœurs converses.

(4) Sœur Anne-Marie Ousen figure dans la liste de 1791 avec le titre de *sœur donnée*. Le 4 Novembre 1811, elle fit don à l'église d'un calice doré.

(5) Arch. Meuse, Bénédictines de Marville, Inventaire.

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Plusieurs établissements de charité, à Marville, servirent, à diverses époques, au soulagement des malades et des pauvres : la maladrerie, l'hôpital de Saint-Antoine, l'hôpital du Saint-Esprit, enfin l'hôpital actuel de Saint-Bernard.

I. MALADRERIE

Une Léproserie ou Maladrerie, établie vers le XIIe siècle, à l'époque où la lèpre sévissait dans nos contrées, possédait une maison et une ferme à Marville, un gagnage à Blagny, etc. Au XVe siècle, la léproserie était annexée à la maison des Antonistes, dont la chapelle tombait en ruine. La ferme appelée la *Maladrerie*, toujours considérée comme faisant partie du domaine municipal, servit ensuite à augmenter les fonds de l'hôpital de la ville.

Avant la Révolution, la Maladrerie comprenait : une maison, située au centre de la propriété et entourée d'un clos de six jours, et en outre 167 jours de terres, 8 fauchées 1/4 de prés et une chenevière (1). Elle rapportait à l'hôpital un revenu de 1400 livres (2). Le tout fut vendu, comme bien national, le 4 Fructidor an III, pour 150,200 livres (3).

(1) « La maison de 82 pieds de longueur sur 56 de largeur, divisée en poêle, cuisine, chambre derrière, chambre à four, cave dessous, greniers, deux écuries, une bergerie et une grange, et environ six jours (tenant à la maison) tant prés que chenevière et jardin.... » (Etat des biens vendus au district de Montmédy.)

(2) Au moment de la Révolution, la Maladrerie était louée 580 livres, cours de France, trente quartes de froment, quatre quartes d'avoine, dix quartes d'orge, douze livres de beurre, 200 livres de paille, le charroi de quatre cordes de bois et une rente en argent d'une livre, dix sols ; les impositions à la charge du fermier : 387 livres, 18 sols, 3 deniers.

(3) La ferme de la *Maladry* estimée, le 15 Frimaire an III, 31,375 livres, fut d'abord vendue le 3 Prairial an III pour 141,000 livres, puis adjugée sur folle enchère à J.-B. Nicolas, de Marville, le 4 Fructidor an III, pour l'énorme somme de 150,200 livres, payables en assignats.

II. HOPITAL DE SAINT-ANTOINE

En 1295, Henri, comte de Luxembourg, donna l'hôpital de Marville aux religieux de Saint-Antoine (1).

Primitivement cette maison, désignée aussi sous le nom de *Préceptorerie* ou *Commanderie* de Saint-Antoine, pouvait soulager un certain nombre de pauvres.

En 1570, à cause de la diminution de ses ressources, la maison des Antonistes ne pouvait plus nourrir qu'un seul pauvre. A cette époque, elle avait seulement pour revenus cinq jours de terres, une rente de vingt francs et les aumônes des fidèles. Le religieux, maître ou commandeur de l'hôpital (2), devait chanter la messe et les vêpres les dimanches et les jours de fêtes, et prendre à ses frais un sacristain ou un prêtre pour l'aider à chanter les offices.

L'église avait trois autels et possédait une statue en pierre de Saint-Antoine, des reliques du saint, et de nombreuses autres reliques (3).

Un autel fondé en l'honneur du Sauveur, de Notre-Dame, et de Saint-Antoine, à la collation du commandeur de Marville, avait des revenus particuliers à charge de deux messes par semaine (4).

Au XVIIe siècle, la maison des Antonistes de Marville dépendait de la commanderie de Pont-à-Mousson. Les terribles épreuves de l'époque détruisirent les établissements

(1) Arch. de M.-et-M., Inventaire sommaire, tome IV.

(2) En 1570, le commandeur de l'hôpital de Marville était Jacques Sorlet, religieux profès selon la règle de Saint-Augustin ; il avait été nommé par le commandeur de la maison de Hochst près Frankfort, qui avait à cette époque le droit de collation à la *Préceptorerie* de Marville.

(3) Voici l'énoncé de ces reliques : « Un reliquaire dans lequel sont deux petits fragments d'ossements dudit saint (Antoine) ; une tête en cuivre dans laquelle sont une partie de la tête d'une des onze mille Vierges, un ossement et deux pièces d'un autre ossement. » (Registre des Bénédictines de Marville.)

(4) En 1570 le titulaire de cette chapelle était Hugues du Mont, curé de Mercy-le-Bas.

religieux. « En 1638, durant les guerres et calamités, l'église et la maison de Saint-Antoine furent ruinées par l'armée du prince François de Lorraine, évêque de Verdun; » en 1642, l'église était démolie, et ses reliques recueillies et confiées aux Bénédictines (1).

En 1663, la maison réparée ou reconstruite n'avait plus en revenus qu'environ 200 livres. Un seul religieux l'habitait (2).

En 1682, les habitants de Marville se plaignaient à leur prévôt au sujet des Antonistes et demandaient qu'on fasse payer à la commanderie de Saint-Antoine les charges qui lui étaient imposées (3).

Après la suppression des Antonistes en 1776, les biens qu'ils possédaient, à Marville comme ailleurs, furent unis à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte. Le Directoire du district de Montmédy les vendit en plusieurs lots le 3 Prairial an III (22 Mai 1795) (4). Une maison avec son jardin, probablement l'ancienne maison des Antonistes, fut adjugée à François Sertelet, de St-Mihiel, pour 6000 livres.

III. MAISON OU HOPITAL DU SAINT-ESPRIT

Walter Bertrand, d'Arrancy, curé au diocèse de Trè-

(1) Le certificat qui accompagnait ces reliques disait : « Le frère Jean Collet, commandeur de l'hôpital Saint-Antoine au faubourg de Marville, en étant pourvu de frère Nicolas de Ferté, commandeur de Saint-Antoine de Pont-à-Mousson en l'année 1638, durant les guerres et calamités d'icelles années, l'église et la maison de Saint-Antoine a été ruinée par l'armée du Prince François de Lorraine, évêque de Verdun, dont, la voyant démolie, je pris les saintes reliques des trois autels, et les ay cy mis avec les saintes reliques des onze mille vierges. De quoy j'atteste sur la profession que j'ay fait dedans l'Ordre. *Sic me Deus adjuvet*. Fait ce 29 Avril 1642. Frère Jean Collet, commandeur. » — Ces reliques étaient encore en 1716, chez les Bénédictines, qui offrirent de les remettre aux Antonistes de Metz.

(2) Bibl. Verdun, Ms. 183.

(3) Ces charges étaient en particulier d'assister les pauvres pèlerins et les soldats accablés de maladie pendant leurs voyages.

(4) Voir les détails de cette vente aux Archives de la Meuse, Série Q. — Cette vente comprend 49 articles.

ves (1), fonda, à Marville, à son retour d'un voyage en terre sainte, le 3 Novembre 1413, un hôpital qu'il dota généreusement (2); il chargea l'aumônier ou le chapelain de dire trois messes par semaine à ses intentions (3), « de loger les pauvres, les passants et les pèlerins, de leur fournir des lits et de les chauffer, le tout à ses dépens, comme aussi de fournir à ses frais les ornements nécessaires à la chapelle .» L'archevêque de Trèves confirme cette fondation le 21 Mars suivant, et son vicaire général, l'évêque Jehan, princier de Metz, consacra la chapelle du Saint-Esprit le 27 Septembre 1416.

Le pieux fondateur, par acte du 4 Septembre 1419, donna le régime, le gouvernement et la juridiction de l'hôpital aux Frères du Saint-Esprit de Toul, à charge par eux de l'entretenir et de le desservir comme une succursale dépendante de leur maison.

Le 28 Juin 1422, le curé de Marville renonça à tous les droits qu'il pouvait avoir sur l'hôpital; ce qui n'empêcha pas son successeur, en 1432, d'intenter un procès aux reli-

(1) On croit que le même Walter ou Waulthier Bertrand devint ensuite curé de Saint-Sauveur de Verdun, 1427. (Clouët, *Hist. de Verdun*, III, 621.) Toutefois la tradition locale prétend que le monument funéraire de Waulthier Bertrand est celui qui se trouve à Saint-Hilaire, près du tombeau du curé Huës, au fond de la chapelle du Saint-Sépulcre. Ce cénotaphe, sans inscription, représente un prêtre couché, etc.

(2) Une inscription commémorative, placée autrefois contre un pilier de l'église du Saint-Esprit, et rapportée au mur de la sacristie actuelle de l'hospice Saint-Bernard, porte en caractères gothiques : « *L'an mil CCCC et XIII, en comensa messire Watrin Bertrant d'Arancy cest hospitale et messire Henry Alexandre.* » Ce dernier, prêtre et chapelain à Marville, est mentionné dans le testament de damoiselle Simonette (1419).

(3) « Le chapelain sera tenu de dire trois messes chaque semaine pour le fondateur Bertrand Walter, son père, Haudix Jouquet, sa mère, et pour tous ses parents, savoir : une au nom de Dieu tous les dimanches, une pour les trépassés les lundys, et une de la Croix les vendredys. Celles du dimanche et du vendredy doivent se dire dans la chapelle de l'hôpital, mais celle des trépassés du lundy doit se dire dans la chapelle du cimetière de Saint-Hilaire. » (*Acte de fondation; Mémoires de la Société philomathique de Verdun*, XIV, p. 318.)

gieux en prétendant que ces Messieurs anticipaient sur les droits de la cure (1).

De généreuses libéralités augmentèrent bientôt l'œuvre du fondateur (2).

A Marville, comme dans les maisons de l'Ordre, les hospitaliers du Saint-Esprit portaient sur leur robe la double croix blanche. L'administrateur qui prenait aussi le nom de gouverneur, de maître ou de commandeur, était nommé par le commandeur de la maison de Toul, et dépendait au spirituel de l'archevêché de Trèves.

En 1570, le religieux, en possession de la maison du Saint-Esprit de Marville, n'avait plus depuis longtemps la charge de l'hôpital, dont la ville avait repris l'administration. C'était donc un simple bénéficier, habitant la maison voisine de l'hôpital, ayant sa chapelle particulière, et jouissant d'un revenu de quatre demi-boisseaux de grains, d'une rente de vingt-cinq francs, et de la récolte de quelques champs sans valeur. Il devait célébrer les dimanches, les fêtes et tous les lundis. Il versait chaque année une pension de deux florins d'or au commandeur de Toul.

L'entretien des édifices et de la chapelle était à la charge de l'administrateur. Dans la chapelle il y avait trois autels. Un autel fondé de la Sainte-Vierge, de Saint-Mathias et de Saint-Michel était à la collation du curé; le chapelain devait célébrer deux messes par semaine. Un autel de Saint-Hubert était aussi à la collation du curé. Ces deux fondations, en 1570, étaient unies à l'église de Marville.

(1) Chadenet, *L'hôpital du Saint-Esprit de Marville*. Voir *Mémoires de la Société philom. de Verdun*, XIV.

(2) On peut citer les donations faites par les personnes suivantes : Jean de Chambley, seigneur du Grand-Failly, 12 Janvier 1424; Jean de Bailleul, Septembre 1438; Ydron de Boulizy, 27 Avril 1493 et 22 Octobre 1505; Ydron de Saint-Nicolas, 20 Décembre 1586; Ydron-Justine, Veuve Gérardin, de Marville, 15 Décembre 1614; Laurent Suly, curé de Grand-Failly, 10 Décembre 1668, etc. (Voir *ibid.*, p. 320.)

Les cordonniers avaient établi dans l'église du Saint-Esprit une confrérie, qui, avant 1570, était transférée dans l'église paroissiale.

La maison hospitalière du Saint-Esprit de Marville, tombée en décadence, fut unie, par arrêt du 20 Août 1683, à l'Ordre des chevaliers de Saint-Lazare, qui la firent ériger en commanderie par lettres patentes de 1686. Cette union dura quelques années. Le 25 Juillet 1693, le religieux en possession de la commanderie de Marville reçut l'ordre de l'abandonner. Les prêtres de la Mission de Toul, successeurs en cette ville des religieux du Saint-Esprit, revendiquèrent la maison de Marville ; ils en obtinrent la possession par arrêt du Conseil d'État du 20 Mai 1710. La municipalité prétendit avoir le droit d'administrer la maison. Le 17 Août 1716, le procureur général du Saint-Esprit intervint et demanda la réintégration dans la commanderie d'un religieux hospitalier de son Ordre ; il fit une transaction avec les administrateurs municipaux le 1er Mars 1718 (1). Enfin, un arrêt du grand Conseil du 28 Février 1720 maintint les prêtres de la Mission de Toul dans la possession de la maison hospitalière et de sa chapelle, à charge d'administrer les biens et de continuer l'hospitalité.

Un arrêt du grand Conseil, donné à Versailles le 19 Mai 1725, réunit à l'Hôpital de Sainte-Catherine à Verdun l'hôpital du Saint-Esprit de Marville et tous ses revenus.

L'hôpital du Saint-Esprit se composait alors d'un bâtiment délabré, avec jardin et dépendances, et d'une pauvre chapelle. Il possédait pour ressources : 1° une maison louée 110 livres de Lorraine ; 2° une ferme sur le finage de Marville, comprenant un corps d'habitation, un jardin, des granges, des écuries, 86 jours 25 verges de terres et 25 ver-

(1) Clouet, *Hist. de Verdun*, III, p. 624. Voir aussi, aux Archives de l'hospice, diverses pièces de procédure, etc.

ges de chènevière, le tout produisant, outre un revenu de 100 livres, 18 quartels de froment et autant d'avoine (1). — Ces revenus servaient à l'entretien d'un chapelain, chargé d'acquitter les fondations religieuses. Le 18 Mars 1756, Nicolas de Hontheim, suffragant de Trèves, interdit la chapelle qui menaçait ruine, en ordonna la suppression et le transport des cloches, vases sacrés et ornements dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de la ville, qui fut ainsi pour l'avenir chargé de l'acquit de toutes les fondations.

Le 17 Novembre 1781, on vendit la maison du Saint-Esprit, inhabitée et tombant en ruine, avec l'emplacement de la chapelle, pour l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu, moyennant une redevance annuelle et perpétuelle de 12 franchards de blé, mesure de Verdun.

Les biens que l'hôpital Sainte-Catherine de Verdun possédait à Marville furent vendus en douze lots, comme biens nationaux, le 3 Prairial an III. Un de ces lots comprenait une maison avec quatre verges de jardin, vendue à Nicolas Pierret pour 5400 livres.

GOUVERNEURS DE LA MAISON DU SAINT-ESPRIT

Walter Bertrand, d'Arrancy, fondateur et premier directeur en 1419.
Jean Petit, en 1427.
Nicole de Manse, en 1461, 1495.
Barthélemy, en 1480.
Robert Regnauld, prieur et hospitalier, en 1502, 1535.
Thiébault Regnauld (ou Réginald), religieux profès de l'Ordre du Saint-Esprit, gouverneur en 1559, 1572.
Frémy de Sorbey, en 1606, 1636. La maison fut ensuite 18 ans vacante.
Claude Domangin, en 1654 (2).

(1) L'hôpital de Sainte-Catherine de Verdun avait aussi reçu une métairie, située à Arrancy, provenant de l'hôpital du Saint-Esprit de Marville, métairie qui en 1792 était louée 245 livres.

(2) On trouve aussi comme chapelains : Nicolas Lambert, en 1683 ; Florentin Wahaut, qui prit possession le 27 Novembre 1723, « du consentement des prêtres de la congrégation de la mission, du St-Esprit de Toul. »

HOPITAL SAINT-BERNARD

On ignore l'origine très ancienne de l'Hôtel-Dieu, hospice ou hôpital des pauvres de Marville (1). Avant 1500, cet établissement existait et se trouvait à côté de la maison du maître gouverneur de la Commanderie du Saint Esprit (2).

Son administration était entre les mains du mayeur, du curé, du lieutenant de la prévôté et du chapelain, chargé d'en desservir la chapelle (3).

L'Hôtel-Dieu de Marville acquit de l'importance par l'annexion des revenus de l'ancienne Maladrerie et par les libéralités qu'il reçut aux XVIe et XVIIe siècles (4).

La municipalité marvilloise et le clergé statuèrent un règlement pour l'Hôtel-Dieu le 20 Décembre 1701. D'après ce règlement, approuvé par le suffragant de Trèves le 30 Octobre 1702, confirmé par le Parlement de Metz le 26 Juin 1705, on ne devait admettre que des malades de la ville atteints de maladies passagères et non les incurables, le chapelain avait voix prépondérante dans les délibérations, etc. (5). Une gouvernante laïque, choisie parmi les plus vertueuses filles ou veuves, était chargée

(1) Cet établissement paraît antérieur à l'hôpital du Saint-Esprit ; car, d'après certains documents des Archives de Marville, « la donation de Walter Bertrand, en 1413, ne fut qu'un ajoutement à une fondation plus ancienne. » (Note de M. l'abbé Dubuisson.)

(2) Pour un temps, les religieux du Saint-Esprit en eurent la direction ; ils ne l'avaient plus en 1570.

(3) Cette chapelle, sous le vocable de Saint-Bernard, a donné son nom à l'hôpital.

(4) Voir ci-dessus, Maladrerie, p. 90. — Cf. Dr Baillot, *Etude sur les établissements de charité établis à Marville.*

(5) Clouet, *Hist. de Verdun*, III, p. 625. Le principal bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu, en 1700, fut M. de Merville, conseiller maître-d'hôtel du roi, etc. Sa fondation de 300 livres, réduite d'abord à 50 livres, disparut totalement à la Révolution.

du soin et du service des pauvres, des malades (1).

Des abus se glissèrent peu à peu dans l'hospitalisation de l'Hôtel-Dieu ; les revenus diminuèrent. Les administrateurs comprirent la nécessité d'une nouvelle organisation.

En 1760, la ville demanda pour diriger l'Hôtel-Dieu des religieuses de la Congrégation de Saint-Charles de Nancy. Un traité fut passé entre cette congrégation et les directeurs de l'hôpital le 6 Juin 1761 (2). Nicolas de Hontheim, suffragant de Trèves, approuva ce traité le 8 Novembre 1762.

Ce traité, approuvé aussi par l'évêque de Toul, fut suivi de longues négociations. Enfin, la supérieure générale envoya trois sœurs, une pour tenir l'école des filles, et les deux autres pour soigner les malades de l'Hôtel-Dieu. Elles arrivèrent à Marville le 17 Mai 1763 (3).

On comprit bientôt la nécessité d'agrandir l'établissement. Déjà, en 1755, le suffragant de Trèves avait réuni

(1) On donnait à la gouvernante le nom de *sœur*. L'art XV du règlement porte : « La *sœur* gouvernante sera une bonne fille, ou veuve entre deux âges, que l'on connaîtra avoir de la piété, de la charité, et une certaine habileté pour le soulagement des pauvres ; ladite sœur considèrera son emploi avec estime et respect, se souvenant que c'est rendre à J.-C. même les services qu'elle rendra aux pauvres ; en cet esprit, elle se dépouillera de tout intérêt particulier et tâchera d'animer son cœur de la charité la plus parfaite envers les pauvres, se regardant comme leur mère pour les aimer, et comme leur servante pour leur rendre tous les services possibles. » (Voir *Echo des familles de Marville*, n° 2.)—En 1760, la gouvernante hospitalière avait pour gages 54 livres en argent, 6 quartes de blé, et en outre le chauffage, l'éclairage, etc.

(2) Ce règlement comprenait 16 articles. Les sœurs restaient soumises à l'autorité de l'évêque de Toul et à celle de l'évêque de Trèves. Elles devaient avoir chacune une chambre particulière suffisante pour contenir leur lit. Elles étaient tenues de faire décorer les chapelles du Rosaire, du Scapulaire et de Saint-Joseph, érigées en l'église paroissiale, « d'avoir soin que les messes se disent et fassent en la manière ordinaire et accoutumée, et que les honoraires et rétributions en soient payées des deniers provenant des dames charitables et des fonds à ce affectés, de blanchir les nappes d'autel desdites chapelles et avoir soin des ornements ». (*Hist. de la Congr. des sœurs de St-Charles*, I, p. 255.)

(3) Ces trois premières sœurs étaient : Monique Momonier, maîtresse d'école ; Suzanne Stafelbach, économe ; Mélanie Nurdin, pharmacienne et supérieure.

les charges des fondations de la chapelle du Saint-Esprit à la chapelle Saint-Bernard (1). Le 17 Novembre 1781, les administrateurs de l'Hôtel-Dieu achetèrent à l'hôpital Sainte-Catherine de Verdun les maisons, jardins et emplacement de la chapelle de la Commanderie du Saint-Esprit.

En 1785, on répara les vieux bâtiments de la Commanderie pour y établir l'école des filles, qui auparavant était mal installée à l'étage de l'Hôtel-Dieu.

En 1788, l'Hôtel-Dieu, dirigé par trois sœurs, n'avait encore qu'une salle avec quatre lits pour les malades.

Avant la Révolution, l'hôpital Saint-Bernard jouissait de revenus assez importants : la ferme de l'ancienne Maladrerie, deux autres fermes sur les finages de Remoiville et de Rouvrois, deux préciputs, des rentes sur particuliers, sur la ville de Paris, les aides et gabelles, les bénéfices d'une petite pharmacie, toutes ces ressources lui rapportaient chaque année environ 12,000 livres.

La Révolution lui enleva une partie de ses biens et de ses revenus. Le District de Montmédy vendit la ferme de la Maladrerie au profit de la Nation.

Pendant l'époque révolutionnaire, deux sœurs restèrent sous le nom de gardiennes de la *maison de bienfaisance*, et purent, grâce à un heureux malentendu, conserver leur habit religieux (2). Après la Terreur, le 27 Novembre 1796, les administrateurs de l'hospice demandèrent à la Congrégation de Saint-Charles une troisième sœur pour instruire

(1) Parmi les chapelains, on trouve : Pierre de Bled, désigné en 1699; Florentin Wahaut, mort le 21 Juillet 1753; François Marius, depuis le 3 Octobre 1753, mort le 11 Janvier 1784, âgé de 72 ans; Joseph Lantenois, de Virton, nommé le 19 Janvier 1784.

(2) Lorsque parut le décret prescrivant la suppression de l'habit religieux le maire de Marville reçut de Montmédy avis que les religieuses *aient à se décostumer*. N'ayant pas compris, ou feignant de ne pas comprendre l'ordre, il vint à l'hospice et dit aux sœurs : Mesdames, on me prévient que vous pouvez *aller à l'accoutumée*. Le résultat du *quipropro* fut que les sœurs conservèrent leur habit religieux. (*Hist. de la Congr. de Saint-Charles*, I, 360.)

les jeunes filles (1); ils ne purent l'obtenir et réitérèrent leur demande le 6 Avril 1797; le manque de sujets ne permit pas sans doute de laisser trois sœurs à Marville; car le 28 Août 1803, les administrateurs revinrent à la charge et réclamèrent sœur Delphine qui autrefois avait dirigé l'école des filles (2).

Après la persécution révolutionnaire le culte catholique fut d'abord rétabli à Marville dans la chapelle de l'hospice (3).

La chapelle de l'hospice sous le vocable de Saint-Bernard, rebâtie en 1828, a été bénite par Mgr de Villeneuve-Esclapon, évêque de Verdun, le 25 Septembre de la même année.

Actuellement l'hospice de Marville jouit d'un revenu de 5,757 francs. Il y a quinze lits affectés aux infirmes, vieillards ou incurables. On n'y reçoit pas les malades de maladies passagères; les sœurs vont les soigner à domicile (4).

Les sœurs de Saint-Charles dirigeaient l'école communale et l'école maternelle, qui ont été laïcisées en 1904. Elles tenaient aussi une école libre, supprimée en 1895. Leur personnel est réduit à trois sœurs.

(1) Dans cette lettre et dans les suivantes, les administrateurs font de grands éloges des sœurs : « Nous avons infiniment souffert des adversités qu'ont éprouvées ces vertueuses dames sous le régime de la Terreur, notamment sœur Mélanie; vous pouvez être intimement persuadée que nous n'y avons eu jamais aucune part... Il n'est aucun de nous qui n'ait pour elles le tribut de la reconnaissance... »

(2) On lit dans cette lettre : « Toutes vos consœurs, qui successivement ont été revêtues de cette honorable fonction (l'instruction des filles), s'en sont acquittées avec distinction et leur école était vraiment la satisfaction des parents, le soutien des mœurs et de la religion. » (*Ibid.* I, p. 388,)

(3) « C'est à l'hospice de Marville que le culte fut rétabli tout d'abord après la Révolution, et l'abbé Saudez revenant de l'exil y célébra la sainte messe. Il disait souvent *qu'il avait vu couler bien des larmes, quand il offrit le Saint Sacrifice dans cette chapelle les premières fois.* » (Mémoires ms. de l'abbé Saudez.)

(4) Les sœurs prennent soin aussi des quelques dames pensionnaires, qui entrent à l'hospice, et dont la pension est réglée à 400 et à 600 francs suivant les classes. Le revenu, que nous indiquons, est celui de 1906.

SUPÉRIEURES DE L'HOSPICE St-BERNARD DE MARVILLE

Sœur Mélanie Nurdin, pharmacienne et première supérieure en 1763, jusqu'en 1793 ; elle dut quitter l'hospice pendant la Terreur, se retira à l'hôpital Sainte-Catherine de Verdun, où elle mourut le 25 Décembre 1802 (1).

Sœur Geneviève, née Marie-Anne Préantoine, supérieure et économe pendant les mauvais jours de la Révolution (2).

Sœur Marie-Anne Dérobe, vers 1807 ; morte à Marville le 15 Mai 1817.

Sœur Mélanie Dérobe, en 1817 ; morte le 4 Juillet 1820.

Sœur Scholastique Leclerc, vers 1830 ; morte le 16 Février 1850.

Sœur Praxède Richard, de 1850 à 1873 ; morte le 16 Avril 1883.

Sœur Euphrasie Lelier, de 1873 à 1878.

Sœur Auguste Richelot, de 1878 à 1884.

Sœur Jeanne Barré, de 1884 à 1892.

Sœur Camille Pierson, de 1892 à 1896.

Sœur Véronique Domgin, depuis 1896.

XV. QUINCY

(Choinse, Quinciacum, Quincey, Quaincy)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

237 habitants

Population ancienne. — En 1570 : 100 communiants. — En 1670 : 27 ménages. — En 1788 : 55 feux. — En 1791 : 45 citoyens actifs. — En 1804 : 373 habitants à Quincy et 93 à Landzécourt.

Ecarts. — Landzécourt (commune sans église). — Le Moulin. — Saint-Martin (ferme).

(1) Voir *Echo des familles de Marville*, Septembre 1905.

(2) « Marie-Anne Préantoine, économe et infirmière, et Anne Chevalier (sœur Delphine), pharmacienne, demeurèrent à l'hôpital pendant la période la plus tourmentée de la Révolution. » (*Ibid.*)

Eglise. — Reconstruite : le chœur en 1738 (1) ; le reste de l'édifice vers 1830. Sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1669. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

Collateur. — Les seigneurs du lieu.

Revenu de la cure. — En 1570, le tiers des dîmes (2).

Avant 1790 : Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny, avec Landzécourt pour annexe. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy.

Quincy, d'origine gallo-romaine, paraît mentionné, avec son église, dès 624, dans le testament du diacre Adalgise (3).

L'église primitive de Saint-Martin, entourée d'un cimetière, se trouvait sur le mont Saint-Martin. C'était, d'après la tradition, l'église-mère de la contrée. En 770, le comte Boson donna à la nouvelle abbaye de Gorze sa villa de Quincy avec toutes ses dépendances, l'église de Saint-Martin, ses redevances, etc. (4). En 1452, Robert de Quincy, prévôt de Dun, affecta à la dotation de l'église de Saint-Martin un bois, appelé encore aujourd'hui le *bois Robert*.

Cette église, qui au XVIIe siècle n'était plus qu'une chapelle desservie par un ermite (5), n'existe plus depuis

(1) Dans le chœur on remarque des traces de construction plus ancienne, de la période ogivale.

(2) Le reste des dîmes appartenait aux collateurs de la cure. — La cure possédait des terres et prés, qui furent vendus, le 19 Mars 1791, pour 13,200 livres. — Vente des biens de la Fabrique, le 17 Prairial an II, pour 12,800 livres.

(3) Mémoires de la Société philomathique de Verdun, III, p. 343.

(4) D'Herbomez, *Cartulaire de Gorze*, p. 43 ; — Mém. Société d'Archéologie lorraine, 3e série, XVIII.

(5) On trouve : Joseph Grandjean, ermite, mort en 1684 ; Robert, mort en 1720.

longtemps. Le cimetière qui l'entourait a été transféré près du village en 1823.

L'église de Quincy possède de nombreuses reliques, reconnues le 7 Novembre 1891.

LANDZÉCOURT (1), commune sans église, avait autrefois une chapelle dédiée à Saint Maurice. Le curé de Quincy y célébrait la messe une fois par semaine et pour cela recevait, en 1570, un grand boisseau de grains. On y comptait : 10 ménages en 1670 ; 18 citoyens actifs en 1791. Cette commune ne contient actuellement que 60 habitants. Les registres paroissiaux commencent à la Mairie en 1673 ; au Greffe judiciaire de Montmédy en 1791.

CURÉS DE QUINCY

MARTIN, curé en 1570.
Théodore GODART, en 1673.
Jean-Benoît PERCEVAL, en 1676.
F. GÉNOTEL, en 1708.
Rodricq MOUZAY, en 1711.
J. THIÉRY, en 1726.
Jean COLGNASSEL, en 1734, jusqu'en 1774. Il était doyen rural.
Lambert BAUDA, né le 15 Mars 1737, vicaire à Moulins en 1770, curé à Quincy en 1775, prêta le serment const. en 1791, refusa celui du 18 Fructidor an V (2), resta dans sa paroisse. Nommé de nouveau le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803), il mourut le 15 Mars 1806.
Jean-Henry JOSSE, né le 3 Novembre 1752, ancien bénédictin, nommé le 31 Mars 1806 ; mort le 20 Avril 1812.
Pierre-Didier PIERRARD, en 1819.
Simon VINCENT, en 1827 ; transféré à Iré-le-Sec en 1829.

(1) Landzécourt (Landrezécourt, Landrezeicourt, Landrececourt) eut pour seigneurs une maison de nom et d'armes, éteinte avant le XVIIe siècle, qui portait : *D'argent au lion de gueules, la queue passée en sautoir.* (Husson l'Ecossois.)

(2) Un registre révolutionnaire de 1797 dit de lui : « Exerçait le culte et en a cessé les fonctions aussitôt après la publication de la loi. Il n'est point connu défavorablement, et le refus de prêter le serment étonne. »

Gabriel FEVEZ, en 1831 ; mort le 3 Avril 1838.
Jean-Baptiste HUMBERT, en 1838 ; mort le 4 Juin 1880.
Nicolas-Auguste THOMAS, curé depuis 1880.

XVI. REMOIVILLE

(Remonis-villa, Raimondi-villa, Remouaville)

Patron : Saint JACQUES, 25 Juillet

305 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1570 : 80 communiants. — En 1750 : 50 ménages. — En 1791 : 70 citoyens actifs. — — En 1804 : 340 habitants.

EGLISE. — Construite en 1783; sans style (1).

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1671. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

COLLATEUR. — L'abbesse de Juvigny.

REVENU DE LA CURE. — En 1570, le tiers des dimes (2).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny, avec Iré-le-Sec et Saint-Montan pour annexes. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy. Succursale reconnue par la loi du 18 Germinal an X (8 Avril 1802),

(1) Pour la construction de l'église en 1783, la commune a dépensé au moins 24,000 livres. L'abbesse de Juvigny avait versé 600 livres pour la reconstruction du chœur, par suite d'une transaction du 9 Mai 1782. (Arch. Meuse, Juvigny, Carton 3.) — Les boiseries des autels ne manquent pas d'intérêt.

(2) L'abbesse de Juvigny avait les deux autres tiers des dîmes. — Ventes des biens de la cure : 21 Mars 1791, terres et prés, 6,300 livres; grange dîmeresse, 905 livres; — 22 Novembre 1791, 120 verges de vignes à Juvigny, 1,100 livres. — On vendit les prés de la Fabrique le 15 Prairial an II.

unie à Louppy par décret impérial du 25 Juin 1806 ; succursale rétablie en 1808 (1).

Remoiville figure parmi les biens confirmés à l'abbaye de Juvigny par le pape Urbain II, en 1096.

Il y avait dans l'église de Remoiville une ancienne confrérie de Saint-Sébastien.

CURÉS DE REMOIVILLE

Jehan, curé de Remoiville, témoin à l'acte de fondation d'une chapelle à Villers-devant-Marville, le 2 Janvier 1360. (Cartulaire d'Orval.)

Jehan Jehant, témoin à la reconnaissance des reliques de Juvigny, en 1446.

Guillaume Thomassin, en 1570.

Thomas Vennesson, en 1583.

Ferry Blanvarlet, en 1644.

Jean de la Clèreeau, résigna sa cure le 2 Janvier 1662 à cause de ses infirmités.

Jean Cuny, pourvu le 7 Mai 1667 ; a résigné le 4 Avril 1676.

Michel de Ruette, institué le 10 Avril 1676 ; mort en 1709.

Henri-Florimond Génin, en 1710, jusqu'en 1739.

Simon de Maucomble, en 1740 ; mort en 1748. Il était en même temps directeur spirituel des dames de Juvigny (2).

Nicolas-Théodore Le Jeune, en 1748, jusqu'en 1793 (const.), doyen rural (3).

Gilles Grisard, né le 19 Juin 1740, insermenté, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; transféré à Thonnelle en 1806 (4).

(1) En 1807, la municipalité et les habitants réclamèrent vivement pour le rétablissement de la succursale. Ils obtinrent gain de cause.

(2) En 1749, on trouve Louis Pierre, administrateur de la cure.

(3) N.-T. Le Jeune, né le 18 Novembre 1716, fils de Pierre-Joseph Le Jeune, seigneur de Nannireux (Belgique), et de Marie-Thérèse Jacquesse, était en 1747 directeur des religieuses de Juvigny. Son frère Jacques Le Jeune, habitait le château de Nannireux et possédait en partie la seigneurie de Breux, etc. (Houzelle, *Breux, son histoire et sa seigneurie*, p. 95-98.)

(4) Dans une lettre du 15 Octobre 1807, J.-B. Créplot, curé de Parfondrupt, demandait à être nommé curé de Remoiville : « Cette paroisse, dit-il, est composée de 100 ménages : Remoiville était la demeure d'un doyen : la maison est à peu près ce qu'on peut désirer. L'église est neuve et capable de contenir 200 ménages sans confusion. » (Arch. Evêché.)

Jean-Baptiste LACOUR, curé de Louppy-sur-Loison, succursalier de Remoiville de 1808 à 1825 (1).

Pierre LAMBRY, nommé le 3 Novembre 1829 ; mort le 2 Avril 1839.

Louis-Philippe MULLER, en 1839 ; retiré à Verdun en 1869 (2).

Jean-Baptiste GUICHARD, en 1869 ; transféré à Halles en 1878.

Paul-Hubert-Emmanuel CHAPIRON, en 1878 ; transféré à Consenvoye en 1889.

Jean-Emile PHILBERT, en 1889 ; transféré à Saulmory en 1891.

François-Frédéric HETTE, en 1891 ; mort le 25 Mai 1901.

Ferréol-Emile CLAUDÉ, ancien professeur au petit Séminaire, curé en 1903.

XVII. THONNE-LA-LONG

(Todenna, Tonalonga, Tonetra, Thonelalon)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

389 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1570 : 200 communiants. — En 1756 : 62 ménages. — En 1791 : 71 citoyens actifs. — En 1804 : 368 habitants.

ECART. — Saint-Valéry.

EGLISE (3). — Reconstruite 1868-1871. Bénite en 1872. Imitation du style roman.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1693. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1701.

(1) J.-B. Lacour est indiqué comme desservant de Remoiville avec Louppy pour annexe. Il est probable qu'il continua de résider à Louppy.

(2) L. P. Muller né à Saarunion (Bas-Rhin) le 6 Juillet 1806, ordonné prêtre le 10 Juillet 1831, chapelain de Belleray et aumônier de l'hospice Saint-Hippolyte (1831-39), nommé curé de Remoiville le 4 Octobre 1839, retiré à Verdun en 1869, mort à Verdun le 26 Décembre 1884.

(3) L'ancienne église datait du XIIe siècle. Le procès-verbal de visite, du 31 Mai 1570, nous apprend que la communauté a promis de faire reconstruire la tour avant l'hiver, afin qu'on y puisse suspendre la cloche, qui alors se trouvait dans l'église. Les visiteurs recommandent à la communauté d'inviter le collateur à faire réparer la nef et la toiture de l'église, sous peine de se voir retirer les dîmes. — L'église avait aussi été réparée en 1772 et 1775.

COLLATEUR. — L'abbé de Saint-Hubert (1).

REVENU DE LA CURE. — En 1570, la moitié des dîmes (2), et le tiers des dîmes à Villers-la-Loue. — Vers 1750, portion congrue.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon doyenné de Juvigny, avec Villers-la-Loue et Houdrigny (aujourd'hui Belgique) pour annexes. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage et prévôté de Montmédy.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy, avec Petit-Verneuil pour annexe jusqu'en 1844.

Thonne-la-Long est mentionné dans la charte de l'archevêque Hillin, en 1157, parmi les paroisses qui devaient prendre part à la procession de Saint-Dagobert.

Sur le territoire de Thonne-la-Long se trouvait l'ermitage de Saint-Brice, qui avant le XIIIe siècle était l'église-mère d'Avioth et de Thonne-la-Long (3).

Il y avait dans les dépendances du château, au milieu du village, une chapelle sous l'invocation de Sainte-Anne. En 1570, ce bénéfice, à la collation des seigneurs, avait comme charge une messe par semaine, et en revenus huit muids de grains (4).

On a conservé aussi le souvenir d'autres chapelles en

(1) La bulle de confirmation des biens de l'abbaye de Saint-Hubert, donnée par Lucius III en 1184, mentionne *Ecclesiam de Thoneis*. On croit qu'il s'agit de Thonne-la-Long. Un état des revenus du monastère, en 1354, indique Thonne-la-Long parmi les paroisses à la collation de l'abbaye. (Voir G. Kurth, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, I. p. 140, 143, 241, 390.)

(2) Le collateur avait l'autre moitié des dîmes. — Les biens de la cure, terres et prés, furent vendus en plusieurs lots, le 19 Avril et le 19 Mai 1791. Le presbytère fut aussi vendu pendant la Révolution.

(3) Voir ci-dessus, Avioth, p. 12.

(4) En 1570, le chapelain titulaire, Nicolas d'Anly, curé d'Avioth, faisait dire cette messe, moyennant huit francs, par le curé de Thonne-la-Long ; celui-ci devait se servir des ornements et du calice de sa paroisse.

l'honneur de saint Jean, de saint Joseph et de saint Roch (1).

L'église paroissiale possède cinq parcelles d'ossements de saint Martin, saint Saintin, saint Maur, saint Blaise et et des Saints Innocents, reconnues authentiques par Mgr Pagis, évêque de Verdun.

CURÉS DE THONNE-LA-LONG

Symon, prêtre à Thonne-la-Long, fit diverses donations à l'abbaye d'Orval, en Février 1231. (Cartulaire d'Orval.)

Poncien Scholde ou de Chode, en 1570.

André Carton, en 1693 ; mort le 17 Mai 1705.

Evrard Didier, en 1705 ; mort en 1743.

Maximilien Jeunesse, en 1744.

Jean-François François, en 1746 ; mort en 1780.

Jacques-Mathias Wilkin, en 1780 ; a résigné en 1787, ensuite curé de Chauvency-Saint-Hubert (2).

Jean Legendre (3), en 1787, jusqu'en 1792 (const.) ; inscrit sur la 2e liste des émigrés (4), nommé curé de Grémilly en 1804.

Pierre Gircourt, né le 3 Février 1760, ancien religieux cordelier insermenté (5), nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; mort le 10 Juillet 1843.

Nicolas Antoine, en 1844 ; mort le 13 Mai 1856.

Paul Lejeune, en 1859 ; retiré en 1876, mort à Tirlemont (Belgique) le 27 Août 1885.

Jules-François Lemarchal, en 1876 ; retiré en 1907.

(1) Vente d'un corps de ferme de la chapelle de Saint-Jean, le 19 Janvier 1791, pour 13,900 livres ; d'un autre corps de ferme de la chapelle de Saint-Roch, le 19 Mai 1791, pour 20,400 livres.

(2) Voir ci-dessus, p. 33-35.

(3) J. Legendre, né le 2 Décembre 1749, ordonné prêtre à Verdun en 1774, devint aumônier à Lunéville, puis curé de Thonne-la-Long.

(4) Après le départ de J. Legendre, la paroisse fut administrée en 1792 par Nicolas Meurice, curé de Petit-Verneuil, demeurant à Thonne-la-Long. On trouve aussi en 1792 la signature de Jean-François Piérot.

(5) Avant sa nomination à Thonne-la-Long, P. Gircourt avait exercé le saint ministère dans le diocèse de Metz.

XVIII. THONNE-LES-PRÉS

(Todenna, Toneprata, Thoneleprez)

Patron : Saint GEORGES, 23 Avril

274 habitants

POPULATION ANCIENNE.— En 1570 : 120 communiants. — En 1738 : 50 ménages.— En 1791 : 49 citoyens actifs. — En 1804 : 254 habitants.

ECART.— Le Moulin.

EGLISE (1).—Construite en 1874. Consacrée par Mgr Hacquard le 4 Août 1875.— Belle imitation du style du XIIIe siècle (2).

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1693. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1702.

COLLATEUR.— L'abbesse de Juvigny.

REVENU DE LA CURE.— En 1570 et 1750 : la moitié des grosses dîmes, et une grande partie des menues dîmes (3).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage et prévôté de Montmédy.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de

(1) L'ancienne église, datant de 1587, avait été reconstruite en 1727, comme l'attestait une inscription du portail.

(2) Dans la nouvelle église, les meubles de la sacristie sont remarquables. La famille de Benoist, insigne bienfaitrice de l'église, a obtenu, le 12 Novembre 1875, la concession d'un banc à perpétuité.

(3) L'abbesse de Juvigny avait le reste des dîmes. — Vente des biens de la cure : 20 Mai 1791, un corps de ferme à Thonne-les-Prés, 14,900 livres; 23 Novembre 1791, terres, jardins et prés, en quatre lots, 3,955 livres. — Ventes des biens de la Fabrique : 16 Prairial an II, un corps de ferme, 24,100 livres; 25 Fructidor an II, 350 verges de terres et 100 verges de prés, 5,200 livres.

Montmédy, doyenné et canton de Montmédy. Succursale érigée en 1803, supprimée et annexée à Montmédy en 1807, rétablie par ordonnance royale du 13 Février 1839.

Thonne-les-Prés paraît mentionné dans la bulle du pape Léon IX, en 1049, en faveur de la Cathédrale de Verdun (1). L'abbaye d'Orval reçut plusieurs donations sur le territoire de Thonne-les-Prés en 1230 et 1236 (2).

L'église possède des parcelles des reliques authentiques de saint Georges et de saint Donat, ainsi que des ossements des martyrs de Trèves, reconnus en 1715 (3) par B. Verhost, chanoine de Saint-Siméon, protonotaire apostolique. L'évêché de Verdun a reconnu toutes ces reliques le 12 Septembre 1896.

CURÉS DE THONNE-LES-PRÉS

Jehan Jehard, curé de Thonne-les-Prés, procureur des religieuses de Juvigny, cité dans une sentence arbitrale du 22 Juin 1396 (4).

Thomas Collinet, en 1570.

Ferry Gérard, en 1684 ; a résigné en 1693.

Jacques-Henry de la Pierre, en 1693, jusqu'en 1704.

Wiry Paqui, en 1704 ; mort le 4 Août 1705.

Jean Collin, pourvu le 30 Septembre 1705 ; mort le 12 Janvier 1744. Il avait fait réconstruire l'église (5).

Nicolas Féron, en 1744 ; a résigné en 1748.

(1) Roussel, *Hist. de Verdun*, II, preuves, p. iij.

(2) Dans une charte de 1230, Thierry, archevêque de Trèves, confirme « *Quoddam pratum apud Thoneleprez, quod vobis contulit Hugo, miles, et super altare posuit in eleemosinam in Aureavalle.* » En Novembre 1236, Hugues surnommé Thadious donna à l'abbaye d'Orval son alleu de Thonne-les-prez avec rentes et autres droits. (Cartulaire d'Orval, p. 210 et 243.) — Thonne-les-Prés, en 1330, faisait partie du domaine de Chauvency-Saint Hubert, qui appartenait à l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne. (Voir ci-dessus, p. 33, note I.)

(3) Les reliques des martyrs de Trèves avaient été données à J. Collin, curé de la paroisse.

(4) Arch. Meuse, H, Abbaye de Juvigny, Carton 9.

(5) Après la mort de J. Collin, on trouve Bourguignon, administrateur de anvier à Mars 1744.

Jean FAVIER, en 1748 ; mort le 25 Novembre 1785. Il était doyen rural

Pierre MATHIEU, né à Grand-Verneuil le 30 Mai 1749, nommé en 1785 prêta les serments, inscrit sur la liste des émigrés le 5 Février 1793 ; curé de Grand-Verneuil en 1803, mort curé de Merles en 1813.

Henri-Gabriel HUBERT, vicaire de Montmédy, administrateur (const.) en Juin 1792, jusqu'en 1793.

Jean PIERRE, ancien curé de Gercourt-Drillancourt, assermenté rétracté, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; transféré à Dieppe en 1812, mort la même année (1).

Jean-Nicolas CARDON, d'abord vicaire de Montmédy, desservant Thonne-les-Prés (1834-1839), curé en 1839 ; mort le 9 Septembre 1889 (2).

Auguste MARANDEL, en 1889 ; transféré à Lamorville en 1894.

Charles LEMOYNE, curé depuis 1894.

VIGNEUL-SOUS-MONTMÉDY (ANNEXE) (3)

(Visniolum, Uneyum, Vingnues, Vigneux)

Patron : Saint PIERRE et Saint PAUL, 29 Juin

194 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1736 : 28 ménages. — En 1791 : 34 citoyens actifs. — En 1804 : 167 habitants.

EGLISE (4). — Reconstruite en 1865. Bénite le 24 Octo-

(1) Jean Pierre, né à Brabant-sur-Meuse le 24 Juin 1737, curé de Drillancourt-Gercourt en 1783, prêta les premiers serments, résidait encore dans sa paroisse en 1797, rétracta ses serments à Trèves, refusa celui du 18 Fructidor an V.—Après le départ de J. Pierre, on trouve : Pierre Andreu, prêtre espagnol religieux de N.-D. de la Merci, 1812-14 ; — Michel-Antoine Létamendy, prêtre espagnol, 1814-15 ; — Génin, prêtre habitué à Montmédy, 1815-16 ; ensuite les vicaires de Montmédy, etc. — Depuis 1826, le vicaire de Montmédy, qui desservait, résidait à Thonne-les-Prés.

(2) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1889, p. 619-622.

(3) Voir *Vigneul-sous-Montmédy, quelques notes d'histoire locale, par l'abbé Ch. Lemoyne, 1906*.

(4) L'ancienne église avait été bâtie en 1620 et réparée en 1771. La tradition rapporte que le roi Louis XIV communia en cette église, lors du siège de Montmédy en 1658.

bre 1865. — Belle imitation du style ogival; les contreforts, renfermés à l'intérieur, forment bas côtés.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1791. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1771.

Avant 1799. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny, annexe de Montmédy, desservie par des vicaires (1). — Pour le temporel : Luxembourg français, bailliage et prévôté de Montmédy.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, annexe de Montmédy jusqu'en 1839, ensuite de Thonne-les-Prés.

A Vigneul *(in villa Visnioli)*, la princesse Mathilde avait donné à l'abbaye de Juvigny douze manses, mentionnées dans la bulle du pape Urbain II, en 1096.

Dans l'ancienne église, il y avait une chapelle de la Vierge et de Saint-Martin, érigée en 1629 par Jean Godefroy, d'Avioth.

Une fondation de douze messes du Saint-Sacrement reçut l'approbation de Mgr de Rosne, suffragant de Trèves, le 7 Septembre 1723.

XIX. THONNELLE

(Tonella, Tonelle, Thonelle)

Patron : Saint HILAIRE, 14 Janvier

222 habitants

Population ancienne : En 1570 : 60 communiants. — En 1731 : 31 feux. — En 1791 : 51 citoyens actifs. — En 1804 : 193 habitants.

(1) Une maison, un jardin et des prés, appartenant à la Fabrique de Vigneul, furent vendus le 3 Pluviôse an II, pour 21,100 livres.

ECARTS. — Harauchamp. — Le Moulin (1).

EGLISE. — Clocher construit en 1572 (2); le reste de l'édifice refait en 1733, dans le goût de l'époque (3). — On y remarque trois autels, style Louis XV.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1694. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1672.

COLLATEUR. — L'abbé d'Orval (4).

REVENU DE LA CURE. — En 1570, le tiers des grosses et menues dîmes. — Vers 1750, l'abbaye d'Orval payait une pension au curé (5).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage et prévôté de Montmédy.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy (6).

Une charte de Thierry, archevêque de Trèves, datée de Décembre 1222, confirme à l'abbaye d'Orval la donation du domaine de l'église de Thonnelle (7).

(1) Louis IV, comte de Chiny, donna à l'abbaye d'Orval tout ce qu'il possédait au moulin de Thonnelle, comme l'atteste une charte de Henry, comte de Bar, en Novembre 1226. (Voir Goffinet, *Les Comtes de Chiny*.)

(2) En 1570, les visiteurs de l'Archidiaconé de Longuyon recommandent d'avertir les décimateurs de restaurer le corps et le toit de l'église, sous peine de faire saisir les dîmes, et au besoin d'employer à cet effet le bras séculier. Ils demandent aussi qu'on remplace un calice et une chasuble.

(3) La Fabrique de l'église d'Avioth participa aux frais de reconstruction et versa 181 livres 3 sols pour la part des dîmes qu'elle possédait à Thonnelle.

(4) En 1350, le droit de collation à la cure appartenait alternativement à certains seigneurs et à l'abbaye d'Orval. (Cartulaire d'Orval, p. 678.)

(5) Les autres décimateurs étaient la Fabrique d'Avioth, le chapelain de N.-D. de Montmédy et quelques seigneurs, etc.

(6) La succursale de Thonnelle avait été érigée en l'an XI. En 1807, il fut question de la supprimer. La municipalité réclama, le 11 Février 1808, et obtint ce qu'elle demandait.

(7) Thonnelle fut affranchi à la loi de Beaumont en 1244.

Une ancienne fondation, dite des *Ave*, était affectée à la sonnerie de l'*Angelus* (1).

CURÉS DE THONNELLE

Jacomin DE VIRTON, « chanoine d'Ivoix, fils de Jacques de Virton, chevalier, » fut nommé à la cure de Thonnelle en Avril 1350 (2).

Pierre DE MARGUT, en 1570.

Jean PHILIPPE, vers 1650 ; mort en 1684.

Jean BONTEMPS, en 1684 ; a résigné en 1717.

François PASQUIER, en 1717 ; mort le 22 Juillet 1754 (3).

Jean PIERSON, en 1754 ; a résigné en 1770.

Jean-Nicolas COLLAS, en 1770, chassé pour avoir refusé le serment en 1791, inscrit sur la liste des émigrés le 1er Février 1793.

Charles MARS, en 1791 ; curé à Flassigny en 1792 (const.), mort curé de Bazeilles en 1824.

François PIERROT, en 1792 (const.), résidait encore à Thonnelle en 1797, curé de Septsarges en 1803 (4).

Claude-François MICHAUD, né le 29 Septembre 1741, ancien récollet, desservant Thonnelle en 1803 ; transféré à Varnéville en 1806.

Gilles GRISARD, en 1806 ; mort le 15 Février 1825.

(1) Le pré des *Ave* avait été donné à cette intention. Une autre fondation, antérieure à 1714, rapportant un revenu d'environ 200 livres, servait de pension au maître d'école. (*Mémoires de la Société philomatique de Verdun*, XV, p. 254-257.)

(2) Voir *Cartulaire d'Orval*, p. 678.

(3) Les curés Philippe, Bontemps et Pasquier eurent des difficultés avec les habitants au sujet du droit de nomination du maître d'école. Voir *L'école et le Maître d'école avant 1789*, par F. Houzelle. (*Mémoires de la Société philomatique de Verdun*, XV.) — Par testament du 22 Septembre 1726, Marie Renaud, veuve de Jean Collignon, demeurant à Montmédy-bas, donna à la cure de Thonnelle sa maison, sise à Montmédy-bas, avec jardin, aisances et dépendances, estimée 400 livres, à charge par le curé François Pasquier et ses successeurs de chanter annuellement, à des jeudis fixés, six messes du Saint-Sacrement, avec bénédiction, puis vigiles et recommandise.

(4) En 1797, un prêtre nommé Christophe Courville résidait à Thonnelle. Un registre révolutionnaire dit de lui : « Il est âgé de 84 ans, il est aveugle et ne sort pas de sa chambre depuis huit ans. » Ce prêtre est désigné dans les actes de 1776 et 1778 : « Christophe de Béraud de Courville, écuyer, prêtre bénéficier de la chapelle de Neuviller en Alsace, seigneur en partie de Thonne-les-Prés, etc. » Les de Béraud de Courville étaient aussi seigneurs de Thonnelle. Voir, sous le porche de l'église, l'épitaphe de Jacques-Joseph de Béraud, abbé de la Celle Saint-Hilaire de Poitiers, mort en 1781.

Joseph VOINIER, en 1831 ; transféré à Deuxnouds-devant-Beauzée en 1835 (1).

Gabriel-Nicolas LOISON, en 1855 ; retiré à Montmédy en 1866, mort à Peuvillers le 13 Juin 1894 (2).

Jean-Baptiste LEMARCHAL, en 1866 ; mort le 22 Octobre 1873 (3).

François-Jean-Baptiste GRANDJEAN, en 1873 ; retiré à Marville en 1907.

XX. THONNE-LE-THIL (4)

(Todenna, Tonetra, Thonatille, Tonatilia, Toneletil, Thone-au-Tyl

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

548 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1570 : 250 communiants. — En 1726 : 103 ménages. — En 1791 : 124 citoyens actifs. — En 1804 : 503 habitants.

EGLISE. — Construite et bénite en 1721 (5). — Autel et retable en bois sculpté, style Louis XV. Tabernacle tournant à deux compartiments.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1689. — Au greffe judiciaire de Montmédy depuis 1705.

COLLATEUR. — Le Chapitre d'Ivois.

(1) Joseph Voinier, né à Frolois (Meurthe) le 6 Septembre 1764, ancien carme déchaussé, supérieur des missions en 1799, « missionnaire très zélé, » fut ensuite successivement curé des paroisses de Moulainville (1804), Châtillon-sous-les-Côtes (1806), Vitrey (Meurthe) en 1808, Domremy-aux-Bois (1828), Tricoville (1829), Avocourt (1830), Thonnelle (1831), Deuxnouds-devant-Beauzée (1835), Bazincourt (1838), mort le 29 Novembre 1843.

Après le départ de J. Voinier, la paroisse fut privée de curé pendant plus de vingt ans. En 1855 la municipalité réclama avec instance un pasteur.

(2) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1894, p. 469.

(3) Voir Pouillé, I, p. 163, 394 ; III, p. 728. J.-B. Lemarchal a publié : *Paraphrase des Litanies de la Sainte Vierge*, 2 vol., Verdun, 1868.

(4) Voir F. Houzelle, *De Margut à Thonne-le-Thil*, p. 24-47.

(5) La Fabrique de l'église d'Avioth participa aux frais de construction pour 443 livres 8 sols 12 deniers, parce qu'elle possédait à Thonne-le-Thil le huitième des grosses et menues dîmes.

Revenu de la cure. — En 1570, le tiers des dîmes. — Vers 1750, portion congrue (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage et prévôté de Montmédy.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy.

Les anciens comtes de Chiny, aux XIIe et XIIIe siècles, possédaient un domaine à Thonne-le-Thil, dont ils furent les bienfaiteurs. Avant la Révolution, on célébrait annuellement, le 26 Décembre, leur service anniversaire (2).

Sur le territoire de Thonne-le-Thil, petite chapelle avec statue de Saint-Donat, élevée vers 1822.

L'église possède des reliques authentiques du patron saint Martin, et de saint Saintin, de saint Maur, de saint Airy et de saint Paul, évêques de Verdun.

CURÉS DE THONNE-LE-THIL

André, prêtre de Thonne-le-Thil en 1231 (3).

Gilles de Valle, pourvu de la cure en 1470.

(1) Les autres décimateurs étaient le Chapitre d'Ivois, le chapelain de Saint-Eloi d'Ivois, les chapelains d'Avioth et plusieurs seigneurs. — La cure possédait un corps de ferme et cinq fauchées de prés, le tout vendu, le 19 Mai 1791, pour 21,700 livres. Un pré de la Fabrique fut vendu, le 17 Prairial an II, pour 1,525 livres.

(2) Les comtes de Chiny affranchirent Thonne-le-Thil à la loi de Beaumont en 1244, et lui donnèrent une portion notable des bois communaux, et une grande partie du territoire qui est actuellement divisé en aisances pour les habitants. D'autres communes, Avioth, Breux, Thonnelle, Thonne-la-Long, reçurent aussi et conservèrent leurs droits d'affouage dans la forêt de Merlanvaux, provenant des comtes de Chiny. En reconnaissance de ces libéralités, on célébrait dans ces paroisses, même après la Révolution, un service anniversaire.

Au XIIe siècle, l'abbaye d'Orval possédait à Thonne-le-Thil divers droits, des terrages, et la cense de Belneau.

(3) En Octobre 1231, André, prêtre de Thonne-le-Thil, atteste que Jean Le Blan de Chauvency a donné à l'abbaye d'Orval une portion de dîmes à Rouvroy et à Harnoncourt. (Goffinet, *Cartulaire d'Orval*, p. 219.)

Nicolas ARNIQUIN, attaqué par un détachement de Croates en 1636, délivré par la protection de N.-D. d'Avioth.

.... ALEXANDRE, en 1657.

Jean FRANÇOIS en 1689; mort le 20 Août 1730.

Jean MICHEL, en 1730; mort le 5 Juillet 1771 (1).

Joseph DE STENAY, en 1772, prêta le serment constitutionnel en 1791, a quitté la paroisse en Juin 1792.

Nicolas-Ulric ROMAGNY, administrateur constitutionnel en 1792, résidait encore à Thonne-le-Thil en 1797; nommé curé de Grimaucourt-en Woëvre en 1803 (2).

Jean MARS, né le 5 Mars 1761, nommé le 1er Messidor an XII (20 Juin 1804); transféré à Juvigny en 1812 (3).

Claude NOËL, en 1816; transféré à Avioth en 1820.

François BEAUGUET, en 1820; transféré à Hattonville en 1834.

Charles GAVROY, ancien curé de Foameix, en 1834; transféré à Saint-Pierrevillers en 1838.

Nicolas SIMONIN, en 1838; retiré en 1841.

Claude RAVENEL, en 1841; transféré à Aubréville en 1845.

Jean-Baptiste LEMARCHAL, en 1845; retiré à Thonnelle en 1899, chanoine honoraire, mort le 16 Janvier 1901 (4).

Paul LIÉNARD, en 1899; transféré à Longeville en 1903.

Louis HIBLOT, ancien économe de l'Ecole Fénelon, curé depuis 1903.

XXI. VELOSNES

(Vellanis, Villoines, Villonne)

Patron : La NATIVITÉ de la SAINTE-VIERGE, 8 Septembre

265 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1726 : 25 feux. — En 1791 : 30 citoyens actifs. — En 1804 : 198 habitants.

(1) La pierre tombale de Jean Michel se voit adossée au chœur de l'église, à l'est, avec l'inscription suivante : *Hic jacet Reverendus Dominus Joannes* Michel, *pastor in* Thonne-le-Thil, *necnon deffinitor Christianitatis Juviniacensis, œtatis suæ 71, obiit 5 Julii, anno 1771. Requiescat in pace.*

(2) N.-U. Romagny, né le 22 Octobre 1761, religieux cistercien de l'abbaye de La Chalade, sorti de l'abbaye le 17 Juillet 1790, vicaire constitutionnel de Lochères-les-Aubréville en 1791, administrateur de Thonne-le-Thil, curé de Grimaucourt en 1803, mourut à Rouvres le 9 Février 1837.

(3) La paroisse fut ensuite desservie par M. le curé de Thonnelle.

(4) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1901, p. 197.

Eglise. — Reconstruite en 1761. Chœur voûté de 1664.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1780. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1779.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny, annexe de Torgny, puis de Bazeilles, desservie par un vicaire résident. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage et prévôté de Montmédy.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy. Annexe de Bazeilles en 1802, érigée en succursale par décret du 30 Décembre 1835 (1).

Velosnes, son église, et d'autres biens sont mentionnés dans la bulle du pape Urbain II, en faveur de l'abbaye de Juvigny, en 1096.

CURÉS DE VELOSNES (2)

depuis 1867

Pierre-Victor Goublin, en 1867 ; mort le 24 Avril 1885 (3).
Jean-Baptiste Rodrique, en 1887 ; sorti du diocèse en 1888.
Jean-Nicolas Libre, en 1888 ; transféré à Haudiomont en 1889 (4).
Jean-Martin-Charles Ravaudé, curé depuis 1901.

(1) En Juin 1803, les habitants et la municipalité demandèrent que Velosnes fut érigé en chapelle vicariale ou en succursale. Les autorités donnèrent un avis favorable. Comme il y avait une maison vicariale convenable, l'ancien vicaire, François Guillaume, continua d'administrer l'église de Velosnes jusqu'à sa mort en 1823. — En 1821, les habitants renouvelèrent leur demande pour l'érection de Velosnes en succursale, alléguant que le presbytère était en bon état et que les biens de la chapelle n'avaient pas été vendus à l'époque de la Révolution.

(2) Parmi les anciens vicaires résidents on trouve : Jean Antoine, 1670 ; — Nicolas François, 1780 ; — Jean Blondeau, 1781 ; — Gilles-Joseph Journeaux, 1782, ensuite curé de Petit-Verneuil : — Jean Gircourt, 1786 ; — Nicolas Gillardin, 1788 ; — François Guillaume, né le 13 Décembre 1740, vicaire en 1802, mort le 15 Mai 1823.

(3) Velosnes fut ensuite desservi par M. Brizion, curé de Villé-Cloye.

(4) La paroisse fut ensuite desservie par le curé de Villé-Cloye jusqu'en 1901.

XXII. VERNEUIL-LE-GRAND

(Verniolum-magnum, Grant-Vernoil, Grand-Vernuel)

Patron : Saint MÉDARD, 9 Juin

316 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1570 : 45 communiants. — En 1763 : 70 ménages. — En 1791 : 60 citoyens actifs. — En 1804 : 355 habitants.

ECARTS. — Les Moulins.

EGLISE. — Construite au XIIe siècle. — Modifications importantes, au chœur en 1720; au reste de l'édifice en 1767. — Tour élevée en 1767. — On remarque au-dessus du maître-autel un Christ, en bois sculpté, attribué à Bouchardon.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1613. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1736.

COLLATEUR. — L'abbesse de Juvigny.

REVENU DE LA CURE. — En 1570 et plus tard, le tiers de toutes les dîmes et quatre chariots de foin (1).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage et prévôté de Montmédy.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de

(1) L'abbesse de Juvigny possédait les deux tiers des dîmes. « Au nombre des propriétés de l'abbaye se trouvait un pré, lieudit *au Breuil*, lequel, par arrêt du 20 Juillet 1420, était frappé du prélèvement d'une charretée de foin telle qu'elle pût être enlevée par un attelage de quatre chevaux. Mais il fallait que le chariot sortit de la prairie sans *hahotement* trois fois répété. Au 3e arrêt, indiquant que la charge était trop lourde, cheval, char et son contenu, étaient saisis et confisqués au profit de l'abbaye. »

La cure possédait une ferme, des terres et des prés, qui furent vendus le 19 Août 1791, pour 12,400 livres. Le 3 Pluviôse an II, on vendit 3 fauchées de pré 3/4 de la Fabrique, 5,300 livres.

Montmédy, doyenné et canton de Montmédy, avec Ecouviez pour annexe.

Grand-Verneuil figure parmi les biens de l'abbaye de Juvigny, mentionnés dans la bulle d'Urbain II, en 1096.

Ancienne chapelle rurale de Notre-Dame de Luxembourg.

Une chapelle de N.-D. de Bon-Secours, érigée en 1868, appartenait à la Fabrique.

On conserve aussi le souvenir d'anciennes chapelles de Sainte-Madeleine, de Saint-Jacques et des Bons-Malades.

Au sommet de la côte, entre les deux Verneuil, calvaire monumental, bénit le 1er Octobre 1899 par Mgr Pagis, évêque de Verdun (1).

CURÉS DE GRAND-VERNEUIL

Jehan LE CARPENTIER, curé en 1420, 1421 (2).

Thomas RODEL, pourvu par le Saint-Siège en 1570 (3).

.... JEHEY, en 1604; il était aussi vice-doyen de Juvigny (4).

Jean D'AWANS, en 1636 (5).

Henri LALLEMANT, en 1672; a résigné en 1675.

Jean FRANÇOIS, en 1676; a résigné en 1684.

Jean MOCZAY, en 1684, en même temps définiteur du Chapitre de Juvigny; a résigné en 1729.

Jean GÉNOTEL, en 1729; a résigné en 1731.

Jean HAREL, en 1731; a résigné en 1758.

Jean-François L'HOMMEL, en 1759, chassé en Juin 1791 pour refus du serment; émigré à Passau, où il mourut (6).

(1) F. Houzelle, *Le Touriste Montmédien*, p. 4 et 5; — *Semaine religieuse*. 14 Octobre 1899.

(2) Le nom de J. Le Carpentier figure, en 1420-21, dans une discussion pour un chariot de foin que le curé devait prendre en la prairie des Dames de Juvigny.

(3) Une épitaphe assez énigmatique, en vers latins, placée dans l'église de Grand-Verneuil, se rapporte probablement à Thomas Rodel.

(4) Les actes qui commencent en 1613 ne portent aucune signature avant 1672.

(5) Du 1er Janvier 1636 jusqu'à la fin d'Août, le curé Jean d'Awans enregistre 166 sépultures. C'était l'année de la grande contagion.

(6) J.-F. L'hommel est inscrit sur la liste des émigrés le 1er Juillet 1793.

Pierre ADNET, en 1791, jusqu'en 1793 (const.); résidait encore en 1797 à Grand-Verneuil, où il prêta le serment du 18 Fructidor an V.

Pierre MATHIEU, ancien curé de Thonne-les-Prés, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); transféré à Merles en 1805.

Jean-Joseph-Urbain NIVARD, né le 24 Mai 1744, ancien religieux de l'abbaye d'Orval, nommé le 1er Mars 1806; mort le 3 Mai 1820.

Jean-Georges THIRION, en 1820; mort le 5 Novembre 1824.

Jean-Nicolas PAGIN, en 1826; transféré à Labeuville en 1835.

Joseph François SOURIN, en 1835; mort le 17 Mai 1856.

Joseph-Charles-Edouard CUNCHE, en 1856; transféré à Haumont-les-Lachaussée en 1866.

Jean-Joseph-Victor LOUPOT, en 1866; mort le 20 Décembre 1875.

Paulin Auguste BRION, en 1876; transféré à Dombasle en 1881.

Pierre-Arthur-Narcisse LORAUX, curé depuis 1881, officier d'Académie.

ECOUVIEZ (ANNEXE)

(Ecuveium, Escowyers, Escouvy)

Patron : Saint MICHEL, 29 Septembre

382 habitants

POPULATION ANCIENNE : En 1730 : 30 ménages et 57 communiants. — — En 1791 : 15 citoyens actifs. — En 1804 : 167 habitants.

ECART. — Le Moulin.

EGLISE. — Reconstruite en 1852 (1). — Clocher élevé en 1904.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1704. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1792.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Longuyon, annexe

(1) L'ancienne église s'est écroulée le 22 Février 1848. — Le 27 Octobre 1852, les travaux exécutés s'élevaient à la dépense de 15,000 francs, et la commune demandait un secours pour achever la reconstruction.

de Mont-Quintin. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage et prévôté de Montmédy.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy, annexe de Grand-Verneuil depuis 1803 (1).

On a conservé le souvenir d'une ancienne chapelle rurale, au-dessus de l'ancien château, en un lieu appelé *Algot*. Il n'en reste aucune trace.

XXIII. VERNEUIL-LE-PETIT

(Minus-Vironilum, Parvum-Vernolium, Petit-Verull)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

171 habitants

Population ancienne. — En 1570 : 80 communiants. — En 1739 : 34 ménages et 156 communiants. — En 1791 : 60 citoyens actifs. — En 1804 : 134 habitants.

Ecart. — Lanaux.

Eglise. — Construite au XIIe siècle. Restaurée en 1778 (2).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1630. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1648.

Collateur. — L'abbesse de Juvigny.

Revenu de la cure. — En 1570 : le tiers des dimes ; ce qui, au XVIIIe siècle, valait 900 livres (3).

(1) Au mois de Mai 1805, sur la demande des habitants, Ecouviez fut rattaché à Mont-Quintin ; ce qui parait n'avoir guère duré. En 1807, les habitants demandaient l'érection de leur église en succursale : ils ne purent l'obtenir.

(2) Cette ancienne église romane, très modeste, a beaucoup perdu de son caractère architectural. Ses murs, très épais, peu élevés, sont percés de six fenêtres carrées, partagées à l'intérieur par un fort meneau formant deux baies en plein cintre ; il reste quelques débris de contreforts. (*Bulletin de la Société d'Archéologie lorraine*, 1902, p. 147 et 1907, p. 18-21.)

(3) Les deux autres tiers des dimes appartenaient à l'abbesse de Juvigny. — Indépendamment du tiers dans les grosses et menues dimes, le curé avait le tiers de celles des bêtes « pourcillons, veez, poulettes, etc. » La dime des

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage et prévôté de Montmédy.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy. Annexe de Thonne-la-Long en 1803, érigée en succursale par ordonnance royale du 31 Mars 1844 (1).

Petit-Verneuil (*minus-Virolinum*) avait été donné tout entier à l'abbaye de Juvigny par la princesse Mathilde, et figure à ce titre dans la bulle d'Urbain II, en 1096.

Lanaux, aujourd'hui ferme champêtre, était avant la Révolution un ermitage avec chapelle dédiée à Notre-Dame (2). On y invoquait aussi saint Raymond. L'ermitage et la chapelle furent vendus en 1794 (3). La chapelle, rétablie en 1818 et attenante au bâtiment de l'ancien ermitage, existe encore, mais toute délabrée (4); elle renferme

novales était franche, et exclusivement dévolue à la cure. En 1613, on ajouta aux biens curiaux un terrain pour la fourniture du pain et du vin d'autel. En 1615, le bois de la *Naux* fut cédé au curé pour le rétablissement de son presbytère, détruit en 1637. — La cure possédait un corps de ferme, vendu le 20 Août 1791, pour 16,100 livres. — Vente des biens de la Fabrique, 17 Prairial an II : corps de ferme 16,600 livres ; une maison, 2,600 livres ; terres et prés, 11,600 livres.

(1) Dès 1803, les habitants avaient demandé l'érection de Petit-Verneuil en succursale.

(2) Noms de quelques ermites : Jean Gillet, dit frère Chrysostôme, avec frère Josaphat en 1746 ; — Georges Gillet, avec Jean Marc, en 1758 ; — Nicolas Guillaume avec frère Josaphat, en 1768, jusqu'en 1789.

(3) L'ermitage de *la Naue* fut vendu, le 17 Prairial an II, pour 4,000 livres.

(4) Une lettre du curé de Montmédy, 22 Août 1818, donne les renseignements suivants : « M. Richard, de Thonne-la-Long, connaissant la dévotion du peuple de diverses paroisses qui environnent l'hermitage de L'Aneau, avait acheté lui et sa femme ledit hermitage, la maison, les prés et terres en dépendant, pour les rendre à leur primitive destination ; il lui en a coûté 3,000 francs pour rétablir la chapelle, qui, hormis l'autel, était presque entièrement détruite. Il y a, outre la chapelle, une maison composée de 4 chambres, 7 à 8 jours de terres, une chènevière, un pré bien suffisant pour nourrir au moins une vache. Son intention ainsi que celle de sa femme serait de donner ces héritages et la maison après leur mort pour y nourrir et entretenir un garde-chapelle.... Les acquéreurs sont persuadés que ce serait animer et

plusieurs petites statues anciennes, entre autres, celles de saint Raymond et de saint Donat (1).

L'église possède, dans une monstrance, des reliques de saint Martin, de saint Saintin, de saint Paul, év. de Verdun, de saint Victor et de saint Pierre, martyrs, de sainte Scholastique et de sainte Dorothée, toutes approuvées par l'évêché de Verdun, le 10 Novembre 1892.

CURÉS DE PETIT-VERNEUIL

Henri du Mont, le jeune, doyen rural, curé avant 1570 ; il permuta cette cure pour devenir chapelain de Saint-Nicolas d'Avioth, où il se trouvait en 1570.

Jean Arnold, en 1570.

Lambert Watelet ou Walterin, en 1596, 1609.

Jacques Pognon, pourvu en 1629, eut beaucoup à souffrir des guerres de l'époque, dut quitter sa paroisse ruinée, y rentra en 1648. Il mourut le 28 Décembre 1674 ; sa tombe se trouve dans l'église (2). Il a écrit sur les registres des notes historiques (3).

Jean Brouillard, en 1675 ; mort le 14 Décembre 1701.

favoriser la piété et la dévotion des peuples de ces contrées envers la Très-Sainte-Vierge et saint Raimont, que l'on vient invoquer dans cette chapelle dans les maladies des hommes et du bétail et autres adversités... » La chapelle et l'ancien bâtiment de l'ermitage sont restés propriété particulière.

(1) A cause du culte de ces saints, on désigne indifféremment cette chapelle sous le nom de N.-D. de Lanaux, ou sous celui de chapelle de Saint-Donat et de Saint-Raymond.

(2) Voir l'inscription de cette tombe dans le *Bulletin mensuel d'Archéologie lorraine*, 1902, p. 147. Dans son épitaphe, J. Pognon a le titre de *pœnitentiarius*, ce qui parait indiquer une charge d'aumônier qu'il remplissait dans l'armée française.

(3) De 1635 à 1648, pendant les guerres, le village, brûlé et ruiné, fut déserté par les habitants. La maison de cure fut détruite en 1637. Le curé y rentra, en 1648, à la tête de deux ou trois paroissiens, les seuls survivants de l'ancienne population.

J. Pognon écrivit sur le registre paroissial en 1657 : « Le jour de Saint Barnabé, Montmédy a été assiégé... et le 6 Août, a été rendu aux Français et à l'entrée de M. le général de Laferté, M. J. Pognon, curé de Petit-Verneuil, fut choisi par lui, pour dire la messe du *Te Deum*, qui fut servie au saint autel par plusieurs religieux de l'armée, fort honorablement, et de là mené au quartier de la Cour, où il fut traité par les mestres-de-camp, plusieurs journées, avec grand honneur, et considération. » Plus bas on lit : « Le 20 Février 1660, la paix fut criée entre les deux Couronnes. »

Philippe MORAND, en 1702 ; mort en 1716.

Henri PIERROT, en 1716 ; a résigné le 4 Mars 1760,, mort le 17 Octobre 1763, inhumé dans l'église où l'on voit sa tombe (1).

Jean-Baptiste PIERROT, vicaire en 1748, curé en 1760 ; mort le 5 Janvier 1785 (2).

Gilles-Joseph JOURNEAUX, en 1786, jusqu'en 1791. Il refusa le serment en 1791, et se réfugia chez M. Welter, curé d'Ethe (Luxembourg), où il mourut en 1794 (3).

Nicolas MEURICE, en 1791, jusqu'en 1793 (const.) (4).

Jean GAVROY, en 1846; retiré à Longuyon en 1857, mort le 20 Juillet 1875.

Noël-Nicolas DEFRANCE, en 1857 ; mort le 20 Octobre 1875.

Pierre POGNON, en 1875 ; transféré à Gercourt en 1885, mort curé de Grimaucourt-en-Woëvre en 1894.

François-Nicolas MOUTEAUX, en 1885 ; transféré à Avioth en 1899.

Gervais BROCHET, curé en 1901 ; mort le 18 Septembre 1907 (5).

(1) Voir *Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie lorraine*, 1902, p. 149.

(2) En Mars 1785, deux actes sont rédigés et signés par le P. Norbert, carme, « desservant de Petit-Verneuil ». Un acte suivant est rédigé par Jean-Baptiste-Louis Courtois, « desservant d'Avioth, chargé de Petit-Verneuil pendant l'absence de M. Bonaud, curé de Petit-Verneuil ». Ce dernier n'a signé aucun acte et fut probablement nommé à la cure sans en avoir pris possession.

(3) *Les communes luxembourgeoises*, par Em. Tandel, III, 243. L'abbé Welter offrit alors l'hospitalité à plusieurs autres prêtres français. G.-J. Journeaux mourut chez le serrurier Jean-François Liégeois.

(4) N. Meurice, né le 28 Mars 1762, administrateur de Petit-Verneuil en 1785-86 pendant quelques mois, curé const. 1791-93, se retira à Bazeilles où il prêta le serment du 18 Fructidor an V; curé de Sassey en 1803, de Baâlon en 1808, mort en 1830.

En 1798, Jean Pierre, prêtre, chantre et chapelain de l'Eglise Cathédrale de Verdun, insermenté, « retiré au Petit-Verneuil à cause de la grande persécution, » y exerçait le saint ministère. Il avait été inscrit sur la liste des émigrés, le 5 Février 1793. Il devint curé de Bazeilles en 1803.

(5) Remi-Joseph Ledoux, nommé curé de Petit-Verneuil en Octobre 1907, n'a pu prendre possession et s'est retiré en Belgique. La paroisse est ensuite desservie par un vicaire de Montmédy.

XXIV. VILLÉ-CLOYE

(Villa-Clausa, Villa-Cloia, Villescloye)

Patron : Saint MAXIMIN, 29 Mai

385 habitants

Population ancienne. — En 1570 : 100 communiants. — En 1781 : 88 feux. — En 1791 : 94 citoyens actifs. — En 1804 : 366 habitants.

Eglise. — Construite en 1725 (1). Le chœur voûté paraît plus ancien.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1643. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1774.

Collateur. — L'abbé de Saint-Maximin, de Trèves.

Revenu de la cure. — En 1570, la moitié de toutes les dîmes (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny, avec Flassigny-la-Petite pour annexe. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage et prévôté de Montmédy.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montmédy.

Cette paroisse formait autrefois deux localités. L'église paroissiale se trouvait à Cloye. Villé n'avait qu'une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, où le curé disait la messe chaque quinze jours, en 1570. Un acte de fondation, passé

(1) L'église actuelle remplace une ancienne chapelle qui avait été bâtie avant 1570. Sur un procès-verbal de visite de 1682, on lit : « Chapelle que les habitants de Villécloye ont bâti depuis déjà bien longtemps pour se dispenser d'aller à Cloye, église-matrice. »

(2) Les autres décimateurs étaient le Chapitre d'Ivois, les chapelains d'Avioth, etc. — Vente des biens de la Fabrique : 15 Prairial an II, une fauchée de pré, 2,700 livres ; 18 Brumaire an IV, un bâtiment, 7,900 livres. — La maison de cure, vendue à François Bernier, le 23 Fructidor an VII, fut rachetée par la commune en 1807.

en 1682, atteste que l'église de Cloye existait encore (1), et que le curé venait de se fixer à Villé, près de la chapelle de ce lieu (2).

A Cloye, pèlerinage de sainte Ernelle. Chapelle construite en 1874-75, par les soins de M. Brizion, curé. Fête le 16 Juillet. — Source du nom de cette sainte (3).

Une ancienne confrérie du Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel avait, chaque premier dimanche du mois, une messe solennelle, avec exposition et bénédiction du Saint-Sacrement, et même procession (4).

Une confrérie de Saint-Roch et Saint-Sébastien, établie en 1607, comptait de nombreux associés (5). La fondation d'une messe haute, le jour de la fête de saint Sébastien (20 Janvier), et d'une messe pour les défunts le lendemain, a été réglée par ordonnance épiscopale du 4 Août 1878.

Avant la Révolution, un ermitage existait à Cloye, probablement près de la fontaine de Sainte-Ernelle (6).

CURÉS DE VILLÉ-CLOYE

Gilles DE MARGNY, de 1570, 1583.
Pierre GAVEROY, en 1604.
Jean GUERLOT, en 1643.
François HENRY, en 1666.

(1) Le procès verbal de visite de 1687 ordonne de démolir la tour de Cloye, et d'en employer les matériaux à la construction d'une tour à la chapelle de Villé, que l'on réparait alors. En 1688, on constate que la nef de Cloye allait se ruiner entièrement, s'il n'y était pas pourvu.

(2) Une tradition rapporte que la peste de 1636 désola Cloye et força les habitants à se réfugier à Villé, qui n'était alors qu'un petit hameau. Dès lors Villé et Cloye ne formèrent plus qu'une localité. — De temps immémorial, on chante chaque dimanche après la grand messe l'antienne à la Vierge *Stella maris*, qui renferme une invocation contre la peste.

(3) Voir notice intitulée : *Sainte-Ernelle à Villécloye*, Montmédy, 1875.

(4) Dans une lettre du 21 Décembre 1805, le curé demande « de rétablir cette solennité comme par le passé ».

(5) Sur les registres de la confrérie, les dernières admissions sont de 1773.

(6) On trouve « frère Bruno, ermite à Cloye, 1748 ». Les registres paroissiaux de la Mairie renferment aussi les sépultures de plusieurs ermites. Cet ancien ermitage a été vendu, comme bien national, le 15 Prairial an II, pour 420 livres.

François-Innocent GAUDREMONT, en 1690 ; mort le 16 Juin 1740.
Jacques LEFEBVRE, en 1740 : mort le 9 Novembre 1784.
Nicolas GILBERT, quelques semaines en Janvier 1785.
Ignace LEFEBVRE, né le 12 Novembre 1755, curé en Février 1785, jusqu'en 1792 ; curé de Nepvant en 1803, mort en 1837.
François BERGNIER, né le 10 Mars 1764, ancien bénédictin (1), profès à Saint-Vanne le 13 Mars 1785, curé const. en 1792, résidait encore en 1797 dans sa paroisse, où il prêta le serment du 18 Fructidor an V. Nommé de nouveau le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; mort le 14 Février 1835. Il avait établi dans son presbytère une école cléricale qu'il dut fermer en 1812 (2).
Jean-Joseph BERGERAT, en 1835 ; transféré à Bonzée en 1852.
Jean-François BAGAGE, en 1853 ; transféré aux Eparges en 1863.
Joseph-Eugène PHLIPART, en 1863 ; transféré à Breux en 1867.
Charles-Nicolas BRIZION, en 1867 ; transféré à Sorcy en 1889.
Albert-Théodule TROMPETTE, curé depuis 1889.

(1) Un autre bénédictin, son frère, Dom Guillaume Bergnier, né à Villé-Cloye en 1762, profès à Saint-Vincent de Metz le 25 Mars 1783, avait dès son enfance montré un goût passionné pour l'étude. Il entra de bonne heure chez les Bénédictins, s'y fit remarquer par ses talents, et dès l'âge de 22 ans occupa la chaire de mathématiques à Saint-Symphorien de Metz. Après la dissolution des ordres religieux, il continua à professer cette science au Collège de la même ville, ensuite à l'Ecole Centrale, enfin au Lycée. Il mourut à Metz le 17 Juillet 1806.

(2) Dom F. Bergnier envoyait parfois des observations à M. Brion, vicaire général, au sujet de l'organisation des paroisses. Le 5 Décembre 1807, il lui écrivait : « Toutes les fois qu'il s'est agi d'organisation dans le diocèse, « je me suis permis des observations près de vous, et toujours vous les avez « accueillies : j'userai encore de la même liberté sans pour cela prétendre « influencer la détermination de qui que ce soit.... Il y avait dans notre « Département de la Meuse 312 desservants payés par le Trésor public, et « 111 payés par les communes ; total 423. Le décret impérial du 30 Septembre « dernier en ajoute 78. Il y aura donc une réduction de 33. Reste mainte- « nant à savoir quelles seront les succursales supprimées ; il est probable « qu'il y en aura dans toutes les cures (cantonales), et c'est d'après la per- « suasion que j'en ai que je me permets quelques observations sur les suc- « cursales du canton de Montmédy. Dans ce canton nous n'avons qu'un seul « desservant payé par les communes, c'est celui de Thonne-le-Thil. Cette « paroisse composée de 150 familles mérite assurément d'être érigée en suc- « cursale impériale. Remoiville... mérite d'être rétabli... » Il propose ensuite la suppression des succursales d'Iré-le-Sec, de Han-les-Juvigny et, s'il en est besoin, de Thonne-les-Prés ou de Thonnelle. Ces observations furent écoutées. En d'autres lettres, il proteste contre l'interdit lancé sans raison suffisante contre certains prêtres, il demande la réhabilitation d'anciens religieux, renseigne l'Evêché sur les paroisses, propose des sujets à placer et remplit ainsi le rôle de vicaire du vicaire-général. En 1805, il se plaint qu'il n'y ait point eu de Confirmation depuis 20 ans dans l'arrondissement de Montmédy, « s'il n'en excepte l'apparition momentanée de M. Aubry. »

DOYENNÉ DE BILLY [1]

I. BILLY-LES-MANGIENNES

(Billeium, Billeyum, Billey)

Patron : Saint LOUP, 29 Juillet

838 habitants

Population ancienne. — En 1623 : 100 feux. — En 1724 : 153 ménages. — En 1750 : 255 feux. — En 1791 : 178 citoyens actifs. — En 1804 : 1016 habitants.

Ecarts. — Le Haut-Fourneau. — Moraigne (2).

Eglise. — Chœur du XIIe siècle. — Le reste de l'édifice reconstruit en 1771 ; style de la Renaissance (3). — Bénédiction de l'église le 23 Février 1772.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1650. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1737.

Collateur. — L'abbesse de Saint-Maur de Verdun.

Revenu de la cure. — Les deux tiers des dîmes ; ce qui, en 1765, valait environ 2000 livres (4).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel. — Pour le

(1) Le doyenné de Billy comprend 19 paroisses et 9 annexes.

(2) Moraigne, ancienne seigneurie, qui appartenait à l'abbaye de Châtillon, avec un revenu de plus de 3,000 livres en 1773.

(3) L'église a été reconstruite sur les fondations de l'ancienne. Les décimateurs ont dépensé, pour le chœur, 15,000 livres ; les habitants, pour les nefs, 13,740 livres.

(4) Les autres décimateurs étaient l'abbesse de Saint-Maur, le prieur d'Amel et les abbés de Châtillon et de Saint-Paul de Verdun. — Une ferme appartenant à la cure fut vendue, le 21 Février 1791, pour 18,400 livres. — La Fabrique possédait dix fauchées de prés, vendues le 12 Frimaire an II, pour 15,400 livres.

Temporel : Verdunois, terre d'Evêché, bailliage de Verdun, prévôté de Mangiennes.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt.

Billy, quoique très ancien, n'avait au Xe siècle qu'une simple chapelle dépendant de l'église de Mangiennes (1). La cure ne paraît remonter qu'au XIIIe siècle, après l'affranchissement communal du village en 1249 ou 1257.

Dans l'ancienne église, près du chœur, il y avait la Chapelle des Morts, lieu de sépulture de nombreuses familles nobles du pays (2).

Au Haut-Fourneau, existait une chapelle, où les habitants, en 1750, recevaient les Sacrements d'un religieux de l'abbaye de Châtillon (3).

Une chapelle rurale particulière, datée de 1745, avait été vouée et construite par la famille Patel, de Billy (4). Cette chapelle, sous le titre de N.-D. de Consolation, a été reportée et reconstruite sur la route de Vaudoncourt vers 1853.

Anciennes confréries paroissiales : 1° Confrérie du Saint-Sacrement, érigée en 1737, avec adoration perpétuelle pour les hommes ; cette confrérie, richement dotée, avait un revenu de cent livres, elle était chargée de faire acquitter des services ou messes fondées ; — 2° Confrérie du Saint-Rosaire, rétablie en 1701, dotée en 1703 d'une rente de 45 livres par Mme de Saint-Hillier (5) ; — 3° Confrérie de

(1) Charte de Vicfrid, évêque de Verdun, pour la fondation de l'abbaye de Saint-Paul en 973.

(2) Cette chapelle est aujourd'hui convertie en salle des Catéchismes.

(3) Dans la chapelle du Haut-Fourneau se trouvait une statue de Saint-Bernard. En 1708, J. Toussaint était chapelain du Haut-Fourneau.

(4) L'évêque de Verdun avait permis de dire la messe dans cette chapelle : ce qui eut lieu jusqu'à la Révolution.

(5) Mme de Saint-Hillier, née Marie Chonet, était veuve de M. de Saint-Hillier, médecin de la reine Anne d'Autriche.

Sainte-Anne, qui avait un revenu de 34 livres, à charge de messes (1); — 4° Confrérie de Saint-Nicolas, qui avait des règlements très sévères surtout contre les blasphémateurs; elle faisait chanter 17 messes par an et célébrer plusieurs messes basses; — 5° Confrérie de Saint-Sébastien, avec chapelle particulière en dehors de l'église; cette confrérie possédait divers prés, à charge d'environ 25 messes basses (2); — 6° Confrérie de Saint-Crépin et Saint-Crépinien, avec dix livres de rente.

L'église de Billy était en outre chargée de nombreuses fondations, aujourd'hui disparues (3). Les Prières des Quarante heures étaient fondées avec un revenu de 45 livres.

En 1703, Marie Chonet, veuve de M. de Saint-Hillier, légua par testament 2,000 livres pour instruire les petites filles pauvres de Billy (4).

L'église de Billy possède une parcelle de la Vraie Croix, reconnue en 1885. On y vénère aussi une relique de saint Loup, patron de la paroisse.

CURÉS DE BILLY-LES-MANGIENNES

Marc Vivien, vers 1257, et en 1264 (5).

Léonard Valtriny, chanoine de Verdun, curé vers 1520; a résigné en 1544.

Pierre Fagot, vers 1545; a résigné en 1570, chanoine de la Cathédrale (15e prébende).

Mathieu Froment, vers 1570; mort en 1616.

(1) Vente de prés de la confrérie Sainte-Anne, 12 Frimaire an II, pour 2,525 livres. Le même jour, on vendit 3 fauchées de prés de la confrérie Saint-Sébastien, pour 6,125 livres. — La confrérie Sainte-Anne existait avant 1740.

(2) On célébrait aussi plusieurs messes hautes en l'honneur de saint Roch, de saint Montan et de saint Gibrien, dont les statues existent encore dans la chapelle des Catéchismes.

(3) Les fondations conservées ont été réduites en 1817 et en 1887, supprimées en 1906.

(4) La maîtrise des écoles possédait une maison, des prés et des terres, qui furent vendus le 12 Frimaire an II.

(5) Arch. Meuse, H, Abbaye de Châtillon, Carton 11.

Claude Horriot, nommé par le pape, a résigné en 1616 en faveur du suivant.

Nicolas de Chérisy, prêtre du diocèse de Toul, nommé le 15 Juillet 1616.

Jean Woiche, mort en 1621.

François Mathieu, de 1621 à 1629.

Jean Lecourageux, de 1629 à 1633.

Nicolas Gerardin, en 1633 ; a résigné en 1666, en faveur du suivant.

Nicolas Pierre, d'abord vicaire, curé en 1666. L'abbesse de Saint-Maur refusa de l'agréer malgré deux sommations faites par N. Gérardin, ancien curé.

Antoine de Metz, présenté par l'abbesse de Saint-Maur en 1668 ; a résigné en 1691.

Gérard Violard, en 1691 ; a résigné en 1703, permuta avec le suivant pour la cure de Pillon.

Claude Lebreton, gradué en l'Université de Paris, ancien curé de Pillon nommé en 1703 ; mort le 20 Juillet 1707, enterré dans le chœur de l'église.

Nicolas Saillet, prêtre du diocèse de Verdun, nommé en 1707 ; mort le 3 Janvier 1723, âgé de 45 ans (1).

Jacques Grenet de Florimond, né à Auzéville le 22 Février 1672 (2), curé de Souilly (1696-1723), nommé curé de Billy le 4 Février 1723 ; mort le 13 Juin 1740, enterré dans le chœur de l'église.

Antoine Le Rosle, vicaire de Billy en 1707, curé de Samogneux (1727-1741), nommé le 22 Juillet 1741 ; mort le 6 Mai 1751, âgé de 70 ans.

Georges Toussaint, nommé le 26 Mai 1751, doyen rural en 1762 ; a résigné en 1787, mort à Billy le 25 Septembre 1788, âgé de 86 ans.

François-Louis Jeantin, en 1787, jusqu'en 1793 (const.), sécularisé.

Jean-Pierre Desandré, né le 15 Juillet 1756, ancien curé de Robert-Espagne, insermenté, nommé en 1803 ; transféré à Montiers-sur-Saulx en 1806, mort archiprêtre de Commercy en 1828.

Sébastien-Samuel Dorlodot d'Epréville, né à Bellefontaine le 30 Juin 1753, prêtre pourvu de la 4e prébende canoniale de la Cathédrale le 24 Avril 1780, émigré à Trèves en 1791, établi par l'archevêque de

(1) N. Saillet appartenait à une famille du Clermontois et du Verdunois, anoblie le 26 Octobre 1591.

(2) Jacques Grenet de Florimond était le 9e enfant de Jean de Grenet, écuyer, seigneur de Florimond, capitaine de cavalerie, etc. et de Catherine Rouyer.

Trèves administrateur du diocèse de Verdun après la mort de Mgr Desnos, travailla activement à la réorganisation des cures et des paroisses, au rétablissement du culte ; curé de Béthincourt en 1803, nommé curé de Billy le 16 Août 1806, agréé par décret impérial le 19 Octobre suivant ; chanoine honoraire de Nancy ; mort le 10 Septembre 1809 (1).

François Carré, né à Clermont le 12 Septembre 1761, d'abord prêtre de la Mission, curé constitutionnel de Clermont en 1791, curé de Jubécourt en 1803, des Islettes en 1805, nommé curé de Billy le 1er Octobre 1809, agréé par décret du 23 Novembre suivant ; retiré en 1824, mort à Verdun le 7 Octobre 1830.

François Brunvarlet, né à Milly le 17 Décembre 1758, prêtre en 1783, curé de Ballay (diocèse de Reims), émigré, curé de Milly en 1803, nommé curé-doyen de Billy en 1821 ; mort le 13 Avril 1830 (2).

Antoine Bliard, en 1830 ; mort le 20 Août 1861.

Jean-Nicolas Herbillon, en 1861 ; retiré en 1883, mort le 26 Janvier 1886 (3).

Pierre-Emile Jacquot, nommé le 10 Février 1883, chanoine honoraire.

II. AMEL

(Amella, Amelle, Amelz

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

401 habitants

Population ancienne. — En 959 : 14 familles. — En 1724 : environ 600 âmes. — En 1750 : 70 feux. — En 1791 : 72 citoyens actifs. — En 1794 : 384 habitants. — En 1804 : 418 habitants.

Ecarts. — Longeau. La Californie. Plaisance. Sébastopol (fermes). — Le Moulin.

(1) Sébastien-Samuel Dorlodot d'Epréville, 12e enfant de Sébastien Dorlodot, sieur d'Epréville, et de Hélène-Françoise du Houx, appartenait à une noble famille de gentilshommes verriers qui portait : *D'azur à trois étoiles d'or, au croissant d'argent en cœur.*

(2) L'acte de sépulture de François Brunvarlet donne sa biographie avec de pompeux éloges.

(3) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1886, p. 243.

Eglise. — Construite en 1780-82 (1). Bénite en 1782. Sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1598 (avec lacunes). — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1740.

Collateur. — Le prieur d'Amel.

Revenu de la cure. — En 1750 : portion congrue, et un bouvrot ; ce qui, en 1765, valait 600 livres (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, chef-lieu de doyenné (3), avec Eton et Ornel pour annexes. — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage et prévôté d'Etain.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, et canton de Spincourt.

Amel, qui remonte à l'époque gallo-romaine, était un centre paroissial avant l'érection des paroisses rurales. « Pour le service et la dévotion des plèbes, venant à la mère-église, il se trouvait, à Amel, au milieu du Xe siècle, deux églises, Saint-Pierre et Saint-Martin (4). » En 959, l'église Saint-Pierre devint collégiale ; en 982, elle fut unie au prieuré, et l'église Saint-Martin resta seule affectée au service paroissial. Raimbert, évêque de Verdun, sanctionna ces arrangements en 1032.

L'abbé de Gorze nommait le curé de Saint-Martin

(1) Un état des charges affectées au collège de Pont-à-Mousson, en 1775, constate la nécessité de reconstruire l'église d'Amel. (Arch. M.-et-M., H, 2285.) En 1772, Mgr Desnos, évêque de Verdun, avait officiellement fait dresser procès-verbal de la situation de l'église qui menaçait ruine ; en 1778, pour obliger à la reconstruction, il l'interdit ; au bout de deux mois, la reconstruction fut décidée et l'interdit levé. La demande en autorisation de commencer les travaux est du 13 Juin 1779 ; la construction, commencée en 1780, fut terminée en 1782.

(2) Le principal décimateur était le prieur d'Amel. — Le bouvrot de la cure fut vendu, le 16 Mars 1791, pour 5,725 livres. On vendit les biens de la Fabrique, le 12 Frimaire et le 27 Pluviôse an II.

(3) Le doyenné d'Amel se composait de 32 paroisses, non compris les annexes et les hameaux.

(4) Clouet, *Histoire de Verdun*, II, p. 35.

d'Amel et choisissait ordinairement, aux XIIe et XIIIe siècles, un religieux du prieuré (*è gremio monachorum*). En 1580, le recteur de l'Université de Pont-à-Mousson devint collateur de la cure. En 1636, la cure était de nouveau sous le patronage de l'abbaye de Gorze. Le 17 Septembre 1661, Charles de Lorraine, abbé de Gorze, se dépossédа de ce droit en faveur du recteur de l'Université de Pont-à-Mousson ; une bulle d'Alexandre VII, fulminée le 7 Février 1665, confirma ce droit de patronage.

Amel a été affranchi à la loi de Beaumont, le lundi après la Madeleine 1289, par Thiébaut, comte de Bar, et Jean, abbé de Gorze (1).

Anciennes confréries paroissiales : 1° Confrérie du Rosaire, établie en 1648 par le curé Martin Massonet : on vint s'y faire inscrire des paroisses voisines (2) ; — Confrérie de Saint-Sébastien, érigée avant 1614 ; elle avait ses statuts, son règlement, son autel et sa fête célébrée le 20 Janvier ; elle comptait de nombreux associés et subsista jusqu'à la Révolution (3).

Un Hôpital ou Maison-Dieu, fondé au XIIIe siècle, dépendait, en 1307, de l'abbaye de Gorze. A cette époque, le curé d'Amel desservait l'hôpital et percevait moitié de ses revenus (4).

En 1312, à la suite d'un malentendu avec le prieuré, Raimond, curé d'Amel, d'accord avec les habitants, rétablit

(1) Cette charte affranchit en même temps Senon.

(2) « Roosle des personnes qui se sont venues mettre sous les étendards de la Confrérie du Rosaire de la Très Auguste Mère de Dieu, depuis environ douze ans après les Croates : le curé étant rétabli dans la cure dès l'an 1647 jusque 1648, nommé messire Martin Massonet. » (Arch. de la paroisse.)

(3) Voir Marseaux, *Notes* manuscrites *sur Amel*, p. 258-59. — Une confrérie en l'honneur du Sacré-Cœur fut établie, en 1850, par le curé Marseaux.

(4) Un *vidimus* de l'Officialité de Verdun, en Janvier 1307, dit « que messire Bertrand, curé d'Amel, a reconnu et déclaré qu'il tient, sa vie durant, la moitié de ladite Maison-Dieu et de ce qui en dépend, des abbés du couvent de Gorze, reversible audit couvent après sa mort. »

l'hôpital sur de nouvelles bases et en prit possession entière et définitive ; le conseil d'administration se composait du curé, du maire et des échevins de justice, les anciens revenus restant entre les mains de l'abbé de Gorze, on constitua de nouvelles ressources.

A la suite des calamités et des guerres (1), la population d'Amel fut obligée d'engager les immeubles de l'hôpital, le 3 Février 1659, à l'Université de Pont-à-Mousson.

En 1673, les chevaliers de Saint-Lazare revendiquèrent l'hôpital ; mais, à cause de l'engagement des immeubles, ils furent obligés de se désister, le 28 Mars 1687.

L'Université de Pont-à-Mousson resta ensuite en paisible possession des biens de l'hôpital ; les Jésuites en employèrent le produit en aumônes aux pauvres d'Amel et de Senon. En 1755, le receveur du domaine d'Amel et de Senon suscita un procès aux Jésuites et demanda l'annulation du contrat de 1659 ; il fut débouté de sa demande le 23 Mai 1755. Le P. Recteur continua, sur la présentation de billets par les curés d'Amel et de Senon, à distribuer des aumônes ou du pain aux pauvres une fois par semaine jusqu'en 1768. En 1770, on autorisa le prélèvement, sur les revenus, d'une somme de 200 fr. pour les pauvres (2). En 1776, les Chanoines réguliers remplacèrent les Jésuites à Pont-à-Mousson, et par suite dans la possession du prieuré d'Amel, de l'hôpital et de ses biens. Des contestations surgirent encore en 1786, 1787. Les Chanoines réguliers continuèrent à faire distribuer 200 fr. aux pauvres d'Amel et de Senon.

(1) L'hôpital n'était plus « qu'une petite maison, réduite en masure par la violence des guerres de 1636 ».

(2) La commission, établie pour administrer les biens des Jésuites, dépendant de la maison d'Amel, chargea, le 5 Février 1770, le curé d'Amel et celui de Senon, de prélever tous les ans chacun une somme de 100 livres sur les fermages, et de la distribuer en secours à leurs indigents. Cette méthode fut suivie jusqu'en 1786 ; alors surgirent de nouvelles difficultés au sujet des distributions.

Enfin, à l'époque de la Révolution, l'hôpital « passa avec tout le domaine du prieuré entre les mains des envahisseurs qui le vendirent, et l'héritage des pauvres a disparu pour toujours » (1).

A Longeau (2), ancienne chapelle fondée au XIIIe siècle sous le vocable des saints Ferréol et Ferjeux. Cette chapelle, restaurée après le passage des Huguenots vers 1660, était autrefois gardée par un ermite (3). Elle existe encore, mais tombe de vétusté.

Dans les bois d'Arc, en face d'Ornel, anciens ermitages de Saint-Pierre et de Saint-Euchaire.

A un kilomètre environ, nord-est du village, fontaine des moines, dont les eaux furent d'abord amenées au prieuré par les Bénédictins (4).

La paroisse d'Amel reçut fréquemment la visite des princes de l'Eglise et des évêques de Verdun (5).

(1) On vendit alors comme biens dépendant de l'hôpital : 22 jours et 75 verges de terres, 8 fauchees de prés et 158 arpents de bois. (Cf. Dr Baillot, *Notice sur les établissements de bienfaisance de la Meuse.*) Le bois de l'hôpital, revendu en 1833, défriché en 1838, a été converti en une ferme appelée la *Californie*.

(2) Longeau (*Longaica*), ancienne cense, située à la source d'un cours d'eau, est mentionné, en 707, dans une charte de donation de Lodoïnus, archevêque de Trèves. « Dans le principe, il y eut à Longeau une chapelle dédiée à saint Maxe ou saint Maximin. » (Marseaux, *Hist. ms. d'Amel*, p. 110.)

(3) Le service religieux se fit à cette chapelle jusqu'à la Révolution. « Des mariages de *haute lignée* y furent célébrés. On y avait attaché des revenus considérables. Cette chapelle et son ermitage appartenaient aux seigneurs de Longeau. (*Ibid* p. 112.) — On trouve comme ermites : Baudin Guillaume, en 1615 ; — Nicolas Lallement, dit le Vosgien, en 1619 ; — Didier Pérette, mort le 24 Juin 1696, âgé de 82 ans ; — Pierre Aubert, garde chapelle, mort le 29 Septembre 1721, âgé de 70 ans, inhumé dans la chapelle.

(4) Les Jésuites restaurèrent plus tard le réceptacle, où se voit encore leur chiffre I H S.

(5) Le 27 Mai 1566, le cardinal Charles de Lorraine, abbé commendataire de Gorze, vint faire une enquête contre un échevin d'Amel, suspecté d'hérésie. Les évêques de Verdun, Charles de Lorraine, en 1617, Armand de Monchy d'Hocquincourt, en 1672, visitèrent la paroisse et y donnèrent la Confirmation. Le 16 Septembre 1686, visite de l'évêque Hippolyte de Béthune. Le 26 Juin 1724, Charles-François d'Hallencourt visite Amel et Eton et donne la Confirmation, etc.

L'église conserve en une monstrance des parcelles de reliques de saint Martin et de plusieurs saints évêques de Verdun, avec lettres authentiques du 7 Novembre 1891.

CURÉS D'AMEL

Josbert, prêtre d'Amel, religieux bénédictin, en 1156 et vers 1165. Albert, abbé de Gorze (1161-70), céda à Josbert et à ses successeurs la chapelle de Senon, à charge d'y célébrer les divins offices (1).

Lambert, religieux bénédictin, donna, en Mai 1200, diverses terres au prieuré (2).

Cons, mort en 1272. Il avait fondé un anniversaire à la Cathédrale de Verdun. Par son testament il donnait 40 livres pour la fondation d'anniversaires.

Humbert, en 1272.

Rémont, prêtre d'Amel, en 1292, 1294.

Bertrand, en 1307; en même temps aumônier de la Maison-Dieu.

Raimond, en 1311; restaurateur de la Maison-Dieu en 1312 (3).

Toussaint de Ruelle, mort en 1516.

Nicolas Hunot, en 1516; mort en 1535.

Léonard Valtriny, en 1535; a résigné en 1540, chanoine de Verdun, et fondateur de l'église de Senon.

Jean Deliator, en 1540; a résigné en 1548.

Nicolas Faillonnet, en 1548; a résigné en 1553.

Léonard Valtriny, neveu du précédent du même nom, curé en 1553; a résigné en 1563.

Hubert Le Clerc, en 1563; mort en 1568, année d'une grande peste.

Nicolas Boucher, en 1568; mort en 1575.

Nicolas Jacob, en 1575; mort en 1580.

Nicolas Noël, en 1580; a résigné en 1590.

Jean Mangin, 1590, 1593. Il desservit le prieuré. (4).

(1) D'Herbomez, *Cartulaire de Gorze*, 191.

(2) On trouve, en 1250, « Henry, doyen de la chrétienté d'Amel. »

(3) « Messire Raimond prit possession entière et définitive de l'hôpital, le lundi après la fête de saint Jean, 1312. » Dans un acte daté de Septembre 1321 on trouve comme témoin « signour Willaume, diz de la Jardine, prestre, maistre de l'hospital d'Amel ». Peut-être était-il aussi curé ?

(4) Voir plus loin, Prieuré, arrangement avec le P. Recteur, p. 144, note 1.

Jean HUGUET ou NOGUET, vers 1600; mort en 1617 (1).

Etienne PAGELOT, en 1618, jusqu'en 1632 (2).

Jacques RÉTHÉRUTHE, vicaire en 1627 (3), curé en 1632, 1647.

Martin MASSONET, en 1647, 1652.

Jacques NOIREL, vers 1653 ; mort en 1660.

Abraham LE PETIT-COLIN, en 1660; mort à Verdun le 21 Août 1691, inhumé à Amel devant le grand autel.

Jean-Livier GOUSSOT, pourvu le 1er Septembre 1691; a résigné en 1701, ensuite curé d'Arraye et Han.

Laurent BERTIN, pourvu le 2 Mai 1701; mort le 9 Juin 1714, enterré dans le chœur de l'église (4).

Nicolas-Ignace LAVÈNE, en 1714 (5); a résigné en Juillet 1739, ensuite curé d'Ornes et de Saint-Amant de Verdun. Il fit une fondation, qui subsista jusqu'en 1906, supprimée par la loi de Séparation.

Nicolas DE MALHERBE, né à Saint-Mihiel, curé en 1739; mort le 26 Septembre 1752, âgé de 52 ans.

Pierre SÉRIER, en 1752; mort le 31 Août 1778.

Hubert MARCHAL, né le 22 Juin 1737, administrateur d'Hattonchâtel (1764-65), curé d'Amel en 1778, jusqu'en 1791 (6). Il prêta le premier serment, le rétracta le 12 Juin 1791; révoqué ensuite par l'évêque Aubry, il se réfugia à Bastogne (Belgique). Nommé en 1803 (7) curé de Chaillon, où il mourut en 1813.

(1) Le 22 Janvier 1612, les habitants d'Amel, consentent à ce que Jean Huguet ou Noguet, prêtre, curé d'Amel, puisse enfermer dans son jardin une petite portion du cimetière.

(2) Le 18 Juillet 1618, Etienne Pagelot fit une transaction avec les PP. Jésuites au sujet des offrandes et oblations en l'ermitage de Saint-Ferjus. Le curé devait seulement avoir les offrandes faites sur l'autel pendant la messe.

(3) Par sentence de l'Officialité de Verdun, du 25 Septembre 1627, il fut condamné à célébrer la messe à Eton, chaque dimanche, etc. Il reçut pour cela 50 fr. d'indemnité.

(4) Pendant la maladie de L. Bertin et après sa mort, le célèbre R. P. Charles de la Rue fit les fonctions de curé intérimaire avec le P. Louis Keller. Le P. de la Rue, né à Paris en 1643, auteur de nombreux ouvrages d'éloquence et de poésies, aimait à venir se délasser de ses travaux dans la maison de retraite d'Amel.

(5) N.-I. Lavène était diacre à Verdun quand il fut nommé curé d'Amel. Il ne prit possession qu'au mois de Septembre suivant. Plus tard il fut mêlé aux opposants au sujet de la bulle *Unigenitus*, et revint bientôt de son erreur. En 1718 on trouve comme vicaires d'Amel et d'Eton : Renaudin et Briolet.

(6) A dater de 1788, M. Marchal fit partie des membres de la municipalité.

(7) Un état ecclésiastique de 1802 l'indique comme curé d'Amel avec cette note : « Demandé par ses paroissiens. C'est un très bon curé : il désire être conservé dans sa place et il le mérite. »

Nicolas LABROSSE, né à Auzéville le 17 Août 1768, ordonné prêtre en 1791, vicaire const. de Brizeaux en 1791-92, curé const. d'Amel en 1792 jusqu'en 1793 (1); s'est retiré durant la Terreur chez ses parents, à Auzéville, où il remplit secrètement les fonctions de curé de 1795 à 1802. Nommé curé d'Auzéville en 1803, mort le 7 Octobre 1826.

Pierre GODY, né à Verdun le 5 Novembre 1766, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); mort le 7 Août 1807.

François-Robert MARON, en 1807; mort le 27 Mars 1816, inhumé à Billy.

Jean-Nicolas CHAMPION, en 1816; transféré à Louppy-le-Château en 1835.

Jean-François DOUBLET, en 1836; nommé professeur de Dogme au grand Séminaire en 1837.

Pierre-Nicolas MARSEAUX, en 1837; retiré à Verdun en 1877, chanoine honoraire, mort le 2 Décembre 1884. Il a composé l'histoire d'Amel; ses précieux manuscrits sont aux archives paroissiales.

Florentin GAUCHER, en 1877; mort le 17 Mai de la même année.

Jean-Nicolas-Constant LAVIRON, en 1877; mort le 5 Juin 1904 (2).

Marie-Léon LAMBOTIN, curé depuis 1904.

PRIEURÉ D'AMEL (3)

En 959, la comtesse Hildegonde, veuve du comte Renaud de Verdun, fonda en l'église de Saint-Pierre d'Amel une collégiale de douze chanoines, et fit à cet établissement diverses donations. En 982, Conrad, petit-fils de la comtesse, légua à l'abbaye de Gorze tout ce qu'il possédait en Lorraine. Les Bénédictins de Gorze, devenus seigneurs d'Amel, établirent dans l'église de Saint-Pierre un prieuré de leur Ordre, et transportèrent ensuite à l'église de Saint-Martin le service paroissial. Raimbert, évêque de Verdun, sanc-

(1) François de Jarny, religieux trinitaire, résidait à Amel en 1798 : il avait prêté à Metz le serment du 18 Fructidor an V.

(2) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1904, p. 475.

(3) Voir Herbomez, *Cartulaire de Gorze*, nos 107, 124, 126, 129, 137, 140, 143, 149, 150, 152, 160, 191, 199. — Voir aussi Marseaux, *Notes recueillies sur Amel*, Ms. de la paroisse. Nous en citons de nombreux extraits.

tionna ces arrangements par sa charte de 1032. En 1055, l'évêque Thierry concéda au prieur d'Amel la collation de l'église Saint-Martin du même lieu. Le même prélat lui donna, en 1064, la collation des églises de Jeandelise et de Domprix (1).

Le 15 Janvier 1051, le pape Léon IX confirma à l'abbaye de Gorze la propriété de tous ses biens et en particulier celle du prieuré d'Amel. Pascal II le 6 Février 1105, Innocent II en 1130 (2), Eugène III le 20 Juin 1148, Adrien IV en 1156, confirmèrent de nouveau la possession de tous ces biens.

Le 22 Octobre 1126, Henri de Vinchester, évêque de Verdun, confirma les privilèges accordés par ses prédécesseurs à l'abbaye de Gorze pour son prieuré d'Amel. L'année suivante, le même prélat unit à l'abbaye l'église de Senon avec ses dépendances (3), et plus tard, vers 1165, l'abbé de Gorze céda ses droits sur Senon au curé d'Amel. En 1152, Albéron, évêque de Verdun, donna à l'abbaye de Gorze la chapelle d'Ornel, qui venait d'être bâtie sur une propriété du prieuré, à condition que le prieuré conserverait ses droits sur cette chapelle. En même temps le prélat confirma la donation de l'autel de la chapelle de Senon.

En Mai 1269, Thiébaut, comte de Bar, l'abbé de Gorze et le prieur d'Amel firent un traité d'accord, d'après lequel,

(1) En 1095, Garnier, abbé de Gorze, eut à se plaindre de Wezelon, son avoué d'Amel. Popon, évêque de Metz, se rendit d'abord à Amel pour prendre des informations, puis, de retour à Metz, fit un règlement pour déterminer les droits et pouvoirs respectifs de l'abbé et du voué d'Amel. Le 20 Janvier 1148, le pape Eugène III, se trouvant à Trèves, ratifia cet ancien accord, et confirma à l'abbaye la possession du prieuré d'Amel et de l'église paroissiale de ce lieu avec ses chapelles, etc.

(2) M. l'abbé Marseaux, dans son manuscrit (p. 98), cite une bulle de protection donnée le jour des Calendes de Novembre 1130 par le pape Honorius II, confirmant les biens de l'abbaye de Gorze et spécialement ceux d'Amel. Cette bulle n'est pas reproduite dans le Cartulaire de Gorze par d'Herbomez.

(3) Cette union maintenait le droit du prieuré sur la nouvelle église.

moyennant quelques concessions, le comte devait « protéger et garder le prieuré et s'engageait à ne pas le mettre en d'autres mains, mais à le défendre contre tous (1) ».

Dans le cours du XIIIe siècle, le prieuré reçut de nombreuses libéralités des seigneurs et des riches propriétaires de la contrée.

Quand les Bénédictins eurent obtenu des papes et des évêques des chartes de confirmation et qu'ils purent jouir paisiblement de leur domaine agrandi, ils s'empressèrent de donner à l'ancien manoir d'Hildegonde et de Conrad les formes monastiques. Ils firent disparaître les anciennes défenses fortifiées du château, construisirent une maison conventuelle avec cloître, préau, cour, etc. L'antique oratoire de Saint-Pierre subit quelques changements (2). Près de cette église, ils élevèrent la grosse tour appelée *tour des Bénédictins*, voisine de l'auditoire ou salle des audiences ; la tour et l'auditoire servaient d'observatoire, de salle d'archives et de chambre de réunions ; là se tenaient, plusieurs fois l'année, les plaids-annaux, les assemblées où se traitaient toutes les affaires du moment.

Les Bénédictins occupèrent le prieuré et en prirent soin pendant plus de cinq siècles, et y maintinrent la règle, sous la direction d'un prieur, choisi ordinairement parmi les moines de Gorze. Au XVIe siècle, le prieuré tomba en commende et en décadence (3). — Le 27 Mai 1566, le cardinal de Lorraine, abbé commendataire de Gorze, vint

(1) Bibl. nation. Ms. fonds français, 11,853, f° 121 verso.

(2) L'église de Saint-Pierre, bâtie au Xe siècle, remaniée plus tard, voûtée, était du style roman. Son clocher, où pendaient trois cloches moyennes, s'élevait sur la travée. Elle était parallèle à l'église paroissiale Saint-Martin : une galerie couverte communiquait d'un clocher à l'autre ; une porte de l'église Saint-Pierre ouvrait sur l'église Saint-Martin. « Ces deux églises s'élevèrent, vécurent et disparurent dans le même temps. L'une, Saint-Pierre, en mourant, donna une nouvelle vie à l'autre, Saint-Martin, en 1782. »

(3) Cette décadence était aussi la suite des guerres et des misères de l'époque.

au prieuré et le lendemain visita la petite église de Saint-Pierre qu'il trouva dans un triste état. Sous menace d'interdit, il ordonna les réparations les plus urgentes et l'achat d'ornements et de linge, indispensables à la décence du culte divin.

La sécularisation de l'abbaye de Gorze et la fondation de l'Université de Pont-à-Mousson en 1572, eurent pour conséquence la transformation du prieuré d'Amel ; ce bénéfice, ses revenus et ses dépendances, furent détachés de l'abbaye et servirent de dotation à la nouvelle Université, confiée aux Jésuites. Grégoire XIII ratifia définitivement cette donation par une bulle datée des Calendes d'Avril 1581 (1). Le Général de la Compagnie y donna son consentement le 9 Mai suivant. Les Jésuites présentèrent seulement le 9 Mai 1588 une requête au duc de Lorraine pour obtenir la permission de prendre possession du prieuré. L'évêque de Verdun s'entendit avec le Provincial le 19 Mai suivant et donna l'autorisation. Après la mort du dernier prieur, Charles III, duc de Lorraine, par lettres du 19 Mai 1591, permit la prise de possession immédiate et le surlendemain, 21 Mai, le procureur du recteur de l'Université de Pont-à-Mousson vint à Amel et en son nom, devant de nombreux témoins, prit possession réelle et effective du prieuré de Saint-Pierre et de ses revenus.

L'administration du prieuré d'Amel appartint au P. Recteur de l'Université de Pont-à-Mousson. Celui-ci pendant quelques années chargea d'abord le curé d'Amel ou des chapelains de desservir l'église Saint-Pierre et d'acquitter

(1) Le Pape Grégoire XIII avait donné deux autres bulles pour la sécularisation de Gorze en 1572. La bulle du même pape en 1581 nous apprend que le prieur François de Beaucaire, clerc, avait obtenu ce bénéfice en commende par concession ou dispensation apostolique, et qu'il avait droit de le conserver jusqu'à sa démission ou sa mort. C'est ce qui explique le retard apporté à la prise de possession par les Jésuites.

les services religieux du prieuré (1). Ensuite la maison priorale devint une résidence habitée ordinairement par deux religieux ; c'était pour la Compagnie de Jésus comme une maison de campagne, où les sujets malades, âgés ou fatigués, venaient se reposer et reprendre des forces. Dans ce but, les propriétés voisines étaient ornées de jolies promenades, formées, vers 1710, par des plantations d'arbres, des bosquets, etc..

En 1591, le prieuré, faute d'entretien, se trouvait dans un triste état de délabrement ; des réparations urgentes s'imposaient ; on les fit au compte des héritiers du dernier prieur commendataire en 1592 (2). Les Jésuites supprimèrent le cloître et rebâtirent l'aile de l'ouest, où se trouve encore la cuisine avec sa grande cheminée à colonnes de marbre noir. En 1699, ils firent de grandes constructions au prieuré et le remirent presque à neuf ; ces travaux furent terminés en 1700.

Au XVIIe siècle, malgré les calamités de l'époque, le prieuré devint prospère sous la direction des Jésuites, et s'enrichit de nombreuses acquisitions (3). Le 5 Février 1600, « Erric de Lorraine, évêque de Verdun, donna des

(1) En 1591, le P. Recteur prit un arrangement avec Jean Mangin, prêtre et curé d'Amel, pour la desserte du prieuré pendant un an. « Le prêtre s'oblige à dire la messe les jours où le prieuré est tenu d'en faire acquitter, de chanter les Vêpres et autres services d'obligation dans l'église Saint-Pierre, moyennant sept-vingt francs barrois, six quartes de bled, avec trois chars de bois et un arpent de bois, que lui paiera de trois mois en trois mois ledit prieuré ; » même arrangement avec le même curé le 15 Juillet 1593.

On trouve aux Archives : « Etat annuaire des Revenus et des Dépenses du prieuré, dressé par Maurice Maulry et Antoine Richard, chapelains du prieuré, depuis 1595, etc. »

(2) « 7 Avril 1592, sentence rendue au bailliage de Saint-Mihiel pour l'Institut des Jésuites, contre noble Clesse Jacob, au sujet des réfections ou réparations à faire par les héritiers de feu Messire Beaucaire, prieur d'Amel, ez bastiments et usuines d'Amel, par laquelle est ordonné que la somme de 814 francs 7 gros et 2 blancs sera payée. »

(3) Outre de nombreux acquets, les Jésuites achetèrent, le 16 Août 1693, la cense et la seigneurie de Longeau.

lettres par lesquelles il autorise les Jésuites à examiner et approuver les chapelains amovibles de la chapelle d'Amel, tant séculiers que réguliers. Il donna pouvoir aux religieux du prieuré d'entendre les confessions et d'administrer les sacrements, le temps de Pâques excepté, avec faculté d'envoyer des missionnaires dans tout le diocèse. » En vertu d'un privilège accordé par l'évêque de Verdun, le prieuré formait une petite paroisse pour les habitants et les serviteurs de la maison (1).

Durant les guerres et les fléaux qui ravagèrent le pays, le prieuré servit de refuge à plusieurs familles, comme le prouvent des actes de 1647-48.

Les Jésuites possédèrent le prieuré d'Amel jusqu'à leur sortie de Lorraine, en l'année 1768. Le 23 Janvier 1776, les Chanoines réguliers de Notre-Sauveur reçurent de Louis XVI l'investiture de leurs collèges et de leurs bénéfices situés en Lorraine, et par conséquent du prieuré d'Amel. « La maison priorale ne fut pas aussi florissante que sous ses derniers maîtres, parce que les Chanoines n'y vinrent point résider; des économes séquestres en régirent les intérêts; ils se prêtèrent d'assez mauvaise grâce à la construction de l'église d'Amel (2) ».

Le 10 Mai 1779, Mgr Desnos, évêque de Verdun, donna la permission de démolir l'église du prieuré d'Amel, à condition que la mémoire des fondateurs serait conservée par un service annuel célébré à la paroisse, le premier jour non empêché après la fête de Saint-Pierre. Les matériaux de démolition servirent à reconstruire l'église paroissiale.

(1) Dans une lettre du 1er Avril 1733, adressée au curé Lavène, l'évêque de Verdun répond « que les domestiques résidents dans la maison et basse-cour des Pères Jésuites peuvent faire leur confession et communion pascale dans l'église des Jésuites. »

(2) Marseaux, *Notes recueillies sur Amel*, p. 307.

Le prieuré jouissait des droits seigneuriaux et de haute justice à Amel et dans tous les lieux de sa dépendance. Ce droit lui fut confirmé par arrêt du conseil du duc de Lorraine, le 7 Avril 1699. Le prieuré avait aussi de nombreuses charges (1). Ces droits et ces charges donnèrent lieu à de fréquentes contestations.

Le revenu du prieuré, compté pour 2,250 francs en 1581, estimé 4,500 livres en 1663, valait environ 5,000 livres en 1765.

Le prieuré d'Amel jouissait d'abondants revenus provenant des cens ou des dimes sur les territoires suivants : Amel, Senon, Ornel, Foameix, Ginerey, Morgemoulin, Maucourt, Mogeville, Loison, Longeau, Moraigne, Houdelaucourt, Ollières, La Malmaison, Domremy-la-Canne, La Folie (cense), Bouvigny, Piennes, Avillers, Xivry-le-Franc, Lessy (près Metz), Saint-Supplet, Gondrecourt, Gourancourt, Remani (cense), Eton, Amermont, Bertrameix, Bouligny, Landres, Belchamp, Spincourt, Domprix, Hautcourt, Circourt, Preutin, Boudrézy, Jeandelize, Grémilly, Billy-les-Mangiennes, Mercy-le-Bas, Joppécourt, Vaudoncourt ; — en Belgique : Belmont, Latour-devant-Virton, Ethe et Saint-Léger.

« Le 30 Novembre 1790, la municipalité d'Amel se rendit maîtresse de l'auditoire placé à l'entrée du prieuré, où se rendait la haute justice et s'empara du coffre-fort en bois de chêne qui renfermait les archives.

(1) Ces charges consistaient surtout dans l'entretien du prieuré, de son domaine, et dans les reconstructions ou réparations à faire aux églises des villages où le prieuré était gros décimateur.

Une des charges du prieuré était de donner un repas, aux officiers de la prévôté d'Etain, le 1er Août, jour de la foire d'Amel, établie avant 1395. En 1592 les Jésuites demandèrent au duc de Lorraine la suppression de cette charge. On voit ensuite que le repas fut remplacé par l'offrande d'une poire et le payement annuel de 30 livres barrois à partager entre les officiers de la prévôté. Cette coutume existait encore en 1769.

papiers et minutes des procès et autres affaires (1) ».

« Le prieuré étant devenu en 1792 une propriété nationale, le gouvernement républicain s'empara de tous les bâtiments pour en faire des magasins de vivres et de fourrages, afin d'alimenter les troupes françaises qui bataillaient dans les environs de Longwy et occupaient tout le pays jusqu'à l'Argonne.... La maladie du typhus s'étant mise dans les corps d'armée, on disposa l'aile de l'ouest du prieuré, pour en faire des salles, où on entassa tous les malades. Le grand nombre de ces malades ayant rempli toutes les salles et tous les greniers de ce vaste prieuré, qui ne suffit bientôt plus pour les abriter tous, l'église suppléa et fut convertie en ambulance.... Dans l'espace de quinze mois, il mourut, à l'hospice du prieuré et dans l'église, mille individus, tant soldats qu'habitants du village (2) ».

Les bâtiments, le domaine, les étangs, les bois, les fermes et toutes les dépendances du prieuré, confisqués par la Révolution, furent vendus en divers lots (3) et devinrent des propriétés particulières. De tous les édifices, qui composaient ce grand établissement religieux, il reste encore trois maisons, dans le quartier du village appelé *Cour du Priolé* (4).

PRIEURS D'AMEL

Bernier, prieur en 1055, 1064.
Adelon, prieur en 1095.
Herbert, prieur vers 1140.

(1) Le 10 Octobre précédent, la municipalité avait délibéré à l'effet de faire des recherches dans les archives de Gorze et de Bar, pour y consulter certains dossiers pouvant renseigner sur les droits du prieuré par rapport à certaines propriétés et touchant la légalité de la dîme et du terrage à Amel.

(2) Marseaux, *Notes recueillies sur Amel*, p. 318.

(3) Vente des étangs du prieuré, 11 Vendémiaire an III, pour 185,400 livres.

(4) A l'une de ces maisons, la porte d'entrée ouvre sur un couloir d'où l'on avait accès dans les cellules des religieux : semblable disposition au premier étage. On voit encore le monogramme des Jésuites au-dessus d'une porte de grange qui dépendait du prieuré, et sur le réceptacle, établi par les moines à 500 mètres du village et qui fournit les eaux aux habitants.

Richard, prieur en 1156.

Josbert, prieur.....

Warnier, prieur en 1241, 1243, cité en divers actes de location.

Nichole, prieur en 1244, appose son sceau à un acte daté de la veille de Saint-Remy 1244.

Bertrand, prieur, fit un ascensement au mois de Mai 1268 ; dans un acte du mois de Mai 1277, il est encore indiqué avec le titre de « prieur d'Amel et de Wanau (1) ».

Wauthier, prieur en 1270, cité dans des actes d'échange.

Jean, prieur, paya en 1272 à Huard, bourgeois de Marville, cent livres tournois, qui lui étaient dus par les anciens prieurs d'Amel

Jean Daunoy, prieur d'Amel et de Varangéville en 1298.

Thiebaut dit Baudes, prieur, engagea, en Novembre 1317, la maison et le gagnage de Domery ou Domprix.

Nicole de Prény, prieur, cité dans des lettres d'ascensement du mois d'Octobre 1341.

Wéric, prieur, réclama, le 16 Octobre 1373, contre les taxes imposées par le collecteur apostolique (2).

Hennesson, prieur.....

Humbert de Gruison, prieur en 1395, 1408, 1411.

François de Beaucaire, prieur commendataire en 1572 ; mort en Mai 1591 (3).

III. ARRANCY

(Arenceium, Aranceyum, Arencey)

Patron : Saint MAURICE, 22 Septembre

661 habitants

Population ancienne. — En 1570 : 400 communiants. — En 1749 : 170 ménages. — En 1760 : 180 feux. — En 1791 : 149 citoyens actifs. — En 1804 : 753 habitants.

(1) Il s'agit de Vanault-le-Châtel (Marne), dont le patronage appartenait à l'abbaye de Gorze.

(2) La taxe imposée au prieuré d'Amel était alors de 50 livres.

(3) François de Beaucaire était probablement de la même famille que François de Beaucaire de Péguillon, évêque de Metz de 1555 à 1568.

Ecarts. — Lopigneux. — Les Eurantes. — La Fontaine-Saint-Martin. — Le Moulin.

Eglise (1). — Edifice remarquable à trois nefs, construit d'abord au XIIe siècle, reconstruit en grande partie en 1488. Style ogival primitif, et flamboyant, avec quelques restes de l'époque romane (2). — Retable du maître-autel, chef d'œuvre de sculpture du XVe siècle (3). — Aux absides des bas-côtés, autels de la Vierge et de Saint-Nicolas, récemment restaurés (4). — A côté de la nef du nord, s'ouvrent les anciennes chapelles de Saint-Jean, de Saint-Jean-Baptiste et de Sainte-Barbe (5). — Restauration du chœur en 1712, de la tour en 1767, du portail latéral en 1771. — Ossuaire ou chapelle des morts, établi en 1547, à côté de la tour. — Nombreuses inscriptions, vieilles statues de pierre (6). — Importantes réparations récentes depuis 1883 jusqu'aujourd'hui. — Ancienne cloche de 1454.

Registres paroissiaux — A la Mairie depuis 1624. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1756 (avec lacunes).

Collateur. — L'abbesse de Saint-Pierre de Metz.

Revenu de la cure. — En 1570, le neuvième des dîmes. — En 1729, le tiers des dîmes et un bouvrot (7).

(1) Voir Léon Germain, *L'Eglise d'Arrancy*, 1891. — On croit que l'ancienne église datait de 1200, comme semble l'indiquer ce millésime inscrit, en chiffres arabes, sur un contrefort du chœur.

(2) « La grand'nef est du commencement du style ogival ; la petite nef du sud, et deux chapelles, au nord, sont du style ogival flamboyant. La 1re chapelle, à côté de la nef du nord, autrefois de Saint-Jean (actuellement de la Salette), est en pur style roman. » (Note de M. l'abbé Chevin.)

(3) Le devant-d'autel en pierre représente N.-S. et les douze apôtres. C'est un ancien retable du XIVe siècle, retrouvé dans l'église, et placé là vers 1885.

(4) L'ancien autel de Saint-Nicolas portait la date de 1687.

(5) Les chapelles sont actuellement connues sous les noms de chapelle de la Salette, de Sainte-Catherine et de Saint-Jean-Baptiste.

(6) Ces statues représentent sainte Anne, saint Jean, saint Jean-Baptiste, saint Isidore, saint Sébastien, sainte Scholastique, etc. D'autres statues sont reléguées dans la chapelle des morts.

(7) Le reste des dimes appartenait à l'abbesse de Saint-Pierre. On vendit le bouvrot, le 18 Février 1791, pour 14000 livres; une chenevière de la cure, le

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé et doyenné de Longuyon. — Pour le Temporel : Barrois non mouvant (depuis le partage des terres communes en 1601), bailliage d'Etain, chef-lieu de prévôté.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy-les-Mangiennes, canton de Spincourt.

« On dit qu'Aigulphe, évêque de Metz (578-598), procura par la faveur de Théodebert, roi d'Austrasie, la terre d'Arrancy, à l'abbaye de Saint-Pierre de Metz (1). » Ce serait l'origine des droits de cette abbaye sur l'église d'Arrancy.

Le Chapitre de la Cathédrale de Verdun possédait à Arrancy, des biens mentionnés et confirmés par la bulle de Léon IX, en 1049, « *Arenceium cum silva et prato.* »

Il y avait à Arrancy huit chapelles et neuf autels en 1570. Les chapelles fondées dans l'église étaient : 1° Chapelle de Saint-Jean-Baptiste, chargée d'une messe par semaine ; avec un revenu de huit muids de froment et d'avoine, et un pré (2) ; — 2° Chapelle de Sainte-Barbe, chargée d'une messe par semaine, avec un revenu de dix thalers ou écus (3) ; — 3° Chapelle de Sainte-Scholastique, chargée d'une messe par semaine (4). Ces trois premières chapelles étaient à la collation de l'abbesse de Saint-Pierre de Metz. — 4° Chapelle de Saint-Nicolas, fondée en 1587 ; — 5° Chapelle de Saint-Sébastien, qui servait à la confrérie du même nom.

16 Mars suivant, pour 115 livres. La Fabrique possédait des terres et des prés qui furent vendus le 22 Germinal an III. Un pré qui restait à la Fabrique a été mis sous séquestre par la loi de Séparation.

(1) Dom Calmet, *Notice de la Lorraine*, art. Arrancy.

(2) Chapelain de St-J.-B. : Pierre Semius, curé de Crusnes, en 1570.

(3) Chapelain de Ste Barbe : Florentin Thirion, qui en 1570 faisait desservir la chapelle par Théodoric, curé de Han-devant-Pierrepont.

(4) Chapelain de Ste Scholastique : Dominique Hubert, demeurant à Metz, en 1570.

La chapelle de Saint-Jean-l'Evangéliste, accostée à la nef de Saint-Nicolas, aujourd'hui de Notre-Dame de la Salette, paraît la plus ancienne; elle avait autrefois un *oculus* ou *repositorium*.

Dans le village se trouvait, dès 1570, la chapelle de Saint-Clément, à la collation de l'abbesse de Saint-Pierre, avec un revenu de 24 quartels de blé et d'avoine (1). Cette chapelle, vendue à la Révolution, a été détruite vers 1810 (2).

A l'extrémité du village, au sud-est, existait une chapelle de la Vierge, désignée sous le nom de Lorette (3) : on en voit encore les ruines.

L'ermitage du Péron avait une chapelle dédiée à saint Georges. Trois ermites l'habitaient (4).

A Lopigneux, une première chapelle bénite le 29 Janvier 1707, a été remplacée par une autre érigée en l'honneur de Notre-Dame en 1751. Cette dernière existe encore et servit au culte jusque vers 1824.

Un ancien hôpital, fondé en Septembre 1213 par Willaume, prévôt d'Arrancy, et Ameline, sa femme, avait une maison pour douze pauvres, et une chapelle sous le vocable de Saint-Nicolas. En 1318, Thibaut, comte de Bar et

(1) Chapelain de St-Clément : Nicolas Bousmard, chanoine de Verdun, en 1570.

(2) « Il existe dans le village, rue Mutel, un château avec cour fermée et grand parc, construit en 1641 par l'archevêque de Trèves pour y loger son intendant. Dans un pavillon de ce château, se trouve une petite chapelle, style ogival, servant aujourd'hui de chambre de débarras. » (Note de M. l'abbé Chevin.)

(3) Au-dessus de la porte d'entrée on lisait les noms de François Lorette.

(4) Ermites du Péron : frère Jean-Baptiste Garrus, mort le 3 Juin 1746, âgé de 50 ans ; — Jean Chenet, frère Athanase, mort le 26 Septembre suivant ; — Silvestre Salmon, frère Félix, mort le 17 Octobre 1764, âgé de 64 ans.

« Le 24 Novembre 1790, — sur la requête des trois frères ermites de l'ermitage dit le Péron, la délibération du conseil général d'Arrancy et la permission accordée par la dame abbesse de St-Pierre de Metz, — le Directoire du Département de la Meuse autorise les trois frères ermites susdits à jouir, leur vie durant, de l'ermitage dit le Péron, paroisse d'Arrancy, et de toutes les choses y annexées, » (Arch. Meuse, L, 437. p. 131.)

de Luxembourg, autorisa le fondateur à instituer un chapelain, et à lui attribuer un revenu de 4 reds de froment et autant d'avoine. La collation de ce bénéfice appartenait à l'abbesse de Saint-Pierre de Metz (1). Plus tard l'hôpital fut ruiné et converti en maison de Charité. Cet établissement possédait 60 jours de terres et 9 fauchées de prés ; le tout fut vendu comme bien national le 1er Mai 1793, pour 28,600 livres.

« Le 31 Octobre 1696, l'évêque d'Albe, Jean-Pierre Werhost, suffragant de Trèves, arriva à Arrancy, y officia pontificalement le jour de la Toussaint, et y donna les Ordres. Pendant tout le temps qu'il fut à Arrancy, il confirma plus de mille personnes du voisinage et d'Arrancy 252 (2). »

Parmi les prêtres nés à Arrancy on peut citer : 1° Walter, fondateur de l'hospice de Marville en 1413 ; — 2e Louis Robert, coadjuteur, puis abbé de Saint-Pierremont en 1543, mort le 17 Novembre 1560 (3).

L'église paroissiale possède deux reliquaires renfermant des reliques de saint Maurice ou de ses compagnons martyrs, reconnues d'abord en 1682 par un suffragant de Trèves, puis le 23 Août 1882 par Mgr Hacquard, évêque de Verdun.

CURÉS D'ARRANCY

Thierri Drowin, en 1488 (4).

Pascase Jovy, en 1570.

Charles Laurent, en 1624 ; jusqu'en 1663.

(1) Bibl. publique de Verdun, Ms. 401 c, folio 4. — Ce manuscrit indique comme fondateur Willaume, prévot d'Arrancy, tandis que diverses notices attribuent cette fondation à Valéran de Montjoie.

(2) Archives de la paroisse.

(3) Il fit faire, en 1547, le charnier ou chapelle des Trépassés de l'église d'Arrancy.

(4) Près du portail latéral de l'église se trouve l'inscription, en minuscules gothiques : *Vous prierès po' le s' Thierri Drowin de Penes jady curré de céans, lequel fit volter cette presente esglise l'an de grâce nre S' mccccciiiixx et viij.*

N. Françonnet, en 1663; mort le 15 Janvier 1687.

Jean Migette, né à Beuveille, nommé en 1687; mort le 21 Mai 1707.

.... Daimard, en 1707; mort le 12 Février 1710.

Jean Mussey, ancien curé de Longwy, nommé en 1710; mort le 29 Décembre 1712 (1).

Nicolas-Grégoire Houillon, en 1713; mort en 1732.

Charles Richard, en 1732; mort le 10 Janvier 1764.

Jean-Chrysostôme François, en 1764; mort le 12 Mars 1775.

Jean-Louis de Luc, en 1775; a résigné en 1781.

Louis-Dominique Liénard, né à Nomeny le 4 Mai 1747, prêtre à Metz en 1773, ancien vicaire à Metz, nommé en 1781, refusa le serment const., écrivit à ce sujet une lettre de refus très énergique le 9 Juillet 1792, et fut contraint d'émigrer (2).

Nicolas Geoffroy, en 1792, jusqu'en 1793 (const.), sécularisé.

Louis-Dominique Liénard, nommé de nouveau le 1er Pluviôse an XI (22 Janvier 1803); transféré à Loison en 1811.

Jean-François de Montzey, ancien doyen de Gondrecourt, nommé en 1811; retiré à Nouillonpont en 1824.

Jean Gavroy, en 1824; transféré à Petit-Verneuil en 1846.

Charles Gavroy, en 1846; retiré à Sorbey en 1867, mort le 8 Avril même année.

Pierre Jacob, en 1867; transféré à Sivry-sur-Meuse en 1885.

Nicolas-Narcisse Chevin, curé depuis 1885.

IV. BOULIGNY

(Bullinium, Buliniacum, Boligny)

Patron : Sainte PÉTRONILLE, 31 Mai

771 habitants

Population ancienne. — En 1749 : 58 feux. — En 1791 : 69 citoyens actifs. — En 1804 : 423 habitants.

(1) Jean Mussey est l'auteur de *La Lorraine ancienne et moderne*.

(2) Dans ses lettres, après son retour d'émigration, L.-D. Liénard se plaint amèrement de sa misère : « J'ai été dix ans absent, je me suis sauvé avec une chemise dans ma poche; mon bien, mes meubles, tout a été englouti. Je suis rentré avec rien, j'ai vécu misérablement... Depuis que je suis rentré dans ma paroisse, je n'ai pas touché un sol, ny de la commune, ny du Gouvernement... » (Arch. Evêché, lettre du 28 Septembre 1804.)

Ecart. — Amermont (hameau).

Eglise (1). — Reconstruite en 1826. Bénite le 4 Février 1827. Sans style. — Tour et clocher de 1677.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1669. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1765.

Collateur. — Les seigneurs du lieu.

Revenu de la cure. — En 1750 : le quart des dimes (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel, annexe de Joudreville (3). — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage de Saint-Mihiel et ensuite d'Etain, justice seigneuriale.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt. Succursale érigée en 1803, avec Bouvigny et Dommary pour annexes depuis 1807.

Sur le finage de Bouligny, l'ancien ermitage de Saint-Pierre-l'Angelé, près d'une fontaine de ce nom, dépendait de l'abbaye de Saint-Maur de Verdun (4). On y venait en pèlerinage. La statue de Saint-Pierre, vénérée autrefois dans la chapelle de l'ermitage, a été transportée, en 1791, dans l'église de Gouraincourt.

Amermont avait autrefois une chapelle sous le patronage de saint Firmin, évêque de Verdun; on en fait encore la fête le 3 Décembre. Cette chapelle était déjà détruite en 1750.

(1) L'ancienne église a été incendiée le 2 Octobre 1814, excepté la tour et une chapelle, qui servait d'ossuaire, dans le cimetière. C'est dans cette chapelle qu'on put continuer les offices avant la reconstruction de l'église. Cette chapelle, démolie en 1905, est remplacée par une sacristie, contiguë à l'église.

(2) Les autres décimateurs étaient les seigneurs du lieu.

(3) Bouligny parait avoir été anciennement paroisse, avant d'être annexe de Joudreville. En 1750, le curé demeurait à Bouligny.

(4) De 1615 à 1634, prise de possession et réfection de l'ermitage de Saint-Pierre-l'Angélé, finage de Bouligny, par les Dames de Saint-Maur. (Bibl. Verdun, Ms. 386, f° 291.) — On trouve Jean Saillet, gardien de la chapelle en 1778.

CURÉS DE JOUDREVILLE ET BOULIGNY

Henry PARMENTIER, vers 1500 ; mort en 1525.
Warin DE FREQUEMONT, en 1525 ; a résigné en 1532.
Clément BEGREL, en 1532 ; a résigné en 1542.
Mathieu FRANÇOIS, en 1542 ; mort en 1564.
Jean GEORGE, mort en 1612.
Quentin ANDRÉ, vers 1620.
. ..... HÉDIN, vers 1630.
François JACQUEMIN, vers 1640 ; a résigné en 1675.
François BOURGUIGNON, vers 1680 ; mort en 1718 (1).
François MARCHAL, en 1718 ; mort en 1731.
Maurice CAUSIER, en 1731 ; mort en 1763.
Nicolas PETIT, en 1763 ; mort en 1786.
Etienne ESNARD, né en 1757, nommé en 1786, refusa le serment const. en 1791, et fut pour cela expulsé. Revint à Bouligny en 1802 (2) ; devint ensuite aumônier des Carmélites à Paris, rue de Vaugirard, chanoine honoraire de Verdun (1827) et de Nîmes, mort le 25 Janvier 1834.
Nicolas BAUSSIN, en 1791 jusqu'en 1793 (const.)

CURÉS DE BOULIGNY

depuis 1802

Henry DARC, né le 26 Février 1768, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; transféré à Nouillonpont en 1810.
Jean-Nicolas PHILIPPOT, en 1812 ; transféré à Belrain en 1814.
Jean-Nicolas CHAMPION, en 1815 ; transféré à Amel en 1816.
François GUILLAUME, en 1816 ; mort le 12 Février 1856.
François MORIZOT, en 1856 ; transféré à Aulnois-sous Vertuzey en 1861.
Jean-Pierre-Henry MICHAÉLIS, en 1861 ; transféré à Charency-Vezin (diocèse de Metz) en 1863.
Louis-Achille WUILLARMET, en 1863 ; transféré à Laimont en 1867, mort doyen de Vaubecourt le 23 Mars 1903.

(1) En 1718, Nicolas Arquevaux, né à Amel, ordonné prêtre à Verdun, a été nommé vicaire à Bouligny et Joudreville.

(2) Une liste ecclésiastique, dressée en 1802, le mentionne ainsi : « Il désire changer et être placé à Tilly, paroisse considérable et difficile qui a besoin d'un prêtre zélé. »

Charles-Alexandre Becq, en 1867 ; transféré à Vavincourt en 1876, retiré à St-Mihiel en 1904.

François-Eugène Mathieu, en 1876 ; transféré à Villers-devant-Dun en 1880.

Léon-Emile Demange en 1880 ; transféré à Romagne-sous-les-Côtes en 1896.

Joseph-Justin-Théophile Geoffroy, en 1896 ; transféré à Mont-devant-Sassey en 1899.

Augustin-Charles-Albert Masson, en 1901 ; transféré à Fains en 1903.

Marie-Amédée Féry, curé depuis 1903.

DOMMARY-BARONCOURT (ANNEXE) (1)

(Donma-Maria. Baronnis-Curtis)

Patron : Saint MANSUY. 3 Septembre (2)

381 habitants

Population ancienne. — En 1750 : à Dommary, 14 feux ; à Baroncourt, 8 feux ; à Bouvigny, 7 feux. — En 1791 : 21 citoyens actifs. — En 1804 : 174 habitants.

Ecart. — Bouvigny (ancienne paroisse).

Eglise (3). — Chœur, construit en 1122, voûté au XIIIe siècle. — Le reste de l'édifice reconstruit en 1819 ; le clocher, en 1843. Sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1667. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1766.

Collateur. — L'abbé de Gorze, alternativement avec l'abbé de Châtillon.

(1) Par décret de Septembre 1898, l'ancienne commune de Bouvigny a été autorisée à prendre le nom de Dommary-Baroncourt.

(2) L'église de Dommary avait autrefois pour patronne Notre-Dame en son Assomption. Depuis la suppression de l'église de Bouvigny, elle a pris le patronage de saint Mansuy.

(3) L'église est située au village de Dommary et sert aux trois localités, qui ne forment qu'une seule commune. Il y avait autrefois trois églises : la principale à Bouvigny, une autre à Baroncourt, la troisième à Dommary la seule qui reste.

Revenu de la cure. — En 1750, la cure de Bouvigny valait 600 livres (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel, paroisse de Bouvigny, avec Baroncourt et Dommary pour annexes. — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage de Saint-Mihiel et ensuite d'Etain, justice seigneuriale.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy et canton de Spincourt. Annexe de Bouligny.

Dommary *(Domna-Maria)*, cité dès 1049 dans le cartulaire de Saint-Vannes, était anciennement paroisse sous le patronage de Notre-Dame. Au XVIe siècle et jusqu'à la Révolution, le chef-lieu paroissial était Bouvigny.

En 1803, l'ancienne paroisse comprenant Bouvigny, Baroncourt et Dommary, fut d'abord reconnue succursale, avec Domremy-la-Canne pour annexe. En 1806, cette succursale fut supprimée et annexée à Bouligny (2). L'église de Bouvigny, qui tombait en ruine fut démolie, en 1827, avec l'autorisation de l'Evêché (3).

Au château de Bouvigny, existait une chapelle.

A Baroncourt, une chapelle, dédiée d'abord à Notre-Sauveur, puis au Saint-Esprit, datait du XIIe siècle (4).

(1) Les décimateurs étaient l'abbé de Châtillon et les seigneurs. — Les terres et prés de la cure de Bouvigny furent vendus, les 19 Février et 16 Mai 1791. Vente des biens de la Fabrique, le 27 Germinal an II.

(2) Dès 1803, après la délimitation des paroisses, Domremy-la-Canne demanda son annexion à Houdelaucourt; la municipalité de Bouvigny, par délibération du 4 Thermidor an XI, constatant l'état de délabrement de l'église et l'absence de maison de cure, fut d'avis qu'on supprimât la succursale de Bouvigny où se trouvait seulement trois fermiers, et qu'on rattachât Bouvigny à Bouligny, Baroncourt et Dommary à Eton.

(3) Les débris de cette église furent vendus à la baronne de l'Epée, au profit de la Fabrique.

(4) Dans une charte de 1122, Henry de Winchester, évêque de Verdun, atteste qu'il a consacré une église à Baroncourt, sous le titre de Saint-Sauveur, pour l'usage des religieux, quand ils vont là pour leurs affaires. (Dom Lecourt, *Hist. de Saint-Vannes*, Ms. Bib. Verdun, p. 74.)

ANCIENS CURÉS DE BOUVIGNY ET DOMMARY

Pierre Didier, vers 1500; mort en 1523.
Pierre Miloquet, vers 1525; mort en 1555.
Charles de Monçaux, en 1555, chanoine de Verdun; a résigné en 1557.
Jean Bardeau, vers 1560; mort en 1598.
Dominique Le Payeux, vers 1600.
François Robert, vers 1630.
Jean Noel, vers 1650, assassiné le 24 Décembre 1665 par le sieur Malfourby, valet de Mme de Rozières (1).
Claude Lavigne, en 1666; a résigné en 1671, ensuite curé de Duzey.
Jean Lavigne, en 1671; a résigné en 1672.
Jean de France, en 1672; a résigné en 1677, ensuite curé de Bras.
Louis de France, en 1677, 1690.
Nicolas Bertin, en 1711; mort en 1772.
Cosme Joly, né le 3 Septembre 1733, nommé en 1772, expulsé en 1791 pour refus du serment, exilé à Cologne (2).
Jean Collin, né le 26 Septembre 1727, ancien religieux augustin, nommé le 1er Prairial an XI (21 Mai 1803); transféré à Réchicourt en 1806.

V. ETON

(Stadonisvilla, Stonnum, Eston, Etton)

Patron : Saint JEAN-BAPTISTE, 24 Juin

358 habitants

Population ancienne. — En 1724 : 86 familles et environ 600 habitants. — En 1750 : 80 ménages. — En 1791 : 77 citoyens actifs. — En 1804 : 491 habitants.

Ecart. — Châlet du bois de Saulx.

(1) Le meurtrier s'enfuit en France, où il se mit à l'abri des poursuites; plus tard il obtint sa grâce. (Bibl. Verdun, Ms. 196, p. 81.)

(2) En 1802, une liste l'indique curé de Bouvigny avec cette note : « Digne et vertueux ecclésiastique, ne fait aucune démarche et attend les ordres de ses supérieurs. On le trouve ensuite « retiré pour cause d'infirmités dans le canton de Fresnes. »

Eglise (1). — Chœur du XIIe siècle : ancien *Oculus* muré. — Nef construite en 1714. — Portail et clocher de 1840.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1693. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1765.

Avant 1789. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné et annexe d'Amel, avec vicaire résident depuis 1710 (2). — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage de Saint-Mihiel et ensuite d'Etain, prévôté de Spincourt.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy et canton de Spincourt. Succursale érigée en 1803, avec Gouraincourt et Domremy-la-Canne pour annexes.

Eton *(Stadonis-villa)* est mentionné parmi les biens de la Cathédrale de Verdun, énumérés et confirmés dans la bulle de Léon IX, en 1049.

Charles de Lorraine, évêque de Verdun, visita l'église d'Eton le 19 Septembre 1618 (3).

(1) Pendant les guerres des Suédois, l'église d'Eton servit de magasin et de lieu de refuge, où les habitants se mirent à l'abri des persécutions des Huguenots. En 1662, une sentence de la Cour souveraine de Lorraine obligea les Jésuites, décimateurs, à entretenir le chœur et la nef de cette église qui restait fermée à cause de son état de délabrement. L'évêque de Verdun décida que les habitants entretiendraient la tour qui menaçait ruine. — « En 1710 l'église avait été interdite. Elle fut restaurée en 1712, 1713. On éleva une tour considérable; le chœur fut détaché de la nef; on établit des collatéraux; on y plaça des autels et des fonts baptismaux. Le village avait été presqu'entièrement incendié; une seule grange, une seule habitation restèrent debout. En 1712 les travaux de reconstruction des maisons du village eurent lieu, et l'interdit de l'église fut levé. » (Marseaux, *Notes recueillies sur Amel.*)

(2) Le vicariat fut seulement reconnu et approuvé par ordonnance de Charles-François d'Hallencourt, évêque de Verdun, en date du 21 Novembre 1724. En cette année, il y eut des difficultés au sujet des vicaires entre les habitants d'Eton et le recteur des Jésuites, et même entre le vicaire et le curé d'Amel. Eton prétendait être tout à fait indépendant d'Amel.—Les terres et prés de la Fabrique furent vendus en douze lots, le 27 Germinal an II.

(3) Le prélat trouva l'église peu ornée et pressa le curé d'Amel et les Jésuites, décimateurs, à la rendre digne du culte divin. — En 1621, Etienne Pagelot, curé d'Amel, donna à l'église d'Eton « un Melchisedech de cuivre pour porter le Saint-Sacrement en procession, ensemble un reliquaire aussi de cuivre. »

CURÉS D'ETON (1)

Claude-Grégoire CAILLOUX, né le 29 Mars 1741, ancien déporté, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803); mort le 11 Avril 1808 (2).
Antoine-Augustin-Joseph-Marie MARÉCHAL, curé de Villers-les-Mangiennes, nommé à Eton le 1er Septembre 1808; mort le 12 Mars 1819.
Jean ROSSIGNOL, en 1819; transféré à Saint-Laurent en 1830.
François TURBA, en 1830; retiré en 1863, mort le 26 Avril 1866.
Théophile-Pierre GALLOIS, en 1863; transféré à Spincourt en 1873, mort doyen d'Ancerville en 1895.
Emile FRANÇOIS, en 1873; mort le 6 Mars 1893.
Albert DUCHATEAU, quelques mois en 1893.
Albert-Jules SOYER, en 1893; transféré à Avioth en 1902.
Joseph MURA, curé depuis 1902.

GOURAINCOURT (ANNEXE)

(Gaulinicurtis, Guranicurtis, Guranicuria, Gorencourt)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

155 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1726 et 1750 : 30 feux. — En 1791 : 23 citoyens actifs. — En 1804 : 187 habitants.

EGLISE. — Nef du XIIIe siècle. — Chœur voûté du XVe siècle; voûte remarquable. — Ancienne tour romane, reconstruite en 1882 (3).

(1) Vicaires résidents depuis 1710 : Claude Collinet, 1710-1720; — Claude-François Duvivier, 1720-25; — Claude Houin, 1725-29; — Nicolas Bertrand, 1729-33; — Etienne Martin, 1733-42; — Georges-Alexis Larcher, 1742-47; — Jean Hennequin, 1747-51; — Nicolas, quelques mois en 1751; — Jean Ferrier, 1751-54; — André, 1754-59; — Dordelu, 1759-61; — Bertnelot, 1761-68; — Hubert Marchal, 1768-78, ensuite curé d'Amel; — Remy Pergent, 1779; — Jean-Baptiste Ayet, 1782-91, mort curé de Consenvoye en 1826; — Thomas, vic. const., 1792. — En 1797 Jean Collin, ancien religieux augustin, résidait à Eton, où il prêta le serment du 18 Fructidor an V; il devint curé de Bouvigny en 1803.

(2) Voir Pouillé, II, p. 716. et note 1.

(3) Cette église a servi de forteresse aux XVIe et XVIIe siècles.

Le 27 Août 1849, les habitants demandèrent à l'évêque de Verdun de lever l'interdit qui pesait sur leur église depuis quatre mois.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1651. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1792.

Collateur. — L'abbesse de Saint-Maur, de Verdun.

Revenu de la cure. — En 1750 : portion congrue, et un bouvrot (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel. — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage d'Etain, prévôté de Spincourt.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt. Annexe d'Eton depuis 1803 (2).

Gouraincourt *(Gaulini-curtis)* figure dans le cartulaire de Saint-Vannes dès 980.

Sur le chemin d'Eton à Bouligny, non loin de Gouraincourt, il y avait une chapelle avec ermitage sous le vocable de Saint-Pierre-l'Angelé. On y conduisait les pestiférés (3). C'était anciennement un lieu de pèlerinage. Depuis la destruction de la chapelle, le pèlerinage se fait dans l'église de Gouraincourt, et là aussi on célèbre la fête le 29 Juin. On y vénère une relique de saint Pierre.

ANCIENS CURÉS DE GOURAINCOURT

Thierry la Lance, chanoine de Verdun, et curé de Gouraincourt ; mort le 6 Février 1400, âgé de 80 ans.

Jacques Pierrelon de Marcey, curé, et en même temps chapelain de Sainté-Catherine de la Cathédrale ; mort le 19 Avril 1436.

Pierre Vasselot, a résigné en 1502.

Guy le Boherder, chanoine de Verdun, a résigné en 1533.

(1) L'abbesse de Saint-Maur avait toutes les dîmes. — Le bouvrot de la cure fut vendu, le 4 Mai 1791, pour 5,000 livres. Vente des biens de la Fabrique, 27 Germinal an II.

(2) L'ancien presbytère de Gouraincourt existe encore.

(3) Voir ci-dessus, art. Bouligny.

Guillaume Wilmet, en 1533; mort en 1568.
Pierre Watelet, en 1568; mort en 1580.
Valentin Pierre, vers 1580; mort en 1603.
Jean Breton, nommé le 28 Décembre 1603; jusqu'en 1633.
Nicolas Mangeot, en 1632 (1); massacré par les Suédois.
Nicolas le Combey, vers 1640; mort en 1647.
Pierre Chefelet, nommé en 1647.
Nicolas Grandidier, vers 1660; a résigné en 1677.
Charles Caillard, en 1677; a résigné en 1683.
Jean Androuin, nommé le 18 Novembre 1683; a résigné en 1685.
Henry Cognassel, nommé le 24 Octobre 1685; mort en 1712.
Nicolas Christophe, nommé le 6 Janvier 1712; a résigné en 1748.
Georges Jeantin, nommé le 11 Juin 1748; mort le 23 Mars 1777.
Nicolas-Joseph Bléhée, né à St-Mihiel le 2 Mai 1734, administrateur de Ménil-aux-Bois (1761-77), nommé le 5 Avril 1777, a pris possession le 1er Mai suivant, émigré (2). Curé de Spincourt en 1803.

DOMREMY-LA-CANNE (ANNEXE)

(Domnus-Remigius, Domprémy-la-Cane)

Patron : Saint REMY, 1er Octobre

87 habitants

Population ancienne. — En 1726 et 1750 : 14 feux. — En 1791 : 9 citoyens actifs. — En 1804 : 84 habitants.

Eglise — Construite en 1772. Sans style (3).

Registres paroissiaux.— A la Mairie depuis 1713. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1765.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun,

(1) N. Mangeot fut condamné le 26 Juillet 1632 à rendre les dîmes, injustement perçues sur le finage de Senon au préjudice du prieuré d'Amel.

(2) N.-J. Bléhée est inscrit sur les listes comme insermenté ; il paraît avoir prêté, puis rétracté le 1er serment; il est inscrit sur la liste des émigrés à la date du 1er Fructidor an III. Une liste dressée par le vicaire général en 1802 dit de lui : « Il désire être placé à Mécrin..... Il nous a rendu d'importants services et mérite cette récompense. »

(3) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 18 Mars 1905, p. 173.

archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel, annexe de Houdelaucourt (1). — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage d'Etain, justice seigneuriale.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt. — Annexe de Bouvigny jusqu'en 1806, puis de Houdelaucourt jusqu'en 1890, puis d'Eton, sans service religieux régulier : on y dit la messe deux fois par an.

Dès l'année 1124, il y avait à Domremy un oratoire dédié à saint Remy.

Domremy est resté paroisse jusque vers le milieu du XVIIe siècle.

VI. HOUDELAUCOURT

(Houdelanieuria, Houdelacourt, Houdlocourt)

Patron : Saint GORGON, 9 Septembre

129 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 24 feux. — En 1791 : 18 citoyens actifs. — En 1804 : 129 habitants.

Eglise (2). — Construite et bénite en 1773. Sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1599. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1765.

Collateur. — L'abbé de Gorze, alternativement avec l'abbé de Châtillon.

Revenu de la cure. — En 1750, le tiers des dîmes

(1) Les décimateurs étaient les abbés de Châtillon et de Saint-Pierremont et les religieuses de la Congrégation de Verdun. — Vente des terres et prés de la Fabrique, le 27 Germinal an II.

(2) Aux Archives de la Mairie, à la suite des actes de 1772, se trouve un plan assez curieux de l'ancienne église.

et un bouvrot ; ce qui valait environ 700 livres (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel, avec Domremy-la-Canne pour annexe.— Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage d'Etain, justice seigneuriale.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, et canton de Spincourt, avec Haucourt pour annexe (2).

En 1280, Jean de Briey, abbé de Gorze, et Hue d'Avillers firent un accord au sujet des biens qu'ils possédaient à Houdelaucourt.

CURÉS DE HOUDELAUCOURT

Nicolas Triboulet, vers 1500 ; a résigné en 1520.
Didier Mavange, en 1520 ; a résigné en 1524.
Didier Gilet, en 1524 ; mort en 1537.
Dominique Erard, en 1537 ; a résigné en 1558.
Jean Landronet, en 1558 ; a résigné en 1559.
Jean Fabry, vers 1560 ; mort en 1598.
Claude Erard, vers 1600 ; mort en 1653.
Jean-Baptiste Fiquemont, vers 1654 ; mort en 1681.
Marc Anthoine, en 1682, notaire apostolique ; mort en 1713. Il fit une fondation importante à l'église.
Laurent Souchon, en 1713 ; mort en 1728.
Laurent Niclot, en 1728 ; a résigné en 1738.
François Mathieu, en 1738 ; mort en 1761.
Claude-François-Joseph Le Bègue, en 1761 ; a résigné en 1764.
Jean-Baptiste Thiébaut, en 1764, jusqu'en 1793 (const.).
Jean Gircourt, né le 28 Novembre 1757, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; transféré à Hennemont en 1813.
Joseph Thévenot, ancien chanoine régulier, nommé le 1er Avril 1815 ; transféré à Aincreville en 1834 (3).

(1) Les autres décimateurs étaient les abbés de Gorze et de Châtillon. — On vendit : 4 Mai 1791, bouvrot de la cure, 13,200 livres ; 16 Mai 1791, terres et prés de la cure, 7,075 livres.

(2) Domremy-la-Canne a été aussi annexe de Houdelaucourt jusqu'en 1890.

(3) J. Thévenot, né le 6 Décembre 1763, ancien chanoine régulier, avait été curé avant la Révolution à Breurey-les-Faverney (Haute-Saône) ; il prêta le

Jean-Nicolas WEISSE, en 1834; a quitté le diocèse en 1840.
Jean-François VRILLAC, en 1841 ; transféré à Fresnes-au-Mont en 1845.
Louis CHANET, en 1846 ; retourné dans le diocèse de Bourges en 1850.
Joseph NOËL, en 1850 ; transféré à Inor en 1852.
Hubert-Louis DEBATTY, en 1852 ; transféré à Lamouilly en 1873.
Charles-Hector FRÉMINET, en 1873 ; transféré à Sorbey en 1878.
Ernest-Théophile LEMAIRE, en 1878 ; transféré à Grimaucourt-en-Woëvre en 1879.
Justin-Joseph PICHON, en 1880; retiré à Peuvillers en 1897, mort le 29 Mai 1902.
Lucien-Hippolyte HAZARD, en 1897 ; nommé prêtre auxiliaire et organiste à Stenay en 1899.
Onésime-Maximin CARTON, en 1899 : transféré à Fontaines en 1901.
Joseph-Denis FLAGEOLLET, en 1901 ; transféré à Horville en 1903.
Louis-Achille HOMAND, curé depuis 1903.

HAUCOURT (ANNEXE)

(Haldicurtis, Altacuria, Haultcourt)

Patron : Saint HUBERT, 3 Novembre

80 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1750 : 18 ménages. — En 1775 : 15 feux. — En 1791 : 21 citoyens actifs. — En 1804 : 115 habitants.

EGLISE. — Construite en 1831. Style moderne.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1793. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1765.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel, annexe d'Avil-

serment const., puis le retracta et fut condamné à la déportation par un arrêté du Département de la Haute-Saône. Sécularisé, il habita cinq ans à Epinal, et sept ans à Schelestadt, et devint premier professeur au collège de Longwy. Il avait demandé pardon au pape Pie VII à Fontainebleau, et le 20 Mars 1815 il demanda à l'évêché de Nancy la faveur de reprendre l'exercice du saint ministère.

lers (1). — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage de Saint-Mihiel et ensuite d'Etain, justice seigneuriale.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt, annexe de Houdelaucourt (2).

Haucourt *(Haldicurtis)* paraît mentionné, en 1049, dans la bulle de Léon IX relative aux biens de la Cathédrale de Verdun.

VII. SAINT-LAURENT

(Villa-Laureata, Sanctus-Laurentius)

Patron : Saint LAURENT. 10 Août

673 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 250 communiants. — En 1726 : 40 ménages. — En 1791 : 115 citoyens actifs. — En 1804 : 628 habitants.

Eglise (3). — Construite et bénite en 1808. Restaurée et

(1) Avillers appartient actuellement au diocèse de Nancy. Voici la liste des curés d'Avillers et Haucourt : Hubert Deschamps, mort en 1523 ; — Jacques de Musson, a résigné en 1546 ; — Jean Lamignon, mort en 1560 ; — Jean Collinet, mort en 1572 ; — Nicolas Lombart, mort en 1596 ; — Didier André, vers 1600 ; — Théodore Bertin, en 1655 ; — Jean Thiéry, mort en 1694 ; — François Henrion, a résigné en 1708 ; — Nicolas Gérard, mort en 1756 ; — Hubert de Rancé, a résigné en 1764, ensuite chanoine de Verdun ; — Jean-Pierre Christophe, en 1765, a résigné en 1775 ; — Dominique Royer, en 1775, mort en 1786 ; — Jean-Baptiste Thurin, de 1786 à 1793 (const.)

(2) Après le rétablissement du culte, les habitants de Haucourt continuaient à se considérer comme dépendant d'Avillers, ce qui donna lieu, en 1809 et 1812, à des conflits de juridiction, qui obligèrent les évêques de Metz et de Nancy à intervenir.

(3) L'ancienne église avait été bénite le 30 Mars 1286. — Une statue de Saint-Laurent, sculptée en 1663, et placée dans une niche, au frontispice du clocher, a été renversée et mutilée par la foudre en 1839. Elle se trouve actuellement dans le jardin de la cure.

voûtée en 1864 ; style roman et ogival. — Portail et tour de 1790 (1).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1674. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1686.

Collateur. — L'abbesse de Juvigny.

Revenu de la cure. — Le tiers des dîmes et un bouvrot (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé et doyenné de Longuyon, avec la Haute-Walle (3) pour annexe. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage et prévôté de Marville.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy et canton de Spincourt, avec Rupt-sur-Othain pour annexe.

Saint-Laurent paraît avoir été érigé en cure au XIIe siècle, sous le patronage de l'abbaye de Juvigny.

Près de l'église paroissiale se trouvait la chapelle des Trépassés (4).

Il y avait autrefois, sur le territoire de Saint-Laurent, les chapelles de Notre-Dame de Consolation (5), de Sainte-Anne, de Saint-Laurent, et de Saint-Donat.

Actuellement deux chapelles rurales sont un but de

(1) Au-dessus du portail on peut encore lire ces mots : TEMPLE DE LA RAISON. Au-dessous de cette inscription, la Révolution avait ajouté cette phrase, maintenant illisible : « Le peuple français reconnait l'existence de l'Etre Suprême et l'Immortalité de l'âme. Liberté, Egalité, Fraternité ou la Mort. » D'où l'on conclut que l'ancienne église de Saint-Laurent, profanée en 1793, servi, comme tant d'autres, au culte révolutionnaire.

(2) Le reste des dimes appartenait à l'abbesse de Juvigny. — Vente des biens de la cure : 4 Mai 1791, un bouvrot, 10,500 livres ; 17 Août 1791, prés, 945 livres ; 1er Avril, une houblonnière.

(3) Aujourd'hui paroisse de Sorbey

(4) La chapelle des Trépassés était probablement l'*Ossuaire* contigu au jardin du presbytère, et démoli en 1831. Cette chapelle possédait des prés, vendus le 1er Avril 1792.

(5) D'après Jeantin (*Manuel de la Meuse*, p. 1791), la chapelle de N.-D. de Consolation datait du XIIIe siècle.

pèlerinage : 1° Chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, sur la route de Marville, reconstruite en 1832; elle renferme une statue de saint Donat, invoqué dans le pays contre les orages, la foudre et la grêle; procession le 2e dimanche de Juillet (1); — 2° Chapelle de Notre-Dame de Luxembourg, Consolatrice des affligés, sur la route de Longuyon, reconstruite en 1872, avec les offrandes des habitants; procession solennelle le 15 Août (2).

L'église paroissiale possède une relique authentique de son patron saint Laurent.

CURÉS DE SAINT-LAURENT

Jehan DE MARLIER, cité dans un acte du 25 Janvier 1371.

Hugues BRISION, en 1549, 1570. Il fit, en 1549, une fondation importante dans l'église de Marville.

Nicolas JANERO, de 1674 à 1681.

Jean THIÉBAUT, de 1681 à 1686.

Dominique DE PÉTHES, de 1686 à 1690.

Jean WARYS, de 1690 à 1697 (3).

Jean-Charles GUILLENET, en 1703, jusqu'en 1726.

François-Benoit HUTTIN, né aux Paroches, ancien curé de Châtillon-sous-les-Côtes, nommé en 1726, jusqu'en 1742.

Charles-Mathias DE FRANQUE, pourvu en Avril 1743; a permuté avec le suivant pour la cure de Juvigny en 1750.

(1) L'ancienne chapelle était le centre d'un pèlerinage à saint Donat, martyr, très vénéré dans le pays; elle a été détruite à l'époque de la Révolution. La nouvelle, reconstruite près de l'ancienne en 1832, est destinée à continuer le pèlerinage. Toutefois le propriétaire d'alors a tenu à lui donner le titre de N.-D. de Bon-Secours. Visitée le 4 Août 1832 et reconnue en état convenable par le doyen de Billy, elle a dû être bénite la même année.

(2) En 1737, Jean Henry et Catherine Jodin, son épouse, firent construire sur leur terrain, au-dessus du pont, une chapelle « en l'honneur de la Très Sainte Vierge Marie de Luxembourg, Consolatrice des affligés ». Les fidèles, qui ne pouvaient se rendre au pèlerinage de Luxembourg, aimaient à venir prier à cette chapelle. Dévastée et détruite pendant la Révolution, elle fut reconstruite ensuite par Jacques Béguin, manœuvre, demeurant à St-Laurent. Celui-ci demanda, le 10 Avril 1813, à l'évêché de Nancy, d'autoriser la chapelle et la station de la fête de l'Assomption.

(3) La paroisse a été desservie ensuite pendant plusieurs années par les curés voisins.

Jean Clément, en Mai 1750; a résigné en 1762 (1).

Antoine François, né à Grand-Verneuil le 29 Mars 1729, nommé en 1763, prêta les serments, résidait dans sa paroisse en 1797 (2); nommé de nouveau le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; retiré à Saint-Laurent chez son beau-frère en 1805, mort en Septembre 1817.

Nicolas Florentin, né le 10 Novembre 1750, ancien curé de Villers-les-Mangiennes, nommé le 21 Mai 1805 ; mort le 12 Janvier 1813.

Jean-Antoine-Blaise Etienne, en 1815; transféré à Jonville en 1830.

Jean Rossignol, en 1830; transféré à Parfondrupt en 1848.

Pierre Cattant, en 1848; mort le 23 Mai 1861 (3).

Jean-Baptiste Burleraux, en 1861 ; mort le 28 Mars 1897, chanoine honoraire (4). Il a recueilli des notes historiques sur la paroisse.

Auguste Sirjacques, en 1897 ; mort le 12 Juin 1903 (5).

Emile Bertrand, en 1903 ; mort le 1er Août 1907.

Léon Breton, en 1907.

RUPT-SUR-OTHAIN (ANNEXE)

(Rivus, Ru, Roeux, Rup)

Patron : Saint NICOLAS, 6 Décembre (6)

109 habitants

Population ancienne. — En 1700 : 20 feux. — En 1791 : 19 citoyens actifs. — En 1804 : 107 habitants.

Eglise. — Construite en 1762. Sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1790 (7). —

(1) Vicaires administrateurs : Bourguignon, 1742-43; Byon, 1749-50; Bourguignon, 1762-63.

(2) A. François exerça en secret son ministère pendant la Révolution.

(3) P. Cattant, né à Landrecourt le 20 Juin 1816, établit à Saint-Laurent l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie et les Conférences de Saint-Vincent de Paul.

(4) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1897, p. 372, 386.

(5) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1903, p. 462, 485.

(6) En 1570, les visiteurs indiquent: *Patroni, S. Nicolaus et S. Hupertus.*

(7) Les actes antérieurs sont à la Mairie de Grand-Failly. Ces actes mentionnent Philippe Laurent, curé de Grand-Failly et de Rupt, 1751-92 ; — Pierre Cajot,

Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1792.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny, annexe de Grand-Failly (1). — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage et prévôté de Marville.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Damvillers, annexe de Saint-Laurent (2).

Guillaume, abbé de Saint-Hubert (1198-1212), reçut en aumône de Jacques de Failly et de Conon de Mussy la dîme de Rupt-sur-Othain, donation ratifiée en 1209 (3).

VIII. LOISON

(Loscium, Lasio, Lossonicurtis, Loscium, Loyson)

Patron : Saint LAURENT, 10 Août

305 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 35 feux. — En 1791 : 44 citoyens actifs. — En 1804 : 299 habitants.

Ecarts. — Sorel. — Ingry. — La Couriette.

Eglise. — Construite à la fin du XVIe siècle. — Portail et clocher reconstruits en 1828, style moderne (4).

vicaire, 1762-91. Ce dernier parait avoir résidé à Rupt, dans la maison dite *la Cajote*, bâtie en 1755.

(1) Le curé de Grand-Failly faisait desservir l'église de Rupt par un chapelain et devait y célébrer lui-même quatre fois l'an. En 1570, il avait le quart des dîmes. Les autres décimateurs étaient l'abbé de Saint-Hubert, l'abbesse de Juvigny et le curé de Saint-Laurent. — Les terres et prés de la Fabrique furent vendus le 22 Germinal an III.

(2) Cette annexe est depuis longtemps desservie par le curé de Dombras.

(3) G. Kurth, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, tome I, p. LXIII et 202. Le même ouvrage renferme d'autres actes relatifs aux biens et revenus que l'abbaye possédait à Rupt. (*Ibid.*, p. 515, 581.)

(4) Cette église a servi autrefois de forteresse. L'ancien clocher avait été refait en 1767, moyennant 300 livres.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1682. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1668.

Collateur. — Le Chapitre de la Cathédrale de Verdun.

Revenu de la cure. — En 1760, portion congrue de 500 livres et un bouvrot (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel, avec Vaudoncourt pour annexe. — Pour le Temporel : Verdunois, terre d'Evêché, bailliage de Verdun, prévôté de Mangiennes.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt.

Loison *(Loscium)*, mentionné en 973 dans la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Paul, dépendait au XIe siècle de Muzeray, qui était alors l'église-mère. La bulle de Léon IX, en 1049, énumère Muzeray et son église avec Loison, parmi les biens de la Cathédrale.

L'église possède une relique de saint Laurent, son patron, avec lettres authentiques de 1905.

CURÉS DE LOISON

Jean Collard, vers 1500; mort en 1516. Il était en même temps chanoine de Verdun, archidiacre de la Woëvre et curé de Saint-Hilaire (2).

Jean Mariet, en 1516 ; a résigné en 1532, était en même temps chanoine de Verdun.

Didier Hacquart, en 1532; mort en 1548.

Jean Thierion, en 1548 ; a résigné en 1558.

Jean Grisey, en 1558; a résigné en 1559.

Didier Gérard, en 1559; mort en 1563.

Jean Forget, en 1563; a résigné en 1566.

Renaud Goignaud, en 1566; a résigné en 1567.

Bertrand Surville, en 1567; a résigné en 1568.

(1) Le Chapitre de la Cathédrale était décimateur. — Le bouvrot de la cure fut vendu, le 16 Mars 1791, pour 5,600 livres.

(2) Voir Pouillé, tome 1er, p. 584.

Nicolas Figuli, vers 1569; mort en 1603.

François Gardier, vers 1620.

Nicolas Joly, avant 1668; a résigné en 1682.

Jean Richard, en 1682; a résigné en 1728, mort en 1737.

Jean Richard, neveu du précédent, en 1728; a résigné en 1756.

Jean-Baptiste Fouraut, en 1756; a résigné en 1763, ensuite curé de Vacherauville (1).

Nicolas Hautcolas, né à Woinville en 1736, vicaire de Saint-Agnant (1761-63), nommé en 1763, prêta le serment const. avec modification en 1791, et pour cela fut arrêté le 23 Novembre 1792; condamné à la déportation, il partit de Bar pour Rochefort avec le 5e convoi de prêtres meusiens le 16 Avril 1794; mort sur l'*Indien* de fièvre putride le 30 Août 1794, âgé d'environ 58 ans, inhumé dans l'île *Madame* (2).

François Georges, nommé par l'évêque Aubry le 22 Décembre 1792, jusqu'en 1793 (3).

Antoine-Auguste-Joseph-Marie Marchal, né le 2 Mars 1734, ancien carme, insermenté, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803); transféré à Villers-les-Mangiennes en 1806.

Jean-Nicolas Charles, né le 18 Novembre 1767, nommé en 1806; transféré à Doncourt-aux-Templiers en 1809.

Louis-Dominique Liénard, en 1811, jusqu'en 1815 (4).

Jean-Baptiste-François Debande, en 1824; transféré à Brizeaux en 1825.

Charles-Victor Mangeard, en 1825; transféré à Muzeray en 1827.

Hubert Roger, en 1827; nommé vicaire de St-Sauveur la même année.

(1) J.-B. Fouraut, né à Auzéville le 20 Mars 1721, fils de Jean-Baptiste Fouraut, maréchal-ferrant, et de Lucie Maugérard, ordonné prêtre vers 1746, d'abord chargé de desservir Moirey et ses annexes (acte du 10 Avril 1747), puis vicaire de Bezonvaux (Septembre 1747), vicaire de Clermont et Bellefontaine (1751-56), curé de Loison (1756-63), curé de Vacherauville (1763-93), prêta les serments, se cacha à Belleville pendant la Terreur, y résidait en 1797, et y mourut vers 1802.

(2) Cf. Manseau, *Les Prêtres déportés*, II, 364.

(3) En 1802 et au commencement de 1803, on trouve des actes signé par Antoine Winckel avec le titre de « prêtre de Vaudoncourt, succursale de Loison. » Il apporta avec lui un premier registre d'actes de 1801 à 1803 où il se désigne « curé de Dieppe, Morgemoulin et Gincrey. » A. Winckel devint curé de Wiseppe en 1803, de Mangiennes en 1806, de Parfondrupt en 1808, et mourut curé de Labeuville en 1827. Ce prêtre avait prêté les serments et demeurait à Billy en 1797.

(4) Le registre de l'Evêché porte ensuite : François Lefebvre, né le 17 Février 1761, nommé à Loison le 1er Mai 1823. Ce prêtre ne parait pas avoir pris possession et ne figure dans aucun acte de la paroisse.

Pierre-Charles ROBIN, en 1828; transféré à Pagny-la-Blanche-Côte en 1830.
François FONTAINE, en 1830; transféré à Hattonville en 1831.
Louis-Antoine MANGEARD, en 1831; transféré à Chattancourt en 1833.
Pierre-Nicolas MARSEAUX, en 1833; transféré à Sorbey en 1835.
Jean-Pierre CONTENOT; en 1835; transféré à Hattonville en 1836.
Joseph-Alexis DELVAUX, nommé le 6 Juin 1845; transféré à Chaumont-devant-Damvillers le 29 Septembre même année.
François-Joseph MARTIN, en 1846; mort le 18 Décembre 1848.
Sébastien POULET, en 1849; transféré à Gercourt en 1854.
Jean-Baptiste REICHLING, en 1854; rentré dans le diocèse de Namur en 1857.
Nicolas-Joseph OUDINOT, en 1857; transféré à Dompcevrin en 1895.
Charles TREMPÉ, en 1895; sorti du diocèse en 1902, rentré et curé de Moulainville en 1904, retiré à Benoite-Vaux en 1907.
Henri-Victor ENGELHARD, curé depuis 1902.

IX. MANGIENNES

(Metganis, Curia-Maginiensis, Magienne)

Patron : Saint REMY, 1er Octobre

722 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1725 : 100 feux et 320 communiants. — En 1791 : 121 citoyens actifs. — En 1804 : 775 habitants.

EGLISE (1). — Construite en 1858. Style moderne.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1668. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

COLLATEUR. — L'abbé de Saint-Paul de Verdun. Cure longtemps régulière.

REVENU DE LA CURE. — En 1750, le tiers des dîmes, un bouvrot, etc.; ce qui valait environ 800 livres (2).

(1) L'ancienne église avait été reconstruite en 1724; la tour et le clocher dataient de 1757.

(2) L'abbaye de Saint Paul avait le reste des dîmes. — Ventes des biens de la cure : En 1791, 4 Mai, bouvrot, 14,100 livres; 16 Mai, prés sur Villers-les-

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel, avec Villers-les-Mangiennes pour annexe. — Pour le Temporel : Verdunois, bailliage de Verdun, chef-lieu d'une prévôté épiscopale.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt.

Mangiennes, cédé par le roi Lothaire à l'évêque Hatton, vers 855, fut donné par l'évêque Vicfrid à l'abbaye de Saint-Paul en 973. C'était alors une église-mère formant une sorte de petite abbaye : *Ecclesiam in Mœganis quam etiam abbatiam vocant.*

Dans l'ancienne église paroissiale, il y avait : 1° Chapelle de N.-D. du Mont-Carmel, érigée avant 1733 (1) ; — 2° Chapelle, avec confrérie de Saint-Sébastien, établie en 1736 (2) ; — 3° Chapelle dite des Trépassés.

Le château fort de Mangiennes, qui appartenait aux évêques de Verdun, avait une chapelle sous le vocable de Saint-Remy (3).

Sur la route de Mangiennes, chapelle rurale, « érigée,

Mangiennes, 1,200 livres ; 17 Août, terres et prés, 10,350 livres ; 17 Novembre, trois fauchées de prés, 1,725 livres. — Vente des biens de la Fabrique : 12 Frimaire an II, terres et prés, 67,300 livres. — Avant la Révolution, la Fabrique possédait environ 40 fauchées de prés, et dix jours de terres labourables ; elle était chargée de faire acquitter 88 anniversaires et 36 messes du Saint-Sacrement.

(1) Les revenus de cette chapelle, en 1734 étaient de 55 livres 18 s.; le directeur en rendait les comptes devant la justice de Mangiennes. (Arch. Meuse, C, 821 et 2031.)

(2) Du 20 Janvier 1737, enregistrement des « Statuts dressés par Thiébaut Poncin, curé de Mangiennes, et les confrères de la confrérie du glorieux saint Sébastien, pour servir de règlement à ladite confrérie, nouvellement érigée en l'église de Mangiennes. » (Arch. Meuse, C, 2031.)

(3) En 1634, ce château fut pris et occupé par les bandes qui ravageaient alors la Lorraine et principalement le Verdunois. Reconquis par les troupes de l'évêque, il retomba en 1639 au pouvoir des Impériaux. Ceux-ci saccagèrent le village, de telle sorte que, de 1635 à 1662, Mangiennes resta inhabité. En 1686, le capitaine Schelandre, gouverneur protestant de Jametz, emporta par surprise le château de Mangiennes et le ruina définitivement.

en 1719, sous l'invocation de N.-D. de la Miséricorde et du glorieux Saint Hubert, par M. Jacquemin, curé de Mangiennes et de Villé, son annexe. »

L'église paroissiale possède : 1° une parcelle de la Vraie Croix; — 2° une relique de son patron saint Remy, donnée par le R. P. Jeanroy, avec lettres authentiques du cardinal archevêque de Malines, en date du 25 Février 1896.

Nicolas Maillot, prélat du pape, commandeur de l'Ordre de Malte, aumônier de l'Electeur de Bavière, en 1790, est né à Mangiennes le 30 Août 1725.

CURÉS DE MANGIENNES

Humbert, cité au Nécrologe de Saint-Paul, à la date du 10 Avril, sans indication d'année.

Hugues, curé vers 1169; a contribué à la fondation de l'abbaye de Châtillon.

Henry, prêtre et doyen, curé de Mangiennes en 1202, mentionné au Nécrologe de Saint-Paul à la date du 8 Mars.

François Figuier, en 1503, religieux prémontré de Saint-Paul.

Jean Gilquet ou Gilquin, prémontré, mort en 1533.

François de Marchéville, prémontré, curé en 1533; a résigné en 1538, mort le 10 Octobre 1540.

Remy Rouier, prémontré, en 1540; mort le 30 Décembre 1543.

Nicolas Duhan, prémontré, en 1543; mort en 1550.

Sébastien Missard, prémontré; mort le 27 Mai 1592.

Jean Oury, prémontré, en 1592; mort le 2 Mars 1610.

Didier Masson, prémontré, en 1610; mort le 31 Janvier 1616.

François Majoret, prémontré, en 1616; mort en 1617.

Jean L'hoste, vers 1620.

Jean Gransel, vers 1630; cité dans un acte relatif à Villers-les-Mangiennes.

Jean Pagny, vers 1650; mort en 1664.

François Aubert, en 1664; a résigné en 1665.

Florentin Beaulgnon, en 1665; mort en 1684

Hubert Jacquemin, en 1684; mort le 4 Août 1734.

Thiébaut Poussin, prémontré, en 1734; mort le 4 Janvier 1757, âgé de 60 ans.

Joseph Jacob, prémontré, en 1757; expulsé de sa cure en 1791 pour cause de refus du serment const.; « infirme et impotent en 1802. »

Jean-François Rollin, en 1791 jusqu'en 1793, const. et sécularisé (1).
Claude-Antoine Valentin, né le 22 Mars 1762, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); mort le 8 Octobre 1806.
Antoine Winckel, en 1806; transféré à Parfondrupt en 1808 (2).
Jean Gillardin, en 1808; transféré à Brouennes en 1812.
Guillaume-François Lamaque, en 1813; transféré à Champneuville en 1824.
Jacques Dollier, en 1824; transféré à Montblainville en 1827.
Pierre Drouet, en 1830; transféré à Romagne-sous-les-Côtes en 1848.
Jean-Baptiste Raulin, en 1848; transféré à Fains en 1855.
Joseph Deville, en 1855; transféré à Ménil-la-Horgne en 1863.
Pierre-Nicolas Rouyer, en 1863; transféré à Loisey en 1879.
Arsène Humbert, en 1879; transféré à Olizy en 1885.
Auguste Sirjacques, en 1885; transféré à Saint-Laurent en 1897.
Auguste-Anatole Vautrot, en 1897; transféré à Abainville en 1903.
Charles-Félix Dubois, en 1903.

X. MUZERAY

Miseriacum, Massaricum, Miserei, Muserey)

Patron : Saint FIRMIN, 3 Décembre

227 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 37 feux. — En 1791 : 51 citoyens actifs. — En 1804 : 297 habitants.

Ecarts. — Rampont (3). — Mercameix (moulin). — Hapetout. — Saint-Ange.

Eglise. — Construite et bénite en 1777. Sans style. — Ancienne statue de la Sainte Vierge (4).

(1) Pendant la Révolution jusqu'en 1802 on trouve à Mangiennes, administrant la paroisse, un nommé Chevillard, ancien récollet des environs de Luxembourg. (Voir Pouillé, tome II, p. 546.)

(2) Voir ci-dessus, art. Loison, p. 172, note 3.

(3) Rampont, ancienne cense, qui dépendait de l'abbaye de Châtillon.

(4) Cette statue en pierre parait dater du XIVe ou du XVe siècle. Une tradition rapporte qu'en 1790 elle a versé des larmes pendant un temps assez ong, et que, pour la voir, on accourait de tous les pays voisins.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1686. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1688.

Erection de la cure. — L'église de Muzeray, longtemps annexe de Loison, fut érigée en cure en 1687.

Collateur. — Le Chapitre de la Cathédrale de Verdun.

Revenu de la cure. — En 1750, portion congrue (1).

Avant 1690. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel. — Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre, bailliage de Verdun, prévôté de Foameix, séant à Herméville, justice du Chapitre.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt.

Muzeray *(Miseriacum)*, mentionné, en 1049, dans la bulle de Léon IX, parmi les biens de la Cathédrale de Verdun, était probablement à cette époque paroisse avec Loison pour annexe; devint ensuite annexe de Loison jusqu'à son érection en cure en 1687 (2).

Dans l'église, ancienne confrérie de Sainte-Barbe, érigée avant 1743 (3). Autel et pèlerinage très ancien en son honneur ; fête solennelle le 4 Décembre. On vénère une relique de la sainte, et on conserve sa vieille statue (4).

Ancienne confrérie de Saint-Eloi, dont il ne reste que le souvenir.

Muzeray, ancienne terre du Chapitre, a droit de bé-

(1) Les décimateurs étaient le Chapitre de la Cathédrale et l'abbé de Châtillon. — Vente des terres de la Fabrique, 27 Pluviôse an II, pour 210 livres.

(2) Entre Muzeray et Vaudoncourt, à Forbeuvillers *(Forbodivilla)*, ancienne cense ruinée depuis longtemps. Une tradition prétend qu'en cet endroit existait, au moyen âge, un village, avec église-mère pour les localités voisines.

(3) Du 21 Juillet 1743, « acte d'outrez » de prés appartenant à la confrérie de Sainte-Barbe, de Muzeray, moyennant quatre livres dix sols. (Arch. Meuse, C. 827.)

(4) Pendant la Révolution, cette statue a été cachée dans un puits, appelé ensuite *le puits de Sainte-Barbe*.

néficier de la fondation du chanoine Jean Hennequin (1).

CURÉS DE MUZERAY

Jean-François Flamant, premier curé en 1687 ; a résigné en 1728.
Jean-Nicolas Bousquet, en 1728 ; a résigné en 1765.
Louis Périn, en 1766 ; a résigné en 1776, ensuite curé de Duzey.
Claude-François-Robert Thonin, en 1777, jusqu'en 1793 (const.) ; résidait à Seuzey en 1797, a rétracté son serment le 5 Juillet 1802 (2).
Jean-François Martin, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; mort le 3 Décembre 1821 (3).
Jacques Dollier, en 1822; transféré à Mangiennes en 1824.
Jean Poncin, en 1824, jusqu'en Avril 1827 ; curé de Cesse en 1836.
Charles-Victor Mangeard, en 1827 ; transféré à Béthincourt en 1832.
Joseph Bernard, en 1833 ; retiré à Merles en 1875, mort le 27 Décembre 1876.
Jean-Baptiste-Adolphe Cuny, en 1875 ; retiré à Duzey en 1906 (4).

XI. NOUILLONPONT

(Nowillonpont, Noillompont, Noue-Lonpont)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

258 habitants

Population ancienne. — En 1735 : 88 feux et 300 communiants. — En 1750 : 83 feux. — En 1791 : 81 citoyens actifs. — En 1804 : 366 habitants.

(1) Voir Pouillé, tome 1er, p. 106, note. *Semaine religieuse* de Verdun, 1888-89, p. 184.
(2) Voir Pouillé, III, p. 743. — Michel Noël, ancien prémontré, résidait à Muzeray en 1797.
(3) J.-F. Martin, né à Spincourt le 30 Mars 1760, vicaire du Neufour en 1790 jusqu'en Avril 1791, insermenté, retiré ensuite dans sa famille, sorti de France le 11 Octobre 1792, habitait Paliseul au duché de Bouillon avec son cousin le chanoine Nicolas Martin, se vit refuser, le 14 Février 1793, sa radiation sur la liste des émigrés, revint en 1797, etc. (Voir *Souvenirs de la Révolution* par l'abbé Gillant, p. 331.) — Ses premiers actes à Muzeray ne commencent qu'en 1805
(4) La paroisse est ensuite desservie par le curé de Loison.

ECARTS. — Woëcourt (1). — Bellevue. — Jumont.

EGLISE. — Edifice assez vaste, construit en 1778. Sans style. — On y admire un tableau de la Samaritaine, daté de 1781 (2).

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1660. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1685 (avec lacunes).

COLLATEUR. — L'abbé de Saint-Pierremont (3).

REVENU DE LA CURE. — En 1750 : le tiers des dîmes et un bouvrot; ce qui, vers 1765, valait environ 1,000 livres (4).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel, avec Woëcourt pour annexe. — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage d'Etain, prévôté d'Arrancy.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt, avec Rouvrois-sur-Othain pour annexe, de 1809 à 1839.

Ancienne chapelle de Saint-Hubert, fondée et dotée le 6 Avril 1595 par Gœury Proth et Martine Rouillard, approuvée par l'Evêché le 26 Septembre suivant, à la collation d'un prêtre de la famille des fondateurs, à charge d'une messe par semaine. Vendue en 1795 cette chapelle a été rachetée et restaurée par Jean-Nicolas Proth, curé-

(1) Woëcourt appartenait aux Chanoines réguliers de Saint-Pierremont ; ils y avaient une maison de campagne.

(2) Ce tableau est signé : *Oefele pictor aulæ Boïcæ pinxit*. Ce tableau a été donné à l'église par Mme de Novion, châtelaine de Nouillonpont. Elle-même l'avait reçu de son frère, Messire Nicolas Maillot de la Treille, aumônier de l'Electeur de Bavière, etc. — L'auteur François-Ignace Oefele, né à Posen en 1721, mort à Munich en 1797, était peintre à la cour de Bavière.

(3) « Autrefois l'abbé de Saint-Pierremont nommait à cette cure alternativement avec le Chapitre de Saint-Maxe de Bar, mais par accommodement, confirmé par Mgr l'Evêque, 1726, l'abbé de Saint-Pierremont nomme seul. » (Bibl. Verdun, Pouillé ou dénombrement des bénéfices, Ms. n° 171.)

(4) L'abbé de Saint-Pierremont percevait le reste des dîmes. — Vente du bouvrot de la cure, 18 Février 1791, pour 24,800 livres. — Les terres et prés de la Fabrique furent vendus le 22 Germinal an II.

doyen de Charny (1). Elle subsiste encore dans le cimetière et sert de caveau de sépulture.

Woëcourt, hameau, avait une chapelle, détruite à la Révolution. La statue de Sainte-Scholastique qui s'y trouvait a été transportée dans l'église de Nouillonpont (2); on y vient en pèlerinage, et on y vénère une relique authentique de la sainte.

Anciennes confréries paroissiales : 1° Confrérie du Saint-Sacrement, approuvée par Clément XII le 11 Juillet 1733, réglée par l'Evêché le 27 Août suivant; — 2° Confrérie de Saint-Sébastien, qui existait dès 1557 (3), la dévotion du saint s'est maintenue dans la paroisse; — 3° Confrérie de Saint-Hubert, annexée à la chapelle du même saint.

A Woëcourt, fontaine vénérée de Sainte-Scholastique.

L'église possède une relique authentique de saint Martin et des reliques d'autres saints, avec lettres de reconnaissance du 31 Mars 1896.

Jean de Metz, seigneur de Nouillonpont et de Woëcourt, était au service de Robert de Baudricourt, en 1428, quand Jeanne d'Arc se présenta pour sauver la France. Il accompagna la Pucelle dans ses courses, et rendit un beau témoignage en sa faveur au procès de réhabilitation en 1456 (4).

CURÉS DE NOUILLONPONT

THIANDRE, prêtre à Nouillonpont en 1200.

JAKES, curé de Nouillonpont en 1264. (Cartulaire d'Orval.)

Didier RIAVILLE, mort en 1584.

(1) Les biens de cette chapelle furent vendus le 16 Mai 1791, pour 6,000 livres. La chapelle elle-même fut adjugée le 28 Ventôse an III, à Dominique Brice, pour 415 livres.— En 1824, l'Evêché fit dresser un inventaire du mobilier de cette chapelle.

(2) Cette statue, retrouvée dans les conduits de la fontaine, a disparu ; elle a été remplacée par une autre, lors du rétablissement du pèlerinage en 1896.

(3) L'église possède les comptes de la confrérie depuis 1557. — L'ancien autel de Saint-Sébastien a été remplacé par l'autel du Sacré-Cœur.

(4) Philippe Vayringe, surnommé l'Archimède lorrain, naquit à Nouillonpont le 21 Septembre 1684.

Louis Robert, en 1584, 1595.
Marc Blanchet, en 1627, a composé un Cartulaire.
Jean Tacon, chanoine régulier, de 1636 à 1660.
Claude de Rouyn, en 1660 ; mort le 24 Mai 1721.
Paul-Charles Fournier, né à Raon-l'Etape, chanoine régulier, profès en 1692, curé en 1721 ; a résigné en 1726 (1).
François-Noël Thiéry, né à Thiaucourt, chanoine régulier, profès en 1707, prêtre en 1714, nommé curé en 1726 ; a résigné en 1760, mort en 1772.
François Frémiot, né en 1720 à Aydoiles (Vosges), chancine régulier, profès en 1743, prêtre en 1750, curé en 1760, prêta le serment const. le 15 Février 1791, devint suspect, arrêté le 25 Avril 1794, emprisonné à Bar, condamné à la déportation, parti de Bar pour Rochefort avec le 7e convoi de prêtres meusiens le 5 Mai suivant ; mort sur le *Washington* le 4 Novembre 1794, enterré à l'île *Madame* (2).
Jean Bernard, né le 7 Avril 1746, insermenté, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; mort le 4 Avril 1810.
Henry Darc, ancien curé de Bouligny, nommé le 1er Mai 1810 ; mort le 18 Mars 1835.
Adolphe-Nicolas Janin, en 1835 ; mort le 5 Décembre 1861.
Charles-Léon Guillemard, en 1861 ; mort le 18 Juin 1876.
Marie-François-Ildefonse Henry, en 1876 ; mort le 22 Avril 1880.
Louis-Augustin Chevreux, en 1880 ; transféré à Hannonville en 1887.
Camille-Eugène-Nicolas Lanu, en 1887 ; transféré à Louppy-sur-Loison en 1892.
Marie-Albert Cayatte, curé depuis 1892.

DUZEY (ANNEXE)

(Duzeium, Dusiacum, Dusy)

Patron : Saint QUENTIN, 31 Octobre

69 habitants

Population ancienne. — En 1726 : 13 feux et 32 communiants. — En 1750 : 13 ménages. — En 1804 : 79 habitants.

(1) Quand P.-C. Fournier eut résigné a cure, e Chapitre de Saint-Maxe nomma Henri Piquart : de là difficultés, terminées à la fin de l'année par une convention, qui laissait la collation uniquement à l'abbé de Saint-Pierremont.
(2) Arch. Meuse, Q, dossier F. Frémiot.

Eglise.— Construite vers le XIIe siècle (1).— Réparations et modifications en 1718. Sans style. — Maître-autel avec retable à colonnes (2).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1671. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1668.

Collateur. — L'abbé de Châtillon.

Revenu de la cure. — En 1750, le tiers des dîmes et un bouvrot (3).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel. — Pour le Temporel : Verdunois, terre d'Evêché, bailliage de Verdun, prévôté de Mangiennes, justice de l'abbaye de Châtillon.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt, annexe de Nouillonpont, sans service religieux régulier (4).

Duzey *(Duzeium)*, mentionné en 1153 dans la charte d'Albéron de Chiny, évêque de Verdun, en faveur de l'abbaye de Châtillon, était un fief de cette abbaye, et forma paroisse jusqu'à la Révolution.

Robert de Milan, évêque de Verdun, affranchit Duzey à la loi de Beaumont en Novembre 1270.

(1) « Les contreforts du mur du chœur, le clocher aux trois meurtrières bien rustiques, une cave au-dessous de l'édifice, montrent que cette église, quoique sans style, doit remonter au XIe siècle.» (Note de M. l'abbé Cayatte.)

(2) « En 1755, Dom Philippe de Boutteville, abbé de Châtillon, a donné à l'église le beau grand maître-autel. » (Note des Registres paroissiaux.) — Ce retable à colonnes, en bois sculpté, existe encore, mais a subi quelques modifications.

(3) L'abbé de Châtillon était décimateur. En 1742, bail des dîmes consenti par le curé pour 300 livres. — Vente du bouvrot de la cure, 18 Février 1791, pour 8,025 livres.—Les terres et prés de la Fabrique furent vendus le 11 Vendémiaire an III, pour 6,200 livres.

(4) Le dimanche les habitants de Duzey assistent aux offices à Nouillonpont. Toutefois on célèbre, dans l'église de Duzey, les baptêmes, mariages et funérailles.

ANCIENS CURÉS DE DUZEY

Jacques, curé de Duzey, fait une donation à l'abbaye de Châtillon en 1289 (1).

Pierre Henriquet, vers 1500 ; mort en 1529.

Pierre Grassot, en 1530 ; mort en 1550.

Jean Collin, en 1550 ; mort en 1585.

Jean Magot, en 1585 ; mort en 1586.

Clément Martin, en 1586 ; a résigné en 1589.

François Martin, en 1589 ; mort en 1611.

Grégoire Rouier, vers 1620.

Jean Lavigne, avant 1668 ; a résigné en 1671, ensuite curé de Bouvigny.

Claude Lavigne, en 1671 ; mort en 1692.

Jean Mangin, en 1692 ; a résigné en 1702. Il signe son dernier acte le 23 Mars 1702.

.... Jacquard, quelques mois en 1702-1703.

Nicolas Richard, environ six mois en 1703 ; a résigné en Septembre 1703, ensuite curé de Saint-Victor de Verdun.

Louis Geoffroy, en Septembre 1703 ; mort noyé le 17 Janvier 1707.

Nicolas Girard, en 1707 ; a résigné en 1708.

François Henrion, en 1708 ; mort le 20 Décembre 1724, âgé de 70 ans.

Nicolas Jandinot, en 1726 ; mort le 5 Mai 1744.

Etienne Tourneau, en 1745 ; a résigné en 1747, mort curé de Romagne-sous-les-Côtes en 1775 (2).

Guillaume-Joseph Gault, en 1748 ; mort le 2 Janvier 1763.

Nicolas Lallouette, en 1763 ; a résigné en 1775.

Louis Périn, ancien curé de Muzeray, nommé en 1776, prêta les serments, résidait encore à Duzey en 1797 (3).

(1) Arch. Meuse, H, Abbaye de Châtillon.

(2) Et. Tourneau, vicaire de Dombasle, puis curé de Vraincourt de 1737 à 1745, curé de Duzey (1745-47).

(3) Louis Périn fut nommé officier public pour rédiger les actes le 1er Octobre 1792, charge qu'il remplit jusqu'au 15 Avril 1793. Il resta longtemps caché à Duzey ; en 1795 il fit un enterrement à Muzeray. Il exerçait secrètement les fonctions du saint ministère : baptêmes, etc. ; on montre encore la maison où il se cachait. En 1797, il prêta à Duzey le serment du 18 Fructidor. On le retrouve à Réchicourt en 1802.

XII. SAINT-PIERREVILLERS

(Sanctus-Petrus de Villaria, Sanctus-Petrus Villaris)

Patron : Saint REMY, 1er Octobre

263 habitants

Population ancienne. — En 1570 : 55 communiants. — En 1695 : 72 feux. — En 1701 : 82 ménages. — En 1750 : 75 feux. — En 1791 : 78 citoyens actifs. — En 1804 : 401 habitants.

Ecart. — Remenoncourt.

Eglise. — Chœur monumental, construit vers 1117 ; style roman. Tour de la même époque. — Nef construite et fortifiée en 1540 (1).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1682. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1765.

Collateur. — L'abbesse de Saint-Pierre de Metz ; ensuite l'archevêque de Reims.

Revenu de la cure. — En 1570, et plus tard, le tiers des dîmes et un bouvrot (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé et doyenné de Longuyon. — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage d'Etain, prévôté de Spincourt.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, et canton de Spincourt, avec Han-devant-Pierrepont pour annexe.

(1) Cette église a servi de forteresse et de refuge, elle est encore garnie extérieurement de machicoulis. Un contrefort de la nef porte la date de 1540. « Une cheminée monumentale avec manteaux se trouve appuyée au mur qui repose sur l'arc du chœur à la nef, au-dessus du chœur. Au-dessus de la voûte il y a deux vastes salles. » (Voir E. Beauguitte, *L'âme Meusienne*, p. 234.)

(2) Le reste des dîmes appartenait au collateur de la cure. — Le bouvrot de la cure fut vendu le 16 Mai 1791, pour 1,100 livres.

Remenoncourt paraît avoir été, avant le XIIe siècle, le centre paroissial ; il y avait une église sous le vocable de Saint-Remy. Ce fut plus tard une simple chapelle annexe(1). Cette localité est actuellement une ferme de 15 habitants.

L'église de Saint-Pierrevillers possédait une chapelle de Saint-Jean-Baptiste, fondée et érigée au XIIe siècle, par un des abbés de Saint-Pierremont. En 1570, elle avait en revenu dix quartes de blé, avec charge d'une messe par semaine, célébrée par le curé.

Au cimetière, se trouvait, en 1570, la chapelle de Saint-Georges, dotée d'un revenu de six francs, à charge d'une messe par semaine, célébrée aussi par le curé.

CURÉS DE SAINT-PIERREVILLERS

Jean Froment, en 1570.
Nicolas Godard, en 1682, jusqu'en 1688.
Adrian Aubertin, en 1688 ; a résigné en 1702.
Louis Clesse, en 1702 ; mort le 6 Juillet 1730.
Louis Pierre, en 1730 ; a résigné en 1731.
Jean Poncet, en 1731 ; mort le 30 Mars 1755.
Jean Schmitz, en 1755 ; prêta les serments, mort le 17 Mars 1797, à St-Pierrevillers.
Nicolas Féry, né le 24 Mars 1758, insermenté, nommé le 28 Nivôse an XI (18 Janvier 1803) ; mort le 23 Janvier 1807.
Jean Andrin, né le 4 Août 1746, curé de Han-les-Juvigny, nommé le 1er Avril 1808 ; mort le 6 Août 1810.
Jean Jacquemin, en 1810 ; mort le 2 Janvier 1838.
Charles Gavroy, en 1838 ; transféré à Arrancy en 1846.
Saintin Lefèvre, en 1846 ; transféré à Montigny-devant-Sassey en 1851.
Jean-Baptiste Philipart, en 1851 ; transféré à Baâlon en 1858, mort le 28 Juillet 1905.
Nicolas-Philogène Dupuis, en 1858 ; transféré à Haudiomont en 1870, à Boureuilles en 1874, curé-doyen de Clermont en 1892, mort le 20 Mars 1906.

(1) Les visiteurs de l'archidiaconé de Longuyon, en 1570, ne parlent pas de Remenoncourt.

Pierre-Constant Gelhay, en 1870 ; transféré à Consenvoye en 1876.
Camille-Victor Dubuisson, en 1876 ; transféré à Marville en 1895.
Joseph-Antoine Pierrard, en 1895 ; sorti du diocèse en 1898.
Jules Cordier, en 1898 ; transféré à Chauvency-le-Château en 1906.
Scipion-Léon Béchet, en 1907.

HAN-DEVANT-PIERREPONT

(Hannus, Han-ante-Perpont)

Patron : Saint PIERRE et Saint PAUL, 29 Juin

208 habitants

Population ancienne. — En 1570 : 40 communiants. — En 1750 : 27 ménages. — En 1776 : environ 100 âmes. — En 1791 : 30 citoyens actifs. — En 1804 : 283 habitants.

Ecart. — Charpont (moulin).

Eglise. — Chœur roman du XIIe siècle ; le reste de l'édifice reconstruit en 1773-74. — Bénédiction de l'église le 21 Août 1774.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1691. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1765.

Collateur. — L'abbé de Saint-Pierremont.

Revenu de la cure. — Le tiers des dîmes (1).

Avant 1790.—Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé et doyenné de Longuyon. — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage d'Etain, prévôté d'Arrancy.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy et canton de Spincourt, annexe de Saint-Pierrevillers depuis 1802.

L'église possède, dans une monstrance, des parcelles

(1) L'abbé de Saint-Pierremont avait les deux tiers des dîmes. — La cure possédait des terres et des prés, vendus le 17 Avril 1791, pour 7,000 livres.— Vente des biens de la Fabrique le 22 Germinal an III.

d'ossements de sainte Scholastique, de saint Martin, de saint Saintin, de saint Blaise et de saint Airy, reliques reconnues par l'évêché de Verdun, en 1895.

ANCIENS CURÉS DE HAN-DEVANT-PIERREPONT

Thierry LEFEBVRE, en 1570.
..... ARNOULD, en 1691 ; mort le 26 Avril 1709.
Nicolas HOUILLON, en 1709 ; a résigné en 1713.
Pierre FÉRONT, en 1713 ; a résigné en 1764.
François LORETTE, en 1764, prêta le premier serment en 1791, le rétracta bientôt ; pour cela arrêté le 9 Mai 1792, emprisonné à Bar dans la maison des Carmes, condamné à la déportation, il partit de Bar avec le 5e convoi de prêtres meusiens, le 16 Avril 1794. Embarqué d'abord sur le *Washington*, il mourut sur l'*Indien* d'une fièvre putride, le 1er Septembre 1794, âgé de 75 ans ; inhumé à l'île *Madame*.

XIII. PILLON

(Pilo, Pilonium, Pilon)

Patron : Saint MÉDARD, 8 Juin

415 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1725 : 62 feux et 360 communiants. — En 1750 : 64 feux. — En 1791 : 63 citoyens actifs. — En 1804 : 416 habitants.

ECARTS. — Châtillon (ancienne abbaye).— Handeville.

EGLISE. — Construite au XIIe siècle. — Chœur de l'époque romane (1). — Nef du XVIIe siècle ; Clocher, de la fin du XVIIIe siècle.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1658 (avec lacunes). — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1669.

(1) Le chœur est à deux étages de fenêtres ; au XIVe siècle, on a construit la voûte entre ces deux étages.

Collateur. — L'abbesse de Saint-Maur de Verdun.

Revenu de la cure. — En 1750, la moitié des dîmes, une ferme, etc. ; ce qui, vers 1765, valait environ mille livres (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel. — Pour le Temporel : Verdunois, terre d'Evêché, bailliage de Verdun, prévôté de Mangiennes.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt.

En 1047, Thierry, évêque de Verdun, donna Pillon et son église à l'abbaye de Saint-Maur ; donation confirmée par bulle de Léon IX en 1049.

CURÉS DE PILLON

Raoul, curé de Pillon, cité dans un acte daté de Février 1248, et dans un autre du mois de Mai 1264 (1).
Hugues Bauhière, en 1500 ; mort en 1525.
Dominique Rauconet, en 1525 ; mort en 1535.
Loup Didier, en 1535 ; mort en 1549.
Bertrand Spencourt, en 1549 ; mort en 1552.
Christophe Choiseul, nommé le 31 Octobre 1552.
Benoit Villerdam, mort en 1557.
Hubert Houillon, en 1557 ; mort en 1561.
Jean Molet, en 1561 ; a résigné en 1564.
Jean Billy, en 1564 ; a résigné en 1566.
François Fromet, en 1566 ; mort en 1586.
François d'Hispagne, en 1586 ; mort en 1609.
Jean Guichard, vers 1620.
Jean du Chêne, en 1658 ; a résigné en 1667.
Claude Le Breton, en 1667, notaire apostolique ; a résigné en 1703, permuta avec le suivant pour la cure de Billy.

(1) L'abbesse de Saint-Maur percevait le reste des dîmes. — Vente d'une ferme de la cure, 19 Février 1791, pour 13,100 livres. — Vente d'un pré de la Fabrique, 12 Frimaire an II, 6,600 livres.

(2) Arch. Meuse, H, Abbaye de Châtillon, Carton II.

Gérard VIOLARD, en 1703 ; mort en 1742.

Jean-Antoine SIMON, nommé le 26 Novembre 1742 (1) ; mort en Décembre 1780.

Nicolas GILLANT, nommé le 3 Janvier 1781 ; mort le 14 Novembre 1785, âgé de 63 ans (2).

Nicolas THIÉRY, nommé le 17 Novembre 1785 ; mort le 2 Janvier 1787.

Pierre FALLET, en 1787, jusqu'en 1793 (const.) ; mort pendant la Révolution.

Jean-Baptiste-Louis COURTOIS, né le 20 Janvier 1735, insermenté, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; retiré en 1823 à Longuyon (3).

Pierre-Nicolas LAMINETTE, en 1825; transféré à Romagne-sous-Montfaucon en 1831.

Jean-François BOUTILLOT, en 1833 ; retiré en 1864 à Marville où il est mort le 1er Janvier 1866.

Louis-Basile QUINTALLET, en 1864 ; mort le 7 Mai 1872.

Adolphe-Eugène LAPORTE, en 1873; transféré à Lissey en 1885.

Justin-Joseph COLLIN, en 1885 ; mort le 1er Août 1901 (4).

Augustin-Pierre-Marie LEMERCIER, en 1903 ; transféré à Chaumont-devant-Damvillers en 1904.

Hubert-Elie-Joseph BAUDOIN, curé depuis 1904.

ABBAYE DE CHATILLON

Albéron de Chiny, évêque de Verdun, lié d'amitié avec saint Bernard, voulut établir les religieux Cisterciens en plusieurs endroits de son diocèse. Après avoir appelé à La Chalade des religieux de Trois-Fontaines, il s'adressa

(1) On trouve Nicolas Roxin, vicaire en 1743.

(2) N. Gillant, fils de François Gillant, receveur de la terre et seigneurie de Champneuville, et de Marguerite Morel, né à Champneuville le 10 Décembre 1723, ordonné prêtre vers 1748, vicaire de Thil (1749-59), curé de Champneuville (1759-61), d'Ecurey (1761-80)), de Pillon (1781-85), était l'oncle de Jean-Antoine Gillant, qui devint général de brigade, et mourut en 1861. La tombe du curé N. Gillant se trouve dans la chapelle du cimetière de Pillon.

(3) J.-B.-L. Courtois avait été administrateur de la cure d'Allondrelle où son oncle était curé; puis chapelain ou « chanoine » d'Avioth, pendant sept ans, avec obligation de confesser les pèlerins ; desservit en secret Ville-Houdlémont pendant le temps le plus orageux de la Révolution. Curé de Pillon, il composait des livres : *Manuel du paroissien ; Recueil de Cantiques*, etc. Il était le frère du colonel Courtois.

(4) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 10 Août 1901.

à Radulfe, abbé d'Himmérode, au diocèse de Trèves, et en obtint des religieux, qui vinrent, en 1142, commencer la construction d'un monastère dans un lieu appelé le Chastelet ou Châtillon, sur la petite rivière de l'Othain. Après un essai de quelques années, ils trouvèrent insuffisant, pour y subsister du travail de leurs mains, le terrain qu'un seigneur voisin leur avait donné. L'évêque Albéron, par une charte de 1153, leur offrit d'autres lieux plus vastes dans la forêt de Mangiennes et confirma les donations faites par plusieurs seigneurs (1) ; ils établirent en un endroit nommé Viberstap (2) un autre monastère, où ils entrèrent la veille de la Nativité de Notre-Dame en 1153. Le Chapitre général de Citeaux donna la même année le titre d'abbaye à la nouvelle fondation, et Gilbert, l'un des moines, fut élu premier abbé. Après un séjour en ce lieu de neuf années, en 1162, les religieux, contraints d'abandonner Viberstap, à cause surtout de l'insalubrité des eaux, revinrent à leur premier établissement et se fixèrent définitivement à Châtillon où ils restèrent pendant plus de six siècles.

La nouvelle abbaye et son église furent dès l'origine, selon l'usage des Cisterciens, placées sous le patronage de Notre-Dame en sa Nativité.

Les évêques de Verdun augmentèrent les donations d'Albéron de Chiny et confirmèrent les nombreuses libéralités des seigneurs et des bienfaiteurs.

En 1163, sur la prière d'Hillin, archevêque de Trèves, Richard, évêque élu de Verdun, donna définitivement à l'abbaye la terre de Châtillon, la grange de Viberstap avec

(1) Voir cette charte dans *Gallia christiana*, XIII, *Instrumenta*, 572.

(2) Une tradition locale et quelques auteurs, entre autres Jeantin, disent que Viberstap se trouvait à la ferme de *Sorel* ; il paraît plus probable que c'était la ferme actuelle de *Bois-les-Moines*.

toutes ses dépendances, et approuva et énuméra les donations des seigneurs voisins.

Les évêques Arnoul de Chiny vers 1175, Albert de Hirgis en 1192 (1), approuvèrent aussi les libéralités faites en faveur de l'abbaye. Gérard de Grandson (1275-78) et Henry de Grandson (1284-86) contribuèrent généreusement à la construction de l'église abbatiale ; ils furent inhumés, l'un à droite, l'autre à gauche du maître-autel.

Dès l'origine, les abbayes de Saint-Vannes, de Saint-Paul et de Saint-Maur, de Verdun, s'empressèrent aussi de fournir leur part à la dotation du nouveau monastère.

Les souverains pontifes, Adrien IV en 1158, Alexandre III en 1163 (2), Innocent IV en 1243, Alexandre IV en 1257 et Urbain IV vers 1262, approuvèrent et confirmèrent l'abbaye dans la possession de ses biens, et lui accordèrent des privilèges de protection, d'exemption, et autres faveurs (3).

Vers 1205, l'empereur Henry VI confirma les biens donnés à l'abbaye.

En 1314, Henry d'Apremont, évêque de Verdun, donne à l'abbaye des lettres pour la conservation de ses privilèges, et autorise, en 1317, plusieurs dons faits par Jean de Bailly.

En 1451, l'évêque Louis de Haraucourt envoie aux religieux une charte importante ; il fait le dénombrement de toutes leurs bulles, diplômes, chartes épiscopales, etc. ; il

(1) En 1191, Jean, archevêque de Trèves, approu[illegible] Hirgis et confirma de nouvelles donations. (Cf. Jeantin, *Les Marches de l'Ardenne et des Woëpvres*, II, 533-555.)

(2) La bulle de confirmation, donnée par Alexandre III le 5 des Ides d'Avril 1163, fut expédiée de Paris, lorsque le pape y posa la première pierre de la fameuse Cathédrale Notre-Dame.

(3) Ces bulles des papes se trouvent aux Archives de la Meuse, H, Abbaye de Châtillon, Carton 1er. Nous y avons spécialement remarqué la bulle (sur très grand parchemin illustré) du pape Urbain IV, où sont détaillés les biens de l'abbaye.

déclare avoir trouvé ces titres en bon état et entièrement conservés. En 1457, Guillaume de Haraucourt confirme les privilèges et donations de l'abbaye.

L'église abbatiale, « belle et bien voûtée, » construite à la fin du XIIIe siècle, était un vrai monument. On remarquait, autour du chœur, une bordure formée de têtes de morts, dont une, plus grosse et surmontée d'une mître, marquait la place de l'abbe. Le chœur était garni d'anciennes stalles, datant probablement de la fondation de l'église. Un grillage de fer, ouvragé, séparait le chœur de la nef. Au-dessus du grand portail à colonnes et orné de sculptures, se trouvait les grandes statues en pierre de Saint-Pierre et de Saint-Paul. La porte d'entrée était surmontée d'une Vierge et du monogramme de Jésus. Des clochers à flèches élancées, élevés au XVIIe siècle, rehaussaient les deux anciennes tours carrées de l'édifice et dominaient tous les bâtiments de l'abbaye (1). Dans ces tours se trouvaient huit cloches dont la plus grosse pesait 3,500 livres.

Les religieux vénéraient dans leur église une ancienne statue en pierre de la Sainte Vierge, leur patronne ; ils attribuaient à sa protection de nombreuses faveurs, obtenues dans les calamités, en 1622, 1636, etc. On y venait en pèlerinage (2).

Il y avait dans l'église plusieurs chapelles fondées : 1° et 2° Chapelles de Saint-Etienne et de Saint-Laurent, édifiées en 1416 par Hugues, sire de Mercy. On y remarquait deux mausolées en marbre, dont l'un était celui du

(1) Voir Notes de Dom Guitton : Voyages. Annuaire de la Meuse, 1892, partie historique, p. 15 à 17.

(2) Voir Archives de la Meuse, H, Annales manuscrites de Châtillon, Chapitre *De singulari Patrocinio beatæ Virginis Mariæ, quo monasterium suum de Castellione liberat et protegit*. On y apportait des enfants morts sans baptême, qui souvent ressuscitaient pour recevoir ce sacrement.

fondateur (1); — 3° Chapelle de Saint-Jean-Baptiste, fondée par le sire des Armoises de Delut, qui y était enterré.

Les reliques conservées au Sacraire étaient : « une parcelle de la vraie Croix, un os de saint Mathias, un os des martyrs de la montagne d'Ararath, cinq grandes parties des crânes des onze mille vierges, et d'autres ossements des martyrs de Trèves (2). »

Les bâtiments de l'abbaye comprenaient : le quartier abbatial ou logis de l'abbé, situé en bas à l'entrée du monastère (3) ; près de là, logement du portier (4) ; — le couvent et les cloîtres très anciens, salle du Chapitre, plusieurs chambres et antichambres, réfectoire, cuisine, etc. ; — au 1er étage, vaste salle, beau dortoir (5), au moins onze cellules pour religieux, et deux pour frères convers, etc. Les novices habitaient une partie du couvent. Le logis des hôtes était grand et commode. A la Basse-Cour se trouvaient les habitations du fermier et des domestiques. Outre les remises il y avait tonnellerie, brasserie, huilerie, etc. Enfin de vastes jardins entouraient le monastère.

Les armoiries de l'abbaye étaient : *D'azur à une tour d'or ou d'argent maçonnée de sable.* Les actes importants étaient scellés du sceau du monastère, représentant une image de Notre-Dame, portant l'Enfant Jésus (6).

(1) Près du sire de Mercy avaient été inhumés plusieurs membres de sa famille.

(2) Roussel, *Histoire de Verdun*, II, p. 257.

(3) L'abbatiale comprenait deux pièces au rez-de-chaussée et quatre en haut.

(4) En 1743, il y avait un portier séculier et la porte d'entrée était habituellement fermée.

(5) « La face du dortoir est belle; on y a gravé les noms et les armes de tous les abbés. Celui qui a fait faire cet ornement n'y a pas oublié Dom Louis, au haut de la porte, 1741. Devant la porte de l'ancien réfectoire qui est aujourd'hui la cuisine, le nom de Jésus et de Marie. Le réfectoire est petit, fort sombre..... » (Notes de Dom Guitton.)

(6) M. Edmond des Robert décrit le sceau du couvent, qu'il trouve au bas de lettres du 14 Octobre 1576 : Sceau en cire brune, rond, diamètre 38 milli-

La réforme cistercienne fut introduite à Châtillon, en 1614, par l'abbé Octave Arnolphini. Ce moine, employé d'abord aux affaires les plus importantes de l'Ordre, avait projeté la réforme avec deux autres religieux illustres, Abraham L'Argentier et Etienne Maugier ; tous trois firent vœu, dans la maison des Bernardins à Paris, d'observer étroitement la règle et les statuts de Cîteaux. « Aussitôt qu'Arnolphini fut en possession de l'abbaye de Châtillon, qu'il n'accepta que par obéissance (en 1605), il commença d'y disposer les esprits des religieux, par ses exemples, ses prières et ses entretiens familiers, au rétablissement de l'observance de leur règle. Plusieurs, n'ayant pas acquiescé à ce changement, furent envoyés dans d'autres monastères, qu'ils demandèrent eux-mêmes. Ceux qui vinrent de Clairvaux à leur place, conjointement avec les novices formés par le pieux abbé, firent vœu, le jour de Pâques 1614, d'observer étroitement la règle et de s'abstenir de manger de la chair, qui n'était permise que par une dispense donnée par le Saint-Siège à l'Ordre pendant des temps fâcheux qui causaient la rareté des vivres de carême..... Cette réforme se perfectionna de jour en jour par la prudence du pieux abbé, qui, pour empêcher qu'elle ne tombât après sa mort, prit, en 1627, un coadjuteur capable de la maintenir (1) ».

Cette réforme se maintint en effet, malgré la guerre et la peste, qui ravagèrent bientôt la province et obligèrent les religieux à quitter momentanément leur monastère ;

mètres. — Légende en majuscules gothiques : ✠ S. CONVENTUS BEATE MARIE DE CASTELLIONE. Dans un champ orné de rinceaux, assise sous un dais gothique, la Sainte Vierge porte sur ses genoux l'Enfant Jésus, et tient un fleuron dans la main droite. » (Ed. des Robert, *Les sceaux du couvent et de quelques abbés de Châtillon.*)

(1) Roussel, *Hist. de Verdun*, nouvelle édition, II, p. 256. — Octave Arnolphini avait fait observer la réforme à ses religieux dès le commencement de l'année 1613. (Arch. Meuse, H, Abbaye de Châtillon.)

un seul y resta, pendant les invasions des Croates, et par son adresse sauvegarda l'abbaye et ses biens (1).

L'abbaye resta constamment en règle et ne subit jamais la *commende*. Les religieux, réunis en Chapitre, nommaient eux-mêmes leur abbé. Toutefois, au XVIIIe siècle, le Roi nommait un commissaire pour assister à cette élection.

Les menses n'étaient point séparées ; l'abbé régulier en avait la disposition.

Le personnel de la communauté comprenait : en 1749, seize religieux, quatre convers, cinq novices et un postulant, en tout vingt-six personnes (2). Le 22 Mai 1790, au moment de la suppression, le relevé officiel mentionne dix religieux prêtres et deux convers, sans compter cinq religieux absents (3). Le 31 Octobre 1791, il n'y avait plus que six religieux prêtres et les deux frères convers.

La maison de Châtillon recevait aussi des pensionnaires appelés frères oblats (4).

Les cures à la collation de l'abbé de Châtillon étaient : dans l'ancien diocèse de Verdun : Duzey, Spincourt alternativement avec l'abbé de Saint-Pierremont, Béchamp alternativement avec le Chapitre de la Madeleine de Verdun, Bouvigny et Houdelaucourt alternativement avec l'abbé de Gorze ; — dans l'ancien diocèse de Trèves : Villette, au doyenné de Longuyon.

Le 5 Mai 1707, le duc Léopold permit aux religieux de construire à leurs frais, une forge sur un fond domanial,

(1) Les religieux attribuèrent cette sauvegarde à la protection de la Sainte Vierge.

(2) *Notes de Dom Guitton*, etc.

(3) Le relevé officiel mentionne les religieux absents qui avaient autrefois fait profession dans l'abbaye.

(4) Les Archives de l'abbaye contiennent des traités au sujet des frères donnés ou oblats. Par les comptes on constate que les frères convers recevaient un modeste traitement.

près de la rivière de Longuyon, et d'acheter pour cela les autres terrains nécessaires (1). L'abbaye exploita la forge de Longuyon, avec bénéfice jusqu'en 1736. Le 23 Janvier de cette année, l'abbé Dom Monville la laissa à cens annuel et perpétuel de 24 milliers pesant de fer, rapportant 2,400 livres de France (2). Cet ascensement donna lieu plus tard à de regrettables procès (3).

Les religieux de Châtillon possédaient plusieurs maisons et plusieurs fermes à Pillon ; une forge à Longuyon ; — des moulins à Allondrelle, Arrancy, Huaut, Moraigne, Nouillonpont, Sorel ; — une tuilerie et une ferme au Haut-Fourneau ;— des fermes et terres sur les finages de Dommary, Dampicourt, La Haute-Voile, Houdelaucourt, Lopigneul, Petit-Xivry, Réchicourt, Solry, Sorbey, Sorel, Avillers, Duzey, Gouraincourt, Handeville, Rampont, Saint-Laurent, Saint-Pierrevillers, Grand-Failly, etc.

L'abbaye possédait aussi des bois à Châtillon, à Sorbey, etc.

Elle avait droit à des portions de dîmes sur les terrages de Beuveille, Billy, Dampicourt, Mont-Quintin, Houdelaucourt, Petit-Xivry, Sorbey, Villers-la-Montagne, Torgny, Dommary, Duzey, etc.

Le revenu de l'abbaye, estimé 6,000 livres en 1663, s'élevait à environ 20,000 livres vers 1765, à 50,000 en 1790. D'après l'inventaire officiel de 1790, le revenu total

(1) Pour cette cession et permission, les religieux devaient payer un cens annuel et perpétuel de 80 francs. Le contrat d'ascensement a été passé non seulement à la Chambre des Comptes de Bar, mais encore à la Chambre des Comptes de Lorraine, le 18 Mars 1708.

(2) Cette somme fut portée à 2,800 livres en 1767, et à 3,600 en 1774. (Clouet, *Hist. de Verdun*, II, p. 243.)

(3) Voir : *Mémoire pour les abbé, prieur et religieux de l'abbaye de Châtillon, contre les dames Hardy et Sivry, demeurant à Verdun*, Nancy, 1778. — Ce Mémoire nous apprend que Dom Monville avait, sans consulter ni ses religieux ni ses supérieurs, ascensé la forge à un sieur Gomès, et que celui-ci l'avait ascencée et adjugée le 14 Septembre 1745 au sieur Sivry.

était alors de 56,354 livres 10 sols; mais les charges et les dettes s'élevaient au chiffre énorme de 129,500 livres, sans compter 8,500 livres de contributions patriotiques (1).

Le 22 Mai 1790 et les jours suivants jusqu'au 28, le maire et les officiers municipaux de la ville d'Etain dressèrent, dans l'abbaye, un inventaire très détaillé des biens meubles et immeubles appartenant au monastère. Après avoir longuement décrit les objets mobiliers de la sacristie, de l'église et des différentes pièces du couvent (2), ils classèrent les diverses propriétés foncières de l'abbaye, ils interrogèrent les religieux présents : huit d'entre eux demandaient à rester sous certaines conditions, et quatre réservaient leur décision et leurs droits. La bibliothèque assez considérable, renfermée dans dix armoires, comprenait au moins 1500 volumes d'Écriture-Sainte, de Théologie, de Patrologie, d'Hagiographie et d'Histoire religieuse.

Le 28 Octobre 1790, les commissaires nationaux revinrent opérer la reconnaissance de l'inventaire et faire la visite des scellés ; ils mirent un gardien du mobilier. Le 31 Octobre 1790, ils demandèrent aux huit religieux (3)

(1) Arch. Meuse, H, Abbaye de Châtillon, Carton 82, Inventaire du 22 au 28 Mai 1790.— Les religieux n'oubliaient pas leurs anciens serviteurs âgés ou infirmes : « un état de pensions viagères accordées par actes capitulaires à différentes personnes qui étaient attachées à la maison par de longs et louables services », renferme les noms de huit pensionnaires recevant au total 940 livres.

(2) Les inventaires mentionnent : Sacristie : 3 petits reliquaires, 3 calices en argent, un soleil en argent, une grande croix de procession, etc. — Eglise : un grand autel en marbre de couleur, chandeliers et croix en cuivre jaune, une croix dont le pied sert de tabernacle, 4 petits autels en marbre, 8 statues de saints en bois, 18 reliquaires en bois doré, un buffet d'orgue, une horloge, 8 cloches, dont la plus grosse pesait 3,500 livres, etc. — Les trois plus fortes cloches furent données, le 31 Octobre 1791, aux communes de St-Laurent, de Sorbey et d'Azannes.

(3) Ces huit religieux étaient : J.-B. Jobart, abbé, qui a l'intention de se retirer à Châlons ; — Jean-Lambert Lambert, sous-prieur ; — Charles-Michel Marchal, qui demande à se retirer à Fontoy (Moselle) ; — Laurent Brice, professeur ; — Louis Jobart, procureur, qui se retirera à Reims, sa patrie : — Jean Hippolyte Alexandre ; — Nicolas Guelt et Jean Mauthué, frères convers.

qui restaient quelles étaient leurs intentions. Tous répondirent que, n'ayant plus la possibilité de remplir leurs engagements, auxquels ils sont obligés, ils se décident malgré eux à quitter la maison et la vie commune.

Le 30 Janvier 1791, on vendit à l'encan le mobilier de l'abbaye et le bétail des écuries.

Le 4 Mai suivant, l'abbaye, avec aisances et dépendances, fut adjugée à Nicolas Liégeois, de Pierrepont, pour 45,900 livres payables en assignats. On vendit également toutes les autres maisons, fermes et propriétés des religieux. — L'acquéreur fit démolir l'église abbatiale en 1792 (1).

De tout le monastère, il ne reste plus aujourd'hui que les bâtiments du fermier.

ABBÉS DE CHATILLON (2)

1. Gilbert, envoyé par Ranulfe, abbé d'Himmerode, pour fonder la nouvelle abbaye vers 1153, transféra l'abbaye à Châtillon en 1162, obtint de l'évêque de Verdun confirmation des biens de l'abbaye, en 1163. On croit qu'il demeura en charge jusqu'en 1167.
2. Thiébaut, d'abord établi prieur de Savigny par saint Bernard, ensuite abbé de Trois-Fontaines, enfin abbé de Châtillon vers 1170.
3. Dudon, abbé en 1187.
4. Garnier, abbé en 1190. En cette année, l'abbesse de Saint-Maur lui abandonne, moyennant un cens de trois rez de froment, les dîmes qu'elle possédait à Pillon. En 1200, le même abbé atteste une donation faite à l'abbaye d'Orval par Gilles, chevalier et seigneur de Cons (3).
5. Geoffroy, abbé après 1200, obtint de l'empereur Henry VI confirmation des biens donnés à l'abbaye.
6. Nicolas, abbé en 1209.
7. Pierre 1er, élu en 1217, sut gagner l'amitié des seigneurs voisins qui

(1) Gœthe vit démolir cette église, lorsqu'il traversait le pays, avec l'armée d'invasion, à la fin d'Août 1792.

(2) Dom Calmet indique Baudoin, comme premier abbé. Baudoin paraît en effet en 1150 comme supérieur des premiers religieux établis à Viberstap, mais le monastère n'était pas encore érigé en abbaye.

(3) *Cartulaire d'Orval.*

firent de grandes libéralités au monastère, avec l'assentiment de Valéran, comte de Luxembourg, et de Gobert d'Apremont.

8. Jean Ier, élu en 1231, abbé jusqu'en 1238.

9. Pierre II, élu en 1238 ; il devint l'ami de Mathieu II, duc de Lorraine, qui fit plusieurs donations au monastère. Il signe encore des actes en 1243.

10. Guy, abbé, est cité dans un acte du mois de Mai 1243.

11. Jean II, élu en 1246, obtint du pape Innocent IV une bulle qui permettait à ses religieux d'hériter de leurs parents.

12. Louis Ier, élu en 1249, obtint d'Arnould, archevêque de Trèves, et de Jean d'Aix, évêque de Verdun, confirmation des domaines, privilèges et immunités de l'abbaye ; obtint aussi du pape Alexandre IV exemptions et franchises pour l'aider à exercer l'hospitalité. Mort en 1258.

13. Jean III, élu en 1258, obtint du pape Urbain IV, qui avait été évêque de Verdun, la confirmation des biens de son abbaye. Il dirigeait encore l'abbaye en Avril 1271 (1).

14. Pierre III, abbé en 1272. Pendant qu'il dirigeait l'abbaye, les deux évêques Gérard et Henry de Grandson firent reconstruire l'église abbatiale et y préparèrent leur sépulture. Il apposa son sceau à un acte du 11 Avril 1280 et à des lettres du 6 Mai 1287 (2).

15. Fornerius ou Fournier, abbé, mentionné dans plusieurs actes, en 1287, 1288, 1292, 1293.

16. Pierre IV, élu en 1294, jusqu'en 1301 (3).

17. Jean IV de Noyers, élu en 1301, obtint, en 1302, de Jean de Richecourt, évêque de Verdun, l'église et la maison appelées des *Sacs* et situées à Verdun, pour servir de refuge et d'asile à ses religieux en cas de guerre ou d'invasion (4). Il signa des actes ou y apposa son sceau de 1304 à 1321.

(1) *Cartulaire d'Orval* ; Arbitrage pour les dîmes de Thonnelle. — Cet abbé et cinq autres qui suivent scellaient leurs actes d'un sceau ogival, représentant *un abbé debout, tenant la crosse et un livre,* avec la légende : ✝ S. ABBATIS DE CASTELLIONE. Le contre sceau, quand il existait, portait *un château à 3 tours, celle du milieu plus élevée.* (Edm. de Robert, *Les sceaux du couvent et de quelques abbés de Châtillon.*)

(2) Lesort, *Les Chartes du Clermontois*, p. 166.

(3) Dom Calmet, Roussel et *Gallia christiana* indiquent Pierre IV, abbé de de 1291 à 1301. Mais des lettres du 4 Octobre 1293, signalées par Ed. des Robert, portent le sceau de Jean, abbé de Châtillon. Il y aurait donc lieu d'admettre en 1293 un autre abbé du nom de Jean, ou d'anticiper la date du suivant.

(4) Cette maison fut rachetée plus tard aux religieux de Châtillon et attribuée ensuite, en 1316, aux ermites de Saint-Augustin par l'évêque Nicolas de Neuville. (Pouillé, I, p. 278.)

18. Jean V de Montmédy, abbé en 1324. Il apposa son sceau à divers actes : 3 Décembre 1324, 8 Novembre 1332, 26 Août 1335.
19. Jacques I d'Amis, abbé en 1335, apposa son sceau à un dénombrement du 12 Janvier 1336 (n. s.).
20. Odon, abbé en 1340.
21. Thierry I, abbé en 1344, pendant la peste et la guerre.
22. Radulphe, abbé vers 1350 et 1354.
23. Nicolas II, abbé, apposa son sceau à deux lettres, par lesquelles Yolande de Flandre accordait diverses sommes à Thiébaut, sire de Pierrepont, le 22 Novembre 1345, et le 6 Novembre 1347 (1).
24. Hugues I, abbé vers 1354 et 1365.
25. Thierry II, élu vers 1365 ; il s'adressa au pape Urbain V et à l'empereur Vinceslas, pour obtenir restitution des biens du monastère usurpés durant les guerres.
26. Nicolas III d'Arrancy, a signé un acte le 12 Mars 1375, abbé jusqu'en 1385.
27. Jacques II, abbé en 1385, jusqu'en 1408.
28. Jean VI Morelle dit de Montfaucon, élu le 8 Mai 1408, se mit en 1413 sous la protection d'Edouard III, duc de Bar. On a de lui quelques actes de 1409, 1412 (2). Il assista en 1432 à la bénédiction de l'abbé de Mouzon. Il exerça la charge abbatiale jusqu'en 1440.
29. Guillaume de Cultry, abbé en 1440 ; mort en 1464.
30. Gérard I de Hastoit ou Haitoy, religieux d'Orval, élu en 1464 ; mort en 1472.
31. Jean VII d'Arrancy, élu en 1472. Durant son administration, René, duc de Lorraine, prit le monastère sous sa protection en 1477.
32. Hugues Théobaldi ou Thiébault, élu le 1er Août 1482 ; mort vers 1500.
33. Habillon, en 1500, jusqu'en 1511.
34. Léon de Chapys ou Chappis, élu en 1511. Son élection faite sous l'inspiration du Saint-Esprit fut approuvée par le Chapitre général de l'année 1511. Plus tard il se démit volontairement de sa charge entre les mains de Louis, abbé de Trois-Fontaines, et mourut peu après, vers 1525.

(1) Arch, M.-e-tM., B, 542 n° 40, et 896 n° 96. Lettre scellée d'un sceau ogival, cire verte, représentant dans une niche un abbé debout avec sa crosse et un livre. Légende : s. nicol... abbatis castell.... (Edm. des Robert, *Les sceaux du couvent et de quelques abbés de Châtillon.*)

(2) Actes scellés d'un sceau ogival, cire verte, représentant dans une niche un abbé comme ci-dessus, et au-dessous un oiseau de profil, probablement un faucon. (*Ibid.*)

35. Alexandre Tourel, élu le 28 Juillet 1525, jusqu'en 1542; excellent administrateur, fit diverses réparations et de nouvelles constructions, décora les stalles du chœur de sculptures, choisit son neveu pour coadjuteur en 1540.

36. Gérard Tourel, coadjuteur du précédent, lui succéda en 1542; mort le 5 Juillet 1567.

37. Dominique ou Mengin Henrion, abbé vers 1567, signa un accord avec le duc de Lorraine le 14 Octobre 1576 (1).

38. Jean VIII Collet, d'abord prieur claustral, élu par les religieux le 26 Novembre 1579, sans l'autorisation des Supérieurs; l'abbé de Clairvaux, supérieur immédiat de Châtillon, déclara nulle cette élection et nomma à l'abbaye Edmond de la Croix. En même temps, Jean d'Haussonville, protonotaire apostolique, se fit pourvoir de la dignité abbatiale par le pape Grégoire XIII. Au milieu de toutes ces discussions, Jean Collet obtint ses bulles de Rome et fut mis en possession de l'abbaye après avoir composé avec ses rivaux. En 1601, il choisit comme coadjuteur un de ses religieux, Dom Guillaume Jacquet, qui ne fut point accepté par ce qu'il était français d'origine. Jean Collet étant mort en 1604, le prince Erric de Lorraine, évêque de Verdun, se fit élire par quelques moines, prit possession et confia le temporel à un économe : mais l'abbé de Clairvaux ayant exposé au Roi lui-même le fait et la discussion, obtint la permission de procéder à une élection nouvelle, il vint à Châtillon en Février 1605 et présida l'élection canonique.

39. Octave Arnolphini, né à Lyon, de très illustre famille ; abbé de Charmes en 1598, puis religieux à Clairvaux. Touché des nombreuses infractions faites à la discipline monastique, il songea à une réforme qu'il entreprit avec l'aide de deux religieux, Abraham L'Argentier et Etienne Maugier. Elu abbé de Châtillon le 24 Février 1605, il y introduisit la réforme et la stricte observance. Désirant maintenir après sa mort la discipline régulière, il choisit pour coadjuteur son neveu, un des religieux les plus fervents. Il mourut au monastère de Prouille plein de mérites et de vertus, le 3 Octobre 1641. Son corps fut ramené à Châtillon et inhumé dans l'église abbatiale, en avant du

(1) Arch. M.-et-M., B, 783 n° 7. Le sceau de ces lettres représente dans dans une niche, style Renaissance, l'abbé debout, avec crosse et livre, et au dessous de la niche un écu portant : *un fer à cheval, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une tour*. Légende : S... DOMINICI HENRION ABBATIS DE CASTELLIO.... (*Ibid.*)

sanctuaire ; une épitaphe funéraire rappelait la mémoire et les travaux de l'illustre défunt.

40. Joseph Anolphini, neveu du précédent et coadjuteur depuis 1627, docteur en Théologie, proviseur du collège de Saint-Bernard de Paris, marcha fidèlement sur les traces de son oncle et gouverna l'abbaye depuis l'année 1641 jusqu'à sa mort, arrivée le 22 Octobre 1656, au monastère d'Argensole. Son cœur fut rapporté à Châtillon et déposé dans le tombeau de son oncle (1).

41. Jacques III Minguet, d'abord prieur, promu à la dignité abbatiale en 1656 (2). Il fut nommé définiteur dans l'assemblée générale de la stricte observance de Cîteaux réunie à Barbelle en 1660 ; aux comices tenus à Paris au Collège de Saint-Bernard, le 3 Septembre 1664, il fut nommé visiteur de toutes les maisons de l'Ordre en la province de Champagne. Vers la fin de sa vie, en 1669, il se démit de son abbaye, se retira, en 1676, au monastère de Notre-Dame de la Trappe et y mourut très saintement, le 5 Avril 1688, à l'âge de 84 ans.

42. Claude Le Maistre, né à Vertu en Champagne, profès à Châtillon en 1650, maître des novices et prieur au monastère de Haute-Fontaine, élu abbé le 26 Octobre 1669, reçut la bénédiction abbatiale à Orval en 1671. Il fit reconstruire l'abbaye après les ravages de la guerre de Trente ans. Mort au monastère de Notre-Dame de la Piété, diocèse de Troyes, le 7 Août 1693.

43. Jean IX Chappes, élu abbé en 1693. Il fut exilé pendant quelque temps et mourut en 1717.

44. Louis Vieil de Monville, élu le 16 Octobre 1717, mis en possession la même année ; mort à Paris le 13 Mai 1748, inhumé dans l'église Saint-Eustache de Paris.

45. Philippe de Boutteville, élu le 22 Septembre 1748, prêta serment de fidélité à Versailles le 29 Novembre et prit possession le 5 Décembre même année, reçut la bénédiction abbatiale le 7 Mars 1749 ; a résigné sa dignité le 5 Août 1765 « à cause de ses infirmités. »

(1) Avant la Révolution on lisait encore sur le tombeau de cet abbé l'inscription suivante : *Ibi etiam conditum est cor R. D. Josephi Arnolfini 34 abbatis electi, doctoris Parisiensis, viri sapientis, qui obiit in monasterio Argenteæ cellæ die 28 Octobris anno Domini M. DC. LVI. Requiescat in pace.*

(2) En 1658 et 1659, les actes mentionnent : Jacques Minguet, abbé, Maur Génesels, prieur, Bertrand d'Aragon, Jean Bohaine, Joseph Leblanc, cellerier, Pierre Hugonel, promoteur, Claude Le Maistre, Armand Conard, tous religieux.

46. Jean de Boisset, né à Chaumont-sous-Maraulit (1), abbé en 1766, jusqu'en 1773.

47. Jean-Baptiste Jobart, né à Châlons le 7 Janvier 1727, prieur de Longpont, procureur général de son Ordre pendant douze ans, élu abbé de Châtillon le 17 Août 1773 (élection approuvée par brevet du Roi du 2 Septembre suivant), exerça la charge abbatiale jusqu'à la suppression de l'abbaye en 1790 (2). En 1792, il se retira d'abord à Ecriennes (Marne), où étant malade il prêta le serment de liberté-égalité le 23 Septembre 1792. On le retrouve plus tard à Châlons; c'est là qu'il mourut le 25 Août 1805.

PRIEURS CLAUSTRAUX DE CHATILLON

Baudoin, supérieur des premiers religieux en 1150
Thierry Housse, prieur en 1525.
Thirion Souffelz, prieur en 1527.
Jean Collet, prieur claustral en 1578 ; élu abbé le 26 Novembre 1579.
Etienne Adam, prieur en 1647.
Jacques Minguet, prieur en 1648 ; élu abbé en 1656 (3).
Maur Geneselz, prieur en 1658, 1659.
Bernard de la Porte, prieur en 1682, 1694.
Jacques Chappel, prieur et cellérier en 1708.

(1) Jean de Boisset était fils de J.-F. de Boisset, écuyer, seigneur de Beauvoix et voué de Chaumont, et de Marguerite Gomé de la Grange.

(2) J.-B. Jobart jouissait d'une pension de mille livres sur l'abbaye de Chalocé, diocèse d'Angers, pension que le Roi lui avait accordée par brevet du 23 Septembre 1759, comme récompense de ses services dans la place de procureur-général de son Ordre qu'il a remplie pendant douze années. Dans une pétition adressée, en 1791, au Directoire du Département, J.-B. Jobart rappelle « qu'il a joui de cette pension jusqu'à la suppression des titres de bénéfices consistoriaux » ; il rappelle aussi qu'autrefois il pouvait avoir quatre chevaux à son usage ; il demande qu'on ait égard à son ancienne situation, qu'on lui accorde un traitement convenable, qu'on lui laisse les ornements de sa chapelle, sa bibliothèque personnelle, etc. Le 12 Avril 1791, le Directoire du Département fixa le traitement de J.-B. Jobart à 6,000 livres, celui des religieux âgés de plus de 50 ans à 1,000 livres, celui des autres à 900 livres, enfin celui des frères convers à 400 livres. (Arch. Meuse, H, Abbaye de Châtillon, Carton II.)

(3) Jacques Minguet, prieur, fut chargé par l'abbé Joseph Arnolphini de rechercher et de mettre en ordre les titres et documents concernant le monastère de Châtillon. Au commencement de Janvier 1648, il se rendit à Verdun où étaient conservées la plupart des chartes de l'abbaye, il se mit à l'œuvre, et les fit recopier sur de gros volumes, in-folio. etc.

François Goubaut, prieur en 1721 (1). 1737, confesseur des religieuses d'Argensole en 1737, de nouveau prieur de Châtillon en 1745.

Jean-Baptiste Bourdon, prieur, maître des novices en 1737, 1738.

Benoît Dumont, prieur et procureur en 1749.

Nicolas-Théodore de Franque, profès le 2 Juillet 1737, prieur en 1758 (2); mort le 9 Janvier 1766, âgé de 51 ans et de 31 ans de profession (3).

Simon Pilon, prieur en 1775.

Jean-Lambert Lambert, sous-prieur en 1790 (4).

PERSONNEL DE L'ABBAYE DE CHATILLON

au moment de la suppression le 27 Mai 1790

Jean-Baptiste Jobart, abbé régulier, vicaire général de l'Ordre de Cîteaux, âgé de 63 ans, né à Châlons le 8 Janvier 1727. « Il remet sa décision pour le temps où l'Assemblée nationale se sera prononcée sur le sort qu'elle se propose de faire aux abbés réguliers ayant juridiction. »

Jean-Lambert Lambert, sous-prieur, âgé de 65 ans, né à Chassepierre près Carignan le 30 Mai 1725. Il manifesta l'intention de rester dans sa maison conventuelle, avec son supérieur et ses lois.

Charles-Michel Marchal, âgé d'environ 57 ans, né à Obange près Longwy le 20 Juin 1733. Son intention est de rester, avec liberté de rentrer dans le monde, si on l'oblige à changer de maison.

Laurent Brice, professeur, âgé de 46 ans, né à Longwy le 27 Septembre 1744. Son intention est de rester dans sa maison, se réserve, en cas de refus de l'Assemblée nationale, le droit de rentrer dans le monde.

Louis Jobart, procureur, âgé d'environ 30 ans, né à Reims le 17 Juillet 1760. Même déclaration que le précédent.

Thomas-Nicolas François, dépensier, âgé de 34 ans, né à Châlons le 1er Janvier 1756. Se propose de rester le temps d'obtenir sa sécularisation.

Joseph Alexandre, âgé de 29 ans, né à Metz le 16 Mars 1761. Il ne veut pas se rendre responsable du mobilier de la maison, se retire, mais

(1) Louis Thiéry, sous-prieur en 1725.

(2) N.-T. de Franque, né à La Morteau (diocèse de Trèves) vers 1715, était fils de Jacques-Mathieu de Franque, seigneur de Rouvrois-les-Moines, et de Barbe-Marie-Charlotte de Goulart.

(3) On trouve J. de Vapy, sous-prieur en 1769.

(4) En 1790, il n'y avait point de prieur, mais seulement un sous-prieur.

se réserve le droit au partage, s'il y a lieu. Comme il vient de recevoir le quart de sa pension, il se réserve tout droit pour le surplus.

Louis-Marie-Memmie Le Lorrain, âgé de 29 ans, né à Châlons le 19 Janvier 1761. Même déclaration que le précédent. Il mourut le 22 Janvier 1791 (1).

Christophe-Jean-Claude Lenglumé, âgé de 36 ans, né à Sèzanne-en-Brie le 24 Juin 1754. Même déclaration que les deux précédents.

Jean-Baptiste-Hippolyte Alexandre, diacre, âgé d'environ 24 ans, né à Sedan le 29 Novembre 1766. Son intention est de rester, avec liberté de rentrer dans le monde, si on l'oblige à changer de maison.

FRÈRES CONVERS

Nicolas Gueld, dit en français d'Argent, âgé d'environ 52 ans, né à Chénière en Lorraine, près Villers-la-Montagne ,le 8 Novembre 1738. Même déclaration que le précédent.

Jean Mauthué, âgé d'environ 55 ans, né à Pillon le 10 Décembre 1755. Même déclaration que les deux précédents.

RELIGIEUX PROFÈS DE L'ABBAYE ABSENTS

Louis Flour, prieur de l'abbaye de la Vieuville-en-Bretagne, près Dol, jouissant comme chef de cette communauté du droit de profès, âgé de 49 ans, né à Dizy, près Epernay.

Nicolas Mauguy ou Malguy, prieur de l'abbaye de Reclus, près Sezanne, âgé de 53 ans, né à Damvillers.

Jean-Nicolas Collinet, docteur en Sorbonne, demeurant à l'abbaye de Bonne-Fontaine en Thiérache, âgé d'environ 53 ans, né à Longwy (2).

Gérard Le Moine, procureur de l'abbaye de Bateine (3) en Franche-Comté, âgé d'environ 32 ans, né à Metz.

Pierre Thille, frère convers à l'abbaye de La Charmois, près Montmort, en Champagne, âgé d'environ 50 ans.

(1) L'abbé Dom Jobart dans sa pétition au Département parle de cette mort qui lui a causé une grande peine, puis il ajoute : « Si la loy a séparé l'abbé et les religieux, elle ne les a pas désunis par les sentimens. »

(2) J.-N. Collinet a été déporté à Rochefort en 1794, embarqué sur le *Washington*, libéré en 1795. (Cf. Manseau, *Les Prêtres déportés* II, 348-49.)

(3) Probablement Bitaine, près Lure (diocèse de Besançon), où se trouvait une abbaye de Cisterciens.

XIV. RÉCHICOURT

(Rogeri-curtis, Richeri-curtis, Reichecourt)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

156 habitants

Population ancienne. — En 1726 et 1750 : 40 feux. — En 1791 : 25 citoyens actifs. — En 1804 : 228 habitants.

Eglise. — Construite au XVIIIe siècle, sans style. — Maître-autel de la Renaissance. — Petite chapelle, dite *Ossuaire*, restaurée en 1900.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1680. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1764.

Collateur. — Le seigneur du lieu.

Revenu de la cure. — En 1750, le tiers des dîmes à Réchicourt et à Ollières : ce qui, en 1765, valait environ 800 livres (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel, avec Ollières pour annexe. — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage de St-Mihiel et ensuite d'Etain, justice seigneuriale.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt, avec Ollières pour annexe.

Il y avait dans l'église une ancienne confrérie du Saint-Sacrement, dont les biens furent vendus en 1793 (2).— Une ancienne confrérie de Saint-Sébastien et de Saint-Roch

(1) Les autres décimateurs étaient les seigneurs du lieu. — Vente des terres et prés de la Fabrique, le 12 Frimaire an II, pour 20,200 livres.

(2) On vendit, le 12 Frimaire an II, les biens de la confrérie du Saint-Sacrement pour 1650 livres.

avait été rétablie par le curé Du Plaicy le 20 Janvier 1700 (1).

En 1780, M. de Rosières, seigneur de Réchicourt, donna un capital de mille écus, « dont la rente est au profit des pauvres vieillards infirmes, pour l'éducation des pauvres enfants, et pour faire apprendre des métiers aux pauvres (2) ».

CURÉS DE RÉCHICOURT

Sébastien Didier, vers 1500 ; mort en 1552.
Sébastien de Richecourt, en 1525 ; mort en 1534.
Jean Maguillot, en 1534, et en même temps chanoine, écolâtre et official de Verdun ; mort le 26 Décembre 1548 (3).
Jean Huet, en 1549 ; mort en 1575.
Symphorien de la Cour, vers 1600.
Georges Marius, en 1636 (4).
Jean-Baptiste du Plaicy, en 1642 ; mort le 1er Avril 1705 (5).
Jean-Nicolas l'Hoste, en 1705 ; mort en 1745.
H..... Toussaint, en 1745.....
Cuny Pierson, en 1752 ; mort à Briey en 1763.
Jean-Philippe Toussaint, en 1763 ; a résigné en 1786, mort en 1792.

(1) On conserve : « Registre des confrères de la confrérie de Saint Sébastien et Saint-Roch, jadis en être, depuis éteinte, par après rétablie par Jean-Baptiste Du Plaicy. »

(2) Le 27 Septembre 1811, Marie-Célestine-Philippine-Simone de Marnier, veuve de Charles-Joseph de Rosières, remboursa le capital de cette fondation, 3000 livres tournois, et par un acte du 31 Décembre suivant, elle fit au maire et au curé la déclaration de ses volontés. En 1812 le curé Jean Collin écrivit à l'Evêché au sujet de cette fondation, et demanda qu'une partie de la rente fut attribuée à la Fabrique pour les besoins du culte. — Actuellement le Bureau de bienfaisance jouit de cette fondation de 180 francs de rente : il distribue cette rente aux habitants nécessiteux et ayant subi quelque perte dans le cours de l'année.

(3) Voir Pouillé, I, p. 83 ; III, p. 84-85.

(4) G. Marius est connu par un *ex-libris* de la Bibliothèque de Verdun.

(5) Dans une visite épiscopale de 1672, J.-B. du Plaicy mérita et reçut devant ses paroissiens les éloges de son évêque pour la bonne tenue de sa paroisse. Sur un marbre noir encastré dans le mur de l'église, près de l'autel de Saint-Joseph, on lit son épitaphe très élogieuse, en vers français.

André Allizé, en 1789, jusqu en 1793 (const.) (1).

Louis Périn, ancien curé de Duzey, desservant en 1802.

Jean Collin (2), nommé le 1er Août 1806 ; mort à Réchicourt le 21 Janvier 1815 (3).

Jean-Baptiste Reichling, en 1851 ; transféré à Loison en 1854.

Pierre-Benjamin Warin, en 1858 ; transféré à Broussey-en-Blois en 1861.

Jean-Charles Michel, en 1861 ; transféré à Milly en 1879 (4).

Nicolas-Ernest Magisson, en 1879 ; mort le 4 Novembre 1881.

Henri-Nicolas Aubois, en 1883 ; transféré à Dompierre-aux-Bois en 1886.

Isidore-Théophile Collin, en 1886 ; vicaire aux Islettes en 1889, transféré à Deuxnouds-devant-Beauzée en 1890.

Marie-Amédée Féry, en 1889 ; transféré à Bouligny en 1903.

Louis Onésime-Marie Pradelle, en 1903 ; transféré à Fleury-devant-Douaumont en 1906 (5).

(1) Voir, aux Arch. Meuse, son dossier judiciaire. — En 1802, un Etat ecclésiastique le mentionne ainsi : « André Allizé, 39 ans, s'est retraité à Liège en 1794, il n'a pas exercé depuis qu'il est rentré en France. »

(2) Jean Collin, né le 26 Septembre 1727, religieux augustin du couvent de Châlons en Champagne, revint dans son pays d'origine après la suppression des ordres religieux, résidait à Eton en 1797. On trouve des actes faits par lui, surtout depuis 1798 jusqu'au 4 Mai 1802, dans les paroisses suivantes : Spincourt, Bouvigny et Dommary, Houdelaucourt et Domremy, Avillers (Moselle), Réchicourt et Ollières, Nouillonpont, Amel, Eton, Loison et Vaudoncourt, Bouligny. Gouraincourt, etc. Curé de Bouvigny en 1803, puis de Réchicourt en 1806. Jean Collin, à cause de ses infirmités et de son grand âge, avait donné sa démission en Novembre 1806 ; au mois d'Avril 1807, il consentit à reprendre l'administration de la paroisse.

(3) La paroisse resta ensuite vacante, à cause du mauvais état de l'église, et fut desservie par M. le curé d'Houdelaucourt. En 1824, l'église était tellement délabrée, qu'on dût cesser la célébration des offices.

(4) Le 5 Août 1868, le curé Michel écrivit à Mgr l'évêque de Verdun pour lui annoncer le désastre que la grêle avait causé à Réchicourt et à Ollières le 27 Juillet précédent ; il prie Monseigneur d'autoriser une quête pour les sinistrés.

(5) La paroisse est ensuite desservie par le curé de Spincourt.

OLLIÈRES (ANNEXE)

(Olliaria, Olliers, Ouliers)

Patron : Saint CLÉMENT, 23 Novembre

60 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 10 feux. — En 1791 : 9 citoyens actifs. — En 1804 : 85 habitants.

Eglise. — Construite au XVIIIe siècle ; sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie et au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1792.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel, annexe de Réchicourt (1). — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage d'Etain, prévôté d'Arrancy.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt, annexe de Réchicourt (2).

Avant la Révolution, à Ollières, ancienne confrérie de Saint-Sébastien (3).

XV. ROUVROIS-SUR-OTHAIN

(Rovera-super-Othan, Rouveroy-sur-Osthain).

Patron : Saint FÉLIX, 14 Janvier

281 habitants

Population ancienne. — En 1570 : 200 communiants. — En 1726 : 50 feux. — En 1749 : 65 ménages. — En 1791 : 74 citoyens actifs. — En 1804 : 388 habitants.

(1) On vendit, le 27 Germinal an II, les terres et prés de la Fabrique pour 2,025 livres.

(2) Ollières a été érigé en commune en 1791.

(3) Les biens de cette confrérie furent vendus, le 27 Germinal an II, pour 3,700 livres.

Ecarts. — Bellefontaine (ancien fief). — Constantine (ferme).

Eglise. — Reconstruite en 1738, excepté le chœur qui est plus ancien; consacrée, le 28 Août 1741, par Mgr de Nabach, évêque d'Emmaüs, suffragant de Trèves. Sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1732. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1765.

Collateur. — L'abbesse de Sainte-Glossinde de Metz.

Revenu de la cure. — En 1570 et 1750, le tiers des dîmes, et un bouvrot (1).

Avant 1709. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves (2), archidiaconé et doyenné de Longuyon. — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage d'Etain, prévôté d'Arrancy.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt. Succursale supprimée en 1807, annexée à Nouillonpont en 1809, rétablie par ordonnance royale du 13 Février 1839.

Dans l'église paroissiale, il y avait une ancienne confrérie de Saint-Sébastien, affiliée à celle de Marville.

En 1570, une maison hospitalière sous le vocable de Saint-Nicolas, existait encore à Rouvrois, avec un revenu de 50 thalers (3).

L'église possède : 1° une parcelle de la Vraie Croix, délivrée à Rome par le cardinal-vicaire le 25 Juin 1771, approuvée par le suffragant de Trèves le 26 Juillet 1785, reconnue en 1896 ; — 2° des reliques du patron saint Félix,

(1) L'abbesse de Sainte-Glossinde avait les deux autres tiers des dîmes. — Vente du bouvrot de la cure, 18 Février 1791, pour 8625 livres.

(2) Rouvrois avait été, à une époque reculée, du diocèse de Metz.

(3) Cette maison hospitalière, alors abandonnée, servait de refuge à des malfaiteurs. On résolut d'en demander la suppression à l'archevêque de Trèves. (Heydinger, *Archidiaconatûs... in Longuiono... descriptio...*)

de plusieurs saints évêques de Verdun, reconnues aussi en 1896.

CURÉS DE ROUVROIS

Jean HEYRODEL, mort en 1397.
Jean DE COLARD, pourvu le 16 Juin 1367 (1).
Jean PLUMONT, en 1570 (2).
Nicolas FIQUEMONT, en 1683.
François-Joseph PIERRE, en 1732.
Jean MUNIER, de 1732 à 1754.
Louis-Dieudonné DE RUELLE, en 1757, jusqu'en 1777.
Joseph FRANÇOIS, en 1777, jusqu'en 1793 (const.). Retiré à Etain pendant la Terreur, curé de Dieppe en 1803.
Pierre-François DUTREUX, né dans la province de Luxembourg le 3 Novembre 1759, ancien récollet, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; rentré dans son pays en 1809.
Nicolas ANTOINE, en 1841 ; transféré à Thonne-la-Long en 1844.
François-Emmanuel MEUNIER, en 1844; retiré en 1868, mort à Saint-Laurent le 19 Septembre 1879.
Augustin-Vincent GUEUSQUIN, en 1868 ; mort le 27 Mars 1871.
Marie-Gustave LELIÈVRE, en 1871; transféré à Récourt en 1873.
Nicolas-Alphonse WATRIN, en 1873; transféré à Herbeuville en 1878, à Dugny en 1901.
François LECOMPTE, en 1878; retiré en 1886, mort le 9 Novembre 1890.
Philippe-Célestin JUPPIN, en 1886; sorti du diocèse en 1889, mort à Rethel le 1er Mars 1892 (3).

XVI. SENON

(Senum, Sennon, Senonium, Cenon)

Patron : Saint LÉONARD de Limoges, 6 Novembre.

662 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1617 : 64 bourgeois. — En 1726 et 1750 : 92 feux. — En 1791 : 75 citoyens actifs. — En 1804 : 447 habitants.

(1) Arch. Meuse, H, Abbaye de Châtillon, Carton 82.
(2) J. Plumont avait pour vicaire ou chapelain Nicolas Jamyn.
(3) La paroisse est ensuite desservie par le curé de Nouillonpont.

Ecarts. — Bellevue. — Naumoncel. — Remany.

Eglise — Monument historique (1), construit dans le style ogival du XVIe siècle, terminé en 1541 par Léonard Valtriny, chanoine de Verdun, fondateur de la cure (2). — *Repositorium* au nord-est du chœur. — Portail et clocher, style de la Renaissance. — Maitre-autel surmonté d'un retable en pierre sculptée, représentant la Cène (3). — Derrière l'autel, statue de St-Léonard avec les armoiries du fondateur. — Charpente de la toiture particulièrement remarquable.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1661. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1765.

Erection de la cure. — Senon, annexe d'Amel depuis 1127, fut érigée en cure par bulle du pape Clément VII, avant Octobre 1534, fulminée le 20 Février 1535 par Jean Maguillot, official de Verdun (4). Jean, cardinal de Lorraine, confirma cette érection, dans son synode de 1542.

Collateur. — L'abbé de Gorze.

Revenu de la cure. — En 1750, portion congrue de 500 livres (5).

(1) Cet édifice a été classé comme monument historique en 1906.

(2) Cf. *Notes recueillies sur Amel* par l'abbé Marseaux, p. 183-81. Il y a dans cette église un peu de mélange de styles, avec de légers indices de la Renaissance ; l'édifice a subi quelques mutilations pendant les guerres du XVIIe siècle et à la Révolution. Les chapiteaux des piliers et pilastres sont ornementés de symbolismes : ce sont les péchés capitaux en action. On y trouve aussi douze peintures à fresques représentant les douze Apôtres avec leurs symbolismes. L'autel principal est aussi ancien que l'église, le baldaquin est postérieur. — Des réparations importantes furent exécutées vers 1829.

(3) Ce retable a été mutilé en 1793.

(4) La demande d'érection est de 1526. — L'érection eut lieu, « avec faculté d'avoir à Senon un curé résident pour y faire le service divin, à charge d'indemniser le curé de St-Martin (d'Amel) pour raison dudit démembrement, et à charge aussi pour les habitants de Senon de doter leur curé, d'entretenir l'église de toutes choses à leurs frais, etc. »

(5) Les dîmes appartenaient au prieur d'Amel. — Les terres et prés de la cure furent vendus le 16 Mai 1791 et le 27 Germinal an II. — La Fabrique possédait avant la Révolution 45 jours de terres et 4 fauchées de prés. Ce do-

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel. — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage et prévôté d'Etain.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt. Succursale reconnue en 1802, supprimée en 1807, annexée ensuite à Amel, rétablie par ordonnance royale du 19 Mars 1836 (1).

En 1127, Henry de Winchester consacra et unit à l'abbaye de Gorze l'église de Senon qui venait d'être construite (2). En 1152, l'évêque Albéron confirma cette donation avec celle de la chapelle d'Ornel. Enfin vers 1165, l'abbé de Gorze céda au prêtre d'Amel et à ses successeurs l'église de Senon, avec charge d'y célébrer les divins offices. Senon resta annexe d'Amel jusqu'à son érection en cure.

Anciennes confréries de Saint-Aignan ou des archers du Pont de l'Orne, et de Saint-Sébastien ou des arbalétriers.

Remany (3) était anciennement un village avec église, probablement ruiné au XVIe siècle. En 1580, c'était un

maine a été vendu en grande partie les 12 Frimaire an II, 27 Pluviôse an II, et 11 Vendémiaire an III. Une partie, non vendue, a été restituée à la Fabrique.

(1) En 1808, 1811, 1829, la municipalité demandait avec instance un curé et l'érection en succursale.

(2) « En 1127, le village de Senon, qui ne consistait qu'en quelques manses ou familles, tout à fait dépendantes d'Amel, forma le dessein de faire construire une chapelle ou église..... L'abbé de Gorze s'y opposa d'abord, puis il permit d'élever une chapelle sur un fonds qui lui appartenait, à condition qu'aucun dommage ne serait causé au prieuré d'Amel, duquel ladite chapelle relevrait toujours, que cet oratoire et le fonds sur lequel il serait construit resteraient la propriété du monastère de Gorze, que les baptêmes et les inhumations continueraient de se faire à Amel, et que le prieur d'Amel percevrait tout le casuel de Senon comme auparavant.... » (Marseaux, *Notes recueillies sur Amel*, etc, p. 96.)

(3) Au mois de Mars 1220, le chevalier de Mervaut vendit à Jean d'Apremont, évêque de Verdun, tout ce qu'il possédait en fief à Remany ainsi qu'à Pierreville et à Mogeville. (Marseaux, *Ibid.* p. 114.)

fief, dont l'évêque Bousmard vint prendre possession en personne.

A Naumoncel, une colonie pénitentiaire, établie et dirigée depuis 1856 par M. l'abbé Nicolas-Mathieu Dambroise (1), a été supprimée en 1882.

CURÉS DE SENON

Léonard VALTRINY, chanoine de Verdun, fondateur de la cure en 1526, fit achever la construction de l'église ; mort à Rome en 1544 (2).

Léonard VALTRINY, neveu et filleul du précédent, en 1544 ; a résigné en 1563 Il était aussi chanoine de Verdun.

Réginald POIGNANT, en 1563 ; a résigné en 1564.

Antoine FERRY, en 1564 ; mort en 1581.

Jean JACQUEMIN, avant 1635 (3) ; mis à mort par les Suédois vers 1647 (4).

Didier BAULGNON, en 1660 ; mort le 24 Août 1718, enterré dans le chœur de l'église (5).

(1) N.-M. Dambroise, né à Billy-les-Mangiennes le 28 Mars 1822, vicaire de Notre-Dame de Bar en 1846, curé de Combles en 1852, fondateur en 1856 de la colonie pénitentiaire, mourut retiré à Dugny le 22 Mars 1886. (Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1886, p. 335.)

(2) Léonard Valtriny ou Valtrin, né probablement à Senon, chanoine de Verdun, archidiacre de Metz, nommé abréviateur des Lettres Apostoliques au mois de Juillet 1517, résidait à Rome et jouissait d'un grand crédit auprès du Saint-Siège. « Ce prêtre rempli de zèle et mû par de bonnes intentions dépensa une grande partie de ses biens dans la construction de l'église de Senon, et il la dota avec l'autre partie de ses revenus... Il fit valoir près du Souverain Pontife ses dépenses énormes pour cette construction, et arriva à se faire prébender dans plusieurs localités. » Nous le trouvons en effet presque simultanément chanoine de la Cathédrale, et curé des paroisses de Saint-Sauveur de Verdun, Amel, Senon, Spincourt, Billy-les-Mangiennes, Récicourt, Braquis, etc... Fondateur de l'église de Senon, il l'avait fait dédier sous le vocable de son patron.

Son frère, Didier Valtrin, échevin synodal de Senon, mourut le dernier jour d'Août 1538, et fut inhumé dans l'église en construction. Dans l'église, une inscription rappelle la date et la dotation de l'église Saint-Léonard.

(3) Le 19 Février 1635 on força les P.P. Jésuites à donner un vicaire à Jean Jacques ou Jacquemin, curé de Senon, qui fort âgé ne pouvait plus suffire seul aux devoirs de son ministère.

(4) Martin Manoncet, curé d'Amel, qui desservait Senon en 1647, raconte « que les curés de Senon et de Gouraincourt avaient été massacrés avec leurs paroissiens, les villages pillés et incendiés. »

(5) Didier Baulgnon eut, en 1665, des difficultés avec les Jésuites au sujet de la portion congrue. Il avait pour vicaire Nicolas Legrandidier.

Jean Erard, en 1719 ; mort en 1741.

Charles-François-Alexandre Chonet, en 1741 ; mort le 5 Août 1763, enterré dans la nef de l'église.

Dominique Philippe, en 1763 ; mort le 18 Novembre 1784.

Jean-Jacques Bop, né à Fribourg-en-Brisgaw le 12 Avril 1753, nommé en 1785, prêta les serments, arrêté le 24 Germinal an II (24 Mars 1794), emprisonné à Bar, condamné à la déportation, parti de Bar à Rochefort avec le 8e convoi le 14 Prairial an II (2 Juin 1794), embarqué sur les *Deux-Associés*, libéré en 1795, revint dans sa paroisse, où il prêta le serment du 18 Fructidor an V. Nommé de nouveau le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; transféré à Manheulles en 1808, puis à Sommerviller en 1814 (1).

Pierre-Florentin Proth, nommé en 1839 ; mort le 12 Août 1866.

Louis-Nicolas Arnould, en 1866 ; transféré à Vaux-devant-Damloup en 1886, mort le 23 Juillet 1897.

Jean-Baptiste Grandjean, en 1886 ; mort le 16 Août 1900.

Jean-Baptiste-Onésime Halbin, ancien professeur au petit Séminaire, curé depuis 1900.

XVII. SORBEY

(Sorbeium, Sorbiacum, Sorberolium, Xorbeis, Sorbes)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

304 habitants

Population ancienne. — En 1570 : 150 communiants. — En 1749 : 85 ménages. — En 1791 : 62 citoyens actifs. — En 1804 : 413 habitants.

Ecarts. — La Hautewalle (ferme). — La Criquaille ou la Bouteille (moulin).

Eglise. — Reconstruite en 1860-62 (2). Bénite le 20

(1) En 1811, L.-D. Liénard, ancien curé d'Arrancy, devint chapelain de Senon où il résidait, et desservait Loison.

(2) La tour actuelle est celle de l'ancienne église — En creusant les fondations de la nouvelle église, on a trouvé des cercueils en pierre de l'époque gallo-romaine.

Août 1862. — Style moderne, avec plafond à caissons. — On y remarque une statue en pierre de l'*Ecce homo* (XVIe siècle) (1).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1684. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1686.

Collateur. — Le Chapitre de Trèves.

Revenu de la cure. — Le tiers des dîmes (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé et doyenné de Longuyon. — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage d'Etain, justice seigneuriale.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton de Spincourt.

Dans l'église paroissiale il y avait, en 1749, une chapelle fondée sous le vocable de Saint-Maurice.

A la Hautewalle, se trouvait une chapelle qui fut détruite lors du siège soutenu par le château de Sorbey, en 1653.

L'église possède une relique de son patron saint Martin et des reliques de quatre saints évêques, toutes approuvées par Mgr Pagis, évêque de Verdun.

CURÉS DE SORBEY

Bernard, curé vers 1169.

Hues, curé de Sorbey en 1334 ; ensuite curé de Marville.

Nicolas Génin, chanoine de Longuyon et curé de Sorbey en 1570.

Jean Gaveroy, en 1676, 1688.

Jean Bonhomme, en 1688, 1690 (3).

François Granjean, en 1696 ; mort le 1er Octobre 1709, inhumé dans le chœur de l'église.

(1) Une vieille statue en bois de Saint-Sébastien rappelle probablement le souvenir d'une ancienne confrérie du saint.

(2) Les autres décimateurs étaient le Chapitre de Trèves, et les abbés de Châtillon et d'Orval. — On vendit les prés de la Fabrique le 27 Pluviôse an II.

(3) En 1691, on trouve un acte signé par « Mouton ».

Louis Michel, en 1710 ; a résigné en 1752.

Joseph Le Sieur, en 1752 ; a résigné en 1777.

Denis Bernard, en 1777, jusqu'en 1793 (const.) ; résidait en 1797 à Marville, où il prêta le serment du 18 Fructidor an V.

Guillaume-François Lamacque, né le 1er Mai 1745, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; transféré à Dannevoux en 1812, à Champneuville en 1824, mort en 1828.

Nicclas-François Bouquet, en 1812 ; mort le 1er Février 1820.

Pierre-Nicolas Laminette, en 1820 ; transféré à Pillon en 1825.

Léopold-Simon Souillot, en 1830 ; transféré à Méligny-le-Grand en 1835.

Pierre-Nicolas Marseaux, en 1835 ; transféré à Amel en 1844.

Jean-François Guiot, en 1844 ; retiré à Ecurey en 1853, mort le 26 Décembre 1865.

François-Auguste Loison, en 1853 ; transféré à Juvigny en 1857 (1).

Nicolas-Théodule Richard, en 1859 ; transféré à Jametz en 1864.

Joseph-Marie Henry, en 1864 ; mort le 17 Avril 1865.

Jean-Victor Loupot, en 1865 ; transféré à Grand-Verneuil en 1866.

Louis-Ernest Jacques, en 1866 ; a quitté le diocèse en 1878, curé de Bras en 1881.

Charles-Hector Fréminet, en 1878 ; transféré à Azannes en 1890.

Pierre-Alexandre Marchal, en 1890 ; transféré à Spincourt en 1898, à Châtillon-sous-les-Côtes en 1902, curé-doyen de Clermont en 1906.

François-Xavier Schilz, en 1898 ; rentré en 1904 dans son diocèse d'origine (Luxembourg), aumônier d'un petit noviciat de Frères des Ecoles chrétiennes.

Georges-Marie-Joseph Bagard, curé depuis 1904.

XVIII. SPINCOURT

(Sbinicuria, Supincurt, Sibiencort, Sepincourt)

Patron : Saint PIERRE, 29 Juin

473 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 67 feux. — En 1791 : 52 citoyens actifs. — En 1804 : 372 habitants.

Ecarts. — La Huarde. — La Folie.

(1) L'église a été ensuite interdite pendant deux ans.

Eglise. — Construite en 1753. Sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1689. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1765.

Collateur. — L'abbé de Saint-Pierremont, alternativement avec l'abbé de Châtillon.

Revenu de la cure. — En 1750, le quart des dîmes, et un bouvrot ; ce qui, vers 1765, valait 600 livres (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel. — Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage d'Etain, chef-lieu de marquisat et de prévôté (2).

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, chef-lieu de canton, ayant Vaudoncourt pour annexe.

Dans l'église il y avait une ancienne chapelle fondée de Notre-Dame du Rosaire (3).

La Folie, ancienne maison fief, possédait autrefois une chapelle.

Au village, chapelle de Sainte-Anne, propriété particulière.

Ancienne confrérie de Saint-Sébastien, érigée en 1620, interdite plus tard pour cause d'abus, rétablie en 1750 ; on conserve, à la Mairie, les registres d'inscription depuis 1735 (4).

(1) Les autres décimateurs étaient les abbés de St-Pierremont et de Châtillon. — Le bouvrot de la cure fut vendu le 19 Février 1791, pour 17,700 livres. On vendit les biens de la Fabrique et des fondations le 12 Frimaire an II. Plusieurs fondations anciennes ont survécu à la Révolution ; elles ont été réduites en 1820 par l'évêque de Nancy.

(2) Le marquisat de Spincourt, érigé le 12 Avril 1723, par lettres patentes du duc Léopold, était formé ainsi que la prévôté de ce nom des localités suivantes : Spincourt, Eton, Gouraincourt, Houdelaucourt, Saint-Pierrevillers et Saint-Supplet.

(3) On conserve entre autres un tableau du Rosaire, donné par Mme la Marquise de Raigecourt le 14 Mars 1769.

(4) Le *tir à l'agace*, le jour de la mi-Carême, rappelle le souvenir de cette confrérie disparue.

Le 4 Mai 1874, translation des reliques insignes, sauvées au moment de la Révolution du couvent de la Congrégation de Saint-Mihiel, et apportées à Spincourt par des religieuses natives de ce pays (1). Ces reliques, reconnues le 20 Février 1874 et renfermées dans une châsse, comprennent le chef de sainte Marcelle, et des ossements entiers de sainte Faustine, de sainte Aurélie et d'autres martyrs (2).

L'église possède une parcelle de la Vraie-Croix, un fragment de l'autel de bois de saint Pierre (3) et une petite relique de saint Sébastien, avec lettres authentiques.

Parmi les ecclésiastiques originaires de Spincourt on cite Nicolas Martin, né le 20 Décembre 1753, chanoine de la Madeleine, mort martyr de la Révolution le 22 Février 1794 (4).

CURÉS DE SPINCOURT

Nicolas Le Vissoul, vers 1500 ; mort en 1522.
Jean Gratinot, en 1522 ; a résigné en 1525.
Léonard Valtriny, en 1525 ; a résigné en 1532. Il était en même temps chanoine de Verdun, curé de Senon, etc.
Nicolas Huet, en 1532 ; mort en 1547.
Martin Vaillot, en 1547 : mort en 1556.
Jean Humbert, en 1556 ; mort en 1568.
Jean Fabry, au XVIe siècle.

(1) Ces religieuses étaient : Catherine-Françoise Collin, sœur Arsène, morte le 22 Juin 1808, âgée de 87 ans ; Marie-Anne Martin, sœur Augustine, nièce de la précédente, morte le 5 Mai 1818, âgée de 63 ans. Ces religieuses, après avoir sauvé du pillage les reliques et les châsses, les apportèrent à Spincourt, et après la réouverture des églises, elles en ornèrent le maître-autel de l'église paroissiale. (Voir un mémoire de M. le chanoine Jules Didiot à l'appui d'une demande en reconnaissance des saintes reliques, 1er Novembre 1873. Archives paroissiales.)

(2) Voir Pouillé, III, p. 370.

(3) L'authentique de ce fragment de l'autel de saint Pierre a été delivré par le cardinal Patrizi le 16 Juillet 1851.

(4) Voir sa notice biographique, *Souvenirs de la Révolution*, p. 327-340. On montre encore à Spincourt sa maison d'origine et l'endroit où il fut caché.

Jean Le Maruschal, au XVIe siècle.
Claude Léonard, au XVIIe siècle.
Jean Hennequin, — id. —
Henry Hazard, — id. —
Firmin Médard, — id. —
Louis des Androuins, vers 1665 (1).
Nicolas Piedfort, en 1666.
Nicolas Pierre, vers 1670 ; a résigné en 1674.
Nicolas Huguenin, en 1674 ; a résigné en 1676.
Jean-Nicolas Gardier, en 1676, doyen d'Amel ; mort le 5 Février 1727, âgé de 86 ans, inhumé dans l'église, devant l'autel Sainte-Anne (2).
Jean Hurlaux, en 1727 ; a résigné en 1765.
François-Michel Adnet, en 1765 ; mort le 13 Septembre 1787. Il légua à l'église de Spincourt six cents francs pour une fondation, par testament du 26 Juin 1787.
Charles François, en 1787 ; mort le 20 Octobre 1791, après avoir rétracté son serment.
François Cailloux, en 1791, jusqu'en 1793 (const.). Arrêté pour avoir rétracté son serment, condamné à la déportation, parti de Bar pour Rochefort avec le 11e convoi de prêtres meusiens le 24 Juin 1794 ; libéré en Février 1795. Sécularisé (3).
Nicolas-Joseph Bléhée, né à Saint-Mihiel le 2 Mai 1734, ancien curé de Gouraincourt nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; mort le 2 Mai 1805 (4).
Joseph Jacopin, en 1805 ; mort le 17 Novembre 1818.
Pierre-Nicolas Pérignon, en 1819 ; retiré à Vaudoncourt en 1873, mort le 6 Décembre 1881.

(1) Louis des Androuins est probablement le même que l'on trouve curé d'Osches de 1650 à 1658, curé de Damloup en 1660. Peut-être avait-il plusieurs paroisses à la fois. Il était le fils de Jacques des Androuins, écuyer, procureur du roi au bailliage et à la maréchaussée de Verdun. Un de ses frères, François des Androuins, était chanoine de la Madeleine.

(2) On trouve comme vicaires : Jean Sosson, 1721-27 ; — Jean-François Bousquet, de Mars à Mai 1727.

(3) Jean-François Martin, ancien vicaire du Neufour, desservit quelque temps la paroisse, après son retour d'émigration. — Jean Collin, ancien augustin, résidant à Eton en 1797, administra Spincourt sur la fin de la Révolution, et devint curé de Bouvigny en 1803.

(4) Dans une lettre du 13 Mars 1804, N-J. Bléhée signale des faits extraordinaires, qui se passent dans une maison de sa paroisse et qu'il attribue au démon ; il demande la permission de recourir aux exorcismes.

Théophile-Pierre GALLOIS, en 1873 ; nommé doyen d'Ancerville en 1888.
François HUARD, en 1888 ; nommé doyen de Triaucourt en 1898, mort le 29 Juin 1903.
Pierre-Alexandre MARCHAL, en 1898 ; transféré à Châtillon en 1902, curé-doyen de Clermont en 1906.
Jules BORIN, curé depuis 1902.

VAUDONCOURT (ANNEXE)

(Valdulfiaca, Vualdoniscurtis, Valdoniscurtis, Wadoncourt)

Patron : Saint NICOLAS, 6 Décembre

137 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1750 : 30 feux. — En 1791 : 34 citoyens actifs. — En 1804 : 145 habitants.

EGLISE (1). — Construite en 1754. Bénite le 5 Décembre même année. Sans style.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1692. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1668.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel, annexe de Loison (2). — Pour le Temporel : Verdunois, terre d'Evêché, bailliage de Verdun, prévôté épiscopale de Mangiennes.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy, canton et annexe de Spincourt.

Vaudoncourt paraît mentionné dans une charte de 796 et dans l'acte de fondation du prieuré d'Amel en 959 (3).

Chapelle rurale de la Sainte Vierge, de fondation très

(1) Eglise vendue à la Révolution, rendue ensuite au culte, n'a aucune existence légale.

(2) Vaudoncourt est desservi, tantôt par le curé de Spincourt, tantôt par celui de Loison.

(3) Herbomez, *Cartulaire de Gorze.*

ancienne, reconstruite en 1855 par la famille Martin (1).

Autre chapelle rurale de Saint-Maur, construite en 1822, bénite le 9 Juin 1822 (2). Source vénérée sous le vocable de Saint-Maur. But de pélerinage.

Ancienne confrérie de Saint-Sébastien, établie en 1694, supprimée pendant la Révolution, rétablie en 1806 (3).

XIX. VILLERS-LES-MANGIENNES

(Villare, Vilers-juxta-Magiennes, Viller-la-Ville)

Patron : Saint NICOLAS, 6 Décembre

160 habitants

Population ancienne. — En 1726 : 42 ménages. — En 1750 : 40 feux. — En 1791 : 43 citoyens actifs. — En 1804 : 215 habitants.

Ecart. — Bois-les-Moines (ferme).

Eglise. — Chœur rectangulaire, voûté en arceaux, du XIVe siècle. — Nef reconstruite vers 1707 ; allongée d'une travée et du clocher en 1767 (4).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1668 (5). —

(1) Cette chapelle de la Vierge, située au sud du village, appartenait en 1822 à Jean Martin. Ses héritiers la firent reconstruire en 1855 ; elle appartient aujourd'hui à M. Chenet, ancien notaire.

(2) Jacques Martin et sa femme Anne..... firent construire cette chapelle en 1822, en l'honneur de Sainte Anne. Cette chapelle est surtout connue sous le nom de chapelle Saint-Maur.

(3) De cette confrérie il ne reste d'autre souvenir que le *tir à l'agace* le jour de la Pentecôte.

(4) Une cloche porte l'inscription suivante : « † S. Nicolas, patron. Me Thiébaut Poncin, chanoine prémontré, curé de Mangiennes et Villers. Parrain : Me Louis Daubré, seigneur du château fief de Villers. Pour marraine : Sydonie Guillemin, épouse de Maitre Claude Tabouillot, seigneur foncier de Rupt et Marville. Pierre Genève, maire, 1751. † Barbier nous a fait. »

(5) En réalité les Registres ne commencent qu'en 1724 ; mais il y a un Répertoire d'actes fait par Henri-Alexandre Béguinet, vicaire : ce répertoire va de 1668 à 1784.

Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1737.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Woëvre, doyenné d'Amel, annexe de Mangiennes (1). — Pour le Temporel : Verdunois, terre d'Evêché, bailliage de Mangiennes.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné de Billy et canton de Spincourt. Succursale reconnue en 1803, supprimée en 1807 et annexée à Merles, rétablie par décret du 4 Avril 1868.

Villers-les-Mangiennes, avec sa chapelle, figure en 973 dans la charte de donation de Vicfrid, évêque de Verdun, en faveur de l'abbaye de Saint-Paul.

On croit que les religieux de Cîteaux vinrent d'abord se fixer à Bois-les-Moines, en 1142, avant d'aller fonder l'abbaye de Châtillon. En cet endroit il y avait anciennement une chapelle. Avant la Révolution, la cense du Bois-les-Moines appartenait à l'abbaye de Saint-Paul de Verdun.

Villers fut affranchi à la loi de Beaumont, en Juillet 1227, par Jean d'Aprémont, évêque de Verdun (2).

Près de Villers, ancienne chapelle rurale de N-D. de Bon-Secours, reconstruite en 1843 par Jean-Baptiste Saillet, de Villers ; bénite le 14 Juin, même année (3).

(1) Le vicaire avait le tiers des dimes. L'évêque de Verdun et l'abbé de St-Paul se partageaient les deux autres tiers. — Vente de terres et prés de la Fabrique, 12 Frimaire an II, pour 27,000. — Avant la Révolution, la Fabrique de Villers possédait six jours de terres en roye et quatre fauchées de prés ; elle devait faire acquitter douze anniversaires et sept messes du St-Sacrement. L'abbaye de Saint-Paul possédait aussi, à Villers, une maison et une ferme assez importante, etc.

(2) On conserve en Mairie une belle copie de cette charte d'affranchissement, collationnée le 30 Octobre 1669.

(3) Les anciens actes mentionnent fréquemment cette chapelle.

CURÉS DE VILLERS-LES-MANGIENNES (1)

Nicolas FLORENTIN, né le 10 Novembre 1750, ancien chanoine régulier de Notre-Sauveur, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; transféré à Saint-Laurent en 1805 (2).

Jean-Nicolas CHARLES, en 1805 ; transféré à Loison en 1806.

Antoine-Auguste-Joseph-Marie MARÉCHAL, en 1806 ; transféré à Eton en 1808.

Auguste GÉNIN, en 1868 ; transféré à Murvaux en 1874.

Paul-Hubert-Emmanuel CHAPIRON, en 1874 ; transféré à Remoiville en 1878, mort curé de Sorcy en 1905.

Pierre-Arthur-Narcisse LORAUX, en 1878 ; transféré à Grand-Verneuil en 1881.

Camille-Jean-Baptiste-Emile GAYET, en 1888 ; transféré à Senoncourt en 1889 (3), mort curé de Damloup en 1892.

(1) Anciens vicaires de Mangiennes desservant Villers : Jean-Baptiste Herbelet, 1732 ; — François-Joseph Gauny, 1761 ; — Charles-François Haussaire, 1770, curé d'Herméville en 1775 ; — Jean-Baptiste Remy, 1772 ; — Joseph Mangin, 1773-77 ; — Henri-Alexandre Béguinet, 1781-85 ; — Jean-Charles Mathieu, 1785 : — Jean Clausse, 1786, curé const. de Dugny en 1791, curé de Landrecourt en 1803 ; — Barthélemy, 1789 ; — Hurlaux, 1791 ; — frère Cyprien, ancien capucin, 1791-92.

(2) Dans une lettre du 15 Mai 1803, adressée à M. Brion, vicaire général. N. Florentin demande la cure de St-Laurent, et rappelle qu'il a exercé le ministère six ans à Lunéville, a prêché des missions, etc.

(3) La paroisse est ensuite desservie par le curé de Mangiennes.

DOYENNÉ DE DAMVILLERS[1]

I. DAMVILLERS

(Damvillerium, Danviller, Dampvillers)

Patron : Saint MAURICE, 22 Septembre

716 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 131 feux. — En 1791 : 150 citoyens actifs. — En 1804 : 841 habitants.

Ecart. — Mureau.

Eglise. — Edifice à trois nefs du XIVe siècle. Style ogival. — Anciennes chapelles seigneuriales. — Au-dessus du grand portail, statue vénérée de Notre-Dame de Bon Secours. Petit portail de 1652, avec statue récente du Bon Pasteur. — Tour du XIIe siècle, restaurée en 1777 (2).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1627. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1668.

Collateur.—L'abbé de Metloch, au diocèse de Trèves (3), jusqu'à 1786 ; ensuite l'évêque de Verdun.

Revenu de la cure. — En 1750, le cinquième des dîmes et un bouvrot ; ce qui, en 1765, valait environ 1,000 livres (4).

(1) Le doyenné de Damvillers comprend actuellement 18 paroisses et 4 annexes.

(2) Benoît XIV, par rescrit du 5 Décembre 1741, valable pour sept ans, accorde une Indulgence plénière à ceux qui visiteront l'église de Damvillers le jour de Saint-Maurice, ou qui prendront part aux supplications des 40 heures dans cette église, une fois l'année. (Arch. paroissiales, *Vidimus* du 11 Janvier 1742.)

(3) Metloch, sur la Sarre, à cinq lieues de Trèves, monastère bénédictin, fondé au VIIe siècle par saint Ludwin, qui devint évêque de Trèves.

(4) Le roi était seigneur de Damvillers et avait le reste des dîmes. — Les biens de la cure furent vendus les 20 Avril, 8 Juin et 1er Juillet 1791 ; ceux de la

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont. — Luxembourg français, bailliage de Marville, chef-lieu d'une prévôté, créée en Novembre 1661, supprimée en 1776 et réunie à celle de Marville en 1777 (1).

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, chef-lieu de doyenné et de canton, avec Peuvillers pour annexe jusqu'en 1861.

Le domaine de Damvillers paraît avoir été donné, au commencement du VIIIe siècle, au nouveau monastère de Metloch par saint Ludwin, évêque de Trèves. En 1324, Conrad, abbé de Metloch, vendit son domaine de Damvillers et d'Etraye à Jean de Bohème, comte de Luxembourg, pour 5,500 livres de petits tournois, en se réservant toutefois, pour lui et ses successeurs, le patronage de la cure. L'abbé de Metloch conserva ce patronage jusqu'en 1786 (2).

Il y avait dans l'église une chapelle de la Sainte Vierge appelée *la Jolie*, fondée avant 1663, chargée d'une messe le samedi de chaque semaine, avec un revenu de 60 livres tournois (3). — D'autres chapelles étaient sous les vocables de Saint-Maurice, de Sainte-Agathe, et des Trépassés.

Fabrique, les 8 Août 1791, 11 Mars 1793, et le 17 Nivôse an III. — Avant la Révolution l'église de Damvillers jouissait d'environ cent louis de rentes, affectées à des fondations.

(1) Armoiries de Damvillers : mi-parti, armes de Luxembourg et de Clermont moderne. On trouve aussi : *De sinople, à une fasce d'or, chargée d'un trèfle de sinople.*

(2) « L'abbé de Metloch nommait non seulement à la cure de Damvillers, mais encore à celles de Réville et de Wavrille. D'un autre côté, l'évêque de Verdun, en qualité d'abbé de Saint-Vannes, nommait dans le diocèse de Trèves aux cures de Longwy, Villers-la-Montagne et Rehon. Par acte du 10 Avril 1786, Clément-Wenceslas de Saxe, archevêque de Trèves, se fit céder les cures verdunoises de Metloch ; puis le 10 Juillet suivant, il les échangea avec l'évêque Desnos contre les cures tréviroises de celui-ci. » (Clouët, *Hist. Verdun*, II, 342.)

(3) En 1663, le collateur était Jean Cénier, natif de Damvillers. En 1750, la collation de cette chapelle appartenait à Marguerite Habran, et le revenu était de 120 livres.

Anciennes confréries paroissiales : 1° Confrérie du Saint-Sacrement, érigée dès 1640, rétablie en 1718 (1) ;—2° Confrérie du Rosaire, érigée avant 1639 ; — 3° Confrérie de Saint-Sébastien, établie en 1632, en reconnaissance de la protection du saint durant une épidémie (2).

Le 4 Octobre 1636, les habitants de Damvillers, affligés par la peste, se vouèrent à saint Adrien, promirent de garder et solenniser sa fête le 9 Septembre, de faire ériger sa confrérie, et envoyèrent en pélerinage à Saint-Adrien de Grammont le sieur Valtrin Melinon avec une offrande de 150 florins (3).

Damvillers possédait anciennement une Commanderie du Saint-Esprit, dont les biens ont été réunis aux hôpitaux de Verdun (4).

Près de Damvillers, se trouvait le prieuré de Sainte-Madeleine, qui dépendait de l'Ordre de Cluny. Il n'y avait plus de prieur résident en 1745 (5).

MUREAU, ancien château féodal, mentionné dès le XIe siècle, fut cédé avec sa forêt, vers 1080, par la comtesse Mathilde, à Thierry, évêque de Verdun ; donation confirmée, le 1er

(1) La paroisse possède les statuts et règles de cette confrérie, la liste des confrères, admissions ou radiations, et des renseignements sur les biens de la confrérie, ses comptes, etc. Les confrères se réunissaient et tenaient une séance à la Fête-Dieu.

(2) Un petit registre, couverture en parchemin, commence ainsi : « *In nomine Dei Patris, et Filii et Spiritus Sancti.* Statuts et Réglement des poincts et articles que les confrères de la Société, inscripts et enrollés soubs l'estandart du glorieux martyr St-Sébastien en la ville de Dampvillers par eux dressés et promis observer (moyennant Dieu), et escripts et rédigés en ce petit volume par Jean ...., controleur de l'artillerie en cette ville, en qualité de l'un des membres d'icelle confrérie, dont la teneur s'ensuit : .... » — Ce cahier écrit en 1632 mentionne en outre que « dans une épidémie, l'air étant infecté, les habitants de Damvillers ont imploré le secours de saint Sébastien, et ont été soulagés, et qu'alors on a institué la confrérie. » — Cette confrérie possédait des terres labourables, louées en 1742, pour neuf années 6 livres par an.

(3) Archives paroissiales.

(4) Bonnabelle, *Notice sur Damvillers*, p. 9.

(5) Roussel, *Hist. de Verdun*, nouvelle édition, p. 226.

Juin 1086, par Godfroy de Bouillon. Mureau devint plus tard une des quatre pairies baronniales de l'Evêché de Verdun (1).

Une maison de Charité existait à Damvillers, avant 1674 (2). Ses revenus servaient surtout à l'entretien de trois sœurs « des Ecoles chrétiennes sous l'invocation du Saint-Nom de Jésus ». Ces religieuses dirigeaient l'école des filles, et recevaient des pensionnaires (3).

A l'endroit appelé Jossifontaine, se trouvait, en 1679, une chapelle dite de Notre-Dame de Consolation. Frère Roch de la Pierre fonda cette chapelle en l'honneur de saint Roch, le 9 Février 1709, et y établit un ermitage ; il en fut le premier ermite (4). Une croix stationnale, dite de l'ermi-

(1) Clouët, *Hist. de Verdun*, II, p. 114. Ces quatre pairies étaient : Ornes, Watronville, Creuë et Mureau. Les seigneurs de Mureau portaient : *De gueules au cheval d'argent.* Mureau figura dans les divers dénombrements des biens de l'Evêché de Verdun jusqu'au XVIIe siècle. Le château féodal de Mureau était situé au nord de la côte d'Horn sur un mamelon isolé qui domine Damvillers ; il a été détruit par suite des guerres du XVIIe siècle. Près de là se trouve actuellement un château moderne, fondé par M. le baron Henry Chadenet, qui a publié en plusieurs éditions une notice intitulée : *Mureau, pairie et baronnie de l'Evêché de Verdun.*

(2) On conserve les comptes de la Maison de Charité, de 1674 à 1792. En 1752, le bail pour distribuer pendant une année du pain, du vin et de la viande aux pauvres, portait la somme de 120 livres.

(3) Le 25 Février 1730, mort de sœur Henriette-Charlotte Lefebvre, sœur professe de la communauté des sœurs des Ecoles chrétiennes, établie à Damvillers sous l'invocation du Saint-Nom de Jésus, native de Suzanne, doyenné d'Attigny, inhumée à l'église près de l'escalier qui va au clocher. Ont signé : sœur Monjoie, supérieure, et sœur Marie-Thérèse Geinse.— En 1733, Marie-Joseph Allant est admise à la communauté des sœurs, moyennant 1200 livres. — En 1751, sœur Marie Monjoie, supérieure, donne reçu de la somme qu'elle devait toucher annuellement sur les revenus de la maison de Charité. — Dans un acte du 11 Juillet 1767, figure Marie-Anne Clément, sœur d'école à Damvillers, native de Billy. — Le 17 Nivôse an II, Marie Anne Barthélemy, sœur d'école, se présente à la mairie pour prêter le serment requis par la loi, dont acte.

(4) Par testament olographe, Jean de la Pierre, dit frère Roch, ermite à la chapelle de N-D. de Consolation, près Damvillers, fonda à perpétuité en cette chapelle une messe basse de saint Roch et une autre messe basse pour les bienfaiteurs de ladite chapelle et légua en sa faveur la cloche, le calice, l'encensoir, les livres et les ornements nécessaires au prêtre chargé d'acquitter ces fondations. (Archives de Meuse, C, 1081, fol. 17 v°.) — Ermites de Saint-Roch : Roch de la Pierre, 1709, mort en 1723 ; — Antoine Servant, 1751 ; —

tage, érigée en ce lieu, a été renouvelée au jubilé de 1851 (1).

Une autre croix stationnale, à l'angle du chemin d'Etraye, avait été érigée au jubilé de 1826.

L'église possède de précieuses reliques authentiques des martyrs de la légion Thébéenne, de saint Maurice, des saints martyrs de Trèves, de saint Placide, martyr, de saint Léon, pape et docteur, de saint Nicolas et de sainte Catherine, etc. Ces reliques, extraites au XVIIe siècle, des églises de Trèves, avaient été données à l'abbaye de Juvigny ; elles furent sauvées pendant la Révolution, par M. l'abbé Benoît-Joseph Raulin, prêtre, aumônier de l'abbaye, qui les remit à M. Mandre, curé de Damvillers. M. Génin, curé, les fit reconnaître (2) et placer dans une châsse avec lettres authentiques de Mgr Rossat, datées du 14 Juin 1854.

Une autre relique de saint Maurice, obtenue à Rome le 18 Avril 1850, reçut l'approbation de l'évêque de Verdun.

L'église possède aussi une parcelle authentique de la Vraie Croix.

Avant la Révolution le curé avait pour auxiliaire un vicaire, et souvent des religieux venaient l'aider dans son ministère (3). Le vicariat a été rétabli par décret du 15 Juin 1846.

CURÉS DE DAMVILLERS

Guillaume Carny, Vers 1500 ; mort en 1525.

Christophe Meunier, en 1525 ; mort en 1538.

Jean-Baptiste Dupont, 1754 ; — Jean-Baptiste Thuillier, 1755 ; — Louis Poirier, 1777. — Cet ermitage fut vendu comme bien national, le 17 Thermidor an II, pour 3,025 livres.

(1) La croix de l'ermitage a été bénite le jour du Vendredi-Saint par le R. P. Vautrot.

(2) En 1847, « M. Génin trouva ces reliques enfermées dans une caisse et déposées dans une armoire du presbytère avec les pièces constatant leur authenticité. » (Inventaire général des Saintes-Reliques, 1896.)

(3) Voir Archives de la Mairie : les actes religieux sont souvent signés par des capucins de Marville. En 1763 et 1763, la municipalité réclamait une seconde messe les dimanches et fêtes. (Voir page suivante, note 5.)

Didier PIÉRARD, chanoine de Verdun, curé vers 1538, doyen du décanat de Chaumont ; mort le 13 Février 1547.

Pierre MARTIN, vers 1550 ; mort en 1565.

Henry DES PILLIERS, vers 1570 ; mort en 1612.

Jean COLLET, vers 1615.

Jean DAVID, vers 1620.

Lambert LALLEMAND, en 1627. Il a signé le plus ancien acte qui se trouve à la Mairie.

Robert RICHARD, mort en 1636 (1).

Jean TASSIGNY, en 1636. Il a certifié et signé le vœu de la ville de Damvillers à saint Adrien le 4 Octobre 1636 ; en 1639, il a reçu la donation de Georges de Gourcy, gouverneur de la ville, pour la fondation d'une messe solennelle à St-Joseph.

Nicolas RIGONEL, vers 1640.

Jacques DE VILLEBOIS, en 1644 ; a résigné en 1656 (2).

Antoine MARTELEUX, en 1656 ; mort en 1667.

François MONTIGNON, en 1667 ; mort en 1716 (3).

Charles-François DUPONT, vicaire en 1716, curé en Août 1717 ; mort le 13 Mai 1750, inhumé dans la chapelle de la Sainte Vierge (4). Il était doyen du décanat de Chaumont.

Louis SERRIER, en 1750 ; a résigné en 1773 (5).

(1) Un ancien mémorial des fondations parle de R. Richard en ces termes : « Feu messire Robert Richard, jadis curé de Damvillers a donné la somme de cent francs en faveur de l'église pour lui être dit et fait un service annuel, messe haute et recommandise. Mais sa mère n'a jamais voulu verser les cent francs. »

(2) On trouve à la Mairie de Damvillers, (Registre 1636-1653), des états très détaillés des anniversaires fondés, des redevances à la cure et à la Fabrique, états dressés en 1649 par Jacob Villebois, revus et modifiés par Antoine Marteleux. La cure avait à cette époque 15 jours de terres en roye, et 34 fauchées de prés. On trouve à la date du 10 Mai 1649, un très curieux inventaire de l'église et de la sacristie : argenterie, vases sacrés, ornements et linges.

(3) François Montignon donna 3,000 livres en principal en faveur des pauvres de la Charité de Damvillers, fonda une messe basse à l'église de Damvillers, et une autre messe basse dans l'église d'Etain. (Arch. Meuse, C, 1087, f° 14.)

(4) Après le décès de C.-F. Dupont, les gens de la Mairie firent visite de la maison curiale le 1er Juillet 1750, en présence de Etienne Tourneau, curé de Romagne, son exécuteur testamentaire. Certaines réparations locatives furent laissées à la succession. (Arch. Mairie, délibérations municipales.) Par son testament, le curé Dupont avait fait un legs aux Annonciades de Stenay.

(5) Le 27 Juin 1768, MM. de l'Hôtel-de-Ville demandent un vicaire à Mgr l'évêque de Verdun et appuient ainsi leur demande : « La santé de M. le curé

Gérard MANDRE, nommé en 1783, refusa le serment const. en 1791, émigré à Wikédé en Westphalie, d'où il adressa une lettre pastorale à sa paroisse le 29 Juin 1795 ; rentré en France vers 1797 (1).

Nicolas FAUVELLE, né à Verdun le 14 Décembre 1751, vicaire de Damvillers (1778-81), élu curé prit possession de la cure le 27 Mars 1791, jusqu'en 1793 ; ensuite sécularisé (2).

Gérard MANDRE, nommé de nouveau le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); mort le 1er Décembre 1825 (3).

Jean-Baptiste JAISSON, nommé le 10 Mars 1826, jusqu'en 1829 ; mort chanoine de Reims (4).

Nicolas-Casimir BROUILLIER, nommé le 1er Juillet 1829 ; retiré en 1830, curé d'Auzéville en 1833, mort à Bar le 21 Août 1835.

Martin ROLLET, nommé le 1er Février 1831 ; transféré à St-André en 1846.

Jean-Baptiste GÉNIN, nommé le 26 Octobre 1846 ; mort le 8 Mars 1876 (5).

Marcellin-Edmond POGNON, nommé le 12 Avril 1876 ; transféré à Montfaucon en 1883.

Jean PIERSON, en 1883; mort le 20 Avril 1895, chanoine honoraire.

Jean-Baptiste JAMIN, curé-doyen depuis 1895, chanoine honoraire.

est mauvaise et délabrée depuis sa dernière maladie. Le grand nombre des troupes, qui passent fréquemment à Damvillers, sont exposées à manquer la messe s'il n'y en a pas une seconde, comme on est accoutumé depuis longtemps. » Dès l'année 1763, les maires et les gens de justice avaient fait un bail de six ans avec le curé, pour avoir une messe basse les jours de dimanche et fêtes, moyennant 150 livres par année. (Arch. Meuse, C. 1076, fol. 5.)

(1) Gérard Mandre, fils de François Mandre, et de Marie-Anne Wallin, né à Pont-à-Mousson le 1er Janvier 1748, ordonné prêtre le 18 Avril 1772 à la Cathédrale de Toul, d'abord vicaire à St-Amand de Toul (1772), puis à Gerbéviller (1773), enfin à St-Laurent de Pont-à-Mousson depuis Octobre 1773 jusqu'en 1782, obtint la cure de Damvillers par voie de concours d'après une tradition. Inscrit sur la liste des émigrés à la date du 9 Floréal an II. En Septembre 1792, Gérard Mandre revint après les alliés reprendre son poste : deux actes, 5 et 9 Octobre 1792, portent sa signature.

(2) Le 2 Frimaire an II, les citoyens Gérard et Génin, commissaires établis par les autorités de Verdun, sur la réquisition du représentant Bô, sont chargés de procéder à l'inventaire et à l'enlèvement de toutes les matières d'or, d'argent, bijoux, cuivre, plomb, étain, fer, linge, étoffes de toute espèce, et généralement de tous les effets dans l'église, chapelles situées dans la commune, des tableaux et peintures qui s'y trouvent, etc. — Le 6 Frimaire, la municipalité fait descendre les deux croix de fer de l'église, l'une au clocher, l'autre sur le toit de la nef. Jean-Nicolas Goujon, de Dombras, et François Fauvelle, charpentier à Damvillers, reçoivent 50 fr. pour cette besogne.

(3) Voir notice sur Gérard Mandre, par l'abbé Gillant, 1883.

(4) J-B. Jaisson, né à Dun, fit partie de la société des missionnaires de France sous la direction de l'abbé Ranzan et devint un missionnaire célèbre.

(5) Voir Pouillé, I, p. 158.

II. AZANNES

(Aizenna, Azenna, Ausenne, Aizanne)

Patron : Saint ANDRÉ, 30 Novembre

421 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 73 feux à Azannes et 4 à Thil. — En 1791 : 75 citoyens actifs à Azannes et 6 à Soumazannes. — En 1804 : 414 habitants à Azannes et 75 à Soumazannes

Ecarts. — Soumazannes. — La Forêt. — Le Geai. — La Gelinerie. — Les Roises. — Montaubé.

Eglise. — Construite en 1784. — Beaux autels de la Renaissance (1).

Registres paroissiaux — A la Mairie depuis 1709. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1669.

Collateur. — Le prince de Condé, comte de Clermont.

Revenu de la cure. — Le tiers de toutes les dîmes ; ce qui, vers 1760, valait 1200 livres (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, annexe de Thil. — Pour le Temporel : Verdunois, terre d'Evêché, bailliage de Verdun, prévôté de Mangiennes.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers.

Azannes, cité dans le cartulaire de Gorze dès 770, figure

(1) La grosse cloche de l'église provient de l'abbaye de St-Nicolas-des-Prés de Verdun, et porte la date de 1700.— Dès le 22 Novembre 1776, la communauté d'Azannes avait délibéré, « pour autoriser Mury, architecte à Verdun, à dresser un nouveau plan de l'église. » (Arch. Meuse, C, 2049, fol. 100.)

(2) Le reste des dimes appartenait au prince de Condé. — Le 27 Pluviôse an II, on vendit : biens de la Fabrique d'Azannes, 18,300 livres ; près de l'église de Thil, 8,050 livres.

dans une bulle du pape Léon IX, en faveur de l'abbaye de Saint-Maur en 1049 (1).

Jusqu'en 1784, il n'y avait à Azannes qu'une chapelle dédiée à St-André, qui était annexe de Thil.

A Thil, village détruit, se trouvait l'église paroissiale de St-Martin, qui était l'église-mère d'Azannes, de Soumazannes et de Ville. Jean d'Apremont, évêque de Verdun, accorda, en 1223, aux prêtres de St-Nicolas de Gravières la faculté de desservir par un d'entre eux la cure de Thil (2).

L'église de Thil, interdite en 1784, a été détruite peu après. Le presbytère, devenu maison particulière, a subsisté jusque vers 1844.

A Soumazannes, au château, existait une chapelle seigneuriale, sous le vocable de Notre Dame. Une autre chapelle pour les habitants était dédiée à St-Etienne (3). Vers 1805, Soumazannes fut annexé pour le spirituel à Gremilly, jusqu'en 1830 (4).

A Montaubé, une chapelle sous le vocable de Saint-Paul, est encore mentionnée en 1656.

Dans l'église paroissiale il y avait une confrérie du Saint-Sacrement (5).

Une ancienne croix stationnale, érigée sur le chemin de Thil à Ville, avait été bénite le 21 Juin 1716 (6).

(1) *Ad Asennam bannum cum silva.* Azannes parait avoir donné son nom à l'ancien lignage d'Azenne, de Verdun.

(2) Lettres réglant le patronage et les dimes de la cure de Thil en 1265. (Bibl. Verdun, Ms. 386, fol. 54.)

(3) On trouve : 9 Décembre 1719, sépulture de Pierre Dubois, garde chapelle à Soumazannes, âgé de 89 ans.

(4) Les habitants de Soumazannes réclamèrent leur annexion à Azannes en 1830.

(5) L'ancien tronc de cette confrérie se trouve encore dans l'église.

(6) Cette croix avait été érigée par Jean-Joseph Wathier et Jeanne Féry, son épouse, « pour remercier le Seigneur Tout-Puissant de l'avoir préservé et tiré de tous dangers qu'il a encourus. » Avec permission de Mgr de Béthune, « le sieur Wathier a fondé une somme de cinq livres de principal faisant cinq sols de rente pour être dit une Antienne devant ladite croix, lorsqu'on fera la procession de Ville, aux Rogations. »

La croix stationnale de Saint-Donat, érigée sur le grand chemin de Verdun, a été bénite le 8 Juin 1732 (1).

CURÉS DE THIL ET D'AZANNES

Jean Cognet, vers 1500 ; mort en 1540. Il était en même temps curé de Beaumont.
Jacques Désiré, en 1540 ; mort en 1557.
Evrard Poncelet, en 1557 ; mort en 1566.
Michel Joly, en 1566 ; a résigné en 1572.
Didier Coqueuse, en 1572 ; mort en 1589.
Jean Coqueuse, en 1589 ; a résigné en 1616.
Jean Collin, nommé le 19 Août 1616 ; mort en 1639.
Jean Papellier, en 1639, doyen rural ; mort en 1648.
Jean Blanzey, en 1648 ; mort en 1663.
Guillaume Courtois, vers 1663 ; mort en 1701.
Jean-Baptiste Gérard, en 1701 ; mort en Février 1711.
François Béchet, en 1711, jusqu'en Décembre 1713.
Pierre Picquart, en 1713 ; a résigné en Janvier 1741, retiré à Thil.
Jean-Baptiste Herbelet, d'abord vicaire du précédent, curé en Janvier 1741; a résigné en 1761 (2), a permuté avec le suivant pour la cure de Châtillon-sous-les-Côtes.
Pierre Henrionnet, en 1761 ; a résigné en 1772.
Joseph-Jacques Loison, d'abord vicaire en 1769, puis curé de Thil en 1772, curé d'Azannes et de Thil en 1784, prêta le serment const. en 1791, résidait encore à Azannes en 1797. Evêque de Bayonne en 1802. Mort en1820 (3).

(1) La croix de Saint-Donat, érigée en haut des vignes d'Azannes, « par Paschal Collignon, greffier de Mgr l'évêque et comte de Verdun, en la justice d'Azannes et y demeurant, a été bénite par Pierre Picquart, curé de Thil, et ses annexes, assisté de messire Jacques Garant, prêtre administrateur de Grémilly, et de messire François Poncelet, prêtre chapelain de la chapelle castrale de Soumazannes. »

(2) On trouve comme vicaires :-Nicolas Gillant, 1749-59, ensuite curé de Champneuville ; Nicolas Joly, en 1761, etc.

(3) J-J. Loison, né à Montaubé (écart d'Azannes) le 21 Février 1744, vicaire d'Azannes en 1769, curé résidant à Thil en 1772, curé d'Azannes et de Thil en 1784, assermenté en 1791, resta dans sa paroisse où il demeurait en 1797, ne prêta pas le serment du 18 Fructidor an V. Proposé pour l'Evêché de Bayonne le 16 Messidor an X (5 Juillet 1802), reçut l'institution canonique du cardinal Caprara le 11 Novembre 1802, sacré à Paris le 19 du même mois

CURÉS D'AZANNES

depuis 1803

Nicolas-François Bouquet, né le 15 Octobre 1735, ancien prémontré, nommé le 1er Vendémiaire an XII (24 Septembre 1803) ; transféré à Sorbey en 1812.

Jean Riéra, né le 27 Février 1772, religieux espagnol, nommé le 1er Août 1814 ; transféré à Chaumont en 1822.

Jean Garot, en 1822 ; transféré à Troyon en 1829.

Jean-Nicolas Jactel, en 1829 ; transféré à Souhesmes en 1841.

Antoine-Augustin Lemaire, en 1841 ; transféré à Pouilly en 1847.

François-Xavier Morant, en 1848 ; vicaire à St-Etienne de Bar en 1856, mort le 26 Février 1873.

Georges-Victor Lorrain, en 1856 ; transféré à Véry en 1861.

Marie-Léopold Blondelet, en 1863 ; transféré à Ancemont en 1867, mort en retraite à Varennes le 1er Juillet 1901 (1).

Jean-Baptiste Henry, en 1867 ; retiré à Cesse en 1890, mort le 14 Août 1901 (2).

Charles-Hector Fréminet, en 1890 ; retiré à Varennes en 1907.

Lucien-Adolphe Moisson, en 1908.

III. BRANDEVILLE

(Bonum-villare, Brandevilla)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

616 habitants

Population ancienne. — En 1600 : 800 âmes. — En 1668 : 900 âmes. — En 1673 : 400 communiants. — En 1776 : 625 communiants. — En 1791 : 58 citoyens actifs. — En 1804 : 825 habitants.

prit possession du siège épiscopal de Bayonne le 25 Décembre suivant. Il fut un bon évêque, estimé et aimé de son clergé et de ses diocésains. Il revint visiter Azannes le 2 Novembre 1817. Mort à Bayonne le 17 Février 1820. (Voir : *Semaine religieuse* de Verdun, 10 Février 1906 ; — *L'Episcopat français depuis le Concordat jusqu'à la Séparation*, p. 110.)

(1) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 6 Juillet 1901.

(2) Voir *Semaine religieuse*, 24 Août 1901.

Ecart. — Petite-Ville (hameau).

Eglise. — Construite en 1766 ; bénite le 23 Février 1770. Sans style. — On y remarque un tableau de Saint-Martin, exorcisant un possédé (1).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1668. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1709.

Collateur. — L'Université de Reims.

Revenu de la cure. — En 1776 : 500 livres (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, avec Fontaines, Salpy et une partie de Bréhéville pour annexes. — Pour le Temporel : France depuis 1678, prévôté et bailliage de Marville (3).

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers.

Une tradition prétend que sur le territoire de Brandeville, à Salpy (4), exista un ancien prieuré de Saint-Gœury.

On conserve le souvenir de la Croix Morant, élevée autrefois à l'endroit où fut trouvé mort le prêtre Morant qui allait dire la messe à Fontaine et à Bréhéville (5).

L'église paroissiale possède : 1° une parcelle de la Vraie-

(1) Ce tableau, œuvre de Jordaens, disciple de Rubens, fut donné par l'abbaye d'Orval, à l'occasion de la bénédiction de l'église en 1770.

(2) En 1776 la cure était taxée en décimes à 25 livres. Le 9 Février 1788, le curé J. Décosse fit aux administrateurs du collège de Reims déclaration des domaines qui appartenaient au collège, et dépendaient de la cure de Brandeville. — Ventes des biens de la cure, vignes, prés et terres, le 3 Pluviôse an II, pour 4,350 livres.

(3) Avant 1430, Brandeville était terre commune entre le Luxembourg et le Barrois ; en 1603, terre commune entre le Luxembourg et la Lorraine ; avant 1678, terre espagnole, enfin terre de France.

(4) Avant la Révolution Salpy, ou *Saart-le-Puits*, était une ancienne cense ou ferme appartenant à l'abbaye d'Orval. Diverses donations furent faites à cette abbaye, *sur le forestage de* Brandeville, en 1228 et 1239. (*Cartulaire d'Orval.*)

(5) L'ancienne croix a été remplacée, vers 1880, par une croix plus petite en pierre. Ce prêtre Morant, dont le nom ne figure pas aux archives paroissiales, était probablement un ancien vicaire qui vivait avant 1668.

Croix avec reconnaissance du 18 Janvier 1820 ; — 2° des fragments de reliques de saint Martin, et de plusieurs saints évêques de Verdun, avec lettres d'authenticité du 16 Septembre 1896.

CURÉS DE BRANDEVILLE

Jean-Laurent BERNIER, né en 1613, curé en 1665, jusqu'en 1691.
Jacques MICHEL, vers 1692 ; mort le 3 Mars 1725.
Nicolas HABRANT, en 1725, mort le 7 Février 1733.
Jean-Martin MANICHON, docteur en théologie, curé en 1733 ; mort le 7 Avril 1745.
Claude-François GUIOT, en 1746 ; a résigné en 1747.
Nicolas TISSERAND, en 1747 ; a résigné en 1749.
Martin DE STENAY, en 1749 ; a résigné en 1773.
Jacques DÉCOSSE, né le 14 Juillet 1736, nommé en 1774, prêta les serments (1) ; résidait à Saulmory en 1797. Nommé de nouveau le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; mort le 1er Octobre 1810.
Nicolas BRUNVARLET, en 1810 ; transféré à Brabant-sur-Meuse en 1837 (2).
Dominique MICHAUT, en 1837 ; transféré à Rupt-aux-Nonains en 1848.
Louis-Basile QUINTALLET, en 1848 ; transféré à Saint-Maurice en 1857.
Pierre-Alexandre AYET, en 1857 ; mort le 7 Octobre 1879.
Auguste-Eugène VAUTHIER, curé depuis 1879.

(1) J. Décosse vint se réfugier à Brieulles pendant la Terreur : sa déclaration officielle de domicile est du 1er Thermidor an III. (Archives municipales de Brieulles.)

(2) N. Brunvarlet, né à Milly-devant-Dun le 18 Mai 1765. « émigra pour sa religion, pour son roi, fit partie de l'armée de Condé, ou il occupait le grade de sergent-major, combattit vaillamment à la bataille de Zurich, puis rentré dans ses foyers, résolut de consacrer sa vie à la sainte cause de la religion qu'il avait défendue par les armes ; il se mit, comme un autre Ignace, à étudier le latin à un âge où la mémoire est souvent rebelle, enfin il fut ordonné prêtre à la Cathédrale de Nancy le 2 Avril 1805, vicaire à Saint-Nicolas, nommé curé de Brandeville le 16 Juin 1810, de Brabant-sur-Meuse en 1838 ; mort le 11 Décembre 1847. » (*Mémoires manuscrits de l'abbé Chibaux.*)

IV. BRÉHÉVILLE

(Bracherisvilla, Brehcivilla, Bréheiville)

Patron : Saint JEAN-BAPTISTE, 24 Juin

451 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 60 feux. — En 1791 : 146 citoyens actifs. — En 1804 : 742 habitants.

Ecarts. — La Roche. — Alger.

Eglise. — Construite en 1769. Sans style.

Registres paroissiaux. - A la Mairie depuis 1660. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1668.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, annexe de Lissey, desservie par des vicaires résidents (1). — Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre, bailliage de Verdun, prévôté de Sivry.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers, succursale érigée en 1802.

Bréhéville *(Bracherisvilla)* paraît remonter à l'époque gallo-romaine.

Placée aux limites des diocèses de Reims et de Verdun, la paroisse de Bréhéville, jusqu'au XVIIe siècle, était une semaine du diocèse de Reims, et une autre du diocèse de Verdun. Vers 1680, Charles-Maurice Le Tellier, archevê-

(1) Les revenus de l'annexe Bréhéville étaient loués pour neuf ans, en 1736, par le curé Tourneau, moyennant 300 livres. (Arch. Meuse, C. 1962.) — Les décimateurs étaient les Chapitres de la Cathédrale et de la Magdeleine de Verdun, et les Bons Enfants de Reims. — On vendit les biens de la Fabrique les 15 Prairial et 25 Fructidor an II. — Les biens immeubles restitués après la Révolution et les revenus affectés à des fondations ont été séquestrés en 1903.

que de Reims, céda définitivement ses droits sur cette paroisse à l'évêque de Verdun, à la condition qu'il y serait établi un vicaire résident ; ce qui fut exécuté.

L'église paroissiale possède : 1° des parcelles de la Vraie Croix, de la Couronne d'épines et du saint Roseau, approuvées le 3 Mai 1841, reconnues le 6 Novembre 1849 ; — 2° une relique de saint Jean-Baptiste, avec lettres authentiques du 19 Juillet 1787, et reconnaissance du 12 Octobre 1811 ; — 3° Particules de l'autel de Saint-Pierre et limailles des chaînes de saint Paul, approuvées le 7 Juillet 1855, reconnues le 21 Juillet 1861.

Bréhéville, ancienne terre du Chapitre, a droit de bénéficier de la fondation du chanoine Jean Hennequin (1).

Parmi les religieux et les ecclésiastiques, originaires de Bréhéville, on peut citer : 1° Sébastien-Thomas GERBAUD, en religion frère Saint-Yon, nommé en 1810 supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes, né le 21 Décembre 1760 ; mort à Paris le 10 Août 1822 ; — 2° Pierre DUPUY, missionnaire et confesseur de la Foi pendant la Révolution, né le 5 Février 1761 ; mort curé de Marville en 1816 (2).

CURÉS DE BRÉHÉVILLE (3)

Louis FOSSY, né à Verdun le 25 Novembre 1745, ancien curé de Lissey, émigré, rentré en 1797, emprisonné et condamné à la déportation

(1) Voir Pouillé, I, p. 106, note 1.

(2) Voir sa biographie dans mon ouvrage intitulé : *Souvenirs de la Révolution, Recherches biographiques sur le clergé*, etc. — Pendant la persécution révolutionnaire, plusieurs prêtres fidèles exercèrent secrètement le saint ministère à Bréhéville, entre autres : J.-B. Créplot, 1796-96 ; — Louis Brion, 1797, etc.

(3) Parmi les Chanoines de la Cathédrale morts à Verdun, on trouve : Wangins ou Wauthier de Wandelainville, curé de Bréhéville, mort le lundi après l'Invention de St-Etienne 1315, inhumé au cloître ; — Alexandre Lexuriet, de Virton, chanoine de Verdun et curé de Bréhéville, mort le 11 Janvier 1403.

VICAIRES RÉSIDENTS de Bréhéville : Jean Musset, mort le 28 Juillet 1677,

en 1799, renvoyé à Bréhéville en 1801, nommé curé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; mort le 11 Février 1831 (1).

Pierre-Nicolas LAMINETTE, quelques mois en 1831 ; transféré à Romagne-sous-Montfaucon.

Joseph BIGOT, en 1831 ; transféré à Beauzée en 1834.

Jean-François DOLLIER, en 1834 ; vicaire de Malancourt en 1859, curé de Lamouilly en 1861.

Martin PÉRIGNON, en 1859 ; mort le 11 Mars 1900.

Charles TOCQUET, curé depuis 1903.

V. CHAUMONT-DEVANT-DAMVILLERS

(Calmontisvilla, Calvus-mons, Calidus-mons, Chamont, Chaulmont

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

119 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1750 : 53 feux. — En 1791 : 34 citoyens actifs. — En 1804 : 190 habitants.

ECART. — Le château de la Place.

EGLISE. — Chœur monumental du XVe siècle. — Nef et clocher du XVIIIe siècle, sans style. — Réparations importantes en 1871-72 (2).

inhumé dans l'église de Dun ; — Cochard, en 1680 ; — Jean Bouton, 1687-1701 ; — Jean-Baptiste Léonard, 1707-1708 ; — Jean-Pierre Robert, en 1710 ; — Louis Hippolyte, en 1717 ; — M. Gossinet, en 1720 ; — Jean-François Rendeux, en 1723 ; — Jean-Dieudonné Rendeux, neveu du précédent, en 1725 ; — Robert Lombal, en 1729 ; — Etienne Tourneau, en 1736, curé de Vraincourt (1737-45) ; — Jean Holdrinet, en 1737 ; — Jean-Baptiste Flocquet, en 1742 ; — Jean Ferrier, en 1742 ; — Nicolas Mangin, en 1745 ; — Jean-Baptiste Pillement, en 1746 ; — Jean-François Verdun, en 1747 ; — Nicolas de Jarny, en 1752, curé de Lissey en 1759 ; — Jacques Duhoux, en 1760 ; — Philippe François, en 1763 ; — Christophe Colson, en 1767 ; — Louis Thonin, en 1774 ; — Claude Duhoux, en 1782 ; — Nicolas Alexandre, en 1784.

(1) Voir plus loin, liste des curés de Lissey.

(2) Ces réparations ont été faites, à l'aide des traitements de deux curés titulaires non résidents, et aussi à l'aide d'un legs important fait par une personne charitable, née à Chaumont et morte à Paris. Le devis des travaux en 1871 s'élevait à 12,150 francs.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1626. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1672.

COLLATEUR. — Le Chapitre de la Cathédrale de Verdun.

REVENU DE LA CURE. — En 1750 : le tiers des dîmes ; ce qui valait environ 900 livres (1).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, chef-lieu de doyenné, avec Gibercy pour annexe. — Pour le Temporel : Verdunois, terre d'Evêché, bailliage de Verdun, prévôté de Mangiennes.

ACTUELLEMENT.—Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers, avec Gibercy pour annexe. Ville-devant-Chaumont a été annexe de Chaumont jusqu'en 1848.

La chrétienté de Chaumont paraît remonter, comme celle de Flabas, à saint Maur, 2e évêque de Verdun.

Le 20 Octobre 1490, Guillaume de Haraucourt, évêque de Verdun, fit publier les statuts du doyenné rural de Chaumont. En 1744, Charles-François d'Hallencourt, évêque de Verdun, donna un réglement pour la tenue du synode qui devait avoir lieu dans l'église de Chaumont le 28 Avril de cette année (2).

Une ancienne confrérie de Saint-Sébastien avait été rétablie vers 1630 (3).

Jean de Boisset, abbé de Châtillon (1766-73), est né au château de la Place.

En 1808, il y avait encore au château une vieille chapelle (4).

L'église possède une relique de son patron saint Martin avec lettres authentiques du 28 Janvier 1896.

(1) Le Chapitre de la Cathédrale avait le reste des dîmes — Ventes de terres et près de la Fabrique, 1er Juillet 1791, pour 1,100 livres.

(2) Roussel, *Hist. de Verdun*, II, preuves, nos 65 et 106.

(3) Les statuts de cette confrérie, mêlés à d'autres pièces, sont aux archives de la Mairie.

(4) En cette chapelle on célébra plusieurs mariages de 1802 à 1808.

CURÉS DE CHAUMONT

Hubert VAULTRY, vers 1500 ; mort en 1540.
Gilles JACQUIN, en 1540 ; mort en 1553.
Nicolas GODEFRIN, en 1553 ; mort en 1570.
Didier ROUIER, vers 1570 ; mort en 1603.
François PIERSON, en 1603 ; mort le 3 Octobre 1616, âgé de 63 ans, enterré dans le chœur de l'église (1).
Sébastien JEANNOT, en 1616 ; mort en 1635.
Didier BOCHET, vers 1635 ; mort en 1662.
Philippe SIMON, vers 1662 ; mort en 1694.
Nicolas MOUZON, en 1694 ; a résigné en 1701.
Louis-Nicolas GOD, en 1701 ; a résigné en 1720.
Louis-Alexandre CAMUS, en 1720 ; mort en 1730.
François DELATRE, en 1730 (2) ; a résigné en 1754, mort en 1756.
François DESVOYES, en 1754 ; mort en 1772.
Joseph BLONDIN, né à Senon le 9 Juin 1735, vicaire à Aubréville en 1771, curé de Chaumont en 1772, paraît avoir refusé le serment constitutionnel, chassé de sa cure et maltraité, condamné à la déportation comme réfractaire le 15 Septembre 1797.
Nicolas DOMMANGE, curé const. du 1791 à 1793.
Joseph BLONDIN, nommé de nouveau le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; mort le 23 Mars 1813 (3).

(1) Une pierre tombale, placée derrière le maître-autel, porte l'inscription suivante : « Ci gist vénérable personne Messire François Pierson, curé de « céans, âgé de LXIII ans, qui mourut le 3 Octobre 1616. Priez Dieu pour « lui. »

(2) Par une transaction du 11 Février 1732 entre le curé de Chaumont et les habitants de Gibercy, le curé s'engage à célébrer dix messes par an, moyennant 12 livres dix sols. (Arch. Meuse, C. 1060, fol. 13.)

(3) « La figure historique du curé Blondin, dit Jeantin, est un type remarquable de correction et de pureté ; il fut atrocement maltraité par les démagogues de 1793, au point d'être traîné par les cheveux, par les femmes, dans les rues du village. Il fut condamné, comme réfractaire, à la déportation, par jugement du Tribunal criminel de Saint-Mihiel..., il n'en revint pas moins au milieu de son troupeau, en 1803, donnant à tous l'exemple de la mansuétude, de la charité chrétienne, et de toutes les vertus évangéliques. » (*Manuel de la Meuse*, p. 342-43.)—Au rétablissement du culte, une liste officielle le désigne comme n'ayant pas prêté serment et ajoute : « Très excellent sujet, demande à rentrer dans sa cure, et ses paroissiens le réclament. C'est un des plus dignes et des plus vertueux ecclésiastiques du diocèse. » Quoique très estimé, J. Blondin avait des ennemis, ceux surtout à qui il avait reproché d'avoir pendant la Révolution transformé son presbytère en auberge. Il

Jean RIÉRA, prêtre espagnol, en 1822 ; mort le 6 Septembre 1836.
Sébastien DUROC, en 1846 ; transféré à Wavrille en 1848.
Pierre-André THOUVENIN, en 1848 ; transféré à Bouconville en 1852.
Augustin RICHARD, en 1852 ; prêtre retiré à Benoîte-Vaux, mort le 27 Février 1864.
Victor VAUTHIER, en 1853 ; transféré à Vaudeville en 1855.
Constant-Marcel MOREL, en 1855 ; transféré à Récourt en 1858.
Jean-Baptiste BURLERAUX, en 1858 ; transféré à Saint-Laurent en 1861, mort en 1897.
Georges LIEBGOTT, en 1861 ; transféré à Gercourt en 1864.
Nicolas-Joseph MARTIN, en 1864 ; transféré à Wavrille en 1866.
Christophe-Augustin THOUVENIN, curé titulaire de 1866 à 1868, en réalité vicaire de Merles ; transféré à Brabant-sur-Meuse en 1868.
Jean-Baptiste-Antoine GILLANT, curé titulaire de 1868 à 1872, en réalité vicaire de Merles ; curé de Merles en 1872, d'Auzéville en 1876 (1).
Paul-Hubert-Emmanuel CHAPIRON, en 1873 ; transféré à Villers-les-Mangiennes en 1874, mort curé de Sorcy le 3 Novembre 1905.
François-Alexandre GRANGIER, en 1874 ; mort à Verdun le 11 Septembre 1889 (2).
Marie-Léon LAMBOTIN, en 1890 ; transféré à Amel en 1904.
Augustin-Pierre Marie LEMERCIER, en 1904 ; parti en 1906 pour le Canada où il a fondé une mission, avec église, école, etc.
Charles-Maurice-Cyrille WEPPE, en 1907.

allait chaque semaine se confesser près de son confrère à Moirey. Vers le 20 Mars 1813, il faisait cette démarche, quand sur le chemin de Chaumont à Moirey, il fut assailli par des meurtriers restés inconnus ; il mourut peu après de ses blessures. Une croix élevée à l'endroit du crime, connue sous le nom de *Croix Blondin*, a disparu depuis quelques années. On voit encore sa tombe à l'entrée du cimetière de Chaumont. On conserve un ciboire où se trouve gravé le nom du curé Blondin.

(1) D'après entente entre Mgr l'évêque de Verdun et de M. le Préfet de la Meuse, de 1866 à 1872, deux vicaires de M. le curé de Merles eurent le titre de curés de Chaumont, et leur traitement, déduction faite des frais de desserte, fut attribué aux frais de réparations du presbytère et de l'église.

(2) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1889, p. 623.

GIBERCY (ANNEXE)

(Jubasseium, Jubercey, Gibercei)

Patron : Saint HUBERT, 3 Novembre

42 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 18 feux. — En 1791 : 14 citoyens actifs. — En 1804 : 99 habitants.

Ecarts. — Goivaux. — Morimont.

Eglise.—Construite en 1716; bénite le 3 Novembre même année. Sans style. — Au dessus de la porte d'entrée, bas-relief du XVIe siècle, représentant la légende de Saint-Hubert.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1792.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné et annexe de Chaumont (1). — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage de Marville, prévôté de Damvillers.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers, annexe de Chaumont.

VI. DELUT

(Deluto, Deluz, Delutz, De Luz)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

263 habitants

Population ancienne.—En 1750 : 40 feux.—En 1791 : 48 citoyens actifs. — En 1804 : 298 habitants.

Ecart. — Talpieu (moulin).

(1) On vendit, au district de Verdun, 1er Juillet 1791, terres et prés de la Fabrique de Gibercy, 1950 livres.

Eglise. — Reconstruite en 1777. Bénite la même année. Sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1668. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1668.

Collateur.—Le Chapitre de la Cathédrale de Verdun, alternativement avec le seigneur du lieu.

Revenu de la cure. — En 1750, le sixième des dimes, et un corps de ferme ; ce qui valait environ 900 livres (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun (2), archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, avec Vittarville pour annexe (3). — Pour le Temporel : Verdunois, terre d'Evêché, bailliage de Verdun, prévôté de Mangiennes.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers, avec Vittarville pour annexe.

Delut, qui remonte à l'époque gallo-romaine, avait un château-fort, avec chapelle castrale sous le vocable de Saint-Brice.

Sur la route de Marville, petite chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge, bâtie par la famille Thiébaut au XIXe siècle, cédée à la Fabrique, et agrandie par M. Frédéric de la Chapelle.

L'église possède des parcelles de reliques de son patron saint Martin, et de plusieurs saints évêques de Verdun, avec reconnaissance du 18 Janvier 1893.

(1) Les décimateurs étaient le Chapitre et les seigneurs du lieu. — Un corps de ferme de la cure fut vendu, le 21 Février 1791, pour 22,000 livres.

(2) Delut parait avoir été primitivement du diocèse de Trèves.

(3) D'après le *Rotulus*, au commencement du XVIIe siècle, Vittarville était paroisse avec Delut pour annexe.

CURÉS DE DELUT

Emelin, curé de Delut vers 1150 et en 1163 (1).
Pierre Huxet, vers 1510, chanoine de Verdun.
Michel Simonin, vers 1520, chanoine de Verdun.
Jean Bleass ou Blaise, présenté par les seigneurs du lieu le 27 Janvier 1530.
Nicolas Reginald, en 1534.
Vincent Warin, vers 1550.
Jean Willemin, vers 1580 ; mort en 1602.
Jean Herbillon, en 1602 ; mort en 1628.
Jean Gilson, en 1628 ; mort en 1635.
Jacques de Villers, en 1635 ; mort en 1649.
Théodore Sartoris, en 1649 ; mort le 17 Octobre 1685.
François Hornart, en 1685 ; mort le 3 Mai 1723.
Etienne Goffinet, en 1737 ; mort le 26 Novembre 1754.
Jean Lemaire, vicaire en 1746, curé en 1755, prêta le serment const. en 1791, résidait à Vittarville en 1797 ; mort en 1801 (2).
Jean Houzelot, né à Louppy-le-Petit le 25 Janvier 1766, insermenté, émigré, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) : transféré à Dombras en 1808 (3).
Charles-Nicolas Renaudin, nommé le 1er Juillet 1808 ; mort le 8 Juin 1828 (4).
Jean Dollier, en 1828 : transféré à Brouennes en 1836.
Jean-Louis Larose, en 1836 ; transféré à Romagne-s-Montfaucon en 1848.

(1) Vers 1150, Emelin, curé de Delut, signe une charte par laquelle Albéron de Chiny, évêque de Verdun, cède à l'abbaye d'Orval les droits de l'église de Delut sur la dime de Boëmont, à charge de payer à cette église une rente de douze deniers, à la St-Remy. (Cartulaire d'Orval.)

(2) Claude Collignon, prêtre, résidait à Delut en 1797, il y exerçait le culte en 1802. Ils devint ensuite curé de Romagne-sous-les-Côtes. — En Juin 1802, les habitants demandèrent pour curé à l'évêque de Nancy, sans pouvoir l'obtenir, « Marie-Alexis Person, pensionnaire du gouvernement, prêtre depuis 25 ans, curé depuis 15 ans de Beaumont et de Bezonvaux, en demeure à Othe (Moselle) depuis huit ans, sur son bien, depuis qu'il a quitté sa cure de Beaumont ..... » (Arch. Evêché.)

(3) J. Houzelot, en 1807-08, tenait dans son presbytère une école cléricale, composée de 5 élèves latinistes.

(4) Ch.-N. Renaudin, né à Dombras le 8 Avril 1761, était vicaire de Marville quand survint la Révolution. Il émigra dans la Prusse méridionale, se fit précepteur, à Dobryszyce, chez un seigneur du pays nommé Gogolenski, et rentra en France en 1805. A son retour il fut curé de Peuvillers de 1805 à 1808.

Jean-Baptiste RAULX, en 1848 ; transféré à Aulnois-en-Perthois en 1850.
Joseph-Etienne DIDELOT, quelques mois en 1850, prêtre à Benoite-Vaux.
Jean-Baptiste FRANCLET, en 1850 ; mort le 3 Avril 1868.
Jean-Pierre RAULIN, en 1868 ; transféré à Breux en 1879.
Adolphe VOLBART, en 1879 ; professeur à l'Ecole Fénelon à Bar en 1882, puis au Petit Séminaire en 1883, entré chez les Sulpiciens en 1888.
Nicolas-Narcisse CHEVIN, en 1882 ; transféré à Arrancy en 1885.
Gervaise BROCHET, en 1885 ; transféré à Vauquois en 1890.
Charles-Auguste COLLET, en 1890 ; transféré à Haumont-les-Lachaussée en 1892.
Alexandre DOUIN, curé depuis 1892.

VITTARVILLE (ANNEXE)

(Vittarvilla, Vitardis-villa, Witarville

Patron : Saint PIERRE et Saint PAUL, 29 Juin

149 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1750 : 37 feux. — En 1791 : 23 citoyens actifs. — En 1804 : 128 habitants.

ECARTS. — Boëmont. — Maison-Rouge. — Montfuseau.

EGLISE (1). — Construite et bénite en 1854. Style ogival.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1671. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1672.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, annexe de Delut (2). — Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre, bailliage de Verdun, prévôté de Merles.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers, annexe de Delut.

Vittarville, dès le XIIe siècle, appartenait au Chapitre de

(1) L'ancienne église avait été interdite vers 1850.

(2) « Du 27 Juillet 1788, adjudication de la dime en grains de la fabrique Saint-Pierre de Vittarville, moyennant 27 livres.» (Arch. Meuse, C, 2176, fol. 38.

la Cathédrale de Verdun. — Au XVIe siècle, Vittarville paraît avoir été paroisse (1). Au XVIIIe siècle, il y avait un vicariat, dont les biens furent vendus pendant la Révolution (2).

Boëmont, mentionné dès 770, était autrefois une cense très importante, appartenant, depuis le XIIe siècle, à l'abbaye d'Orval (3).

Vittarville a droit de bénéficier de la fondation du chanoine Jean Hennequin, en faveur d'une fille *pauvre, sage et à marier*.

VII. DOMBRAS

(Domni-Bricii, Dumbraz, Dumbrez)

Patron : Saint BRICE, 13 Novembre

312 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 50 feux à Dombras et 20 à Dimbley. — En 1791 : 80 citoyens actifs. — En 1804 : 385 habitants.

Ecart. — Dimbley (hameau).

Eglise. — Reconstruite en 1776-77 (1). Bénite le 28 Octobre 1777. Sans style.

(1) *Rotulus sive declaratio ecclesiarum, etc.* Bibl. Verdun. ms. n° 22.

(2) Les biens de la Fabrique, terres et prés, furent vendus le 16 Prairial et le 25 Fructidor an II. Le 17 Nivôse an III, on vendit au district de Montmédy les terres et prés du vicariat de Vittarville pour 6,675 livres. L'Ordre de Malte avait aussi à Vittarville deux pièces de prés, vendues le 16 Prairial an II pour 3,450 livres.

(3) Vers 1150, Albéron de Chiny, évêque de Verdun donna à l'abbaye d'Orval « *decimam curiæ de Boelmont quæ ad parochiam ecclesiæ de Deluz spectabat* ». (Cartulaire d'Orval.) — A Boëmont, on remarque encore au dessus d'une porte les armoiries de Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval (1628 68).

(4) L'adjudicataire de la construction fut un nommé Banteville. (Arch. Meuse, C, 2172, fol. 48.)

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1670. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1668.

COLLATEUR. — Le Chapitre de la Cathédrale de Verdun.

REVENU DE LA CURE. — En 1750, portion congrue. Vers 1765, environ 600 livres (1).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, avec Merles et Dimbley pour annexes. — Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre, bailliage de Verdun, prévôté de Merles.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers.

Dombras et Dimbley, localités très anciennes, sont mentionnés dans les chartes des XIe et XIIe siècles.

Une association ou *fabrique des trépassés* existait dès avant 1579. Elle possédait de nombreux immeubles vendus en partie en 1794 (2). — Avant la Révolution, il y avait : 1° Confrérie de la Sainte-Vierge ;— 2° Confrérie de Saint-Sébastien (3).

Entre Dombras et Dimbley, chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, construite par les soins du curé Jacques Cornuault vers 1700, réparée en 1804 ; but de pèlerinage (4).

A Dimbley, Croix stationnale remarquable, du XVIe siècle (5).

(1) Le Chapitre de la Cathédrale était décimateur. — La cure possédait une ferme ou bouvrot, dont la vente eut lieu au district d'Etain le 4 Mai 1791 et le 1er Août 1792. Les terres et prés de la Fabrique furent vendus le 26 Nivôse an III.

(2) Vente au district d'Etain, le 26 Nivôse an III, des terres et prés de la fondation ou fabrique des trépassés.

(3) En 1807, M. Houzelot consulte l'Evêché au sujet d'une confrérie, supprimée vers 1768, dont le receveur, mort en 1799, n'avait pas rendu ses comptes.

(4) « La pierre de l'autel de cette chapelle est celle même qui a servi à dire la sainte messe, pendant la Révolution, dans des maisons particulières, aux prêtres qui étaient cachés dans la paroisse où qui venaient y administrer les sacrements. » (Registre paroissial.)

(5) « Les Vandales sacrilèges de la Révolution ont voulu renverser cette croix, mais elle fut conservée par le zèle des habitants de Dimbley. » *(Ibid.*

Dombras a droit de bénéficier de la fondation du chanoine Jean Hennequin.

CURÉS DE DOMBRAS

Bertrannus, curé de Dombras, témoin le 27 Octobre 1304 dans l'acte d'hommage d'Erard, chevalier de Delut, à Thomas de Blâmont, évêque de Verdun.

Guillaume, curé de Dombras et chapelain du vieux chœur de la Cathédrale, mort le 29 Juin 1359, inhumé au cloître devant l'école.

Pierre Henriquet, vers 1500 ; mort en 1526.

Didier l'Herminal, vers 1530 ; a résigné en 1562.

Jean Mercier, en 1562 ; mort en 1566.

Gilles Collet, en 1566 ; mort en 1581.

Didier Hurault, en 1581 ; mort en 1591.

Jacques Dieppe, en 1591 ; mort en 1636 (1).

Goëric Maucourt, en 1636 ; a résigné en 1668.

Nicolas Gardier, en 1668 ; a résigné en 1676.

Nicolas Huguenin, en 1676; a résigné en 1678.

Pierre Manget, en 1678 ; mort en 1686.

Claude-François Jacob de Joudreville, en 1686 ; a résigné en 1687, ensuite curé de Piennes (2).

Jean Houillon, en 1687 ; a résigné en 1690.

Jacques Cornuault, en 1690 ; mort le 12 Décembre 1739.

Claude Caneçon, en 1740 ; mort le 20 Août 1764.

Nicolas Franquin, en 1765 ; mort le 1er Octobre 1776.

Jean-Dominique Houzelot, en 1776, refusa le serment en 1791, et pour cela expulsé, émigra en Westphalie, etc. (3).

(1) Le jour de Pâques 1617, quatre-vingts soldats huguenots du régiment de la Tour d'Auvergne, sous les ordres du duc de Bouillon, s'étant embusqués dans les bois du Grand-Failly, vis-à-vis de Dimbley, arrivèrent à Dombras pendant la messe, mirent le feu à l'église, brûlèrent deux jeunes gens, massacrèrent le maire Lambotin et son fils, et emmenèrent 52 prisonniers. Le curé Jacques Dieppe leur échappa.

(2) Cl.-Fr. Jacob de Joudreville, fils de Nicolas Jacob de Boncourt de Joudreville, écuyer, et de Marie-Agnès Roton, fut successivement curé de Dombras, de Piennes (1687-92), d'Ippécourt (1692-1719), puis devint chanoine de la Cathédrale (27e prébende), et mourut le 15 Mars 1742.

(3) J.-Dominique Houzelot, né à Maizey le 28 Mars 1737, diacre en 1760, prêtre en 1761, vicaire de Saint-Pierre l'Angelé de Verdun (1762-70), curé de Rampont (1771-76), nommé curé de Dombras le 13 Novembre 1776, refusa le

Claude Guiot, curé constit. de 1791 à 1793 ; sécularisé (1).

Jean-Dominique Houzelot, nommé de nouveau le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; mort le 22 Juin 1808.

Jean Houzelot, neveu du précédent, ancien curé de Delut, nommé le 1er Juillet 1808 ; mort le 20 Avril 1837, chanoine honoraire (2).

Jean-Baptiste Génin, en 1837 ; nommé doyen de Damvillers en 1846 (3).

Nicolas-Claude Henrion, en 1847 ; retiré à Delut en 1877, mort le 16 Mars 1879.

Auguste Humbert, en 1877 ; transféré à Véry en 1886, mort le 4 Février 1892 (4).

Jean-Baptiste Lehureaux, en 1886 ; transféré à Han-les-Juvigny en 1895, mort curé de Brouennes en 1907.

Adolphe-Auguste Bontemps, en 1895 ; transféré à Futeau en 1902, à Pouilly en 1907.

Edouard-Camille Richard, en 1902 ; parti chez les PP. du Sacré-Cœur, curé de Liny-devant-Dun en 1905, ensuite de Culey (5).

Anatole Marchal, curé depuis 1904.

serment const. en 1791 : chassé de sa cure, il émigra, resta quelque temps sur la frontière à Torgny, où ses paroissiens de Dombras et de Merles allaient le trouver pour recevoir les sacrements et entendre la messe le dimanche. Il dut ensuite s'éloigner et se retirer en Westphalie. Il est inscrit sur la liste des émigrés à la date du 5 Février 1793. « Au moment de la Révolution, J.-D. Houzelot avait cinq neveux prêtres et tous sont restés fidèles. » (Registre paroissial.)

(1) C. Guiot fit le 27 Mai 1818 une rétractation publique de ses serments, de son intrusion, de sa vie scandaleuse, etc. (Arch. Evêché.)

(2) Voir ci-dessus, art. Delut.— En 1825, J. Houzelot réclama l'indemnité, qui lui revenait, sur les biens immeubles qu'il possédait à Louppy-le-Petit, et qui avaient été confisqués et vendus comme biens d'émigrés le 3 Vendémiaire an V et le 27 Messidor an VII. (Arch. Meuse, Q. Prêtres émigrés.)

(3) J-B. Génin a rédigé un registre paroissial historique, conservé aux Archives du presbytère. Il avait été professeur de Dogme au grand Séminaire en 1636-1637. (Voir Pouillé, I, p. 158.)

(4) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1892, p. 246.

(5) M. Richard a accepté par dévouement le poste de Culey, où il avait été autrefois curé, afin d'essayer de mettre fin au schisme qui partage cette paroisse.

VIII. ECUREY

(Escureium, Escurei, Escurey)

Patron : L'ASSOMPTION, 15 Août

428 habitants

428 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 70 feux. — En 1791 : 126 citoyens actifs. — En 1804 : 507 habitants.

Eglise. — Construite vers 1511 (1). Style ogival-flamboyant. — Ancien *Repositorium* au mur du chœur, du côté de l'Evangile. — Modifications aux nefs latérales en 1766 (2). — Chapelle de la Vierge construite en 1874. — Clocher reconstruit en 1875 (3).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1639. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1681.

Collateur. — Le Chapitre de la Cathédrale de Verdun.

Revenu de la cure. — En 1750, portion congrue (4).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, avec Peuvillers pour annexe. — Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre, bailliage de Verdun, prévôté de Merles.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Mont-

(1) Une des clefs de voûte de la nef porte la date de 1541. La clef de voûte du chœur représente un personnage symbolique, accosté d'un aigle et d'un ange. A cette voûte il y avait autrefois d'anciennes fresques. Effacées par le temps, elles furent remplacées par des peintures décoratives en 1900.

(2) « Du 7 Juin 1766, traité par lequel Henri Beauvarlet, architecte à Dun, s'engage envers François Lardenois, marchand à Ecurey, à conduire les ouvrages de l'église d'Ecurey, moyennant 50 sols par jour. » (Arch. Meuse, C, 1077, fol. 49.)

(3) L'ancien clocher se trouvait au-dessus d'une chapelle, autrefois seigneuriale, du côté de l'autel Saint-Nicolas. Cette chapelle paraissait plus ancienne que le reste de l'édifice.

(4) Le Chapitre de la Cathédrale était décimateur. — Les terres et prés de la cure furent vendus le 21 Février 1791, pour 3,700 livres. Vente des biens de la Fabrique le 22 Novembre 1791 et le 2 Pluviôse an II.

médy, doyenné et canton de Damvillers. — Depuis 1870, les habitants de la petite Lissey ont le droit de recevoir les sacrements dans l'église d'Ecurey (1).

On conserve le souvenir d'une ancienne confrérie de Saint-Sébastien, dont la statue existe encore à l'église.

Anciennes croix stationnales : 1° Croix à l'est du village, de 1773 ; — 2e Croix *du Crochet* dans les vignes (2) ; — 3° Croix *des Aulnes*, posée en 1886.

Ecurey a droit de bénéficier de la fondation du chanoine Jean Hennequin.

Parmi les nombreux ecclésiastiques originaires d'Ecurey on peut citer : 1° François VIGNON, confesseur de la foi pendant la Révolution, curé de la Cathédrale, né le 31 Mai 1765, mort en 1841 (3) ; — 2e Benjamin AUBRY, mariste, missionnaire en Océanie, né le 4 Mars 1834, mort le 14 Janvier 1863 (4).

CURÉS D'ECUREY (5)

Louis HENNEQUIN, vers 1520, doyen rural ; mort en 1525.
Didier RAULIN, en 1525 ; mort en 1540.
Jean LÉOPARD, en 1540 ; mort en 1562.
François LANGLOIS, en 1562 ; mort en 1589.
Nicolas TASSIGNY, en 1590 ; mort en 1634.
Sébastien JEANNOT, en 1634 ; mort le 18 Octobre 1674, « inhumé dans le chœur de l'église, du côté de l'Evangile, curé pendant 40 ans et plus. »
Jean DIEPPE, en Octobre 1674 ; mort le 25 Juin 1719.

(1) Ordonnance épiscopale du 30 Juin 1870.

(2) Une colonne cannelée et décorée, posée sur une large pierre formant autel, supporte la croix du Christ, ayant à ses côtés les deux larrons sur leurs croix ; les trois croix sont sculptées dans la même pierre.

(3) Voir sa biographie par l'abbé Gillant.

(4) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 10e année et 11e année 1895, nombreux articles biographiques.

(5) Au Nécrologe manuscrit de la Cathédrale de Verdun est mentionné « *Dominus Godefridus presbiter de Escurei* » (probablement au XIIIe siècle).— Voir Bibl. Verdun, Ms. n° 6, folio 183 verso.

Nicolas Joly, d'abord vicaire en 1710, curé en 1719 ; a résigné en Décembre 1726, ensuite curé de Sivry-la-Perche, mort en 1754.

Pierre Rouyer, curé en 1727 ; mort le 27 Mai 1758, âgé de 63 ans, inhumé dans le chœur du côté de l'Evangile. Il était doyen rural (1).

Jean Menusier, en Juin 1758 ; mort le 18 Février 1761 (2).

Nicolas Gillant, en Mai 1761 ; a résigné en 1781, ensuite curé de Pillon (3).

Pierre-Hippolyte Cholet, né à Damvillers, d'abord vicaire, curé en Juin 1781 ; pourvu d'une prébende à la Collégiale de Montfaucon le 10 Janvier 1782, administra la paroisse jusqu'au dix Août suivant, mort en déportation le 13 Juillet 1794 (4).

Ponce Garrez, né le 9 Février 1751, d'abord curé de Messincourt (diocèse de Reims), administrateur à Ecurey en Octobre 1782, curé en Janvier 1783, jusqu'en 1793 (const.) ; résidait à Dun en 1797, mort curé de Wiseppe en 1838 (5).

François Chapiron, né à Lissey le 1er Décembre 1760, ancien curé de

(1) Didier Rouyer, père du curé, mourut à Ecurey le 30 Décembre 1734, et fut enterré dans l'église. P. Rouyer, curé, fut longtemps malade et eut pour vicaire, de 1752 à 1758, Pierre Fallet, d'Ecurey, qui devint curé de Brabant-en-Argonne et plus tard de Pillon.

(2) J. Menusier était fils de Sébastien Menusier, procureur fiscal au ban et prévôté de Pareid; il maria sa sœur à Ecurey avec Antoine Lemarchal, le 16 Février 1760.

(3) Voir ci-dessus, liste des curés de Pillon, p. 189.—De son temps, en 1770, Toussaint Hance fonda une procession et exposition du Saint-Sacrement.

(4) Voir plus loin, Collégiale de Montfaucon.

(5) Les citoyens Garrez, curé d'Ecurey, et J-B. Turba, ancien prémontré, prêtèrent le serment de liberté-égalité le 27 Novembre 1792. Le 1er Décembre 1793, P. Garrez abdiqua ses fonctions. Le 5 Nivôse an II (25 Décembre 1793), « le conseil général de la commune requiert Jean Robert, curé de Lissey, de venir dire la messe dans l'église d'Ecurey, les dimanches et Fêtes. » — Un rapport du comité de surveillance du canton de Dun, daté du 8 Vendémiaire an VI, s'exprime ainsi : « Ponce Garrez, curé à Dun, est revenu dans sa famille à laquelle il a donné le modèle des vertus républicaines et morales, employé dans les bureaux de l'administration de Dun, où il s'est conduit avec honneur et probité. » D'autre part, une note de M. d'Epréville en 1802 dit de lui : « Ponce Garrez, 52 ans, assermenté, turbulent persécuteur, sans principe, bon à éloigner de cette paroisse qu'il a abandonnée depuis longtemps. »

Pendant la Révolution on trouve à Ecurey : Pierre Fallet, curé de Pillon, prête serment de liberté-égalité, le 30 Novembre 1793 ; le 14 Avril 1793, on fait chez lui des perquisitions pour le désarmement. — Martin Willemin, prêtre domicilié à Ecurey, déclare, le 29 Messidor an III (17 Juillet 1795), qu'il se propose d'exercer le ministère du culte catholique. — Le 26 Thermidor an VIII (14 Août 1800), la municipalité se rend chez J-B. Turba, pour notifier un arrêté d'expulsion à l'abbé Mettavant, prêtre émigré, qui était alors absent. (Archives municipales d'Ecurey.)

Béthincourt (1). nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; mort le 11 Février 1814.

Henri Bigot, né à Dun le 2 Février 1756. nommé le 1er Août 1814 ; mort le 10 Avril 1816 (2).

Charles Martin, en 1816 ; mort à Paris le 11 Août 1821.

Maurice Philippe, en 1821 ; transféré à Bazeilles en 1825.

Robert Martinet, en 1825 ; nommé archiprêtre de Montmédy en 1845.

Jean-Nicolas Huet, en 1845 ; nommé aumônier de l'asile de Fains en 1847.

Charles Tumerel, en 1848 ; retiré à Verdun en 1854, mort le 1er Février 1869, chapelain de la Cathédrale (3).

Pierre-Louis Fresnois, en 1856 ; transféré à Sassey en 1857.

Louis George, en 1857 ; transféré à Laheycourt en 1861.

Charles-François Simonin, en 1861 ; mort le 17 Avril 1876.

Charles-François Braconnot, en 1876 ; retiré en 1884, mort à Troussey le 24 Janvier 1885, chanoine honoraire (4).

Jean-Baptiste Jamin, en 1884 ; nommé curé-doyen de Damvillers en 1895.

Paul Giron. curé depuis 1897.

(1) François Chapiron, à son retour d'émigration, exerçait depuis quelque temps ses fonctions sacerdotales à Ecurey, quand le 25 Prairial an X (14 Juin 1802) la municipalité adressa à l'évêque de Nancy une supplique pour demander comme curé ce prêtre « qui s'est acquis l'estime et la confiance de tous les citoyens de la commune par sa conduite édifiante et vraiment évangélique... » (Arch. Evêché.)

(2) H. Bigot, ancien prémontré, de Dun, est inscrit sur la liste des émigrés à la date du 5 Février 1793. « C'est le jour de l'Ascension 1792 que s'éleva la première tempête à Dun, contre H. Bigot.... Caché à Dun dans la paille, pendant trente-six heures, ne pouvant se montrer sans danger de perdre la vie, ayant obtenu à la demande de sa sœur un certificat de civisme du maire Chibeaux, il passe de Dun à Stenay où il reste caché huit jours. Il se décide à quitter la France pour se réfugier dans la province de Luxembourg, où il reste jusqu'à la prise de cette place par l'armée française. Depuis ce temps il s'est éloigné..., il est dans les Etats de Prusse... » (Demande de radiation des émigrés par Elisabeth Bigot, le 9 Messidor an VIII.)

(3) C. Tumerel, ancien aumônier de l'hospice de Fains, avait acquis des connaissances en médecine, dont il se servit pour rendre service aux malades pauvres, qui venaient le consulter.

(4) Voir Pouillé, II, p. 656 note 5, et III, p. 250, 414, 420.

IX. ETRAYE

(Etrya, Estrey, Estray)

Patron : Saint JEAN-BAPTISTE, 24 Juin

122 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 25 feux. — En 1791 : 40 citoyens actifs. — En 1795 : 225 habitants. — En 1804 : 216 habitants.

Eglise. — Construite en 1860 ; bénite le 12 Mai 1861.— Imitation du style roman.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1793. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1793.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, annexe de Wavrille. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage de Marville, prévôté de Damvillers.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers, avec Wavrille pour annexe jusqu'en 1845.

Etraye paraît avoir été paroisse avant le XVIIe siècle (1).

L'ancienne chapelle de Saint-Jean-Baptiste, fondée au XVIIe siècle par Martin Henry, dotée par Jean Mouton, avait en revenu environ trois cents livres (2).

(1) Le *Rotulus* du commencement du XVIIe siècle indique : « Estrey et Wavrille », et le Pouillé de 1750 remarque que Etraye fut autrefois paroisse. En 1599 on trouve Jean de Villers, nommé à la cure d'Etraye.

(2) Martin Henry, fondateur de cette chapelle, père de Jean-Baptiste Henry, curé de Warcq, mourut à Warcq le 22 Août 1724. Jean Mouton était le beau-frère d'un autre Martin Henry, prêtre habitué à Dun. Jean Mouton a été enterré dans l'église d'Etraye et y avait son épitaphe. En 1769, Jacques Henry, curé de Spada, était chapelain de la chapelle d'Etraye. — La ferme de la chapelle d'Etraye fut vendue, au district d'Etain, le 16 Mai 1791, pour 12,700 livres.

CURÉS D'ETRAYE (1)

Joseph-Sébastien Leclerc, né le 30 Décembre 1748, ancien chanoine régulier de Notre-Sauveur, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; transféré à Breux en 1805.
Grégoire Gaspard, en 1805 ; mort le 31 Mai 1818.
Jean-Baptiste Glavet, en 1818 ; transféré à Triconville en 1820.
François-Maximin Mathieu, en 1820 ; mort le 26 Juillet 1836 (2).
François-Xavier Quentin, en 1837 ; transféré la même année à Moirey.
Jean-Baptiste Roch, en 1841 ; transféré à Gercourt en 1843,
Pierre Cattant, en 1848 ; transféré à Saint-Laurent en 1848.
Jean-François Nicolas, en 1848 ; missionnaire, curé à Aulnois-en-Perthois en 1850, mort curé de Benoite-Vaux le 28 Février 1901 (3).
François Fontaine, en 1852 ; transféré à Ménil-la-Horgne en 1856.
Paul Lejeune, en 1857 ; transféré à Thonne-la-Long en 1859.
Nicolas-René Grégoire, en 1859 ; transféré à Lemmes en 1861.
Charles-Joseph Jolibois, en 1861 ; transféré à Hévilliers en 1868.
Joseph-Hubert Arnould, en 1868 ; transféré à Pintheville en 1874.
Michel Médernach, en 1874 ; retiré à Benoite-Vaux en 1881 (4), curé de Haumont-les-Samogneux en 1884.

(1) En 1792, Etraye fut desservi par Dom Gandouin, qui y résidait encore en 1797, et prêta là le serment du 18 Fructidor an V. «Dom Joseph Gandouin, bénédictin à St-Vannes en 1790, arrivé à Damvillers le 28 Août 1792, s'est éloigné dans les bois pour éviter les Prussiens ; depuis le 19 Octobre 1792, il résida à Damvillers jusqu'au 15 Novembre ; de là il est allé résider à Etraye en qualité de vicaire ; il a prêté le serment constitutionnel prescrit. Certificat de civisme lui est octroyé le 7 Janvier 1793. » (Arch. Damvillers).

(2) Dans une lettre adressée le 7 Avril 1832 à M. Varin, vicaire général, M. Mathieu recommandait l'érection de Wavrille en succursale et ajoutait : « Le chef-lieu de la succursale a été de temps immémorial à Wavrille ; il n'y avait qu'une église pour les deux villages ; une chapelle à Etraye, qui a été bâtie il y a près de deux cents ans seulement, était desservie par un chapelain qui dépendait de M. le curé de Wavrille, les habitants d'Etraye étaient obligés de venir à la Messe le dimanche à Wavrille, il n'y avait qu'un cimetière à Wavrille pour les deux villages. Mais à la Révolution, l'église de Wavrille ayant été vendue et détruite, le chef-lieu a été transféré à Etraye, parce qu'il y avait une chapelle.... » (Arch. Evêché.)

(3) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 9 Mars 1901.

(4) La paroisse est ensuite desservie par le curé de Réville.

X. FLABAS

(Flabasium, Flabaisum, Flabaix, Flabax)

Patron : Saint MAUR, 16 Novembre

127 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 32 feux. — En 1791 : 35 citoyens actifs. — En 1804 : 184 habitants.

Ecart. — Moulin-Blanc.

Eglise. — Chœur du XVIe siècle.— Nef reconstruite en 1783 (1), sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1666. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1668.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, annexe de Moirey (2). — Pour le Temporel : Verdunois, bailliage de Verdun, prévôté de Merles.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers. Annexe de Moirey, érigée en succursale par décret du 5 Décembre 1848.

Les premiers chrétiens de Verdun, persécutés, se retirèrent au milieu des bois au lieu dit *Flabasium*, sous la conduite de saint Maur, disciple de saint Saintin. Saint Maur fut tiré de cette solitude et devint le 2e évêque de Verdun.

Près du village, à la fontaine vénérée de Saint-Maur,

(1) Plans et devis des travaux, enregistrés le 23 Août 1782. « Du 5 Mai 1783, marché fait avec des maçons pour la reconstruction des murs de la nef de l'église de Flabas, moyennant 1,183 livres. » (Arch, Meuse,C, 2174, fol. 61 et 85.)

(2) Le curé de Moirey avait le tiers des dîmes de Flabas, estimées 210 livres en 1763. (Arch. Meuse, C, 2167, fol. 8 vo). — Le Chapitre de la Cathédrale était décimateur pour le reste. — Une ferme de la Fabrique de Flabas fut vendue, le 11 Mars 1793, pour 6,475 livres.

existait un ancien ermitage, démoli en 1519 (1). En cet endroit une petite chapelle a été reconstruite en 1867 (2). Pélerinage fréquenté. Fête solennelle le 4 Septembre, anniversaire de la translation des reliques de Saint-Maur (3).

L'église conserve, en un reliquaire de forme pyramidale, une parcelle d'une côte de saint Maur, reconnue par Mgr Hacquard, évêque de Verdun.

CURÉS DE FLABAS (4)

Nicolas-Victor Louis, nommé le 22 Juin 1852 ; transféré à Brabant-en-Argonne en 1853.

François-Benjamin Grandjean, en 1853 ; transféré à Récicourt en 1860.

Jean-François Ponsardin, en 1860 ; transféré à Thillot en 1863 (5).

Jules-Jean-François Souhaut, curé depuis 1864. Il fit reconstruire la chapelle de Saint-Maur et restaura le pélerinage.

(1) En 1519, le Chapitre de la Cathédrale ordonna d'abattre l'ermitage qui est sur la fontaine de Saint-Maur, à Flabaix, et de mener prisonnier l'ermite accusé de plusieurs vols. (Clouët, *Hist. de Verdun*, I, p. 62.)

(2) « De temps immémorial il y avait là une statue de saint Maur. La tradition rapporte qu'un jour on transporta cette statue à mi-côte près de l'ermitage, mais cette statue revint d'elle-même à son ancien emplacement, voulant par là perpétuer le souvenir de l'endroit où saint Maur s'était retiré avec ses disciples. Un petit oratoire très ancien existait à la fontaine de Saint-Maur. Comme le culte allait en grandissant, M. le curé Souhaut fit construire en 1867, à la place de cet oratoire, à l'aide des offrandes des pieux fidèles, un sanctuaire d'un style irréprochable et digne de sa destination. Mgr Hacquard, bénit solennellement cette chapelle le 9 Août 1868. » (Communication de M. le curé Souhaut.)

(3) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1886, p. 633, et années suivantes.

(4) Jean-Louis Jourdain résidait à Flabas le 16 Vendémiaire an VI (7 Octobre 1797) et avait prêté le serment du 18 Fructidor an V. (Cf. Pouillé, I, p. 666.)

(5) J.-F. Ponsardin, né à Montigny devant-Sassey le 22 Juin 1833, ordonné prêtre en 1857, vicaire à Mouzay et à Montmédy, curé de Flabas en 1860, de Thillot eu 1863, missionnaire en Amérique pendant vingt ans (1868-88), mort en retraite à Halles le 23 Juillet 1908. (*Semaine religieuse* de Verdun 15 Août 1908.)

VILLE-Dt-CHAUMONT (ANNEXE)

(Villare, Villa, Ville-la-ville)

Patron : Présentation de la SAINTE VIERGE, 21 Novembre

99 habitants

Population ancienne.—En 1716 : 21 feux.—En 1791 : 21 citoyens actifs. — En 1804 : 109 habitants.

Ecart. — Moulin des Parges.

Eglise (1). — Construite au XVIIIe siècle. Sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie et au Greffe judiciaire depuis 1793.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, annexe de Thil (2). — Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre, bailliage de Verdun, prévôté de Merles.

Actuellement.—Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers, annexe de Flabas.

Ville a droit de bénéficier de la fondation du chanoine Jean Hennequin.

(1) Une tradition rapporte que l'église de Ville n'a été pendant longtemps qu'un lieu de réunions pieuses, n'ayant pour tout mobilier qu'une statue de la Sainte Vierge. — On dit aussi que la construction de l'église actuelle est due en grande partie à la libéralité d'un haut personnage qui vint prendre les eaux à une source ferrugineuse du pays et y recouvra la santé. — En 1784, lorsque l'église de Thil fut interdite, la chapelle de Ville devint église paroissiale.

(2) Un pré de la Fabrique de Ville fut vendu le 12 Frimaire an II pour 300 livres.

XI. GRÉMILLY

(Grimincia, Grumilly, Grimilly)

Patron : L'ASSOMPTION, 15 Août

308 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 63 feux. — En 1791 : 79 citoyens actifs. — En 1804 : 284 habitants.

Ecarts. — Warières. — Ville-Forêt. — Les Crocs. — Maison forestière.

Eglise. — Construite en 1776-77. Sans style (1).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1644. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1793.

Erection de la cure. — L'église de Grémilly, autrefois dépendante d'Ornes, a été érigée en cure vers 1560.

Collateur. — L'abbé de Gorze.

Revenu de la cure. — Vers 1750, la moitié des dîmes : ce qui, en 1765, valait environ 700 livres (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, avec Ville-Forêt pour annexe.—Pour le Temporel : Barrois non mouvant, bailliage et prévôté d'Etain.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers.

Grémilly *(Grimincia)*, avec son église en l'honneur de Sainte-Marie, fut donné en 959 par la comtesse Hildegonde pour dotation d'une collégiale à Amel (3).

(1) Une grange, louée à M. Maquart, a servi d'oratoire, pendant 17 mois, c'est-à-dire pendant le temps de la construction de l'église.

(2) Le prieur d'Amel avait l'autre moitié des dîmes. — Vente des biens de la cure : 20 Février 1791, sept jours de terres, 2100 livres : 17 Août 1791, prés, 735 livres. Le 27 Germinal an II, on vendit les terres et prés de la Fabrique.

(3) Herbomez, *Cartulaire de Gorze*. Voir ci-dessus, Prieuré d'Amel,

Une ancienne confrérie de Saint-Sébastien avait sa chapelle dotée dans l'église.

CURÉS DE GRÉMILLY

Antoine Fauconnier, premier curé après l'érection vers 1560 ; mort en 1568.

Jean Pierre, en 1568 ; mort en 1576.

Gérard La Fagne, vers 1580.

Henry George, vers 1590.

Jean Le Hollier, vers 1600.

Jean de Liège, vers 1610 ; mort en 1622.

Pierre Richier, en 1644. Il était en même temps chapelain de la Sainte-Trinité, de Dun, en 1673.

Jacques Lefranc, vers 1675 ; a résigné en 1682.

Thomas Noël, en 1685 (1) ; mort le 6 Mars 1698.

François Bourguignon, né à Fillières (M.-et-M.) en 1662, curé en 1698 ; mort le 16 Mars 1710, âgé de 48 ans, inhumé au charnier. Ce curé a recopié tous les actes de ses prédécesseurs (2).

François de Jarny, en 1710 ; a résigné en 1734 (3).

François Ganot, en 1740 ; mort le 28 Juillet 1772, âgé de 60 ans, inhumé à l'ossuaire (4).

Jean-Alexis Guiot, né le 11 Mai 1743, chapelain d'Heudicourt, nommé le 1er Septembre 1772, prêta les serments, retiré à Vigneulles après la Révolution (5).

Jean Legendre, ancien curé de Thonne-la-Long, nommé le 1er Vendé-

(1) Le premier acte signé de T. Noël est du 28 Mai 1685.

(2) Par acte du 4 Juillet 1703, F. Bourguignon « a fondé une messe du St-Sacrement avec exposition d'iceluy et bénédiction les premiers jeudis du mois » ; il a donné une rente de 20 livres au principal de 400 livres.

(3) La paroisse a été confiée à des administrateurs de 1734 à 1740. On trouve Jean Garand, intérimaire de 1727 à 1732, pendant l'interdit de Jarny ; — J. Augez, en 1737 ; — Jean-Baptiste Herbelet, jusqu'en 1740, ensuite curé d'Azannes.

(4) Fr. Ganot a rédigé le document suivant : « Etat estimatif du produit annuel des terres et prés du ban et finage de Grémilly depuis trente ans, donné par M. François Ganot, curé du dit lieu. 21 Novembre 1761. » (Bibl. nat. KK, 1170, f° 63 ; — Bibl. de Verdun, Ms. 401 folio 202.)

(5) Voir Pouillé, III, p. 722. Dans un état dressé en 1802 par M. d'Epréville J.-A. Guiot figure comme curé de Grémilly avec la mention : « Serment retracté ; réconcilié par le Consistoire de Trèves ; de bonne vie et mœurs. »

miaire an XIII (23 Septembre 1804) ; mort le 8 Août 1834 (1). Il a laissé sa fortune à l'église de Grémilly.

Théodore VINCENT, en 1835 ; transféré à Rarécourt en 1848, mort doyen de Charny le 26 Octobre 1895.

Richard CHÉPY, en 1849 ; transféré à Waly la même année.

Elophe-Joseph ETIENNE, en 1849 ; transféré à Belrupt en 1859, mort retiré à Verdun le 15 Avril 1896 (2).

Jean PIERSON, en 1860 ; nommé curé-doyen de Damvillers en 1883.

François-Alexandre DEVAUX, en 1883 ; mort le 8 Mai 1894.

Michel-Auguste LECLERC, en 1894 ; transféré à Romagne-sous-les-Côtes en 1902.

Charles-Marie PIERRON, en 1902 ; mort le 5 Décembre 1904.

Constant BONIFACE, curé depuis 1904.

XII. LISSEY

(Liceyum, Lucey, Licey)

Patron : Saint REMY, 1er Octobre

317 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1750 : 75 ménages. — En 1791 : 79 citoyens actifs. — En 1804 : 386 habitants.

ECARTS. — La petite Lissey. — La Bergerie (3). — Haymoulin.

EGLISE (4). — Construite en 1780. Bénite le 19 Octobre 1783. Sans style.—Maître-autel en pierre, avec baldaquin

(1) J. Legendre, né au diocèse de Trèves le 2 Décembre 1749, avait été assesseur au Consistoire de Trèves ; il paraissait très versé dans le Droit canon et dans les détails de l'administration ecclésiastique. Il est enterré à l'ossuaire du cimetière. Son épitaphe porte : « Jean Legendre, a confessé généreusement la Foi, pasteur dévoué à son troupeau, père des pauvres. »

(2) E.-J. Etienne, atteint d'une maladie cérébrale, se figurait dans sa retraite être encore curé de droit de Grémilly. Il publia même, le 19 Mars 1869, une singulière supplique adressée à Monseigneur Hacquard, par laquelle il demandait d'être rétabli dans l'exercice de sa juridiction, etc.

(3) La Bergerie, qui avant 1790 était terre du Chapitre et dépendait de Sivry-sur-Meuse, a droit de bénéficier de la fondation du chanoine Hennequin.

(4) L'ancienne église était au-dessus du village, là où se trouve encore le cimetière,

soutenu par deux colonnes et deux pilastres en marbre.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1671. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1669.

Collateur. — Le Chapitre de la Cathédrale.

Revenu de la cure. — Vers 1750, le quart des dîmes, et un bouvrot; ce qui valait 1000 livres (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, avec Bréhéville pour annexe. — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage de Marville, prévôté de Damvillers.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers. Au spirituel, les habitants de la petite Lissey ont le droit de recevoir les sacrements dans l'église d'Ecurey depuis 1870 (2).

Une ancienne confrérie de Saint-Sébastien existait avant 1667. L'autel dédié à ce saint est devenu l'autel de St-Jean-l'Evangéliste en 1780 (3).

Une importante fondation, faite en 1568, en l'honneur du Saint-Sacrement, plusieurs fois réduite, a été acquittée jusqu'à la Séparation (1906) (4).

Les Prières des Quarante-Heures avaient été fondées, en 1731 (5).

(1) Le Chapitre de la Cathédrale avait une part des dîmes. — Vente des biens de la cure : 20 Avril 1791, le bouvrot, 3,075 livres ; terres à Bréhéville 2,225 livres. — Les biens de la Fabrique furent vendus le 15 Prairial an II.

(2) L'ordonnance épiscopale du 30 Juin 1870 porte : « Art. 1. Les habitants de la Petite-Lissey, sans cesser de faire partie de droit de la paroisse de Lissey, pourront à l'avenir assister aux offices religieux, etc.... dans l'église d'Ecurey, y recevoir les sacrements..... Art. 2. Ils pourront y satisfaire au précepte de la communion pascale, etc. » (Archives paroissiales.)

(3) Plus tard ce même autel fut dédié à St-Roch. C'est aujourd'hui l'autel de St-Joseph.

(4) Les terres, prés et vignes fournissant la rente destinée aux honoraires des messes portaient dans les comptes de la Fabrique le titre de *Rentes du St-Sacrement*. Le tableau des fondations portait 7 messes hautes du St-Sacrement à chanter le premier jeudi des sept premiers mois de l'année, pour les Trépassés.

(5) « Du 1er Février 1731, testament de feue Marguerite Bantevin, manou-

CURÉS DE LISSEY

Guillaume CONTANT, mort en 1524.

Jean JOUTIN ou JOULAIN, chanoine de la Cathédrale de Verdun, curé en 1524 ; a résigné en 1540.

Didier HUMBERT, en 1540 ; mort en 1561.

Nicolas BLANVALET, en 1561 ; a résigné en 1563.

François GUILLAUME, en 1563 ; mort en 1568. Il avait fondé dans l'église pour chaque jeudi de l'année une messe basse du Saint-Sacrement.

François Guillemin, en 1568 ; mort en 1603.

Pierre FOUGUIER, vers 1603.

Claude FLORION, avant 1619 ; mort en 1656.

François DE LA ROCHE, en 1656 ; mort en 1667.

François LE RECOUVREUX, en 1667 ; mort le 21 Février 1701 (1).

Louis CHAUSSEL, en 1702 ; mort le 3 Décembre 1716.

Nicolas HIPPOLITE, en 1716 ; mort le 18 Janvier 1730, enterré dans l'église (2).

Jean-Pierre TOURNEAU, en 1730 ; mort le 9 Juillet 1736.

Jean PICHELIN, ancien curé de Vraincourt, en 1737 ; mort le 8 Décembre 1759.

Nicolas DE JARNY (3), vicaire de Damvillers, nommé curé de Lissey en 1759 ; mort le 15 Novembre 1774, enterré dans l'église, où l'on voit son épitaphe.

Louis FOSSY, né à Verdun le 25 Novembre 1745, curé de Lissey en 1774, refusa le serment en 1791, chassé de sa cure, inscrit sur la liste des émigrés à la date du 5 Février 1793 (4), revenu d'émigration il fut

vrière à Lissey, portant..... fondation en l'église dudit lieu des prières des Quarante-Heures pendant les trois premiers jours de la Quinquagésime, et donation à ladite église, pour la célébration de ces offices, de divers morceaux de prés..... » (Arch. Meuse, C, 1092, fol. 32.)

(1) Fr. Le Recouvreux eut pour vicaire N. Bouton, de 1699 à 1701.

(2) Par son testament du 15 Janvier 1730, N. Hippolite fonda quatre anniversaires dans l'église de Lissey, et un anniversaire dans l'église de Saint-Pierre l'Angelé de Verdun ; il donna 500 livres aux pauvres de Lissey et de Bréhéville, et autant à ceux de Saint-Pierre-l'Angelé, etc. (Archiv. Meuse, C, 1092, folio 1.)

(3) N. de Jarny était fils de Nicolas de Jarny, médecin du duc Léopold, mort à Etain.

(4) Pendant la Révolution, plusieurs prêtres fidèles exercèrent secrètement le saint ministère à Lissey. Les actes mentionnent : J-B. Créplot, prêtre missionnaire, Août 1794 à Juin 1795 ; — Pierre Dupuy, prêtre, le 2 Mai 1794 ; —

emprisonné et condamné à la déportation ; reprit son ministère paroissial de 1801 à 1803 ; nommé curé de Bréhéville en 1803, mort le 11 Février 1831.

Joseph Robert, ancien vicaire d'Ecurey, nommé en Avril 1791, jusqu'en 1794 (const.); il se retira à Brieulles où il résidait en 1797; sécularisé.

Jean Cellier, né à Cumières le 20 Juin 1762, vicaire de Beauzée de 1787 à 1791, refusa le serment const., émigra, rentra avant le 18 Fructidor an V, nommé curé de Lissey le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; mort le 2 Novembre 1824 (1).

François-Auguste Paquin, en 1831 ; mort le 4 Avril 1870.

Charles-Auguste Souplet, en 1870 ; transféré à Bazincourt en 1884.

Eugène Laporte, en 1885 ; mort le 22 Mars 1903.

Paul-Jules Royer, curé depuis 1903.

XIII. MERLES

(Merla, Marlegium, Marleium, Merula)

Patron : Saint CHRISTOPHE, 25 Juillet

365 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 48 feux à Merles et 7 à Molet. — En 1791 : 70 citoyens actifs. — En 1804 : 341 habitants.

Ecart. — Molet.

Gandouin, religieux bénédictin, Juillet 1795 à Octobre 1800 ;— Meurice, prêtre demeurant à Velosnes, Janvier 1796 ; — Louis Brion, prêtre missionnaire du diocèse de Reims, Avril-Mai 1797 ; — François Chapiron, curé de Béthincourt, Février 1801 ; — Louis Fossy, curé de la paroisse, de Janvier 1801 à Février 1803. Louis Fossy, rentré d'émigration en 1797, fut dénoncé et recherché en Janvier 1798 ; il resta caché pendant plus d'un an. Arrêté le 22 Floréal an VII (11 Mai 1799), il souffrit dans la prison de Bar pendant 18 mois. Condamné à être déporté à l'île d'Oléron par arrêté de l'administration centrale du 17 Brumaire an VIII (8 Décembre 1799). Après plusieurs pétitions pour obtenir sa radiation de la liste des émigrés et sa mise en liberté, étant malade, il obtint enfin la faculté de se rendre à l'hospice de Verdun, le 27 Vendémiaire an IX (12 Octobre 1800). Il demeura à Verdun, rue Montorgueil, sous la surveillance de la municipalité. Le 22 Germinal an IX (12 Avril 1801), le Préfet l'autorisa à se rendre à Bréhéville sous la surveillance du maire. Il obtint d'être rayé de la liste des émigrés le 11 Pluviôse an X (31 Janvier 1802).

(1) La paroisse fut ensuite desservie par le curé d'Ecurey.

Eglise. — Tour reconstruite en 1758 ; le reste de l'édifice en 1762. Style de la Renaissance. — Bénite le 1er Mai 1763 (1).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1680. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1682.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, annexe de Dombras (2). — Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre, bailliage de Verdun, chef-lieu de prévôté.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers. Succursale érigée en 1802.

Merles, cité par Bertaire au IXe siècle, figure, avec son église, son moulin et dépendances, parmi les biens confirmés à la Cathédrale de Verdun dans la bulle de Léon IX en 1049 (3).

On a conservé le souvenir d'une ancienne chapelle de Saint-Christophe, qui se trouvait près du village, au lieu dit la *Cave* (4).

Merles a droit de bénéficier de la fondation du chanoine Jean Hennequin.

(1) En 1793, à Merles comme ailleurs, l'église fut profanée. Le devant du maître-autel, représentant en bas relief les douze apôtres, fut brisé, etc. — Toutefois on cacha et on conserva les statues de saint Christophe, de saint Jacques et de la Sainte Vierge, un tableau de l'Ascension et un petit tableau représentant la Sainte Vierge entourée de saint Jacques et de saint Christophe, etc.

(2) Les terres et prés de la Fabrique de Merles furent vendus le 12 Frimaire an II.

(3) *Merla, cum Ecclesia, molendino et omnibus appenditiis.* Le moulin dont il s'agit était sans doute l'ancien moulin de la *Cuve* qui se trouvait entre Merles et Dombras, et dont les bâtiments ont été détruits vers 1860. — Le village de Merles a été ravagé, en 1064, sous l'évêque Thierry, par Engobrand, châtelain de Mouzon ; de même, en 1242, par les incursions de François de Sorbey et autres seigneurs du Barrois.

(4) Ce modeste oratoire, situé autrefois entre Merles et Molet, était une sorte de caveau dans lequel jaillissait une source du nom du saint. On y venait en pèlerinage.

CURÉS DE MERLES (1)

Joseph GANDOUIN, né à Toul le 2 Mars 1734, ancien bénédictin, profès à Hautvillers le 5 Juin 1751, nommé curé de Merles le 1er Floréal an XI (21 Avril 1803) ; mort à la fin de l'année 1804 (2).

Pierre MATHIEU, né à Grand-Verneuil le 30 Mai 1749, nommé le 20 Juin 1805 ; mort le 23 Octobre 1813.

Jean-Baptiste THIÉRY, né le 9 Août 1788, ancien curé de Cierges, nommé le 1er Novembre 1814 ; transféré à Houdreville en 1817 (3).

Hubert-Henri L'HONORÉ, né à Brandeville le 31 Décembre 1794, nommé le 24 Septembre 1821 ; mort le 17 Novembre 1872, après 51 ans de ministère dans cette paroisse (4).

Jean-Baptiste-Antoine GILLANT, en 1872 ; auxiliaire à Seuzey en 1874, curé d'Auzéville en 1876 (5).

Ernest-Auguste LECLERC, curé depuis 1874.

(1) ANCIENS VICAIRES DE MERLES : Georges Donnet, 1682 ; — Jean-François de Wicourt, 1697, ensuite curé de Moirey ; — Nicolas Gilles, 1699 ; — Georges Meunier, 1700 ; — Jean-Baptiste Gérard, 1701 ; — François Varin, 1703 ; — Nicolas Humblot, 1705 ; — Nicolas Lerosle, 1709 ; — Nicolas Henry, 1710 ; — Hippolyte, 1716 ; — Jacques Mangin, 1718 ; — Jean Pécheu, 1721 ; — Didier Remy, 1726 ; — J. Holdrinet, 1732 ; — Jean-Baptiste Pultier, 1736 ; — Nicolas Humbert, 1739-50, ensuite curé de Seraucourt, mort curé de Fresnes-en-Woëvre en 1781 ; — François de Voyes, 1751 ; — Nicolas Nouricier, 1757 ; — Pierre Henrion, 1760 ; — Nicolas Le Guay, 1761 ; — Charles-François Haussaire, 1762, natif de Merles, curé d'Herméville en 1775 ; — Joseph Messin, 1776 ; — Nicolas Parisot, 1785, curé const. de Romagne en 1791 ; — Jean-François Rolin, (const.) 1791, ensuite curé const. de Mangiennes.

Parmi les prêtres qui exercèrent le saint ministère à Merles pendant la Révolution, on cite : Jean-François Génin, missionnaire, né à Marville, caché à Dombras, et qui parcourait secrètement le pays de Marville jusque sur la Meuse ; — Charles-François Haussaire, caché chez ses parents où il avait un oratoire ; il signe des actes à Merles de 1801 à 1803.

(2) Dom Gandouin, vicaire à Etraye en 1792-93, avait exercé le ministère à Lissey de 1795 à 1800. Voir ci-dessus, Etraye, p. 257.

(3) Merles fut desservi par M. Houzelot curé de Dombras, en 1813-14, et de 1817 à 1821. En 1814, il n'y avait pas encore de presbytère, le curé habitait une maison louée par la commune.

(4) H.-H. L'honoré, devenu presqu'aveugle, eut pour vicaires auxiliaires : Arsène Humbert, de Juin à Octobre 1862, ensuite professeur au petit Séminaire ; — Charles-Joseph Toussaint, 1862-63, ensuite curé de Dannevoux, etc. ; — Christophe-Augustin Thouvenin, 1863-68, ensuite curé de Brabant-sur-Meuse ; — Jean-Baptiste-Antoine Gillant, 1868-72, curé titulaire de la paroisse après la mort du curé. — Par son testament du 5 Mai 1871, M. L'honoré a établi une fondation, a fait divers dons à l'église et spécialement un legs de 2000 fr. pour un chemin de Croix.

(5) Un registre historique de paroisse, rédigé par l'abbé Gillant, est conservé aux archives paroissiales.

XIV. MOIREY

(Maurcium, Morcium, Mourci, Morcy)

Patron : Saint MICHEL, 29 Septembre

85 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 18 feux. — En 1791 : 30 citoyens actifs. — En 1804 : 111 habitants.

Ecart. — Moulin-Maillot.

Eglise. — Construite au XVe siècle. Style ogival (1). — Tour du XIIe siècle.—Portail latéral de la Renaissance (2).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1650. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1668.

Collateur. — Le Chapitre de la Cathédrale de Verdun.

Revenu de la cure. — Vers 1760, environ 1200 livres (3).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, avec Flabas et Crépion pour annexes. — Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre, prévôté de Merles.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers, avec Crépion pour annexe.

Moirey *(Maureium)*, mentionné par Bertaire au IXe siècle, figure avec son église et ses dépendances, dans la bulle

(1) On a conservé le souvenir d'un ancien baptistère et d'un ossuaire, près de la porte de l'église. — On remarque sur le mur extérieur, du côté du cimetière, d'anciennes peintures cachées sous le badigeon.

(2) Des ouvrages furent effectués dans l'église de Moirey, à la requête du Chapitre de Verdun, d'après plans et devis contrôlés le 23 Août 1782. (Arch. Meuse, C, 2174, fol. 61.)

(3) Le Chapitre était décimateur. — La cure possédait 5 jours de terres à Flabas, vendus le 7 Mars 1791 pour 710 livres. — Vente d'une ferme de la Fabrique, le 11 Mars 1793, pour 7,500 livres.

de Léon IX, concernant les biens de la Cathédrale, en 1049.

Cette paroisse a le droit de bénéficier de la fondation du chanoine Jean Hennequin.

Ecole cléricale ou Petit Séminaire de Moirey. — Pierre-Marsilien Etienne, curé de Moirey, s'occupa dès son entrée dans sa paroisse à faire l'éducation de quelques élèves. A la rentrée de 1807, son œuvre, approuvée et subventionnée par l'autorité épiscopale, était organisée sous la forme d'un petit Séminaire ; quoique desservant trois églises, il enseignait lui-même la langue latine (1), la logique et la théologie ; en seize ou dix-huit mois il disposait ses élèves à entrer au grand Séminaire. Parfois même il présentait des séminaristes aux ordres sacrés. « A la rentrée de 1809, il envoya sept de ses disciples à Nancy.... Il lui restait alors dix-sept élèves ; cinq ou six nouveaux se présentaient encore ; il venait de faire construire un dortoir de vingt-quatre lits, et l'on dit qu'il y eut à ses classes jusque vers quarante enfants ou jeunes gens (2). »

En 1812, M. Etienne eut de sérieuses difficultés avec l'Académie de Nancy, au sujet de la taxe universitaire. « Le 1er Juillet 1813, son école fut fermée, par décision du Sous-Préfet de Montmédy, et l'Evêché ne pouvant la faire reconnaître comme maison d'éducation ecclésiastique, résolut de transporter maîtres et élèves à Verdun et d'ouvrir dans cette ville le petit Séminaire, que la loi autorisait l'Eglise à posséder dans chaque département (3). »

(1) « Dans sa maison qu'il avait complètement disposée sur le modèle d'un Séminaire, ses élèves ne parlaient que latin et toutes les études convergeaient vers le double but de les initier aux sciences sacrées et de les briser à la langue de l'Eglise. » (Eugène Martin, *Hist. des diocèses de Toul, de Nancy et de St-Dié, III*, p. 238.) — Voir aussi Pouillé, I, p. 161.

(2) Eug. Martin, *Hist. des diocèses de Toul, Nancy, St-Dié*, III, p. 288.

(3) — Ibid., — p. 296-97.

CURÉS DE MOIREY

Nicol GILLET, curé en 1540.
Antoine BERT N, en 1650 ; a résigné en 1666.
Abraham FURDIN, en 1666 ; a résigné en 1699.
Jean-François DE WICOURT, en 1699 ; mort en 1721.
Jean MANGIN, en 1721 ; mort le 23 Février 1744.
Nicolas MITTEAUX, neveu du précédent, lui succède en 1744 ; mort le 12 Mars 1745.
Pierre THIRIET, en Juillet 1745 ; mort en 1747.
Jean FLEURY, en 1747 ; a résigné en 1748.
Jean-Saintin GŒURY, en 1748 ; mort en 1782.
David-François BURLURAUX, né à Rupt-en-Woëvre le 3 Août 1742, vicaire à Lempire en 1768, nommé curé en 1782, refusa le serment en 1791, chassé de sa cure, émigré, curé de Dieue en 1803 (1).
Jean-Baptiste AYET, né à Esnes le 8 Août 1753, curé const. de 1791 à 1793 ; résidait à Esnes en 1797, s'est retracté. Nommé curé de Consenvoye en 1803.
Pierre-Marsilien ETIENNE, né le 18 Juin 1759, insermenté, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803), organisa dans sa cure un petit Séminaire (1807-1813) ; sorti du diocèse en 1817.
Pierre COLSON, en 1817 ; transféré à Beauzée en 1829.
Michel BRAAS, en 1831 ; transféré à Romagne-sous-les-Côtes en 1837.
François-Xavier QUENTIN, en 1837 ; transféré à St-Jean-les-Buzy en 1848.
Jean VÉRITHIER, en 1849 ; retiré en 1866 à Château-Queyras (Hautes-Alpes), où il est mort le 30 Septembre 1873.

(1) En 1789, D.-F. Burluraux eut des difficultés avec Flabas, son annexe : « Du 14 Avril 1789, plainte déposée par le curé de Moirey contre les habitants de Flabas qui refusent de lui laisser dire la messe à Flabas. » (Arch. Meuse, C, 2176, fol. 79.)— Il sortit de Moirey le 15 Avril 1791, laissa son mobilier en dépôt chez plusieurs de ses paroissiens, se réfugia avec sa sœur, Marie-Anne Burluraux, dans la ferme d'Amblonville, près de Rupt, quitta bientôt cette retraite pour aller se cacher chez des amis dans le midi de la France. On l'inscrivit sur la liste des émigrés le 5 Février 1792. Son mobilier, resté à Moirey, fut inventorié et vendu aux enchères publiques le 12 Mai 1793 et produisit la somme totale de 919 livres 16 sols. Après la réunion de la Belgique à la France, « il s'est établi en qualité de vicaire à Spontin, près Dinant, de là il est passé à Ménil-Saint-Blaise, près Givet. » La loi du 19 Fructidor an V l'obligea à se rendre à Trèves où il demeurait, rue du Pont, 599. En 1800, il exerçait les fonctions de vicaire à Ménil-Saint-Blaise et réclamait au Préfet de la Meuse sa radiation de la liste des émigrés. Il a dû rentrer définitivement en 1801. (Arch. Meuse, Q, Prêtres émigrés, Dossier Burluraux.)

Joseph-Justin Pichon, en 1866 ; transféré à Houdelaucourt en 1880.

Louis Altmann, en 1880 ; transféré à Champneuville en 1883, mort le 5 Novembre 1894.

Auguste-Ignace Thiriet, en 1883 ; transféré à Romagne-sous-les-Côtes en 1890.

Marcel Mirouel, en 1901 ; transféré à Seuzey en 1905.

Charles-Maurice-Cyrille-J. Weppe, en 1905 ; transféré à Chaumont-devant-Damvillers en 1907.

CRÉPION (ANNEXE)

(Crispeium, Crespeium, Crupion, Crippion)

Patron : Saint BARTHELEMY, 24 Août

85 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 36 feux.— En 1791 : 31 citoyens actifs. — En 1804 : 129 habitants.

Eglise. — Construite en 1675. Sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1794. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1789 (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, annexe de Moirey (2). — Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre, bailliage de Verdun, prévôté de Merles.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers, annexe de Moirey.

Par sentence du Consistoire archiépiscopal de Trèves, du 26 Août 1788, Crépion avait obtenu le droit à un vicaire résident (3).

(1) Les archives antérieures sont à la Mairie de Moirey depuis 1674.

(2) Les terres et prés de la Fabrique de Crépion furent vendus le 12 Ventôse an III.

(3) Les habitants de Crépion s'étaient pourvus, en appel de la sentence de l'Ordinaire de Verdun, près de la Cour Métropolitaine, et ils obtinrent gain

Crépion a droit de bénéficier de la fondation du chanoine Jean Hennequin.

XV. PEUVILLERS

(Pusvillare, Postvillare, Putteivillare, Peuviler)

Patron : Sainte GERTRUDE, 17 Mars

156 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 30 feux. — En 1791 : 45 citoyens électifs. — En 1804 : 247 habitants.

Eglise. — Ancienne chapelle seigneuriale ; chœur du XIIe siècle. Le reste de l'édifice est du XVIIIe siècle. — Autel du XIIIe siècle, orné de peintures. — Baldaquin au-dessus du maître-autel. — Ancien *Oculus*.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1683. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis la même année.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, annexe d'Ecurey (1). — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage de Marville, prévôté de Damvillers.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers. Succursale érigée en 1805, supprimée en 1808, annexée à Damvillers de 1808 à 1861, rétablie par décret du 28 Décembre 1861.

de cause. Le 19 Pluviôse an XI (8 Février 1803), ils alléguèrent cette décision, pour demander au premier consul l'érection de leur église en succursale : leur pétition, malgré l'avis favorable du Sous-Préfet de Montmédy, ne put être exaucée.

(1) Le curé d'Ecurey avait les menues dîmes, louées, en 1765, pour neuf ans, moyennant 39 livres par année. (Arch. Meuse, C, 2167, fol. 72.) Les autres décimateurs étaient le Chapitre de la Cathédrale et l'abbaye de Saint-Maur. — Vente des biens : 21 Février 1791, terres et prés de la cure, 1,350 livres. Les prés de la Fabrique furent vendus le 2 Pluviôse et le 25 Fructidor an II.

Peuvillers, son église, avec un moulin et dépendances, figurent parmi les biens de la Cathédrale de Verdun, dans la bulle de Léon IX en 1049 (1).

Dévotion et pélerinage plusieurs fois séculaire à sainte Gertrude. Statue et source vénérée sous le nom de cette sainte (2).

L'église conserve avec vénération une relique de sainte Gertrude de Nivelle, reconnue authentique le 4 Novembre 1895 par le cardinal-archevêque de Malines.

CURÉS DE PEUVILLERS (3)

Charles-Nicolas Renaudin, nommé le 1er Germinal an XIII (22 Mars 1805) ; transféré à Delut le 1er Juillet 1808 (4).

Claude Gérardin, nommé le 30 Mai 1863 ; retiré à Saint-Dié en 1885, mort le 28 Décembre 1891. Auteur de nombreux ouvrages religieux, il avait reçu le titre de missionnaire apostolique en 1883 (5).

André-Charles Germain, en 1903.

(1) En 1047, Godefroy le Breux, duc de Basse-Lorraine, avait donné à l'Eglise de Verdun ses terres de Peuvillers et d'Arey, en réparation du pillage et de l'incendie de la Cathédrale, etc. Peuvillers, ainsi que Merles, fut dévasté, en 1066, par Engobrand, châtelain de Mouzon. Le pape Nicolas II et Gervais, archevêque de Reims, durent intervenir pour faire restituer ces deux domaines au Chapitre de Verdun.

(2) Voir Abbé Gérardin, *Sainte Gertrude de France, patronne de Peuvillers*, p. 38 et suivantes, opuscule publié à Verdun, 1876.

(3) On trouve : Jean Danloup, vicaire de Peuvillers et chapelain royal, de 1685 à 1690.

(4) Voir ci-dessus, curés de Delut, p. 246, note 4.

(5) Voir Pouillé, II, p. 568 et note 2.— En 1897, Justin-Joseph Pichon, ancien curé de Houdelaucourt, se retira à Peuvillers, où il mourut le 29 Mai 1902.

XVI. RÉVILLE

(Regiavilla, Revilla)

Patron : Saint PIERRE-ÈS-LIENS, 1er Août

321 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 55 feux. En 1791 : 110 citoyens actifs. — En 1804 : 552 habitants.

Ecarts. — Sillon-Fontaine. — Solférino.

Eglise. — Chœur du XVIIe siècle, voûté en arceaux moulurés ; le reste de l'édifice reconstruit au XVIIIe siècle. Style Renaissance.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1642. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1648,

Erection de la cure. — L'église de Réville, anciennement dépendante de Wavrille, fut érigée en cure vers 1555 (1).

Collateur. — L'abbé de Metloch jusqu'en 1786 ; ensuite l'évêque de Verdun (2).

Revenu de la cure. — Le 5e des dîmes et un bouvrot ; ce qui, en 1757, valait environ 800 livres (3).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont. —

(1) En 1555, des moines du diocèse de Trèves (sans doute les Bénédictins de Metloch) vinrent défricher un terrain et y bâtirent une maison, qui servit de presbytère jusque vers 1633. En cette année le presbytère a été transféré à l'endroit où sont aujourd'hui les remises de la cure. Enfin le logement actuel du curé a été construit par la commune en 1761. (Communication de M. l'abbé Gentil, curé de Réville.)

(2) Clouët, *Hist. de Verdun*, II, p. 342.

(3) Le Roi était décimateur. — On vendit au district de Montmédy : 20 Avril 1791, bouvrot de la cure, 4,100 livres ; 17 Nivôse an III, terres et prés de la Fabrique en neuf lots.

Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage de Marville, prévôté de Damvillers.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers.

L'église possède une parcelle de la Vraie Croix, avec reconnaissance de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, en 1820.

Est né à Réville, le 10 Octobre 1820, Pierre-Augustin AUBRY, curé de Futeau, restaurateur du pélerinage de Saint-Rouin, mort le 19 Juin 1889 (1).

CURÉS DE RÉVILLE

Pierre GROLLET, en 1570 ; a résigné en 1581.
Jean GUÉRARD, en 1581 ; a résigné en 1600.
Nicolas PERNET, en 1600 ; mort en 1620.
Jean HAUMONT, en 1620 ; mort en 1623.
Ferdinand FONTAINE, en 1623 ; mort en 1642.
Jean BEAUGEOIS, né à Damvillers, en 1642 ; a résigné en 1679, mort en Janvier 1680.
Charles DUCHEMIN, en 1679 ; a résigné en 1688.
Claude BOUDOT, en Août 1688 ; mort le 4 Octobre 1692, inhumé dans le chœur (2).
Jean DUMAIRE, en 1693 ; mort le 1er Mai 1757, âgé de 89 ans, après avoir été curé plus de 64 ans (3).
Charles MARS, d'abord vicaire en 1751, curé en 1757 ; mort le 20 Janvier 1780, âgé de 55 ans, inhumé devant le portail de l'église.

(1) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1889, p. 474.

(2) Théodore-Nicolas d'Arlon, vicaire de Damvillers, signe des actes en 1691-92.

(3) J. Dumaire avait un parent substitut du procureur général de S. A. R. en Lorraine à Heippes, mort à Sivry-sur-Meuse et enterré à Réville le 22 Septembre 1733. Ce curé fut longtemps malade : à partir de 1739, il eut des vicaires : d'abord son neveu Pierre Lachambre, curé de Foameix en 1752 ; ensuite Charles Mars en 1751, curé en 1757. Divers religieux signent des actes : Jacques La Plume, chan. prémontré, 1727 ; François Bernard, cordelier de Varennes, 1751 ; Lambert Maissin, récollet de Verdun, 1753 ; Sixte, capucin d'Etain, 1753, etc.

Benoît-Joseph RAULIN, né à Juvigny le 10 Février 1748, curé en Mars 1780, prêta les serments en 1791 et 1792, se rétracta au mois de Mars 1794, ensuite émigré (1). Nommé de nouveau le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; mort le 9 Janvier 1814.

Denis GUEUSQUIN, en 1814 ; transféré à Mouzay en 1823.

François-Auguste PAQUIN, en 1824 ; transféré à Lissey en 1831.

Jean-Baptiste TURBA, en 1831 ; mort le 5 Mars 1843 (2).

Charles-Joseph JOLIBOIS, en 1843 ; transféré à Baâlon en 1850.

Jean-Baptiste BERTHELEMY, en 1850 ; transféré à Sivry-la-Perche en 1861, mort le 16 Avril 1884.

Jean-Pierre GARDEUR, en 1861 ; mort le 23 Décembre 1870.

François-Emile BERNIER, en 1870 ; transféré à Béthelainville en 1883, à Lavoye en 1903.

Paul-Nicolas GENTIL, curé depuis 1883.

XVII. ROMAGNE-SOUS-LES-COTES

(Ad Romanas, Romei-villa, Romanges, Roumaigne)

Patron : Saint PIERRE, 29 Juin

429 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1726 : 56 feux. — En 1750 : 120 ménages. — En 1791 : 107 citoyens électifs. — En 1804 : 605 habitants.

ECART. — La Tuilerie.

EGLISE. — Reconstruite à diverses époques : le clocher en 1754 ; la nef en 1783 ; le chœur en 1878 (imitation du style ogival). — Bénite le 26 Mai 1880 (3).

(1) La liste de M. d'Epréville, en 1802, le mentionne ainsi : « Raulin, 58 ans (?), serment retracté. Il désire être vicaire à Stenay et plusieurs le demandent pour curé ; soumissionnaire. Sa rétractation est de 1794. Bon sujet, ses lumières répondent à son zèle et à sa conduite. »

(2) Par testament du 29 Juin 1843, J.-N. Houzelot, curé-doyen de Montfaucon, donne et légue à la Fabrique de Réville un petit corps de ferme sur le territoire de Flabas.... à charge de neuf messes hautes annuelles pour Jean-Baptiste Turba, décédé curé de Réville. (Arch. Evêché.)

(3) On trouve à la Mairie tous les documents relatifs aux diverses répara-

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1698. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1675.

Collateur. — L'abbesse de Saint-Maur de Verdun.

Revenu de la cure. — La moitié des dîmes ; ce qui, vers 1760, valait environ 800 livres (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Jametz.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers.

L'église de Romagne fut donnée par l'évêque Thierry à l'abbaye de Saint-Maur, en 1046 ; donation confirmée par la bulle de Léon IX, en 1049 (2).

On a conservé le souvenir d'une église primitive de Saint-Blaise à Romagne, et d'une autre sous le vocable de Saint-Paul au Mont-Urbel (3).

La belle Croix, érigée par la famille Haussaire avant la Révolution, renversée en 1793, a été rétablie en 1816 et restaurée en 1879 (4).

tions et reconstructions de l'église. Sur le linteau de la porte d'entrée on peut encore lire : *Le peuple français reconnait l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme.*

(1) L'abbesse de Saint-Maur percevait l'autre moitié des dîmes. — On vendit au district d'Etain : 20 Février 1791, terres, prés et vignes de la cure, 12,200 livres ; — 27 Pluviôse an II, terres et prés de la Fabrique, 79,500 livres ; 22 Germinal an III, maison et jardin de la Fabrique, 10,800 livres.

(2) La bulle de Léon IX indique à Romagne l'église, quatre manses : et demi avec le ban. *Ad Romanas I ecclesiam..... mansos iiij et dimidium cum banno.*

(3) Mont-Urbel, ancien écart de Romagne. (Jeantin, *Manuel de la Meuse*, p. 1744-46.)

(4) Cette croix a été érigée à l'endroit où l'abbé Haussaire échappa aux attaques des brigands pendant la nuit. On y mit l'inscription suivante : « Cette croix érigée par Jean Haussaire et Barbe Périn, sa femme, fut renversée en 1793, rétablie en 1816 par Charles-François Haussaire, curé et doyen d'Herméville, restaurée en 1879 par les soins de Charles-François Haussaire et ses frères. » Cette inscription est aujourd'hui brisée. (Voir Pouillé, I. p. 528.)

Le presbytère, reconstruit en 1879, possède un petit oratoire contigu à l'église (1).

CURÉS DE ROMAGNE

Nicol, curé de Romagne en 1258. (Cartulaire de Saint-Maur.)
Thomas Vineret, mort en 1505.
Martin Collard, nommé en 1505.
Gérard de Hominet, vers 1515 ; mort en 1524.
Antoine Albert, vers 1525 ; mort en 1539.
Nicolas Humblot, en 1540 ; mort en 1555 (2).
Nicolas Guerrin.....
Antoine Mainbaust.....
Arnould Hennequin, vers 1600 ; permuta avec le suivant, le 11 Juin 1610, pour la cure de Fresnes-en-Woëvre.
Jean Laurent, curé de Fresnes, nommé à Romagne le 11 Juin 1610.
François Chapellier, vers 1620 ; mort en 1647.
François Senocq, en 1647 ; mort en 1670.
Jean Raulet ou Rolet, a pris possession en 1670 ; a résigné en 1675.
François Haumont, en 1675 ; mort le 26 Août 1704, doyen rural.
Jean Perrin, nommé le 7 Octobre 1704 ; mort le 29 Octobre 1732.
Clément Rouyer, nommé le 17 Novembre 1732 ; mort le 25 Novembre 1747 (3).
Etienne Tourneau, nommé le 28 Novembre 1747 ; mort le 18 Août 1775, inhumé devant la porte du clocher (4).
Nicolas-Hubert Goujet, nommé le 19 Août 1775, prêta serment avec restriction en 1791, déporté ; mort à Rochefort le 28 Septembre 1794 (5).

(1) Cet oratoire communique à l'église par une petite ouverture.

(2) La cure, vacante pendant plusieurs années à cause d'un procès, fut desservie par des vicaires.

(3) Le 23 Novembre 1733, la communauté réclama contre le colombier de Clément Rouyer, curé.

(4) Etienne Tourneau, fils d'un avocat en Parlement, prévôt de Sivry-sur-Meuse, fut successivement vicaire de Dombasle, curé de Vraincourt (1737-45), de Duzey (1745-47), de Romagne-sous-les-Côtes (1747-75). Il perdit sa mère à Romagne le 13 Janvier 1762. C'était un prêtre très distingué et très vertueux : son acte de sépulture fait son éloge.

(5) N.-H. Goujet, né à St-Mihiel en 1723, fut d'abord curé de Rupt-en-Woëvre de 1753 à 1775, puis de Romagne. Chassé de sa cure pour refus du

Jean-Nicolas PARISOT, ancien vicaire de Merles, curé const. de 1791 à 1793.

Claude COLLIGNON, né le 19 Mai 1762 ; assermenté, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; mort le 7 Juillet 1837 (1).

Michel BRAAS, en 1837 ; transféré à Malancourt en 1848.

Pierre DROUET, en 1848 ; retiré et mort à Bréhéville le 20 Août 1855.

Jean-François LABAINVILLE, en 1855 ; transféré à Jametz en 1863.

Joseph-Marie HENRY, en 1863 ; transféré à Sorbey en 1864.

Jean-François LABAINVILLE, pour la deuxième fois en 1864 ; transféré à Hattonchâtel en 1866.

François-Eugène COLLIGNON, en 1866 ; transféré à Halles en 1873.

Jules-Gustave HENRY, en 1873 ; transféré à Esnes en 1890, mort le 29 Janvier 1903.

Auguste-Ignace THIRIET, en 1890 ; transféré à Saint-Julien en 1896.

Léon-Emile DEMANGE, en 1896 ; transféré à Neuville-sur-Orne en 1899.

Edmond-Adolphe-Eustache HANCE, en 1899 ; transféré à Saint-Agnant en 1902.

Michel-Auguste LECLERC, en 1902.

XVIII. WAVRILLE

(Wavreium, Wavreia, Wabvrille)

Patron : Saint HILAIRE, 14 Janvier

123 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1750 : 25 feux. — En 1791 : 43 citoyens actifs. — En 1804 : 178 habitants.

EGLISE (2). — Construite en 1826. Style moderne. —

serment, il fut arrêté le 22 Mars 1793, emprisonné à Verdun, puis à Bar. Condamné à la déportation, il partit de Bar avec le 4e convoi de prêtres meusiens le 17 Avril 1794. Embarqué sur le *Washington*, il y souffrit d'affreuses tortures, et y mourut le 7 Vendémiaire an III, âgé de 66 ans.

(1) Claude Collignon, avait été vicaire avant la Révolution. C'est probablement le même qu'on trouve professeur à Marville en 1797. Il exerçait le culte en 1802. Le 7 Prairial an X (27 Mai 1802), tous les habitants de Romagne le demandèrent pour curé à l'évêque de Nancy. Sur sa tombe on lit : « Ci-git le corps de Claude Collignon, décédé le 7 Juillet 1837. Judicieux et savant, logicien exact et pressant, zélé défenseur de la foi catholique, modèle de toutes les vertus, père de ses paroissiens, ami fidèle de ses confrères... »

(2) L'ancienne église se trouvait entre Wavrille et Etraye. Elle a été

Voûte du sanctuaire en coupole, soutenue par une colonnade.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1653. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1692.

Collateur. — L'abbé de Metloch (1).

Revenu de la cure. — En 1750, le tiers des dîmes, et des terres et vignes ; ce qui valait environ 1,000 livres (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, avec Etraye pour annexe. — Pour le Temporel : Luxembourg, français, bailliage de Marville, prévôté de Damvillers.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Damvillers. Succursale supprimée en 1802 et annexée à Etraye ; rétablie par ordonnance royale du 3 Juin 1845 (3).

Une ancienne chapelle fondée sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste avait un revenu de 300 livres. Il n'en reste aucun souvenir.

L'église conserve un curieux fer à hosties du XIIIe siècle.

CURÉS DE WAVRILLE

Pierre Lambert, vers 1500 ; mort en 1518.

Nicolas Constant, vers 1520 ; mort en 1546.

Pierre Martin, en 1546 ; mort en 1568.

Jean Gilles, vers 1570 ; mort en 1599.

vendue et détruite pendant le cours de la Révolution. En Janvier 1804, les habitants demandèrent à convertir en chapelle une salle du presbytère, en attendant la construction d'une église. La nouvelle église a coûté 26,000 francs.

(1) Clouët, *Histoire de Verdun*, II, p. 342, note 3.

(2) En 1720 le Roi était seigneur et décimateur. — On vendit, au district de Verdun, les biens de la cure, le 9 Mai et le 1er Juillet 1791, et les biens de la Fabrique le 11 Mars 1793.

(3) Les habitants et la municipalité de Wavrille, appuyés par le curé desservant, n'ont cessé de réclamer le rétablissement de leur église en succursale jusqu'à ce qu'enfin ils obtinrent gain de cause. Voir nombreuses pétitions aux Archives de l'Evêché.

Jean VILLATRIN, en 1599 ; a résigné en 1603.
François LALLEMANT, en 1603 ; mort en 1627.
Nicolas JOLY, en 1627 ; mort en 1646.
Antoine MARTELEUX, en 1646, doyen rural ; a résigné en 1652, ensuite curé de Damvillers.
Fiacre LE SIRE-JACQUE, en 1653 ; mort en 1703.
Nicolas ALEXANDRE, en 1703 ; a résigné en 1753.
Jean-Joseph STHÊME, en 1754 ; mort en 1758.
Joseph BARTHELEMY, en 1759 ; mort en 1766.
Jean-Baptiste VERNESSON DE LA BEAUMONNE, en 1768 ; a résigné en 1773 (1).
Grégoire GASPARD, en 1773 jusqu'en 1793 (const.), résidait à Etraye en 1797 ; rétracta son serment avant 1800, curé d'Etraye en 1805, mort en 1818 (2).
Pierre CATTANT, nommé le 24 Décembre 1845 ; transféré à Saint-Laurent en 1848.
Sébastien DUROC, en 1848 ; a quitté le diocèse en 1853.
Joseph PÉRIN, nommé le 17 Janvier 1853 ; mort le 9 Décembre suivant.
Nicolas-René GRÉGOIRE, en 1854 ; transféré à Lemmes en 1861.
Auguste HUMBERT, en 1862 ; transféré à Bantheville en 1866.
Nicolas-Joseph MARTIN, en 1866 ; transféré à Boviolles en 1868.
Pierre-Auguste CARCHON, en 1868 ; a quitté le diocèse en 1869.
Michel-Joseph-Emile WARIN, en 1869 ; a quitté le diocèse en 1878.
François BAGAGE, en 1879 ; retiré à Regnéville en 1885, mort à Damvillers le 4 Avril 1890.
Pierre-Benjamin WARIN, en 1885 ; mort le 19 Août 1891.
Michel-Auguste LECLERC, en 1891 ; transféré à Grémilly en 1894.
Edmond-Adolphe-Eustache HANCE, en 1894 ; transféré à Romagne-sous-les-Côtes en 1899.
Emile-Paul BAUR, en 1899 ; transféré à Gimécourt en 1902.
Pierre-Charles-Eugène PETITMANGIN, en 1902.

(1) J-B Vernesson de la Beaumonne fut curé d'Hattonchâtel de 1765 à 1768.

(2) G. Gaspard, né le 15 Novembre 1738, curé d'Hattonchâtel de 1769 à 1773, de Wavrille en 1773, ne paraît pas avoir été inquiété pendant la Révolution. M. d'Epréville sur sa liste de 1802 le mentionne ainsi : « Wavrille, Grégoire Gaspard, 66 ans, serment retracté. Il demande à être conservé dans cette paroisse ; a des talents. » Il resta en effet à Wavrille à titre de vicaire « infirme et sourd », obtint le titre de curé en 1805, et continua à résider à Wavrille probablement jusqu'à sa mort.

Pendant la Révolution, Marie-Jeanne-Agnès Robillard, supérieure de la Congrégation de Verdun, fut arrêtée à Wavrille le 27 Floréal an II, et amenée le même jour devant la municipalité de Damvillers, puis renvoyée le lendemain au district de Verdun.

DOYENNÉ DE DUN[1]

I. DUN-SUR-MEUSE

(Dunum, Divum, Dunensis-castrum, Dun-le-Château)

Patron : La Nativité de la SAINTE VIERGE, 8 Septembre

887 habitants

Population ancienne. — En 1642 : 1200 maisons. — En 1673 : 800 communiants. — En 1776 : 720 communiants. — En 1784 : 300 feux. — En 1791 : 185 citoyens actifs. — En 1804 : 963 habitants.

Eglise. — Construite en 1346 par Geoffroy IV d'Apremont, seigneur de Dun. Bel édifice ogival ; nef principale à cinq travées, transept, chœur à deux travées. — A gauche du grand portail, petite chapelle de Notre-Dame de Bonne-Garde, style ogival ; une belle statue moderne remplace l'ancienne statue miraculeuse (2). — Deux autres chapelles sont du XVe siècle ; celle de la Trinité est maintenant dédiée à St-Joseph ; celle des Morts est aujourd'hui dédiée au Sacré-Cœur. — Au-dessus du maître-autel, baldaquin du style Louis XV. On remarque aussi la chaire, le buffet d'orgues, et les boiseries du chœur, style Renais-

(1) Ce doyenné comprend actuellement seize paroisses et deux annexes. Il est formé presqu'entièrement de l'ancien Décanat de Dun, qui dépendait du diocèse de Reims.

(2) Dans cette chapelle, au-dessous d'un bas-relief représentant la Sainte Famille, on lit l'inscription suivante : « La tête de l'Enfant-Jésus de ce groupe de la Ste Famille est une précieuse relique de la statue de N-D de Bonne-Garde si vénérée dans cette chapelle et brisée en 1793. Portée sur les remparts les clefs de la ville à son cou. Dun assiégé au XVIe siècle lui dut sa délivrance et en célébra longtemps le souvenir par une procession solennelle. » Cette procession se faisait le 25 Mars, chaque année, jusqu'à la Révolution.

sance. — Sous le badigeon, traces de peintures à fresque et d'une litre.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1647. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1648 (avec lacunes).

Collateur. — Les Minimes de Dun.

Revenu de la cure. — En 1346, XXXII livres (1). — En 1774, la cure valait 1500 livres et payait 250 livres en décimes (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, chef-lieu de doyenné, avec Milly pour annexe. — Pour le Temporel : Clermontois (3), bailliage de Clermont séant à Varennes, chef-lieu de prévôté (4).

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, chef-lieu de doyenné et de canton.

Dun, ville forte très ancienne (5), donnée à Thierry, évêque de Verdun, le 7 des Ides d'Août 1065, par l'empereur Henry IV (6), avait un oratoire chrétien antérieur au XIe siècle (7). Cette chapelle fut donnée, en 1094, au prieuré de Saint-Gilles (8). Plus tard, en 1346, l'ancienne chapelle du château fut remplacée par l'église actuelle.

(1) La livre représentait alors 14 francs, 11 sols, 10 deniers.

(2) La Fabrique possédait des terres et prés à Milly, à Sassey et à Mouzay ; ces biens furent vendus le 17 Prairial an II et le 18 Brumaire an IV.

(3) Dun fit successivement partie de l'Astenay, du Dormois, du Verdunois, du Barrois, et enfin du Clermontois.

(4) Le sceau de Dun portait : *Une tour maçonnée de sable, à la porte d'argent, couronnée et dentelée de cinq créneaux surmontés du pennon de l'ancienne baronnie.*

(5) L'ancien château de Dun avait été bâti, en 1055, par Godefroi le Barbu, dans les domaines de sa femme Béatrix de Bar où s'élevait jadis un *oppidum*. Le premier châtelain, chargé de défendre cette forteresse, fut Alo de Dun qui eut trois fils : Wauthier de Dun, l'aîné, fondateur du prieuré de Saint Gilles, Adelon de Dun, et Frédéric.

(6) Clouët, *Hist. de Verdun*, II, p. 72.

(7) « *Capellam in castro Duni sitam.* »

(8) Le prieuré de Saint-Gilles se trouvait près du village de Milly.

Anciennes chapelles dans l'église paroissiale : 1° Chapelle de la Sainte-Trinité, fondée au XVe siècle, chargée de trois messes par semaine, avec un revenu, en 1776, de sept à huit cents livres, à la nomination de plusieurs seigneurs (1) ; cette chapelle est aujourd'hui celle de Saint-Joseph ; — 2° Chapelle des Trépassés, érigée au XVe siècle (2) ; c'est la chapelle actuelle du Sacré-Cœur ;— 3° Chapelle de Saint-Nicolas, établie d'abord dans l'ancienne église ; en cette chapelle, Geoffroy IX d'Apremont et Marguerite de Sully, sa femme, fondèrent, le 14 Août 1345, la confrérie de Saint-Léonard (3). Vers 1615, les Minimes durent faire ériger dans l'église paroissiale un autel sous le vocable de St-Nicolas et de Sainte-Catherine, pour y acquitter les charges de ces chapellenies, qui étaient à la collation du duc de Lorraine.

Il y avait aussi les autels servant aux confréries de Saint-Sébastien ou des arbalétriers, de Saint-Hubert, de Saint-Blaise, de Saint-Eloi, etc (4).

Au cimetière, à côté de l'église, chapelle mortuaire des prêtres, construite au XVIIIe siècle, restaurée en 1876. Elle sert à la sépulture des prêtres et des curés de Dun (5).

(1) Les collateurs étaient : en 1641, MM. de la Rivière et de Saulnay ; en 1776, la maison de Salles et celle de Briey alternativement.

Jean Robert, chapelain de la Trinité et de Saint-Nicolas, et ancien chapelain de Warinvaux, mourut le 27 Février 1553 ; sa tombe est dans l'église de Dun. — En 1673, Pierre Richier, curé de Grémilly, était chapelain de la Trinité.

(2) Jean Fruart, chapelain des Trépassés, est inhumé dans l'église le 25 Octobre 1676.

(3) Lesort, *Les Chartes du Clermontois*, p. 220, Charte de fondation de cette confrérie.

(4) Le même autel servait souvent à plusieurs chapellenies et à plusieurs confréries.

(5) Dans cette chapelle sont inhumés les prêtres morts à Dun avant 1800, et ceux dont les noms suivent : Thiéry-Nicolas Rouyer, mort en 1806 ; Jean-Nicolas Husson, curé de Dun, mort en 1808 ; Louis-Joseph Ducrez, ex-bernardin, curé de Dun, mort en 1812 ; Simon-Antoine Vanin, ex-bernardin, prieur de Villeneuve (Nantes), mort en 1811 ; Jean-Nicolas Jacquemin, ex-supé-

A la ville basse, dans l'île, chapelle Saint-Claude, construite au XVIe siècle, surtout pour le service des voyageurs (1). Elle avait un revenu de 48 livres en 1683 (2), et d'environ 100 livres en 1776. Remaniée et restaurée en 1881-82, elle sert aujourd'hui de chapelle paroissiale.

Gobert, seigneur d'Apremont et de Dun, et Julienne, sa femme, avaient fondé, sur leur domaine à Dun, un hôpital pour recevoir les pauvres et soigner les infirmes. Au mois d'Août 1234, ils dotèrent cet établissement et son chapelain (3) ; d'autres dons augmentèrent cette fondation en 1237 (4). En 1293, l'hôpital possédait au château de Dun, une maison, que les « frères et sœurs de la Maison-Dieu » louaient à des particuliers (5).

rieur des Minimes de Dun, mort en 1819 ; Jean-François Granjean, prêtre habitué, mort en 1836 : Jean-Baptiste Rousseville, chanoine, grand pénitencier de Reims, mort en 1837 ; Henri Saudez, mort en 1853 ; Jean-Etienne Pierrot, mort en 1860 : Henri-Hippolyte Chibaux, curé de Liny, mort en 1865 ; Louis-Hippolyte Leroux, mort en 1875 ; Jean-Joseph-Victor Loupot, curé de Grand-Verneuil, mort en 1875.

(1) Cette chapelle fut construite vers l'époque où les Antonistes obtinrent l'administration de l'hôpital de Dun. Ces religieux hospitaliers établirent la fondation d'un chapelain doté d'un revenu de 80 livres tournois, et chargé de dire une messe basse les dimanches et fêtes à 11 heures du matin, afin de faciliter aux voyageurs l'assistance à la messe. C'était à 11 heures qu'arrivait à Dun la voiture publique. Cette messe de 11 heures a subsisté jusqu'à la Révolution. Depuis 1698, l'hôpital de Mouzon continua à payer les 80 livres.

(2) Un compte, rendu le 12 Juillet 1683, « par Brice Ernauld marguelies de la chapelle de St-Claude, érigée en l'île de Dun, » porte en recettes 48 livres 9 sols, et en dépenses 48 livres 8 sols. D'après ce compte, il y avait dans cette chapelle des anniversaires fondés, une confrérie de Saint-Claude y était érigée, et « pour l'impression de la Bulle de la Confrérie » le receveur délivra à M. le curé huit livres. On chantait solennellement la messe le jour de la fête de saint Claude ; cette messe était rétribuée.

(3) Voir A. Lesort, *Chartes du Clermontois*, p. 76-77. On lit dans cette charte : « *Cum nos apud Dunum in proprio fundo ad receptionem pauperum quoddam construxerimus et fundaverimus hospitale.....contulimus ad sustentationem pauperum et infirmorum quidquid habebamus in decima de Lyons et de Mervaulx, etc.* » Le chapelain devait percevoir 12 reds de blé, une rente annuelle de 4 livres, etc. On voit que l'hôpital était alors administré par des religieux (*fratres dicti hospitalis*).

(4) Ibid, p. 80. Gilles donne à l'hôpital de Dun une rente annuelle d'un setier de froment, à percevoir sur ses *arages* de Dun.

(5) Ibid. p. 176. Cette maison était louée à Estevin et Emmelot, sa femme, pour un cens annuel de 4 sols de petits tournois.

Cette Maison-Dieu avait une chapelle dédiée à Sainte-Marguerite. « Le 15 Juin 1380, Robert, duc de Bar, autorisa Jean Guyot, prêtre chapelain de la chapelle Sainte-Marguerite de la Maison-Dieu de Dun, à disposer en faveur de ses successeurs, chapelains en la même chapelle, d'une maison située au château de cette ville, grande-rue ; il amortit en même temps cette maison, affectée ainsi, à perpétuité, à l'accroissement des revenus de la chapelle dont la collation lui appartenait (1). » L'ancien hôpital et la chapelle de Sainte-Marguerite se trouvaient près de la porte du même nom, du côté de Stenay (2). La chapelle de Saint-Claude dépendait aussi de cet hospice. Les ducs de Bar avaient confié aux Antonistes la régie des hospices du Barrois et par suite de celui de Dun. Après la suppression de ces religieux, leurs droits et leurs charges passèrent à l'Ordre de Malte en 1777 (3). L'hôpital de Dun n'était plus alors qu'une maison affermée à des particuliers, chargés « d'alimenter, nourrir et blanchir les pauvres passants » (4). Un arrêt du Parlement de Paris, du 2 Août 1785, condamna l'Ordre de Malte à employer, à l'entretien de cet hôpital, les revenus qui lui étaient affectés. En 1787, le curé de Dun fut délégué par la municipalité pour aller traiter les affaires de l'hôpital avec M. d'Hannonville, commandeur de l'Ordre de Malte (5).

(1) Victor Servais, *Annales du Barrois*, II, p. 26.

(2) On trouve, comme chapelain de Sainte-Marguerite, François Lecompte, mort le 23 Décembre 1675, inhumé le lendemain dans l'église paroissiale. De la chapelle Ste-Marguerite, depuis longtemps détruite, il ne reste que la tête de la statue de la sainte, encastrée dans un ancien mur.

(3) Bonnabelle, *Notice historique sur Dun*, p. 22.

(4) « Bail de la maison de l'hôpital de Dun, passé le 24 Novembre 1781, par Guillaume et Brice Lamarcq, de Dun et Milly, au profit de Thomas Cottenert de Dun, à charge d'alimenter, nourrir et blanchir les pauvres passants. » (Arch. Meuse, C, 1193, fol. 22.)

(5) « Du 27 Novembre 1787 procuration donnée à Me Lambert, curé-doyen, à l'effet de traiter avec l'ordre de Malte, etc, au sujet de l'hôpital. » (Arch. Meuse, C, 1197, fol. 12.)

Warinvaux, ancienne léproserie (1), avait une chapelle sous le vocable de Saint-Lazare (2). Ses biens appartenaient à l'hospice de Dun et servirent, en 1698, à la dotation de l'hôpital de Mouzon (3).

Il y avait en outre à Dun, avant 1770 (4), un bureau de Charité, dirigé par des dames de la ville, et dont le conseil d'administration comprenait le curé, le prévôt, le procureur fiscal, le maire et le syndic (5.)

Au XVIIIe siècle, il y avait à Dun une école secondaire ; un maître devait enseigner gratuitement le latin à quatre pauvres étudiants (6).

Avant la Révolution « deux sœurs, tirées de la communauté de Toul, étaient chargées de l'éducation des jeunes filles ».

L'église paroissiale possède : 1° une parcelle de la Vraie Croix, reconnue par l'Evêché de Verdun le 3 Décembre 1878 ; — 2° des reliques de saint Félix, de saint Julien, de saint Ferréol, de saint Urbain, de sainte Benoite, de sainte Julie, de sainte Marguerite, et de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, reliques reconnues le 3 Septembre 1869 (7).

(1) La léproserie de Warinvaux, située entre Dun et Liny, est citée, vers 1200, dans le Cartulaire de la Cathédrale de Verdun. Voir plus loin, Liny-dt-Dun.

(2) « Démission de la chapelle Saint-Lazare de Warinvaux, faite le 23 février 1651, au profit de Me François François, curé de Dun, par Me François Lecompte, prêtre, habitant de Dun, et agréée par les maire et gens de justice dudit Dun. » (Archives de la Meuse, C, 1183, fol. 27.) — En 1673 et plus tard, « le fermier de la métairie de Warinvaux devait, aux termes du bail, fournir les cierges pour célebrer sept messes à Saint-Claude, faire un festin en maigre au clergé avant ou après la procession de Saint-Marc, donner à tout celui assistant à la procession un morceau de pain bis et un morceau de fromage. » (Registre de la communauté de Dun, 1673-1682.)

(3) Les pauvres et les infirmes durent aller à Mouzon recevoir l'hospitalité ; de là contestations, pour Warinvaux, entre les hospices de Dun et de Mouzon.

(4) Du 14 Mars 1770, constitution de 300 livres au profit de la Charité de Dun, (Arch. Meuse, C, 1174, fol. 31 v°.)

(5) *Almanach de la ville et du diocèse de Reims*, 1787.

(6) Enquête de 1772, *Arch. Marne, Reims*, G, Inventaire-Sommaire, I. p. 263. En 1786-87, M. Thiéry était professeur pour les humanités.

(7) La relique de la Vraie Croix a été scellée par Mgr Bataille, évêque d'Amiens ; les autres ont été scellées par Mgr Boudinet, aussi évêque d'Amiens.

Le pape ETIENNE X, d'après la tradition, est né au château de Dun sous le nom de Frédéric de Lorraine ; après avoir été archidiacre de Liège, puis cardinal, il fut élu pape le 2 Août 1057, et mourut le 29 Mars 1058.

On peut aussi citer comme originaires de Dun: 1° Dom Etienne POINSIGNON, bénédictin, profès à Beaulieu le 9 Juin 1722, mort à Moiremont le 27 Septembre 1782, auteur d'un ouvrage en 3 vol. intitulé : *Institutions des Curés* (1) ; — 2° Jacques SALEUR, cordelier de Nancy, auteur de *La Clef ducale de la Maison de Lorraine* ;—3° HENRIQUEZ, religieux antoniste, qui composa *l'Abrégé chronologique de l'Histoire de Lorraine,* imprimé en 1775 ; — 4° Jacques HENRIQUET, curé-prieur de Sorcy (Ardennes), né vers 1728, auteur de plusieurs ouvrages sur la pêche, la chasse et les eaux et forêts ; — 5° Thierry-Nicolas ROUYER, né le 5 Mars 1740, vicaire général de Reims, émigré, retiré à Dun (2), mort le 29 Octobre 1806 ; — 6° Dom Étienne YBERT, né le 8 Septembre 1744, bénédictin, profès le 14 Décembre 1760 à St-Vincent de Metz, bibliothécaire de la ville de Verdun, mort à Verdun le 4 Mars 1822.

CURÉS DE DUN (3)

JEHAN, connu par une contestation avec le prieur de Saint-Gilles au sujet des offrandes, en 1243.

(1) Voir Pouillé, I. p. 218.

(2) Th.-N. Rouyer, après avoir refusé le serment constitutionnel, dut rentrer dans sa famille à Dun en Novembre 1791 : il y resta jusqu'au 10 Octobre 1792 ; la loi du 26 Août 1792, l'obligea à s'expatrier. Il est inscrit sur la liste des émigrés du Département à la date du 5 Février 1793. Sur la demande réitérée de son frère, Augustin Rouyer, cultivateur à Dun, il fut rayé de la liste des émigrés par arrêté de l'administration centrale du Département de la Meuse du 14 Nivôse an VIII, radiation approuvée par la Police générale le 11 Pluviôse suivant. (Arch. Meuse, Q, Dossier Rouyer, 10 pièces.) Une ancienne maison de la famille Rouyer a été donnée à la ville « pour servir de presbytère », par acte notarié du 10 Juin 1853, à condition que douze messes seraient célébrées pendant douze ans pour le repos de l'âme de Hyacinthe Rouyer, veuve Richard.

(3) On trouve Godefroid, prêtre de Dun en 1182. (*Cartulaire d'Orval.*)

Jacques Drouet, en 1530.

Henri Godier, en 1871, 1607.

Pierre Caussin.....

François François, prêtre et curé de Dun en 1651, reçoit en 1652 le serment de notaire apostolique de Jean Floncel, curé de Stenay.

Robert Maupassant, en 1658.

Ponce Plaisant, en 1661 ; a résigné en 1667, mort le 9 Avril 1674, inhumé dans l'église.

Jean Brasselet, né en 1623, curé en 1667 (1) ; a résigné en 1686, mort en 1690.

Jean-Baptiste Desbans, en 1686 ; a résigné en 1722, mort le 28 Septembre 1730, inhumé dans l'église devant l'autel de la Vierge, où l'on voit encore sa tombe (2).

Louis-Charles David, prêtre sulpicien, en 1722 ; a résigné en 1741.

Jean-Baptiste Delmont, en 1741 ; mort en 1762.

Jean Validire, en 1762 ; mort en 1784, doyen du décanat.

Nicolas Lambert, en 1784, doyen du décanat, refusa le serment en 1791 ; chassé de sa cure par Sommeiller, vicaire épiscopal ; exilé en Allemagne ; curé de Pierrefitte en 1803 (3).

Pierre-Joseph Gardez, en 1791 jusqu'en 1793 (const.) ; résidait à Jametz en 1797 (4).

Jean-Nicolas Husson, né à Beaulieu le 14 Avril 1740, docteur en Sorbonne, chanoine de Verdun, ancien supérieur du Séminaire, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; mort le 15 Septembre 1808 (5).

Louis-Joseph Ducrez, né le 1er Mars 1747, ancien religieux de La Chalade, nommé le 25 Septembre 1808 ; mort le 28 Juin 1812 (6).

(1) Mgr Le Tellier, archevêque de Reims séjourna à Dun, du 16 au 20 Juin 1673, et confirma 3,800 personnes

(2) Léon Germain, *Dun-sur-Meuse*, p. 32. — Dans une visite faite à Dun en 1698, Mgr Le Tellier loue fort le zèle et l'intelligence de ce curé. « Il a, dit-il, acheté une belle maison. J'ai ordonné que les habitants de Dun et de Milly lui payassent 400 écus en quatre ans, moyennant quoy cette maison deviendra un presbytère fixe pour luy et ses successeurs. » Cette maison fut le presbytère jusqu'à la Révolution, et subsiste encore.

(3) Voir Pouillé, III, p. 456.

(4) On trouve à Dun, en 1797, François Denis ; un registre révolutionnaire le mentionne comme « le modèle des vertus républicaines et morales ».

(5) Voir Pouillé, I, p. 151.

(6) Voir Pouillé, I, p. 751. L.-J. Ducrez fut nommé curé de Dun sur la recommandation du général Radet, de Varennes. Il avait amené avec lui Dom Simon-Antoine Vanin, ancien prieur claustral de Villeneuve près de Nantes, et Dom François-Emmanuel Claro, ancien religieux de La Chalade. Dom Vanin mourut à Dun le 9 Avril 1811, âgé de 67 ans.

Henri SAUDEZ, né le 9 Juillet 1766, nommé le 26 Décembre 1812 ; mort le 6 Janvier 1853, chanoine honoraire (1).

Jean-Etienne PIERROT, en 1853 ; mort le 2 Octobre 1860 (2).

Martin PÉRIGNON, nommé le 13 Octobre 1860 ; mort le 30 Décembre suivant.

Henri-Victor FLEURET, en 1861 ; transféré à Etain en 1869.

Louis-Hippolyte LEROUX, en 1869 ; transféré à Stenay en 1874.

Joseph HUSSON, en 1874 ; transféré à Etain en 1893, mort le 11 Juin 1908.

Dominique-Félix WOISARD, en 1893, chanoine honoraire.

PRIEURÉ DE SAINT-GILLES ET MINIMES DE DUN

Le prieuré de Saint-Gilles, qui paraît remonter au VIIe siècle, se trouvait primitivement au dessous du château de Dun, près de la porte de Milly (3).

Une charte donnée le 7 Janvier 1094 par Wauthier de Dun et Aseline, sa femme, suppose l'existence de ce prieuré ou monastère, bâti sur un terrain ou fief donné par plusieurs seigneurs. Par cette charte, Wauthier et son épouse donnent à l'église de Saint-Gilles, leur alleu de Villy avec toutes ses dépendances, cent cinquante habitants et plus du quartier de Saint-Gilles, la chapelle située au château de Dun, trois moulins sous le vignoble à Dun, un moulin à Sassey, et afin d'accroître et de favoriser la population de cet endroit, ils ajoutent divers droits et prérogatives de justice, notamment sur les étrangers à hos-

(1) H. Saudez, né le 9 Juillet, curé de Lion-devant-Dun en 1791, émigré en 1792, de nouveau curé de Lion-d'-Dun en 1803. M. l'abbé Chibaux a écrit sa vie, restée manuscrite dans sa famille.

(2) J.-E. Pierrot, né à Gimécourt le 27 Juin 1805, curé de Sampigny en 1843, de Dun en 1853, chanoine honoraire de Bayeux, a publié de 1857 à 1860 une *Histoire de France depuis les premiers âges jusqu'en 1848*, ouvrage important qui comprend 15 volumes in 8°. Il a publié aussi dans l'*Encyclopédie théologique* un *Dictionnaire de Théologie dogmatique et morale*. (Voir Pouillé, I, p. 157.)

(3) D'après Jeantin, il y avait là un petit monastère fondé par saint Wandrille vers 630.

pitaliser en dehors du bourg de Dun (1) ; à tous ils veulent liberté et honneur, sous la protection du prieur établi par l'abbé de Saint-Gilles, etc.

D'autres seigneurs augmentèrent la dotation du prieuré, en lui donnant un pré sur la Meuse, une vigne, etc.

L'archevêque de Reims, assisté de plusieurs membres de son clergé, ratifia ces donations et les approuva comme devant durer à perpétuité.

Le prieuré de Saint-Gilles de Dun, d'après Dom Lelong (2), dépendait de l'abbaye de Saint-Gilles au diocèse de Nîmes. Dom Calmet prétend que les fondateurs y placèrent des Bénédictins (3).

En 1315, Jean de Mouzay et Helwis, sa femme, firent une donation considérable au prieuré de Dun. Le 7 Juin 1402, le duc Robert de Bar, et Marie de France, son épouse, donnèrent au prieuré les dîmes de Brieulles pour la fondation de deux chapelles, l'une de Saint-Nicolas, l'autre de Sainte-Catherine.

L'acte de 1094 avait donné au prieur la cure de Dun et sa collation. Le prieur et après lui les Minimes possédèrent le patronage de la cure jusqu'à la Révolution. Toutefois, pour droit d'autel, le prieur de Dun était tenu de payer, chaque année à la Saint-Martin d'hiver, cent sols parisis au Chapitre métropolitain de Reims. Des transactions eurent lieu au sujet de cette redevance en Mai 1429, et le 24 Février 1644 (4).

(1) La charte suppose qu'autour du prieuré, en dehors du bourg de Dun, il y avait un centre d'habitants appelé *Vicus sancti Egidii*.

(2) *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon*, p. 455.

(3) *Notice de la Lorraine*, I, p. 312.

(4) La transaction du mois de Mai 1429 rapporte ce droit des chanoines : « *Habent jus percipiendi singulis annis in perpetuum a Priore de Duno, ad causam dicti sui Prioratus seu pro altari ejusdem centum solidos parisienses solvendos et tradendos.* On convint que le Chapitre continuerait l'usage de donner un pain blanc et un pot de vin au domestique du prieur qui

Le prieur de Saint-Gilles avait la collation de l'église de Flabeuville (1), dès le XIVe siècle ; il était seigneur de ce lieu avec l'abbé de Saint-Hubert. Vers 1317, le comte Edouard de Bar trancha un débat entre l'abbaye de Saint-Hubert et le prieuré de Saint-Gilles au sujet de leurs droits respectifs à Flabeuville (2).

Le prieuré de Saint-Gilles resta régulier jusque vers la fin du XVIe siècle. Vers 1600, c'était un bénéfice, possédé par un prêtre séculier, prieur commendataire.

Le dernier titulaire, Dominique Obrion, chanoine de Toul, après avoir lutté pour le maintien des droits du prieuré (3), résolut de le remettre entre les mains des Minimes, nouvellement installés en Lorraine. Il fit donc venir à Dun, en 1608, quelques religieux de Saint-François de Paule, et leur offrit le prieuré de Saint-Gilles avec ses revenus.

« Par acte du 26 Mai 1609, le duc de Lorraine céda à Dom Lafrique, provincial de l'Ordre des Minimes, la nomination aux deux chapelles de Saint-Nicolas et de Ste-Catherine, à condition qu'il ferait bâtir dans l'espace de huit ans, près le *Vieux Moutier*, un logement pour trois religieux, qui seraient chargés d'acquitter les messes de

apporterait cette rente à Reims. — Par transaction du 24 Février 1644 faite entre le Chapitre et le correcteur des Minimes, le Chapitre abandonne la prétention de vouloir nommer à la cure en cas de vacance, consent que le correcteur des Minimes continue à y nommer ; est maintenue la redevance annuelle de 6 livres 5 sols à payer chaque année audit Chapitre, etc. Il faut croire que les Minimes oublièrent plus tard leur dette ; car, le 19 Juin 1721, le Chapitre leur réclama la somme de 181 livres 5 sols, qu'ils devaient pour 29 années.....

(1) Flabeuville est actuellement une dépendance de la commune de Colmey (Meurthe-et-Moselle).

(2) G. Kurth, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, I, p. 481.

(3) Le 4 Juin 1604, Dominique Obrion soutenait un procès au bailliage de Saint-Mihiel contre les habitants de Montigny. (Arch. Meuse, H, Minimes de Dun.)

ces chapelles, de confesser ou d'instruire le peuple (1). Le revenu de ces bénéfices devait être attribué aux religieux après la mort des titulaires. Le provincial s'engagea à faire dire six messes par semaine pour acquitter les charges, à faire célébrer des messes solennelles aux fêtes de Saint-Nicolas et de Sainte-Catherine, à faire ériger en l'église paroissiale un autel sous le vocable de ces deux saints, afin d'y faire les services obligés (2). » Cette fondation fut approuvée par le Chapitre de l'Ordre le 28 Septembre suivant.

Les Minimes reçurent donc, comme dotation, les revenus des deux chapelles, les dîmes de Brieulles, quelques autres libéralités, et les droits et privilèges de l'ancien prieuré de Saint-Gilles. Ils succédèrent au prieur dans le droit de collation aux cures de Dun et de Murvaux.

Les guerres des XVIe et XVIIe siècles avaient ruiné les bâtiments de l'ancien prieuré (3). Les Minimes reconstruisirent leur couvent et leur chapelle près de l'église paroissiale (4).

L'église des Minimes, séparée par la rue, se trouvait en face du couvent, et les religieux s'y rendaient de l'étage supérieur par un pont volant qui les conduisait à une tri-

(1) Les Minimes étaient surtout chargés d'instruire les pauvres. Le 4 Mai 1775, ils firent avec le Prince de Condé une transaction, en vertu de laquelle ils étaient tenus d'instruire six pauvres filles de la ville de Dun, moyennant un setier de blé, mesure de Bar, par année. » (Arch. Meuse, C. 1181, fol. 9.) — Ils se livraient à la prédication et à l'œuvre des missions paroissiales.

(2) *Histoire de Stenay,* manuscrit composé par Denain.

(3) Un calvaire a été érigé ensuite, et renouvelé au XIXe siècle, à l'endroit où se trouvait l'ancien prieuré de Saint-Gilles.

(4) Les Capucins demandèrent aussi à s'établir à Dun, le 8 Mars 1682. On recueillit à domicile les suffrages des habitants ; les deux tiers furent favorables au projet. Les Capucins obtinrent l'autorisation le 9 Juin 1682, « à condition que leur hospice sera bâti en un lieu et place commodes pour les villes haute et basse sans être à charge à la ville. » Malgré l'autorisation, l'établissement n'eut pas lieu. (Archives de la ville.)

bune. Une porte sur la rue servait d'entrée aux habitants de la ville.

Le personnel de la maison paraît habituellement peu nombreux : les actes ne mentionnent guère à la fois que trois ou quatre religieux (1). Il y avait, en 1673 et 1682, six religieux prêtres ; vers 1785, cinq ou six religieux profès (2).

Les Minimes de Dun possédaient leur maison du château, une ferme, des jardins et des vignes à Dun, un corps de ferme à Montigny, un autre à Murvaux, etc. Ils percevaient une part des dîmes à Dun, à Brieulles, à Milly, à Sassey, etc.

La Révolution confisqua et vendit, en grande partie, les biens des Minimes de Dun (3). L'église, après avoir servi quelque temps de local pour les clubs révolutionnaires, fut démolie vers 1796. Les bâtiments conventuels disparurent également. Sur leur emplacement, on voit aujourd'hui des jardins et des plantations d'arbres.

(1) On trouve mentionnés : En 1770, Nicolas Doublot, définiteur, supérieur et prieur, Dominique Laurent, Claude Pernet et Jean Fourier ; — En 1789 : Pierre-Joseph Poirel, définiteur, supérieur et prieur du prieuré St-Gilles, Jean Fourier et Nicolas La Croix. Tous les religieux ne figurent pas ordinairement dans les actes.

(2) Les Minimes portaient l'habit noir teinté gris, la ceinture en corde et le scapulaire court. Leur supérieur, élu régulièrement, portait le nom de correcteur. Ils scellaient leurs actes d'un sceau particulier. En 1672, le sceau du correcteur des Minimes de Dun, de forme ovale, représentait *un cerf passant tourné à sénestre, surmonté d'une crosse à dextre, puis des lettres..... surmontées de deux palmes à trois branches*. En exergue on lisait : SIGILLVM CORRECT. MINIMORVM DUNENSIVM. 1672. (Communication de M. Robinet de Cléry.)

(3) Ventes des biens des Minimes, au district de Montmédy : 20 Avril 1791, ferme à Murvaux, 21,500 livres ; château Gonet à Dun, 8,075 livres; — 19 Mai 1791, ferme à Montigny, 2,750 livres ; — 20 Mai, ferme à Dun, 30,700 livres ; 5 jours 1/2 de vignes, 5,300 livres ; — 1er Octobre 1791, château Gonet, 6,550 livres. — En 1792, il restait encore sept pièces de jardins ou vignes : le 16 Avril 1792, la municipalité les loua en détail pour la somme totale de 228 livres.

PRIEURS DE SAINT-GILLES

Pierre, surnommé Silvestre, prieur avant 1231.

Ramundus ou Reimond, mentionné dans des lettres de transaction du 28 Décembre 1231 et du mois de Mars 1232 (1).

Jehan de Bagarue, prieur en 1330 (2).

Louis d'Urcérie, donna le 5 Février 1357 un *Vidimus* des lettres concédées par l'empereur Charles IV à Godefroy d'Apremont (3).

Dominique Obrion, prieur en 1604, en même temps chanoine de Toul. Il céda le prieuré aux Minimes en 1608.

PRIEURS OU CORRECTEURS DES MINIMES DE DUN

Pierre-Claude Raguet, correcteur en 1636.

Jean-René Cachet, supérieur en 1676.

Nicolas-Baptiste Mansenand, correcteur en 1708.

Jean Richard, correcteur en 1717.

Nicolas Doublot, ancien supérieur de St Mihiel, définiteur, supérieur et prieur en 1770, 1784.

Pierre-Joseph Poirel, né le 21 Octobre 1741, définiteur, supérieur et prieur en 1786 jusqu'en 1789. Il devint ensuite correcteur des Minimes de Stenay. Emigré en 1792 (4), curé de Laneuville en 1803, il mourut en 1813.

Jean-Nicolas Jacquemin, né le 30 Juillet 1751, correcteur en 1789, jusqu'à la dispersion en 1791. Retiré à Dun après la Révolution, mort le 31 Août 1819 (5).

(1) *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, par Goffinet.

(2) Bibl. Verdun, Ms. 223.

(3) Bonnabelle, *Notes sur Apremont-la-Forêt*, p. 15.

(4) P.-J. Poirel est inscrit sur la liste des émigrés à la date du 19 Floréal an 11.

(5) Jean Fourier, ancien minime de Dun, résidait encore dans cette ville en 1797. Un état révolutionnaire le mentionne ainsi : « Jean Fourier, ex-minime, a prêté le serment (du 18 Fructidor), n'a jamais exercé, n'a donné aucune marque d'incivisme. »

II. AINCREVILLE

(Ancravilla, Ancreville, Increville)

Patron : Saint AGNAN, 17 Novembre

180 habitants

Population ancienne. — En 1657 : 24 ménages. — En 1673 : 120 communiants. — En 1776 : 125 communiants. — En 1791 : 31 citoyens actifs. — En 1804 : 182 habitants.

Ecart. — Chassogne (ferme).

Eglise. — Chœur et une partie de l'église du XVIe siècle, le reste du XVIIIe (1).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1672. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1672.

Collateur. — L'Université de Reims.

Revenu de la cure. — En 1346 : 48 livres. — En 1776 : 500 livres, taxée au décime à 20 livres (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims : archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, avec Villers-devant-Dun pour annexe. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Sainte-Menehould, prévôté de Clermont séant à Varennes.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun. — Annexe de Grand-Cléry en 1803, reconnue succursale en 1806, avec Villers-devant-Dun pour annexe jusqu'en 1850.

Il y avait à Chassogne une ancienne église-mère sous

(1) Cette église est l'ancienne chapelle castrale.

(2) En 1720, le curé jouissait d'un quart des grosses et menues dîmes, des dîmes novales par préciput sur la portion congrue et d'une fauchée de pré. Les prés de la Fabrique étaient loués 131 livres 11 sols. — Vente d'un pré de la cure, le 22 Novembre 1791, pour 760 livres. — Les fermes et prés de la Fabrique furent vendus le 2 Pluviôse et le 25 Fructidor an II.

le vocable de Saint-Leu, qui subsista jusqu'à la fin du XVIe siècle. Cette église fut donnée à l'abbaye de Belval par Albéron de Chiny en 1133 (1). Depuis, la cense de Chassogne fit partie de la mense du prieuré de Cesse, qui dépendait de l'abbaye de Mouzon. En 1657, cette cense était complètement ruinée (2).

CURÉS D'AINCREVILLE

Jean Garondeau, en 1672.
Christophe Barré, en 1673 ; a résigné en 1682.
Antoine Desbordes, diacre, nommé en 1682 ; a résigné en 1689.
Jean Brasseur, diacre, nommé en 1689 ; a résigné en 1694, curé de Mairy en Octobre même année.
Jean Bogud, vicaire à Dun, nommé en 1694 ; a résigné en 1707.
François Jacquet, vicaire au Chesne et à Fismes, nommé en 1707 a résigné en 1716.
Charles Martin, en 1716 ; mort en 1741.
Jean-Baptiste Moutiers, en 1741 ; a résigné en 1747.
Jacques Aubry, de 1747 à 1750.
Jean de Bugne, 1750 à 1752, était en même temps curé de Doulcon.
Sébastien Chollet, de 1752 à 1755.
Charles Bertèche, de 1755 à 1757.
Jean Moreau, de 1757 à 1762.
Jacques Marson, de 1762 à 1774.
Pierre Chapelet, en 1774 jusqu'en 1787.
Joachim Guillemin, né le 27 Août 1756, curé en 1787, prêta le serment en 1791, résidait encore dans sa paroisse en 1797 (3) ; curé de Grand-Cléry en 1803 ; nommé de nouveau curé d'Aincreville le 1er Novembre 1806 ; retiré en 1824, mort le 28 Mars 1832.

(1) Belval, ancienne abbaye de Prémontrés, au diocèse de Reims.

(2) Le rapport de Terruel dit : « nulle charrue, ni habitants, ni bâtiments ; s'y laboure quelques terres par les habitants de Villers. » (Ed. de Barthélemy, *Statistique des élections de Reims, Rethel, Ste-Menehould*, 1657.)

(3) Un rapport du comité révolutionnaire de Dun, en date du 8 Vendémiaire an VI (29 Septembre 1797) le mentionne, en ces termes : « Joachim Guillemin, a prêté en 1791 le serment, puis a été en relation avec le Conseil de fanatisme, établi à Reims et composé des grands Vicaires du ci-devant Archevêque ; a refusé de prêter le 2e serment exigé par la loi du 19 Fructidor. »

François Leroux, nommé le 17 Mars 1824; transféré à Saulmory le 23 Juin 1828.
Nicolas-Vincent Livorin, en 1836 ; transféré à Vaudeville en 1839.
Claude Gérardin, nommé le 9 Janvier 1840 ; transféré à Evres le 6 Février suivant.
François Fontaine, en 1840 : transféré à Hargeville en 1845.
Joseph Faratte, en 1849 ; transféré à Trémont en 1856.
Claude Varnerot, en 1856 ; retiré à Benoite-Vaux en 1864, mort le 19 Octobre 1878.
Jean-Nicolas Baillard, en 1864 ; transféré à Bantheville en 1874.
Nicolas-Ernest Magisson, en 1874 ; transféré à Réchicourt en 1879.
Alcide Thiérion, en 1879 ; transféré à Maucourt en 1883.
Urbain-Joseph-Isidore Charlet, en 1893 ; en congé temporaire en 1899.
Marie-Antoine Etringer, en 1900 ; transféré à Haudiomont en 1902.
Eugène-Léon Simonin, en 1902; transféré à Châtillon-sous-les-Côtes en 1906.
Edmond-Nicolas Petit, en 1906.

III. BRIEULLES-SUR-MEUSE

(Briodorum, Briola, Briaculcum, Briclles)

Patron : L'ASSOMPTION, 15 Août

627 habitants

Population ancienne. — En 1634 : 200 ménages, 700 communiants et 200 non communiants. — En 1657 : 65 ménages (1). — En 1673 : 300 communiants. — En 1682 : 350 communiants. — En 1698 : 430 communiants. — En 1776 : 500 communiants. — En 1791 : 130 citoyens actifs. — En 1804 : 719 habitants.

Ecarts. — L'Etanche (moulin). — Le Moulin d'en haut. — Ville-aux-Bois. — Livaux.

(1) La population fut décimée par la peste. En 1636, il y eut 300 décès, et en 1646 il ne restait plus que 10 laboureurs. La statistique de 1657 a constaté que le village avait été « brulé en bonne partie ». Durant les guerres, Brieulles fut incendié, en 1552, en 1582, en 1622 et le 14 Mars 1636.

Eglise. — Construite en 1774. Bénite le 26 Juillet 1776. Style de la Renaissance. Richement meublée et décorée. — A l'entrée, tableau de Saint-Pierre, d'une certaine valeur (1). — Vieilles statues de Sainte-Anne et de Saint-Jacques de Compostelle. — Ancien bénitier ou *saillon*, daté de 1652 (2).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1669. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1692.

Collateur. — Les religieux Prémontrés de Saint-Paul de Verdun.

Revenu de la cure. — En 1183, le tiers des dîmes, des aumônes et des oblations.— En 1346, la cure était estimée 32 livres et taxée en décimes 32 sols. — En 1581 et 1642, le quart des dîmes, etc. — En 1776, environ 1400 livres, taxés en décimes à 233 livres (3).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Dun.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun.

L'église de Brieulles, mentionnée au Cartulaire de Saint-Paul de Verdun en 984, dépendait de cette abbaye verdunoise (4). En 1181, Guillaume, archevêque de Reims, cardi-

(1) L'ancienne église paroissiale se trouvait dans l'enceinte fortifiée du château, à l'extrémité nord du village. — Ruinée plusieurs fois, et reconstruite en 1610, et en 1641, elle fut démolie vers 1774, et le cimetière resta sur son emplacement.

(2) L'inscription suivante rappelle le donateur : Cest présent celon a esté fait par moi Jehan Perjehan et donné a l'église de Brieulles. IHS. MRA. 1652.

(3) L'abbaye de Saint-Paul percevait les trois quarts des dîmes.— En 1776, la Fabrique avait un revenu de 200 livres, et était taxée à 24 livres. — Ventes des biens de la Fabrique, le 17 Prairial an II et le 14 Brumaire an IV.

(4) Par sa bulle de 1049, Léon IX confirme à l'abbesse de Saint-Maur de Verdun la possession à Brieulles (*ad Briodorum*) de neuf manses avec un moulin et ses dépendances. Ce qui a fait croire, d'après une tradition, qu'il y avait alors à Brieulles un petit couvent de religieuses.

nal de Sainte-Sabine, en confirma la possession et le droit de collation à l'abbé Arnould et à ses religieux ; d'après ces lettres, l'abbé et les religieux de Saint-Paul, curés primitifs de Brieulles, avaient le pouvoir de nommer pour desservir la cure un de leurs religieux qui devenait leur vicaire amovible (1). En 1183, une sentence d'Alexandre, archidiacre de Reims, attribua au prêtre desservant la cure le tiers des dîmes, des aumônes, des oblations, etc. Vers 1186, le pape Urbain III ratifia l'union de la cure ou vicariat amovible de Brieulles à l'abbaye de Saint-Paul : cette union dura près de quatre cents ans. — Le 17 Décembre 1570, Charles de Lorraine, archevêque de Reims et abbé commendataire de St-Paul, confirma l'union de la cure à la mense conventuelle. — Le 21 Mars 1581, le cardinal de Pellevé, abbé commendataire, et les religieux de Saint-Paul consentirent à ce que le vicariat amovible de Brieulles devint perpétuel, avec un revenu du quart des dîmes. — Le 13 Décembre 1632, Henry de Lorraine, archevêque de Reims, réunit de nouveau la cure à la mense conventuelle de Saint-Paul. — Enfin, le 7 Janvier 1642, la cure avec tous ses biens et revenus fut unie et incorporée à la résidence des Prémontrés qu'on venait d'établir à Brieulles (2); cette dernière union subsista jusqu'en 1791. — A travers ces vicissitudes, le vicariat amovible ou cure de Brieulles a été constamment desservi par des chanoines prémontrés, depuis 1181 jusqu'à la Révolution.

(1) Arch. de la paroisse. Les lettres de l'archevêque portent : « *Altare de Briola, sicut antiquitus predecessores vestri possederunt, sicut etiam Josbertus, clericus vester, qui illud ad opus vestrum in manibus meis resignavit, possedisse dignoscitur, in perpetuum possidendum concedimus; ita quod vobis in eo presbiterum instituere liceat, salvo jure archiepiscopali.* »

(2) « L'union perpétuelle du vicariat pastoral et amovible de Brieulles-sur-Meuse, fait à la Résidence dudit Brieulles pour l'ériger en communauté régulière » a été homologuée au Parlement de Paris le 1er Juin 1658, avec les biens que M. de Cadenet a donné à ladite Résidence en 1642 et 1650. (Archives paroissiales.)

L'ancienne église, construite dans l'enceinte du château, avait une chapelle sous le vocable de Sainte-Anne. La statue de cette sainte, faite en 1610, est pieusement conservée dans l'église actuelle (1).

Parmi les ecclésiastiques de Brieulles on peut citer : 1° Herbert, abbé de Saint-Paul de Verdun, fils du seigneur de Brieulles, mort à Verdun le 23 Mars 1292, enterré dans la nouvelle église qu'il faisait construire ; — 2° Pierre de Cadenet, seigneur de Brieulles pour un huitième, fondateur de la résidence des Prémontrés, mort le 29 Avril 1664.

Le vicariat de Brieulles avait été reconnu par décret ministériel du 27 Mars 1855 ; supprimé en 1886.

En 1786, Mme de La Boullaye avait donné une somme de 4,000 livres pour le revenu en être affecté aux appointements d'une sœur d'école (2).

CURÉS DE BRIEULLES (3)

Josbert, de Dun, religieux prémontré, résigna la cure entre les mains de Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, en 1181 (4).

Injolvie ou Injolvan, nommé en 1181 par l'abbé et les religieux de Saint-Paul de Verdun pour desservir la cure en leur nom, soutint avec ces religieux un procès en cour de Rome, se prétendant curé en titre, etc. « Après un procès qui put à peine être décidé sous le règne de trois papes, le desservant fut obligé de s'en tenir à la transaction de 1181 (5). »

(1) Sur le socle de cette statue on lit : Jean Roullon dem a Brieulles et Jeulaine Jacques sa femme ont fait faire ceste Saincte-Anne l'an 1610. (Voir *Mém. Société, lettres, sciences et arts*, Bar, 1905-1906. p. 22.)

(2) Archives de la Meuse, C, 892, folio 23.

(3) Tous les curés qui figurent sur cette liste jusqu'à la Révolution étaient des religieux prémontrés.

(4) Charte de Guillaume, archevêque de Reims. (Arch. paroissiales.)

(5) Mémoire pour la cure de Brieulles. (Arch. paroissiales.) Un premier différend entre Injolvie et l'abbaye de St-Paul avait été réglé, en 1183, par Alexandre, grand archidiacre de Reims, qui accorda au desservant de la cure le

Roger, mentionné au Nécrologe de Saint-Paul, le 15 Avril.
Simon Collate, — id. — le 15 Septembre.
Théobald de Metz, — id. — le 10 Octobre.
Jean Boisampe, — id. — le 10 Juin.
Gilles de Basto, — id. — le 7 Juin.
Warin Maupas, — id. — le 10 Juillet.
Jean Grimet, prémontré de Saint-Paul et curé de Brieulles en 1514.
Jean de Bohan, prieur de Saint-Paul et curé de Brieulles en 1570.
Jean de Liège, prémontré, pourvu le 24 Avril 1581; mort le 26 Juillet 1620.
François Montignon, vers 1626; mort en Octobre 1632.
Jean Soyer, vicaire de Nouart, nommé le 23 Novembre 1632; refusa d'accepter et ne parait pas avoir pris possession.
Macaire Guinet, en 1633 jusqu'en 1669; élu abbé de l'Etanche en 1670 (1).
Joseph Mollet, de 1669 à 1671.
François-Jean-Baptiste Génin, en 1671 (2).
Jean-Etienne Binet, en 1672 (3); prieur de l'Etanche en 1675.
Laurent Beurthe, vers 1675, supérieur en 1676.
Antonin Aubertin, en 1676; mort le 22 Mai 1678, inhumé dans l'église. Il était aussi supérieur de la résidence (4).
Jacques Majotel, en 1678; prieur claustral de Saint-Paul de Verdun en 1685.
Nicolas Pierret, supérieur et curé en 1678, 1679.
Servais Frouart, de 1679 à 1683 (5). Il fut aussi supérieur de la résidence.

tiers des dîmes et des oblations, les droits de baptêmes, mariages, etc. Injolvie, après avoir consenti à ce traité, traduisit l'abbé et ses religieux en cour de Rome.

(1) Les Annales des Prémontrés disent, qu'après sa démission de l'abbaye de l'Etanche, Macaire Guinet revint diriger la paroisse et la résidence de Brieulles.

(2) Le 2 Juin 1671, visite de l'église et de la paroisse par Louis-Eléonor de Tristan, archidiacre de Reims.

(3) L'archevèque Le Tellier visita Brieulles en Juin 1673. « Cette cure, dit-il, est toujours desservie par le prieur d'une résidence de Prémontrés. Ce prieur est présentement le frère Etienne Binet, âgé de soixante ans. Il a chez lui un autre prêtre... Ce religieux est très homme de bien et fort réglé. »

(4) En 1642, Antoine Aubertin était circateur et maître des novices à Saint-Paul de Verdun. Sa tombe a été rapportée dans l'église actuelle derrière le grand autel.

(5) En Novembre 1682, nouvelle visite de l'archevèque. « Le curé est frère Servais Frouart, qui est un très bon religieux. Il a un vicaire de son Ordre, qui fait aussi très bien. »

Claude Bigeois, de 1683 à 1689 (1); fut aussi supérieur de la résidence.

Bernard Billotte, supérieur et curé en 1686, 1687 (2).

Nicolas Coffin, prieur conventuel de l'Etanche en 1686, présenté pour a cure le 9 Septembre 1686 par Edmond Maclot, abbé de l'Etanche et vicaire général de l'Ordre de Prémontré (3), institué le 16 du même mois par l'archevêque de Reims (4); dirigea la paroisse jusque fin Mai 1709.

Nicolas Milart, a pris possession le 27 Mai 1709; a résigné en 1721, prieur de l'Etanche en 1737.

Pierre Crétot, pourvu le 6 Juin 1721; mort le 12 Janvier 1722, âgé de 42 ans.

Jean-Henry Moreau, en 1722, jusqu'en 1739.

Philippe-Joseph Maucler, prémontré, vicaire en 1738, pourvu en Novembre 1739, a pris possession le 19 du même mois; mort le 2 Mai 1785, âgé de 73 ans.

François-Michel Brasseur, prémontré, né le 30 Septembre 1750, vicaire en 1781, a pris possession de la cure le 19 Mai 1785, chassé de sa cure pour refus du serment en 1791 (5).

(1) Autre visite en Juillet 1683 : « Cette cure, dit le prélat, est toujours desservie par un religieux d'une résidence de l'Ordre de Prémontré, qui prend de moi son institution, et n'est point amovible. C'est présentement frère Claude Bigeois, qui est un très bon religieux. Il a trois religieux de son Ordre qui l'aident dans ses fonctions, Il est âgé de 46 ans. »

(2) Jean Duhamel était alors vicaire de la paroisse.

(3). Cf. Arch. Meuse, H, Abbaye de Juvigny, Carton 9.

(4) « Le 16 Septembre 1686, dit Mgr Le Tellier, j'ay pourvu de cette cure en titre frère Nicolas Coffin, âgé de 57 ans. Il est d'Augecourt, prêtre religieux réformé de Prémontré, par la nomination du vicaire général de cette réforme qui m'en a répondu à Sedan où je l'ai vu... » — L'archevêque renouvelle ses éloges. En 1696 : « J'en suis très content. » En Novembre 1706 : « de bien en mieux. » En Octobre 1709 : « Idem. »

(5) F.-M. Brasseur, né à Dun le 30 Septembre 1750, s'offrit le 3 Février 1791 à prêter le serment avec restriction, en maintenant sa fidélité et soumission à l'Eglise catholique. Le 13 Février la municipalité refusa. Le curé resta quelque temps encore : son dernier acte est du 2 Avril 1791. Il dut ensuite quitter la cure et faire place à l'intrus. Une liste révolutionnaire dit qu'il est absent depuis Janvier 1793. Il est seulement inscrit sur la liste des émigrés à la date du 5 Ventôse an III (23 Février 1795). Le 13 Fructidor an VIII (31 Août 1800), il adressa à l'administration une demande pour obtenir la permission de rentrer en France. De retour en France, M. Brasseur « porta jusqu'à sa mort l'habit blanc des prémontrés : soutane et ceinture blanches, bas et chapeau blancs. On était si bien habitué à ce costume qu'on fut longtemps à s'habituer au costume du successeur. » (Ms. de M. l'abbé Chibaux.)

Jacques MONTMART, né le 10 Janvier 1760, curé en 179[illegible] jusqu'en 1793 (const); devint curé de Gercourt en 1803 (1).

François-Michel BRASSEUR, nommé de nouveau le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803); mort le 14 Mars 1823.

Jean-Baptiste GAND, en 1823; transféré à Pouilly en 1827.

Jean-François BRICLOT, en 1828; nommé professeur de Seconde au petit Séminaire en 1836.

Jean-Baptiste BAUDOT, en 1836; mort du choléra le 23 Juillet 1854.

Joseph-Etienne DIDELOT, en 1854; nommé curé-doyen de Triaucourt en 1861.

Joseph-Alexandre-Louis VICTOR, en 1861; mort le 19 Avril 1901.

Justin-Maurice DELANDRE, curé depuis 1901.

RÉSIDENCE DES PRÉMONTRÉS DE BRIEULLES (2)

Les Prémontrés de l'abbaye de Saint-Paul de Verdun possédaient la cure de Brieulles dès 1181, et ils y nommaient des religieux de leur Ordre pour desservir la paroisse (3). Pendant plus de quatre siècles, la petite

(1) Un rapport du 8 Vendémiaire an VI (29 Septembre 1897) le mentionne ainsi : « Jacques Montmart, à Brieulles, a donné dans toutes les circonstances des preuves de civisme ; a prêté le serment exigé par la loi du 19 Fructidor. Il exerce le culte catholique dans la commune de Bantheville. »

On trouve à la Mairie les actes suivants : 11 Juillet 1791, Règlement de police locale pour la célébration des messes par d'autres prêtres que le curé. — Joseph Willaume et Jean-René Magin, tous deux prêtres, font le don patriotique de 12 livres le 24 Juillet 1791 ; Brice-Nicolas Aimont fait de même le 15 Août suivant. — 1er Novembre 1791, Projet de translation d'une grille du couvent à l'église paroissiale. — Prestation du serment de liberté-égalité, par Montmart et Magin le 1er Décembre 1792, par Willaume et Aimont le 3 du même mois. — 13 Octobre 1793, Adjudication de la descente de deux cloches pour faire des canons au service de la République. — 3 Frimaire an II, Enlèvement décrété des fleurs de lys de la croix du clocher ; 15 Frimaire an II, « Il est urgent de scier les deux bras de la croix du clocher et les fleurs de lys au-dessous du coq, et d'enlever la croix au-dessus du chœur. » Cet ouvrage fut exécuté par Jean-François Deshaye, couvreur à Mont. — 2 Germinal an II, Vente aux enchères de la tenue du suisse de l'église. — 1er Thermidor an III, Jacques Décosse, curé de Brandeville, déclare faire sa résidence à Brieulles ; 6 Thermidor an III, Jacques Montmart, déclare se proposer d'exercer à nouveau le culte catholique, apostolique et romain, à Brieulles, avec soumission aux lois.

(2) Les Archives de la Meuse, série H, renferment sur cet établissement cinq cartons avec des documents du XVe au XVIIIe siècle.

(3) Voir ci-dessus, p. 301.

communauté de Brieulles se composait d'un religieux, vicaire amovible ou perpétuel, nommé par l'abbaye de Saint-Paul, aidé parfois pour son ministère d'un ou deux autres religieux.

En 1632, on résolut d'établir à Brieulles une véritable communauté, prieuré ou résidence, sous le vocable de Notre-Dame. Ce projet se réalisa, grâce à de généreuses libéralités.

Par son testament du 5 Décembre 1632, Anne de Chicollet, épouse de Pierre de Cadenet, seigneur de Brieulles, « légua à l'Ordre réformé de Prémontré tous ses biens meubles et immeubles pour faire édifier à Brieulles une église et une maison, et y établir un séminaire ou noviciat dudit ordre (1). » Ce testament eut son exécution dix ans plus tard.

En 1638, au Chapitre général réuni à Sainte-Marie de Pont-à-Mousson, le P. Simon Raguet, prieur de Saint-Paul, et les religieux de cette abbaye proposèrent aux supérieurs d'ériger en résidence le vicariat de Brieulles, et d'y établir une communauté, « tant pour s'acquitter de la charge et office de curé, que des autres fonctions religieuses ... » Cette proposition fut acceptée, et pour commencer l'œuvre, le prieur et les religieux de Saint-Paul donnèrent une maison qu'ils avaient achetée, quelques années auparavant, avec jardin, près de l'église : les supérieurs y envoyèrent quelques religieux et nommèrent le R. P. Macaire Guinet supérieur de la résidence (2).

Le 7 Janvier 1642, par devant deux notaires royaux de Verdun, le vicaire général et les supérieurs de l'Ordre, le prieur et les religieux de Saint-Paul, ratifièrent l'érection

(1) Arch. Meuse, Prémontrés de Brieulles, Carton premier, liasse 4.
(2) Archives de la paroisse ; *Mémoire touchant la cure de Brieulles.*

du vicariat ou de la cure en résidence et l'unirent et l'incorporèrent à la communauté de Brieulles (1).

Vers le même temps, Pierre de Cadenet (2) employa ses biens à doter la nouvelle résidence.

Le 19 Août 1642, il lui fit une donation de 9,000 livres ; puis, il fit bâtir, sur l'emplacement de sa maison ruinée, une autre « maison grande et commode pour loger seize ou dix-huit religieux. » Par son testament du 1er Juin 1649, il léguait aux Prémontrés de Brieulles tous ses biens meubles et immeubles. En faveur des religieux il fit encore d'autres actes, testaments, codiciles, donations supplémentaires, 18 Août et 6 Décembre 1650, 1er et 18 Avril 1651, 7 et 12 Mars 1658, 16 Avril et 12 Mai 1660 (3). Il mérita d'être regardé comme insigne bienfaiteur et même fondateur de l'établissement de Brieulles.

(1) Par cet acte, les religieux de St-Paul conservaient les trois quarts des dîmes, et laissaient au desservant l'autre quart.

(2) Pierre de Cadenet, seigneur en partie de Brieulles, gouverneur de Dun de 1632 à 1641, perdit son épouse Anne de Chicolet, vers 1640. Veuf, il se fit prêtre et entra dans la Congrégation de l'Oratoire, il devint ensuite aumônier et conseiller du roi, prieur, etc. Revenu à Brieulles, aidé par le P. Macaire Guinet, il s'occupa très activement à la fondation des Prémontrés, fit bâtir leur maison sur l'emplacement de la sienne, ruinée par les guerres. De 1642 à 1663, il fit au moins dix fois des actes de donation, testaments ou codiciles en faveur des Prémontrés de Brieulles. Pour lui témoigner reconnaissance, Auguste Le Sellier, abbé de Prémontré et général de l'Ordre, lui envoya, en date du 7 Mai 1660, des lettres de participation aux prières, aux pénitences et aux mérites de son Ordre. Il mourut en 1664 et fut inhumé dans l'église des religieux Prémontrés, devant l'autel de la chapelle du Rosaire qu'il avait fondée avec son épouse. Le Nécrologe de l'abbaye de Saint-Paul rappelle son souvenir au 29 Avril : « *Commemoratio Dni Petri de Cadenet, Oratoris Jesu-Christi presbyteri et Dni de Briolis, nostræ Congregationis in multis optime meriti et immortalis ex eo potissimum apud eamdem memoriæ, quod domum nostram Bteæ Mariæ de Briolis ad Mosam funditus erexerit et dotaverit, qui annorum et operum plenus ibidem pie obiit et in parochiali ecclesia honorifice sepultus fuit, anno Dni 1664.* » P. de Cadenet avait une nièce, Angélique-Claude Belin, religieuse de Juvigny, à laquelle il donna une pension de 50 livres ; en 1663 il racheta cette pension pour 700 livres.

(3) Arch. Meuse, H, Prémontrés de Brieulles, Carton 1, liasse 4. Le but que se proposait P. de Cadenet était : « d'augmenter notablement le nombre des religieux de la Résidence, afin qu'on puisse y établir un collège ou noviciat ou primaire pour l'instruction ou institution des religieux étudiants en la Circarie de ladite Résidence. »

Le 5 Janvier 1660, Alexandre VII approuva la fondation de la maison des Prémontrés de Brieulles, et voulut qu'elle portât non le titre de prieuré, mais celui de séminaire ou de résidence ; en même temps il approuva les charges imposées aux religieux. Ces charges étaient : célébrer les divins offices, réciter les Litanies à l'intention de P. de Cadenet, prier pour les fondateurs et en particulier pour le comte de Charot, chanter l'anniversaire pour P. de Cadenet chaque année le jour de son décès, dire une messe basse chaque jour, etc.

L'officialité de Reims, à qui le bref apostolique était adressé, pour le faire exécuter, l'approuva, le fulmina et en ordonna l'exécution, le 10 Juin 1660.

La fondation de la résidence de Brieulles avait été contrariée et retardée par les guerres et surtout par la peste, qui sévit cruellement en 1636 et 1637 (1). En ces calamités, le P. Macaire Guinet, curé de la paroisse, se dévoua avec ses religieux pour donner aux malades l'assistance spirituelle et corporelle dont ils avaient besoin.

Après la cessation du fléau, la paroisse de Brieulles, partit en procession en pèlerinage à Benoîte-Vaux le 22 Septembre 1641 (2).

Au mois de Juillet 1722, une grêle épouvantable ravage a le domaine des Prémontrés, et brisa les fenêtres du couvent et de l'église.

La maison conventuelle, bâtie par Pierre de Cadenet,

(1) La peste éclata à Brieulles au mois de Juin 1636, fit environ 300 victimes, parmi lesquelles se trouvèrent 12 ou 13 religieux. Le P. Macaire Guinet, dans son manuscrit, parle de cette contagion et indique les précautions qu'il prenait pour l'administration des sacrements. En 1637, la peste durait encore, et le P. Macaire Guinet obtint le 9 Février de cette année de Pierre Dozet, vicaire général de Reims, des pouvoirs spéciaux « pour absoudre des cas réservés, pour exposer le Saint-Sacrement devant les malades, célébrer la sainte messe au lieu qu'il jugera plus convenable... » (Arch. Meuse, H, Prémontrés de Brieulles, Carton 4.)

(2) Ms. de Macaire Guinet ; Bonnabelle, *Notice sur Brieulles*, p. 12.

était vaste et spacieuse, et comprenait le presbytère pour le prieur-curé, des appartements pour plus de seize religieux, plusieurs autres bâtiments, avec cours, jardin potager, terres, îles, prés, etc (1).

L'église de la résidence, distincte de l'église paroissiale, avait été construite en 1678, sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire (2).

Le couvent des Prémontrés de Brieulles fut reconstruit en grande partie en 1754 et 1756 (3).

Le personnel de la résidence se composait ordinairement du supérieur, du curé ou prieur-curé, de trois religieux prêtres et d'un ou deux frères convers. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, cinq religieux paraissent dans la plupart des actes. En 1790, le relevé officiel mentionne, outre le curé, cinq prêtres profés et deux frères convers.

L'un des religieux était chargé du service paroissial et prenait le titre de curé ou prieur-curé (4) ; il avait dans le couvent son presbytère et vivait néanmoins dans la communauté de ses confrères. Parfois il remplissait en même temps la charge de supérieur de la maison.

Parmi les religieux de Brieulles qui eurent une certaine célébrité, on peut citer : 1° Macaire GUINET, curé et premier supérieur, auteur d'un manuscrit historique sur la maison

(1) La maison mesurait en longueur 23 toises sur 10 de largeur ; un circuit de 25 arpents entourait la maison.

(2) Le 7 Février 1681, les religieux, voulant achever une chapelle construite depuis trois ans, prévoient qu'il faut encore une dépense d'environ 2,000 livres, et pour être aidés, ils demandent la permission de faire abattre 50 arbres dans les bois.

(3) Sur la façade latérale de l'ancien couvent on lit la date de 1754. — A l'angle d'une maison de Mont-devant-Sassey, on remarque une pierre provenant du couvent de Brieulles et portant l'inscription suivante : REVERENDUS PATER BRIXIUS NEVEUX, PRIOR ABBATIE SANCTI PAULI VIRDUNENSIS, BENEDIXIT ET POSUIT DIE 25 SEPTEMBRIS ANNO 1756.

(4) Quelquefois le religieux chargé de la paroisse, au nom des Prémontrés prenait simplement le titre de vicaire. Ainsi le P. M. Guinet se désigne avec le titre modeste de vicaire, et l'archevêché de Reims l'appelle *curé*,

de Brieulles (1) ; 2° Servais FROUARD, supérieur en 1679, et qui devint abbé de Bucilly ; 3° Nicolas-Joseph DE LA HAUT, né à Yvois-Carignan le 15 Décembre 1702, mort dans la maison de Brieulles le 17 Mai 1774, auteur des *Annales civiles et religieuses d'Ivois-Carignan et de Mouzon* (2).

La résidence des Prémontrés jouissait d'un revenu d'environ 3,000 livres, qui suffisait à peine pour l'entretien des religieux et des bâtiments (3).

Les religieux jouissaient aussi de certains droits, provenant du fondateur de la résidence (4); ils avaient des charges et en particulier celle de verser à la Fabrique une rente annuelle pour l'entretien du chœur de l'église, etc. (5). Ils devaient aussi payer chaque année une somme assez considérable pour l'imposition du clergé (6).

Outre leur maison conventuelle, les religieux de Brieulles possédaient : plusieurs maisons et plusieurs fermes à Brieulles, la ferme de Ville-aux-Bois, un corps de ferme à Aincreville, une maison et une ferme à Romagne, une autre ferme à Cierges. Tous ces biens, confisqués

(1) Voir plus loin, p. 312.

(2) N.-J. de la Haut entra au noviciat de St-Paul, et y fit profession en 1718. Nommé professeur à l'abbaye de Belval, il refusa de signer le Formulaire contre Jansénius ; toutefois religieux d'une grande piété et d'une grande science, il fut député de l'abbaye de Mureau (diocèse de Toul) pour assister au Chapitre général de son Ordre tenu à Prémontré en 1770.

(3) Les Comptes de 1722 indiquent : Recettes totales, 3,551 livres ; Dépenses, 3,207 livres ; dettes passives 2,100 livres. Les Comptes de 1777 portent en Recettes 3,379 livres 7 sols, et en Dépenses 3,196 livres 14 sols 6 deniers.

(4) « Les religieux jouissent du droit d'Haussonville, qui consiste à percevoir tous les ans, sur le domaine de M. le Prince de Condé, 8 reds de froment mesure de Han, faisant à la mesure de Brieulles 96 quartels, par donation à eux faite par le R. P. de Cadenet, prêtre de l'Oratoire, le 19 Août 1612. » — Ils avaient aussi des droits sur la rivière de Brieulles, qu'ils louaient 90 livres en 1771. (Arch. Meuse, C, 881, fol. 20 verso.)

(5) Comptes de 1777 : « La maison doit annuellement à la fabrique de Brieulles, pour un quart des réparations du chœur et cancelle, dix livres. »

(6) Pour cette imposition, le curé et les religieux de Brieulles sont taxés : en 1756, à 175 livres ; en 1760 et 1769, à 211 livres 15 sols.

par la Révolution, furent vendus en 1790 et 1791 (1).

Le 20 Décembre 1790, le maire et les officiers municipaux de Brieulles se présentèrent à la résidence, interrogèrent les religieux et reçurent leur déclaration. Cinq religieux prêtres et deux convers déclarèrent qu'ils consentaient à sortir de leur maison le premier Janvier prochain et à se soumettre aux décrets de l'Assemblée nationale (2). Le curé, qui ne figure pas dans cette visite, refusa le mois suivant de prêter le serment constitutionnel pur et simple, il s'offrit d'y ajouter des modifications : il dut ensuite s'exiler. Un autre religieux, Jean-René Magin, malgré sa condescendance a prêter le serment de liberté et d'égalité, subit en 1794 la déportation à Rochefort. Les autres religieux quittèrent leur ancienne résidence et se dispersèrent.

Cette maison conventuelle, mise d'abord en vente le 19 Mai 1791, malgré les réclamations de la municipalité, a été définitivement adjugée, le 4 Pluviôse an II, pour le prix de 25,400 livres.

L'église du couvent, vendue aussi comme bien national, fut démolie en 1792.

Les deux tiers des bâtiments de la résidence forment aujourd'hui des habitations particulières, l'autre tiers appartient à la commune et sert de logement aux institutrices.

SUPÉRIEURS DE LA RÉSIDENCE DES PRÉMONTRÉS (3)

Macaire Guinet, ancien maître des novices à St-Paul de Verdun, curé et supérieur de la résidence de 1636 à 1654, prieur de Belval en 1654,

(1) Vente des biens des Prémontrés de Brieulles. District de Clermont : 29 Décembre 1790, ferme à Romagne, 17,200 livres ; 26 Février 1791 : ferme à Cierges, 27,500 livres. — District de Montmédy : 22 Mars 1791, ferme de Ville-aux-Bois, 11,300 livres ; 20 Avril 1791, corps de ferme à Brieulles, 31,000 livres ; maison, 1,450 livres ; 19 Août 1791, corps de ferme à Aincreville, 19,200 livres.

(2) Le 17 Février 1791, les religieux de Brieulles adressèrent une requête aux administrateurs du Directoire au Département rappelant leur intention de quitter la vie commune, et demandant surtout la liquidation de leur pension.

(3) Cette liste des supérieurs a été dressée d'après les indications extraites des titres de la Résidence. (Arch, Meuse, H, Prémontrés de Brieulles.)

de nouveau supérieur de Brieulles vers 1660 et en même temps prieur de Saint-Paul, jusqu'en 1669; élu abbé de l'Etanche le 22 Décembre 1670 (1).

Joseph MOLET, supérieur une 1re fois en 1658, et une 2e fois en 1668, 1670.

Ildefonse GÉNIN, supérieur en 1671-1672.

Laurent BEURTHE, supérieur en 1676 (2).

Raphaël QUENTIN, ancien prieur de l'Etanche, supérieur en 1677.

Antonin AUBERTIN, curé en 1676, supérieur en 1677; mort le 22 Mai 1678, enterré dans l'église paroissiale.

Nicolas PIERRET, supérieur et curé en 1678, 1679.

Servais FROUART, supérieur et curé en 1679, 1680. On le retrouve abbé de Bucilly en 1688 (3), et vicaire général de la province de France en 1690; mort en 1712 (4).

Claude BIGEOIS, supérieur en 1681 jusqu'en 1685. Il a été en même temps curé.

Bernard BILLOTTE, prieur et curé en 1686.

Nicolas COFFIN, supérieur et curé en 1689, 1692. Il avait été curé à Benoîte-Vaux en 1686.

Vincent THOINEL, supérieur en 1694, 1696; mort prieur de Saint-Paul de Verdun en 1720.

François HUMBERT, supérieur en 1698.

Joseph CLAUSSE, supérieur en 1699.

Urbain FUMET, supérieur en 1700, 1701.

Nicolas FAGOTIN, supérieur en 1702, 1709.

F..... MAJOTEL, supérieur en 1710.

Jacques ROBINET, supérieur en 1711.

Frédéric COLSON, ancien prieur de l'Etanche, supérieur en 1712.

(1) M. Guinet avait pour frère Nicolas Guinet, abbé de Sainte-Marie-Majeure de Pont-à-Mousson, et pour cousin un autre Nicolas Guinet, premier Général de la Congrégation de Notre-Sauveur. Le Nécrologe de St-Paul fait ainsi son éloge à la date du 18 Janvier: « *Commemoratio R. Patris Macarii Guinet, qui, post exactam et fundatam B. Mariæ de Briolis suis laboribus, curis et zelo residentiam, abbas Stagni electus, huic dignitati post aliquos annos sponte cessit, et Sanctæ Mariæ-Majori Mussiponti pie in Christo obiit anno Domini 1667, ibidemque sepultus est.*

(2) La dalle funéraire, qui se trouve derrière l'autel de l'église, s'applique vraisemblablement à Laurent Beurthe. Au lieu d'*Aurelius* il faut lire *Laurentius*. (Voir *Mémoires Société Lettres, Sciences et Arts*, 1905-1906, p. 21.)

(3) Bucilly-sur-Oise (Aisne), abbaye des Prémontrés, établie en 1147.

(4) Voir Dom Lelong, *Hist. du Diocèse de Laon*, p. 152.

Thomas Colson, supérieur une 1re fois de 1713 à 1720, une 2e fois en 1727.
François Maquet, prieur-curé de Benoite-Vaux en 1714, supérieur en 1721, 1722 ; prieur de l'Etanche en 1727, etc.
Joseph de Vaux, supérieur en 1728, 1737.
Pierre Langlois, supérieur en 1738, 1750.
Claude Chéru, supérieur en 1752, 1753.
François Piedfer, supérieur en 1756, 1777.
Claude-Henry Vermont, supérieur en 1785, jusqu'à la suppression en 1790.

PERSONNEL DES PRÉMONTRÉS DE BRIEULLES

au moment de la suppression le 22 Décembre 1790

Claude-Henri Vermont, supérieur, né à Sedan (diocèse de Reims) le 15 Décembre 1727, profès à St-Paul de Verdun le 17 Mai 1748.
Jean-Baptiste Wahart, né à Donchery (diocèse de Reims) le 15 Avril 1735, profès à Saint-Paul de Verdun le 8 Mai 1757.
Joseph Vuillaume, né à Pargny (diocèse de Toul) le 25 Février 1739, profès à St-Paul de Verdun le 18 Avril 1762, emprisonné en 1794 (1).
Jean-René Magin, né à Wassigny (diocèse de Reims) le 9 Octobre 1754, profès à Cuissy le 11 Novembre 1775. Il prêta le serment de liberté-égalité le 1er Décembre 1792 (2).
François Fourier, né à Wadelaincourt, paroisse de Souhesmes, le 1er Novembre 1760, profès à Cuissy le 30 Mars 1783 (3).
Jean-Nicolas Lambry, né à Verdun, paroisse Saint-Sauveur, le 7 Novembre 1738, frère convers, profès à St-Paul de Verdun le 14 Août 1759.

(1) Dans une liste de détenus à la prison des Carmélites à Verdun, du 29 Mars 1794, on trouve : « Vuillaume, ex-prémontré de Brieulles. » Un état révolutionnaire du 8 Ventôse an VI mentionne : « Joseph Willaume, résidant à Brieulles, prêtre prémontré, n'a jamais exercé aucune fonction religieuse, mais comme citoyen il a toujours prêché l'obéissance aux lois et l'amour de la patrie. »

(2) J.-R. Magin, résidait encore à Brieulles en 1793 ; sur la fin de cette année il fut arrêté et emprisonné à Bar. Condamné à la déportation, il fit partie du 8e convoi des prêtres meusiens envoyés à Rochefort et qui partit de Bar le 2 Juin 1794. Embarqué sur les *Deux-Associés*, il fut libéré en 1795, retourna dans son pays, devint vicaire de Charleville où il mourut le 16 Février 1816. — Il ne faut pas confondre (comme l'a fait M. l'abbé Pognon dans l'Hist. de Montfaucon) Jean-René-Magin, originaire de Wassigny, avec Jean Mangin, aussi prémontré, né à Véry le 30 Décembre 1725. Ce sont deux personnages tout à fait différents.

(3) F. Fourier devint vicaire d'Ancerville en 1803, curé de Fresnes-au-Mont en 1809, de Maron (Meurthe) en 1810. (Voir Pouillé, III, 470.)

Jean JACQUIN, né à Mogeville le 7 Octobre 1749, frère convers, profès à St-Paul le 3 Avril 1775.

Tous les religieux interpellés ont déclaré vouloir sortir.

IV. CLÉRY-LE-GRAND

(Clariacum, Clareium-Magnum, Clarey)

Patron : Saint LAURENT, 10 Août

152 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1673 : 90 communiants. — En 1776 : 182 communiants. — En 1791 : 42 citoyens actifs. — En 1804 : 291 habitants.

EGLISE. — Ancienne chapelle castrale du XIIe siècle, remaniée au XVIe (1), agrandie en 1750. — Clocher élevé en 1766. — Chœur reconstruit en 1840.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1679. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, annexe de Doulcon (2). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Dun.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun. Succursale érigée en 1803, ayant pour annexes Aincreville jusqu'en 1806, et ensuite Cléry-le-Petit.

Il y avait en l'église de Cléry-le-Grand une chapelle fondée sous le vocable de Notre-Dame, à la collation de l'archevêque de Reims (3). En 1776, le revenu était de 510

(1) De cette époque il reste une fenêtre du collatéral droit.

(2) Les biens de la Fabrique de Grand-Cléry furent vendus les 2 Pluviôse et 25 Fructidor an II.

(3) La famille de la Cour exerçait aussi le droit de collation. On trouve en effet : « Jean-Baptiste Oudin, chapelain, mort en 1776, dont le bénéfice fut d'abord

livres, avec charges de trois messes par semaine (1).

D'après une tradition, un ancien couvent de religieuses, aurait existé jadis à l'emplacement de l'ancien écart de Germainvillers ; on a conservé à cette contrée le nom de *Nonnerie*.

Source Saint-Laurent, vénérée dans le pays.

CURÉS DE GRAND-CLÉRY (2)

Joachim Guillemin, né le 27 Août 1756, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; transféré à Aincreville en 1806.

Jean-Nicolas Mouilbeau, né le 1er Avril 1763, ancien religieux cellerier de l'abbaye d'Orval, nommé le 1er Novembre 1806 ; transféré à Olizy en 1822.

Jean Poncin, en 1823 ; nommé vicaire à Ancerville la même année.

François Richard, en 1823 ; transféré à Forges en 1824.

Jean-Benoit Lesanne, en 1830 ; transféré à Gimécourt en 1839.

Jean-Baptiste Gueusquin, en 1839 ; transféré à Luzy en 1847.

François Bigorgne, en 1847 ; transféré à Vilosnes en 1853.

Nicolas-René Grégoire, en 1853 ; transféré à Wavrille en 1854.

Jean Clausse, en 1854 ; transféré à Longeaux en 1861, mort le 12 Mai 1905.

François-Augustin Parisot, en 1861 ; transféré à Louvemont en 1863.

François-Jean-Baptiste Ribon, en 1863 ; transféré à Ville-sur-Cousance en 1866, à Marre en 1877, chanoine prébendé en 1906.

Dominique-Louis-Ernest Minard, en 1866 ; transféré à Savonnières-en-Perthois en 1867.

Eugène-Gétule Marbaque, en 1867 ; transféré à Trémont en 1869.

attribué à Etienne-Jean Bonjour, chanoine de Montfaucon, par M. de la Cour. Du 27 Août 1776, nomination du J.-B. Romphleur, de Dun, à la chapelle de la Sainte Vierge, en l'église paroissiale de Cléry-le-Grand, par Gilles-Joseph de la Cour, seigneur de Villers, demeurant à Dun. » (Arch. Meuse, C, 1182, fol. 28 ; 2252, fol. 18 verso.)

(1) Cette chapelle possédait, finage de Mont, un corps de ferme, qui fut vendu le 22 Février 1791 pour 9,000 livres.

(2) En 1673, les habitants des deux Cléry demandèrent un vicaire résident à Grand-Cléry. M. Le Tellier, archevêque de Reims, le leur promit à condition qu'ils lui feraient 500 livres de revenus, mais ils ne voulurent pas y consentir.

Pierre-Célestin Jacques, en 1869 ; sorti du diocèse en 1878, mort curé d'Hardivillers (diocèse de Beauvais) le 19 Septembre 1894.

Auguste Lecompte, en 1879 ; transféré à Maizey la même année.

Jacques-Arnold Bailleux, en 1879 ; transféré à Mécrin en 1880.

Théophile-Alphonse Mansuy, en 1880 ; transféré à Moulainville en 1888, mort le 6 Juillet 1904.

Louis-Nicolas Jozan, en 1888 ; transféré à Milly en 1893.

Jules-Eugène Remy, en 1899.

CLÉRY-LE-PETIT (ANNEXE)

(Clariacum, Clarcium-Parvum, Petit-Clarcy)

Patron : Saint VINCENT, 22 Janvier

112 habitants

Population ancienne. — En 1673 : 55 communiants. — En 1698 : 60 communiants. — En 1791 : 26 citoyens actifs. — En 1804 : 162 habitants.

Eglise. — Construite au XIIe siècle, style roman (1). — On y remarque un bénitier en bronze du XVe siècle (2).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1668. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, annexe de Doulcon (3). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Dun.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun, annexe de Doulcon jusqu'en 1806, ensuite de Cléry-le-Grand.

(1) La tour, surmontée d'un toit en batière, a servi de refuge dans les guerres des XVIe et XVIIe siècles.

(2) L'inscription suivante en lettres gothiques entoure le bénitier : « *Ave gratia plena Dominus.* »

(3) En 1682, Gilles Royer, prêtre, chapelain de Dun, dit la messe, fêtes et dimanches, au Petit-Cléry, et y fait le prône, moyennant une rétribution de 36 livres que lui sert le curé de Doulcon. En 1698, Pierre Omont lui succède,

V. DOULCON

(Dulcomense-castrum, Dulco, Douscons, Doucon)

Patron : Saint PIERRE, 29 Juin

233 habitants

Population ancienne. — En 1670 : 24 ménages. — En 1690 : 100 communiants. — En 1776 : 118 communiants, — En 1791 : 36 citoyens actifs — En 1804 : 216 habitants.

Ecarts. — Jupille. — La Brière. — L'Escluse. — La Gravette.

Eglise. — Construite au XIIe siècle. Complètement modifiée, surtout au XVIIIe siècle.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1671. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

Collateur. — Le supérieur du Séminaire de Reims.

Revenu de la cure. — En 1346 : 34 livres.— En 1688 : 700 livres. — En 1776 : 800 livres, taxée en décimes à 82 livres (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, avec les deux Cléry pour annexes. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Dun.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun. Succursale supprimée en 1808, rétablie par décret du 8 Juillet 1843.

Doulcon (*Dulcomense castrum*), anciennement lieu fortifié, était, dès le IXe siècle, la capitale du *pagus dulco-*

(1) La Fabrique, en 1776, avait un revenu de 100 livres. Le bouvrot de la cure fut vendu le 19 Avril 1791 pour 4,000 livres.

mensis ou pays du *Dormois*, l'une des plus anciennes divisions du territoire après l'invasion des Francs (1).

Nicolas Rouyer, chanoine et vicaire général de Senlis, fut enterré à Doulcon le 12 Septembre 1779.

L'église possède, dans une petite châsse, une relique de son patron saint Pierre, et des parcelles d'ossements de plusieurs saints et saintes, entre autres de saint Blaise, de saint Benoît, de sainte Scholastique et de sainte Claire ; toutes ces reliques ont été reconnues par l'Evêché de Verdun le 28 Août 1895.

CURÉS DE DOULCON

Gobert, connu par un acte de 1342.

Claude Tavergain, curé en 1571.

Claude Drouet, en 1680 ; mort le 12 Décembre 1688, âgé de 60 ans (2).

Nicolas Grandjean, né en 1663, vicaire de Dun en 1687, curé de Suzanne en 1688, nommé curé de Doulcon, prit possession de la cure le 29 Décembre 1688 ; mort le 4 Mars 1697 dans un voyage qu'il faisait à Bantheville, enterré le lendemain dans l'église de Doulcon, où l'on voit encore sa tombe (3).

Claude Julien, en 1697 ; mort le 7 Octobre 1704 (4).

Jean Jacquier, en 1704 ; mort le 22 Octobre 1709 (5).

Thierry de Bugne, a résigné en 1750 (6).

(1) Voir Dom Lelong, *Hist. du diocèse de Laon*, p. 594.

(2) L'archevêque Le Tellier dit de lui en 1682 : « C'est un bon prêtre qui fait bien son devoir ; j'ai été très content de lui. »

(3) Voir *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1900, p. 136-138. On trouvera là son épitaphe et des renseignements sur sa famille.

(4) Le Journal de l'archevêque Le Tellier fait ainsi son éloge : « Le 20 Octobre 1697, j'ai donné cette cure à Maître Claude Julien, prêtre de mon diocèse, âgé de 40 ans. C'est un très bon sujet. Il a d'abord été curé de Chémery, et depuis curé de Romagne en ce doyenné. Il est de Landres, au doyenné de Grandpré. » — En 1698 : « Il fait très bien, c'est un très bon sujet. »

(5) « J'ai donné cette cure, dit l'archevêque de Reims, à Maître Jean Jacquier, prêtre de mon diocèse, âgé de 27 ans. Il a été élevé dans mon séminaire, et vicaire à St-Etienne de Reims. »

(6) « Le 3 Novembre 1709, dit encore l'archevêque, j'ai donné la cure de Doulcon à Maître Thierry de Bugne, prêtre de mon diocèse, âgé de 27 ans. Je l'ai tiré de la cure de Murvaux, où il a très bien fait son devoir pendant dix ans. »

Jean DE BUGNE, en 1750 ; a résigné en faveur du suivant, le 10 Mai 1785, moyennant une rente viagère de 550 livres (1).

François LALLEMENT, né le 9 Octobre 1748, curé en 1785, prêta le serment const. en 1791, le rétracta en 1794, résidait à Doulcon en 1797 (2). Nommé de nouveau le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; transféré à Sassey en 1808 (3).

Hippolyte-Henri-Joseph CHIBAUX, en 1847, était en même temps vicaire de Dun ; curé à Mont-devant-Sassey en 1853.

Etienne NICKEL, nommé le 14 Juin 1850 ; mort le 27 Novembre 1886.

Anatole SEMAIRE, en 1887 ; transféré à Brouennes la même année.

Jean-Nicolas BAILLARD, en 1891 ; mort le 22 Août 1892.

Onésime-Maximin CARTÓN, en 1893 ; transféré à Houdelaucourt en 1899 (4).

VI. FONTAINES

(Fontanæ, Fontana, de Fontibus, Fontayne)

Patron : Saint MICHEL, 29 Septembre

174 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1699 : 180 communiants. — En 1733 : 97 feux. — En 1776 : 240 communiants. — En 1791 : 75 citoyens actifs. — En 1804 : 408 habitants.

EGLISE (5). — Construite en 1774. Sans style.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1692. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1668.

(1) Archives de la Meuse, C, 1193, fol. 24 verso.

(2) Un rapport révolutionnaire du 8 Vendémiaire an VI mentionne F. Lallement avec la note suivante : « Il a prêté en 1791 le serment, puis a été en relation avec le Conseil du fanatisme, établi à Reims et composé des grands vicaires du ci-devant archevêque ; a refusé de prêter le serment exigé par la loi du 19 Fructidor.... Le commissaire du Canton en a instruit le Ministre de la Police le 3e jour complémentaire. »

(3) Doulcon a été ensuite rattaché à Grand-Cléry.

(4) La paroisse est ensuite desservie par les curés de Milly et de Grand-Cléry.

(5) L'ancienne église, démolie en 1774, se trouvait sur le flanc d'une colline, en dehors du village.

Erection de la cure. — Fontaines, annexe de Brandeville, a été érigée en cure par décret de Mgr Le Tellier, archevêque de Reims, le 15 Mai 1699 (1).

Collateur. — L'Université de Reims.

Revenu de la cure. — En 1776 : 500 livres (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims (3), archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun. — Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre, bailliage de Verdun, prévoté de Sivry-sur-Meuse.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun.

Fontaines (*Fontana*) est mentionné en 701 dans une charte que Pépin d'Héristal adresse à Armonius, évêque de Verdun. En 770, Agelram, évêque de Metz, date de Fontaines-sur-Meuse, un acte de donation. En 1049, la bulle de Léon IX énumère « Fontaines avec son église et un moulin » parmi les biens du Chapitre de la Cathédrale de Verdun.

Une tradition rapporte que saint Boniface et saint Clair vinrent évangéliser le pays de Fontaines et y prêcher le nom de J.-C, vers le IVe siècle, et qu'ils subirent le martyre. Pélerinage immémorial en l'honneur de ces deux saints, invoqués surtout pour les maladies des yeux. Fête le jeudi qui suit la *Quasimodo* (4).

(1) Le Journal de Mgr Le Tellier dit en 1673 : « J'ai cédé *en forme* cette église à l'évêque de Verdun. Vaisseaux sacrés en étain ; cette église manque de tout. »

(2) Le Chapitre de la Cathédrale de Verdun était seigneur et percevait la moitié des dimes.

(3) Avant le XIIe siècle, Fontaines, au spirituel, dépendait des évêques de Verdun : « Mais après divers remaniements de territoires, et différentes rectifications de frontières, il fut rattaché à la métropole de Reims. » (L'abbé Lebarque, *Le Pèlerinage de Fontaines, etc.*)

(4) Les pèlerins viennent surtout du jeudi de Pâques au jeudi de *Quasimodo* : il y a affluence le dimanche de *Quasimodo;* pendant cette octave on compte de 1000 à 1500 pèlerins.

Source vénérée dite *fontaine de Saint-Clair*.

Les reliques insignes des saints martyrs Clair et Boniface, visitées et reconnues les 7 Février 1648, 12 Mai 1660 (1), 23 Juin 1732, 19 Juin 1772, cachées pendant la Révolution, rendues à la vénération des fidèles en 1802, ont été de nouveau approuvées comme authentiques le 19 Mars 1902 (2).

La paroisse de Fontaines a le droit de bénéficier de la fondation du chanoine Jean Hennequin (3).

CURÉS DE FONTAINES (4)

Nicaise Adnet, premier curé, nommé le 26 Septembre 1699 ; transféré à Liny en 1705 (5).

Pierre Avril, nommé en Juin 1705 ; transféré à Auménaucourt en 1709 (6).

Jean-Laurent Bernier, en 1709 ; a résigné en 1724.

Affricain Guidin, en 1724 ; a résigné en 1737.

Nicolas Matis, en 1737 ; a résigné en 1748.

François-Louis Guyot, en 1748 ; a résigné en 1763.

Jean-François Neveux, en 1763 ; a résigné en 1771, chanoine de Montfaucon le 5 Avril 1771, déporté à Rochefort, mort le 4 Octobre 1794 (7).

(1) Visite de M. Baillot, vicaire général, qui extrait de la châsse deux ossements et dit : « Ces deux saints martyrs font des miracles très grands pour la vue et autres incommodités du corps et de l'esprit. »

(2) Voir la notice : *Saint Boniface et Saint Clair, martyrs*, par l'abbé Lebarque, curé de Liny. (*Sem. religieuse*, 1901.)

(3) Pouillé, tome 1, p. 106, note 1.

(4) On trouve : François Le Maire, vicaire en 1682 ; Didier Vaussignon, vicaire résident en 1698.

(5) « J'ai érigé cette cure, dit Mgr Le Tellier, par mon décret du 15 Mai 1699 ; je l'ay donnée à Maitre Nicaise Adnet, prêtre de mon diocèse, âgé de 27 ans. Il est natif de Signy, doyenné d'Attigny. Il a été élevé dans mon Séminaire ; depuis vicaire à Nouvion, et à Fleury-la-Rivière, où il a bien fait son devoir. En Juin 1705, je lui ay donné la cure de Liny, et en même temps j'ay donné celle-ci à M. Pierre Avril, né à Sommauthe le 9 Septembre 1676. Il a été élevé dans mon Séminaire et vicaire à Dun pendant un peu plus de deux ans. »

(6) Mgr Le Tellier dit encore de ce curé : « C'est un bon sujet qui a du talent et de l'esprit. — Le 12 Octobre 1707 : Il parle facilement en public. C'est un bon sujet en tout, que je peux placer dans un meilleur endroit. En Juin 1709 : Je lui ay donné la cure d'Auménaucourt. »

(7) Voir plus loin, Montfaucon.

Pierre DRUART, pourvu le 24 Octobre 1771 ; nommé chanoine de Montfaucon le 17 Juillet 1789, ensuite émigré.

Gabriel DRAPPIER, en 1791, jusqu'en 1793 (const.) ; curé de Mandres en 1803 (1).

Claude-Gabriel CHARPENTIER, né le 20 Avril 1752, desservant dès 1802, nommé le 1er Vendémiaire an XIII (23 Septembre 1804) ; mort le 29 Février 1840.

Louis GELHAY, en 1845 ; transféré à Bantheville en 1847.

Jean-Claude THOUVENOT, en 1849 ; sorti du diocèse en 1850.

Auguste-Charles MABIRE, en 1851 ; transféré à Vaux-la-Petite en 1856.

Sébastien-Félix MARION, en 1856 ; transféré à Douaumont en 1861.

Joseph-Marie HENRY, en 1861 ; transféré à Romagne-sous-les-Côtes en 1863.

Pierre-Benjamin WARIN, en 1863 ; transféré à Maucourt en 1870.

Pierre-Célestin JUPPIN, en 1870, transféré à Septsarges en 1876.

Jean-Baptiste DEMOUZON, en 1876 ; transféré à Lion-devant-Dun en 1887.

Henri-Alfred LEBARQUE, en 1887 ; transféré à Septsarges en 1888. Auteur d'une notice sur *Saint Boniface et Saint Clair, martyrs*.

Marie-Antoine ETRINGER, en 1897 ; transféré à Aincreville en 1900.

Onésime-Maximin CARTON, en 1901 ; entré chez les Pères du Sacré-Cœur en 1905, mort missionnaire au Congo le 14 Juin 1907 (2).

VII. LINY-DEVANT-DUN

(Liniacum, Lineium, Lineyum, Liney, Ligny)

Patron : Saint JULIEN, 28 Août

396 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1682 : 250 communiants. — En 1750 : 50 ménages. — En 1776 : 300 communiants. — En 1791 : 117 citoyens actifs. — En 1804 : 491 habitants.

ECART. — Warinvaux (écluse).

(1) G. Drappier fut quelque temps remplacé par un nommé Poirson. — Il est compris dans l'arrêté de Mallarmé du 14 Germinal an II, qui ordonne l'arrestation de plusieurs prêtres de Dun et des environs. Voir aussi Pouillé, II, p. 571.

(2) Voir *Semaine catholique* de Verdun, 1907, p. 524. La paroisse est ensuite desservie par le curé de Liny-devant-Dun.

Eglise. — Reconstruite au XVIIe siècle ; voûtes en arêtes. Style de la Renaissance.—Tour romane, du XIIe siècle, recouverte en pierres.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1668. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1669.

Collateur. — Le Chapitre de la Cathédrale (1).

Revenu de la cure. — En 1346 : 20 livres. — En 1680 : 600 livres. — En 1776 : 800 livres, avec taxe en décimes à 82 livres (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun. — Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre de la Cathédrale, bailliage de Verdun, prévôté de Sivry-sur-Meuse.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun.

Liny (*Liniacum*), mentionné en divers documents de 932 et 952, figure avec son église parmi les biens confirmés au Chapitre de la Cathédrale de Verdun, en 1049, par bulle de Léon IX.

Yolande de Flandres, comtesse de Bar, avait fait une donation à la Cathédrale sur ses biens de Liny. Son fils, Robert, duc de Bar, concéda en 1399 les deux tiers de la vouerie de Liny, à Notre-Dame de Verdun.

Chapelle de la Sainte Vierge, dans le village, sur la route ; c'est une propriété particulière.

Chapelle et pélerinage de Saint Ly ou Lie, sur le territoire de Liny, à quelque distance du village. Source vénéré-

(1) Le Cartulaire de la Cathédrale porte en 1078 : « *Concessio altaris ad Liniacum.* »

(2) En 1776, la Fabrique possédait un revenu de 75 livres, avec taxe de 8 livres. Les dîmes étaient ainsi partagées, un tiers au Chapitre, un tiers à l'écolâtre, et l'autre tiers au curé. — Les terres et prés de la cure furent vendus, le 21 Mars 1791, pour 5075 livres. — La Fabrique possédait deux corps de ferme, diverses terres et des prés ; on vendit ces immeubles les 17 Prairial an II, 25 Fructidor an II, 18 Brumaire an IV.

rée, près de cette chapelle, au pied d'un arbre, appelé *arbre de Saint-Ly* (1). Il y avait anciennement un ermitage en cet endroit ; il était abandonné et ruiné en 1682. L'archevêque de Reims, Mgr Le Tellier, en ordonna la démolition, et la vente des matériaux au profit de la Fabrique (2). Une croix fut ensuite élevée sur l'emplacement. —En 1852, la Fabrique fit construire une nouvelle chapelle, et le jour de la Pentecôte 1897, fut inaugurée et bénite solennellement une nouvelle statue de saint Ly. On invoque ce saint pour obtenir guérison de la fièvre (3).

Warinvaux (4), sur le territoire de Liny, était, dès le XIIe siècle, une léproserie ou maladrerie, avec chapelle dédiée à saint Lazare. Les ducs de Bar dotèrent cet établissement. Après la disparition de la lèpre, cette ancienne maladrerie devint une métairie louée à un fermier, et fut réunie avec ses dépendances à l'hôpital de Mouzon en 1698 (5). En 1782, ses immeubles rapportaient 480 livres de Lorraine et 12 livres de chanvre (6).

Liny, ancienne terre du Chapitre, est au nombre des

(1) Saint Ly, Lie ou Lié ne figure pas sur le martyrologe romain. — Au diocèse de Troyes, on vénère Saint Lyé, 2e abbé du monastère de Saint-Gervais, à Mantenay, mort le 26 Mai 565. (Cf. Defer, *Vie des Saints du Diocèse de Troyes*, page 128-132.) A la date du 7 Juin, les Calendriers postaux mentionnent Saint Lié, « jeune homme qui subit le martyre à Savins, près de Provins (Seine et Marne) .»— D'après une tradition, saint Ly, vénéré à Liny, serait un missionnaire qui dès les premiers siècles vint évangéliser le pays. Saint Lie est honoré dans l'église de Mohon (Ardennes), qui possède des reliques du saint : M. le curé Lebarque en obtint une parcelle authentique en 1895.

(2) Extrait du Journal de Mgr Le Tellier, en 1682 : « J'ay ordonné la démolition d'un hermitage appelé Saint-Lie, et réglé que les matériaux en seraient vendus au profit de la Fabrique. »

(3) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1897, p. 172.

(4) *Leprosis domus Dei Warinvallibus*. (Cartul. de la Cathédrale, 1200.) Voir ci-dessus, p. 288.

(5) Édit de Louis XIV du 22 Décembre 1698.

(6) D. Baillot, *Notice sur les établissements de bienfaisance*. — On croit que l'ancienne chapelle de la léproserie existait encore en 1789. Ce qui restait des bâtiments a été démoli vers 1843.

paroisses qui ont droit de bénéficier de la fondation du chanoine Hennequin.

On conserve à Liny le souvenir de l'apostolat de M. Louis Brion, vicaire de Mont-devant-Sassey (1), et de M. Jean-François Génin, tous deux missionnaires pendant la Révolution (2).

CURÉS DE LINY

Bernard DE LIMAY, curé de Liny-devant-Dun, ensuite chapelain de la chapelle de l'Assomption de la Cathédrale; mort le 21 Juin 1504, inhumé au cloître de la Cathédrale.

Jean JOLLY, né à Verdun en 1625, nommé en 1668, doyen rural de 1673 à 1682; a résigné sa cure le 29 Mai 1705, mort le lendemain (3). Sa nièce fit en son nom une fondation considérable, que rappelle l'inscription de son épitaphe au fond du chœur de l'église.

Nicolas ADNET, curé à Fontaines, nommé en 1705; a résigné en 1728.

Nicolas BARRÉ, en 1728; a résigné en 1737.

Jean-François CHONET, en 1737; mort le 26 Juillet 1768.

Jean GUIOTH, né à Marville, ancien jésuite, nommé en 1768, refusa le serment en 1791, expulsé, émigré en 1792 (4)

(1) Louis Brion, vicaire de Mont, avait prêté le serment const. avec restriction. Inscrit sur la liste des émigrés le 1er Juillet 1793, « résidant alors à Cunel, » il revint d'émigration en 1795, exerça le saint ministère en secret à Liny, à Bréhéville et ailleurs, devint curé de Châtillon-sous-les-Côtes en 1803; mort curé de Laneuville en 1830. (Voir Gillant, *Souvenirs de la Révolution*, p. 117, 196.)

(2) Jean-François Génin, né à Marville le 1 Février 1765, élève au collège de Verdun, où il obtint, en 1772, les prix d'Excellence et de Diligence en Rhétorique, ordonné prêtre vers 1787, vicaire de Liny, refusa les serments, inscrit sur la liste des émigrés le 5 Février 1793, habitant alors Verdun. Rentré en 1795, il exerça secrètement le saint ministère à Liny et dans les environs pendant six ans (1796-1802). Le 25 Prairial an X (14 Juin 1802), les habitants le demandèrent avec instance pour curé; l'Evêché de Nancy le nomma curé de Murvaux en 1803. Il devint plus tard principal du collège d Bar, fut nommé, le 1er Décembre 1826, curé de Belleville où il mourut l 3 Mai 1830.

(3) Mgr Le Tellier parle de J. Jolly dans son Journal : « C'est un bon ecclésiastique, appliqué à sa profession; je l'ai fait doyen en 1673, bon curé, mais incapable d'être doyen, je l'ai révoqué en 1682; il a été obligé de résigner en 1705, à condition de 200 livres de pension; remplacé par Nicolas Adnet. » (Voir *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1900, p. 64.)

(4) Jean Guioth, « prêtre savant et vertueux, très sévère pour lui-même et pour les autres. Il avait pour vicaire Jean-François Richard (Génin), natif de

Gilles Noizet, en 1791, jusqu'en 1793 (const.)(1); curé de Vilosnes en 1803.
Claude-Joseph Paspin, né le 19 Mai 1763, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803); mort le 8 Janvier 1838.
Nicolas-Joseph Gueusquin, en 1838; transféré à Damloup en 1853.
François-Auguste Raulin, en 1853; transféré à Thierville en 1856.
Hippolyte-Henry-Joseph Chibaux, en 1856; mort le 8 Septembre 1865.
Nicolas-Victor Louis, en 1865; transféré aux Paroches en 1889.
Jules Cordier, en 1889; transféré à Véry en 1895.
Henri-Alfred Lebarque, en 1895; transféré à Maucourt en 1904, retiré à Paris en 1905.
Edouard-Camille Richard, nommé en Mars 1905; transféré à Culey en Octobre suivant (2), curé de Marre en Septembre 1906.
Alphonse Hollard, du diocèse de St-Dié, nommé en Octobre 1905; transféré à Mangiennes en 1908.

VIII. LION-DEVANT-DUN

(Ad Leones, Lugdunum, Leo, Lyon, Lions)

Patron : Saint GERMAIN, 31 Juillet

395 habitants

Population ancienne. — En 1679 : 230 communiants. — En 1699 : 260 communiants. — En 1776 : 350 commu-

Marville, qui fut plus tard curé de Murvaux. Ils prirent l'un et l'autre le chemin de l'exil, revinrent en 1792 avec les Prussiens... » (Manuscrit de l'abbé Chibaux.) — Jean Guioth est inscrit sur la liste des émigrés le 5 Février 1793.

(1) G. Noizet est compris dans l'arrêté de Mallarmé du 14 Germinal an II, qui ordonne l'arrestation de plusieurs prêtres coupables d'avoir revêtu un surplis, chanté la messe, etc. En 1797, G. Noizet prêta le serment du 18 Fructidor à Vilosnes et à Dannevoux. Il mourut curé de Vilosnes en 1827. — Nicolas-François Bouquet, ancien prémontré, résidait à Liny en 1797. Un rapport révolutionnaire du 8 Vendémiaire an VI le mentionne ainsi : « Nas-Fois Bouquet, prêtre prémontré, était employé dans les bureaux de l'administration de Montigny, puis est venu se fixer à Liny où il exerce les fonctions de ministre du culte catholique; il a prêté le serment voulu par la loi du 19 Fructidor et a donné toutes les preuves de civisme. »

(2) La paroisse de Culey se trouvait alors administrée par un nommé Hutin, prêtre originaire du diocèse de Langres, révolté, schismatique, excommunié, etc. L'abbé Richard accepta de retourner dans cette paroisse où il avait été curé autrefois. Il eut beaucoup à souffrir de la part du mauvais prêtre et de ses nombreux partisans. A la fin, en 1906, il dut quitter la cure et laisser la place au trop fameux Hutin, qui, malgré les défenses pontificales, avait organisé une association cultuelle.

niants. — En 1780 : 495 habitants. — En 1791 : 117 citoyens actifs. — En 1804 : 518 habitants.

Eglise (1). — Construite en 1755. Clocher ajouté en 1766. —Boiseries remarquables décorées de sculptures, du XVIIIe siècle (2). — Ancien bénitier en fonte, dit *saillon*.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1698. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1702.

Erection de la cure. — Annexe de Murvaux, l'église de Lion a été érigée en cure par Mgr Le Tellier, le 4 Mai 1699.

Collateur. — Le chanoine tournaire de la Métropole, alternativement avec le doyen de l'Université.

Revenu de la cure. — En 1699 : 450 livres. — En 1776 : 600 livres, avec taxe pour décimes de 27 livres (3).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Stenay, puis de Clermont séant à Varennes, prévôté de Dun.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun.

En 866, le moine Héric d'Auxerre parle du village de Lion (*ad Leones*), situé aux pieds de la côte Saint-Germain (4).

Sur la côte Saint-Germain, ancien camp romain, où s'éleva ensuite le castel ou châtelet d'Adrien. A l'extrémité

(1) L'ancienne église, avec son cimetière, se trouvait en dehors du village, au lieu dit *Baseï*.

(2) Les trois autels, les boiseries du chœur, la chaire et les deux confessionnaux sont d'un travail fini et de bon goût, style Louis XV.

(3) Le Prince de Condé était seigneur de Lion. — La cure possédait 30 arpents et 60 verges de terres, qui furent vendus le 21 Mars 1791 pour 1.550 livres. — La Fabrique avait un revenu de 50 livres en 1776 ; elle possédait des prés à Halles, et des terres et prés à Lion ; ces immeubles furent vendus le 15 Prairial et le 25 Fructidor an II.

(4) Clouët, *Hist. de Verdun*, I, p. 169. On peut croire qu'une ancienne statue de lion se trouvait là pour marquer la limite de la seigneurie. Il est encore parlé de Lion dans la charte des limites du comté de Verdun au XIe siècle.

de cette côte, existait, dès le VIe siècle, une église sous le vocable de Saint-Martin ; c'était l'église primitive, l'église-mère de la contrée, donnée probablement par saint Wandrille aux moines de Montfaucon, qui changèrent son titre en celui de Saint-Germain, leur patron (1). Un pélerinage en l'honneur de ce saint ne tarda pas à s'établir sur la hauteur. Dans la suite, l'église fut confiée à la garde d'un ermite ; ce qui dura jusqu'à la Révolution (2). Un modeste Calvaire, bénit vers 1845 par Mgr Poncelet, vicaire apostolique de l'Ile Bourbon, occupe l'emplacement de l'ancienne église, dont on aperçoit encore les fondations (3).

Le pape Eugène III, dans son itinéraire de Verdun à Trèves, passa à Lion-devant-Dun. C'est de là qu'il data, le 22 Novembre 1147, sa 240e lettre, adressée aux religieux de Saint-Augustin dans le diocèse de Thérouane (4).

L'église possède une parcelle de la Vraie Croix, reconnue le 13 Juin 1820 par l'Evêché de Nancy.

CURÉS DE LION-DEVANT-DUN

François Rousseaux, premier curé, nommé le 4 Mai 1699 ; mort le 14 Septembre 1739 (5).

(1) Quand Hérie d'Auxerre vint sur cette côte en 866, il y trouva une église dédiée à saint Germain, et un châtelet qu'on appelait le castel d'Adrien. (*Ibid.* p. 168 ; Pognon, *Hist. de Montfaucon*, p. 121.)

(2) Le 26 Août 1672, Thomas de la Personne, ermite de St-Germain, signe comme témoin la prise de possession de Jean Mouton, curé de Murvaux. — L'archevêque Le Tellier écrit dans son Journal de visite de Juillet 1673 : « Il y a un hermite que j'ay résolu d'oster. » En 1679 : « J'ay appris qu'un garde du corps s'est établi dans cet hermitage, édifie tout le monde, dans la visite il faudra s'en informer plus particulièrement. N'est pas habillé en hermite. » — En 1682, frère Louis de Thierville « demeure dans une chambre auprès de l'église, et porte l'habit d'hermite... » — Le 17 Novembre 1777, frère Raulin, ermite de Saint-Germain, a été trouvé mort en la forge de Stenay, inhumé le lendemain au cimetière de la ville.

(3) A 100 mètres en dessous se trouve la source dite *le Cari*, où l'ermite venait s'approvisionner.

(4) Léon Germain, *Le passage du pape Eugène III à Lion-dt-Dun*, 1147.

(5) Dans sa visite de 1701, l'archevêque de Reims donne les renseignements suivants : « J'ay érigé cette cure par mon décret du 4 Mai 1699 ; j'ay pour-

Louis MARY, en 1739 ; a résigné en 1754.

Philippe SALÉUR, en 1754 ; mort le 21 Janvier 1767.

Nicolas-Daniel DE BUGNE, en 1767 ; mort le 24 Janvier 1791.

Henry SAUDEZ, vicaire en 1790, curé à la mort du précédent, avait prêté le serment const. avec restriction le 15 Janvier 1791, et pour cela fut expulsé de la cure en Avril suivant (1).

Pierre DUPUY, élu par les électeurs du district de Montmédy le 13 Mars 1791, prit possession le 9 Avril, rétracta ses serments en 1793, et devint missionnaire ; curé de Marville en 1803 (2).

Henry SAUDEZ, nommé de nouveau le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; nommé curé-doyen de Dun en 1812, mort en 1853.

Pierre PONCELET, né à Sivry-sur-Meuse le 26 Avril 1789, ordonné prêtre à Nancy le 3 Avril 1813, nommé le 5 Avril 1813; « sorti de Lion le 1er Janvier 1819 pour joindre les missionnaires, » devint Préfet apostolique de l'Ile Bourbon, mort le 25 Février 1850 (3).

François-Louis-Alexandre LEROY, en 1819 ; transféré aux Eparges en 1824.

François-Nicolas DÉROBE, en 1824 ; transféré à Beaumont en 1848.

vu en même temps M. François Rousseaux, prêtre de mon diocèse, âgé de 27 ans. Il a été élevé dans mon Séminaire, et depuis vicaire à Poix et à Dun, où il a bien fait son devoir. Il est de Tournes près de Mézières. »

(1) Henry Saudez, né à Villefranche près de Dun le 9 Juillet 1766, élève au collège de Verdun, puis à Sedan, entra au Séminaire de Reims en 1784. Ordonné prêtre aux Quatre-Temps de Noël 1790. Nommé de suite vicaire de Lion, prêta serment avec modifications le 15 Janvier 1791 ; chassé ensuite, se retira à Torgny, aumônier de la famille de Saint-Vincent ; revint à Verdun en 1792. Repartit après la bataille de Valmy ; vicaire de Soy près de Luxembourg, partit vers Trèves le 21 Juillet 1794, puis plus loin en Allemagne, se fixa quelque temps à Renberg ; en Septembre 1795, il vint à Nuremberg, puis de là à Volfembutel, où s'était retiré l'archevêque de Reims. Arriva à Erfurt en Novembre 1795 et devint professeur de langues. Aumônier du dépôt autrichien de Mulhausen, il quitta Erfurt avec des pouvoirs de l'évêque du 20 Décembre 1800. Il quitta Mulhausen et vint à Marville chez son frère le 10 Juin 1802. Muni de pouvoirs de Nancy, il rentra en possession de la paroisse de Lion le 29 Août 1802. — « On lit avec intérêt la correspondance du chanoine de Saint-Cyr, châtelain de Lion, avec le curé Saudez. »

(2) Voir Pouillé, 1, p. 653, note 2.— Voir aussi *Recherches biographiques, etc., Pierre Dupuy*. — M. Dupuy avait garanti au sieur Lamacq, prêteur, un emprunt de 2100 livres, emprunt fait par la Fabrique de Lion et payable en 12 ans avec intérêt. A l'époque de l'échéance, le sr Dupuy se vit condamner à payer une somme de 3840 francs en capital, intérêts et frais. De là un long procès. Le 4 Août 1835, le Conseil d'Etat statua contre les héritiers Dupuy. (*Journal des Fabriques*, 1835-36, tome II, p. 113.)

(3) Le Nécrologe de l'Ordo diocésain le mentionne ainsi : « Mgr Pierre Poncelet, Préfet Apostolique de l'Ile Bourbon, Prélat domestique de S. S. Pie IX, décédé à bord du navire *l'Ile Bourbon*, le 25 Février 1850 à l'âge de 60 ans. »

Pierre-Joseph-Timothée MANGIN, en 1848 ; transféré à Ancemont en 1849, mort curé-doyen de Varennes le 24 Avril 1901.
Jean-Baptiste LESQUANNE, en 1850 ; mort le 30 Janvier 1887.
Jean-Baptiste DEMOUZON, curé depuis 1887.

IX. MILLY

(Milleium, Millei, Milley)

Patron : Saint PIERRE-AUX-LIENS, 1er Août

336 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1688 : 250 communiants. — En 1776 : 400 communiants et 70 ménages (1). — En 1791 : 109 citoyens actifs. — En 1804 : 510 habitants,

ECARTS. — Le Fayel (maison forest.). — La Polygame. — Le barrage de Sassey.

EGLISE. — Reconstruite en partie et bénite en 1740 (2). Style du XVIIIe siècle.—Chapelles latérales du XVIe siècle. —Monument funéraire, placé dans le mur extérieur du bas-côté droit, avec la date de 1550 (3).—On remarque dans l'église : un vieux bénitier en fonte ou *saillon* ; un ancien autel avec retable à colonnes, orné de peintures sur bois, style Renaissance (4) ; à l'entrée du chœur, un Christ sou-

(1) Le 15 Avril 1769, le feu du ciel incendia la rue Blossier, comme l'indique une inscription. (*Mém. Société des lettres, sciences et arts de Bar, 1905-06*, p. 30.)

(2) Au dessus de la porte latérale de droite, on lit cette date 1740, avec l'inscription : HEC EST DOMUS DEI ET PORTA CŒLI.

(3) Autour de l'église on remarque des traces d'une litre funéraire.

(4) Le sujet représenté est l'Adoration des Mages ; au bas du tableau, un prêtre à genoux, revêtu d'un surplis à larges manches, commencement du XVIIe siècle, est l'image ou portrait du donateur. Au dessus, un tableau plus petit figure la scène du Crucifiement. Au sommet enfin, dans un encadrement circulaire apparait le Père Eternel, dont les bras largement étendus semblent donner l'approbation au Divin Sacrifice. — Il est regrettable que cet autel et ce rétable soient mis à l'écart, sans aucune destination.

tenu par un arc de fer forgé, d'un travail délicat; un tableau d'une ancienne confrérie de Saint-Nicolas, Saint-Eloi et Saint-Vincent.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1669. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné et annexe de Dun, desservie par un vicaire (1). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Dun.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun. Succursale érigée en 1803.

Milly remonte à une haute antiquité. Près du village, une pierre énorme, connue sous le nom de *Hotte-du-Diable*, est généralement regardée comme un monument encore subsistant du culte des druides (2).

D'après une tradition, saint Wandrille aurait fondé, vers 630, sur le territoire de Milly, un petit monastère, qui fut le principe du prieuré de Dun. Un Calvaire rappelle encore aujourd'hui son souvenir (3).

A Milly, le Chapitre de la Cathédrale de Verdun possédait, en 1049, sept quartiers de terre, avec une forêt et un pré, le tout mentionné dans la bulle de Léon IX (4).

(1) Les dimes se partageaient ainsi : un quart au curé de Dun, un quart aux Minimes de cette ville, un 3e quart à l'abbé de St-Hubert, enfin le dernier quart divisé entre le Chapitre de la Cathédrale de Verdun, celui de la Madeleine et l'abbé de St-Vannes. — Les terres et prés de la Fabrique furent vendus le 17 Prairial an II pour 32,100 livres (en assignats).

(2) Cette pierre mesure 3 mètres en hauteur, 1m80 de largeur et 0m60 d'épaisseur. Quelques archéologues y voient une borne milliaire romaine ; d'autres, une borne séparative entre l'Austrasie et la Neustrie. Voir Félix Liénard, *Archéologie de la Meuse*, III, p. 118.

(3) On retrouve en cet endroit des débris antiques.

(4) Une bulle de Lucius III, du 18 Mars 1184, confirme à l'abbaye de Saint-Hubert, pour son prieuré de Cons, « *tertiam partem decimæ de Milco.* » (Kurth, *Chartes de l'abbaye de St Hubert*, 1, p, 140.)

L'église de Milly possède une relique authentique de la Vraie Croix, reconnue par M. Brion, vicaire général de Nancy, le 7 Novembre 1820 (1).

Une ancienne Congrégation de la Sainte Vierge, antérieure à la Révolution, subsiste encore aujourd'hui.

En 1790, les Archives mentionnent, à Milly, un bureau de Charité pour les pauvres (2).

CURÉS DE MILLY (3)

François Brunvarlet, né à Milly le 17 Décembre 1758, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; curé-doyen de Billy-les-Mangiennes en 1824.

François-Auguste Antoine, en 1830 ; transféré à Saint-Etienne de Bar en 1836.

Jacques Dollier, en 1836 ; transféré à Chauvency-le-Château en 1838.

Jacques Mouton, en 1838 ; retiré en 1868 à Benoite-Vaux, où il est mort le 6 Février 1891.

Jules-Michel Warin, en 1868 ; retiré à Ludres, près Nancy, en 1879 ; ensuite vicaire à Vaucouleurs, mort curé de Montigny les-Vaucouleurs le 24 Octobre 1889.

Jules-Charles Michel, en 1879 ; mort le 10 Juin 1893.

Louis-Nicolas Jozan, en 1893 ; transféré à Vaux-devant-Damloup en 1897, mort le 15 Janvier 1903.

Louis-Henri Laval, en 1898.

(1) Cette relique est placée dans un reliquaire en bois en forme de croix, dont les aranches sont terminées par des fleurs de lys d'argent.

(2) « Du 5 Février 1790, constitution au profit des pauvres de la paroisse de Milly, acceptant par les administrateurs de la Charité dudit lieu,.. au capital de 167 livres. » (Arch, Meuse, C, 1199, fol. 11.)

(3) Voir liste des vicaires avant la Révolution, dans le *Manuel de la Meuse*, par Jeantin, p. 1320. — On trouve plusieurs religieux originaires de Milly : Brice Thierry, frère convers capucin, du couvent de Langres, retiré à Milly, mort le 8 Janvier 1804, âgé de 68 ans ; — Louis Garré, ancien frère convers prémontré de Saint-Paul de Verdun, mort subitement en chantant les Vêpres le 24 Août 1823, agé de 59 ans ; — Catherine Rouyer, annonciade de Varennes, sous le nom de sœur Geneviève, revenue à Milly, morte le 23 Janvier 1836, âgée de 72 ans.

X. MONT-DEVANT-SASSEY (1)

(Mons, De Montibus, Mont)

Patron : L'ASSOMPTION, 15 Août

312 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1673 : 200 communiants. — En 1698 : 120 communiants. — En 1750 : 32 feux. — En 1776 : 360 communiants. — En 1791 : 127 citoyens actifs. — En 1804 : 600 habitants.

EGLISE. — Basilique romane du XIIe siècle, construite sur le plan des églises rhénanes. — Crypte de la même époque ; au dessus de l'autel de la crypte, dans une triptyque, statue en bois de la Vierge-Mère assise, du XIe siècle (2). Deux autres Vierges assises se trouvent dans le transept, l'une (au côté nord) du XIIIe siècle, l'autre (au côté sud) du XVe siècle. — Portail latéral monumental, du XIIIe siècle, décoré de nombreuses statues, et fermé par un autre portail de la Renaissance. — Tour du XIVe siècle. — Restaurations en 1336, 1678, 1754, 1879-80 et 1906-07 (3).

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie et au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

COLLATEUR. — Les chanoinesses d'Andenne (4).

(1) Voir une notice sur *Mont-devant-Sassey* par Léon Germain, et une autre par C. Bonnabelle.

(2) Sur les volets latéraux du triptyque, statues en bois d'une *Pieta* et du *Bon Dieu de Pitié* (XVe siècle).

(3) Cette église est classée parmi les monuments historiques par décret du 7 Mars 1860. On y remarque des restes d'anciennes peintures et des traces de litres funéraires. Elle fut assiégée et en partie incendiée en 1635 et en 1653. — Le 2 Novembre 1770, vol des vases sacrés dans l'église ; le coupable, Mathieu Petit, a été condamné, le 22 Juillet 1771, à être brûlé vif à Clermont. — Le 9 Mai 1901, la foudre tomba sur le clocher, l'incendia et fit fondre les cloches. Le clocher a été réparé en 1906. (*Sem. relig.* de Verdun, 12 Mai 1906.)

(4) Andenne, petite ville entre Namur et Huy (Belgique).

Revenu de la cure. — En 1344 : 32 livres. — En 1776 : 1200 livres (1),

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, avec Sassey pour annexe. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Dun.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun.

D'après une tradition, le domaine et l'église de Mont appartenaient, dès le VIIe siècle, aux religieuses d'Andenne, qui conservèrent la collation de la cure jusqu'à la Révolution (2).

Chapelle rurale sous le vocable de Notre-Dame des Enfants, reconstruite en 1869. Ancienne statue de la Vierge. Source vénérée près de la chapelle (3). Pélerinage assez fréquenté.

(1) Les terres et prés de la cure ont été vendus, 19 Août 1791, pour 4,225 livres. — Vente des biens de la Fabrique, le 3 Pluviôse an II : corps de ferme, 45,000 livres ; terres et chenevières, 30,000 livres ; 828 verges de prés, 19,500 l.

(2) Une tradition légendaire attribue la fondation de la primitive église de Mont à Pépin de Landen, mort en 639. Sa fille, sainte Begghe, fonda à Andenne un monastère célèbre en 682 et mourut en 695. Les domaines de Mont, de Sassey, etc., firent partie de la dotation de ce monastère. On croit que des religieuses d'Andenne, chassées par les Normands, vinrent au IXe siècle établir à Mont un petit couvent, qui aurait existé un demi-siècle La décoration du portail de l'église semble rappeler la fondation primitive attribuée à Pépin de Landen. Ce personnage est représenté tenant, d'une main, une petite église, de laquelle s'échappe un fleuve symbolisant les grâces que procurera l'établissement nouveau ; de l'autre, un phylactère signifiant la charte de fondation. « Les églises de Mont et d'Andenne étaient construites sur un même modèle avec une crypte.... L'église d'Andenne (démolie au XVIIIe siècle) datait de l'an 1050... » (Léon Germain., *Mont-devant-Sassey*, p. 8.)

(3) A ce pélérinage se rattachent des souvenirs de protection merveilleuse en faveur des enfants. Il est fait mention d'une chapelle en 1717. En 1785, on érigea là une grande croix avec Christ en plomb, et on incrusta dans cette croix une petite statue de la Vierge, restaurée ensuite et placée actuellement dans le caveau de la fontaine. En 1818, les familles Deshay et Granjean, en témoignage de reconnaissance, firent élever, en avant de la croix et au dessus de la fontaine, une petite chapelle avec autel et statue de la Ste Vierge en bois doré. En 1869, M. Henrion, curé, fit reconstruire la chapelle avec les proportions qu'elle a aujourd'hui. Le pélerinage a reçu une forme plus solennelle depuis le 1er Mai 1870.

Une école gratuite de filles, dirigée par une sœur de Toul, avait été fondée, en 1779, par le curé Philippe Blondelet (1).

Une fonderie de cloches, dirigée de père en fils par la famille Farnier, a été établie à Mont en 1826 (2).

CURÉS DE MONT

Henry MARTEL, curé vers 1426. Il est représenté dans l'église, à genoux, l'aumusse au bras, au côté gauche de la statue de St-Pierre. Mort en 1446, après avoir été curé pendant environ vingt ans (3).

Jean MONARD, en 1662 ; mort en 1671.

François-Louis NICOLAÏ, né en 1650, curé en 1673, doyen rural en 1682 ; a permuté avec le suivant pour la paroisse de Murvaux en 1684.

Jean-François GALOPIN, ancien curé de Murvaux, curé en 1684, doyen rural en 1685 ; mort le 16 Mars 1736, inhumé dans l'église, où l'on voit sa pierre tombale (4).

Gabriel PERSON, en 1737 ; mort le 20 Juin 1770, âgé de 64 ans, inhumé dans l'église (5). Par son testament du 31 Mai 1769, il avait été établi deux fondations en faveur des pauvres de Mont-devant-Sassey.

Philippe BLONDELET, en 1770, prêta le serment const. avec restriction le

(1) Voir Bonnabelle, *Notes sur Mont-devant-Sassey*, p. 40-42.

(2) La fonderie de cloches de la maison Farnier, « créée au XVIIe siècle à Sauvigny-sur-Meuse par François Farnier, fut reprise après la Révolution par son frère Claude Farnier à Romagne-sous-Montfaucon ; le fils de celui-ci, Claude-Alexis Farnier, vint s'établir à Mont-devant-Sassey en 1826. » Cet établissement, qui prit le nom de *Fonderie Jeanne d'Arc*, a été cruellement éprouvé en Avril 1908, par la mort de M. Gustave Farnier et par celle de son fils Charles Farnier. (Voir *Sem. relig.* de Verdun, 11 Avril et 2 Mai 1908.)

(3) Henry Martel donna en 1432 les statues de saint Pierre et de saint Paul, qui sont encore conservées dans l'église ; une inscription en lettres gothiques au socle de chaque statue, rappelle ce don fait par le curé. Il donna aussi la statue de la Vierge du côté sud du transept. Sa tombe, après avoir servi longtemps de foyer dans une maison du village, a été récemment replacée dans l'église.

(4) La tombe du curé Galopin se trouve du côté de l'Epitre, en avant des bancs de la nef. Son épitaphe en latin fait son éloge ; on y lit : « DECRETIS SUMMI PONTIFICIS ET SUPER HIS ARCHIEPISCOPORUM MANDATIS OBEDIENS SEMPER, FIDEI CATHOLICÆ ADDICTISSIMUS... » Voir : *Mont-devant-Sassey* par Léon Germain, p. 34 ; *Notes sur Mont-devant-Sassey*, par Bonnabelle, p. 25.

(5) La tombe de G. Person se trouve du côté de l'Evangile en avant des bancs.

6 Février 1691, fut pour cela chassé de la cure, émigré à Bonn-sur-le Rhin, mort en émigration (1).

Philippe-Louis Toussaint, ancien vicaire de Halles, curé constitutionnel en 1791, expulsé du presbytère en 1794, résidait encore à Mont en 1797 : curé de Brouennes en 1803, mort curé de Sassey en 1831.

Nicolas Radière, ancien chanoine de Montfaucon, nommé en 1804 ; curé doyen de Pierrefitte en 1811 (2).

Ponce Garrez, en 1811 ; transféré à Wiseppe en 1817, mort en 1838 (3).

Charles-Sébastien Simon, en 1817 ; transféré à Avioth en 1822.

Antoine-Joseph Krouber, en 1822 ; nommé vicaire de Saint-Antoine de Bar, aumônier et directeur de l'Ecole normale en 1823.

Jean-Joseph Jeandin, en 1823 ; transféré à Laneuville-sur-Meuse en 1830.

Joseph Imhoff, en 1830, jusqu'en 1834.

Georges Manget, en 1834 ; transféré à Sampigny en 1853.

Hippolyte-Henri-Joseph Chibaux, en 1853 ; transféré à Liny en 1856.

Charles-Jean-Baptiste Robinot, en 1856 ; transféré à Béthelainville en 1860.

Nicolas-Ambroise Foliot, en 1860 ; transféré à Aulnois-sous-Vertuzey en 1868.

Jules Henrion, en 1868 ; transféré à Lavoye en 1873.

Jacques Chépy, en 1873 ; mort le 13 Février 1885.

Joseph Lejeune, en 1885 ; transféré à Lacroix-sur-Meuse en 1889.

Lucien-Auguste Lecourtier, en 1889 ; transféré à Ancemont en 1899.

Joseph-Justin-Théophile Geoffroy, en 1899 ; transféré à Béthelainville en 1903.

Eugène-Joseph-Auguste Jeannot, en 1903 ; transféré à Vassincourt en 1908.

André-Charles Germain, ancien curé de Peuvillers, nommé en 1908.

(1) Philippe Blondelet, né à Clermont-en-Argonne le 27 Février 1731, fils de Noël Blondelet et de Barbe Charüe, ordonné prêtre en 1758, vicaire du Neufour en 1767, curé de Mont en 1770, après avoir prêté le serment modifié, fut invité à prêter le serment pur et simple. Le 11 Mars 1791, « il déclara que les lois de la religion et de sa conscience ne lui permettant pas de faire d'autres serments, » il maintenait les explications du premier. (Voir ma notice sur Jean-Baptiste Blondelet, chapelain de Clermont.)

(2) Voir Pouillé, III, p. 456.

(3) Voir ci-dessus, p. 254.

XI. MONTIGNY-DEVANT-SASSEY

(Montiniacum, Montigneium, Montigney)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

361 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1673 : 260 communiants. — En 1698 : 360 communiants. — En 1776 : 450 communiants. — En 1791 : 122 citoyens actifs. — En 1804 : 695 habitants.

ECART. — Sainte-Marie.

EGLISE. — Chœur du XVIe siècle ; le reste de l'édifice reconstruit en 1756, dans le goût de l'époque. — Autel latéral richement sculpté, style de la Renaissance. — Ancienne statue de la Vierge du XIVe siècle (1).

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1675. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

COLLATEUR. — Le supérieur du Séminaire de Reims.

REVENU DE LA CURE. — En 1334 : 34 livres. — En 1776 : 1,000 livres, taxées en décimes à 133 livres (2).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, avec Halles et Wiseppe pour annexes. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Dun.

(1) On remarque, autour du chœur, des traces de peinture à fresque représentant les Apôtres ; à l'entrée de l'église, un vieux bénitier en fonte ou *saillon* avec inscription illisible. — L'autel latéral richement sculpté provient, dit-on, de l'abbaye de Saint-Vannes.

(2) Les décimateurs étaient les seigneurs du lieu. — La cure possédait à Montigny : une vigne, vendue le 20 Avril 1791, pour 455 livres ; des terres, vendues le même jour, 90 livres. — La Fabrique possédait un jardin et de nombreuses pièces de prés, le tout vendu le 3 Pluviôse an II.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun.

Montigny fut affranchi à la loi de Beaumont en Avril 1285 par Geoffroy d'Apremont.

Ancienne confrérie du Rosaire.

L'église possède une relique de son patron saint Martin, à laquelle sont jointes des reliques de saint Saintin, de saint Airy, de saint Maur et de saint Paul, évêques de Verdun, reliques reconnues par Mgr Pagis, en 1891.

CURÉS DE MONTIGNY (1)

Nicolas DE LA CRIÈRE, en 1673, jusqu'en 1679.
Nicolas GAGET, en 1679, jusqu'en 1683; mort en 1685 (2).
Nicolas THIÉBAUT, né à Montigny, curé de 1683 à 1715.
Jean COLLARD, en 1715, jusqu'en 1737 (3).
Jacques BARON, en 1738 ; a résigné en 1752.
Jean-François BAGAGET, en 1752 ; mort le 30 Décembre 1759.
Jean GOLZARD, en 1760 ; a résigné en 1765. Il était doyen rural.
Gilbert MARIE, en 1765 ; mort en 1768.
Jean CANELLE, en 1768 ; expulsé pour refus du serment en 1791.
Antoine SARRAZIN, de 1791 à 1793 (const.) (4) ; désigné ensuite « officier public et membre du conseil général de la commune ».

(1) Un ancien recueil de fondations mentionne comme curés de Montigny : Nicolas Pognon, Nicolas Ponsardin, Jean Robinet, Nicolas Garnier, doyen.

(2) Mgr Le Tellier, archevêque de Reims, caractérise ainsi N. Gaget en 1682 : « C'est un prêtre du diocèse de Verdun, âgé de cinquante-deux ans, de bonnes mœurs, et capable ; a de la peine, par son humeur qui est difficile, de vivre avec son peuple qui est fort rude. »

(3) On trouve aussi comme vicaires : Houët, 1737-38 ; Jean Hodée, 1765-67 ; J.-B. Charpentier, 1767-68, etc. Voir plus loin, vicaires de Halles.

(4) En 1797, Martin Willemin, prêtre assermenté, résidait à Montigny ; au rétablissement du culte il devint curé de Brabant-sur-Meuse, mort en 1821.

Un autre prêtre Jean-François Jacquet, originaire de Montigny, revenait dans sa famille. Il avait été vicaire d'Apremont (Ardennes), et avait desservi Montblainville (1792-93). Un rapport du commissaire du Directoire exécutif du canton de Montigny, en date du 11 Vendémiaire an VI (2 Octobre 1797), le mentionne ainsi : « Il a refusé de prêter aucun serment. Il est toujours invisible à Montigny, lieu de sa naissance. Il va d'une commune à l'autre et dans différents cantons prêcher secrètement et dire des messes à minuit. Il serait bien intéressant pour la tranquillité publique de se débarrasser de cet homme, indigne

Jacques PONSARDIN, né le 25 Juillet 1749, insermenté, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; mort le 14 Mars 1833.

Jean-Nicolas COLSON, en 1833 ; retiré en 1836 à Dugny, où il est mort le 25 Juillet 1865.

Pierre-Ernest DE LAHAUT en 1836 ; vicaire de Saint-Sauveur de Verdun en 1843, mort chanoine titulaire de la Cathédrale le 16 Avril 1888.

Jean-Baptiste PETITJEAN, en 1843 ; transféré à Herméville en 1851.

Saintin LEFÈVRE, en 1851 ; mort du choléra, victime de son dévouement, le 21 Juillet 1854.

Nicolas-Eugène HENRION, en 1854 ; mort le 8 Juin 1892.

Ernest SAILLET, curé depuis 1893.

XII. MURVAUX

(Mirvault, Mirowalt, Mervas, Mersvaux, Mervault)

Patron : Présentation de la SAINTE VIERGE, 21 Novembre

445 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1673 : 250 communiants. — En 1698 : 300 communiants. — En 1750 : environ 97 feux. — En 1791 : 136 citoyens actifs. — En 1804 : 677 habitants.

EGLISE. — Construite à diverses époques : le chœur et la grand'nef, au XIVe siècle ; les nefs latérales, en 1787 ; la tour et le portail, en 1828 (style ogival) (1).

de la qualité de citoyen et de la société. Il a été impossible de savoir si cet individu a satisfait à la loi du 7 Vendémiaire, parce qu'il était alors vicaire d'Apremont près de Varennes, et s'il s'est retracté. » Cette conduite et ce zèle lui valurent une condamnation, par le tribunal de Montmédy, à 500 francs d'amende et à un an de prison. Après cette condamnation, il s'enfuit et se cacha ; l'administration demanda pour lui la peine de déportation. Le 28 Pluviôse an V (11 Février 1798), la gendarmerie reçut l'ordre de le rechercher et de l'arrêter. Le 14 Germinal suivant (3 Avril 1798), un arrêté du Directoire exécutif le condamna à la déportation au delà des mers. La liste des déportés où figure son nom porte *qu'il s'est soustrait à la déportation*. Nous n'avons pu trouver ce qu'il devint ensuite.

(1) On remarque dans l'église une statue de St-Médard, vénérée dans le pays. — En 1679, l'archevêque Le Tellier note dans son Journal : « La couverture du chœur de l'église, la balustrade ou cancel, le clocher, sont défectueux.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1670. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1688.

Collateur. — Les Minimes de Dun.

Revenu de la cure. — En 1346 : 20 livres. — En 1776 : 600 livres, et un bouvrot (1).

Avant 1790. —Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, avec Lion pour annexe jusqu'en 1699 (2). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Dun.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun.

Il y avait dans l'église paroissiale des chapelles fondées de Notre-Dame, de Saint-Eloi et de Saint-Vincent (3).

Ancienne confrérie de N.-D. du Mont-Carmel, érigée en 1776.

Etablissement d'une école de filles, dirigée par une sœur de la Doctrine chrétienne, le 1er Août 1779 (4).

Fondation par Vivent Bida, curé, d'un prix annuel de vertu, ou d'une rosière « en faveur des filles les plus vertueu-

Les Minimes de Dun m'ont promis de s'en inquiéter. Le calice est d'étain. Ordre pour acheter un calice d'argent et deux aubes. » Tout avait été exécuté lors de la visite de 1682.

(1) Les décimateurs étaient les Minimes de Dun et les seigneurs du lieu. — Vente du bouvrot de la cure, le 20 Avril 1791, pour 8,300 livres ; ventes des prés et terres de la Fabrique les 15 et 17 Prairial an II.

(2) L'abbaye de St-Hubert au XIe siècle avait, à Murvaux et à Lion, des possessions qui lui sont confirmées par une bulle de Lucius III, du 18 Mars 1184 : *In Mervas et Liuns quinque quartarios terræ.* (Kurth, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, I, p. 140.)—En 1230, Gobert d'Apremont donna, pour la fondation de l'hôpital de Dun, tout ce qu'il possédait dans la dime de Murvaux et de Lion. (Voir ci-dessus, p. 286, note 3.)

(3) La chapelle de St-Vincent servait à la sépulture des seigneurs du pays.

(4) La première sœur venue en 1779 s'appelait Jeanne Le Vacq, née à Trondes le 26 Mai 1755, morte à Murvaux le 26 Août 1826, après avoir légué son mobilier et la somme de 2000 francs « en faveur de l'école des filles, *à l'usage exclusif des sœurs de la Doctrine qui se succéderaient après elle.* » Les habitants lui ont élevé, sur la place, près de l'église, un monument qui la représente faisant la leçon à une enfant. — Cette ancienne école a été laïcisée.

ses de la paroisse et des père et mère qui auraient donné à leurs enfants l'éducation la plus sage et la plus chrétienne. » Réglement imité de celui de Salency, approuvé par l'archevêque de Reims le 19 Mai 1779 (1). Cette fondation a été supprimée par la Révolution.

L'église possède une relique de la Vraie Croix et des parcelles d'ossements des saints martyrs de Trèves, avec reconnaissance du 10 Août 1833 (2).

CURÉS DE MURVAUX

Claude RAULX, curé en 1570.

Jean MOUTON, du diocèse de Verdun, installé le 26 Août 1672.

Jean-François GALOPIN, né à Mézières, nommé à la cure de Murvaux lorsqu'il était encore sous-diacre au Séminaire de Reims, ordonné prêtre à la Pentecôte 1684 ; permuta en Octobre même année, avec le suivant pour la cure de Mont.

François-Louis NICOLAS, en 1684 ; mort le 16 Mai 1690.

Jean JARLOT, ordonné prêtre à Reims en Décembre 1686, nommé en 1690 ; mort le 10 Juillet 1699 (3).

Thierry DE BUGNE, vicaire de St-Etienne de Reims, nommé curé de Murvaux le 29 Juillet 1699 ; transféré à Doulcon le 3 Novembre 1709 (4).

François PIROT, du diocèse de Liège, nommé le 3 Novembre 1709 ; a résigné en 1723.

Charles SIMON, en 1725, jusqu'en 1757.

Louis VALIDIRE, en 1757 ; a résigné en 1762.

(1) La médaille insigne de la rosière de Murvaux était de grand module et en argent. La face représentait la Vierge debout sur un croissant, entourée de nuages, foulant aux pieds le serpent, portant une branche de lys en sa main droite, et couronnée d'étoiles. En exergue ces mots : A LA VIERGE IMMACULÉE. — Au revers on voyait au sommet une main sortant d'un nuage et présentant une couronne. Le bas de la médaille, destiné à recevoir le nom de la rosière, ne portait aucun signe. On lisait en exergue : RÉCOMPENSE DE LA VERTU.

(2) Les reliques des saints martyrs de Trèves de la légion Thébaine ont été approuvées et scellées par le Chapitre de Saint-Paulin de Trèves, le 2 Juillet 1670, et reconnues par l'évêque de Châlons, le 17 Septembre 1858.

(3) L'archevêque Le Tellier dit au sujet de J. Jarlot : « Je l'ay tiré de la cure de Chémery qu'il a possédé trois ans. C'est un très bon sujet, il est de Cernion, secours de Remilly-les-Potthé. »

(4) Voir ci-dessus, Doulcon, p. 318.

Vivent Bida, chanoine de Reims, nommé en 1762 ; expulsé pour refus du serment en 1791 (1).

François d'Estival, en 1791, jusqu'en 1793 (const.).

Jean-François Génin, né à Marville le 21 Février 1765 (2), nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; retiré à Montmédy en 1812, mort curé de Belleville en 1830.

Charles Mérot, en 1812 ; transféré à Salmagne en 1816 (3).

Louis Vautrin, en 1816 ; transféré à Tilly en 1831.

Philippe Lehuraux, en 1831 ; retiré à Dun en 1866, mort le 21 Juin 1874.

Pierre-Eugène Henrion, en 1866 ; mort le 14 Août 1874.

Auguste Génin, en 1874 ; transféré à Sampigny en 1892.

Victor-Nicolas Mathieu, en 1892.

XIII. SASSEY

(Sasleium, Saceium, Sassum, Sacey)

Patron : Saint GERMAIN, 31

262 habitants

Population ancienne. — En 1673 : 150 communiants. — En 1698 : 167 communiants. — En 1750 : 40 ménages. — En 1776 : 190 communiants. — En 1791 : 54 citoyens actifs. — En 1804 : 258 habitants.

Eglise (4). — Reconstruite en 1757 ; bénite en 1758. Sans style.

(1) Vivent Bida, né le 14 Septembre 1732, refusa le serment const., fut chassé, revint quelques semaines en 1792 pendant l'occupation des alliés, résida à Bar, est inscrit sur la liste des émigrés à la date du 1er Juillet 1793. Au retour d'émigration, il se retira dans son ancienne paroisse, où il mourut le 29 Juin 1808. Voir au cimetière sa tombe, dont l'inscription a été publiée. (*Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts*, 1905-1906, p. 42.)

(2) Voir ci-dessus, Liny-devant-Dun, p. 325.

(3) Voir Pouillé, III, p. 618.

(4) L'église avait d'abord été reconstruite en 1680, et remplaçait une plus ancienne, antérieure au XIVe siècle. « Par sentence arbitrale du 3 Février 1336, Jean du Chaumont, prevôt de Dun, décida que le Chapitre d'Andenne, d'une part, et les habitants, d'autre part, paieraient par moitié les frais de la reconstruction du pignon de la nef de l'église de ce lieu..... » (Chartes d'Andenne.)

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1670. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, annexe de Mont (1). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Dun.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun.

Sur la côte de Sassey, ancien *Châtel*, de l'époque romaine.

L'église de Sassey et ses biens, comme l'église de Mont, dépendaient, dès l'origine, de l'abbaye d'Andenne. Vers 1100, Vautier, voué de Sassey, avait usurpé presque tous les droits de cette église ; un long procès se termina en 1105 par un plaid solennel, où les droits de chacun furent stipulés et reconnus (2).

Près du village, sur le chemin de Mont, petite chapelle de Notre-Dame de la Salette, que Eloi Jacquet (3) fit construire en 1880.

M. Jean-Baptiste Thomas, vicaire général de Verdun, auteur de savants ouvrages, est né à Sassey le 21 Mars 1820 ; mort à Verdun le 5 Janvier 1899 (4).

CURES DE SASSEY

Nicolas Meurice, né le 28 Mars 1762, assermenté (5), nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; transféré à Baâlon en 1808.

(1) Les biens de la Fabrique de Sassey furent vendus en trente lots le 27 Brumaire an III. C'était la *ferme Saint-Germain*. Il y avait aussi la *ferme d'Andenne*.

(2) Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*, ancienne édition, 1, Preuves, p. 518, Lettres pour l'abbaye d'Andenne au sujet de Sassey.

(3) Eloi Jacquet, né à Sassey, était un ancien serviteur de la maison de St-Walfroy.

(4) Cf. *Semaine religieuse* de Verdun, 14 Janvier 1899 ; *Croix Meusienne*, 15 Janvier 1899 ; *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts*, 1899.

(5) N. Meurice est inscrit parmi les prêtres qui ont prêté le serment du 18 Fructidor an V. Il est mentionné : « ex-ministre du culte catholique à Bazeilles. »

François LALLEMAND, en 1808 ; mort le 21 Août 1812.
Philippe-Louis TOUSSAINT, en 1812 ; mort le 22 Juin 1831 (1).
Jean-Nicolas PHILIPPOT, en 1831 ; retiré en 1843, mort le 10 Juillet 1847.
Jean-Baptiste LECOMPTE, en 1843 ; transféré à Parois en 1856, mort curé de Rampont le 13 Septembre 1904.
Hubert-Nicolas PIERSON, en 1856 ; transféré à Hargeville en 1857.
Pierre-Louis FRESNOIS, en 1857 ; transféré à Olizy en 1861.
Félix BELLANGER, en 1861 ; transféré à Bazeilles en 1868.
Jean-Baptiste BEYEN, en 1868 (2) ; mort le 26 Janvier 1895 (3).

XIV. SAULMORY

(Salmoreium, Samourey, Samoré, Saumorey, Saulmorey)

Patron : Saint DENIS, 9 Octobre

254 habitants (4)

POPULATION ANCIENNE. — En 1657 : 15 ménages. — En 1673 : 90 communiants. — En 1776 : 150 communiants. — En 1791 : 18 citoyens actifs. — En 1804 : 204 habitants.

ECARTS. — La Cour. — Le Moulin. — Mousseaux.

EGLISE. — Construite au XIIIe siècle ; style ogival (5). — Incendiée au XVIIIe siècle. Remaniée et mutilée en 1768. Portail de la Renaissance. — Autel à six colonnes, sup-

(1) Voir ci-dessus, Mont-devant-Sassey, p. 336.

(2) « En 1870, les Allemands ont fait sauter un arche du pont de Sassey, nouvellement construit. Cette scène est reproduite dans un vitrail de l'église. » (*Géographie de la Meuse.*)

(3) La paroisse est ensuite desservie par M. le curé de Mont.

(4) A Saulmory et Villefranche

(5) Cette église, à trois nefs, a probablement été bâtie en plusieurs fois ; M. l'abbé Robinet indiquait 1357 comme date de la construction. « La voûte de la grande nef avait été construite avec poutres apparentes sculptées, reposant sur de beaux chapiteaux sculptés et peints. On voit encore, dans les combles, des peintures et une rangée de petites fenêtres ogivales surmontant les grandes arcades gothiques. En 1768, on a reconstruit l'ancien portail, les trois toitures ont été réunies en une seule, et les belles voûtes rabaissées et remplacées par un plafond en plâtre. » (Communication de M. le curé Velches.) — Une petite crypte, très ancienne et en forme de croix, existe encore sous une partie de l'église. — Sur les murs extérieurs, trace d'une litre,

portant un baldaquin. — Au côté latéral gauche, dans une crypte, ancien ossuaire. — Vieilles pierres tombales (1).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1674. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1737.

Collateur. — Le seigneur de Sugny.

Revenu de la cure. — En 1346 : 16 livres. — En 1680 et 1776 : 200 livres, avec taxe en décimes de 20 livres (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, avec Villefranche pour annexe. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Villefranche.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun. Annexe de Villefranche en 1803 jusque vers 1807, ensuite succursale.

Saulmory, d'origine très ancienne (3), est mentionné avec moitié de son église, en 1049, dans la bulle par laquelle Léon IX énumère et confirme les biens de la Cathédrale de Verdun (4).

Par son testament du 24 Mars 1826, Henri Buche a légué à la Fabrique un corps de ferme, à charge de payer annuellement une somme de 50 francs au village de Saulmory et pareille somme au village de Villefranche, « pour

(1) Voir *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1900, p. 29 et 173; 1901, p. 53, etc ; — *Bulletin mensuel de la Société des lettres, sciences et arts de Bar*, 1905, LXXI ; — Louis Bossu, *La pierre tombale de Gillette de Dugny*, 1905.

(2) Vente des terres et prés de la cure, le 19 Août 1791, pour 775 livres. Les terres et prés de la Fabrique furent vendus le 3 Pluviôse et le 15 Prairial an II.

(3) Les historiens disent que Charles Martel, se rendant à Stenay, passa à Saulmory avec son armée vers 720.

(4) « *Ad Salmoreium medietatem unius ecclesiæ.* » Le Cartulaire de la Cathédrale mentionne l'autel de Saulmory : « *Concessio altaris ad Salmoreum anno 1078.* »

servir à l'instruction des enfants les plus pauvres des dits endroits (1). »

CURÉS DE SAULMORY

Jacques....., curé de Saulmory et Villefranche ; mort le 20 Mars 1624, inhumé dans l'église où l'on voit sa tombe (2).

Louis Graindorge, né à Saulmory en 1619, notaire apostolique, curé en 1670 ; mort le 14 Juillet 1701.

Gilles Midoux, vicaire à Fismes, nommé en 1701 ; mort le 12 Mai 1743, âgé de 69 ans, inhumé dans l'église, où l'on voit sa tombe.

Alexis Rousseaux, en 1749 ; a résigné en 1752.

Amand Aubert, en 1754 ; mort le 23 Mars 1762.

Jean-Thomas Christophe, en 1762; expulsé en 1791 pour refus du serment, inscrit sur la liste des émigrés le 1er Juillet 1793.

Jean-Baptiste Didry, en 1791, jusqu'en 1794 (const.).

Alexis Lombal, desservant en 1803; transféré à Souhesmes en 1804 (3).

Louis Petit, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; transféré à Beaufort en 1806 (4).

(1) Cette fondation a été approuvée par ordonnance royale du 25 Novembre 1827. En 1897, à la suite d'un procès, il a été réglé qu'il serait attribué à l'instituteur 50 francs pour l'éducation civile, et autant au curé pour l'instruction religieuse des enfants des deux villages. La fondation rapporte 1650 fr. de rente, et contient diverses autres clauses : arrérages aux héritiers, entretien de l'église, traitement des employés, supplément au curé, etc.

(2) Sur l'épitaphe le nom de famille est entièrement effacé.

(3) Le premier acte d'Alexis Lombal, « succursalier des communes de Villefranche et Saulmory, » est daté du 11 Mars 1803. Son dernier acte est du 13 Février 1804. Il paraît donc avoir resté près d'un an à Saulmory, après sa nomination à Souhesmes ; de même Louis Petit, nommé à Saulmory, continua pendant le même temps à desservir Souhesmes.

(4) « Louis Petit, né à Stenay-sur-Meuse le 24e Aoust 1739, religieux profès de la Chartreuse du Val-Saint-Pierre, diocèse de Laon, ordonné prêtre par M. le cardinal de Rochechouart le 22e Septembre 1764, jouit d'un brevet de pension de mille francs, dont il touche le tiers depuis deux ans. N'a jamais possédé aucune cure ni accepté aucune nomination, sinon qu'il a exercé dans quelques paroisses aux environs de Stenay, sous l'approbation du Consistoire de Trèves, et notamment à La Neuville pendant plusieurs années, avec l'agrément du légitime curé de Beaufort.... Desservant les paroisses de Saulmory et Villefranche depuis le 9 Mars 1804, arrondiss' de Montmédy, ayant desservi la paroisse de Souhesmes, canton de Souilly, pendant treize mois. » (Renseignements écrits de la main de L. Petit.)

Jean FARINET, nommé le 1er Août 1806 ; transféré de nouveau à Beaufort en 1811 (1).

Pons GARREZ, ancien curé de Baulny, nommé le 1er Mars 1811; transféré à Mont le 1er Décembre suivant.

François-Emmanuel CLARO, ancien sous-prieur de La Chalade, nommé le 1er Août 1812 ; mort le 18 Janvier 1828 (2).

François LEROUX, en 1828 ; retiré à Benoîte-Vaux en 1853, mort le 18 Octobre 1865.

Blaise MARCHAL, en 1855 ; transféré à Fromeréville en 1861.

Jean-Baptiste-Alcide LEMAIRE, en 1861 ; retiré à Aubréville en 1891, mort le 1er Mai même année.

Jean-Emile PHILBERT, en 1891 ; entré chez les Chartreux en 1901.

Jean-Joseph VELCHES, en 1900 ; transféré à Dompcevrin en 1908.

VILLEFRANCHE (ANNEXE)

(Francavilla, Villafranca, Villefranche-sur-Meuse)

Patron : Saint DENIS, 9 Octobre

POPULATION ANCIENNE. — En 1673 : 150 communiants. — En 1776 : 150 communiants. — En 1791 : 42 citoyens actifs. — En 1804 : 125 habitants.

EGLISE (3). — Reconstruite en 1895. Imitation du style roman. — Bénite le 28 Novembre 1895 par Mgr Pagis (4).

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1670. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1737.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims,

(1) Jean Farinet, né à Vigneul-les-Montmédy le 15 Juin 1748, profès chez les Bénédictins à St-Vannes le 25 Mai 1770, assermenté, curé de Beaufort le 1er Pluviôse an XI, nommé curé de Villefranche et Saulmory en 1806 ; renommé curé de Beaufort le 1er Mars 1811, mort le 29 Juillet 1833.

(2) Pouillé, I, p. 750.

(3) L'ancienne chapelle avait été construite en 1609.

(4) Cette reconstruction est due surtout aux libéralités de M. Ernest Bourgeois, de Stenay. Le chœur et la sacristie ont été bénits le 10 Novembre 1899.

archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, annexe de Saulmory (1). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté royale (2).

Actuellement.—Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun. Chef-lieu de succursale en 1803 jusqu'en 1805, ensuite annexe de Saulmory (3).

Villefranche, ancienne forteresse construite par François 1er en 1545 (4), démantelée en 1634, avait sa chapelle castrale desservie par un chapelain. Cette localité ne forme plus qu'une seule commune avec Saulmory.

On vénère dans l'église, sur un autel spécial, une ancienne statue de la Vierge, du XVIe siècle (5).

(1) La Fabrique de Villefranche possédait une pièce de terre, vendue le 15 Prairial an II, pour 2,300 livres.

(2) Villefranche formait une prévôté indépendante.

(3) Avant la Révolution, Villefranche formait une petite commune, qui a été unie à la commune de Saulmory par ordonnance royale du 3 Novembre 1819. Au rétablissement du culte, Villefranche eut le titre de succursale, quoique n'ayant alors pour église que l'ancienne chapelle castrale délabrée ; le presbytère et le cimetière se trouvaient à Saulmory. Les municipalités des deux communes réclamèrent, et Saulmory redevint chef-lieu paroissial.

(4) François 1er voulant réparer la perte de Stenay, enlevé par Charles-Quint et cédé au duc de Lorraine, fit jeter, sur le territoire de Saulmory, les fondements d'une ville environnée de murailles, flanquée de quatre tours, et entourée de fossés remplis d'eau. Il accorda à ceux qui voudraient l'habiter, l'exemption de toutes tailles et corvées ; de là le nom de *Villefranche*.

Les armoiries de Villefranche étaient : *D'azur, à une tour surmontée de quatre créneaux d'argent, maçonnée de sable, percée en tête d'un œil de bœuf radié d'or, armée d'une herse relevée en pointe de même.*

(5) Cette ancienne statue est habillée ; elle a des vêtements variés et ornés selon les fêtes. On conserve aussi une autre statue de la Vierge, de la même époque, mutilée en 1793. — L'ancienne église renfermait encore des pierres tombales assez remarquables, qui ont été brisées et détruites, en 1895, lors de la démolition de l'édifice.

XV. VILLERS-DEVANT-DUN

(Villare, Villarium)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

157 habitants

Population ancienne. — En 1601 : 20 feux.— En 1657 : 14 ménages, — En 1673 : 150 communiants. — En 1698 : 120 communiants. — En 1776 : 180 communiants. — En 1791 : 46 citoyens actifs. — En 1804 : 266 habitants.

Ecart. — Remée (ferme).

Eglise. — Construite au commencement du XIIIe siècle ; style roman-ogival. — *Repositorium* au fond de l'abside.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1673. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1731.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, annexe d'Aincreville (1). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Sainte-Menehould.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun. Succursale établie en 1803 (2), supprimée et annexée à Aincreville en 1806, érigée de nouveau par décret du 2 Septembre 1850.

L'église possède un ancien reliquaire de la Vraie Croix.

(1) Avant la Révolution, la Fabrique de Villers possédait une ferme et plusieurs prés ; le tout fut vendu le 2 Pluviôse an II.

(2) Au mois d'Août 1803, la municipalité de Villers-devant-Dun adresse au Préfet de la Meuse une pétition lui demandant « de s'interposer auprès de l'Evêque de Nancy pour qu'il daigne rétablir l'ancienne union des dessertes d'Aincreville et de Villers, que leur presbytère commun rend inséparables. » La municipalité donne encore pour raison « que Villers n'est point en état d'entretenir seul un desservant et sa servante, dénués de tous biens. »

Fontaine Sainte-Marie et fontaine Saint-Jean de Remée, vénérées dans le pays.

CURÉS DE VILLERS-DEVANT-DUN

Jean-Nicolas Mouilbeau, né le 1er Avril 1763, ancien religieux, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; transféré à Grand-Cléry le 1er Juillet 1806.

Charles-Auguste Souplet, en 1857 ; transféré à Foameix en 1858.

François-Alexandre Devaux, en 1858 ; transféré à Ambly en 1861.

Augustin-Vincent Gubusquin, en 1861 ; transféré à Brabant-sur-Meuse en 1865.

Jules-François Lemarchal, en 1865 ; transféré à Septsarges en 1874.

Camille-Victor Dubuisson, en 1874 ; transféré à Saint-Pierrevillers en 1876.

Amédée Blandin, en 1876 ; transféré à Pintheville en 1880.

Eugène Mathieu, en 1880 ; transféré à Labeuville en 1885.

Charles-Eugène Baltus, en 1885 ; transféré à Ambly en 1893.

Claude-Isidore Charlet, en 1893 ; retiré à Aincreville en 1895, mort le 18 Avril 1897.

Ernest-Théophile Lemaire, en 1895 ; mort le 1er Octobre 1900 (1).

XVI. VILOSNES

(Villaines, Villennes, Villonne, Villa-Alma)

Patron : Saint BARTHELEMY, 24 Août

363 habitants

Population Ancienne. — En 1726 : 60 ménages. — En 1750 : 111 feux. — En 1791 : 117 citoyens actifs. — En 1804 : 482 habitants.

Ecarts. — La Gare. — La Pointe. — La Renardière.

Eglise (2). — Construite en 1778 ; sans style.

(1) La paroisse est ensuite desservie par M. le curé d'Aincreville.

(2) L'ancienne église s'élevait dans la grande rue du village. La nouvelle église a été bâtie sur un terrain donné par la famille de Pouilly, qui se réser-

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1661. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1663.

ERECTION DE LA CURE. — L'église de Vilosnes, annexe de Dannevoux, a été érigée en cure par l'Évêque de Verdun en 1725, et unie au doyenné de Chaumont.

COLLATEUR. — L'abbé de St-Nicolas-des-Prés, alternativement avec le seigneur du lieu jusqu'en 1770, ensuite le seigneur seul (1).

REVENU DE LA CURE. — En 1750, portion congrue de 500 livres (2).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Dannevoux, puis de Dun.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun, avec Haraumont pour annexe.

En 1618, Vilosnes prétendait avoir des droits sur la chapelle Saint-Lie (3).

Près du pont de Vilosnes, il y avait autrefois une chapelle, dont il ne reste que le souvenir (4).

va le patronage de la cure, L'entrepreneur de la nouvelle église, en 1778, était Louis Dombal, de Forges.

(1) Le premier curé fut à la présentation de l'Évêque de Verdun. Les Chanoines réguliers protestèrent contre l'érection de cette nouvelle cure. On trouve en effet à la date du 10 Mars 1729 : « Déclaration des Chanoines réguliers de St-Nicolas sur une assignation à eux donnée par devant M. l'abbé Teinturier, official de Verdun, au sujet de la cure de Dannevoux et Villone. » Ils protestent contre la désunion de Vilosnes d'avec Dannevoux. (Arch. Meuse, H, Carton Saint-Nicolas-des-Prés.)

(2) Les décimateurs étaient les abbayes de St-Nicolas-des-Prés et de St-Paul de Verdun, la collégiale de Montfaucon et le seigneur du lieu ; — La Fabrique possédait plusieurs fermes et des prés, qui furent vendus le 15 Prairial et le 25 Fructidor an II ; une pièce de pré, chargée de fondation, fut vendue 12,100 livres.

(3) Un acte du 16 Mai 1618 porte transaction entre les habitants de Liny et ceux de Vilosnes relativement aux droits que ceux-ci prétendaient sur la chapelle Saint-Lie. (Archives communales de Vilosnes.)

(4) Le 2 Octobre 1792, le roi de Prusse fit brûler le pont pendant qu'il dînait dans la chapelle.

Sur le canal de l'Est, près de l'écluse, se trouve une chapelle de la Sainte Vierge, dite chapelle des Naufragés.

CURÉS DE VILOSNES

Jean Delisle, vicaire en 1721, premier curé, nommé par l'Évêque de Verdun en 1725; a résigné en 1759.

Jacques-François Valentin, en 1759; a résigné en 1763.

Nicolas-Joseph Durand, né à Nancy, chanoine régulier de Notre-Sauveur, profès en 1750, prêtre en 1756, professeur à Lunéville, curé en 1764, jusqu'en 1793 (const.); mort sécularisé en 1800.

Gilles Noizet, né à Vilosnes le 14 Août 1756, ancien curé const. de Liny, d'abord intrus, ensuite nommé régulièrement le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); mort le 19 Août 1827.

Charles-Louis Génin, en 1829; transféré à Senoncourt en 1831.

Joseph Perrin, en 1832; transféré à Wavrille en 1853.

François Bigorgne, en 1853; transféré à Tilly en 1871, mort le 4 Septembre 1893.

Jean-Baptiste-Constant Baudinot, en 1871; transféré à Nant-le-Petit en 1887.

Auguste-Jean-Nicolas Harter, en 1887; transféré à Villotte-devant-Louppy en 1903.

Pierre-Emile Vigneront, en 1903.

HARAUMONT (ANNEXE)

(Haraldi-Mons, Haramont, Haraulmont)

Patron : Saint FIRMIN, 3 Décembre (1)

90 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 17 feux. — En 1791 : 27 citoyens actifs. — En 1804 : 115 habitants.

Eglise. — Construite en 1771; sans style. — Maître-autel de la Renaissance, style Louis XV.

(1) Le *Codex* de 1738 indique pour patron saint Firmin, év. de Verdun, 3 Décembre, Mais depuis longtemps, Haraumont fête comme patron saint Firmin, évêque d'Amiens, 25 Septembre.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1695. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1701.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné et annexe de Chaumont, annexe de Sivry-sur-Meuse (1). — Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre, bailliage de Verdun, prévôté de Sivry-sur-Meuse.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Dun, annexe de Vilosnes (2).

Haraumont (*Haraldi mons*), avec son église et ses dépendances, figure au nombre des biens de la Cathédrale de Verdun, énumérés dans la bulle de Léon IX, en 1049.

Haraumont, ancienne terre du Chapitre, a droit de bénéficier de la fondation du chanoine Jean Hennequin (3).

(1) Les dîmes appartenaient au Chapitre de la Cathédrale de Verdun. — En 1568, les habitants de Haraumont adressèrent une Requête à Messieurs du Chapitre pour obtenir un prêtre résidant dans la localité. — La Fabrique de Haraumont possédait à Sivry-sur-Meuse une fauchée de pré, qui fut vendue, le 12 Ventôse an III, pour 1,225 livres.

(2) Haraumont, annexe de Sivry en 1803, fut rattaché à Vilosnes en 1805 après les réclamations du curé de Sivry.

(3) Voir Pouillé, I, p. 106, note 1.

DOYENNÉ DE MONTFAUCON (1)

I. MONTFAUCON (2)

(Mons-Falconis, Mons Fulconis, Monfalcon, Montfaulcon)

Patron : Saint LAURENT, 10 Août

790 habitants

Population ancienne. — En 1657 : 127 ménages. — En 1726 : 200 feux. — En 1776 : 750 communiants. — En 1789 : 1364 habitants. — En 1791 : 233 citoyens actifs. — En 1804 : 1251 habitants.

Ecarts. — La Chapelle des malades. — Fayel. — Tuilerie.

Eglise. — Ancienne église collégiale, construite à diverses époques : Portail principal avec porche, et basses nefs, du XIVe siècle, style ogival. — Grand'nef, incendiée en 1552, rebâtie en 1597. — Transept et abside, reconstruits en 1781 (3). — Déambulatoire autour du chœur et chapelles absidales assez étroites. — Anciennes pierres tombales.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1652. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1669.

Collateur. — Le Chapitre de Montfaucon.

Revenu de la cure. — En 1344 : 28 livres. — En 1682 :

(1) Le doyenné de Montfaucon comprend actuellement quinze paroisses et quatre annexes.

(2) Voir l'abbé Pognon, *Histoire de Montfaucon d'Argonne.*

(3) Sur l'angle d'un contrefort extérieur, au côté de l'Epître, on lit cette inscription : « Sous cet angle est la première pierre du sanctuaire, posée solennellement le 19 Mai MDCCLXXXI. » A la base du grand pilier, à l'entrée du chœur, du côté de l'Evangile : « Cette pierre est la première assise, bénite par M. Habrant, doyen. »

300 livres. — En 1768 : 590 livres, taxée à 29 livres.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, chef-lieu de prévôté, justice seigneuriale (1).

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, chef-lieu de doyenné et de canton.

Montfaucon doit son origine à saint Baldéric, qui, vers 600, établit en ce lieu un monastère. Son histoire se lie intimement à cet établissement religieux (2).

Trois églises s'élevèrent, dès le VIIe siècle, à Montfaucon : 1° l'église Saint-Pierre, dont parle Flodoard ; — 2° l'église St-Germain plus tard collégiale, plusieurs fois reconstruite et qui subsiste encore (3) ; — 3° l'église Saint-Laurent, paroissiale jusqu'à la Révolution (4). Cette église renfermait le tombeau de saint Baldéric. Brûlée en 1636 par les Suédois, reconstruite ensuite d'une manière provisoire, rebâtie totalement en 1779 dans le style de l'époque, la nouvelle église reçut solennellement les reliques de saint Baldéric, dont la cérémonie de translation eut lieu le 3 Octobre 1780 (5). Elle fut bénite le mercredi-saint, 11 Avril 1781. Vendue comme bien national, le 5 Brumaire an III (27 Octobre 1794), elle fut démolie peu après.

La cure de Saint-Laurent fut donnée au Chapitre de Montfaucon, en 1190, par Guillaume de Champagne, archevêque de Reims.

(1) Les armoiries de Montfaucon étaient : *De gueules, à un faucon d'argent, posé sur une montagne de même.*

(2) Voir plus loin, Collégiale de Montfaucon.

(3) C'est actuellement l'église paroissiale. Depuis la Révolution, elle a changé son vocable et a reçu celui du patron, saint Laurent.

(4) L'église Saint-Laurent se trouvait près de l'église collégiale, toutes deux entourées par les maisons des chanoines.

(5) Ce tombeau de saint Baldéric fut placé au fond du collatéral du midi, sous un autel dédié au saint fondateur.

Il y avait dans l'église paroissiale, dès 1346, une chapelle dédiée à Notre-Dame, dont le revenu était : 12 livres en 1346 ; 70 livres en 1776 (1).

Anciennes confréries paroissiales : 1° Confrérie du Saint Nom de Jésus, mentionnée en 1682 (2) ; — 2° Confrérie du Rosaire, érigée avant 1682 ; elle possédait en revenus une ferme louée 24 livres en 1775 (3). Ses charges étaient : quatre services solennels, une procession avec les litanies de la Sainte Vierge tous les premiers dimanches du mois, et aux fêtes de Notre-Dame, et cinq processions avec les litanies du Saint Nom de Jésus. La Confrérie du Rosaire, longtemps supprimée, a été rétablie en 1888.

Une Léproserie ou maladrerie, établie près du bourg dès le XIe siècle, à l'endroit où se trouve la chapelle de N.-D. des Malades, recevait les lépreux de Montfaucon et de Septsarges. D'après un réglement du 22 Mars 1296, cet établissement avait pour administrateurs un chanoine élu par le Chapitre et un prud'homme de Montfaucon ou de Septsarges; les administrateurs prêtaient serment devant le Chapitre de remplir loyalement leurs fonctions ; ils rendaient compte de leur gestion. Le doyen et le Chapitre, avec les deux administrateurs, chargeaient deux convers et deux converses du service des malades, et au besoin leur procuraient des aides. La surveillance des convers et des converses et le droit de les punir appartenaient au Chapitre. La maison admettait indistinctement les lépreux pauvres ou riches, laissant aux riches la faculté de donner une partie de leurs biens, sans leur en imposer l'obligation. Diverses fondations procuraient à la léproserie un revenu

(1) Chapelain de Notre-Dame : Claude Herbin, prêtre du diocèse de Verdun, prit possession le 23 Septembre 1746.

(2) Pognon, *Hist. de Montfaucon*, p. 386.

(3) Un gagnage appartenant au Rosaire de Montfaucon fut vendu le 11 Mars 1793, pour 1,225 livres.

suffisant ; en 1529, elle possédait encore des fermes et des héritages à Montfaucon, à Cuisy, etc. Les guerres du XVIe siècle ruinèrent cet établissement, et, la lèpre ayant disparu, les chanoines firent abattre, en 1584, les dernières masures qui restaient. Les biens de la maladrerie, unis à ceux de l'Hôpital, subirent le même sort.

Les chanoines, en détruisant les restes de la léproserie, avaient conservé la chapelle, renommée dès lors par le concours des pélerins ; ils prirent soin de l'orner et d'y continuer le service des anciennes fondations (1) ; ils désignaient chaque année un d'entre eux pour remplir la fonction de chapelain. Un frère-ermite, nommé par le Chapitre, avait là son habitation et gardait la chapelle. Le 5 Brumaire an III (27 Octobre 1794), la Chapelle des Malades, avec ses dépendances, fut vendue pour 1,525 livres. Devenue propriété particulière, elle a été conservée, plusieurs fois réparée et embellie. On y vénère, de temps immémorial, une statue de la Compassion ou de Marie tenant dans ses bras le corps inanimé de Jésus. Cette statue, assez remarquable, paraît remonter au XVe siècle. Notre-Dame des Malades attire encore de nombreux pélerins.

Montfaucon possédait, outre la léproserie, un Hôpital ou Hôtel-Dieu, situé près de la Collégiale. Mentionné dans les actes en 1525, il existait antérieurement. Plusieurs fois ruiné et incendié durant les guerres, vers 1526, en 1552 et en 1590, l'hôpital fut transféré à l'extrémité du bourg ; ses bâtiments qui subsistaient encore en 1660, tombèrent peu-à-peu en ruine. Le principal revenu de cet établissement se composait d'une ferme dite *la Cense de l'Aumô-*

(1) Ces fondations consistaient en huit messes célébrées le lendemain des principales fêtes de l'année ; en outre tous les vendredis, de Carême, on y célébrait une messe en l'honneur de la Compassion de N.-D. Enfin les pélerins faisaient souvent dire des messes en d'autres jours. La procession de St-Marc et des Rogations se rendait aussi à la chapelle.

ne (1). Le Chapitre avait la direction de l'hôpital et veillait à la conservation des biens et à l'emploi des revenus : il déléguait un chanoine, chargé de l'administration et obligé d'en rendre compte. En 1661, au chanoine-administrateur on adjoignit un bourgeois-receveur. Primitivement, les pauvres et les malades étaient reçus et soignés à l'hôpital. Après les ruines du XVIe siècle, et surtout après l'incendie général de 1636, on hospitalisait seulement les pauvres passants, soldats ou pélerins, et l'on distribuait aux infirmes les grains ou deniers provenant de la ferme. Les biens de l'hôpital et ceux de l'ancienne léproserie passèrent, en 1672, à l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, et par arrêt du 3 Décembre 1693, ils furent unis à l'Hôtel-Dieu de Mouzon, à charge par celui-ci d'acquitter les fondations et de recevoir des pauvres malades de Montfaucon, à proportion des revenus.

Un décret impérial du 15 Septembre 1858 rendit à la commune de Montfaucon les biens détenus par l'hôpital de Mouzon, et en 1860 un nouvel hôpital s'éleva, sur l'emplacement de l'ancien. Il a pour revenu principal la location d'une ferme de 42 hectares. Huit lits sont affectés aux malades. Une sœur de la Doctrine est chargée de desservir l'établissement et de prendre soin des pauvres.

L'église paroissiale possède d'importantes reliques, provenant de l'ancienne Collégiale, et spécialement un fragment considérable du chef de saint Baldéric (2). Ces reliques découvertes en 1885 dans l'autel de N.-D. des

(1) Cette cense comprenait originairement 110 à 120 jours de terres, environ 24 fauchées de prés, des maisons, granges, étables, jardins, etc. En 1530, cette ferme était louée 80 quartels de froment et autant d'avoine. En 1790, elle rapportait 350 livres.

(2) Quatre grands reliquaires et deux plus petits renferment en outre des reliques de S. Maur, S. Madalvé, S. Airy, S. Salvin, S. Arateur, S. Benoit, S. Victor, S. Grégoire de Spolète, S. Alexandre, S. Blaise, S. Servais, S. Exupère, S. Probatien, S. Théodore, Ste Cécile et Ste Célestine.

Sept-Douleurs, reconnues authentiques par Mgr Gonindard le 1er Octobre 1886, sont exposées à la vénération des fidèles, dans une procession solennelle le jour du pélerinage régional annuel, fixé depuis 1895 au 4e dimanche après Pâques (1).

L'église vénère aussi une parcelle de la Vraie Croix, portant le sceau de Mgr Pagis, évêque de Verdun.

Près de Montfaucon, se trouve un puits vénéré sous le nom de Saint-Baldéric.

Le vicariat de Montfaucon avait été reconnu par décision ministérielle du 31 Juillet 1847 (2).

L'instruction primaire était prospère à Montfaucon. Outre le chanoine écolâtre et le régent d'école, mentionnés dans les plus anciens actes, il y avait, dès 1704, une école de filles, tenue par une sœur (3).

CURÉS DE MONTFAUCON (4)

Jean DORGUEIL, chanoine et curé, comparut en 1556 à la réformation des coutumes du Vermandois, pour « l'estat de son église ».

Drouin CHEVALLIER, en 1625.

.....DE SAINT-LAURENT, en 1627.

Nicolas FRANÇOIS, chanoine et curé en 1650, jusqu'en 1663.

Jean-Archambault FRANÇOIS, né en 1639, prêtre du diocèse de Châlons, ancien curé de Cuisy, nommé en 1663 ; mort le 15 Novembre 1702, inhumé dans l'église paroissiale.

Jean VALET, ancien curé de Châtel, pourvu le 5 Décembre 1702 ; mort le 22 Juin 1731, âgé de 63 ans.

(1) *Semaine religieuse de Verdun*, 23 Octobre 1886, 18 Mai 1895 ; — *Hist. de Montfaucon*, p. 45 et suiv.

(2) Dès le 26 Août 1827, le Conseil de Fabrique demandait un vicaire à Montfaucon.

(3) Pognon, *Hist. de Montfaucon*, p. 488.

(4) M. Pognon (Hist. de Montfaucon, p. 361 et 678) indique comme curé de Montfaucon Willaume de Molencourt, ancien official et chanoine de Montfaucon, mort le 23 Avril 1311, et dont l'épitaphe se trouve dans l'église. Cette épitaphe le dit « CUREIS DE I... RNY OU I... RRI », et non de *ce lieu*. Faut-il lire IVORRI ?

Nicolas Dez, en 1731 (1) ; mort le 17 Janvier 1768, âgé de 77 ans, inhumé dans l'église paroissiale.

Antoine-Christophe Leblan, pourvu le 15 Avril 1768. chassé en 1792 pour refus du serment; mort en déportation le 12 Décembre 1794 (2).

Hubert Marcoux, né à Clermont-en-Argonne, curé en 1791, jusqu'en 1793 (const.) ; résidait en 1797 à Clermont, où il prêta le serment du 18 Fructidor an V, « il n'exerçait alors aucune fonction. »

Pierre-Grégoire Gatelet, ancien curé de Beauzée, nommé en 1802 ; mort le 10 Mai 1807 (3).

Jean-Baptiste Rouvroy, ancien chanoine de la Collégiale, desservant Montfaucon pendant la Révolution, vicaire de 1802 à 1807, nommé curé le 20 Juillet 1807 ; mort le 27 Février 1830.

Jean-Nicolas Houzelot, en 1830 ; mort le 4 Janvier 1848.

Jean-Joseph Mazelot, en 1848 ; mort le 31 Mars 1883.

Marcellin-Edouard Pognon, en 1883 ; mort le 16 Mai 1893. Auteur de L'Histoire de Montfaucon d'Argonne

François-Zacharie Renaud, en 1893, chanoine honoraire.

COLLÉGIALE DE MONTFAUCON

Saint Baldéric, que l'on croit fils de Sigebert 1er et de Brunehaut, est regardé comme le fondateur de Montfaucon. Après avoir établi sa sœur sainte Bone à la tête d'un monastère près de Reims, il chercha pour lui une retraite. Guidé par un faucon qui s'arrêta au-dessus d'une monta-

(1) Du 5 Juillet 1731, nomination à la cure de Montfaucon de Nicolas Dez, prêtre de Varennes, par Jean-Baptiste Bara, chanoine de Montfaucon. (Arch. Meuse, C, 2215, fol. 106.)

(2) A.-C. Leblan, né probablement à Varennes en 1733, fils de Jean Leblan, ancien maire de Varennes, et de Marguerite Vuillaume, employé d'abord à la prévôté de Montfaucon, prêtre vers 1760, curé de Montfaucon en 1768, prêta le serment avec modification, ce qui équivalait à un refus, et pour cela fut expulsé de la cure. Arrêté le 9 Novembre 1792, conduit à Bar et incarcéré à la prison des Carmes, il fut condamné à la déportation, partit de Bar avec le 2e convoi de prêtres ; embarqué sur le *Washington*, atteint de la fièvre putride, il fut transporté sur l'*Indien*, où il mourut le 26 Fructidor an II (12 Septembre 1794) ; inhumé dans l'île *Madame*.

(3) Voir : Pouillé, II, p. 687-688, et note;— Pognon, *Hist. de Montfaucon*, p. 570, 589 et suiv.

gne boisée et déserte, Baldéric appela ce lieu Montfaucon, y érigea un autel et y construisit sa petite cellule, vers l'an 597. De fervents disciples vinrent se mettre sous sa direction, et bientôt s'éleva sur cette cime un beau monastère à plusieurs églises. La principale fut dédiée à saint Germain d'Auxerre, et devint dans la suite collégiale ; la seconde, nommée Saint-Laurent, servit de paroisse au bourg jusqu'à la Révolution ; la troisième, Saint-Pierre, est connue par le récit de Flodoard (1).

Les premiers religieux de Montfaucon, occupés à défricher les bois et les terres, travaillant en même temps à l'évangélisation du pays, suivaient probablement la règle de Saint-Benoît, que saint Maur avait introduite dans les Gaules au VIe siècle.

Un des premiers disciples de saint Baldéric fut saint Wandrille (629), qui bientôt quitta Montfaucon pour aller fonder, à six lieues de Rouen, la célèbre abbaye de Fontenelles (2).

« L'abbaye demeura déserte pendant l'occupation militaire des biens d'église par Charles Martel ; et la tradition rapporte que Charlemagne, l'ayant vue en ruines, ordonna de la réparer ; de là vient qu'on en attribue quelquefois la fondation à ce prince ; mais lors du rétablissement, ce furent des clercs et non des moines qui en reprirent possession ; de sorte que la vieille abbaye mérovingienne devint l'insigne église collégiale Saint-Germain de Montfaucon, la première d'Argonne, avec un Chapitre riche et nombreux (3). » Charlemagne y avait fondé dix-huit prébendes, avec des revenus suffisants.

(1) Clouët, *Hist. de Verdun*, 1, p. 166. — Saint Baldéric, après avoir fondé et gouverné l'abbaye de Montfaucon, retourna à Reims, où il mourut vers 633. Deux siècles plus tard, son corps fut rapporté à Montfaucon et placé en l'église paroissiale Saint-Laurent, dans le tombeau qu'il s'était préparé lui-même.

(2) Voir sa vie dans les leçons du Bréviaire, Propre de Verdun, 24 Juillet.

(3) Clouët, *Hist. de Verdun*, 1, p. 167-168.

Le premier dignitaire du Chapitre succéda à l'abbé, et continua à en porter le nom jusque vers l'an 1000 ; ensuite il prit le titre de prévôt ou de grand-prévôt (1). Il avait le droit de convoquer les assemblées capitulaires et d'y présider pour ce qui regarde le temporel. Les deux autres dignitaires étaient le doyen et le chantre : au doyen appartenait l'administration spirituelle ; le chantre veillait au bon ordre et à la décence des offices. Le Chapitre en corps nommait les titulaires de ces dignités ; toutefois le prévôt et le doyen devaient obtenir de l'Archevêque de Reims confirmation de leur élection.

La Collégiale, au spirituel, relevait du diocèse de Reims ; en 1221, une des prébendes canoniales fut unie à l'archidiaconé de Champagne (2). Au temporel, la Collégiale dépendit pendant longtemps de l'Évêque de Verdun (3).

Vers 890, Dadon, évêque de Verdun, obtint de l'empereur Arnould l'abbaye de Montfaucon avec ses dépendances (4). Pour consolider cette acquisition, au commence-

(1) Ne pas confondre le grand-prévôt de la Collégiale avec le prévôt laïc, préposé à l'administration de la justice seigneuriale dans la terre capitulaire.

(2) Cette union dura jusqu'à la Révolution. Le 1er Avril 1757, François Garnot, chanoine de Reims, archidiacre de Champagne, prend possession d'une prébende du Chapitre de Montfaucon, qui est annexée à son archidiaconat. (Arch. Meuse, C, 2234, fol. 2.) Le 11 Septembre 1766, prise de possession par Pierre-Guillaume-Jules Sauvé, archidiacre de Champagne. (*Ibid.* 2211, fol. 49.)

(3) « Les frontières du pays de Reims et de Verdun se confondant vers ces lieux dans la forêt d'Argonne, on ne peut dire auquel des deux territoires appartenait Montfaucon à l'origine. Des abus, dont parle Hincmar en 874, résultèrent de cette confusion. » Un de ces abus consistait en ce que des prêtres acceptaient en même temps des prébendes canoniales à Montfaucon et des paroisses dans le diocèse de Reims. Dans ses statuts synodaux de 874, Hincmar défendit aux chanoines de Montfaucon de desservir des cures en conservant leurs prébendes. (Voir : Clouët, *Hist. de Verdun*, I, p. 169-70 ; — Pognon, *Hist. de Montfaucon*, p. 127.)

(4) La Collégiale de Montfaucon, quoique du diocèse de Reims, a été intimement unie au diocèse de Verdun. Les évêques de Verdun en furent seigneurs temporels en partie jusqu'au traité de 1319 avec le roi de France. Souvent les archevêques de Reims se reposaient sur les évêques de Verdun pour le gouvernement de la Collégiale. Le Chapitre conservait les usages e

ment du Xe siècle, l'Evêque attribua au prévôt du Chapitre l'Archidiaconé d'Argonne. Les chanoines gardèrent le droit de nommer leur prévôt, mais à condition qu'ils le choisiraient dans le Chapitre de la Cathédrale. Le grand-prévôt eut la dignité d'archidiacre d'Argonne jusqu'en 1668. En cette année, par suite d'une transaction, l'Évêque de Verdun reprit le droit de nommer son archidiacre, et les chanoines de Montfaucon tinrent à leur privilège de nommer leur prévôt ; les deux dignités, unies pendant huit siècles, furent désormais séparées (1).

Aux dix-huit prébendes canoniales, fondées par Charlemagne, vinrent s'ajouter dix autres dans la suite. La collation des prébendes vacantes appartenait, avant le XIVe siècle, au Chapitre en corps, à l'exception de celle de l'archidiacre de Champagne ; mais, par un acte de 1350, autorisé par l'Archevêque, le Chapitre remit ce droit aux chanoines-majeurs tournaires. Depuis cette époque, le chanoine tournaire conférait les prébendes vacantes et nommait aux autres bénéfices dépendant du Chapitre, pendant la quinzaine qui lui était assignée.

L'histoire a conservé le souvenir du passage des Normands à Montfaucon en 840 et en 889. Les prêtres de la Collégiale furent massacrés. Le 24 Juin 889, Eudes, comte de Paris, remporta une victoire éclatante sur les Normands entre Montfaucon et la Meuse.

Plus tard, vers 930, les chanoines durent, pour éviter l'invasion des Hongrois, se retirer, avec la châsse de saint Baldéric, à Wesling, au-delà du Rhin, d'où ils revinrent en 941 (2).

les livres liturgiques de Verdun, et versait même une rente annuelle pour l'entretien du Séminaire. (Voir : Roussel, *Hist. de Verdun*, nouvelle édition, II, p. 194-197, note ; Clouët, *Hist. de Verdun*, I, p. 171.)

(1) Pouillé, I, p. 75.

(2) Pognon, *Hist. de Montfaucon*, p. 135-136.

Au IXe siècle, Montfaucon était regardé comme un lieu célèbre et illustré par d'éminentes vertus (1). Héric d'Auxerre vint y rechercher les traditions relatives à saint Germain (2). Vers l'an 900, le célèbre Jean de Vendières accompagné d'un reclus de Verdun, nommé Humbert, visita l'église et la Collégiale de Montfaucon. Il apprit que l'évêque Dadon venait souvent dans cette maison et qu'il y avait accueilli une colonie de savants religieux étrangers, sortis de la Grande-Bretagne, ayant pour supérieur un nommé André (3).

En 1190, Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, confirma au Chapitre la possession de la cure Saint-Laurent de Montfaucon, et statua qu'aucun des chanoines n'aurait à répondre devant d'autre juridiction que celle du doyen, du Chapitre, et de l'Archevèque en cas d'appel (4).

Primitivement, le Chapitre en corps « curé primitif » nommait un des chanoines à la cure. Il avait le droit d'officier en corps dans l'église paroissiale, et dans ce cas le curé n'y avait aucun rang. Les droits utiles et les droits honorifiques lui appartenaient en propre dans toute la prévôté, et principalement à Montfaucon.

Avant le XIVe siècle, le Chapitre en commun nommait aux canonicats, prébendes et autres bénéfices dont disposait la Collégiale. En 1301, le Chapitre réuni en assemblée régulière décida que désormais la nomination et présentation aux bénéfices, sauf aux dignités de prévôt, de doyen et de chantre, appartiendrait au chanoine en tour de quinzaine. Cette décision fut ratifiée et définitivement réglée

(1) *Locum nobilem et frequentem virtutibus*, dit Héric d'Auxerre.

(2) Voir ci-dessus Lion-devant-Dun, p. 327.

(3) Jean de Vendières fit connaissance avec ce supérieur qu'il attira dans la suite avec lui à l'abbaye de Gorze.

(4) Pognon, *Hist. Montfaucon*, p. 148.

et arrêtée par un acte capitulaire du 2 Mars 1351 (1).

Le Chapitre avait le droit de collation aux cures suivantes : Montfaucon avec Septsarges et Nantillois pour annexes, Cuisy, Drillancourt avec Gercourt pour annexe, Cierges et Gesnes, Epinonville et Ivoiry, Ancemont et Monthairons, Chauvency-le-Château, Romagne, Fromeréville et Béthelainville (2). Il exerçait ce droit par le chanoine tournaire.

« Une des prébendes canoniales, affectée au *préceptorat* était divisée en deux demi-prébendes, l'une pour un prêtre, chargé d'enseigner le latin aux enfants de Montfaucon et autres villages de la prévôté, pourvu qu'il se trouvât au moins six écoliers, et l'autre pour un prêtre chargé d'enseigner la musique aux enfants de chœur, chanter au chœur et confesser (3). » Cet enseignement gratuit avait été réglé dans une assemblée générale vers 1661.

En 1672, l'archevèque Le Tellier approuva les nouveaux statuts, rédigés en 110 articles en plusieurs assemblées capitulaires.

Le Chapitre était seul seigneur du bourg et de la prévôté qui se composait de sept villages : Ivoiry, Epinonville, Gesnes, Septsarges, Cuisy, Gercourt et Drillancourt. C'était l'ancien *Septiminium*, dont Charlemagne avait confirmé la possession à la Collégiale. A Montfaucon et en ces sept villages, le Chapitre avait le droit de haute, moyenne et basse justice.

Au moyen-âge, les chanoines de Montfaucon, contrariés par la puissance des voués ou sous-voués, recherchèrent

(1) Pognon, *Hist. de Montfaucon*, p. 306, 307.

(2) En 1176, Arnoul de Chiny, évêque de Verdun, avait donné au Chapitre de Montfaucon les églises de Fromeréville, de Béthelainville et de Monthairons, en échange de tout ce que le Chapitre possédait à Dieulouard. (Bib. Verdun, Ms. 192, p. 101, 102.)

(3) Pognon, *Hist. de Montfaucon*, p. 382.

la protection de la France. En 1272, ils associèrent en pariage, c'est-à-dire pour moitié, le roi Philippe-le-Hardi à tous leurs droits seigneuriaux. Malgré l'enquête de 1288 pour constater les frontières de l'Empire et de la France, le Chapitre renouvela, en Novembre 1319, avec Philippe-le-Long, son traité de pariage qui devint définitif. Ainsi la justice du Chapitre ressortissait en appel au bailliage de Reims et de là au Parlement de Paris. Par suite de ces traités, le roi avait à Montfaucon son prévôt laïc ou un lieutenant royal de la prévôté. En 1685, le Chapitre, ayant racheté la part de seigneurie cédée au roi par le traité du pariage, redevint et demeura seul seigneur jusqu'à la Révolution (1).

Le sceau du Chapitre représentait *un arbre sur lequel perchait un faucon, et à dextre un évêque, à sénestre saint Baldéric armé d'une hache et abattant l'arbre*. Autour du sceau on lit en exergue : SIGILLVM CAPITVLI MONTIS-FALCONIS (2).

L'ancienne église collégiale de Saint-Germain, actuellement paroissiale, date du XIVe siècle. En 1552, les Bourguignons incendièrent une partie de l'édifice, la grand'nef et le chœur, qui furent rebâtis en 1597. Durant l'invasion des Croates et des Suédois, en 1636, le chœur et le transept devinrent de nouveau la proie des flammes. Ce fut seulement en 1781 que les chanoines purent reconstruire le chœur, l'abside, le transept et la sacristie, à peu près dans l'état où nous les voyons aujourd'hui. Beaucoup de chanoines et d'autres personnages notables choisissaient

(1) Clouët, *Hist. de Verdun*, I, p. 170-172. — Ce rachat se fit moyennant 6,180 livres, plus le tiers pour l'amortissement. Depuis longtemps les seigneurs de Dannevoux avaient acquis la prévôté du roi à Montfaucon. Aussi ce fut avec un de ces seigneurs, Pierre Saillet, que le Chapitre traita directement.

(2) Pognon, *Hist. de Montfaucon*, p. 507.

leur sépulture dans l'église collégiale, comme le prouvent encore les anciennes tombes qui ont échappé au vandalisme. En 1785, il y avait cinq cloches à la Collégiale ; elles servaient aussi pour annoncer les offices de la paroisse (1).

Il y avait en l'église collégiale, dès 1346 : 1° Chapelle de Notre-Dame, ayant en 1776 un revenu de cent francs, et chargée d'une messe basse pour les morts, tous les jours fériés du carême, le mercredi excepté ; — 2° Chapelle de Saint-Pierre ; — 3° Chapelle de Saint-Jean. Ces trois chapelles étaient à la collation du Chapitre (2).

Après la suppression du Chapitre, en 1792, il fut question de vendre et de démolir cette église collégiale ; mais, sans doute sur les réclamations des habitants, on préféra la garder pour servir de paroisse, et, en 1794, on vendit pour être détruite l'église Saint-Laurent.

Autour des deux églises se déroulaient en une sorte de couronne les bâtiments claustraux des chanoines. Le cloître, fermé par trois portes solides en fer forgé, ne ressemblait pas à un monastère, « mais il se composait d'autant de maisons particulières qu'il y avait de chanoines, avec les éléments que comporte un très modeste presbytère (3).» Il y avait en outre la salle du Chapitre, et la chambre de la bibliothèque et des archives. Tous ces bâtiments, modifiés, réparés ou reconstruits, sont aujourd'hui des propriétés particulières.

La Collégiale de Montfaucon possédait diverses censes, fermes, bois, terres et prés, dans les localités suivantes : Montfaucon, Septsarges, Cuisy, Gercourt, Drillancourt,

(1) Pendant la Révolution, on ne conserva qu'une seule cloche destinée aux convocations municipales. Les autres furent descendues pour être transformées en monnaies ou en canons.

(2) Anciens chapelains : Claude Herbin, mort en 1774 ; — Pierre Bouton, curé de Bazancourt, nommé chapelain, prit possession le 19 Mars 1774.

(3) Pognon, *Hist. de Montfaucon*, p. 681.

Epinonville, Ivoiry, Gesnes, Chauvency-le-Château (1), Béthincourt, Forges, Dannevoux, Sivry-sur-Meuse, etc.

Les chanoines percevaient en outre des droits de dîmes en ces mêmes territoires et dans les suivants : Cierges, Nantillois, Bantheville, Cunel, Malancourt et Haucourt, Boureuilles, Vaucois, Verpelle et Imécourt, Aincreville, Fromeréville, Neuvilly, Brabant-sous-Clermont, Baulny, Romagne, Haraumont (finage de Véry), Charpentry, Brieulles, Thonne-les-Prés, Hurlus et Ménil en Champagne, etc.

Le revenu de la Collégiale, estimé (pour la taxe) 592 livres en 1346 (2), pouvait s'élever à environ 33,000 livres vers 1780, en y comprenant les dîmes, fermes, prés, jardins, bois, cens et droits seigneuriaux.

Vers 1780, la dignité de prévôt rapportait annuellement treize à quatorze cents livres ; le décanat, trois cents livres ; le cantorat, deux cents francs, avec charge de 60 messes. La prébende d'un chanoine-prêtre pouvait aller à 940 livres ; celle des autres chanoines-majeurs à 850 livres ; celle de chanoines-mineurs résidents à 830 livres. Celle des chanoines-étudiants en Théologie et au Séminaire pouvait aller à 790 livres (3).

Le 12 Octobre 1790, le maire et cinq officiers municipaux de Montfaucon commencèrent l'inventaire des meubles et archives du Chapitre. Le premier jour suffit pour inventorier le mobilier; le dépouillement des archives ne se termina que le 21 Octobre suivant. Le 19 Novembre même année, deux administrateurs du Directoire du district de Clermont, commissaires délégués, vinrent procéder au récolement de l'inventaire ; le lendemain ils apposèrent les

(1) A Chauvency-le-Château, le Chapitre possédait : une grange dîmeresse et des terres et prés ; le tout vendu au district de Montmédy le 21 Mars 1791.

(2) En 1766 l'excédent des recettes sur les dépenses n'était que de 75 livres.

(3) *Mémoire sur l'église collégiale de Montfaucon, en réponse aux questions posées par l'archevêque de Reims*, vers 1780.

scellés sur l'armoire contenant les vases sacrés, sur la porte de la sacristie et sur celle de la salle des archives (1).

Vers la fin de Mars 1791, sur la réquisition du Directoire du district de Clermont, on vendit aux enchères le mobilier de la Collégiale ; cette vente produisit seulement 922 livres 15 sous 6 deniers (2).

Les immeubles du Chapitre, maisons, granges, fermes, bois, terres et prés, situés en diverses localités, furent confisqués et vendus comme biens nationaux, en plus de quatre-vingts articles, à vingt-deux dates espacées et différentes (3).

L'église collégiale, à cause de sa valeur architecturale, ne fut point mise en vente et devint l'église paroissiale.

La Révolution n'épargna pas les propriétés particulières de plusieurs chanoines considérés comme émigrés : elle les confisqua et les vendit en partie.

Après la suppression de la Collégiale, des vingt-huit chanoines qui la composaient, dix prirent le chemin de l'exil, les autres restèrent à Montfaucon ou retournèrent dans leur pays d'origine. Quelques-uns se distinguèrent par leur fidélité, leur zèle et leur dévouement pendant la persécution. Enfin, il y en eut dix qui périrent en déportation confesseurs de la Foi.

GRANDS-PRÉVOTS DE LA COLLÉGIALE (4)

ADALBÉRON, pourvu de l'abbaye de Montfaucon, n'étant encore que sous-diacre, en 981 ; évêque de Verdun en 986, mort en 988.

(1) Les chanoines se contentèrent de réclamer quelques objets qui leur appartenaient personnellement.

(2) Le 30 Avril 1791, on n'avait pas encore transporté les Archives : elles étaient alors placées dans une salle dépendant de l'église collégiale. (Arch. Meuse, L. 84.)

(3) La 1re vente eut lieu le 22 Décembre 1790, la dernière le 14 Brumaire an IV. Voir le détail aux Archives de la Meuse, Q, Domaines.

(4) Le titre de prévôt ou de grand-prévôt de Montfaucon ne se rencontre pas avant le Xe siècle. Jusqu'à la fin du Xe ou le commencement du XIe siècle,

Rodolphe, neveu du précédent, lui succéda dans la direction de l'abbaye en 986. Vers ce temps, le titre d'abbé fut remplacé par celui de grand-prévôt.

Dudon, né à Dieulouart vers 958, princier de Verdun et prévôt de Montfaucon en 1028, 1034. Il signe en cette qualité la fondation du prieuré d'Amel en 1032, et une lettre à l'évêque de Toul en faveur du monastère de Saint-Evre (1). Ce même princier et prévôt est le fondateur de la Collégiale Saint-Laurent de Dieulouart.

Adélard, prévôt de Montfaucon en 1052, assiste en 1060, avec les autres dignitaires, aux assises du comté, tenues à Verdun par Godefroy de Breux, comte de Verdun et grand voué de l'Evêché.

Gépuinus, archidiacre et prévôt de Saint-Germain de Montfaucon, témoin, en 1060, à la donation de l'église de Brainville à l'abbaye de Gorze par Thierry, évêque de Verdun (2).

Albéron de Chiny, prévôt de la Collégiale et archidiacre d'Argonne dès 1124; devient évêque de Verdun en 1131.

Richard, prévôt, assiste en qualité d'archidiacre de Montfaucon à une assemblée tenue à Verdun en 1148, et signe en 1158 la charte relative à l'avouerie de Saint-Paul sur Villers-les-Mangiennes.

Robert, prévôt et archidiacre d'Argonne, signe en 1176 l'acte d'échange fait par le Chapitre de ce qu'il possédait à Dieulouart avec Arnoul, évêque élu de Verdun, qui donna en contre-échange les églises de Fromeréville, Béthelainville et Monthairons avec leur patronage (3).

Richard II, archidiacre et prévôt de Montfaucon, cité en 1218 dans la charte par laquelle Jean d'Apremont, évêque de Verdun, donne l'église d'Issoncourt à sa Cathédrale.

Henry de Malapète, prévôt archidiacre, en 1224. Il fut à la tête des opposants contre l'élection de Raoul de Torotte à l'évêché de Verdun (4).

le premier dignitaire prend le nom d'abbé, même après l'union de la 1re dignité capitulaire à l'archidiaconé d'Argonne. Parmi les premiers dignitaires ou abbés de Montfaucon, les auteurs indiquent : Adélard, abbé de Montfaucon, donna à son abbaye la terre de Wesling sur les bords du Rhin (IXe siècle); Leufroy et Odilon, archidiacres de l'Argonne vers 925 ; Richer, archidiacre de Verdun, et probablement abbé de Montfaucon, tué dans un guet-apens tendu à l'évêque, en 973, au château de Vandersalt, entre Sivry-sur-Meuse et Bréhéville.

(1) *Gallia christiana*, XIII, col. 1258, et *Instrumenta*, p. 557.

(2) D'Herbomez, *Cartulaire de Gorze*, p. 237.

(3) Ensuite un archidiacre d'Argonne ne nous est connu que par son initiale N. apposée au bas d'une charte.

(4) En 1231, un archidiacre d'Argonne signe une charte sous l'initiale R.

JOFFROY DE GRANDPRÉ, évêque élu de Châlons et prévôt de Montfaucon, donne au Chapitre de Verdun, en 1239, l'église d'Auzéville, moyennant l'établissement d'un vicaire perpétuel, pourvu d'un revenu suffisant.

JEHAN d'APREMONT, prévôt de Montfaucon, autorise Eudes de Moulainville à vendre à l'église de Verdun sa part dans les dîmes de Brabant-en-Argonne, en 1246. Il autorise également, au mois d'Août 1248, le seigneur de Cheppy à se dessaisir des biens qu'il possédait au ban d'Haraumont, au profit du Chapitre de Saint-Germain (1). Jehan, prévôt, figure aussi dans le traité de pariage avec Philippe-le-Hardi, le mardi après la Circoncision 1272 (2).

GUY, prévôt, expulsa Me Remy, clerc du comte de Bar en 1273.

MAYEUR DE CERNAY, prévôt, invoque la prescription contre le même comte en 1280.

Jean D'APREMONT II, prévôt, figure dans une transaction faite, le 22 Mars 1296, entre le Chapitre et les habitants de Montfaucon et de Septsarges au sujet de la maladrerie (3).

JEAN, prévôt, obtint en 1335 un arrêt du Parlement de Paris, délimitant les droits du grand-prévôt et ceux du roi dans l'exercice de la justice (4).

Jean DE REVIGNY, prévôt, cité dans un acte du 26 Avril 1427.

Jean CORNIELLI, prévôt et archidiacre d'Argonne, chanoine de la Cathédrale de Verdun, en 1432; mort le 18 Mai 1450.

Guillaume D'HARAUCOURT, prévôt et archidiacre d'Argonne en 1451; évêque de Verdun en 1456.

Gérard ANCHERIN, prévôt et archidiacre, nommé en 1457 (5), reçut, en 1460, de l'évêque de Verdun, la commission de créer des officiers de justice dans la prévôté.

(1) Charte en parchemin, Archives de la mairie de Montfaucon.

(2) Clouët, *Hist. de Verdun*, II, p. 487.

(3) Le Nécrologe de la Cathédrale de Verdun mentionne : « *Johannes de Aspromonte prepositus Montisfal. qui dedit nobis II rasa frumenti in decimâ de Samorey que acquisicit ab abbatissa et conventu religiosarum dominarum monasterii Sanctæ Ahuldis, Tullensis dyocesis.* » (Nécrologe, fol. 168 verso.)

(4) Le même Nécrologe mentionne au XIVe siècle : « *Dominus Johannes de Salvaticis de Janua quondam prepositus Montisfalconis et canonicus remensis.* » (*Ibid.* f° 227.)

(5) « Le 25 Septembre 1457, Lettres de non préjudice, portant reconnaissance de MM. du Chapitre de Montfaucon qu'ils n'ont pu ni dû mettre en possession de la Prévôté Me Gérard Ancherin, par eux élu prévôt de leur église, avant la confirmation de Mgr l'archevêque de Reims. » (Inventaire des titres de l'archevêché de Reims.)

Jean Cochinart (1), chanoine de Reims et prévôt de Montfaucon, avant 1480 ; nommé curé de Saint-Jacques de Reims, prit possession de cette cure le 2 Octobre 1480.

Héliot de Hulta, chanoine de la Cathédrale de Verdun, grand-prévôt de Montfaucon ; mort le 18 Février 1528.

Nicolas Goberti, abbé commendataire de Saint-Vannes, évêque de Panéade et suffragant de Verdun, élu grand-prévôt de Montfaucon et archidiacre d'Argonne en 1534 ; mort le 4 Septembre 1543 (2).

Nicolas Bousmard, chanoine de la Cathédrale (11e prébende), élu prévôt de Montfaucon et pourvu de l'archidiaconé d'Argonne en 1551 ; évêque de Verdun en 1576, mort le 10 Avril 1584. Il se distingua par son zèle à repousser l'hérésie.

Nicolas Bousmard, neveu du précédent, chanoine de la Cathédrale (9e prébende), succéda à son oncle dans la dignité de prévôt et d'archidiacre d'Argonne en 1576 ; mort le 27 Janvier 1596.

Jacques Devaux, chanoine (25e prébende), pourvu à la dignité de prévôt et d'archidiacre le 8 Octobre 1596 ; mort en 1601. De son temps, en 1597, les chanoines firent rebâtir la grand'nef de l'église.

Nicolas Hénard, chanoine (même prébende) en 1601, prévôt et archidiacre en 1602 ; mort en 1605.

Jacques Boucher, chanoine de la Cathédrale (38e prébende) en 1602, prévôt et archidiacre en 1605 ; mort en 1632 (3).

Robert de Bois-l'Evêque, chanoine (23e prébende) en 1631, prévôt et archidiacre en 1633 ; mort en 1648. De son temps, le 6 Juin 1636, l'église paroissiale fut brûlée par les Croates, et de nombreux habitants, qui s'y étaient réfugiés, périrent dans l'incendie. En 1638, il n'y avait plus que trois chanoines résidents.

Claude Martinet succéda au précédent comme chanoine, prévôt et archidiacre en 1648 ; mort en 1668. A sa mort, l'évêque de Verdun se réserva la nomination de l'archidiacre d'Argonne, et sépara cette dignité de celle du prévôt de Montfaucon.

Thomas Clocquet, docteur en théologie de l'Université de Reims, prévôt en 1668 ; mort le 7 Octobre 1700. Il avait eu quelques difficultés

(1) J. Cochinart était fils de Raoul Cochinart, capitaine de Reims.

(2) Pouillé, I, p. 211.

(3) M. Pognon indique comme prévôt du Chapitre Jean Proth (1617-1629). Ce chanoine, qui figure aussi comme doyen en 1613, donna un capital de 1550 livres pour aider à la fondation de la prébende préceptoriale. (*Hist. de Montfaucon*, p. 381, 469.)

avec son Chapitre, et avait fait approuver de nouveaux statuts de la Collégiale en 1672.

Louis-François DE VASSINHAC-IMÉCOURT, chanoine de Reims et abbé de La Chalade, grand-prévôt en 1700 ; mort le 17 Décembre 1716 (1).

Jean-François DE LA SALLE, docteur en théologie, grand-prévôt en 1728 (2), assiste en cette qualité, le 28 Juin 1732, à la visite de la Collégiale faite par le suffragant de Reims (3).

Thomas LALLEMAND, chanoine, grand-chantre, « nommé par le Chapitre au bénéfice de prévôt de la prévôté du Chapitre » le 3 Août 1742. Il eut pour concurrent le chanoine Nicolas Viart, et résigna son bénéfice le 28 Mars 1743 (4).

Nicolas VIART, né à Toul, bachelier en Sorbonne, chanoine, prit possession de la prévôté le 22 Juillet 1743 ; mort en Avril 1767.

Antoine-François DEPERTHES, né à Reims, membre du Chapitre en 1749, chargé du préceptorat, élu grand-prévôt le 21 Avril 1767 (5), conserva ce bénéfice jusqu'à sa suppression en 1790 ; émigré en 1792 (6).

(1) Pouillé, I, p. 749. L'abbé d'Imécourt était fils de Gédéon II, seigneur d'Imécourt, etc. et de Claude de Pouilly, dame d'Inor. Le 15 Janvier 1714, il donna au Chapitre de Montfaucon une cense à Verpel et une autre à Imécourt ; la 1re rapportait 121 livres, la seconde 61 livres.

(2) J.-F. de la Salle est indiqué comme prévôt de l'église de Montfaucon dans un acte du 10 Juin 1728. (Arch. Meuse, C, 2214, fol. 7 verso.) Toutefois on trouve : « Du 10 Décembre 1729, prise de possession faite par Nicolas Fossy de l'office de prévôt du Chapitre de Montfaucon. » (*Ibid*, fol. 20 verso) Il s'agit probablement dans ce dernier acte de la prévôté civile.

(3) J.-F. de la Salle était cousin à saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. C'est peut-être le même qui était chanoine de Reims et supérieur des Annonciades de Varennes (1737-45).

(4) Après la nomination de Thomas Lallemand, Nicolas Viard, chanoine, s'opposa à sa prise de possession le 7 Août suivant. Thomas Lallemand prêta serment en qualité de prévôt le 21 Août 1742. Le 24 Novembre, prise de possession civile du bénéfice par Nicolas Viard ; Thomas Lallemand y fait opposition le 27 du même mois, et le 28 Mars 1743 il renonce à son opposition. Enfin Nicolas Viard, ayant obtenu des bulles de Rome, prend définitivement possession le 22 Juillet 1743. (Arch. Meuse, C, 2223.)

(5) Après la nomination de A.-F. Deperthes, Thierry-Nicolas Rouyer, prêtre gradué, de Dun, prétendit être mis en possession de la dignité de prévôt du Chapitre ; mais le Chapitre refusa de reconnaître sa nomination. De là litige, encore pendant au mois de Juin 1769. (*Ibid*. 2242, fol. 40 ; 2243, fol. 13 ; 2244, fol. 42.)

(6) Voir Pognon, *Histoire de Montfaucon*, p. 178 et 558.

DOYENS DE LA COLLÉGIALE

Pierre (1), doyen, mentionné dans une charte du mois d'Octobre 1246, par laquelle le Chapitre de Montfaucon cède à Thiébaut, comte de Bar, ce qu'il possède à Brabant-en-Argonne.

Nicolas, doyen, figure dans le traité de pariage en 1272.

Jean de Dun, doyen, cité en 1296 dans l'accord pour l'administration de Notre-Dame des Malades.

Renaud, doyen, mentionné en 1319, dans le traité de pariage avec le roi de France.

Hues ou Hugues de Dun, doyen, a posé son sceau au bas d'un dénombrement du 12 Février 1332 (v. s.) (2).

Jean, doyen, dont le nom figure en 1351 dans l'acte capitulaire qui concède au chanoine tournaire le droit de nommer aux bénéfices du Chapitre.

Jean du Val, doyen, cité en 1527 dans une transaction pour les bois.

Henri Caquet, chanoine et doyen du Chapitre, mort en 1577. Une fondation fut faite par ses héritiers.

Jean Proth, doyen en 1613, fit une fondation pour le préceptorat du Chapitre.

Isaac Huguenin, doyen en 1617.

Hippolyte Julion, né à Dannevoux, chantre et chanoine en 1611, ensuite doyen; mort le 30 Avril 1636, inhumé dans l'église collégiale où se trouve encore sa tombe. Il fit une donation à l'église et fonda un anniversaire (3).

Guillaume Vauchelet, de Varennes, doyen en 1647, participa en 1667 à la rédaction des statuts du Chapitre; mort le 4 Juillet 1681, à l'âge de 66 ans, inhumé dans l'église paroissiale Saint-Laurent.

Louis François, de Châlons, doyen en 1681. Il était frère du curé Jean-Archambault François.

(1) Dans une charte de 1243, le doyen donne seulement son initiale P. C'est probablement le même que celui-ci.

(2) Dénombrement donné par Phelepin de Villers, écuyer, pour le fief de Villers-les-Lachaussée, daté du vendredi après les octaves de la Purification de N.-D. 1332, acte passé à Montfaucon, scellé du sceau du susdit seigneur et de celui de Hues; ce dernier est un sceau ogival en cire brune (0.044m×0.030m) représentant dans une niche gothique le doyen à genoux tourné à dextre, les mains jointes; en dessous un écu aux armes de Montfaucon, et autour, en majuscules gothiques : S. HUG. DECANI ECCE MONTISF., c'est à dire *Sigillum Hugonis, decani ecclesiæ Montisfalconis*. (Arch. M.-et-M., B, 748, numéro 38, 2e sceau.)

(3) Voir son épitaphe dans l'*Histoire de Montfaucon*, page 680.

Pierre GILLOT, doyen en 1689 (1).

Noël LAMBERT, doyen en 1718.

Nicolas DELAISTRE, né à Montfaucon, doyen en 1723, jusqu'en 1725 (2).

Jean FRANÇOIS, doyen en 1725, neveu du doyen Louis François et du curé J.-A. François.

Pierre BOUTROUX, né à Montfaucon, doyen, a pris possession le 29 Novembre 1729. Il reçut chez lui, le 26 Juin 1732, le coadjuteur de l'archevêque de Reims, qui visita la Collégiale.

Pierre BARGUIN, né à Reims, nommé doyen par acte capitulaire du 3 Février 1748 ; mort en 1767.

Nicolas HABRANT, né à Montfaucon, nommé doyen le 1er Juin 1767 ; mort en 1748.

Claude MOËT, docteur en théologie, chanoine en 1760, doyen en 1784 ; exilé en 1792, revenu en 1797, mort le 28 Juin 1798 (3).

CHANTRES DE LA COLLÉGIALE

Gilles D'OLIZY, chantre en 1296.

Pierre REGNAULDART, en 1565.

Hippolyte JULION, en 1611 ; doyen en 1636.

Roland DE SERPES, en 1659 (4).

Georges GERBILLON, en 1667.

François FRANÇOIS, en 1689.

Nicolas DELAISTRE, en 1718 ; doyen en 1723.

(1) Les trois chanoines P. Gillot, N. Lambert, Pierre Vauchelet avaient été chargés de rédiger l'inventaire, contresigné par de Laistre, chanoine secrétaire, le 9 Décembre 1680. (*Hist. de Montfaucon*, p. 273.)

(2) Du 5 Septembre 1723, fondation, portant somme de 2,000 livres, faite par Nicolas Delaistre, doyen du Chapitre de Montfaucon, au profit de la Fabrique de Montfaucon. (Archives Meuse, C, 2,210, fol. 29.) Du 4 Décembre 1725, testament de Nicolas Delaistre, doyen, etc. (*Ibid.* 2,211 fol. 43.)

(3) Cl. Moët, né à Béthincourt le 9 Septembre 1725, fils de François Moët et de Reine Nourrissier, avait pour parrain Claude Remy, conseiller du roi et président aux traites foraines de Montfaucon. Il fut reçu docteur en théologie à Reims, en 1749, à l'âge de 24 ans, nommé chanoine de Montfaucon le 5 Juillet 1760, exerça les fonctions de syndic, de fabricien et d'auditeur des comptes du trésorier, et enfin il fut élu doyen du Chapitre en 1784, à la mort de Nicolas Habrant. Parti pour l'Allemagne avec M. Deperthes, il en revint en 1797. Un rapport révolutionnaire du 13 Vendémiaire an VI (4 Octobre 1797) le mentionne : « résidant à Montfaucon, ayant refusé tout serment et infirme. » Il mourut à Montfaucon le 10 Messidor an VI (28 Juin 1798), âgé de 73 ans.

(4) Ces trois chantres-chanoines sont connus par les fondations qu'ils firent dans l'église collégiale.

Thomas LALLEMAND, en 1730, a résigné le 30 Décembre 1746 en faveur du suivant (1).

Pierre NOUVELET, en 1747, jusqu'à la suppression en 1790 ; ensuite confesseur de la Foi, déporté, mort en 1794 sur les pontons de Rochefort (2).

PERSONNEL DE LA COLLÉGIALE DE MONTFAUCON

au moment de la suppression, le 20 Novembre 1790

Antoine-François DEPERTHES, grand-prévôt ; émigra en Allemagne. On ignore ce qu'il devint.

Claude MOËT, doyen : émigra en Allemagne, revint en 1797 ; mort le 28 Juin 1798 (3).

Pierre NOUVELET, chantre depuis 1747 ; retiré à Montfaucon après la suppression, arrêté en 1793, mort en déportation.

Claude-François HÉDOUIN, né à Reims le 23 Février 1723, chanoine-diacre depuis le 18 Mars 1740 ; sécularisé.

Jean GEORGET, de Louppy-le-Petit, chanoine depuis le 18 Juin 1760, arrêté comme suspect par le comité de surveillance de Montfaucon le 21 Janvier 1794, conduit en prison à Bar le 20 Avril suivant, condamné à la déportation, parti de Bar pour Rochefort avec le 7e convoi (5 Mai 1794), embarqué sur le *Washington*, mort de fièvre putride sur l'*Indien* le 2 Juillet 1794, enterré dans l'île d'*Aix* (4).

Nicolas BOURGOIS, chanoine stagiaire depuis le 27 Août 1763 : mort le 20 Juillet 1792.

(1) Voir ci-dessus, p. 373.

(2) P. Nouvelet, né en 1720, chanoine depuis le 23 Juin 1743, grand-chantre depuis 1747, continua à résider à Montfaucon après la dispersion du Chapitre. Arrêté comme suspect le 11 Avril 1793, emprisonné à la maison des Carmes à Bar, condamné à la déportation en vertu de l'arrêté de Mallarmé du 6 Germinal an II, partit de Bar pour Rochefort avec le 4e convoi de prêtres meusiens le 26 Germinal an II (15 Avril 1794). Embarqué sur le *Washington*, il succomba le 21 Septembre 1794, âgé de 74 ans, inhumé dans l'île *Madame*.

(4) Voir ci-dessus, p. 375, note 3.

(5) L'administration fit dresser l'inventaire des biens meubles de Jean Georget le 2 Avril 1794, et l'inventaire estimatif le 24 Septembre suivant. Sa bibliothèque se composait alors de 120 volumes reliés et brochés qui furent envoyés à la bibliothèque nationale (sic) de Clermont. La vente mobilière, le 7 et 8 Décembre 1794, produisit 2,405 livres 9 sous. (Arch. Meuse, Q, dossier Georget.) Un autre ancien chanoine, Louis Georget, curé de Boureuilles, se retira à Montfaucon après la Révolution et mourut en 1811. (Voir Pouillé, I, p. 728.)

Etienne-Jean Bonjour, né le 21 Septembre 1748, chanoine depuis le 13 Mai 1767; insermenté, curé de La Chalade en 1803, de Vienne-la-Ville en 1809.

Nicolas Georget, né à Louppy-le-Petit le 3 Mai 1741, cousin de Jean Georget, chanoine depuis le 23 Juin 1767, sécularisé ; réconcilié en 1798, retiré à Montfaucon, mort le 17 Mai 1823.

Simon-Charles Georget, né à Louppy-le-Petit, frère de Jean Georget (1), chanoine tonsuré depuis le 10 Septembre 1767. Arrêté comme suspect avec son frère et neuf autres habitants, le 21 Janvier 1794, conduit en prison à Bar, le 20 Avril suivant, déporté (7e convoi), embarqué sur le *Washington*, mort le 4 Novembre 1794, inhumé dans l'île *Madame* (2).

Louis-Nicolas Jouvant, né en 1737, chanoine depuis le 27 Octobre 1767. Inscrit sur la liste des émigrés à la date du 13 Vendémiaire an VI (4 Octobre 1797). Mort à Montfaucon le 6 Mars 1798.

Jean-François Neveux, ancien curé de Fontaines, chanoine depuis le 5 Avril 1771, ne prêta aucun serment, arrêté le 11 Avril 1793 avec plusieurs autres chanoines (3), condamné à la déportation, parti de Bar pour Rochefort avec le 3e convoi de prêtres meusiens (13 Avril 1794), embarqué sur le *Washington*, mort le 4 Octobre 1794, inhumé dans l'île *Madame*.

Jean-Baptiste Rouvroy, né à Verdun le 9 Avril 1755, entré au Chapitre le 5 Avril 1771, ne prêta aucun serment pendant la Révolution, resta à Montfaucon ou dans les environs, exerçant en secret le saint ministère, vicaire à Montfaucon au rétablissement du culte, curé-doyen le 20 Juillet 1809, mort le 27 Janvier 1830 (4).

(1) Jean et Simon-Charles Georget étaient fils de Louis Georget et de Marie Hurlin. Une de leurs sœurs, Marie-Anne Georget, demeurait avec le chanoine Jean Georget et avait acheté, en 1794, sa maison et presque tout son mobilier. Cette vente fut annulée par le Directoire du district. Après la mort des chanoines, Marie-Anne Georget et François Georget, en leur nom et au nom de leurs autres frères et neveux demandèrent et obtinrent, le 7 Brumaire an IV, la restitution de la faible partie du mobilier des deux chanoines, qui avait été transportée au magasin militaire du district de Clermont.

(2) L'administration fit aussi dresser l'inventaire du mobilier de Simon-Charles Georget le 2 Avril 1794, et l'inventaire estimatif le 23 Septembre suivant. Bibliothèque de 35 volumes envoyés à Clermont. La vente mobilière, 29 et 30 Novembre, produisit 2,250 livres. (Arch. Meuse, Q, dossier Georget).

(3) Le 11 Avril 1793, furent arrêtés à Montfaucon les chanoines Pierre Nouvelet, Jean-François Neveux, Louis-François de Monchy, Nicolas Nottin, Pierre-Hippolyte Chollet, Nicolas-Louis Leblan.

(4) Voir Pognon, *Histoire de Montfaucon d'Argonne*, p. 569, 590.

Jean Aubertin, chanoine depuis le 4 Mai 1773 ; curé constitutionnel de Montblainville en 1791, sécularisé, mort en 1832 (1).

Louis-Marie Derosne, né à Châlons-sur-Marne, chanoine depuis le 2 Janvier 1775, archiviste et historien du Chapitre, auteur d'une *Notice abrégée de l'histoire de Montfaucon*, restée manuscrite ; émigré, séjournait à Cologne en Novembre 1793, a dû mourir en émigration.

Louis-François de Monchy, né en 1735, chanoine depuis le 6 Septembre 1776 ; ne prêta aucun serment, arrêté comme suspect le 11 Avril 1793, emprisonné à la maison des Carmes à Bar, condamné à la déportation, parti de Bar pour Rochefort avec le 3e convoi le 13 Avril 1794, embarqué sur le *Washington*, mort le 11 Octobre 1794, âgé de 59 ans, inhumé dans l'île *Madame*.

Thiébault Baulny, archidiacre de Champagne, chanoine le 19 Février 1777.

Nicolas Nottin, en 1744, chanoine depuis le 7 Avril 1777 ; ne prêta aucun serment, arrêté comme suspect le 11 Avril 1793, emprisonné à la maison des Carmes de Bar, condamné à la déportation, parti de Bar avec le 3e convoi (13 Avril 1794), embarqué sur le *Washington*, mort le 11 Octobre 1794, inhumé à l'île *Madame*.

Joseph Bessé, né à Châlons le 9 Septembre 1744, entré au Chapitre le 2 Octobre 1777, chapelain de N.-D. des Malades en 1790, paraît avoir émigré, résidait à Montfaucon en 1797, insermenté, devint infirme et presque aveugle ; mort en retraite à Montfaucon le 11 Avril 1811.

Nicolas Radière, né à Montfaucon le 21 Juin 1764, pourvu d'une prébende canoniale le 23 Juin 1778, chanoine-étudiant au Collège de Verdun (1778-82). Emigré deux fois, rentré en 1800, curé de Montdevant-Sassey en 1804, de Pierrefitte en 1811, de Clermont en 1819, retiré à Montfaucon en 1849, mort le 24 Août 1850 (2).

Nicolas-Remi Méresse, né le 16 Mai 1754, chanoine sous-diacre depuis le 23 Juin 1779. Résidait à Montfaucon en 1797 (3) et en 1804 ; retiré après 1811 à Varennes, où il mourut le 10 Août 1824.

Jean-Baptiste Pérard, chanoine depuis le 22 Novembre 1779 ; mort à Montfaucon le 20 Octobre 1794.

(1) Pouillé, I, p. 758.

(2) N. Radière émigra deux fois : 1° En 1793, en Allemagne ; 2° Rentré en 1795, il émigra l'année suivante en Angleterre, où il devint précepteur dans de grandes familles. (Cf. Pognon, *Hist. de Montfaucon*, p. 565 et suivantes.)

(3) N.-R. Méresse est inscrit sur un état révolutionnaire du 13 Vendémiaire an VI parmi les anciens chanoines résidant à Montfaucon et n'ayant pas prêté le serment du 18 Fructidor : il était alors *infirme*. En 1804, le provicaire général le désigne « infirme et scrupuleux ».

Jean-Louis MAUCLER, né à Varennes le 16 Février 1757, pourvu d'une prébende canoniale le 23 Juin 1781 n'étant encore que diacre, docteur en droit et en théologie en 1784, ne prêta aucun serment, inscrit sur la liste des émigrés le 15 Octobre 1792, revint en 1795 avec des pouvoirs de missionnaire donnés par l'archevêque de Reims le 6 Septembre de cette année ; curé-doyen de Varennes en 1803, mort le 2 Avril 1823 (1).

Pierre-Hippolyte CHOLLET, né à Damvillers, ancien vicaire de Peuvillers et curé d'Ecurey, admis au Chapitre le 16 Janvier 1782, ne prêta pas les serments, arrêté le 11 Avril 1793, emprisonné à Bar, condamné à la déportation, parti de Bar pour Rochefort avec le 2e convoi (12 Avril 1794), embarqué sur le *Washington*, mort le 13 Juillet 1794 (2).

Jean-Baptiste TRONSON, chanoine depuis le 4 Février 1786, « arrêté comme suspect par ordre du comité révolutionnaire de sa commune, » emprisonné à Bar, condamné à la déportation, parti de Bar pour Rochefort avec le 12e et dernier convoi (25 Août 1794), embarqué sur *Le Bonhomme Richard*, mort à l'hôpital de Rochefort le 22 Janvier 1795 (3).

Jean-Louis ROBINET, chanoine depuis le 24 Mars 1786, s'est retiré en 1791 à Paris, où il vivait encore en 1817.

Jean-François DE CARCANO, né en 1759, ordonné prêtre en 1782, promu chanoine le 23 Juin 1789, rentré à Verdun en 1791, reçut le 20 Février 1792 de Mgr Desnos des pouvoirs très étendus, arrêté à Verdun le 2 Décembre 1793, emprisonné à Saint-Maur où il se trouvait le 29 Mars 1794, transféré ensuite à Bar, condamné à la déportation, parti pour Rochefort avec le 9e convoi (5 Juin 1794), embarqué sur les *Deux-Associés*, mort le 16 Août 1794, inhumé dans l'île d'*Aix* (4).

(1) Voir Pouillé, I, p. 709-710.

(2) Le 14 Thermidor an II (1er Juillet 1794,) estimation par une commission spéciale de la maison Cholet Pierre-Hippolyte. Le 17 Fructidor (3 Septembre 1794), inventaire des effets contenus dans la maison dudit Cholet, à Montfaucon. Les effets portés sur l'inventaire ont été déposés au magasin militaire du district de Clermont. (Arch. Meuse, Q, Déportés.)

(3) J.-B. Tronson, fils de Jean-Pierre Tronson, procureur fiscal du prince de Condé, était né probablement à Varennes. Il est inscrit en 1793 sur la 2e liste des émigrés. Il prêta le serment de liberté-égalité, qu'il rétracta avant sa mort. Dans une liste de 25 personnes dénoncées comme suspectes à Varennes, le 11 Avril 1793, on trouve Etienne-Sébastien Tronson, homme de loi.

(4) J.-F. de Carcano dit d'Assenois, né vers 1759, était fils de Guillaume de Carcano, seigneur de Sibret et Assenois au diocèse de Liège, et de Françoise d'Hémart de Viller. (*Hist. de Montfaucon*, p. 578-80.)

Pierre DRUARD, ancien curé de Fontaines, chanoine précepteur depuis le 17 Juillet 1789 ; émigré en 1792.

Nicolas-Louis LEBLAN, ancien professeur au Collège de Verdun, entré au Chapitre le 18 Septembre 1789, ne prêta aucun serment, arrêté comme suspect le 11 Avril 1793 par ordre du Directoire de Clermont, emprisonné à la maison des Carmes à Bar, condamné à la déportation, parti de Bar pour Rochefort avec le 2e convoi (12 Avril 1794), embarqué sur le *Washington*, mort le 26 Août 1794, âgé de 45 ans, inhumé dans l'île d'*Aix* (1).

II. BANTHEVILLE

(Bantonis-villa, Banthivilla, Banteville, Bandeville)

Patron : Saint REMY, 1er Octobre (2)

344 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1657 : 65 ménages. — En 1776 : 200 communiants. — En 1791 : 79 citoyens actifs. — En 1804 : 401 habitants.

ECARTS (3). — Le Grand-Carré. — La Tuilerie. — La Musarde.

EGLISE. — Construite en 1744 (4) ; bénite en 1746. Sans style.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1661. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1720.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims,

(1) N.-L. Leblan, né vers 1783, était fils de Jean Leblan, ancien maire de Varennes, et de Marguerite Vuillaume. Il avait pour frère Antoine-Christophe Leblan, curé de Montfaucon, qui mourut aussi en déportation.

(2) La fête patronale se célèbre le dimanche qui suit le 13 Janvier, jour anniversaire de la mort de saint Remy.

(3) Le hameau de Bouru est uni au village.

(4) « Du 18 Août 1743, transaction par laquelle le Chapitre de Montfaucon promet de donner aux habitants de Bantheville la somme de 300 livres pour sa part dans les frais de reconstruction du chœur de l'église. » (Arch. Meuse, C, 876, f. 44.)

archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, annexe de Romagne-sous-Montfaucon (1). — Pour le Temporel: Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Sainte-Menehould.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon, succursale érigée en 1803.

Le bienheureux Richard, abbé de Saint-Vannes (1003-1046), est né à Bantheville(2).

On remarque, près du village, une des trois tours de l'ancien château de Bolandre.

CURÉS DE BANTHEVILLE

Jean-Baptiste JOLY, né le 20 Février 1750, ancien chanoine régulier à Pont-à-Mousson, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; transféré à Béthincourt en 1807.

Louis BRION, né le 22 Décembre 1761, ancien vicaire de Varennes, nommé le 1er Mai 1807 ; transféré à Laneuville-sur-Meuse en 1813 (3).

Jean-Baptiste CLAUDE, né en 1781, nommé le 16 Mai 1825 ; retiré en 1847 à Villers-les-Mangiennes, où il est mort le 21 Septembre 1856.

Louis GELHAY, en 1847 ; transféré à Saint-Jean-les-Buzy en 1866.

Auguste HUMBERT, en 1866 ; transféré à Haudiomont en 1874.

Jean-Nicolas BAILLARD, en 1874 ; transféré à Doulcon en 1891.

Nicolas-Hyacinthe UDRON, en 1892 ; retiré à Ste-Cécile (Luxemb. belge) en 1897.

Paul-Achille LAMARRE, en 1897.

(1) En 1776, la Fabrique avait un revenu de 25 livres. On vendit, le 2 Pluviôse an II, une ferme de la Fabrique, pour 10,200 livres; le 3 Pluviôse, 290 verges de prés, pour 4,775 livres.

(2) Clouët, *Hist. de Verdun*, II, p. 17.

(3) L. Brion, vicaire de Mont-devant-Sassey en 1791, prêta le serment avec restriction, inscrit sur la liste des émigrés le 1er Juillet 1793, résidant à Cunel, revint d'émigration en 1796, exerça secrètement le saint ministère en qualité de missionnaire, à Bréhéville, à Laneuville, aux environs de Varennes, etc; devint curé de Châtillon en 1803, vicaire de Varennes en 1806, curé de Bantheville en 1807, de Laneuville en 1813, mort le 15 Février 1830.

III. BRABANT-SUR-MEUSE

(Braibannum, Brabantia-super-Mosam)

Patron : Saint JULIEN, 28 Août

174 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 30 feux. — En 1791 : 58 citoyens actifs. — En 1804 : 259 habitants.

Eglise (1). — Construite en 1716. Bénite le 13 Août, même année. Sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1698. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1683.

Collateur. — L'abbesse de Saint-Maur de Verdun (2).

Revenu de la cure. — En 1750, le tiers des dîmes et un bouvrot (3).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont. — Pour le Temporel ; Verdunois, terre d'Evêché, bailliage de Verdun, prévôté de Charny.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon.

D'après les bulles du pape Léon IX, en 1049, le Chapitre de la Cathédrale de Verdun possédait à Brabant des terres, une vigne et une forêt, et l'abbaye de Saint-Maur y avait un domaine.

(1) L'ancienne église se trouvait à environ 300 mètres au-dessus du village actuel. Les Protestants ruinèrent et brûlèrent, en 1588, l'ancien village de Brabant, qui existait sur le flanc de la côte près du cimetière ; les habitants reconstruisirent leurs habitations un peu plus bas, à l'endroit où elles sont encore aujourd'hui.

(2) Heimon, évêque de Verdun, avait donné l'église de Brabant à la nouvelle abbaye de Saint-Maur, vers l'an 1000.

(3) Les autres décimateurs étaient l'abbesse de Saint-Maur et l'abbé de St-Nicolas-des-Prés. — Au district de Verdun, on vendit le bouvrot de la cure, le 22 Mars 1791, pour 1325 livres.

Ancien ermitage sous le titre de Saint-Wandrille, dont il ne reste aucun souvenir.

CURÉS DE BRABANT-SUR-MEUSE

Jacques DENIZET, vers 1500 ; mort en 1520.
Didier GAILLARD, en 1520 ; a résigné en 1537.
Didier DENIZET, en 1537, en même temps chanoine de Verdun ; mort le 2 Septembre 1544.
Jean PERNESSON, vers 1545 ; a résigné en 1571.
Nicolas LE HUPPIER, en 1571 ; mort en 1593 (1).
Alexandre JACQUET, avant 1652 ; mort le 13 Janvier 1657 (2).
Nicolas QUILLOT, clerc du diocèse de Verdun, nommé le 19 Janvier 1657 ; a résigné vers 1660.
Abraham FURDIN, vers 1660 ; a résigné le 20 Mars 1661 .
François FRANÇOIS, nommé le 20 Mars 1661 ; a résigné le 1er Décembre 1699. Il était doyen rural.
Nicolas MACÉ, nommé le 1er Décembre 1699 ; mort le 24 Juillet 1719.
François THOMIN, en 1719 ; mort le 3 Avril 1748.
Nicolas GARAUDÉ, en 1748 ; a résigné en 1755.
Pierre FRESSINET, nommé le 7 Juillet 1755 ; a résigné en 1757.
Jean BERTRAND, nommé le 21 Mai 1757 ; mort le 7 Novembre 1781.
Jacques HÉMONET, né à Béthelainville le 23 Mars 1737, d'abord vicaire de St-Amant de Verdun pour l'annexe de St Barthélemy, nommé curé de Brabant en 1781, prêta le serment const. le 2 Février 1791, le rétracta, le répéta ensuite avec restriction ainsi que le serment de liberté-égalité, incarcéré le 18 Novembre 1793, condamné à la déportation, parti de Bar pour Rochefort avec le 2e convoi, embarqué sur les *Deux Associés*, libéré en 1795 (3), curé d'Epinonville en 1803.
Martin WILLEMIN, né le 30 Mars 1753, assermenté, nommé le 1er Germi-

(1) Les curés de Consenvoye ont desservi la cure depuis la mort de Nicolas Le Huppier jusqu'à l'arrivée d'Alexandre Jacquet.

(2) Le 15 Avril 1652, un vicaire général de Verdun donne à Jean Moreau, prêtre du même diocèse, des lettres pour la desserte de l'église de Brabant à cause du grand âge et des infirmités du curé. Jean Moreau prit possession le 19 Avril suivant. — Le 29 Août 1655, les dames de Saint-Maur donnèrent à l'église de Brabant « un calice de fin étain ».

(3) Après sa libération, J. Hémonet se retira dans sa famille à Béthelainville, puis revint à Brabant où il résidait en 1802.

nal an XI (22 Mars 1803) ; a démissionné le 1er Août 1821, mort le 23 du même mois (1).

Jean-Baptiste TURBA ; ancien curé d'Haironville, nommé le 1er Septembre 1821 ; transféré à Réville en 1832 (2).

Jean-Baptiste BOULANGER en 1832 ; transféré à Nepvant en 1835.

Jean-Louis LAROSE, en 1835 : transféré à Delut en 1838.

Nicolas BRUNVARLET (3), en 1838 : retiré à Milly en 1843, mort le 11 Décembre 1847.

Jean-François HENRY, en 1846 : transféré à Fleury-devant-Douaumont en 1861.

François THIÉRION, en 1861 ; transféré à Fleury-devant-Douaumont en 1863.

Jules-Alexandre PHÉLIS, en 1862 ; transféré à Villers-aux-Vents en 1865.

Augustin-Vincent GUEUSQUIN, en 1865 ; transféré à Rouvrois-sur-Othain en 1868.

Christophe-Auguste THOUVENIN, en 1868 ; mort le 27 Avril 1898.

Théophile-Auguste LAURENT, en 1898.

IV. CIERGES

(Sieroe, Cergii, Cierge)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

169 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1657 : 24 ménages. — En 1698 : 220 communiants. — En 1776 : 150 communiants. — En 1791 : 42 citoyens actifs. — En 1789 et 1804 : 215 habitants.

ECART. — La Grange-au-Bois.

EGLISE (4). — Construite en 1850-51. Bénite le 26 Sep-

(1) M. Willemin résidait à Ecurey en 1795, à Montigny-dt-Sassey en 1797. (Voir ci-dessus, p. 254 et 338.)

(2) J.-B. Turba, né à Ecurey le 22 Janvier 1763, ne fut ordonné prêtre que le 11 Juin 1808, nommé ensuite le 1er Juillet curé d'Haironville. (Voir aussi ci-dessus, p. 254.)

(3) Ancien curé de Brandeville. Voir ci-dessus, p. 237.

(4) Une chapelle seigneuriale de la Ste Vierge, attenante à l'ancienne église, avait été construite, avec la permission donnée le 28 Février 1667 par

tembre 1851. Imitation du style ogival.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1668. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1717.

Collateur. — Le Chapitre de Montfaucon.

Revenu de la cure. — En 1688 : 400 livres. — En 1776 : 500 livres, taxée en décimes à 18 livres (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, avec Gesnes pour annexe. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Jametz.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon (2).

Avant la Révolution, existaient : au château de Cierges, une chapelle non fondée ; à la Grange-au-Bois, une autre chapelle.

L'église possède un fragment de reliques de son patron saint Martin, et des parcelles d'ossements de saint Saintin, de saint Airy, de saint Maur et de saint Paul, évêques de Verdun, avec approbation de l'Evêché du 7 Novembre 1889.

CURÉS DE CIERGES

Hippolyte Mélinet, en 1673.

Jean-Louis (ou Laurent) Bernier, en 1689.

Jean-Robert Lombart, chanoine de Montfaucon, signe, en 1690 : « curé de Cierges et Gesnes. »

l'Archevêque de Reims à Charles de Saint-Quentin, seigneur de Manimont et Cierges, à charge par les fondateurs de l'entretenir à perpétuité. En 1847, les héritiers des anciens seigneurs réclamèrent la propriété de cette chapelle.

(1) « Les décimateurs étaient les sires de Landreville et Prouilly avec participation des seigneurs locaux, et le Chapitre de Montfaucon. Celui-ci touchait en 1790, sur la grosse et menue dîme, les novales de Cierges et de la Grange-au-Bois, 917 livres 1 sol 4 deniers. » — La Fabrique possédait : clos et prés, vendus le 17 Juin 1793, pour 2,050 livres ; une ferme, vendue le 23 Août suivant, pour 18,500 livres.

(2) En 1802, à l'organisation des paroisses, Gesnes devint succursale et Cierges son annexe. Les habitants et la municipalité de Cierges réclamèrent, et le 6 Prairial an XI (26 Mai 1803), le Sous-Préfet de Montmédy répondit : « Le desservant de Gesnes et Cierges sera autorisé à habiter à Cierges, attendu qu'il existe une maison commode. »

Remi ou Robert HUART, en 1709.
Gabriel WAGNIART, en 1717.
Nicolas HERBERT, en 1758, jusques vers 1765.
Louis DUBUISSON, en 1769 (1) ; a résigné en Mai 1776.
Gilles LEROY, pourvu le 18 Juillet 1776 ; expulsé en 1791 pour avoir rétracté son serment (2).
Jean-Baptiste-Marie LEFEBVRE, curé const. en 1791.
Jean GILLARDIN, né en 1758, desservant en 1802-1803 (3) ; ensuite vicaire de Montmédy, curé de Mangiennes en 1808.
Adolphe-Nicolas PÉRIN, né le 9 Mai 1746, nommé le 22 Mars 1805 ; transféré à Epinonville en 1809.
Jean-Robert CAUMONT, en 1810 ; mort en Décembre 1811 .
Jean-Baptiste THIÉRY, en 1813 ; transféré à Merles en 1814.
Nicolas-Laurent VATELOT, du 1er Mai au 15 Juin 1816.
Jean-François GUIOT, en 1816 ; transféré à Sorbey en 1844.
Sébastien DUROC, en 1844 ; transféré à Chaumont-dt-Damvillers en 1846.
François-Auguste RAULIN, en 1849 ; transféré à Liny-dt-Dun en 1854.
Jean-Baptiste GOZE, en 1854 ; retiré à Moulainville en 1860, mort le 16 Janvier 1861.
Claude-François RAVENEL, en 1860 ; mort le 6 Septembre 1882.
Marie-Anatole-Arsène DIDION, en 1883 ; retiré en 1888 (4).
Jean-Baptiste-Victor NIZON, en 1908.

V. CONSENVOYE

(Consaneradum, Consawadum, Consanivadum, Consanwey)

Patron : L'ASSOMPTION, 15 Août

573 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1750 : 100 feux et 500 communiants. — En 1791 : 142 citoyens actifs. — En 1804 : 704 habitants.

(1) L. Dubuisson opta pour la portion congrue de 500 livres, en Avril 1769.
(2) G. Leroy, né le 25 Décembre 1735, refusa en 1791 de lire le mandement de l'évêque Aubry, est inscrit sur la liste des émigrés à la date du 16 Octobre 1792. Ses biens furent confisqués et vendus le 27 Germinal an II. Au retour de l'émigration, il se retira à Cierges où il mourut en 1807.
(3) Au mois d'Avril 1803, la municipalité et les habitants demandèrent que le citoyen Gillardin fut autorisé provisoirement à rester à Cierges.
(4) La paroisse est ensuite desservie par MM. les curés voisins jusqu'en 1908.

ÉCART. — Molleville (ferme).

EGLISE. — Reconstruite en 1847 ; style moderne. — Tour élevée en 1727.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1693. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1670.

ERECTION DE LA CURE. — L'église de Consenvoye, qui dépendait anciennement de Sivry-sur-Meuse, fut érigée en cure en 1453.

COLLATEUR. — Le Chapitre de la Cathédrale de Verdun.

REVENU DE LA CURE. — En 1750, portion congrue de 600 livres (1).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont. — Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre, bailliage de Verdun, prévôté de Sivry.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon.

Consenvoye *(Consauvadum)*, mentionné dès 973 dans une charte de l'évêque Vicfrid, figure avec son église parmi les biens de la Cathédrale de Verdun, énumérés dans la bulle du pape Léon IX en 1049 (2).

Pèlerinage de Sainte-Barbe dans l'église paroissiale.

Sur le finage de Consenvoye, à Béthléville, se trouvait, au moyen âge, un hameau, encore mentionné dans les possessions du Chapitre en 1589 ; il y avait là une chapelle en l'honneur de N.-D. de la Nativité.

A Molleville, ancienne chapelle de Saint-Joseph, dont il ne reste que le souvenir.

(1) Le curé avait un préciput sur les dîmes, un casuel fixe de 90 livres, et le revenu d'un bouvrot, ce qui équivalait à 700 livres. — Le Chapitre était seul décimateur.— La cure possédait une vigne, vendue le 21 Novembre 1791, pour 755 livres; des terres et chenevières, vendues le 12 Ventôse an III pour 1,925 livres. Les biens de la Fabrique furent vendus les 1er et 8 Août 1791, 1er Juillet 1793.

(2) *Consauvadum cum Ecclesiâ, molendinis et omnibus appenditiis.*

Consenvoye a le droit de bénéficier de la fondation du chanoine Jean Hennequin.

CURÉS DE CONSENVOYE

Jean Cany dit Brandeville, vers 1500; mort en 1529.
Jean Valtrin, vers 1530; mort en 1542.
Nicolas Bigin, vers 1542, en même temps chanoine de Verdun; mort le 15 Décembre 1561 (1).
Sébastien Chesnard, en 1561; a résigné en 1562, ensuite curé de Raré-court.
Jean Périn, en 1562: mort en 1578.
Vincent Lambinet, vers 1580; mort en 1606.
Pierre Cossu, en 1606; mort en 1625.
Didier Le Sire-Jacques, vers 1650; a résigné en 1670.
Nicolas Saintin, en 1670; mort en 1694.
Jean Périn, en 1694; a résigné en 1704.
Jean Duclos, en 1704; mort en 1737.
François-Joseph Bocquet de Flagny, en 1738; mort en 1747.
Jean-Bernard Kleusch, en 1747; a résigné en 1762, ensuite curé de Samogneux.
Antoine Lapasque, professeur de théologie, nommé en 1762, expulsé en 1791 pour refus de serment, émigré à Liège, mort en émigration (2).
Pierre Bergnier, en 1791 jusqu'en 1793 (const.) (3).
Jean-Baptiste Ayet, né à Esnes le 8 Avril 1753, ancien curé const. de Moirey, nommé le 1er Messidor an XII (20 Juin 1804); mort le 12 Mars 1826.
Pierre-Marie Omé, en 1830; mort le 31 Juillet 1854.
Claude-Joseph Coudry, en 1854; mort le 17 Février 1865.

(1) Pouillé, I, p. 105.

(2) A. Lapasque, né à Sivry-sur-Meuse, fit partie de la 1re émigration avec Mgr Desnos. Ses biens furent vendus le 7 Frimaire an II.

(3) En 1795, J.-B. Créplot, curé de Récourt, « faisant la fonction curiale de Consenvoye pendant l'exil de M. Lapasque curé canonique,» célébrait les baptêmes dans un oratoire de Sivry. — A. Lombal résida quelque temps à Consenvoye en 1798, et y signa les actes religieux en 1801-1802, avec le titre de « bénédictin de St-Vannes, curé de Sivry, approuvé par les Supérieurs Catholiques pour Consenvoye à défaut de prêtre dudit Consenvoye. » On trouve ensuite : F. Legendre, prêtre desservant du 2 Janvier au 21 Février 1804 : Jean-Louis Mercier, desservant, 1804-1805 ; Anthouard, prêtre, du 12 Juin au 30 Septembre 1804. J.-B. Ayet signe son premier acte le 14 Avril 1805.

Adolphe LAPASQUE, en 1865; nommé curé-doyen de Clermont en 1876, mort le 22 Novembre 1891. Il était petit neveu de l'ancien curé Antoine Lapasque (1).

Constant GELHAY, en 1876; nommé curé-doyen de Condé en 1889.

Paul-Hubert-Emmanuel CHAPIRON, en 1889; transféré à Sorcy en 1895, mort le 3 Novembre 1905.

Lucien-Pierre-Félix LION, en 1895.

VI. DANNEVOUX

(Donnevou, Dannevous, Donnevoulx, Dompnevoux)

Patron : Saint HIPPOLYTE, 13 Août

481 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1657 : 82 ménages. — En 1750 : 134 feux. — En 1791 : 134 citoyens actifs. — En 1804 : 663 habitants.

ECARTS. — Belhaine. — Roises. — Dessous-la-Côte.

EGLISE. — Construite en 1777. Bénite en Novembre même année. Sans style.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1640. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1699.

COLLATEUR. — L'abbé de Saint-Nicolas-des-Prés, de Verdun. Cure régulière.

REVENU DE LA CURE. — En 1750, 600 livres (2).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Forges, avec Vilosnes pour annexe jusqu'en 1725. — Pour le Temporel :

(1) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 28 Novembre 1891.

(2) Les dîmes appartenaient à l'abbé de St-Nicolas-des-Prés. La Fabrique avait aussi une part des dîmes, louée 100 livres en 1725. (Arch. Meuse, C, 867.) — Les biens de la cure, bâtiments, jardins et terres, furent vendus le 12 Ventôse an III. Ventes de biens de la Fabrique, 8 Août et 9 Septembre 1791, 11 Mars 1793 et 17 Thermidor an II.

Clermontois, bailliage de Sainte-Menehould, chef-lieu d'une prévôté ou baronnie prévôtale.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon.

En 1224, Jean d'Apremont, évêque de Verdun, avait donné l'église de Dannevoux et ses dépendances aux Chanoines réguliers qui venaient de s'établir à Saint-Nicolas-des-Prés; devenu évêque de Metz, le même prélat confirma cette donation en Janvier 1226.

Dans l'église paroissiale : 1° Ancienne Chapelle fondée de Sainte-Anne ; — 2° Chapelle et Confrérie de Saint-Nicolas, érigée avant 1717 (1).

Sur le territoire se trouvait autrefois la fontaine Saint-Hippolyte (2).

Les procès-verbaux de visites canoniques, faites le 16 Juin 1711, le 5 Mai 1722, le 14 Octobre 1723 et le 1 Mai 1727, donnent des détails intéressants sur la paroisse, etc. (3).

(1) Du 4 Février 1717, adjudication de la récolte des prés appartenant à la chapelle et confrérie de Saint-Nicolas, en l'église de Dannevoux, moyennant 71 livres 15 sols. (Arch. Meuse, C, 865, f° 2.)

(2) Une tradition (assez douteuse) prétend qu'en un endroit, appelé La Chalade, exista jadis un ancien couvent de Franciscains.

(3) Voir Arch. Meuse, H, Carton Saint-Nicolas-des-Prés. — Voici un extrait du procès-verbal de visite : « Cejourdhui seiziesme de Juin de l'année 1711, nous estant transportés exprès chez le R. P. Gilbert, curé de Dannevoux, pour y faire la visite, et après l'avoir interrogé s'il observait les statuts et constitutions conformément à son état, et l'avoir exhorté à être fidèle, exact à faire des instructions à son peuple et de répandre partout l'odeur du bon exemple, nous avons trouvé pour le temporel de son bénéfice que le fixe de sa cure consiste en un préciput sur la généralité des dimes, de 72 cartels de froment et 56 cartels d'avoine, un septier de pois et trois pièces de vin et deux pistolles pour les noveaux, trois jours de terre à la roye dans la cense de St-Hippolyte, et la moitié de la dixme du ban St-Hippolyte, qui lui vaut par an quatre à cinq septiers de froment, autant d'avoine et la dixme des animaux qui lui appartient. Pour Vilosnes il a de fixe trente écus, prix auquel il a laissé les terres et prés qui lui appartiennent. Et le casuel de toute la cure, environ cinquante écus ou un peu plus ; tout lequel revenu, pendant ces mauvaises années a été consommé pour sa nourriture et pour celle de ses domestiques, de même que pour plusieurs réfections qu'il a faites dans la maison curiale et meubles qu'il a achetés, desquels meubles

Une école de filles existait à Dannevoux avant 1740 (1).

L'église possède une relique de son patron, saint Hippolyte.

CURÉS DE DANNEVOUX

Hugo, mort le 18 Octobre 1306.

Garnère Poinsignon, d'abord prieur, puis élu abbé de Saint-Nicolas-des-Prés; son élection annulée, il devint curé de Dannevoux; mort le 3 Mars 1519 (2).

François La Boshne, vers 1520; mort le 15 Juin 1547.

Didier Jacquinet, en 1547; mort le 1er Mars 1553.

Antoine Rolland, quelques mois; mort le 21 Octobre 1553.

Gaultier Baergnet, vers 1560.

Jacques Mélot, vers la fin du XVIe siècle.

Nicolas Mélot, au commencement du XVIIe siècle.

Vincent Jacquemin, né à Dannevoux, profès le 21 Février 1627, prêtre en 1632, conventuel à St-Pierremont en 1634, ensuite curé; mort à Dannevoux en 1636. Il avait accepté un des premiers la réforme de saint Pierre Fourier.

Nicolas Dogny, né à Maizières, profès le 8 Septembre 1632, curé en 1636; a résigné en 1692, mort à Dannevoux la même année.

François de Beaulieu, né à Verdun, profès le 23 Septembre 1664; curé en 1692; a résigné en 1699, curé de Saint-André de Verdun en 1700-1701, mort à Woécourt (3) en 1708.

Claude Gilbert, né à St-Mihiel en 1666, profès le 3 Mars 1686, curé en 1699; a résigné en 1713, mort à St-Pierremont le 13 Janvier 1730.

Pierre Plessis, né à Metz, profès le 1er Novembre 1689, curé en 1713; mort le 13 Février 1743.

il donnera un inventaire aux premiers jours. A déclaré qu'il devait la maison qu'il a achetée de l'autre côté de la rue, et cinquante livres qu'il a empruntées pour acheter du bled, et quelques autres petites dettes de petite conséquence. Il a encore quatre-vingt boisseaux de bled à vendre et quatre pièces de vin pour sa boite. Toutes les déclarations, il a signé avec moi les an et jour que dessus. Séb. Leguay, prieur de l'abbaye de S.-Nicolas-des-Prés. P. Gilbert, ch. reg. curé de Dannevoux et Villosnes.»

(1) « Du 10 Février 1740, testament de Marie-Thérèse Chambon, maîtresse d'école des filles de Dannevoux. » (Arch. Meuse, C, 221, fol. 20 verso.)

(2) Pouillé, I, p. 269, 271.

(3) Woécourt, aujourd'hui écart de Nouillonpont.

Jean-Joseph Lefèvre, né à Marange, profès le 3 Octobre 1717, vicaire en 1738, curé en 1743 ; mort en 1751.

Pierre-François Drouin, né à Nancy, profès le 1er Octobre 1730, prêtre en 1736, curé en 1751 ; mort le 18 Octobre 1770 (1).

Claude-Antoine Bailler, né à Ligny, profès le 17 Septembre 1747, prieur-curé de St-André de Verdun (1766-71), nommé en 1770, jusqu'en 1793 (const.) (2).

Guillaume Leclerc, né le 8 Mars 1734, ancien jésuite, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; mort le 30 Janvier 1812.

Guillaume-François Lamacque, en 1812 ; transféré à Mangiennes en 1813.

François Legendre, nommé le 1er Mai 1813 ; retiré en 1834 à Serrouville (diocèse de Metz), où il est mort le 14 Mars 1840 (3).

Jean-Baptiste Jacob, en 1834 ; retiré en 1840, mort le 31 Mai 1848.

Jean-Eustache-Nicolas Chapiron, en 1840 ; transféré à Villers-sur-Meuse en 1859, mort curé de Courouvre en 1896 (4).

Jean-Adolphe Richier, en 1859 ; transféré à Han-sur-Meuse en 1865.

Charles-Joseph Toussaint, en 1865 ; transféré à Tréveray en 1872.

François Lecompte, en 1872 ; transféré à Vaux-devant-Damloup en 1874.

Nicolas-Jules Remy, en 1874 ; transféré à Saint-Etienne de Saint-Mihiel en 1883, mort le 25 Juillet 1908 (5).

Constant-Prosper Drappier, en 1883 ; retiré en 1886, curé de Laneuville-au-Rupt en 1888, de Buzy en 1899, de Dieppe en 1907.

Charles-Alix Morel, en 1886 ; curé-doyen de Void en 1895.

Ferdinand André, en 1895 ; transféré à Ambly en 1898, à Beurey en 1901.

Joseph Thiébaux, en 1898.

(1) Le 29 Septembre 1766, P.-F. Drouin a déclaré faire valoir et percevoir son préciput sur les dîmes de Dannevoux et les biens dépendant de sa cure, savoir : une pièce de vigne de 240 verges, cinq fauchées de prés, six jours et demi de terres, 72 quartels d'orge, 55 d'avoine, 16 franchards d'orge, 3 pièces de vin, les menues dîmes, etc., le tout estimé en revenu 426 livres. (Arch. Meuse, C, 2,242 fol. 1 v°.)

(2) Nicolas-François Bouquet, ancien prémontré, desservit quelque temps Dannevoux avant 1802. (Voir ci-dessus, p. 217, 235.)

(3) F. Legendre, né le 31 Août 1785, a desservi Consenvoye en 1804.

(4) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1896, p. 438.

(5) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1908, p. 480 et 507.

VII. EPINONVILLE

(Spanulfi-villa, Esperondi-villa, Espenonville)

Patron : Saint BALDÉRIC, 16 Octobre

212 habitants

Population ancienne. — Vers 1600 : 25 chefs de famille. — En 1657 : 12 ménages à Epinonville et 7 à Eclisfontaine. — En 1698 : 100 communiants. — En 1776 : 110 communiants. — En 1791 : 43 citoyens actifs. — En 1804 : 329 habitants (y compris les hameaux).

Ecarts. — Ivoiry. — Eclisfontaine. — Esmorieux.

Eglise. — Construite au XVIIIe siècle. — Sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie et au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1669.

Collateur. — Le Chapitre de Montfaucon.

Revenu de la cure. — En 1346 : 16 livres. — En 1688 : 400 livres. — En 1776 : 500 livres (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, avec Ivoiry pour annexe. — Pour le Temporel : Champagne, bailliage de Reims, prévôté capitulaire et seigneurie de Montfaucon.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon, avec Ivoiry pour annexe.

D'après l'historien Flodoard, les moines de Montfaucon, au IXe siècle, en rapportant de Reims les reliques de saint Baldéric, arrivèrent à Epinonville, éclairés d'une

(1) Les dîmes appartenaient au Chapitre de Montfaucon. — On vendit au district de Clermont : 17 Juin 1793, terres et prés de la cure, 3,275 livres : 14 Brumaire an IV, ferme de la Fabrique, 100,000 livres (en assignats).

lumière céleste, s'y arrêtèrent, et de là gagnèrent le monastère. Peu après, une église fut construite en ce lieu sous le vocable de Saint-Baldéric (1).

Entre Epinonville et Ivoiry, fontaine vénérée appelée *le trou de Saint-Baldéric*.

L'église possède une parcelle du chef de saint Baldéric, avec lettres de reconnaissance du 19 Janvier 1896.

CURÉS D'ÉPINONVILLE

Vincent Lambinet, en 1614.

Jean-Pierre Gigy, né en 1613, curé en 1669, jusqu'en 1683 (2).

Jean Collin, en 1683 ; a résigné en 1711 (3).

Brice Millet, né à Dun, vicaire à Varennes, puis curé d'Epinonville en 1712 (4) ; mort le 8 Mars 1759.

Nicolas Bourlois, « vicaire de la chapelle de l'église Sainte-Marie-Madeleine de Reims, » nommé le 19 Mars 1759 ; pourvu d'une prébende canoniale à Montfaucon en 1763, mort le 20 Juillet 1792.

Adolphe Périn, pourvu le 18 Juin 1764, opta pour la portion congrue en 1768 ; mort le 1er Avril 1789.

Pierre Sillet, en 1789, refusa le serment, expulsé ; inscrit sur la liste des émigrés le 16 Octobre 1792.

Jean-Robert Caumont, né le 24 Janvier 1759, curé const. de 1791 à 1793.

Jacques Hémonet, né le 23 Mars 1737, ancien curé de Brabant-sur-Meuse, déporté (5), nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; retiré en 1809, mort le 26 Mai 1810.

Adolphe-Nicolas Périn, en 1809 ; mort le 21 Août 1814.

Nicolas-Laurent Vatelot, en 1815 ; transféré à Cierges en 1816.

Claude-Hyacinthe Javelot, en 1821 ; transféré à Malancourt en 1828.

(1) Pognon, *Histoire de Montfaucon*, p. 35.

(2) L'archevêque Le Tellier dit de lui en 1682 : « Bon vieillard, 69 ans, assez instruit, mais peu appliqué, comme ceux de son âge. »

(3) En 1698, le Journal de Mgr Le Tellier l'indique : « 40 ans, zélé et capable, mais qui n'instruit pas..... »

(4) Brice Millet fit, en 1712, une déclaration des terres et novales, approuvée par le Chapitre de Montfaucon.

(5) Voir ci-dessus, p. 383. Un Etat du clergé en 1802 dit de lui : « Dessert à Brabant, a souffert la déportation à Rochefort. Ses talents sont médiocres, mais sa soumission est entière et attend l'ordre de la Providence. »

Jean-François Duc, en 1831 ; transféré à Septsarges en 1842.
Louis Gelhay, en 1844 ; transféré à Fontaines en 1845.
Pierre-François Marchal, en 1845 ; transféré à Vouthon-Haut en 1850.
Dominique-Joseph Malavois, en 1850 ; transféré à Grimaucourt-près-Sampigny en 1859.
Constant Buvelot, en 1859 ; transféré à Nicey en 1865.
Jean-Baptiste-Auguste Prud'hon, en 1865 ; transféré à Thierville en 1890.
Jules-Eugène Remy, en 1890 ; transféré à Cléry-le-Grand en 1899.
Louis Collignon, en 1899 ; transféré à Récourt en 1902.
Louis-Emile Domange, en 1902 ; transféré à Wiseppe en 1905.
Charles-Joseph-Alfred Peltier, en 1905.

IVOIRY (ANNEXE)

(Euvary, Evary, Ivory)

Patron : Saint NICOLAS, 6 Décembre

110 habitants

Population ancienne. — En 1657 : 20 ménages. — En 1698 : 200 communiants. — En 1776 : 100 communiants.

Eglise. — Ancienne église seigneuriale (1), reconstruite en 1880.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, annexe d'Epinonville (2). — Pour le Temporel : Champagne, bailliage de Reims, prévôté de Montfaucon.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon, commune et annexe d'Epinonville.

(1) Cette église avait été rebâtie en 1636 par Philippe de Laistres ; ses arceaux portaient les armoiries des seigneurs. (*Géographie de la Meuse.*)

(2) La Fabrique de l'église d'Ivoiry possédait, sur le territoire d'Epinonville, des terres et une ferme, qui furent vendues par le Directoire du district de Clermont, le 14 Brumaire an IV.

VIII. FORGES

(Favorgiæ, Forgiæ, Forge)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

500 habitants

Population ancienne. — En 1750 : 130 feux. — En 1791 : 144 citoyens actifs.— En 1804 : 741 habitants

Ecart. — Gare de Consenvoye.

Eglise (1). — Reconstruite en 1890. Imitation du style roman. — Bénite le 7 Décembre 1891.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1664. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1680.

Collateur. — Le Chapitre de la Cathédrale de Verdun.

Revenu de la cure.— Vers 1750, le sixième des dimes et des terres et prés; ce qui valait environ mille livres (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, chef-lieu de doyenné, avec Regnéville pour annexe. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté des Montignons séant à Montzéville.

Actuellement.—Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon, avec Regnéville pour annexe.

Forges *(Favorgiæ)* est mentionné au Cartulaire de Saint-Paul dès 984.

(1) L'ancienne église, excepté le clocher, avait été reconstruite en 1786, dans le goût de l'époque ; quoique retouchée à l'époque de la Renaissance, la tour était romane.

(2) Les autres décimateurs étaient le Chapitre de la Cathédrale, les abbés de Saint-Paul et de St-Vannes, etc. — On vendit au district de Verdun : 23 Février 1791, terres et prés de la cure, 15,600 livres ; — 8 Août 1791, une ferme de la Fabrique, 7,150 livres ; 1er Juillet 1793, pré de la Fabrique, 925 livres.

D'après une bulle du pape Alexandre III, relative à l'abbaye de Saint-Paul, en 1179, il n'y avait alors à Forges qu'une chapelle au château sous le vocable de la Nativité de Notre-Dame; la mère-église se trouvait à Cumières (1).

En 1183, Thiercelin (ou Tescelin), abbé de Saint-Paul, céda au Chapitre de la Cathédrale de Verdun le patronage de l'église de Forges (2).

L'église possède des parcelles d'ossements de saint Martin, de plusieurs saints évêques de Verdun et d'autres saints martyrs, avec lettres de reconnaissance du 3 Mars 1896.

CURÉS DE FORGES

Richard, cité au Nécrologe de Saint-Paul le 15 Novembre.
Nicolas, — id. — le 13 Octobre.
Bacelin ou Bencelin, curé en 1266; cité au Nécrologe de St-Paul à la date du 28 Août.
Jean Le Frénoy, chanoine et curé de Forges en 1517.
Jean Videlli, mort en 1520. Il était chanoine de Verdun.
Michel Simon, mort en 1546. — id. —
Nicolas Blanvarlet, en 1546; a résigné en 1562, chanoine de Verdun.
Jean Hussenet, en 1562; mort en 1590.
N. Médard, en 1620, chanoine de la Cathédrale.
Jean Privé, en 1631.
Pierre Charlet, vers 1635; mort en 1642.
Florentin Beaugnon, vers 1642; a résigné en 1667.
Jean Lebrun, en 1667; a résigné en 1674.
Jean-Baptiste Poinsignon, vers 1680; mort en 1719.
Jean Ayet, en 1719; mort le 15 Janvier 1774.
Nicolas Mettavant, en 1774; a résigné en 1775.
Simon-Antoine Morizot, en 1775; chassé en 1791 pour avoir refusé le serment, mort en émigration (3).

(1) L'érection de Forges en cure est antérieure à 1510.

(2) Cette cession se fit « à condition que l'abbaye ne serait plus tenue de donner un *paste* le lendemain de Pâques à MM. de la Cathédrale. »

(3) Le nom de S.-A. Morizot est inscrit sur la liste des émigrés à la date du 18 Floréal an II.

Jean-Baptiste LAMARRE, né à Jardin-Fontaine le 19 Juin 1753, ancien prémontré de Saint-Paul à Verdun, curé const. en 1791, jusqu'en 1793. Rétracta son serment en 1797 (1). Nommé de nouveau le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); mort le 18 Février 1824.

François RICHARD en 1824; nommé curé-doyen de Souilly en 1834, mort chanoine de Verdun le 31 Mars 1890.

Dominique BIGET, en 1834; transféré à Sivry-sur-Meuse en 1855.

Jules-Michel WARIN, en 1855; transféré à Milly en 1868.

Jean-François BAGAGE, en 1868; retiré à Brabant-en-Argonne et chapelain de Brocourt en 1877, curé de Wavrille en 1879.

François Edouard ROBERT, en 1877; transféré à Sivry-sur-Meuse en 1881.

Adolphe-Etienne BASTIEN, en 1881; transféré à Futeau en 1892.

Victor AUBRIET, en 1892; transféré à Laimont en 1902, mort le 12 Mars 1907.

Jean-Nicolas LIBRE, en 1902.

REGNÉVILLE (ANNEXE)

(Roncivilla, Rignevilla, Regnivilla)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

86 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1750 : 22 feux. — En 1791 : 24 citoyens actifs.

EGLISE. — Construite au XIIe siècle, transformée au XVIIIe. — Au chœur, côté de l'Epître, restes d'un ancien *Oculus* à trois lobes.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1692. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1668.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun,

(1) J.-B. Lamarre, converti par M. Vignon, se rétracta publiquement au commencement d'Avril 1797, et muni des pouvoirs du Consistoire de Trèves, il continua à administrer Forges et Regnéville. Il refusa le serment du 18 Fructidor an V. (Cf. *Souvenirs de la Révolution, M. François Vignon*, p. 44-48.)

archidiaconé de la Princerie, doyenné de Forges (1). — Pour le Temporel : Verdunois, terre d'Evêché, bailliage de Verdun, prévôté de Charny.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon, annexe de Forges.

L'église possède une petite relique de son patron saint Martin, et des reliques des Saints Innocents, avec lettres d'approbation du 3 Mars 1896.

IX. GERCOURT-DRILLANCOURT

(Gericie[illegible]tis, Gericort, Gericourt)

Patron : La Nativité de la SAINTE VIERGE, 8 Septembre

335 habitants

POPULATION ANCIENNE. — Vers 1600 : environ 130 chefs de famille. — En 1657 : 29 ménages. — En 1750 : 66 feux à Gercourt et 14 à Drillancourt. — En 1791 : 72 citoyens actifs. — En 1804 : 409 habitants.

ECARTS. — Drillancourt. — Guenoville. — Barrière.

EGLISE. — Construite et bénite en 1793 (2). Sans style. — Clocher bâti en 1901 ; bénit le 18 Février 1902. Style roman (3). — On remarque dans l'église la chaire, les stalles du chœur et les trois autels, le tout provenant de l'ancienne Collégiale de Montfaucon.

(1) Regnéville était annexe de Forges au moins depuis 1510. — Les prés de la Fabrique de Regnéville furent vendus, le 9 Septembre 1791, pour 900 livres.

(2) En 1793, les habitants de Gercourt demandèrent au Directoire du Département l'autorisation de construire une église et d'employer à cette construction leur part de la vente du quart en réserve. Cette autorisation leur fut accordée le 23 Février 1793.

(3) Cf. *Supplément à la Semaine Religieuse de Verdun*, 1er Mars 1902.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1675. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1793.

Collateur. — Le Chapitre de Montfaucon.

Revenu de la cure. — Portion congrue de 400, puis de 600 livres, et un bouvrot (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Forges, paroisse de Drillancourt. — Pour le Temporel : Champagne, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Montfaucon.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon.

Drillancourt, aujourd'hui simple hameau, était, avant 1791, chef-lieu paroissial et possédait l'église, très ancienne, plusieurs fois interdite au XVIIIe siècle (2). On construisit en 1793 à Gercourt l'église actuelle qui devint l'église paroissiale (3).

(1) Les décimateurs étaient le Chapitre de Montfaucon, et l'abbé de St-Nicolas-des-Prés.— Le bouvrot de la cure fut vendu, le 22 Mars 1791, pour 3,650 livres. La Fabrique de Gercourt possédait prés, jardins, chenevières, etc, vendus le 10 Octobre 1791 et le 11 Mars 1793.

(2) En 1758, l'église de Drillancourt fut interdite ; l'interdit fut levé la même année. Vers ce même temps, fut conçu le projet de transférer à Gercourt l'église de Drillancourt ; on discuta ce point au Chapitre de Montfaucon. M. Deperthes, grand-prévot, fit un rapport concluant à la négative. Toutefois le Chapitre, moyennant des conditions, consentit à cette construction par acte capitulaire, contrôlé le 19 Août 1758. En 1765, Mgr de Nicolaï, évêque de Verdun, rendit une ordonnance favorable. Opposition du Chapitre, qui en appelle d'abord contre les habitants de Gercourt et Drillancourt ; l'affaire traîne en longueur et se termine en 1777 par un arrêt du roi en Parlement, concluant contre le Chapitre.— En 1784, nouvel interdit de l'église, levé en 1789. — En 1788, sur l'ordre de Mgr Desnos, évêque de Verdun, le curé, les chanoines Derosne et Rouvrois et le prieur de St-Nicolas-des-Prés se réunirent au presbytère de Drillancourt pour vérifier les comptes, noter leurs observations, dresser des inventaires, etc. (Arch. Meuse, Collégiale de Montfaucon, Cartons 27, 31 et 32.)—En 1789, l'église de Drillancourt, que les habitants prétendaient remonter au temps de Charlemagne, fut réparée en partie, ce qui ne l'empêcha point d'être bien délabrée en 1802.

(3) En 1793, on meubla cette nouvelle église avec les débris et le mobilier des autres églises supprimées et surtout, avec le mobilier de la Collégiale de Montfaucon et les ornements de l'église de Drillancourt. — Après le rétablissement du culte, le 29 Septembre 1802, les habitants de Gercourt vinrent en lever la cloche de l'église de Drillancourt, et la placèrent dans le clocher de

Ancienne Confrérie de Saint-Hubert. Fête le 3 Novembre.

L'église possède des parcelles de reliques de saint Saintin, de saint Maur, de saint Pierre Fourier, et de saint François de Paule ; le reliquaire porte le sceau de l'évêque de Verdun (1).

CURÉS DE DRILLANCOURT ET DE GERCOURT

Jean Chevret, vers 1500.

Jean Coignier, vers 1530.

Nicolas Perrin, mort en 1565.

Jean Bastien, mort en 1616.

Nicolas Saint-Laurent, vers 1620 ; mort en 1643.

Louis Graindorge, en 1642 ; a résigné en 1669, ensuite curé de Saulmory.

Nicolas Mangin, en 1670 ; chanoine de Montfaucon en 1685.

Nicolas Delaistre, en 1685 ; a résigné en 1687, ensuite chanoine de Montfaucon.

Jean-Baptiste Delaistre, en 1687 ; a résigné en 1698, ensuite chanoine de Montfaucon, mort en 1716.

François Bouchot, en 1698 ; a résigné en 1722.

Jean Poupart, en 1722 ; a résigné la même année, ensuite curé de Neuvilly.

Jean-Baptiste Jehannot, en 1723 ; mort le 19 Juin 1749.

Charles Bara, nommé le 5 Juillet 1749 ; a resigné en 1770, ensuite chanoine de Montfaucon.

Nicolas Chardin, en 1772 ; a résigné en 1783.

Jean Pierre, en 1783, jusqu'en 1793 (const.) ; curé de Thonne-les-Prés en 1803 (2).

Jacques Montmart, né le 10 Janvier 1760, ancien curé const. de Brieulles, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1802), établit un collège au presbytère de Drillancourt; mort le 28 Février 1828.

leur église. Les habitants de Drillancourt protestèrent, réclamèrent la restitution de leur cloche, demandèrent que le curé résidât chez eux et que leur église restât comme autrefois livrée au culte. D'autre part, Gercourt se défendit et obtint gain de cause, tandis que l'église de Drillancourt, dépouillée et abandonnée, acheva de tomber en ruine.

(1) Ce reliquaire sert de *baiser de paix*.

(2) Voir ci-dessus, Thonne-les-Prés, p. 111.

Augustin Michel, en 1830 ; transféré à Baâlon en 1833.
Jean-Baptiste Roch, en 1843 ; transféré à Rambluzin en 1845.
Nicolas-Eugène Henrion, en 1849 ; transféré à Montigny-devant-Sassey en 1854.
Charles Poulet, en 1854 ; transféré à Villers-sur-Meuse en 1864.
Georges Liebgott, en 1864 ; mort le 28 Mars 1882.
Jean-Baptiste-Paulin Petitpas, en 1882 ; transféré à Sivry-la-Perche en 1884, à Inor en 1899.
Pierre Pognon, en 1885 ; transféré à Grimaucourt-en-Woëvre en 1891, mort le 31 Mars 1894.
Camille-Jean-Adolphe Mayot, en 1899 ; transféré à Cesse en 1904.
Charles-Emile Feunette, en 1904.

X. GESNES

(Jemœ, Jamœ, Gennes)

Patron : Saint PIE 1er, 11 Juillet

174 habitants

Population ancienne. — En 1657 : 27 ménages. — En 1698 : 230 communiants. — En 1776 : 250 communiants. — En 1791 : 53 citoyens actifs. — En 1804 : 289 habitants.

Eglise. — Reconstruite et bénite en 1888.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1673. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1675.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, annexe de Cierges (1). — Pour le Temporel : Champagne, bailliage de Clermont séant à Varennes, justice seigneuriale du Chapitre de Montfaucon.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Mont-

(1) Le Chapitre de Montfaucon était seul décimateur à Gesnes. — En 1776 la Fabrique de Gesnes avait un revenu de 12 livres. Elle possédait une ferme et des prés, vendus le 17 Juin 1793 pour 8,150 livres.

médy, doyenné et canton de Montfaucon. Succursale érigée en 1802, supprimée en 1805, et annexée à Cierges, rétablie par ordonnance royale du 23 Avril 1847.

Gesnes est cité, au Xe siècle, comme une des limites du comté de Verdun.

Fontaine de Saint-Pie, vénérée dans le pays.

L'église possède une parcelle du chef de saint Baldéric, avec lettres de l'Evêché datées de 1886.

CURÉS DE GESNES

Adolphe-Nicolas PÉRIN, né le 9 Mai 1746, desservant en 1803, jusqu'en 1805 ; ensuite curé de Cierges. Il résidait à Epinonville.
Elophe-Joseph ETIENNE, nommé en 1847 ; transféré à Grémilly en 1849.
Joseph KONEN, en 1852 ; a quitté le diocèse en 1854.
Clément GERVAISE, en 1854 ; transféré à Erize-la-Brûlée en 1855.
Bernard GEORGES, en 1855 ; mort le 17 Décembre 1863.
Jean-Baptiste LEMARCHAL, en 1864 ; transféré à Thonelle en 1866.
Dominique-François-Symphorien BURLURAUX, en 1866 ; retiré en 1883 à Rupt-en-Woëvre, où il est mort le 30 Janvier 1888.
Pierre-Marius VARLET, en 1883 ; transféré à Landrecourt en 1886.
Lucien-Auguste LECOURTIER, en 1886 ; transféré à Mont-d'-Sassey en 1889.
Simon-Albert-Alexandre BERNIER, en 1889 ; mort le 1er Janvier 1905.
Scipion-Léon BÉCHET, en 1905 ; transféré à St-Pierrevillers en 1907.

XI. HAUMONT-PRÈS-SAMOGNEUX

(Haudimons, Altus-mons, Homont, Haulmont)

Patron : Saint NICOLAS, 6 Décembre

148 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1750 : 31 feux. — En 1804 : 239 habitants.

ECARTS. — Anglemont. — Ormont (1).

(1) Ormont (*de Aureo monte*) est cité dans le Cartulaire de Saint-Paul en 1148. D'après une tradition, près de là existaient autrefois des cavernes, où saint Maur se retira fréquemment pour échapper aux poursuites des Verdunois.

Eglise. — Chœur du XIVe siècle. — Clocher du XVIIIe siècle (1). — Réparations et modifications importantes en 1753.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1643. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1751.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, annexe de Samogneux. — Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre (2), bailliage de Verdun, prévôté de Sivry-sur-Meuse (pour partie avec Charny).

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon. Succursale reconnue en 1802, supprimée et annexée à Samogneux en 1806, rétablie par décret du 16 Août 1844 (3).

Anglemont, terre patrimoniale de la reine Richilde, seconde femme de Charles-le-Chauve, fit partie, en 874, de la dotation de l'abbaye de Juvigny, et plus tard, en 1077, son domaine seigneurial fut cédé, avec celui de l'abbaye, à l'évêque de Verdun. Cette ancienne manse paraît avoir été le premier endroit habité et le chef-lieu spirituel de la contrée. Il y avait là une chapelle ou église, depuis longtemps détruite. — Au XVIIIe siècle, Anglemont était une cense assez importante (4).

A Haumont, ancienne confrérie de Saint-Hubert, qui

(1) On remarque dans la muraille du clocher un ancien *Oculus* trilobé, employé là pour servir de lucarne.

(2) Le doyen du Chapitre était seigneur de Haumont, et le revenu de cette seigneurie formait le supplément de sa prébende. (Pouillé, I, p. 70.) — Le Chapitre se partageait les dîmes avec l'abbé de Saint-Vannes, une partie était réservée au curé de Samogneux. — Les biens de la Fabrique de Haumont furent vendus le 11 Mars 1793, le 17 Thermidor an II, et le 16 Messidor an III.

(3) De 1831 à 1836, la municipalité demanda plusieurs fois l'érection de Haumont en succursale.

(4) Cette cense fut vendue, le 16 Messidor an III, à Nicolas Braye. (Arch. Meuse, Ventes des biens nationaux, District de Verdun.)

subsiste encore. Le réglement, rédigé de nouveau le 19 Mars 1872, a reçu l'approbation de Mgr Hacquart, évêque de Verdun, le 30 Mai suivant.

CURÉS DE HAUMONT

Nicolas-François COLIN, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; transféré à Samogneux en 1806 (1).
Jean VÉRITHIER, nommé le 22 Juillet 1845 ; transféré à Moirey en 1848.
Jean CHEVIN, en 1849 ; retiré en 1851 à Vauquois, où il est mort le 31 Janvier 1860.
Eugène-Amédée RICHELOT, en 1851 ; transféré à Watronville en 1856, mort curé de Han-sur-Meuse en 1894.
Jean-François MARCHE, en 1857 ; mort le 1er Août 1863.
Jean-Adolphe CUNY, en 1863 ; transféré à Flassigny en 1867.
François-Louis BONARD, en 1868 ; transféré à Bras en 1874.
Philippe-Jean JULIEN, en 1874 ; mort le 28 Septembre 1883.
Michel MÉDERNACH, en 1884 ; transféré à Flassigny en 1888.
Marcel MIROUEL, en 1889 ; transféré à Moirey en 1901.
Paul GODEFROY, en 1901 ; mort le 15 Novembre 1902.
Anatole-Gustave LEVILLAIN, en 1903 ; retourné dans son pays (diocèse de Coutances) en 1904.
Charles-Maurice-Cyrille J. WEPPE, en 1904 ; transféré à Moirey en 1905.
Jean MOUGIN, en 1905 ; mort le 27 Août 1908.

XII. NANTILLOIS

(Nantolium ,Nantilletum, Nantilloy)

Patron : La Nativité de la SAINTE VIERGE, 8 Septembre

240 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1670 : 42 ménages. — En 1736 : 50 feux. — En 1776 : 286 communiants. — En 1791 : 80 citoyens actifs. — En 1804 : 382 habitants.

(1) N. F. Colin, né le 11 Novembre 1765, ancien religieux récollet, demeurait en 1797 à Rouvrois-sur-Othain, où il prêta le serment du 18 Fructidor.

Eglise (1). — Construite en 1770 ; sans style. — Chœur reconstruit en 1860 (2) : style roman.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1667. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1731.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, annexe de Septsarges (3). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Montfaucon.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon. Succursale érigée en 1803.

L'église possède, en cinq monstrances, scellées du sceau de Mgr Pagis, cinq parcelles de reliques : saint Baldéric, saint Saintin, saint Vincent de Paul, sainte Scholastique et la B. Marguerite-Marie.

CURÉS DE NANTILLOIS

Jean-Baptiste Guyon, né le 12 Août 1749, ancien curé de Septsarges, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; mort le 15 Janvier 1818.

Nicolas Renault, en 1822 ; nommé professeur de Théologie morale au Séminaire de Verdun en 1824.

Jean-Baptiste Poirson, en 1824 ; transféré à Samogneux en 1837.

Jean Poussin, en 1840 ; retiré en 1848 à Buzancy, où il est mort le 13 Septembre 1849.

Jean-Baptiste Goze, en 1848 ; transféré à Cierges en 1854.

(1) Une visite, faite en Novembre 1682, constate que « la nef de l'église a besoin de réparations, que les fonts de baptême sont en mauvais état, que le calice est en étain, et qu'on s'occupe d'en marchander un autre en argent. Il faudra que les habitants soignent tout cela. »

(2) Dès l'année 1823, « un mur de la tour menaçait ruine. »

(3) Avant l'érection de la cure de Septsarges (1699), Nantillois et Septsarges étaient annexes de Montfaucon, desservies par des chanoines ou des vicaires. Mais à partir de 1699, Nantillois fut rattaché à Septsarges ; les chanoines, qui se considéraient toujours comme curés primitifs, venaient souvent y officier. — Les décimateurs étaient le Chapitre de Montfaucon pour deux tiers, et les seigneurs de Cunel pour le reste. — La Fabrique de Nantillois possédait des terres et prés, vendus le 17 Juin 1793, pour 14,000 livres.

Pierre WACQUANT, en 1854 ; mort le 15 Mai 1863.
Louis-Jules BARBARIN, en 1863 ; transféré à Romagne-sous-Montfaucon en 1874.
Sébastien-Timothée RENAUDIN, en 1874 ; transféré à Monthairons en 1884.
Justin RICHIER, en 1884 ; transféré à Cesse en 1889.
Pierre-Louis PAQUIN, en 1889 ; transféré à Han-sur-Meuse en 1894.
Charles-Auguste COLLET, en 1894 ; mort le 20 Août 1896.
Jean-Baptiste-Victor NIZON, en 1897 ; transféré à Cierges en 1908 (1).

XIII. ROMAGNE-SOUS-MONTFAUCON

(Romanneis, Romaniœ, Romaigne)

Patron : Saint MICHEL, 29 Septembre

478 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1673 : 260 communiants. — En 1750 : environ 80 feux. — En 1776 : 450 communiants. — En 1791 : 150 citoyens actifs. — En 1804 : 697 habitants.

ECART. — La Robinette.

EGLISE (2).—Reconstruite en 1778. Sans style.—Dans le chœur, ancienne statue de la Vierge.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1674. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1711.

COLLATEUR. — Le Chapitre de Montfaucon.

REVENU DE LA CURE. — En 1344 : 40 livres. — En 1776 : 600 livres (3).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, ar-

(1) M. l'abbé Nizon a publié en 1908 un volume in-12, intitulé : *Aux proscrits d'outre-tombe, recueil de Chemins de Croix et d'Indulgences pour les âmes du purgatoire*..

(2) L'ancienne église, qui menaçait ruine, avait été réparée en 1682.

(3) Les décimateurs étaient le Chapitre de Montfaucon, les seigneurs du lieu, et l'abbé de Chéhéry. — La Fabrique possédait une ferme qui fut vendue le 2 Juillet 1792 pour 14,400 livres.

chidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, avec Bantheville pour annexe. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Varennes.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon.

Romagne, qui remonte à l'époque gallo-romaine, est cité dans le Cartulaire de St-Paul en 1179 (1).

Chapelles fondées dans l'église paroissiale : 1° Chapelle de la Sainte Vierge ; — 2° Chapelle de Saint-Jean-Baptiste dite des *Saintignon*, lieu de sépulture des membres de cette famille ; elle avait un chapelain particulier (2).

Une chapelle du Saint-Sacrement, construite, fondée et dotée, au village, par Jean Courtois de Souhesmes (3), en vertu de lettres de la Cour de Rome du 5 Septembre 1662, a été érigée en bénéfice perpétuel par Mgr Le Tellier, archevêque de Reims, le 9 Octobre 1672 (4). Le chapelain, à la présentation du fondateur et de l'ainé de sa famille, était chargé de célébrer la messe trois fois par semaine, tous les jours de l'octave du Saint-Sacrement, et de chanter par année deux services solennels et trois messes hautes, etc. Par contrat du 19 Août 1672, le fondateur avait doté cette chapelle d'une maison, d'un corps de ferme et d'autres revenus, le tout rapportant, en 1776, plus de 400 livres. — Cette chapelle, devenue « insuffisante pour contenir le nombre des fidèles qui assistaient à la messe, a été trans-

(1) D'après une tradition, il y avait dans le bois de Romagne, une maison de Templiers, qui fut détruite en 1314.

(2) Cette chapelle portait les armoiries des fondateurs ; elle appartint à la famille de Herbemont, puis à M. de Paviot qui avait épousé une fille de Herbemont.

(3) Jean Courtois, né à Romagne, est probablement celui que mentionne D. Pelletier, *Nobiliaire de Lorraine*, p. 178. Voir aussi *Notice sur Souhesmes* par Raymond de Souhesmes, p. 44.

(4) Une longue inscription, dans l'église, donne de nombreux détails sur cette fondation. (Voir *Inscriptions de l'ancien décanat de Dun*, dans les *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts*, 1905-06.)

férée en 1785 dans l'église paroissiale », à l'autel de la Sainte Vierge (1).

Par testament du 10 Février 1721, Claude Holeau, curé de Romagne, avait fondé les Prières solennelles des Quarante-Heures et celles de Saint-Michel, avec tous les offices prédications, aumônes, etc.; fondation approuvée et réglée le 24 Septembre 1752, dans sa visite pastorale à Romagne, par Hyacinthe Le Blanc, évêque de Joppé, vicaire général de Reims (2).

L'église possède une parcelle de la Vraie Croix et une petite relique de la Sainte Couronne d'épines. Elle possède aussi plus de vingt autres reliques de saints, avec lettres de reconnaissance données en 1758, 1860 et 1865.

CURÉS DE ROMAGNE

JACQUES, curé en 1255, fit le 25 Janvier de cette année une fondation dans l'église de Montfaucon.

DROGON, curé vers la fin du XIIIe siècle, et en même temps chapelain de l'autel du vieux chœur de la Cathédrale de Verdun.

(1) « L'emplacement et les matériaux de ladite chapelle ont été cédés à la communauté (moyennant un cens annuel de deux sols qu'elle s'est obligée de payer au chapelain), pour construire une école aux garçons de ladite paroisse. » Le 11 Octobre 1790, la municipalité écrivit et signa un *Mémoire concernant la chapelle du très Saint-Sacrement érigée dans la paroisse de Romagne*. Ce document, que nous possédons, nous a fourni les renseignements que nous donnons ici. La ferme de la Chapelle du St-Sacrement a été vendue comme bien national, le 19 Avril 1791, pour 2,500 livres.

Parmi les différents chapelains ou vicaires de Romagne, on cite : Jean Collin, premier chapelain du St-Sacrement en 1681, neveu du fondateur ; — François Ponsardin, chapelain en 1712 ; — J. Arnould, vicaire en 1719 ; — Charles Courtois, mort en 1720, dont la tombe est dans l'église ; — Jean-Baptiste Legrand, chapelain en 1720 ; — Nicolas Matis, chapelain en 1732; — Thomas Colson, chapelain en 1740 ; — J. Golzart, chapelain en 1745 ; — H. Godet, chapelain en 1778 ; — Pierre Migeon, chapelain en 1783.

(2) Les biens affectés à cette fondation, après avoir été confiés au bureau de bienfaisance cantonal de Montfaucon, ont été remis aux bureaux de bienfaisance établis en 1832 à Romagne et à Bantheville.

Les Archives mentionnent aussi une « fondation de l'Instruction ». Au Directoire du district de Clermont, une ferme située territoire de Romagne, affectée à une fondation pour l'Instruction, fut vendue le 29 Octobre 1793, pour 18,100 livres.

François PONSARDIN, en 1673, 1682.

Claude HOLEAU, né le 6 Avril 1666, curé aux grandes Pâques en 1697, jusqu'en 1722. Il fonda en 1721 les Prières des Quarante-Heures, etc.

J. GOLZART, en 1722, jusqu'en 1769.

Jean-François HOLLEAU, en 1769, prêta le serment const., le rétracta en 1792 ; a résigné en Janvier 1793 (1).

Jean-Baptiste RIGOT, né à Vandy le 29 Décembre 1766, missionnaire pendant la Révolution, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) ; mort le 14 Avril 1831 (2).

Pierre-Nicolas LAMINETTE, en 1831 ; transféré à Lamouilly en 1848.

Jean-Louis LAROSE, en 1848 ; mort le 2 Février 1874.

Jules-Louis BARBARIN, en 1874 ; transféré aux Eparges en 1887, mort le 15 Juillet 1900.

François COLLIN, en 1887 ; transféré à Brauvilliers en 1893.

Ernest LECOURTIER, en 1893.

CUNEL (ANNEXE)

(Cunellum, Mont-Cunel, Cunelle)

Patron : Saint CHRISTOPHE, 25 Juillet

130 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1670 : 21 ménages. — En 1682 : 60 communiants. — En 1776 : 118 communiants. — En 1780 : 210 âmes. — En 1791 : 41 citoyens actifs. — En 1804 : 179 habitants.

(1) Le Directoire du district de Clermont délibéra au sujet de J.-F. Holleau : « 28 Janvier 1793, Holleau, curé de Romagne, a refusé de lire au prône le dernier mandement de l'Evêque de Département..... il a abdiqué sa cure et est sorti de Romagne.... Il est privé de son traitement (375 fr. par trimestre)... 23 Avril, le citoyen Gatelet, l'un des administrateurs du district, est désigné pour la vente des biens meubles et effets laissés par Jean-François Holleau, ci-devant curé de Romagne, émigré.. » Le curé Holleau n'est inscrit sur la liste des émigrés que le 1er Juillet 1793. Il possédait à Romagne une maison, avec grange et jardin, qui furent vendus en 1794 comme biens nationaux. Il mourut en émigration.

(2) Voir la notice que j'ai publiée sur J.-B. Rigot, dans la *Semaine religieuse* de Verdun et dans l'ouvrage *Souvenirs de la Révolution*.

ECART. — La Madeleine.

EGLISE (1). — Construite en 1872. Bénite le 29 Juillet 1873. — Imitation du style ogival primitif.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1672. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1737.

COLLATEUR. — L'abbé de La Chalade. Cure régulière.

REVENU DE LA CURE. — En 1346 : 16 livres tournois. — En 1776, portion congrue de 500 livres (2).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Dun.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon. Annexe de Romagne depuis 1802, avec vicaire résident jusqu'en 1816.

Cunel était anciennement un prieuré sous le titre de Saint-Christophe, dépendant de l'abbaye de La Chalade.

Il y avait au château une chapelle qui n'existe plus.

Fontaine vénérée sous le nom de Saint-Christophe.

ANCIENS CURÉS DE CUNEL

François BARRISIEN, cistercien, en 1672, jusqu'en 1713 (3).

François PECCAVI, cistercien, en 1713 ; mort le 9 Novembre, même année.

Jean CHEVALIER, cistercien, en 1713, jusqu'en 1732.

Pierre PICART, cistercien, en 1732, jusqu'en 1746.

(1) Avant 1872, l'église construite en 1833 était de forme ronde, style Renaissance. Comme elle menaçait de s'écrouler, on la reconstruisit sur un autre plan.

(2) La Fabrique possédait, entre autres immeubles, huit arpents de terres et seize verges de jardin, qui furent vendus le 27 Frimaire an III.

(3) F. Barrisien a mérité les éloges de l'archevêque Le Tellier, dans la visite de 1682 : « Fr. Barrisien, religieux de l'ordre de Cisteaux, est un très bon religieux, très appliqué à sa profession, sans aucun reproche,... fait mieux que jamais, a de l'esprit et beaucoup de sens. » Les mêmes éloges sont répétés en 1698 : « Curé très réglé, beaucoup de sens, très bon religieux, profès de La Chalade. Il vaut mieux que sa cure. »

Antoine Dursens, cistercien, en 1746 ; plus tard curé de La Chalade.
François Mahenenne, cistercien, en 1746, jusqu'en 1773.
François Elard, cistercien, en 1773.
Etienne d'Huberte, cistercien, pourvu le 20 Février 1774, expulsé en 1791, « arrêté le 5 Avril 1793 pour avoir rétracté son serment, » emprisonné à la maison des Carmes à Bar (1), condamné à la déportation, parti de Bar pour Rochefort avec le 4e convoi de prêtres meusiens le 15 Avril 1794, embarqué sur les *Deux Associés*, mort le 1er Vendémiaire an III (22 Septembre 1794) ; inhumé dans l'île *Madame*.
Dominique-Mathias Tisserant, en 1791 (const.).
François Varin, en 1791 jusqu'en 1793 (const.).
Jean-Baptiste Gouvernant, vicaire résident en 1803 ; mort à Cunel le 26 Février 1816 (2). Sa tombe a été transportée dans le nouveau cimetière.

XIV. SEPTSARGES (3)

(Chesserges, Chasarge, Septserge)

Patron : Saint BALDÉRIC, 16 Octobre

216 habitants

Population ancienne. — En 1657 : 44 ménages. — En 1699 : 250 communiants. — En 1776 : 186 communiants. — En 1789 : environ 400 habitants. — En 1791 : 50 citoyens actifs. — En 1804 : 312 habitants.

(1) Et. d'Huberte était infirme, et pour cette raison il adressa de sa prison à l'administration une demande d'élargissement qui lui fut refusée.

(2) J.-B. Gouvernant, né le 10 Juin 1750, vicaire de Châtel, retiré à Varennes en 1791, refusa les serments ; il était très faible de santé : un certificat du 27 Octobre 1792 affirme *qu'il est atteint d'une phthisie pulmonaire et menacé d'éthisie*. Le 30 Octobre 1792, le Directoire du district de Clermont « arrête que ledit Gouvernant, prêtre non assermenté, sera tenu de se rendre sous trois jours en la ville de Bar-sur-Ornain dans la maison commune qui lui sera indiquée par la municipalité de Bar. J.-B. Gouvernant répondit que, ne pouvant se rendre à Bar, il attendait des ordres ultérieurs qui lui fourniraient les moyens d'y être transporté. Le 3 Novembre le Directoire du district de Clermont donna l'ordre à la municipalité de Varennes de le faire transporter sur une charette attelée d'un cheval; la municipalité commanda le 4 Novembre le voiturier Jean-Baptiste Fraizier, qui le lendemain, dès six heures du matin, chargea sur sa voiture le prêtre infirme. Celui-ci fut interné à Bar dans la prison des Carmes où il se trouvait encore le 10 Avril 1793. Une liste le mentionne parmi les condamnés à la déportation en vertu de la loi du 26 Août 1792. Fut-il réellement déporté ? Les listes de Rochefort ne mentionnent pas son nom. (Arch. Meuse, Q, dossier J.-B. Gouvernant.)

(3) Voir la notice *La Commune de Septsarges*, par Lucien Collet, 1900.

Eglise (1). — Construite en 1770-71. Bénite le 17 Décembre 1771. Sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1690. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1691.

Erection de la cure.— L'église de Septsarges, annexe de Montfaucon, fut érigée en cure avec Nantillois pour annexe, par ordonnance de Mgr Le Tellier, du 2 Mars 1699.

Collateur. — Le Chapitre de Montfaucon.

Revenu de la cure. — En 1776 : portion congrue de 500 livres (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, avec Nantillois pour annexe depuis 1699. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Montfaucon.

Actuellement.— Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon, avec Cuisy pour annexe.

On garde souvenir d'un ancien ermitage de St-Baldéric.

L'église possède une relique de saint Baldéric, avec lettres de reconnaissance de l'Evêché de Verdun, datées du 14 Octobre 1886 et du 22 Avril 1896.

CURÉS DE SEPTSARGES (3)

Jean Meslier, né à Thil le 9 Août 1672, premier curé, nommé en Mai 1699 (4) ; mort en 1747.

(1) L'ancienne église était au centre du village, en face du presbytère actuel. Une croix en indique l'emplacement.

(2) Le Chapitre de Montfaucon était seul décimateur. — La Fabrique possédait une ferme qui fut vendue, le 29 Octobre 1793, pour 10,000 livres.

(3) Vicaires avant l'érection de la cure : Jean Huvet, en 1663, curé de Dieue en 1678 ; — Jacques Michel, en 1688 ; — Jean-François Collart, en 1691-94 ; — François Leloyal, religieux augustin, en 1694 ;—Henri Jodin, prêtre du diocèse de Trèves, en 1698. La portion congrue de ces vicaires était de 200 livres.

(4) J. Meslier avait été vicaire de Varennes pendant un an. Dans sa visite Mgr Le Tellier dit de lui : « Bon sujet, élevé dans mon Séminaire. » En 1707, le Prélat ajoute : « Il fait assez bien. »

Charles-Nicolas PATÉ, en 1748 ; a résigné en 1752.
Etienne GAROT, en 1752 ; a résigné en 1753.
Louis CHEVALOT, a pris possession le 14 Mars 1753 ; a résigné en 1782.
Jean-Baptiste GUYON, né le 12 Août 1749, curé en 1782, prêta tous les serments, continua, avec diverses interruptions, ses fonctions paroissiales pendant la Révolution (1); nommé curé de Nantillois en 1803.
François PIERROT, né le 26 Novembre 1753, ancien curé const. de Thonnelle, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; transféré à Champneuville en 1805.
Jacques GATELET, en 1806 ; transféré à Halles en 1826.
Jean-François DOLLIÈRE, en 1831 ; transféré à Bréhéville en 1834.
Jean-Baptiste GUEUSQUIN, en 1834 ; transféré au Grand-Cléry en 1839.
Jean-François DUC, en 1841 ; transféré à Rosières-devant-Bar en 1851.
Théodore VINCENT, en 1853 ; nommé doyen de Charny en 1874.
Jules-François LEMARCHAL, en 1874 ; transféré à Thonne-la-Long en 1876.
Philippe-Célestin JUPPIN, en 1876 ; transféré à Samogneux en 1880.
Eugène SAINTIGNON, en 1880 ; transféré à Montblainville en 1881, mort curé de Parois le 20 Avril 1893.
Charles-Auguste DEGÈNE, en 1881 ; transféré à Ranzières en 1888.
Henri-Alfred LEBARQUE, en 1888 ; transféré à Liny-devant-Dun en 1895.
Charles-Marie PARIZOT, en 1895.

CUISY (ANNEXE)

(Cuzeium, Cuisiacum, Cuzey)

Patron : Saint DENIS, 9 Octobre

135 habitants

POPULATION ANCIENNE. — Vers 1600 : 35 chefs de famille. — En 1657 : 24 ménages. — En 1750 : 45 feux. — En 1791 : 42 citoyens actifs. — En 1804 : 186 habitants.

(1) En 1793, J.-B. Guyon est chargé de la rédaction des actes de l'état-civil ; il prend le titre de « notaire, officier public, membre du Conseil général de la commune de Septsarges. » — En 1794, il continua ses fonctions : Septsarges et Montfaucon sont dénoncés, en Mars 1794 par la Société Jacobine, montagnarde et révolutionnaire de Verdun, comme entretenant des rassemblements antirévolutionnaires, réveillant le fanatisme, etc. Aussi le curé cesse ses fonctions le 6 Avril 1794, les reprend le 28 Juin 1795, les interrompt encore le 17 Décembre 1797, les reprend de nouveau le 7 Janvier 1798.

Eglise (1). — Construite au XVIIIe siècle. Restaurée en 1806. Sans style. — Clocher élevé en 1839.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1665. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1680.

Collateur. — Le Chapitre de Montfaucon.

Revenu de la cure. — En 1750, portion congrue de 400, puis de 500 livres (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Forges. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Montfaucon, justice de la Collégiale.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon. Cure supprimée en 1802 et annexe de Septsarges.

Cuisy (*Cuzeium*). cité, dès 870, dans les vieilles chartes, appartenait à une époque reculée au diocèse de Reims.

Fontaine vénérée sous le nom de Saint-Denis.

Le Chapitre de Montfaucon se rendait autrefois processionnellement à l'église de Cuisy, le 3e jour des Rogations (3).

ANCIENS CURÉS DE CUISY

Jean Noux, vers 1500.
Alard Duval, vers 1530.
Jean Roland, mort en 1584.
André Marchal, en 1584; mort en 1617.

(1) En 1803, après l'annexion de Cuisy à Septsarges, la municipalité et les habitants, craignant que leur église ne fût abandonnée et vendue, s'adressèrent à la Préfecture et en demandèrent la conservation pour l'usage du culte. Ils obtinrent facilement cette faveur, sur l'avis favorable de la Sous-Préfecture du 18 Messidor an XI.

(2) Le Chapitre de Montfaucon était seul décimateur. — La Fabrique possédait une ferme qui fut vendue le 2 Juillet 1792 pour 6,325 livres.

(3) Au retour, on disait une messe basse dans la chapelle de Septsarges « pour donner tems au peuple de se reposer » ; chaque chanoine recevait dix sols tournois pour son assistance.

Martin MICHEL, vers 1620.
Jean GASTELET, vers 1640.
Jean JACQUESSON, a résigné en 1653.
Nicolas CAILLAUT, en 1653 ; a résigné en 1655.
Jean FRANÇOIS, en 1655 ; a résigné en 1658, curé de Montfaucon en 1663.
Nicolas RENARD (ou REGNAUD), en 1679 ; mort en 1683.
Georges MARIEZ, en 1683 ; a résigné en 1686.
Jacques MANSUY, en 1686 ; a résigné en 1697.
Nicolas GILLE, vers 1700 ; a résigné en 1749.
Pierre PICHELIN, en 1749 ; mort le 18 Décembre 1775 (1).
Jean PICARD, en 1779, expulsé de sa cure en 1791, pour refus du serment const., émigré avec Mgr Desnos, probablement mort en émigration (2).
Jean-Nicolas DIDIER, ancien vicaire de Brabant, curé constitutionnel en 1791 jusqu'en 1793. Arrêté en 1794 « pour avoir prêté serment avec restriction », déporté à Rochefort avec le IIe convoi de prêtres meusiens partis de Bar le 21 Juin 1794 ; libéré en 1795. Sécularisé.

XV. SIVRY-SUR-MEUSE

(Superiacum, Syveriacum, Xivereyum, Siverey)

Patron : Saint REMY, 1er Octobre

744 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1750 : 130 feux. — En 1791 : 188 citoyens actifs. — En 1804 : 1054 habitants (3).

ECARTS. — La Villeneuve. — Saint-Pantaléon. — La Féculerie. — La Planchette. — La Vioute.

(1) P. Pichelin opta en 1768 pour la portion congrue de 500 livres.

(2) J. Picard, inscrit sur la liste des émigrés à la date du 15 Octobre 1792, paraît avoir possédé une fortune assez considérable. Il avait : à Cuisy, une maison avec jardin et divers autres immeubles ; à Courcelles-sur-Aire, un gagnage affermé 150 livres ; à Condé, de nombreux lots de terres. Tous ses biens furent vendus, au district de Clermont le 5 Floréal et le 25 Prairial an II, au district de Bar le 13 Prairial et le 7 Thermidor an II. — Le 5 Frimaire an II, le citoyen Pultier fut délégué par le Directoire du district de Clermont pour aller dresser à Cuisy l'inventaire des meubles de Jean Picard. (Arch. Meuse, Q, Ventes des biens, et L, Délibérations du Dir. district Clermont.)

(3) Au mois de Septembre 1804, « un incendie terrible a détruit entièrement douze maisons de laboureurs, qui avaient remis tous leurs grains. »

EGLISE. — Vaste église à deux clochers, construite en 1755-56. Bénite le 8 Décembre 1756.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1673. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1752.

COLLATEUR. — Le Chapitre de la Cathédrale de Verdun.

REVENU DE LA CURE. — En 1750 : portion congrue, un bouvrot ; le tout valant 900 livres (1).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Verdun, archidiaconé de la Princerie, doyenné de Chaumont, avec Haraumont pour annexe.— Pour le Temporel : Verdunois, terre du Chapitre, bailliage de Verdun, siège d'une prévôté capitulaire.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Montfaucon (2).

Sivry-sur-Meuse, qui paraît d'origine gallo-romaine, est mentionné dans les anciennes chartes des évêques de Verdun, au Xe siècle.

En 1024, Heimon, évêque de Verdun, donna la terre de Sivry au Chapitre de la Cathédrale pour en augmenter les revenus. La bulle du pape Léon IX, en 1049, énumère, parmi les biens de la Cathédrale, Sivry avec son église, ses bois, etc.

A Vandresel, près Sivry, à l'endroit appelé aujourd'hui les « Ruets ou Ruelles », Vicfrid, évêque de Verdun, fut attaqué et surpris dans son château, vers 973, par un seigneur des environs nommé Sigebert. Richer, neveu de l'évêque et archidiacre de Verdun, fut tué en cette circonstance (3).

(1) Le Chapitre de la Cathédrale était seul décimateur. — Le bouvrot de la cure fut vendu, le 22 Mars 1791, pour 10,000 livres. — Ventes des terres et prés de la Fabrique, 8 Août et 9 Septembre 1791, 11 Mars, 13 Mai et 1er Juillet 1793, nombreux articles.

(2) Au rétablissement du culte en 1803, Sivry eut pour annexe Haraumont. Sur la demande réitérée du curé, Haraumont fut rattaché à Vilosnes.

(3) Roussel, *Hist. de Verdun*, nouvelle édit., I, p. 209.

Soutreville était un village distinct et tout rapproché de Sivry, avec une chapelle dédiée à sainte Valburge. Depuis longtemps, les deux localités ont été réunies, et la chapelle transférée à la porte de l'Evêché vers 1147.

A l'est de Sivry, au lieu dit *Pantalmont*, ancien ermitage de Saint-Pantaléon. La chapelle, aujourd'hui détruite, existait encore en 1862.

L'église paroissiale possède : 1° une parcelle de la Vraie Croix, avec lettres authentiques de l'Archevêché de Paris, du 13 Janvier 1820, et reconnaissance par l'Evêché de Nancy du 14 Septembre suivant ; — 2° une relique de saint Pantaléon, reconnue le 18 Mai 1835 par M. Noël, vicaire général de Verdun. Ces deux reliques ont été données par Mgr Pierre Poncelet.

Parmi les ecclésiastiques originaires de Sivry, on peut citer : Mgr Pierre Poncelet, né en 1790, préfet apostolique à l'île Bourbon, décédé en mer le 23 Février 1850 ; — 2° M. Jean-Baptiste Créplot, né en 1749, chef de mission pendant l'époque révolutionnaire, mort curé d'Eix en 1815 (1).

(1) Voir Pouillé, I, p. 463, 684, etc. ; *Souvenirs de la Révolution, M. Jean-Baptiste Créplot*, p. 197-219. Pour compléter la biographie de ce prêtre, voici quelques nouveaux renseignements. Le 4 Novembre 1792, J.-B. Créplot, insermenté, curé légitime de Récourt, résidant à Sivry, et Antoine Lapasque, curé de Consenvoye, obtinrent de la municipalité de Sivry, en conformité à la loi du 26 Août précédent, des passeports pour se réfugier dans la Principauté de Liège. J.-B Créplot, ainsi autorisé, partit et fut inscrit une première fois sur la liste des émigrés. Son beau-frère, Jean-François Saintin, obtint l'annulation de cette inscription par un arrêté du Département du 19 Mai 1793. Quelque temps après, forcé par l'armée de Dumouriez de sortir du pays de Liège, J.-B. Créplot se rendit « dans la terre de Durbuy au lieu de la Forge-à-Lapplé, district de Saint-Hubert, où il est demeuré paisible. » Mallarmé le fit inscrire de nouveau sur la liste des déportés-émigrés, le 19 Floréal an II (8 Mai 1794). Le 7 Floréal an III (26 Avril 1795), il obtint de la municipalité de Durbuy un certificat élogieux et un passeport pour rentrer dans son département. Il ne fut plus dès lors considéré comme émigré, mais comme prêtre déporté ; un tableau général, arrêté le 5 Pluviôse an IV, l'indique comme ayant été rayé de la liste des émigrés. Toutefois sa radiation définitive ne parait avoir été prononcée par le Département que le 6 Brumaire an X (28 Octobre 1801). En 1802, il pétitionna pour obtenir la main-levée du

Les Registres de la Mairie mentionnent la guérison miraculeuse d'Anne Georgia en 1756 (1).

Sivry-sur-Meuse, ancienne terre du Chapitre, a droit de bénéficier de la fondation du chanoine Jean Hennequin.

CURÉS DE SIVRY-SUR-MEUSE (2)

Jean Evrard, curé et chanoine de Verdun, mort en 1524.
Réginald Charlier, en 1525; mort en 1549.
Nicolas Barthélemy, en 1549; mort en 1562.
Nicolas Pirquois, en 1562; a résigné en 1565.
Sébastien Chesnard, en 1565; mort en 1568.
Toussaint Foirsuppe, en 1568; a résigné en 1572.
Robert Godinaux, en 1572; a résigné en 1590.
Nicolas Hurault, en 1590; mort en 1614.
Didier Le Sire-Jacques, vers 1615 (3); a résigné en 1646.
Michel Clausse, en 1646; mort en 1656.
Jean Brasselet, en 1656; mort en 1664.
Ponce Plaisant, en 1664; mort en 1672.
Nicolas Martin, en 1672; a résigné en 1679.
J. Poncignon, de 1701 à 1703.
Pierre Leclerc, en 1703; mort en1712.
Nicolas Humblot, en 1712; a résigné en 1751, chapelain de la chapelle St-Georges de Nubécourt, mort le 14 Avril 1767, âgé de 92 ans (4).

séquestre que l'administration des Domaines conservait sur ses biens immeubles : il résidait alors à Brabant-en-Argonne. Comme nous l'avons dit ailleurs, pendant plus de sept ans (1795-1802), il exerça vaillamment à travers tous les dangers son ministère apostolique de chef de mission dans plus de vingt paroisses. (Archives Meuse, Q, Prêtres déportés ; dossier Créplot.)

(1) On conserve à la Mairie les registres de la Fabrique de 1725 à 1790.

(2) Vers 1380, un vagabond contrefit des lettres de prêtrise et se mit en possession de la cure de Sivry, sous la protection de Béatrix de Bohême, douairière de Damvillers. A la requête du Chapitre, ce malheureux fut arrêté par les gens du tailli de Laon, conduit à Damvillers, puis pendu à Montfaucon. (Roussel, *Hist. de Verdun*, n. éd., I, 344 ; Clouet, *Hist. de Verdun*, III, 435.)

(3) En 1620, le Chapitre de la Cathédrale fit « défense au curé de Sivry (Didier Le Sire-Jacques) et à son frère de plus pescher à la rivière et de porter aucune arquebuse à la chasse, à peine d'amende arbitraire, et les dites armes lui estre otées. »

(4) Sur l'un des contreforts de l'église de Nubécourt, à hauteur de l'autel St-Georges on lit : « Ci-gît le sieur Nicolas Humblot, prêtre et curé de

Roch Fleury, en 1751 ; a résigné en 1761.

Jean-Henry Emond, en 1761 ; mort le 8 Novembre 1766.

Nicolas Lombal, curé en 1767, jusqu'en 1793 (const.) ; rétracta ses serments, déporté, mort sur la rade de Rochefort le 15 Août 1794 (1).

Jean-François Lombal, né le 7 Mai 1762, neveu du précédent, ancien bénédictin de l'abbaye de Mouzon, profès à Saint-Vannes le 25 Mars 1783, insermenté (2), nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; curé-doyen de Stenay en 1814.

Jean-Nicolas Houzelot, en 1814 ; curé-doyen de Montfaucon en 1830.

Denis Gueusquin, en 1830 ; retiré à Réville en 1855, mort le 5 Juillet 1861.

Dominique Bigé, en 1855 ; retiré en 1878, mort le 27 Avril 1879.

Jean-Baptiste-Jules Toussenel, en 1878 ; transféré à Tréveray en 1881.

François-Edouard Robert, en 1881 ; mort le 10 Mars 1885.

Pierre Jacob, en 1885 ; mort le 14 Septembre 1904.

Alzire-Victor Yardin, en 1904.

Civry-sur-Meuse et chapelain de la chapelle St-Georges de cette église, décédé le 14 Avril 1767 agé de 92 ans. Priez Dieu pour lui. Cette pierre posée par Christophe Fabry son arrière petit-neveu. »

(1) N. Lombal, né à Sivry en 1731, curé dans sa paroisse en 1767, prêta le serment const. en 1791 et celui de liberté-égalité en 1792. Accusé d'avoir rétracté son serment, il fut arrêté par ordre du district de Verdun, puis emprisonné avec son frère (Alexis Lombal, curé de Nixéville), dans la maison de Saint-Maur à Verdun, le 29 Mars 1794. Conduit ensuite à Bar, il fut condamné à la déportation, il partit pour Rochefort avec le 9e convoi de prêtres meusiens le 1er Juin 1794. Embarqué sur les *Deux-Associés*, il rétracta de nouveau ses deux serments et mourut le 15 Août 1794 ; inhumé dans l'île d'*Aix*.

(2) Jean-François Lombal, né à Sivry-sur-Meuse le 7 Mai 1762, fils de Cuny Lombal, maître de poste aux chevaux, entra chez les Bénédictins de Saint-Vannes, y fit profession le 25 Mars 1783, devint ensuite professeur à Metz, où il se trouvait au moment de la suppression des monastères. En 1791, il revint à Sivry chez ses parents, où il fit quelque temps le service de postillon. Le 12 Novembre 1793, le procureur syndic de Verdun, Gérard, envoya au maire de Sivry l'ordre de le faire arrêter, parce qu'il n'avait pas prêté le serment const. Le prêtre avait toutefois prêté la veille le serment de liberté-égalité. Vers le 15 Novembre, revenant d'une course, il apprend que les gendarmes sont à sa poursuite ; il s'enfuit sans reparaître à la maison paternelle. Son père, Cuny Lombal, en Juillet 1795, adressa aux Administrateurs du département une pétition pour justifier son fils et obtenir son retour ; de nombreuses démarches aboutirent à un arrêté du Directoire du Département, daté du 23 Vendémiaire an IV (15 Octobre 1795), ordonnant la radiation de Jean-François Lombal de la liste des émigrés, etc., quoiqu'il n'eût jamais été inscrit sur aucune de ces listes. Malgré cette faveur, l'émigré volontaire ne rentra en France qu'en 1800, après avoir adressé une demande au Ministre de la Police. (Arch. Meuse, Q, dossier Lombal.)

DOYENNÉ DE STENAY (1)

I. STENAY

(Sathanagium, Sathanacum, Sathenay)

Patron : Saint GRÉGOIRE-LE-GRAND, 12 Mars

3955 habitants

Population ancienne. — En 1570 : 700 communiants. — En 1670 : 261 ménages à Stenay et 21 à Cervisy. — En 1791 : 370 citoyens actifs. — En 1804 : 2700 habitants.

Ecarts. — Cervisy. — Bronelle (château). — La Gare. — Heurtebise. — Les Etangs. — La Jardinette. — La Collerie. — Casernes Chanzy.

Eglise (2). — Reconstruite en 1828. Imitation du style grec. — Maitre-autel, chaire à prêcher, confessionnaux et buffet d'orgue, du XVIIIe siècle, et provenant de l'ancienne église. — Plusieurs tableaux remarquables, attribués à frère Abraham, religieux d'Orval.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1675. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

Collateur. — Le prieur de Saint-Dagobert.

(1) Ce doyenné comprend actuellement 15 paroisses et 4 annexes.

(2) L'ancienne église, bâtie sur le même emplacement, était un monument remarquable de l'époque romane du XIe ou XIIe siècle. Le clocher s'élevait devant le chœur au-dessus du transept. Cinq arcades romanes séparaient les bas côtés de la nef principale. La nef supportait une voûte en bois, ornée de peintures faites en 1634 aux frais du curé Floncel et représentant la création du monde. — Voir la description de *l'ancienne église de Stenay*, par l'abbé Nicolas, curé de Laneuville, dans le *Bulletin mensuel de la Société d'Arch. lorraine*, 1903, divers articles.

Revenu de la cure. — En 1570 : le tiers des dîmes et des oblations et le revenu de deux prés (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné d'Ivois, aujourd'hui Carignan, avec Baâlon, Martincourt et Cervisy pour annexes. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, chef-lieu de prévôté (2).

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, chef-lieu de doyenné et de canton, avec Cervisy pour annexe.

Stenay *(Sathanacum)*, ville celtique antérieure à l'occupation romaine, faisait partie, au VIe siècle, du domaine royal. Le premier roi d'Austrasie, Thierry, y établit son séjour et y fit construire, vers 534, un oratoire sous le vocable de Saint-Remy (3).

Le sage et pieux roi Dagobert II fut assassiné par trahison dans la forêt voisine, le 23 Décembre 679. Son corps, déposé et vénéré dans la chapelle Saint-Remy, y resta jusqu'en 872, année de la construction d'une nouvelle église sous le patronage du saint roi d'Austrasie.

Une église dédiée à saint Maurice, située près du cimetière, hors de l'enceinte de la ville, construite vers le VIe siècle par les rois d'Austrasie, fut détruite, à l'époque des réparations des murs de fortification, en 1218. Il en restait, à la fin du XVIIe siècle, l'ancienne tour qui servait de beffroi municipal.

(1) Le prieur de Saint-Dagobert percevait le reste des dîmes. La Fabrique possédait trois fermes à Stenay, une ferme à Laneuville, une autre à Ivois et en outre des jardins et des prés à Stenay ; tous ces biens furent vendus les 15, 16 et 17 Prairial an II.

(2) Les armoiries de Stenay étaient : *D'argent, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'un lion d'or, armé et lampassé de gueules.*

(3) Thierry, Théodebert, son fils, et Théodebald, son petit-fils, furent enterrés dans cette chapelle.

L'église de Saint-Grégoire-le-Grand (1), érigée au XI• siècle, possédait de nombreuses chapelles fondées et dotées (2) : 1° Chapelle de la Présentation, fondée en 1699 par Anne Thiébault, veuve de Jean de Mouzay ; le chapelain était chargé de l'éducation latine et publique de quatorze enfants de la ville ; il devait nourrir à sa table et entretenir gratuitement deux de ces enfants (3), et pour cela il jouissait de revenus et rentes suffisantes ; — 2° Chapelle de la Vierge et de Saint-Hubert, fondée en 1534 par Guillaume de Tougnel, à charge par le chapelain d'une messe quotidienne et de l'éducation religieuse de douze pauvres (4) ; — 3° Chapelle de l'Assomption, fondée en 1717 par Marguerite Floncel, nièce du curé Jean Floncel, veuve de Pierre Langlois, et par Didier-François Langlois, son fils ; le chapelain devait dire une messe chaque jour, enseigner le catéchisme à douze pauvres enfants de la ville et leur donner à chacun un sol chaque fois ; le revenu consistait en une rente de 530 livres sur l'Hôtel-de-Ville de Paris ; — 4° Autre chapelle de l'Assomption, fondée le 11 Mars 1718 par l'abbé de Landzécourt (5) ; — 5° Cha-

(1) S. Grégoire-le-Grand, mort le 12 Mars 604, avait aidé, par ses lettres et ses conseils, les rois d'Austrasie Théodoric et Théodebert à détruire l'idolâtrie dans la Gaule-Belgique. Ce fut probablement pour cette raison que la paroisse de Stenay, dès les temps les plus reculés, prit pour patron ce grand saint.

(2) On sait que souvent le même autel servait à l'acquit des charges de plusieurs chapelles fondées.

(3) Jean Aimond, chapelain, démissionnaire le 30 Avril 1718, est remplacé par Godfrin, qui est déclaré *inapt*, le titulaire de cette chapelle devant être capable d'enseigner. — On trouve : Xavier Symard, chapelain de la Présentation en 1748 ; — Jean-Baptiste Lainel, dernier chapelain en 1791.

(4) L'autel de cette chapelle fut consacré le 13 Novembre 1537 par Nicolas Goberti, évêque de Panéade, suffragant de Verdun.

(5) Une chapelle de l'Assomption possédait à Stenay cinq fauchées de prés, vendus le 1er Pluviôse an II pour 5,025 livres. Parmi les chapelains de l'Assomption on trouve : Jean Amour, mort le 27 Décembre 1729 ; — Jean Michel, résidant à St-Lambert, mort le 25 Décembre 1742 ; — Louis Jacquy, « chapelain de l'Ancienne Assomption, » mort le 28 Octobre 1746 : — François Warnier, mort le 27 Février 1752 ; — Léonard Roussel, curé dans les environs de Reims, dernier titulaire de l'Assomption, jusqu'en 1791.

pelle de Notre-Dame de Pitié, dite aussi de Saint-Joseph, et aussi des Trépassés, ou encore « Ancienne Assomption », érigée le 1er Mars 1499 par Hugues Bary, chanoine de Reims, à charge d'une messe quotidienne avant l'ouverture des portes de la ville, avec un revenu de 300 livres (1) ; — 6° Une autre chapelle des Trépassés avait été érigée en 1485 par François Bracquemer, curé de Stenay, et Jean Thirion, curé de Beaufort ; — 7° Chapelle de Saint-Michel, fondée en 1464 par Jehan Alisette, maire de la ville, avec dotation d'une rente de 20 francs 13 gros sur une maison appelée *la Salle* (2) ; — 8° Chapelle de Saint-Jean-Baptiste (3) ; — 9° Chapelle de Sainte-Anne (4), dite aussi de Saint-Dagobert et de Sainte-Scholastique, fondée vers 1518 par Henry Amour, ancien maire de Stenay, qui avait embrassé la prêtrise. Jean Thirion, prêtre, son petit-fils, fonda dans cette chapelle, le 20 Décembre 1570, quatre messes hautes avec recommandises pour les morts, le vendredi de chaque Quatre-Temps, et une messe basse de la Passion, tous les vendredis (5) ; — 10° Chapelle de Saint-Jacques

(1) On trouve : Messire Charles, « prêtre de la messe des Trépassés, » en 1617 ; — François Mothelet, chapelain des Trépassés en 1737, mort le 7 Sept. 1752 ; — Lepintel, chapelain des Trépassés en 1753 ; — Jean-Nicolas Marry, chapelain des Trépassés en 1765 jusqu'en 1791, refusa le serment const. ; dénoncé en 1793, reçut l'ordre de sortir du territoire de la République le 28 Février 1793. — La chapelle des Trépassés possédait, à Stenay, un corps de ferme, vendu le 16 Prairial an II, pour 70,500 livres.

(2) Chapelains de Saint-Michel : Jehan Bruley le jeune, premier chapelain ; — Jean Habran, résidant à Laneuville, chapelain en 1753 ; — Jean-Baptiste-Damien Asseline, du diocèse de Reims, nommé en 1781 par Gilles-Joseph de la Cour, collateur.

(3) Le 28 Février 1783, nomination de bénéficier de la chapelle de St-Jean-Baptiste de l'église St-Grégoire de Stenay, au profit de Jean Mars, clerc du diocèse de Trèves.

(4) Chapelains de Sainte-Anne : Jean Thirion, curé de Chauvency-St-Hubert, vers 1620 ; — Jean Floncel, curé de Stenay, 1636-79 ; — François Floncel, mort le 9 Décembre 1720 ; — André Charpentier, en 1747, mort en 1777. — Vente des biens de la chapelle Ste-Anne : 22 Novembre 1791, neuf verges de vignes à Martincourt, 250 livres ; trois fauchées et demi de prés à Mouzay, 875 livres.

(5) Cette fondation était faite sur un revenu de terres et de prés, situés à Mouzay.

et Saint-Christophe, fondée en 1617 par Jean Floncel, mayeur, père du curé du même nom, à charge de deux messes par semaine, et avec le revenu d'une ferme (1); — 11° Chapelle de Saint-Barthélemy, fondée en 1608 par Marguerite Baillard, veuve Chenin Robin, et par Gillon Robin sa fille (2); — 12° Chapelle de Saint-Eloi, fondée avant 1570, à la collation des seigneurs de Laneuville, à charge de deux messes par semaine, avec le revenu d'une ferme à Mouzay (3); c'était la chapelle de la confrérie des orfèvres, etc; — 13° Chapelle de Saint-Germain, fondée en 1508 par Wauthier de Mouzay, Isabelle de Rethel, sa femme, et Mélinette, sa sœur, à charge d'une messe quotidienne, et avec une riche dotation en grains (4); — 14° Chapelle de Sainte-Barbe, de fondation très ancienne, appelée aussi chapelle du Rosaire (5); — 15° Chapelle de Sainte-Catherine, fondée en 1730 par Armand Béchet et Barbe Guérard, son épouse (6).

Au cimetière, chapelle, fondée, en 1515, par Jean Thiéry, avec charge d'une messe à chaque Quatre-Temps (7).

(1) En 1570, le chapelain était Nicolas Jennesson; — Jean Caury, chapelain de St-Jacques et St-Christophe, mourut le 20 Octobre 1716, âgé de 60 ans. — Un corps de ferme de la chapelle St-Jacques fut vendu le 1er Pluviôse an II, pour 16,800 livres.

(2) L'autel fut consacré le 23 Mai 1609 par Georges, évêque d'Azot, suffragant de Trèves.

(3) Chapelains de St-Eloi : Pierre Hutin, vicaire de Stenay, 1570; — Louis Graindorge, curé de Saulmory, et titulaire du St-Eloi, mort en 1701; — Jean-Baptiste Pierrot, clerc du diocèse de Trèves, nommé le 1er Avril 1745; — Jean Martin, prêtre du diocèse de Paris, nommé le 9 Octobre 1720. — Le 20 Avril 1791, vente d'une ferme à Mouzay, appartenant à la chapelle de St-Eloi de Stenay, 9,100 livres.

(4) En 1636, Michel Millet était chapelain de la chapelle Saint-Germain; — François Jacquemin, chapelain de St-Germain, mort le 6 Novembre 1759.

(5) Chapelain de Ste-Barbe : Thiéry, mort en 1741; Hocmelle, vicaire de Beauclair, lui succède. Dans la chapelle de Ste-Barbe, en face de l'autel, se trouvait le siège de pierre qui servait au prévôt pour recevoir le serment du nouveau maire.

(6) Une ferme de la chapelle Ste-Reine (sic) fut vendue le 19 Août 1791, pour 6,750 livres.

(7) Cette chapelle fut bénite de nouveau, ainsi que l'église de Saint-Lambert, en Août 1620, par le suffragant de Trèves.

Une messe quotidienne de 11 heures avait été fondée par Pierre Georges, prévôt, le 16 Septembre 1689 (1).

Parmi les chapelles non fondées, il y avait dans l'église : la chapelle du Dieu-de-Pitié, les autels de Saint-Nicolas, de Saint-Crépin, etc. (2).

Une chapelle du Sacré-Cœur, style roman, avec gracieux campanile, due à la générosité de M. Bourgeois, a été construite, en 1908, sur une petite élévation à 200 mètres de la ville, en face du cimetière, par les soins de Mgr Mangin, curé de Stenay. Bénite solennellement le 25 Octobre 1908 par Mgr Dubois, évêque de Verdun. C'est une propriété particulière (3).

Parmi les anciennes confréries paroissiales on peut citer : 1° Confrérie du Saint-Sacrement, rétablie et approuvée par Mgr d'Osmond, évêque de Nancy, le 23 Août 1807; — 2° Confrérie du Saint-Scapulaire, érigée en 1660; — 3° Confrérie du Saint-Rosaire (4). — Il y avait en outre, pour les diverses classes ou professions, les confréries de Saint-Joseph, de Saint-Nicolas, de Saint-Eloi, de Saint-Crépin et de Saint-Hubert (5).

Au château de Bronelle, il y avait une chapelle de Saint-Nicolas, détruite pendant la Révolution. Une nouvelle chapelle, style gothique, a été construite en 1880.

La Jardinette, ancien fief, possédait une chapelle sous le titre de Saint-Claude, dont la desserte était unie à celle de Saint-Barthélemy, érigée en l'église paroissiale.

(1) Jean Michel, prêtre chapelain de la messe de onze heures, mort le 8 Janvier 1729 ;—François Henri, chapelain de la messe de onze heures en 1748.

(2) Plusieurs chapelles furent supprimées et unies à d'autres en 1717.

(3) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 31 Octobre 1908 ; *Echo des familles de Stenay*, Novembre 1908.

(4) La Confrérie du Rosaire possédait : à Stenay, 2 fauchées de prés, vendus le 19 Août 1791, pour 1.100 livres ; à Mont, un jardin verger, vendu le 29 Novembre 1791, pour 60 livres.

(5) Abbé Nicolas, *L'ancienne église de Stenay*. (Bulletin de la Société d'Arch. lorr. 1904, p. 221.)

L'instruction publique à Stenay fut, aux siècles passés, hautement encouragée et favorisée. Plusieurs prêtres chapelains avaient la charge d'instruire gratuitement les enfants (1). Au XVIIIe siècle, il y avait une école ou collège où l'on professait les cours d'humanités ; la ville payait les professeurs (2). L'abbé de Landzécourt avait fondé une bourse de 500 livres pour deux étudiants (3). — En 1772, les PP. Minimes furent chargés des classes jusqu'à la Rhétorique (4).

Une école de filles existait avant 1699 (5). Confiée en 1761 (6) aux sœurs de Saint-Charles, supprimée pendant la Révolution, elle fut rétablie vers 1800 et rendue à la même congrégation.

En 1726, les Jésuites voulurent établir à Stenay une maison de leur Ordre et un Séminaire pour la philosophie et la théologie. Le 5 Mai de cette année, la ville donna son consentement à ce projet et abandonna pour cela un pàquis, « à condition que ces religieux enseigneraient la philosophie et la théologie pendant huit ans au moins. » Ce projet ne fut point réalisé (7).

(1) Voir ci-dessus, chapelles fondées, p. 423.

(2) On trouve : Claude Leclerc, professeur d'humanités en 1742, mort en 1762 ; — Balthazard Charpentier, successeur du précédent en 1762 ; — le 16 Mai 1771, l'abbé Mélot, régent d'humanités, reçoit 100 livres à titre de pension, payée par la ville.

(3) Didier-François Langlois de Landzécourt, prêtre et ancien prieur d'Angluzel et de Langugest, par son testament du 24 Août 1723, fit en faveur de Stenay plusieurs legs et fondations ; il mourut à Paris, enterré aux Jacobins, rue Saint-Honoré. En 1792, d'après le compte communal, « la ville payait à deux tonsurés, pour la bourse fondée par l'abbé de Landzécourt, 500 livres. »

(4) Voir plus loin, Minimes de Stenay.

(5) 4 Mai 1699, sépulture de Anne Thiébaut, maitresse d'école, âgée de 60 ans.

(6) Mairie, Délibération du 5 Juillet 1761 : « Les sœurs seront plusieurs, la mairie les paiera selon les règles de leur institut.... On achète une maison contiguë à l'hospice. » En 1792 la ville payait « aux maitresses d'école 306 livres ».

(7) Stenay a donné à la Compagnie de Jésus plusieurs religieux : le célèbre P. Pierre Robinet, confesseur du roi d'Espagne, Philippe V, en 1687, mort à Strasbourg le 28 Novembre 1738 ; les RR. PP. Jean-Louis Baussier et Jacques Thomas, professeurs au Collège de Strasbourg en 1764.

Parmi les ecclésiastiques originaires de Stenay on peut citer : 1° HENRY, 11e abbé d'Orval, en 1228; — 2° Dom ROBIN, 38e abbé d'Orval, en 1570;— 3° Edmond MACLOT, prémontré, abbé de l'Etanche, né en 1638, mort le 2 Octobre 1711 (1); — 4° Marie-Léopold MARTIN, né le 31 Décembre 1797, vicaire général de Verdun, supérieur de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph, mort à Verdun le 17 Mai 1869; — 5° Marie-Théodore LE CHARPENTIER DU MARGAT, né le 4 Avril 1809, aumônier de l'hospice, chanoine et vicaire général honoraire, mort le 29 Décembre 1892.

L'église paroissiale possède en trois reliquaires : 1° une parcelle de la Vraie Croix; — 2° des reliques authentiques de saint Martin, saint Remy, saint Vincent de Paul et sainte Thérèse.

Avant la Révolution, plusieurs vicaires, sans compter les chapelains et les prêtres habitués, aidaient le curé dans le service paroissial (2). Le vicariat de Stenay a été reconnu par décret du 6 Octobre 1818.

Le 13 Août 1907, une association cultuelle, fondée par le maire Poterlot, desservie par un schismatique faux-prêtre, nommé Constantin, s'empara par force de l'église de Stenay, et en expulsa Mgr Mangin, curé légitime. Par jugement du 24 Août suivant, le tribunal de Montmédy ordonna la réintégration du curé légitime dans son église (3).

(1) Voir Pouillé, tome III, p. 685.

(2) Le 30 Janvier 1791, à la suite du curé, les prêtres suivants prêtèrent le serment constitutionnel : François Gaudé, vicaire ; Jean-Baptiste Desfosse, vicaire ; Charles-Etienne Crétot, prêtre habitué ; Louis Maucourt, prêtre habitué et chapelain de l'hôpital ; Charles Berthèche, ex-chanoine de St-Timothée ; Louis Petit, ex-chartreux du Val-Saint-Pierre (diocèse de Laon). — Le 2 Octobre suivant, serment prêté par Jean Lambert, vicaire de la paroisse. — Le 22 Mai 1793, Pierre Laurent, vicaire, prêta le serment de liberté-égalité, qu'il rétracta ensuite. (Voir ci-dessus, p. 41, note 3.)— Le 2 Thermidor an III (20 Juillet 1795), François Gaudé déclare qu'il se propose d'exercer le culte « dénommé catholique » dans toute l'étendue du territoire de Stenay ; il prêta à Stenay le serment du 18 Fructidor an V, et devint curé de Mouzay en 1803.

(3) Voir *Semaine catholique* de Verdun, 17, 24 et 31 Août 1907 : divers journaux religieux, etc.

CURÉS DE STENAY

Hugues, curé de 1080 à 1100. (Cartulaire de Gorze.)
Lambert, de 1102 à 1124. (*Ibid.*)
Wiard, cité en 1178. (Cartulaire d'Orval.)
Jacques, curé et en même temps official de l'archidiacre de Trèves, en 1269, 1280. (*Ibid.*)
Jean de Maigny, en 1320.
Richard, cité dans un acte de 1333 (1).
Jean Robinet, de 1366 à 1418. Prêtre originaire de Marville, il était à la fois curé et receveur de Stenay (2).
Thomas Lamzel, en 1425.
François Bracquemer ou Macquesnes, en 1485, jusqu'en 1499.
Nicolas-Pierre Hutin, en 1526.
Nicol, cité dans un acte de 1546 (3).
Jean Houldier, en 1568, 1570.
François Houldier, en 1570, 1580.
Nicolas Le Sonon, en 1613.
Nicolas Pognon, en 1617.
Simon de la Neuville, de 1619 à 1634.
Jean Floncel, docteur en théologie, chapelain de Sainte-Anne, nommé curé le 21 Juillet 1636 (4), notaire apostolique le 29 Janvier 1652; mort le 11 Mai 1679, inhumé devant le maitre-autel.
Guillaume-Martin Gentil, en 1680.
Nicolas-Joseph Martinet du Jardinet, licencié ès-lois, seigneur de Luzy, nommé curé en 1681 ; mort en 1737, âgé de 83 ans, inhumé le 13 Mai « dans la chapelle collatérale du Rosaire ».
Nicolas-Louis de la Porte, nommé le 6 Mai 1738 ; a résigné en 1754 en faveur du suivant (5).
Jean-Baptiste Bouquier, en 1754 ; mort le 2 Novembre 1766, âgé de 50 ans, inhumé devant le maitre-autel (6).

(1) Archives du château de Laneuville.
(2) A. Lesort, *Les Chartes du Clermontois*, p. 91.
(3) Archives du château de Charmois.
(4) Cette nomination, écrite sur parchemin, est conservée à l'Hôtel-de-Ville.
(5) N.-L. de la Porte résigna la cure à son successeur moyennant une pension de 425 livres que celui-ci s'engageait à lui fournir.
(6) L'inhumation était présidée par J.-B. Lainel, directeur des Annonciades.

François-André HENRION, en 1765, jusqu'en 1771.

Charles-Théodore MAIRE, né à Marville en 1739, administrateur en 1771, curé en 1771, jusqu'en 1775 ; ensuite missionnaire, vicaire et aumônier de l'hôpital de Montmédy en 1791, mort le 12 Septembre 1794 (1).

Jean-Baptiste MAQUET (2), d'abord vicaire de la paroisse, puis administrateur (Mars 1775, jusqu'en 1779), nommé curé en 1779, prêta les serments ; arrêté et déporté en 1794, mort le 12 Septembre 1794 (3).

Jean-Antoine MAUDRU, ancien évêque constitutionnel des Vosges, nommé curé en Février 1803 (4) ; donna sa démission en 1809, continua à résider à Stenay jusqu'en 1815, mort à Belleville près Paris le 13 Septembre 1820 (5).

(1) Voir ci-dessus, Montmédy, p. 6, note 2 : Guillon, *Les Martyrs de la Foi*, III, p. 527, art. Lemaire.

(2) Ce nom est souvent écrit Macquet, et par erreur Marquet.

(3) J.-B. Maquet, né à Stenay en 1752, prêta le serment constitutionnel le 30 Janvier 1791, le serment de liberté-égalité le 29 Novembre 1792. Il rétracta ensuite ces serments. Dénoncé comme suspect, il fut arrêté le 18 Ventôse an II (8 Mars 1794), conduit ensuite dans la maison d'arrêt de Montmédy. Le 14 Prairial an II (2 Juin 1794), le Conseil permanent du District de Montmédy arrête « que les nommés Macquet Jean et Maire, qui sont dans la maison d'arrêt de Montmédy, seront déportés et transférés dans la maison de sûreté de Bar. » Le 16 Prairial an II (4 Juin 1794), « le commandant de la gendarmerie est requis de faire conduire les susdits le lendemain les 6 heures du matin dans les prisons de Bar. » Les deux prêtres passèrent à Damvillers le 5 Juin, à Verdun le 7 ; arrivés à Bar ils furent internés à la prison des Annonciades, où le 3 Messidor an II (21 Juin 1794) un commissaire, nommé par l'administration du Conseil général de District, vint les chercher et les fit partir pour Rochefort avec le 11e convoi de prêtres condamnés à la déportation. J.-B. Maquet, embarqué sur les *Deux-Associés*, rétracta de nouveau ses deux serments et mourut le 26 Fructidor an II (12 Sept. 1794), inhumé à l'île *Madame*.

Les délibérations municipales renferment divers renseignements sur l'histoire de Stenay pendant la Révolution. — Le 17 Frimaire an 2 (7 Décembre 1793), « le procureur de la commune a observé qu'aujourd'hui la cloche avait annoncé la messe, que cet acte annonçant encore une religion dominante était prohibé par la Convention, qui admet l'universalité des cultes et rejette conséquemment et tacitement toutes les marques extérieures du culte ; requiert que le curé sera de nouveau et pour la dernière fois averti de ne plus employer rien de ce qui tient aux signes extérieurs. » — Le 5 Vendémiaire an IV (27 Sept. 1795), projet de démolition de l'église paroissiale ; on prend des dispositions pour le placement de la cloche et de l'horloge. Quelques jours après, le 9 Vendémiaire, le projet est abandonné : on conservera l'église, et on se contentera de démolir la flèche. Cette flèche ne fut pas non plus démolie. Car, de 1800 à 1810, de nombreuses délibérations sont relatives à des projets de réfection de l'église paroissiale et à la démolition de la flèche.

(4) Le 26 Pluviôse an XI (15 Février 1803), la municipalité cherche un logement pour le nouveau curé, l'ancienne cure étant occupée par la Gendarmerie.

(5) Jean-Antoine Maudru, né à Adompt (Vosges) le 5 Mai 1748, ordonné prêtre à Toul en 1775, vicaire d'Adompt (1775-83), de Jussarupt (1783-88),

Nicolas DUCHESNE, né le 12 Novembre 1755 (1), nommé le 22 Février 1810, nomination approuvée par décret impérial du 18 Avril suivant; mort en Janvier 1814.

Jean-François LOMBAL, né à Sivry-sur-Meuse le 7 Mai 1762, ancien bénédictin et curé de Sivry, nommé doyen de Stenay le 1er Août 1814, chanoine honoraire; mort le 18 Mai 1843.

Charles LEGENDRE, nommé le 17 Juin 1843; mort le 21 Avril 1874.

Louis-Hippolyte LEROUX, curé-doyen de Dun, nommé à Stenay le 29 Avril 1874, installé le 31 Mai suivant; mort le 31 Mai 1875.

Jean-Baptiste PETITJEAN, nommé le 16 Juin 1875; retiré en Octobre 1890 à Benoîte-Vaux, où il est mort le 26 Août 1891.

Jean-Pierre-Elzire MANGIN, ancien Supérieur du Petit Séminaire, chanoine honoraire, curé-doyen de Stenay en Octobre 1890 (2), nommé Prélat de la Maison de Sa Sainteté en 1906 et Protonotaire apostolique *ad instar* en Décembre 1908.

CERVISY (ANNEXE)

(Servisiacum, Servisy, Servigny)

Patron : Saint JOSEPH, 19 Mars

333 habitants

EGLISE. — Construite vers 1880. Imitation du style roman-ogival du XIIIe siècle.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné d'Ivois, annexe de

curé d'Aydoilles en 1788, élu évêque const. des Vosges le 1er Mars 1791, continua l'administration schismatique des Vosges pendant la Révolution, fit sa soumission et démissionna le 4 Octobre 1801, reçut l'absolution des censures le 28 Mai 1802, postula la cure de Mirecourt sans pouvoir l'obtenir, accepta celle de Stenay le 3 Mars 1803. Obligé de se cacher à Stenay en 1815, Maudru se retira à Tours le 3 Mars 1816, revint à Belleville, près Paris, où il écrivit ses mémoires en 1818. C'est là qu'il mourut le 13 Sept. 1820. Grégoire, ancien évêque de Blois, prononça son oraison funèbre le 15 du même mois. (Cf. E. Martin, *Hist. des diocèses de Toul, de Nancy et de St-Dié*, III.)

(1) On trouve : Nicolas Duchêne, prêtre résidant à Bar, inscrit sur la liste des émigrés le 1er Juillet 1793.

(2) Mgr Mangin a publié, en 1898, un *Recueil de Dialogues ou explications du Catéchisme*.

Stenay. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné, canton, commune et annexe de Stenay.

Cervisy (*Servisiacum*) figure, en 1157, dans la charte d'Hillin, archevêque de Trèves, parmi les paroisses qui devaient prendre part à la procession de Saint-Dagobert.

Une ancienne léproserie existait à Cervisy et devint un simple ermitage après la disparition de la lèpre. Sa petite chapelle du XIIIe siècle, dédiée à saint Lambert, fut allongée vers 1771, pour servir de chapelle de secours (1). Il y avait un garde chapelle. L'ancien ermitage est tombé en ruine, et la chapelle sert aujourd'hui de remise (2).

Fontaine vénérée sous le nom de Saint-Lambert.

PRIEURÉ DE SAINT-DAGOBERT (3)

En 872, Charles le Chauve, roi de France, de concert avec l'archevêque Hincmar de Reims, fit lever de terre le corps du martyr saint Dagobert, inhumé depuis un siècle et demi dans la chapelle Saint-Remy de Stenay, fonda au même lieu une nouvelle église qui prit le nom du saint, et institua pour la desservir un Chapitre de chanoines.

(1) Le 26 Décembre 1771, le sieur Etienne Crétot, prêtre habitué de la paroisse, s'est obligé de dire la messe à la chapelle de Saint-Lambert, fêtes et dimanches, pour une rétribution convenue. Il demande aussi une maison convenable.

(2) Plusieurs ermites ou prêtres furent inhumés dans cette chapelle : Claude Faillier, ermite de Saint-Lambert, mort le 2 Mai 1703, inhumé dans le chœur :— Jean-Philbert Collet, ermite, mort le 26 Septembre 1703, inhumé dans le chœur ; — Arnould Boullyer, prêtre ermite, mort le 4 Février 1720, aussi inhumé dans le chœur ;—Jean Ponsin, vicaire de Stenay, mort le 10 Septembre 1726, inhumé le lendemain dans la chapelle.

(3) D'anciennes chartes attestent que Stenay et Mouzay se croyaient redevables au patronage de Saint-Dagobert d'avoir été protégés dans la terrible invasion des Normands ; ce qui avait déterminé Charles le Chauve à établir cette fondation.

Vers 1065, Godefroid le Barbu, duc de Basse-Lorraine, sur les conseils d'Evrard, archevêque de Trèves, remplaça les chanoines par des religieux bénédictins, qu'il fit venir de l'abbaye de Gorze; par une charte datée de Bouillon en 1069, ce prince donna à l'abbaye l'église de Saint-Dagobert et toutes ses dépendances (1); il assura l'existence de sa fondation par diverses libéralités, et y rattacha les cures de Stenay et de Mouzay. Telle fut l'origine du célèbre prieuré de Saint-Dagobert.

Vers 1080, les Bénédictins du prieuré chargèrent deux prêtres séculiers de les remplacer pour le ministère pastoral à Stenay et à Mouzay; ces prêtres devinrent vicaires perpétuels et les Bénédictins restèrent *curés-primitifs*. Brunon, archevêque de Trèves (1102-1124), approuva ces dispositions (2).

Après la mort de Godefroid le Bossu, en 1076, des troubles s'élevèrent, et sous la direction d'un certain comte Arnould, les ennemis de Godefroid de Bouillon dépouillèrent le prieuré et en expulsèrent les religieux. En 1093, le duc de Basse-Lorraine, Godefroid de Bouillon, remit l'abbaye de Gorze en possession du prieuré et des églises de Stenay et de Mouzay (3). Le même duc et Baudoin, son frère, ratifièrent en 1096, les donations faites à l'abbaye de Gorze, y compris le prieuré de Stenay.

Le pape Pascal II, en 1105 et 1108, confirma à l'abbaye de Gorze les biens qui lui avaient été donnés à Stenay, à Mouzay, etc. (4). Innocent II, en 1130, confirma les mêmes biens et les mit sous la protection du Saint-Siège.

En 1157, Hillin, archevêque de Trèves, confirma à

(1) D'Herbomez, *Cartulaire de Gorze*, n° 138.
(2) *Ibid.* n° 148.
(3) *Ibid.* n° 139.
(4) *Ibid.* n°s 143, 145.

l'abbaye de Gorze la possession du prieuré Saint-Dagobert de Stenay, détermina les droits et les devoirs des religieux du prieuré, et en même temps des prêtres de Mouzay, etc. (1).

En 1297, Gérard de Relanges, nouvel évêque de Metz, désirant réparer les ruines faites par les guerres à son église, demanda au pape Boniface VIII d'unir au Chapitre de la Cathédrale l'abbaye de Gorze et tous les prieurés qui en dépendaient, y compris celui de Saint-Dagobert. Cette demande fut accordée, mais l'abbé de Gorze en obtint bientôt la révocation (2).

En 1570, le prieuré était déjà en *commende*. Le prieur commendataire faisait desservir le prieuré par un vicaire chargé de dire messe, vêpres et complies chaque jour, et de chanter tous les offices les jours de fêtes, et pour ces charges il percevait cent francs chaque année.

Les bâtiments du prieuré se composaient d'une maison qui avait besoin d'être reconstruite en 1570 (3); c'était l'habitation du vicaire, qui bientôt fut entièrement démolie.

L'église du prieuré, mutilée en 1603 pour la construction de la citadelle (4), avait cinq chapelles, dont une seule, celle de Saint-Jean-Baptiste, était dotée (5). Cette église servit de chapelle de secours aux habitants de la citadelle jusqu'à la Révolution. Elle subsiste encore aujourd'hui, transformée en remise.

(1) D'Herbomez, *Cartulaire de Gorze*, n° 174.

(2) *Bulletin paroissial de Stenay*, Mars 1902, p. 6.

(3) Heydinger, *Archidiaconatus tituli S. Agathes in Longuiono... descriptio...* p. 200. On y lit : *Domini commissarii mandarunt vicario, ut scribat priori quatenus ædificet prioratum.....* »

(4) On construisit alors le nouveau rempart à la place de la nef de l'Evangile, et le logement pour les officiers à la place de la nef de l'Epitre.

(5) En 1570, il y avait un procès devant l'archidiacre de Longuyon entre Jean de Rubo, curé d'Olizy, et Pierre de Chesnes, chanoine d'Ivois, tous deux prétendant à la possession de cette chapelle. Ce procès se termina par une transaction : le curé d'Olizy toucherait les deux tiers des revenus de la la chapelle, et Pierre de Chesnes, le reste.

Le prieur avait la collation des cures de Stenay, Mouzay, Linay et Beaufort.

La sécularisation de l'abbaye de Gorze en 1572 eut pour effet la sécularisation du prieuré de Saint-Dagobert. Ce prieuré devint un simple bénéfice dont les revenus profitaient aux prieurs commendataires.

Par bulle du 15 Mars 1602, le pape Clément VIII approuva la création de la Primatiale de Nancy, et, entre autres revenus, lui attribua le prieuré de Saint-Dagobert, qui valaitalors environ 600 ducats d'or ou 15,000 livres (1).

L'union du prieuré à la Primatiale subit plusieurs difficultés (2), et dura néanmoins jusqu'à la création de l'Evêché de Nancy en 1777 ; alors les évêques de Nancy succédèrent aux droits des primats sur le prieuré de Saint-Dagobert.

Reliques de saint Dagobert. — Ces insignes reliques furent toujours conservées précieusement dans l'église du prieuré. En 874, la reine Richilde, fondatrice de l'abbaye de Juvigny, passant à Stenay, demanda et obtint quelques ossements du saint, pour les joindre aux reliques qu'elle apportait du Mans ; l'abbaye de Juvigny vénéra ces reliques de saint Dagobert et célébra sa fête le 10 Septembre jusqu'à la Révolution. Le duc Rainier dit l'Ancien, gouverneur général de la Lorraine, mort en 916 et inhumé dans l'église du prieuré, avait obtenu des chanoines le chef du saint roi (3); il en avait enrichi l'abbaye des chanoi-

(1) Un acte municipal, du 10 Avril 1686, nous apprend qu'au Jeudi-Saint le fermier du prieuré était tenu de faire aux pauvres une distribution de pain jusqu'à concurrence de six septiers de froment ; que le même jour, à l'issue des *Ténèbres*, le curé, accompagné d'un religieux minime, lavait les pieds à douze pauvres, et donnait à chacun, aux frais du prieuré, un pain, un hareng et un sol.

(2) Thibault, *Histoire des lois et usages de la Lorraine, etc.*, p. 309 ; — Clouët, *Hist. de Verdun*, I, p. 190-191.

(3) Sur le chef du saint on remarquait les traces d'une large et profonde blessure.

nesses de Mons, en Hainaut. — En 1553, le cardinal Charles de Guise, abbé de Gorze, obtint des Bénédictins de Stenay une relique de saint Dagobert pour l'unir à celles de saint Sigisbert, transférées de Metz à Nancy. —En 1591, les Huguenots, ayant pris Stenay, pillèrent l'église de Saint-Dagobert, enlevèrent la châsse d'argent, ornée de fleurs de lys d'or, et jetèrent au feu les saintes reliques. Quelques ossements du martyr, sauvés du vandalisme, furent partagés dans la suite entre l'église paroissiale et l'église du prieuré ; la Révolution les fit disparaître (1).

Chaque année, le jour de l'Ascension, et le 10 Septembre, fête de de saint Dagobert (2), on portait en procession la châsse du saint dans les rues de la ville ; les magistrats de la ville y assistaient, et environ trente paroisses y venaient, apportant chacune leur cierge au tombeau du saint (3). Cette cérémonie, instituée en mémoire de la protection de saint Dagobert contre les incursions des Normands en 882, était très imposante au moyen-âge (4), devint ensuite moins fréquentée, et subsista toutefois jusqu'à la Révolution (5).

(1) On croit généralement que ces dernières reliques de saint Dagobert ont été cachées par des personnes trop discrètes, mortes avant d'avoir fait connaître l'endroit secret où elles les ont placées.

(2) Les Martyrologes de Verdun placent la fête de St Dagobert au 10 Septembre ; d'autres en font mention au 25 Décembre.

(3) Par une charte de 1157, Hillin, archevêque de Trèves, confirma entre autres droits des religieux de St-Dagobert, celui de recevoir annuellement un cierge de chacune de ces paroisses tenues d'assister à la procession.

(4) L'ermite, gardien de l'oratoire élevé dans la forêt de Mouzay, à l'endroit où le saint fut assassiné, était chargé de porter la Croix à la procession. Après la procession, il dinait de droit chez le fermier. Pour les honoraires le Prieuré donnait : au curé 4 livres ; au diacre et au sous-diacre, à chacun, 2 livres ; au prévôt, 4 livres ; au lieutenant, 3 livres ; au percepteur, 3 livres ; au greffier, 3 livres ; au sergent, 25 sous ; à l'organiste, 5 livres ; total 27 livres, sans compter les sonneurs.

(5) Le 22 Août 1788, J.-B. Maquet, curé de Stenay, demanda à l'archevêché de Trèves la permission de transférer la fête du 10 Septembre au dimanche suivant. Cette fête n'était plus chômée ni solennisée comme autrefois Le curé demanda en outre « qu'à la grand'messe et aux vespres dudit

Le prieuré Saint-Dagobert possédait une ferme à Stenay (1), une autre ferme à Laneuville, et des terres et prés sur les finages de Stenay, Baâlon, Mouzay, Milly et Wiseppe. Tous ces immeubles furent confisqués et vendus en 1791 (2).

Le mobilier de l'église fut aussi vendu le 21 Fructidor an II (7 Septembre 1794) (3).

PRIEURS DE SAINT-DAGOBERT

Humbert, frère de la reine Richilde, prieur en 874.

Gobert, prieur en 1268 (4).

Soibert, prieur en 1268-1269 (5).

Simons, prieur en 1280 (6).

Louis de Goudelaincourt, prieur en 1331 (7).

Arnould Pierressel, prieur en 1402.

Jacques de la Vaulx ou de la Val, prieur en 1412; devint abbé de Gorze en 1419.

dimanche, il y ait exposition et bénédiction du St-Sacrement, afin que les paroissiens actuels de Stenay eussent envers leur second patron la piété et la vénération de leurs ancêtres. » Cette demande fut accordée par le suffragant de Trèves le 25 Août suivant.

(1) Le 18 Avril 1792, « A la requête du procureur général syndic du Département de la Meuse, à la poursuite du procureur syndic de Montmédy, Louis Bourgeois, huissier au tribunal de Montmédy, se transporte au domicile de Jean Darbours (fermier du prieuré), déclare arrêter en ses mains tous loyers, fermages, canons, capitaux, rentes, et généralement toute redevance quelconque qu'il doit devoir à M. de la Fare. Enregistré à Montmédy le 20 Avril 1792. »

(2) Ces ventes eurent lieu les 21 Février, 21 Mars, 18 Avril, 19 et 20 Mai, 19 Août 1791. Le prix total de ces ventes, payable en assignats, s'élevait à 76,290 livres.

(3) Dans cette vente mobilière on trouve : Châsse des reliques, adjugée au citoyen Géry Gault, pour 19 livres 10 sols ; — une petite vieille armoire, 5 livres ; — un mauvais tabernacle et son gradin, 55 sols ; — un massif de pierres, servant ci-devant d'autel, 40 livres, avec six autres morceaux de pierre de taille : — un petit chandelier en fer, 5 sols ; — une petite coquille de marbre, 3 livres ; — un tas de vieux bois, 6 livres 15 sols, etc.

(4) *Bulletin paroissial de Stenay*, Mars 1902, p. 5.

(5) A. Lesort, *Les Chartes du Clermontois*, p. 125. Observons que Soibert pourrait bien être le même que le précédent ; on a pu facilement confondre ces deux noms.

(6) *Ibid.* p. 148.

(7) Kurth, *Chartes de l'Abbaye de Saint-Hubert*, p. 432.

Nicolas D'ABONCOURT, prieur en 1453.

Didier d'ALLAMONT, prieur en 1462.

Claude DE LA SAULNAYE, prieur en 1540.

..... DE FLABÉMONT, archidiacre de Longuyon, prieur en 1570.

Charles I DE LORRAINE, cardinal, abbé de Gorze, évêque de Metz, primat de la nouvelle Primatiale de Nancy, premier prieur commendataire en 1580; mort le 24 Novembre 1607.

Antoine DE LENONCOURT, primat de Nancy et abbé de Beaupré, prieur en 1607; mort le 16 Juillet 1636.

Charles II DE LORRAINE *alias* DE RÉMONCOURT, fils naturel du duc Charles III, abbé de Gorze, primat de Nancy et prieur de St-Dagobert en 1636, jusqu'en 1645 (1); mort en 1648.

Charles III DE LORRAINE, abbé de Gorze, primat de Nancy en 1645 et prieur de St-Dagobert, jusque vers 1659; devint duc de Lorraine sous le nom de Charles V.

Louis-Alphonse DE LORRAINE, chevalier D'HARCOURT, primat de Nancy, et prieur de 1659 jusque vers 1687.

Mathurin SAVARY, évêque de Séez, abbé de Lisle-en-Barrois, primat de Nancy, prieur de 1687 jusque vers 1697.

Charles IV, prince de LORRAINE, électeur de Trèves, évêque d'Osnabrück, primat, prieur en 1697; mort le 4 Décembre 1715.

François-Vincent-Marc DE BEAUVAU, nommé primat en 1722, en même temps prieur; mort en 1742 (2).

Louis-Constantin DE ROHAN, nommé par le prince de Condé, vers 1725.

Antoine-Clériadus DE CHOISEUL-BEAUPRÉ, cardinal, archevêque de Besançon, primat et prieur en 1742 (3); mort le 7 Janvier 1774.

Louis-Hector-Honoré-Maximin DE SABRAN-FORCALQUIER, primat et prieur en 1774; évêque de Laon en 1777.

(1) Jeantin (*Manuel de la Meuse*, p. 1940) indique Denis de la Borde, évêque de St-Brieuc, prieur en 1644.

(2) Vers 1722, un différend surgit au sujet de la nomination du prieur de St-Dagobert; l'abbé de Gorze prétendait le nommer, et le prince de Condé réclamait le même droit en vertu de son domaine. Le primat de Nancy qui jouissait des revenus, s'opposait à ces prétentions. L'abbé de Gorze, Armand-Jules de Rohan, avait nommé prieur de St-Dagobert Louis-Constantin de Rohan. Le prince de Condé avait nommé Jean-Baptiste Lefranc, curé en Champagne, qui céda ses droits à Louis de Rohan. Celui-ci dut à son tour laisser les droits à Marc de Beauvau. (Clouët, *Hist. de Verdun*, I, p. 190, note.)

(3) Le 27 Mai 1765, le cardinal de Choiseul, prieur commendataire de Saint-Dagobert, fut chargé de faire diverses réparations à l'église paroissiale. Il y avait alors danger pour la voûte du chœur, et le clocher menaçait de tomber. Ces réparations et d'autres aussi urgentes furent exécutées en 1766. (Archives municipales.)

Louis-Apollinaire DE LA TOUR DU PIN-MONTAUBAN, premier évêque de Nancy, prieur de St-Dagobert, de 1778 à 1783.
François DE FONTANGES, évêque de Nancy, prieur de 1783 à 1787.
Antoine-Louis-Henry DE LA FARE, évêque de Nancy, prieur en 1788, jusqu'à la suppression du prieuré.

COUVENT DES MINIMES DE STENAY

En 1611, le duc de Lorraine fonda à Stenay le couvent des Minimes et le dota d'une partie des revenus de l'ancien prieuré de Dun (1). Les premiers religieux Minimes habitèrent provisoirement dans une maison appartenant à la ville (2). — En 1617, la première pierre du nouveau monastère fut posée solennellement, au nom de son fondateur, par Simon de Pouilly, gouverneur de la ville (3).

En 1619, les Minimes quittèrent la maison prêtée par la ville (4), et entrèrent dans leur nouveau couvent.

L'église des Minimes, construite en 1689, fut bénite la même année le lundi de la Pentecôte (5).

(1) D'après l'histoire manuscrite de Stenay par Denain, le chanoine Orion, dernier prieur de St-Gilles de Dun, avait donné au couvent de Stenay les biens du prieuré Saint-Gilles. Par suite de la fondation du couvent de Dun, « la communauté de Stenay, qui devait être la mieux dotée, s'est trouvée réduite au fond de quatorze muids, un peu plus, tandis que celle de Dun s'est vue, pour trois religieux seulement, bien plus à son aise, avec le titre honorifique de curés primitifs, et le droit de nommer aux cures de Lyon et Murvaux. »

(2) Les travaux importants, que l'on faisait alors aux fortifications de la ville et de la citadelle, ne permirent pas de construire immédiatement le nouveau monastère ; cependant le duc de Lorraine en pressait la construction.

(3) L'architecte des nouveaux bâtiments fut Guyot Roussel, qui venait de construire la citadelle.

(4) En 1619, la ville vendit cette maison aux religieux prémontrés de l'abbaye de Belval pour 1,080 francs. Ceux-ci avaient le dessein d'en faire une maison de refuge pour le cas de guerres. Après le départ des Minimes, les Prémontrés y firent différents changements ; en 1624, ils firent construire une église voûtée et solide qui, cédée en 1631 aux Annonciades, subsista jusqu'à la Révolution.

(5) L'acte suivant laisse croire qu'elle fut reconstruite ou agrandie en 1706. « Le 24 Décembre 1706, Jeanne Bister, veuve de Jean Destour, a donné aux révérends Pères Minimes de cette ville mille livres pour servir à bâtir leur

Dans l'église des Minimes, il y avait une chapelle de Saint-Joseph, érigée et fondée en 1722 (1). Les religieux devaient aussi acquitter diverses autres fondations.

Les religieux Minimes servaient d'auxiliaires aux curés. Ordinairement on leur confiait à Stenay les prédications des stations de l'Avent et du Carême, de l'octave du Saint-Sacrement et des quatre grandes fêtes de l'année. La municipalité leur votait et leur versait pour ces fonctions les rétributions d'usage (2).

Les Minimes s'occupaient aussi de l'instruction de la jeunesse. Le 20 Octobre 1772, la ville fit avec eux des arrangements pour les classes de latinité. « Ils feront toutes les classes de latinité et de religion à la jeunesse, jusqu'à la rhétorique exclusivement. Chaque écolier paiera 40 sous par mois ; les régents feront paraître publiquement, à la fin de chacune année d'exercice, les écoliers qui se trouveront en état, lesquels seront tenus de payer les frais des programmes pour les soutenances (3). »

La petite communauté des Minimes de Stenay se composait ordinairement de quatre religieux, dont le supérieur avait le titre de correcteur (4).

église et pour avoir part à leurs suffrages et prières, à condition qu'ils lui paieront 50 livres de rente annuelle pendant sa vie, et diront après sa mort un service anniversaire chaque année. » (Arch. Meuse, H, Minimes de Stenay.)

(1) 15 Janvier 1722. Fondation de deux messes basses en l'honneur de saint Joseph par Joseph Guibal et Catherine Guiot son épouse, « en la chapelle qu'ils ont fait ériger en l'église des RR. PP. Minimes de Stenay sous l'invocation de saint Joseph. » (Arch. Meuse, H, Minimes de Stenay.)

(2) Archives de la Mairie ; Délibérations municipales du 15 Octobre 1617 et du 20 Août 1707. D'après la première de ces délibérations, le prédicateur devra avoir : « Une chambre garnie d'un lict, draps, linges, et pour les commodités de sa personne, une corde de bois et un quarteron de fagots pour l'Advent ; deux cordes de bois et un quarteron de fagots pour le Caresme ; une livre de chandelles par sepmaine, et, pour leur service et nourriture, neuf gros par chacun jour, le tout aux despens de la communauté. »

(3) En outre « les PP. Minimes auront 150 livres, pour la pension annuelle du régent, 8 cordes de bois et 200 fagots pris dans la coupe. Si un 2e régent est nécessaire, on payera davantage. »

(4) La communauté se composait ainsi. En 1773 : Pierre-Joseph Poirel, supérieur ; Jean Chevelle ; Joseph Sauvage et Charles Gérard, tous religieux

La maison conventuelle, assez vaste et bien disposée, comprenait le cloître voûté avec sa cour, trois ailes de bâtiments, l'église, un grand corps de logis avec appartements au 1er, une cour assez grande et une autre plus petite, jardin potager et jardin verger, etc.

Les Minimes possédaient deux fermes à Stenay, et une autre à Mouzay ; le tout fut confisqué et vendu en 1791 (1).

Le 15 Juin 1790, les commissaires nationaux vinrent dresser l'inventaire du mobilier du couvent et de la sacristie (2). Le 27 Novembre suivant, eut lieu le récolement de l'inventaire en présence du prieur et de trois autres religieux prêtres, qui habitaient la maison (3). — Le mobilier fut vendu aux enchères le 17 Juin 1793.

La maison conventuelle, estimée 12,000 livres, fut mise en vente comme bien national le 13 Mars 1791, et ne trouva pas d'acquéreur : la ville se proposa de l'acheter. Le 24 Fructidor an V (10 Septembre 1798), des experts nommés par l'administration du Département se transportèrent au ci-devant couvent des Minimes, en firent la description détaillée, et divisèrent le domaine en trois lots : l'église, le bâtiment et les jardins. Ils réservèrent l'église au culte.

Le 18 Pluviôse an XI (7 Février 1803), la ville demanda

capitulants. — En 1782 : Pierre-Joseph Poirel, vicaire, lecteur en théologie ; Jean Chevelle ; Joseph Sauvage ; Jacques-Dieudonné Mosment.

(1) Vente des biens des Minimes de Stenay : 19 Janvier 1791, une ferme à Stenay, 9,850 livres ; 19 Avril suivant, une autre ferme à Stenay, 5,100 livres ; 20 Mai, un corps de ferme à Mouzay, 3,025 livres.

(2) Dans la sacristie se trouvaient : « 2 calices avec patènes, 2 ciboires, 1 soleil, 1 encensoir et navette, un petit vase pour les huiles, 2 petites girandoles pour la niche, pesant ensemble 16 marcs et une once ; — 6 grands chandeliers et la croix en cuivre pour le maître-autel, 6 autres pour les petits autels, une croix de procession, bénitier, piscine, 7 paires de burettes, un plat d'étain, une clochette de métal, 2 cloches dans le clocher du poids de 700 livres ensemble ; — 8 chasubles pour les dimanches, 9 pour les jours ordinaires, 7 chapes, 8 tuniques, 2 écharpes, un drap de mort. »

(3) Le P. Poirel et frère Joseph restèrent à Stenay, probablement dans la maison des Minimes, jusqu'au mois de Mars 1793.

à l'Etat cession de l'ancien couvent et de ses dépendances pour y placer la justice de paix et une école secondaire qui était alors en projet.

Une ordonnance royale du 2 Février 1835 autorisa la ville à vendre l'ancienne église des Minimes, pour employer le produit de la vente au paiement des frais de construction de la nouvelle église paroissiale. Depuis cette époque, on a construit une maison particulière à la place de la nef ; le chœur existe encore transformé en remise. L'ancien couvent sert aujourd'hui d'école communale de garçons.

SUPÉRIEURS DES MINIMES DE STENAY (1)

Nicolas-François Lenoir, correcteur en 1707.
François de Voutte, supérieur en 1720.
François de Braux, correcteur en 1726.
Didier Ganot, supérieur en 1732.
Joseph Cagel, vicaire en 1736.
Nicolas Chrétien, correcteur en 1772.
Pierre-Joseph Poirel, lecteur en théologie, une première fois supérieur en 1778, jusqu'en 1786; prieur et supérieur de Dun (1786-1789).
Jean-Nicolas Jacquemin, supérieur en 1786, jusqu'au mois d'Août 1789 ; ensuite supérieur de la maison de Dun.
Pierre-Joseph Poirel, supérieur pour la 2e fois, en 1789, jusqu'à la suppression (2).

PERSONNEL DU COUVENT DES MINIMES
au moment de la suppression le 27 Novembre 1790

Pierre-Joseph Poirel, supérieur. Devint curé de Laneuville en 1803.
Pierre Thomas, religieux minime, prêtre, parait dans les actes de 1787 à 1791.
Dominique Richard, religieux minime, prêtre, prêta tous les serments.

(1) Les actes paroissiaux mentionnent les noms des religieux suivants : Grégoire Didier, mort le 23 Août 1682, inhumé dans l'église paroissiale ; — Laurent Philippe, mort le 20 Juillet 1684, inhumé dans le chœur, « dans la même fosse où avait été enterré le R. P. Rosnel, religieux minime aussy;» — frère Alexandre, en 1766; — Jérôme Bonjour, en 1778, etc.

(2) Voir ci-dessus, p. 296.

Pierre-Augustin DAUPHINOT, religieux minime, prêtre.
J..... MATHIEU, étudiant en théologie.
Joseph GALAT, frère oblat (1).

COUVENT DES ANNONCIADES CÉLESTES

Marie-Catherine de Fresnel, ancienne chanoinesse de Courcelles, supérieure des Annonciades célestes de Saint-Mihiel, conçut le projet d'établir à Stenay un couvent du même Ordre. Après avoir obtenu des lettres patentes du duc de Lorraine le 24 Novembre 1632, et le consentement de l'archevêque de Trèves le 28 Avril 1633, elle vint à Stenay le 31 Mai suivant avec deux autres religieuses et une sœur converse (2). La ville les attendait, le clergé et le peuple allèrent au-devant d'elles et les conduisirent triomphalement chez Mme de Circourt (3). Le 17 Juin, les quatre religieuses s'installèrent provisoirement chez M. de Charmois, où elles restèrent sans clôture près de quatre mois. « Le 2 Juillet, la maison étant préparée, la messe y fut dite avec Exposition de la Représentation ; et le 30 Septembre, elles s'y cloîtrèrent et y restèrent dix-sept mois, pendant lequel temps, Marie de Fresnel fit quelques prosélytes avec lesquelles elle vivait de travail et de charité. » Toutefois, le nombre des religieuses augmentant, il fallut

(1) Une pétition de six citoyens de Stenay ayant demandé au District de Montmédy l'éloignement de plusieurs prêtres, du religieux P. Poirel et du frère minime Joseph, le procureur syndic du District écrivit le 28 Février 1793 au procureur général syndic du Département : « L'ex religieux Poirel et l'ex frère Joseph ont été sommés de sortir sous huitaine des limites du District et du Département, et dans quinze jours des terres de la République. » (Arch. Meuse, Q, dossier Lainel.) — P.-J. Poirel est inscrit sur la liste des émigrés le 19 Floréal an II (8 Mai 1793) ; il n'avait prêté aucun serment.

(2) Ces trois religieuses étaient : sœur Marie-Paule de Mouzay, de la famille de Pierre et Simon de Mouzay, successivement gruyers et receveurs à Stenay ; sœur Augustine Tocquot et sœur Manchette. (Dumont, *Hist. de St-Mihiel*, III, p. 40.)

(3) La mère de sœur Marie-Paule de Mouzay demeurait alors chez Madame de Circourt.

chercher une maison plus vaste. Par contrat passé le 17 Mai 1634, et ratifié par le vicaire général de l'ordre de Prémontré, Mme de Fresnel acheta aux religieux de Belval la maison de refuge, que ceux-ci possédaient à Stenay et qui déjà avait servi d'abri à la communauté naissante des Minimes. Cette maison se composait de deux grandes chambres, d'une cuisine et d'un grenier, d'un jardin avec remises ; il y avait aussi l'église ou chapelle bâtie en 1624, voûtée en pierre et solide ; le clocher de cette église renfermait une seule cloche. Après avoir fait exécuter les changements exigés par la clôture, conformément à leur institut, les religieuses se cloitrèrent dans ce nouveau couvent le 2 Décembre 1634. Avec leurs économies et à l'aide des libéralités de plusieurs bienfaiteurs, les religieuses purent agrandir plus tard leur monastère et y ajouter de nouvelles constructions (1).

Les Annonciades, tout en gardant la clôture, donnaient l'instruction aux enfants de la ville. Elles tenaient aussi un pensionnat, où étaient admises les jeunes filles de familles nobles et de la riche bourgeoisie.

Le personnel de la communauté se composait ordinairement d'environ 20 religieuses. Le relevé officiel mentionne 23 religieuses en Janvier 1791 et seulement 19 en 1792.

Un aumônier ou chapelain était chargé de la direction spirituelle (2).

(1) Adrien de Millière, seigneur de Moulins, donna aux Annonciades, par acte du 9 Janvier 1667, un préciput de 200 boisseaux par année sur la seigneurie de Moulins.

(2) Voici les noms de quelques directeurs des Annonciades : Guillaume Herbin, mort le 11 Mai 1721, âgé de 78 ans, inhumé dans l'église des religieuses ; — Henri Collignon, vicaire de Stenay, chapelain des dames Annonciades, mort le 6 Février 1755, âgé de 36 ans, inhumé dans l'église des religieuses ; — Jean-Baptiste Lainel, né à Petit-Verneuil, confesseur des Dames Annonciades depuis Juillet 1755, chapelain de la chapelle de la Présentation en l'église paroissiale, refusa de se présenter pour la prestation du serment constitutionnel, dénoncé comme réfractaire le 14 Février 1793, arrêté le 27 du

Les Annonciades possédaient, outre leur monastère et ses dépendances, six corps de fermes situés sur les territoires de Stenay, Laneuville, Luzy, Brouennes (1), Baâlon, Mouzay, et de plus, des prés à Stenay, un préciput sur la seigneurie de Moulins, etc. Ces propriétés furent vendues pendant la Révolution (2).

L'église ou chapelle des Annonciades, sous le vocable de l'Annonciation, possédait des reliques authentiques, rapportées de Rome en 1773 (3).

Les religieuses Annonciades de Stenay restèrent dans leur monastère jusqu'en Novembre 1792 ; le serment de liberté-égalité, qu'elles avaient prêté un peu auparavant, ne les exempta pas de l'expulsion. Sorties le 2 et le 12 Novembre, elles retournèrent dans leur famille (4).

Une partie de l'ancien couvent est devenue maison particulière ; une autre partie a servi jusqu'en 1907 de pen-

même mois, conduit d'abord à Montmédy, puis à Bar le 23 Mars suivant, emprisonné dans la maison des Carmes, condamné à la déportation, parti de Bar pour Rochefort avec le 2e convoi de prêtres le 12 Avril 1794, embarqué sur le *Washington*, mort le 17 Septembre 1794, inhumé à l'île *Madame*. Son mobilier, dont l'inventaire estimatif avait été dressé le 12 Ventôse an II (2 Mars 1794), fut vendu le 11 Germinal suivant, et produisit la somme de 450 livres 15 sols; sa bibliothèque se composait d'environ une centaine d'ouvrages vendus à vil prix ou envoyés au District. (Arch. Meuse, Q, dossier Lainel.)

(1) En 1790, la ferme de Brouennes était louée 540 livres.

(2) Vente des biens des religieuses de Stenay : 19 Janvier 1791, un corps de ferme à Luzy, 24,200 livres ; — 21 Février 1791, une ferme à Laneuville, 26,100 livres : — 22 Février 1791, un corps de ferme à Brouennes, 23,100 livres ; — 22 Mars, ferme à Baâlon, 18,100 livres : — 19 Avril, meix la Hoche à Brouennes, 720 livres ;—19 Août, ferme à Mouzay, 6,150 livres ;— 29 Novembre, ferme à Stenay, 7,700 livres ; — 1er Pluviôse an II, 8 lots de prés, en tout, 13,025 livres.

(3) Ces reliques, extraites du cimetière de Saint-Laurent de Rome, avaient été données et authentiquées par Nicolas-Ange-Marie Landre, évêque de Porphyre (lettres authentiques du 17 Août 1773). Le 20 Octobre 1777, le suffragant de Trèves, Hontheim, évêque de Myriophite, permit de les exposer dans la chapelle. Ces reliques provenaient des saints martyrs Fidèle, Verecundus, Florus et Pretiosus. (Bibl. pub. Verdun, Ms. 650.)

(4) Le 4 Janvier 1791, toutes les religieuses avaient déclaré vouloir rester en communauté le reste de leur vie.

sionnat de jeunes filles, sous la direction des sœurs de Saint-Charles.

PRIEURES DES ANNONCIADES DE STENAY

Marie-Catherine DE FRESNEL, première supérieure en 1633; morte le 5 Mai 1647.
Marie-Joseph, prieure en 1648.
Marie-Jeanne-l'Evangéliste, prieure en 1656, 1660.
Marie-de-Jésus, prieure en 1678, 1692.
Jeanne-Marie-Madeleine, prieure en 1701, 1711.
Marie-Catherine, prieure en 1713.
Marie-Anne-Séraphine, prieure en 1717, 1726.
Marie-Victoire, prieure en 1738, 1744.
Marie-Ange-Victoire, prieure en 1760, 1768; prieure une 2e fois en 1771, 1774.
Marie-Bernard, prieure en 1768, 1771.
Marie-Hyacinthe DE POUILLY, prieure en 1779, 1785.
Marie-Thérèse BENGER, prieure en 1789, jusqu'à la suppression.

PERSONNEL DES ANNONCIADES DE STENAY

au moment de leur sortie définitive, en Novembre 1792

Marie-Thérèse BENGER, supérieure, âgée de 43 ans (1).
Marie-Scholastique LA LANGUE, âgée de 41 ans.
Marie-Benoîte SERRE, âgée de 43 ans.
Marie-Rosalie QUINTIN, âgée de 29 ans.
Marie-Henriette BRUNO, âgée de 60 ans.
Marie-Hyacinthe DE POUILLY, ancienne prieure, âgée de 59 ans.
Marie-Jeanne-l'Evangéliste LALLEMAND, âgée de 63 ans; a déclaré vouloir fixer sa résidence à Mathon, district de Sedan.
Marie-Archange CACHERU, âgée de 42 ans.
Marie-Catherine TIERCELET, âgée de 63 ans.
Marie-Claire LEBLANC, âgée de 53 ans; s'est retirée à Laneuville-sur-Meuse, où elle est morte le 12 Janvier 1811, âgée de 72 ans.
Marie-Geneviève JACQUINET, âgée de 67 ans.
Marie-Antoinette CHARPENTIER, âgée de 50 ans.
Marie-Victoire GÉRARD, âgée de 45 ans; retirée chez son père à Stenay.

(1) Marie-Thérèse Benger fit une fondation au Séminaire de Verdun.

Marie-Reine SIMON, âgée de 30 ans ; retirée chez son oncle à Stenay, morte le 4 Janvier 1818.

Marie-Elisabeth GÉRARDIN, âgée de 58 ans ; retirée chez son frère à Stenay (1).

Marie-Thérèse DENIS, âgée de 43 ans.

Marie-Alexis PONSIN, âgée de 31 ans ; retirée avant Novembre 1792 à Laneuville, où elle est morte le 21 Janvier 1826, à l'âge de 65 ans.

Anne-Marie MARTINET, sœur converse, retirée à Mouzay (2).

HOSPICE DE STENAY

En 1355, Jean Ancel, bourgeois et ancien mayeur de Stenay, fonda la Maison-Dieu, et pour subvenir à ses besoins, il la dota de la ferme dite *des Blasphèmes* (3), d'une maison située sur le ruisseau de Balançon, et d'un muid de blé à prendre annuellement sur ses biens. Cette maison de charité devait être administrée par le mayeur et les échevins de justice.

Le 26 Juin 1385, Robert, duc de Bar, donna aux Antonistes la Maison-Dieu de Stenay, qui désormais fut placée, avec sa chapelle, sous le vocable de St-Antoine. Le même duc fonda dans cet hospice douze lits pour les pauvres.

D'autres libéralités vinrent peu à peu accroître les revenus de l'hospice Saint-Antoine (4).

Le supérieur ou commandeur des Antonistes de Stenay

(1) Le 2 Septembre 1793, « la citoyenne Catherine Gérardin, ci-devant religieuse du couvent de Stenay,» qui venait de s'établir à Thilliers (Eure), faisait demander, pour toucher sa pension, un certificat de non émigration. (Arch. Meuse, Q. dossier Lombal.)

(2) A cette liste on peut ajouter : Marie-Simon DAVERNY, dite sœur Sainte-Claire, ci-devant religieuse d'Epernay, réfugiée à Stenay avec les autres Annonciades, sortie le 2 Novembre 1792.

(3) Cette ferme était ainsi appelée, parce qu'elle avait été achetée avec le produit des amendes imposées aux blasphémateurs.

(4) Le 13 Mars 1492, Alix Ronsart, veuve de Jean Lebergier, de Baâlon, donne une rente à l'hôpital de Stenay « pour fournir une couchette et deux linceuls ».

était nommé par le Commandeur du couvent de Bar (1). Il n'y avait à l'hospice qu'un très petit nombre de religieux.

Le 25 Octobre 1613, les Antonistes louèrent pour douze ans à la ville de Stenay « l'hôpital, chapelle et Hostel-Dieu, avec les rentes, revenus et droicts y appartenant et dépendant, tant bastiments que terres, etc. », pour la somme ou rente annuelle de 120 francs barrois. Ce bail fut sans doute renouvelé, car la ville continua la jouissance de l'hôpital durant le XVIIe siècle. Le 29 Mars 1678, les supérieurs des Antonistes laissent à bail et admodient pour six ans aux maire et échevins, représentant la ville de Stenay, « les bastiments, terres, prés et tous héritages, cens, appartenant à l'hospital St-Antoine..... ainsi qu'ils en ont par ci-devant joui, à condition que lesdits mayeur et eschevins feront célébrer, aux frais de la communauté, le service divin, et accompliront toutes charges auxquelles ledit hospital est et peut être tenu, et de payer à la Commanderie de Bar six pistolles d'or par chacune desdites six années, pendant lesquelles les preneurs s'engagent à entretenir les bastiments (2). »

Vers 1709, le Tiers-Etat de Stenay, remarquant que le pays était en partie privé des avantages de la fondation et de la dotation du duc Robert, somma les Antonistes de se conformer aux dispositions de la fondation. De là surgit un procès porté devant diverses juridictions. Après dix années de débats, on se mit d'accord le 7 Septembre 1719 et les deux parties signèrent une transaction définitive le 25 Octobre suivant. Par cet acte, les Antonistes cédèrent au

(1) Dans l'ancienne église de Stenay, il y avait une chapelle fondée, chargée d'une messe chaque dimanche, avec rétribution annuelle de 70 francs ; elle était à la collation du monastère de Saint-Antoine de Bar. Voici, d'après le manuscrit de Denain, quelques noms de commandeurs de l'hospice de Stenay : Gérard Hodier, nommé le 7 Décembre 1560 ; — Claude Lallemend, nommé le 14 Janvier 1573 ; — Philbert de Montaigu ; — Nicolas Watrin ; — Jean Gérard.

(2) Bibl. Verdun, Ms. 4012, folios 161 verso et 162.

Tiers-Etat l'hospice de Stenay avec ses bâtiments et les propriétés qui en dépendaient, à charge par la ville de payer aux religieux une rente annuelle de cent livres ou un principal de 2,000 livres, remboursable à la volonté de l'hospice, à charge aussi de faire le service des douze lits fondés par le duc Robert en 1385. Cette rente de cent livres fut exactement servie jusqu'en 1750 ; en cette année, l'administration remboursa aux Antonistes la somme de 2,000 livres (1).

La ville avait eu encore d'autres difficultés avec les Antonistes, en 1717 et 1718, avant leur départ, au sujet d'une maison de cense.

Tous ces différents étant apaisés, il fallut régler l'administration de l'hospice sur des bases nouvelles. Par lettres patentes de Février 1722 (2), le roi de France mentionne et approuve un legs de 6,000 livres fait aux pauvres de Stenay par le prince de Condé (3), la cession de l'établissement à la ville par les Antonistes, puis il donne le détail de la nouvelle administration qui comprend le curé, le prévôt, son lieutenant, le procureur fiscal de la ville et le maire. Les administrateurs auront la liberté d'admettre les pauvres du comté de Stenay ; ils devront se conformer au règlement porté dans la déclaration du 12 Décembre 1698 (4).

Parmi les libéralités faites à l'hospice, on remarque les

(1) L'administration préleva ces 2,000 livres sur le legs de l'abbé de Landzécourt.

(2) Archives de l'hospice ; grand parchemin, avec sceau royal pendant en cire verte.

(3) La rente de cette somme fut payée par la maison de Condé, jusqu'à l'émigration de la famille en 1789. En 1814, les princes revinrent en France, et en vertu d'une loi du 5 Décembre même année, ils rentrèrent en possession de leurs biens. En 1824, la commission de l'hospice réclama la restitution des 6,000 livres ; de même en 1831, avec l'appui de M. Lallemand, député. Toutes les démarches furent inutiles.

(4) Cet acte se trouve au Registre des délibérations de l'hospice. D'autres règlements postérieurs ont modifié celui de cette déclaration.

suivantes : 1° Par testament du 19 Juin 1711, Rodrique Lambotin, maire de Stenay, légua à l'hospice trois fermes, à Mouzay, à Villécloye et à Blagny ; ce legs fut l'objet de longues contestations et d'un procès qui se termina par une transaction avec les héritiers, le 23 Juillet 1724 ; — 2° Par son testament du 24 Août 1723, Didier-François Langlois de Landzécourt (1) donna une rente annuelle de 150 livres, pour la fondation d'un lit en faveur d'un de ses parents pauvres ; — 3° Le 29 Mai et le 23 Juin 1734, Nicolas-Joseph Martinet du Jardinet, curé de Stenay, fit ses dispositions testamentaires en faveur de l'hospice.

Quand la ville acquit l'hospice Saint-Antoine de Stenay, c'était une ruine qu'il fallait réparer. L'établissement fut totalement reconstruit, de 1736 à 1740 (2).

Le 3 Octobre 1729, l'administration de l'hospice fit les premières avances pour obtenir des sœurs hospitalières de la Congrégation de Saint-Charles de Nancy. Elle les renouvela le 23 Mars et le 18 Avril 1735. Enfin le 8 Août 1738, le Conseil de la Congrégation (3) et les directeurs de l'hôpital Saint-Antoine conclurent un traité, exécutoire dans les trois mois, et trois sœurs furent envoyées à Stenay. Ce traité reçut l'approbation de l'évêque de Toul le 9 Août 1738, et celle de l'archevêque de Trèves le 11 Octobre 1739.

(1) Voir ci-dessus, p. 427.

(2) Les vieux bâtiments cédés par les religieux en 1719 se composaient de la masse des constructions comprises entre la cour au midi, le jardin au couchant, le corridor des salles occupées plus tard par des militaires, et la façade donnant sur la place de la fontaine, au levant. Ces bâtiments comprenaient : 1° la cuisine et le laboratoire y attenant, au nord ; 2° une salle de malades ; 3° une autre salle sur la même ligne, servant de salle du conseil, avec un corridor régnant tout du long ; 4° la salle où est établie aujourd'hui la pharmacie ; 5° le corridor d'entrée de la chapelle ; 6° une buanderie. Au-dessus de ces bâtiments se trouvait un 1er étage surmonté d'un grenier.

(3) Cet acte est souscrit par Marguerite Bastien, supérieure générale, Barbe Barthélemy, assistante, Jeanne Henry, procureuse, et Henry de Vence, docteur en Sorbonne, grand-prévôt de la Collégiale Saint-Georges de Nancy, supérieur de la Maison de Saint-Charles.

Les sœurs de Saint-Charles à Stenay étaient au nombre de trois en 1738, de cinq en 1761, de sept en 1791, de douze en 1839, de vingt en 1896. Actuellement, il n'y a plus que dix sœurs, huit pour l'hospice et deux gardes-malades pour les soins en ville à domicile.

Les sœurs de l'hospice restèrent à leur poste, pendant la Révolution, sans avoir été beaucoup inquiétées. Elles restèrent fidèles à l'Eglise Catholique et refusèrent de se soumettre au curé constitutionnel. Appelées à la Mairie le 18 Février 1793, deux d'entre elles chargées des écoles prêtèrent le serment de liberté-égalité (1), mais réclamèrent instamment la liberté d'agir selon leur conscience (2).

En 1794, l'Etat voulut s'emparer de l'hospice de Stenay et de ses propriétés. La municipalité réunie délibéra et protesta à cet effet le 7 Frimaire an III (27 Novembre 1794), et envoya une députation à la Convention pour demander que l'hospice soit conservé à la ville (3).

L'administration de l'hospice fonda, le 16 Janvier 1768, dix lits pour dix orphelins de la ville (4). En 1839, il y avait vingt lits fondés.

Depuis 1783, l'hospice recevait des militaires; on construisit à cet effet de nouvelles salles vers 1830, et plus récemment en 1894.

(1) Ce serment n'était point défendu par l'Eglise.

(2) « Comparurent sœur Geneviève et sœur Elisabeth. Invitées à prêter le serment d'égalité et de liberté, elles l'ont prêté comme institutrices; mais invitées à conduire leurs enfants à l'église aux offices du curé constitutionnel, elles ont répondu : que leurs occupations ne leur permettaient pas de conduire leurs enfants à l'église, qu'en outre, la liberté des opinions religieuses étant déclarée, elles avaient la leur à laquelle elles tenaient et dans laquelle elles persistaient, leur conscience ne permettant pas de penser autrement. Et ont lesdites sœurs comparantes signé avec nous : Citoyenne Geneviève et citoyenne Elisabeth. »

(3) Délibération municipale.

(4) L'hospice doit admettre les enfants trouvés ou abandonnés qui ont cessé à 12 ans d'être assistés par le Gouvernement, ou d'être employés ailleurs.

Le 4 Juin 1895, l'établissement a été transformé en hospice mixte militaire.

Actuellement, il peut recevoir 50 malades militaires et 50 malades ou indigents, vieillards ou orphelines.

Ses revenus fixes étaient, en 1839, de 3,915 francs. Aujourd'hui ses revenus de toute nature s'élèvent à environ 50,000 francs.

Ecole de filles. — Par contrat notarié du 6 Août 1761, passé entre les administrateurs de l'hospice et les membres de l'Hôtel-de-Ville, on convint qu'une école de filles serait établie, en partie sur une masure achetée par la ville, en partie sur l'emplacement des écuries et d'un hangar de l'hospice, aux conditions suivantes : 1° la ville fera les frais de la construction des salles d'école ; 2° l'hospice paiera à la ville une somme de 600 livres, et après ce payement l'hospice deviendra propriétaire des dites salles ; 3° il sera demandé deux sœurs de St-Charles pour la tenue des écoles ; 4° la ville payera annuellement et perpétuellement 300 livres de pension pour les deux sœurs institutrices ; 5° elle fournira aussi annuellement huit cordes de bois rendues dans la bûcherie de l'hospice (1). Le 27 Octobre suivant, le maire suppliait la Supérieure générale de Saint-Charles d'envoyer deux sœurs pour l'école; sa demande fut agréée. C'est le début de l'école communale de filles (2). Dispersée par la Terreur en 1794, cette école fut rétablie en 1801. En 1814, on ajouta à cette école un Pensionnat, que plus tard (1859) on transféra dans l'ancien couvent des Annonciades (3).

(1) Toutes ces conditions ont été exécutées ; la quittance de 600 livres est du 3 Novembre 1761.

(2) Sur la façade des bâtiments, du côté de la place de la fontaine, on lit cette inscription : Ecole publique fondee par la ville en 1761.

(3) La place dont on pouvait disposer permit alors d'annexer au pensionnat un externat et un asile payants. (*Hist. de la Congrégation des sœurs de St-Charles*, II, p. 590.)

L'école et le Pensionnat ont été laïcisés en Juillet 1904.

En Mai 1836, les dames de la ville fondèrent, en faveur des filles de couture, une association de Sainte-Anne, sous la direction d'une religieuse.

Le 1er Janvier 1839, une salle d'asile, placée sous la direction d'une sœur, aux frais de la ville, fut ouverte dans une des salles de l'hospice.

CHAPELAINS OU AUMONIERS DE L'HOSPICE

Messire Gérard, chapelain de l'hospice, en 1576.

Nicole Vallier, « chapelain de la maison et hospital de Saint-Anthoine de Stenay, » en 1613.

Louis Maucourt, né à Pouilly, chapelain, aumônier de l'hôpital, prêta le serment const. le 30 Janvier 1791, le rétracta ensuite (1), arrêté pour cela le 27 Février 1793, conduit d'abord à Montmédy, puis à Bar le 23 Mars suivant, prisonnier dans la maison des Carmes, condamné à la déportation, parti de Bar pour Rochefort avec le 4e convoi de prêtres meusiens le 25 Avril 1794, embarqué sur le *Washington*, mort le 22 Fructidor an II (8 Septembre 1794) sur l'*Indien*, enterré à l'île *Madame*.

Pierre Nicolas, né le 9 Janvier 1752, aumônier en 1803; mort en Décembre 1813.

Charles Colard, nommé le 15 Juillet 1814; mort le 10 Juin 1825 (2).

Jean-François Lombal, curé de la paroisse, nommé aumônier de l'hospice le 26 Août 1831.

Marie-Théodore Le Charpentier du Margat, né à Stenay le 4 Avril 1809, nommé le 3 Août 1837; mort le 29 Décembre 1892. Chanoine et vicaire général honoraire, bienfaiteur de l'hospice, fondateur des sœurs gardes-malades à domicile (3).

(1) Le 22 Février 1793, L. Maucourt a déclaré qu'il avait rétracté son serment, a déclaré en outre qu'il était disposé à tout perdre et à tout souffrir plutôt que de persister dans son serment.

(2) Ch. Colard, né à Varennes le 12 Avril 1748, bachelier en théologie, doctrinaire à Avallon, curé de Dommery-sur-la-Vault, prêta serment le 30 Janvier 1791, habitait Troyes en 1796, desservant à Laines-aux-Bois (Aube) en 1802 et 1803, curé de Saint-Germain (Aube) en 1807, vint se fixer à Stenay en 1814.

(3) Voir *Sem. relig.* de Verdun, 1893, p. 180.

Jean-Pierre-Elzire MANGIN, curé de la paroisse, nommé aumônier de l'hospice en 1893.

SUPÉRIEURES DE L'HOSPICE DE STENAY

Sœur Joseph LÉOTHÉ, première supérieure, en 1754.
Sœur Marie-Barbe PÉRETTE, morte le 12 Janvier 1779.
Sœur Gabrielle ROYER, en 1814.
Sœur Thérèse ANDRÉ, en 1847.
Sœur Thérèse PETIT, supérieure, de 1847 à 1854.
Sœur Sébastienne NOËL, supérieure, de 1854 à 1855.
Sœur Hyacinthe MARCHAL, supérieure, de 1855 à 1876.
Sœur Maximilienne VERDENAL, supérieure, de 1876 à 1880.
Sœur Dorothée LEHALLE, supérieure, de 1880 à 1888.
Sœur Marcelle BECQ, supérieure. de 1888 à 1892.
Sœur Clara JACQUOT, supérieure en 1892.

II. BAALON

(Balun, Balim, Bailodium, Baslon, Bâlon)

Patron : Saint BLAISE, 3 Février

465 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1570 : 180 communiants. — En 1670 : 39 ménages. — En 1780 : 110 feux. — En 1791 : 104 citoyens électifs. — En 1804 : 414 habitants.

ECARTS. — Les Etangs. — Bellevue.

EGLISE. — Construite quelques années avant la Révolution, dans le goût du XVIIIe siècle.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1661. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

COLLATEUR. — L'abbé de Gorze, sur la présentation du prieur de Saint-Dagobert.

REVENU DU VICARIAT. — Portion congrue.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné d'Ivois, annexe de Stenay,

avec vicaire résident (1).—Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay. Succursale érigée en 1803.

En 1157, Hillin, archevêque de Trèves, donna à l'abbaye de Gorze, en faveur du prieuré de Saint-Dagobert, tout ce qui lui appartenait dans l'église de Baâlon, excepté toutefois un cens annuel, qui depuis longtemps était payé à l'archidiacre ou au doyen.

Au centre du village, Fontaine de Saint-Blaise.

Une chapelle rurale, sous le vocable du même saint, existait autrefois sur le territoire de Baâlon.

Au cimetière, ancien ossuaire, converti en chapelle de Notre-Dame.

Une chapelle rurale, sous le vocable de N.-D. de Bonne Délivrance, a été donnée à la Fabrique, en 1866, par Madame veuve Guioth.

Dans l'église on conserve un reliquaire contenant une parcelle de la Vraie Croix, donnée avec lettres authentiques en 1716 (2).

CURÉS DE BAALON (3)

depuis 1802

Charles MARS, né le 9 Octobre 1764, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); transféré à Halles en 1808 (4).

(1) Le prieur de Saint-Dagobert percevait toutes les dîmes, sur lesquelles il servait au vicaire une portion congrue.

(2) L'authentique est contresigné, le 3 Août 1733, par Hontheim, suffragant de Trèves.

(3) VICAIRES RÉSIDENTS de Baâlon : Nicolas de la Cour, en 1570 ; — Urbain Godfrin, 1661-73 ; — Jacques Collin, en 1673, mort le 15 Décembre 1700, inhumé dans l'église ; — Antoine-Albert Massart, en 1710, mort le 25 Septembre 1759, à l'âge de 90 ans, après s'être communié lui-même en viatique ; — François Henry, en 1759, jusqu'en 1793 (const.).

(4) Ch. Mars résidait en 1797 à Baâlon, où il prêta le serment du 19 Fructidor

Nicolas Meurice (1), en 1808; retiré en 1829, mort le 24 Décembre 1830.
François Didelot, en 1829; transféré à Rigny-la-Salle en 1833.
Augustin Michel, en 1833; transféré à Pintheville en 1850.
Charles-Joseph Jolibois, en 1850; retiré à Verdun en 1858, mort en retraite à N.-D. de Liesse le 21 Juillet 1892.
Jean-Baptiste Philipart, en 1858; retiré à Mouzay en 1901, mort le 28 Juillet 1905.
Léon-Alfred Boulangé, en 1901.

III. BEAUFORT

(Bellofortis, Bellefort, Belfort)

Patron : Sainte CATHERINE, 25 Novembre

302 habitants

Population ancienne. — En 1570 : 200 communiants. — En 1657 : 41 ménages. — En 1791 : 94 citoyens actifs. — En 1804 : 597 habitants.

Ecart. — Maucourt.

Eglise (2). — Reconstruite au XVIIIe siècle ; sans style. — Autel, retable et boiseries provenant de la Chartreuse du Mont-Dieu (3).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1672. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1713.

Collateur. — Le prieur de Saint-Dagobert de Stenay.

Revenu de la cure. — En 1570, une part des grosses dimes et le tiers des menues dimes (4).

(1) Voir ci-dessus, curés de Sassey, p. 343.

(2) Le 8 Juin 1570, les visiteurs canoniques de l'Archidiaconé de Longuyon constatèrent que l'église de Beaufort et son mobilier avaient été incendiés par les Huguenots : *templum et omnia fuerunt a Hugonistis combusta et conflagrata;* les chapelains Richard et Mathieu disaient la messe sur un autel portatif.

(3) Au dessus du retable sont les armoiries de l'Ordre des Chartreux.

(4) La rente des dîmes appartenait au prieur de Saint-Dagobert.— La cure possédait des terres et prés, vendus le 19 Août 1791, pour 3,725 livres. Vente

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné d'Ivois, avec Laneuville pour annexe. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Clermont.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay.

Beaufort reçut son affranchissement à la loi de Beaumont dès 1188 (1).

Maucourt, qui paraît remonter à une époque très ancienne, avait autrefois une église sous le vocable de Saint-Hippolyte.

Un Calvaire a été érigé près du village, par le R. P. Blondelet, né à Beaufort, religieux de la Congrégation de Notre-Sauveur, mort frère mineur récollet le 5 Juin 1878, sous le nom de P. Ephrem (2).

L'église possède des parcelles des reliques de sa patronne sainte Catherine et de saint Alexis, reconnues en 1869 (3).

CURÉS DE BEAUFORT

Jean Thirion, curé en 1485, fit en cette année une fondation dans l'église de Stenay.

..... André, en 1570, ne résidait pas.

Jean Vaureille, en 1634 ; mort le 9 Décembre 1669, inhumé dans l'église de Laneuville.

Henry de Lamberty, en 1669 ; mort en 1702.

Nicolas Daubié, en 1702, jusqu'en 1704.

Jean-Baptiste de Ruette, en 1704 ; a résigné en 1708.

des biens de la Fabrique, le 2 Pluviôse an II, trois pièces de près, en tout 48,800 livres.

(1) On conserve aux Archives de la Mairie l'original en parchemin de cette charte. C'est le document le plus ancien connu de Beaufort.

(2) Voir sa Biographie par l'abbé Blondelet, curé d'Ancemont, Ixelles, 1880.

(3) L'authentique, donné par l'évêque de Gand le 5 Juin 1869, a été approuvé par l'évêque de Verdun le 6 Août suivant.

Jean-Baptiste BALTHAZARD, en 1708 ; a résigné en 1716.
Jean LALLEMEND, en 1716 ; a résigné la même année.
Robert GÉRARDIN, en 1716 ; a résigné en 1719.
J. M. LEGRAND, en 1719 ; a résigné en 1720.
Jean PONSIN, en 1720 ; a résigné en 1721.
Robert GÉRARDIN, en 1721 (1) ; mort en 1766.
Jean-Baptiste DUMONT, en 1766, jusqu'en 1792, prêta et rétracta le serment const. (2).
Jean PONSIN, desservant en 1802 ; transféré à Tilly en 1803.
Jean FARINET, né à Vigneul-les-Montmédy le 15 Juin 1748, ancien bénédictin, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; transféré à Saulmory et Villefranche en 1806.
Louis PETIT, en 1806 ; transféré à Véry en 1811 (3).
Jean FARINET, pour la 2e fois en 1811 ; mort le 9 Juin 1833 (4).
Alexis COQUART, en 1833 ; mort le 27 Avril 1891, curé pendant 58 ans (5).
Philogène DIDIER, en 1891 ; transféré à Senon en 1908.
Joseph-Auguste JEANNOT, en 1908 (6).

(1) Le 9 Septembre 1757, R. Gérardin fit une déclaration des revenus de sa cure et de l'annexe, montant à 360 livres. (Arch. Meuse, C, 515, f° 49 verso.)

(2) J.-B. Dumont, né le 24 Septembre 1738, prêta le serment const. le 13 Février 1791, le rétracta ensuite, se démit de sa cure par acte notarié du 27 Octobre 1792, exerça son ministère en secret et fut en butte à la persécution. Dénoncé par le commissaire de Montigny et par l'administration municipale comme prêtre fanatique, détournant les fidèles des prêtres constitutionnels, il fut sur le point d'être arrêté, même en 1798. Il avait refusé le serment du 18 Fructidor an V, ce qui lui avait valu la note suivante : « Les pièces de sa rétractation du serment de la loi du 7 Vendémiaire ont été envoyées le 17 Germinal an 4 au Département, avec un arrêté de l'administration municipale. Ce prêtre fanatise pour diviser les opinions, est du nombre de ceux qui disent des messes à minuit tantôt dans une commune et tantôt dans une autre. » Le commissaire le dénonça de nouveau le 5 Nivôse an VII. Au rétablissement du culte, devenu infirme, il resta à Beaufort où il mourut le 21 Mai 1811.

(3) Voir ci-dessus, p. 346.

(4) Voir aussi ci-dessus, p. 347. — La tombe de Jean Farinet, avec inscription élogieuse, se trouve près du chœur de l'église de Beaufort.

(5) Voir *Semaine religieuse de Verdun*, 1891, p. 384.

(6) M. l'abbé Jeannot, curé de Mont-devant-Sassey, nommé curé de Vassincourt et non installé, a été nommé curé de Beaufort en Novembre 1908. (*Sem. relig.* de Verdun, 14 Nov. 1908.)

IV. CESSE

(Setia, Sessia)

Patron : L'ASSOMPTION, 15 Août

241 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1776 : 250 communiants, — En 1804 : 250 habitants.

ECARTS. — Le Prieuré (ferme). — La Maison blanche.

EGLISE (1). — Reconstruite en 1893. Imitation du style roman du XIIe siècle. Bénite le 9 Octobre 1893 par Mgr Pagis, évêque de Verdun (2).

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1659. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1668.

COLLATEUR. — L'abbé de Mouzon.

REVENU DE LA CURE. — En 1346 : 28 livres. — En 1776 : 1200 livres (3).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, grand archidiaconé, doyenné de Mouzon-Meuse, avec Luzy pour annexe. — Pour le Temporel : Champagne, bailliage et prévôté de Mouzon.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay (4).

(1) L'ancienne église avait quelques parties du XIIIe siècle ; le portail et deux fenêtres étaient du XVe siècle. Le chœur, bâti en 1704, est conservé avec modifications importantes .(Cf. *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1900, p. 226.)

(2) Voir *Sem. relig.* de Verdun, 9e année, p. 31-34.

(3) La moitié des dîmes appartenait au prieur de Sainte-Marguerite. La cure possédait trois fauchées de prés à Luzy, qui furent vendus le 1er Pluviôse an II, pour 4,000 livres.

(4) Une loi du 14 Avril 1821 a distrait la commune de Cesse du département des Ardennes et l'a réunie au canton de Stenay, département de la Meuse. La bulle du 10 Octobre 1822 attribue au Diocèse de Verdun le département de la Meuse, elle a par conséquent attribué Cesse au diocèse de Verdun. Donc

En 973, Adalbéron, archevêque de Reims, donna aux Bénédictins, qu'il établissait à Mouzon, le domaine et l'église de Cesse avec toutes ses dépendances, *Setiam cum appenditiis suis* (1).

Cesse fut ruiné et abandonné par suite des guerres, à la fin du XVIe siècle jusqu'au milieu du siècle suivant (2).

Il y avait dans l'ancienne église deux chapelles fondées, l'une du Saint-Rosaire, l'autre de Saint-Eloi.

Dans l'église, on vénère une statue dite de *Notre-Dame de Cesse*, qui parait remonter au XVe siècle.

Une parcelle de la Vraie Croix, extraite du trésor de la Primatiale de Lyon, a été donnée à la paroisse en 1880.

CURÉS DE CESSE

Regnaut, curé de Cesse, mort vers 1284 (3).

Thierry, curé de Cesse, reconnait, en Décembre 1287, tenir de Thiébaut, comte de Bar et seigneur de Stenay, les biens qu'il a acquis à Cesse et à Luzy (4).

Jean Thomassin, mort le 12 Septembre 1404. Il fit à l'église de Cesse des réparations importantes (5).

Jean d'Allamont, cité dans un acte de 1546 (6).

jusqu'en 1822, Cesse faisait partie du diocèse de Reims, du doyenné de Mouzon. Toutefois on doutait alors à quel diocèse Cesse devait appartenir, et en 1824, 1836 et même en 1838, des correspondances furent échangées à ce sujet entre l'Archevêché de Reims et l'Evêché de Verdun. Finalement on conclut que Cesse appartenait de droit au diocèse de Verdun.

(1) Au concile de Mont-Notre-Dame, en Mai 973, Adalbéron, archevêque de Reims, donna à l'abbaye de Mouzon quatre villes, avec la justice et les appartenances : Cesse, Yoncq et Pourron, Brévilly, Remilly-le-Petit et Aillicourt.

(2) Les habitants s'étaient réfugiés dans la citadelle de Stenay.

(3) Le 20 Avril 1284, Thiébaut II, comte de Bar, donne à Henri de Laimont, écuyer, la maison « et le prouprins » de feu Regnaut, curé de Cesse, etc..... (Lesort, *Les Chartes du Clermontois*, p. 159.)

(4) Lesort, *Les Chartes du Clermontois*, p. 168.

(5) Son épitaphe en caractères gothiques se trouvait dans l'ancienne église. (Cf. *Journal d'Archéologie Lorraine*, 1900, p. 227.)

(6) Archives du château de Charmois.

Martin DE LA RUE, en 1659, jusqu'en 1677.

Jacques PÉCHENART, né à Mouzon, curé en 1679; mort le 21 Juillet 1719 (1).

.....MARTEAU, curé en 1719.

François BAYART, vers 1720; mort le 8 Décembre 1762.

Jean-François GOBERT, en 1763; a résigné en 1765.

Henri-Joseph RENAULT, en 1765; a résigné en 1766.

Jacques-Louis-Antoine-Marie DESTAGNIOL, né à Sedan le 30 Octobre 1734, curé en 1766, refusa le serment constitutionnel et pour cela fut chassé en 1791 (2).

Jean-Baptiste LECUY, en 1791, jusqu'en 1793 (const.) (3).

Jean PONSIN, né en 1794, ordonné prêtre à Nancy en 1823, nommé le 20 Juillet 1836 (4); transféré à Nantillois en 1839.

Jean-Benoit LESANNE, nommé le 2 Février 1845, jusqu'en 1848.

François-Xavier PERSON, nommé le 17 Juin 1848; mort le 27 Mars 1877 (5).

François HUARD, en 1877; transféré à Spincourt en 1888.

Justin RICHIER, en 1889; transféré à Montzéville en 1902, retiré à Forges en 1907.

Camille-Jean-Adolphe MAYOT, en 1904.

PRIEURÉ DE SAINTE-MARGUERITE

L'abbaye de Mouzon, après avoir reçu le domaine de Cesse, y établit probablement, dès le Xe ou XIe siècle, un petit prieuré, et y plaça quelques religieux pour la garde et la perception de ses droits, etc. Elle mit ce prieuré sous le patronage de Sainte-Marguerite (6).

(1) Son nom figurait sur une des cloches qu'il bénit en 1704.

(2) J.-L.-A.-M. Destagniol resta curé à Cesse pendant la Terreur, retourna probablement dans sa famille pendant la Révolution; en 1803 il était retiré à Stenay, infirme; il mourut le 4 Octobre 1808.

(3) J.-B. Lecuy résidait en 1797 à Luzy, où il prêta le serment du 18 Fructidor an V.

(4) De 1802 à 1836, la paroisse a été desservie par Pierre Glavet, curé de Luzy.

(5) L'abbé Person et ses sœurs, qui habitèrent avec lui, avaient reçu de leur famille le secret d'un remède spécial contre les cancers, etc. On venait de loin les consulter; on cite de très nombreuses guérisons.

(6) Il ne faut pas confondre, comme l'a fait Jeantin, le prieuré de Sainte-Marguerite de Cesse avec celui du même nom, fondé à Beaumont, en 1260.

Une charte de 1317 nous apprend qu'à cette époque les Bénédictins de Cesse possédaient à Stenay une maison de refuge pour les cas de guerres.

Le prieuré, à la nomination de l'abbé de Mouzon, n'avait pas une grande importance et resta longtemps régulier (1); il devint un simple bénéfice en *commende*, probablement dès le XVIe siècle. Le prieur commendataire percevait les revenus, et faisait acquitter les charges.

Le prieuré de Sainte-Marguerite possédait divers immeubles à Cesse, à Stenay et à Luzy, etc. (2); il percevait la moitié des dîmes de Cesse et de Luzy.

En 1776, le revenu du prieuré s'élevait « à environ 6,000 livres, estimé en décimes seulement 2,000 livres et taxé à 532 livres 8 sols (3) ». Le titulaire était tenu à une messe par semaine.

En 1759, les bâtiments du prieuré, en mauvais état, réclamaient des réparations (4). Une partie de ces bâtiments existe encore. La chapelle fut détruite vers 1840. L'ancienne statue de sainte Marguerite, patronne du prieuré, est conservée dans l'église paroissiale.

par Jean d'Apremont-Buzancy, sire de Dun, et chanoine de Laon. L'historien Marlot cite le prieuré de Cesse, mais sans indiquer la date de sa fondation.

(1) Jeantin et d'autres auteurs disent que ce bénéfice eut longtemps pour titulaires des membres de la famille Bathaillis.

(2) Ventes des biens du prieuré de Cesse : 19 Août 1791, sept quarts de prés à Stenay, 730 livres ; — 1er Pluviôse an II, 2 fauchées de prés à Luzy, 3,200 livres ; — 17 Prairial an II, un bâtiment à Luzy, 1,550 livres.

(3) Pouillé manuscrit de Reims, 1776. Ce Pouillé ajoute : « Le prieuré jouit « de moitié des dîmes de Cesse et de Luzy, son annexe, — de gros préciputs, « d'une ferme de cent paires de grains, — d'une coupe de bois réglée outre « la réserve, — de prés, — de moulins, d'un droit sur le four, — d'un autre « sur chaque habitant, et de droits semblables. — Le titulaire est tenu à « une messe par semaine dans la chapelle de son château. »

(4) Procès verbal de visite du 27 Août 1759. (Archives de la Marne, en dépôt à Reims, Archevêché, G. 269.)

PRIEURS DE SAINTE-MARGUERITE

Odon, prieur vers 1200 ; abbé de Belval en 1218.

..... Bartel, prieur commendataire en 1680.

François Hennequin, conseiller en Parlement, seigneur et prieur de Cesse en 1704 (1).

Charles-François, comte de Welbruck, chanoine de Liège et de Munster, prieur commendataire, pourvu en cour de Rome en 1759.

Gabriel-Charles de Lattaignant, chanoine de Reims, pourvu du prieuré le 30 Janvier 1760.

Charles Magnier, prêtre du diocèse d'Amiens, pourvu du prieuré le 20 Novembre 1761, jusqu'en 1785.

Augustin-Jean Brochet de Vérigny, clerc du diocèse de Mâcon, nommé prieur le 7 Avril 1785.

Louis-Marie de Fourmestraux de Fonteny, prêtre du diocèse de Tournai, chanoine de la Cathédrale d'Arras et conseiller au Parlement de Paris, pourvu du prieuré le 18 Août 1785, a pris possession le 19 Janvier 1786 ; dernier prieur, jusqu'à la suppression en 1790 (2).

V. HALLES

(Hallesium, Halethum, Alles, Haale)

Patron : Saint BARTHÉLEMY, 24 Août

298 habitants

Population ancienne. — En 1657 : 25 ménages. — En 1673 : environ 200 communiants. — En 1698 : 300 communiants. — En 1776 : 400 communiants. — En 1791 : 98 citoyens actifs. — En 1804 : 479 habitants.

Eglise. — Reconstruite au XVIIIe siècle; une seule nef.

(1) Fr. Hennequin en 1704 fut parrain d'une cloche de Cesse sur laquelle se trouvaient ses armoiries : *Vairé d'or et d'azur, au chef de gueules, chargé d'un lion passant.* L'inscription de cette cloche a été publiée dans la *Revue historique ardennaise* (Mars-Avril 1900).

(2) Les provisions des cinq derniers prieurs de Sainte-Marguerite de Cesse se trouvent aux Archives de la Marne, en dépôt à Reims, Archevêché, G, 232, 239, 243, 249 ; Communication de M. le chanoine A. Frézet.

— Construction du clocher en 1855; du chœur et du transept en 1866 (1).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1685. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1726.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, annexe de Montigny, avec vicaire résident (2). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Sainte-Menehould.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay. Succursale érigée en 1802, avec Beauclair pour annexe.

Dans l'église, Chapelle de Notre-Dame du Mont-Serrat. Pèlerinage et confrérie de N.-D. du Mont-Serrat, déjà célèbres en 1636 (3). Confrérie rétablie le 5 Novembre 1885, par ordonnance de Mgr Gonindard, évêque de Verdun. Fête patronale de la Confrérie le 2 Février (4). Fête du pèlerinage, avec concours de peuple, le 15 Septembre.

Une confrérie de Charité, sous l'invocation de la Sainte Vierge, a été érigée en l'église de Halles « pendant le cours de la mission, fondée par M. Gaudru, chanoine de

(1) Cette église est plafonnée en forme de berceau.

(2) Mgr Le Tellier dit dans son Journal du 30 Juillet 1698 : « On peut faire une cure à Halles, et lui donner Vuiseppe pour secours. » On ne donna pas suite à ce projet.

(3) Avant la Révolution, la confrérie possédait à Halles des immeubles. Le 15 Prairial an II, le District de Montmédy vendit « une pièce de terre et pré, à Halles, appartenant à la Fabrique de Montserrat, pour 4,550 livres ».

(4) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1890, pages 430, 509, 522, 600. Il paraît vraisemblable que la dévotion à Notre-Dame du Mont-Serrat fut apportée d'Espagne à Halles par des prêtres espagnols qui, sous les règnes de Charles-Quint et de Philippe II, desservaient les contrées voisines. Une autre tradition prétend que des soldats espagnols, en garnison à Stenay, vinrent dévaster l'église de Halles, et pour réparer ce sacrilège, furent ensuite condamnés à placer dans cette église une statue de N.-D. du Mont-Serrat. — Les archives de l'église conservent les anciens registres de la confrérie depuis 1740. La confrérie actuelle est affiliée à celle du célèbre sanctuaire d'Espagne. On attribue à N.-D. du Mont-Serrat, à Halles, plusieurs guérisons.

l'église de Reims. » L'archevêque de Reims en approuva les statuts le 9 Juin 1780.

Fontaine vénérée surmontée d'une statue de N.-D. du Mont-Serrat (1). — Autre source vénérée sous le nom de Sainte Marie.

Nicolas GAUDRU, célèbre chanoine de Reims, mort en 1756, est né à Halles le 4 Janvier 1708 (2).

CURÉS DE HALLES (3)

Jean-Joseph LÉONARD, né le 10 Juillet 1759, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803) (4); sorti du diocèse avec *exeat* en 1807.

Charles MARS, curé de Baâlon, nommé le 1er Février 1808; transféré à Bazeilles en 1313.

Nicolas-François DAUTREMONT, curé du Neufour, nommé le 1er Octobre 1815; transféré à Samogneux en 1817.

(1) Cette statue a été bénite par Mgr Pagis, le 5 Octobre 1899. (Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1899-1900, pages 4, 33, 44, 642.)

(2) Nicolas Gaudru, fils de Jean Gaudru et de Pétronille Decouste, fut baptisé à Halles le 4 Janvier 1708. Elevé d'abord par un de ses oncles, curé dans le diocèse, ensuite instruit chez les Jésuites de Sedan, et enfin à l'Université de Reims et au Séminaire de cette ville, il devint prêtre, vicaire, puis professeur de philosophie à l'Université de Reims, confesseur et professeur à la maison-mère des religieuses enseignantes de l'Enfant-Jésus. Après sept ans de professorat à l'Université, il fut pourvu d'une prébende au Chapitre métropolitain. Supérieur de l'Hôtel-Dieu de Reims en 1749, de l'Enfant-Jésus en 1750, le chanoine Gaudru mourut le lundi 20 Septembre 1756, laissant une réputation de sainteté universellement proclamée ; fut inhumé dans la chapelle de l'Enfant-Jésus.

(3) VICAIRES RÉSIDENTS de Halles : Ponce Pétré, 1670-73; — Pierre Bonhomme, 1673-81; — Thomas Collinet, 1681-1704; — Nicolas Dauby, 1704, mort en 1730; — François Collart, 1730, mort en 1731; — Nicolas Descomte, 1731-36; — Alexis Rousseaux, 1736-49; — Jean-Baptiste Midoux, 1749-59; — Louis-Charles Rousseaux, 1759, mort en 1766; — Jean-Baptiste Warcolier, 1766-75 : — Jean Hodée, 1775-79; — Jean Trussy, 1779-85; — Jean-Baptiste-Charles Pasquet, 1785-87; — Philippe-Louis-Emmanuel Toussaint, 1787, curé de Mont en 1791; — Martin Willemin, 1791-92 (const.), retiré à Montigny, curé de Brabant-sur-Meuse en 1803, mort en 1821; — Christophe Marchal, curé const., 1792, — Charles-Etienne Crétot, né à Stenay, ancien vicaire de cette ville; puis de Luzy en 1791, curé const. en 1793, résidait à Halles depuis 18 mois le 30 Germinal an II (19 Avril 1794); cependant le 22 Février 1793, il s'était déclaré résidant à Stenay.

(4) En 1803, résidait à Halles un prêtre âgé et infirme, « Jean-Baptiste Hardenne, né le 19 Avril 1734, sorti avec *exeat* du diocèse de Namur. »

Jean-Baptiste Jaisson, en 1817, jusqu'en 1819.
Jean Gavroy, en 1820; transféré à Arrancy en 1824.
Jacques Gatelet, en 1826; mort le 24 Janvier 1838.
Michel Fournier, en 1838; transféré à Saint-Jean-les-Buzy en 1843.
François-Joseph Périn, en 1845; retiré en 1847, mort au château de Waly le 22 Novembre 1881 (1).
Nicolas-Eugène Loison, en 1847; mort le 10 Février 1873.
François-Eugène Collignon, en 1873; mort le 23 Février 1878.
Jean-Baptiste Guichard, en 1878; mort le 22 Décembre 1901 (2).
Jean-François-Emile-Gaston Giron, en 1902.

BEAUCLAIR (ANNEXE)

(Beauclers, Belleclerc, Belclair)

Patron : Saint ANDRÉ, 30 Novembre

138 habitants

Population ancienne. — En 1657 : 27 ménages. — En 1682 : 80 communiants. — En 1791 : 22 citoyens actifs. — En 1804 : 214 habitants.

Eglise. — Construite en 1835; bénite le 13 Juillet 1836. Sans style.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1669. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1697.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, annexe de Tailly. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Sainte-Menehould.

(1) F.-J. Périn, né le 5 Mars 1810, professeur au petit Séminaire (1832-44), directeur de Glorieux (1844-45), curé de Halles (1845-47), a publié en 1872 un *Petit Rational liturgique*, et la même année Mgr Hacquart le nomma chanoine honoraire. (V. Pouillé, I, p. 164.)

(2) Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 17e année, p. 152 et 187. M. Guichard est l'auteur d'un opuscule intitulé : *Dévotion à Marie, honorée spécialement sous le titre de N.-D. du Mont-Serrat*, in-32, Stenay, 1890.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay, annexe de Halles depuis 1802.

Au château de Beauclair (1), il y avait une chapelle bénite en 1716 (2); aujourd'hui détruite.

Près de la route de Vouziers, sur une propriété particulière, s'élève un Calvaire, bénit solennellement le 14 Mai 1893 (3).

VI. INOR

(Inortum, Inorum, Inhort, Ynort, Ynor)

Patron : Saint PIERRE, 29 Juin (4)

385 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1570 : 100 communiants. — En 1650 : 30 feux. — En 1670 : 46 ménages.— En 1791 : 121 citoyens actifs. — En 1804 : 536 habitants.

(1) On voit encore quelques vestiges de ce château. — Parmi les anciens seigneurs, il est bon de rappeler le souvenir de M. Jean-Baptiste de Mageron, prêtre du diocèse de Verdun, seigneur de Beauclair, y résidant. Mgr Le Tellier dit de lui dans son Journal : « Cet ecclésiastique dessert par ma permission cette église avec beaucoup d'édification et fait parfaitement son devoir. Il aide avec une grande charité les curés voisins ; c'est un trésor dans ce pays là. » En 1698, le même Journal regrette que ce prêtre ne soit plus à Beauclair ; « il est à Verdun. » — J.-B. de Mageron, aussi seigneur de Dugny, se retira dans ce village, où il mourut en 1727. Son épitaphe se trouvait dans l'ancienne église et portait : « Ci-gît honorable personne Messire « Jean-Baptiste LE MAGERON, vivant prêtre, seigneur de Dugny, qui pendant « sa vie et en mourant a donné tout son bien aux églises et aux pauvres et « en particulier à l'église et aux pauvres de ce lieu, lequel est décédé le 4 « Janvier 1727, âgé de 82 ans. Priez Dieu pour luy. » — La seigneurie de Beauclair fut érigée en comté sous le titre de *Beauclair-Morioles*, par lettres patentes de Janvier 1760.

(2) Par ordonnance du 8 Juin 1716, François de Mailly, archevêque de Reims, permit de bénir la chapelle construite au château de Beauclair. En 1732, visite de la chapelle castrale de Beauclair par François-Joseph Robuste, évêque de Nitrie, suffragant de Reims. — Pierre Hocmelle était chapelain en 1764.

(3) *Semaine religieuse* de Verdun, 1893, p. 435.

(4) En vertu d'une autorisation de l'archevêque de Trèves, du 3 Janvier 1722, la paroisse d'Inor célèbre depuis cette époque sa fête patronale le dimanche qui précède la fête de saint Martin.

Ecart. — Soiry (ferme).

Eglise (1).—Construite en 1719. Consacrée le 9 Septembre 1722 par le suffragant de Trèves (2). — Autel principal, consacré le 21 Novembre 1765. — Style du XVIIIe siècle. — Chapelle particulière, avec monument funéraire, érigé en 1808 à la mémoire de Ferdinand d'Imécourt (3).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1620. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné d'Ivois, annexe d'Olizy, avec vicaire résident (4). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay. Succursale érigée en 1802.

En 1139, une bulle d'Innocent II mentionne une chapelle, située en un endroit appelé *la Roche*, et dépendant de l'église d'Inor.

D'après la charte de l'archevêque Hillin, en 1157, Inor était l'une des paroisses qui chaque année devaient offrir un cierge au tombeau de saint Dagobert et assister à la procession solennelle.

(1) L'ancienne église se trouvait à l'ouest du village, au milieu du cimetière. Elle fut détruite, probablement lors de la construction de l'église actuelle que l'on voulut plus au centre. Il en restait le chœur, en abside carrée et voûtée, qui servait de chapelle funéraire ; on le démolit en 1897.

(2) Après la cérémonie, « on publiait 40 jours d'indulgence, accordés au peuple, en faveur de la consécration, tous les ans, au jour anniversaire. »

(3) Cette chapelle et ce monument, style grec, se trouvent à côté du chœur (côté de l'Epître). Le monument est surmonté d'une urne contenant le cœur de Charles-Ferdinand d'Imécourt, aide de camp du maréchal Lefebvre, tué au siège de Dantzig le 18 Avril 1807.

(4) Les dîmes étaient partagées entre le Chapitre d'Ivois, le chapelain du château, le prieur de Mouzon, et le vicaire d'Inor. — La Fabrique, qui n'avait rien en 1570, possédait avant la Révolution, à Ivois, des terres, prés et vignes, que l'on vendit le 17 Prairial an II pour 14,700 livres.

Au château d'Inor, une chapelle castrale, mentionnée en 1570, exista jusqu'après la Révolution (1).

Anne de Hézecques, par testament de 1640, dota de nouveaux revenus une chapelle, fondée par son mari défunt (2) dans l'église d'Inor.

CURÉS D'INOR (3)

Martin Guioth, né à Breux le 3 Décembre 1739, docteur en théologie, ancien vicaire d'Inor et ancien curé d'Olizy, insermenté (4), nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803); retiré en 1825, mort à Inor le 6 Février 1830, âgé de 91 ans.

Jean-Vincent Igier, nommé le 31 Mai 1825; transféré à Brizeaux en 1852.

Joseph Noël, en 1852; transféré à Buxières en 1855.

Marcellin-Edmond Pognon, en 1855; transféré à Sorcy en 1869 (5).

François Morisot, en 1869; mort le 13 Décembre 1888 (6).

(1) Le chapelain, en 1570, possedait le quart des dimes d'Inor. Les Registres indiquent : Pierre Fraincart, chapelain castral, mort le 25 Décembre 1760, inhumé dans l'église ; il est remplacé par Nicolas Thiébaut, qui fut chanoine de Longuion et revint résider à Inor en 1791, mort le 22 Mars 1806.

(2) Ce testament ne parle ni du titre ni de la date de la fondation de cette chapelle. Le premier chapelain fut le sieur Thevenin, vicaire de Pouilly. (Archives du château de Bronelle.)

(3) Vicaires résidents d'Inor : Bernard, prêtre d'Inor, cité au Cartulaire d'Orval, 1185-94 ; — Etienne Colet, 1570 ; — Denis Huart, 1674 ; — Guillaume Petitjean, 1676 ; — Jean François, 1677 ; — Poncin Collet, 1679 ; —.J. Vanlin, 1681 ; — P. Martin, 1682 ; — A. Barbier, 1693 ; — Jean-Baptiste Balthazard, 1695, curé de Vaux-les-Mouron en 1703 ; — Jean Goubeaux, 1703 ; — Jacques Foisset, 1704 ; — Richard Charbo, 1705, mort en Novembre 1718 ; — Jean Miclet, 1719;—Didier Lambinet, 1721 ;—Mathieu Franque, 1730, mort en 1737 ; — Joseph Clesse, 1741 ;— Jean Fraincart, 1742 ;— François Godfrin, 1748 ;— Jacques Vivier, 1771 ; — Nicolas Pierrard, 1781 ;—Martin Guioth, 1782, curé d'Olizy en 1784 ; — Jean-Baptiste Franclet, 1785 ; — Martin-Jean Henry, 1786 ; — Jean Andrin, religieux franciscain,const., 1791, curé de Han en 1804.

(4) Martin Guioth ne prêta aucun serment ; quoique inscrit sur la liste des émigrés à la date du 29 Brumaire an II (19 Novembre 1793), il paraît avoir resté caché à Olizy et à Inor pendant la Terreur. Une délibération municipale du 3 Pluviôse an XI (23 Janvier 1801) l'accuse d'influer sur les différentes opinions et de semer la division dans les familles.....

(5) Voir ci-dessus, p. 231, 360. Curé d'Inor, l'abbé Pognon a publié un recueil de prônes et instructions, etc.

(6) F. Morisot est auteur d'un livre très apprécié sur les figures et les prophéties du Messie, ouvrage intitulé : *Le Christ avant Bethléem*, Verdun, imprimerie Laurent, 1872.

Parmi les célèbres visiteurs, on garde le souvenir de Mgr Grandin, évêque

Marie-Justin LAURENT, en 1889; curé-doyen de Vigneulles en 1898, mort le 22 Avril 1903.

Jean-Baptiste-Paulin PETITPAS, en 1898.

MARTINCOURT (ANNEXE)

(Martis-curia, Martini-curtis, Marthecurt, Marthincourt)

Patron : L'INVENTION DE LA SAINTE CROIX, 3 Mai

129 habitants

POPULATION ANCIENNE.—En 1570 : 50 communiants. — En 1791 : 39 citoyens actifs. — En 1804 : 172 habitants.

EGLISE. — Construite en 1771. Sans style.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie et au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1738.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné d'Ivois, annexe de Stenay (1). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay, annexe d'Inor.

Martincourt faisait partie des paroisses qui devaient prendre part à la procession de Saint-Dagobert (2).

Cette annexe était desservie soit par un vicaire de Stenay, soit par un prêtre résidant à Saint-Lambert (3).

de Saint-Albert (Amérique du Nord), qui, le 3 Novembre 1878, officia et prêcha dans l'église d'Inor.

(1) La Fabrique de Martincourt possédait à Ivois une pièce de terre et de pré, vendue le 17 Prairial an II, pour 11,000 livres.

(2) Charte d'Hillin, archevêque de Trèves, 1157.

(3) En 1570, François Colet dit la messe chaque dimanche à Martincourt et pour cela perçoit dix mesures de fruits communs. Les actes mentionnent comme vicaires : J.-B. Vivaret, 1737; J. Pernet, 1741; J. Fineuse, 1744; J.-B. Lespintel, 1760; P. Cautelle, 1771; P. Henriet, 1773; P. Carrez, 1777; C. Mars, 1791. — Le dernier vicaire, Jean-Baptiste Gallois, ancien bénédictin, resta à Martincourt depuis 1792 jusqu'en 1818, et mourut curé de Moulins en 1832.

VII. LAMOUILLY

(Lamoliacum, Lamullei, Lamulier, La Mouillie, La Moillei)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

270 habitants

Population ancienne. — En 1570 : 35 feux. — En 1750 ; 30 ménages. — En 1791 : 43 citoyens actifs. — En 1804 : 266 habitants.

Ecarts. — Le Bois-Rigaux. — Le Poirier Leloup.

Eglise (1). — Tour du XVIe siècle. Le reste de l'église construit en 1767. — Bénite le 4 Octobre, même année, par Etienne Scholtus, abbé d'Orval.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1664. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1707.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné de Juvigny, annexe de Laferté, avec vicaire résident (2). — Pour le Temporel : Luxembourg français, bailliage de Montmédy, prévôté de Chauvency-le-Château.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay. Succursale érigée en 1802.

Lamouilly est mentionné, en 1157, dans la charte de l'archevêque Hillin, parmi les paroisses qui devaient prendre part à la procession annuelle de Saint-Dagobert.

En 1237, Jean de la Fontaine, chevalier, donna à l'abbaye d'Orval *(in puram et perpetuam eleemosynam)* le

(1) En 1570, la chapelle de Lamouilly tombait en ruine. Les visiteurs de l'archidiaconé ordonnèrent de contraindre les décimateurs à la réparer.

(2) Les biens de la Fabrique, terres et prés, furent vendus le 17 Prairial an II, pour 3,050 livres ; une partie de ces biens était affectée à des fondations.

droit de patronage qu'il possédait sur l'église de Saint-Valfroy et sur toutes les chapelles qui en dépendaient, entre autres celles de Laferté, Lamouilly, etc. Cette donation fut confirmée par Thierry, archidiacre de Trèves, en Novembre 1240, et par le pape Alexandre IV, le 11 Décembre 1260 (1). Ces documents prouvent qu'alors Lamouilly était une des annexes de Saint-Valfroy (2).

En 1317, l'abbaye de Saint-Hubert avait des droits sur certaines terres à Lamouilly (3).

Sur le chemin qui conduit au pèlerinage de Saint-Valfroy : 1° Chapelle rurale de Saint-Valfroy, construite en 1827; — 2° Chapelle rurale de Saint-Donat. Ces deux chapelles, propriétés particulières, n'ont aucune valeur architecturale.

CURÉS DE LAMOUILLY (4)

Thierry Collignon, né le 23 Décembre 1733, ancien vicaire assermenté, nommé le 1er Pluviôse an XI (22 Janvier 1803); mort le 11 Avril 1811.

Jean-Baptiste Garré, né à Milly le 1er Octobre 1772, nommé le 1er Mai 1811; mort le 28 Décembre 1824 (5).

(1) *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*. Vers 1250, les chanoines de Trèves et les seigneurs de Laferté réclamaient les dîmes de Lamouilly : Jean, chanoine de Trèves, renonça à ses prétentions le 13 Novembre 1253, et les sires de Laferté, après un accord fait en Janvier 1265, renoncèrent à toute réclamation en Novembre 1268.

(2) En 1284, le dimanche octave de Pâques, au mois d'Avril, Gérard de Loos, sire de Chauvency, jura, *dans l'église de Moulye*, l'affranchissement des habitants d'Olizy.

(3) Le 17 Février 1317, le pape Jean XXII charge le prieur de Saint-Maurice de faire respecter les droits de l'abbaye de Saint-Hubert sur certaines terres de Bièvre, de Ginvry et de Lamouilly. (Kurth, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, I, p. 481.)

(4) Vicaires résidents de Lamouilly : Jean Gérardi, 1570; — Jacques Collignon, 1688; — François Meurice, 1692; —Guillaume de l'Hostel, 1693, mort en 1731; — Claude de Mouzon, 1732-38; — Jacques Jacquemin, 1739-48; — Pierre Godfrin, nommé le 2 Janvier 1747, mort le 20 Février 1770; — Jacques Fontenet, 1770-86; — Thierry Collignon, 1786-93, curé en 1803.

(5) J.-B. Garré avait pour frère Louis Garré, ancien convers prémontré de Saint-Paul, mort à Milly le 25 Août 1823.

Henri-Joseph Collignon, nommé le 15 Avril 1825; mort le 3 Octobre suivant.

Pierre-Joseph Fontaine, en 1829; nommé professeur au Grand Séminaire en 1834, mort doyen de Revigny en 1873.

Paul Morel, en 1834; transféré à Olizy en 1842.

Gabriel-Joseph Denis, en 1842; transféré à Monthairons en 1845.

Jean-Baptiste Goze, en 1846; transféré à Nantillois en 1848.

Pierre-Nicolas Laminette, en 1848; retiré en 1861 à Marville, où il est mort le 15 Février 1877.

Jean-François Dollier, en 1861; retiré en 1873 à Brouennes, où il est mort le 22 Mai 1874.

Hubert-Joseph Debatty, en 1873; reparti dans son diocèse (Namur) en 1884 (1).

VIII. LANEUVILLE-SUR-MEUSE

(Nova-villa, Neufville, La Neuville, Laneuveville)

Patron : Saint NICOLAS, 6 Décembre

554 habitants

Population ancienne. — En 1638 : 74 habitants. — En 1670 : 23 ménages. — En 1788 : 130 communiants. — En 1791 : 127 citoyens actifs. — En 1804 : 673 habitants.

Ecarts. — Le Pont-Gaudron. — La Fontaine-au-Frêne. — Le Fraichis.

Eglise. — Construite en 1697. Bénite le 14 Décembre 1704 (2). — Autel majeur consacré, le 6 Août 1735, par le suffragant de Trèves, évêque d'Emmaüs.— Nef achevée et bénite en 1779. — Imitation du style grec.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1668. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

(1) La paroisse est ensuite desservie par M. le curé de Nepvant.

(2) Bénédiction donnée par Nicolas-Joseph Martinet du Jardinet, curé de Stenay.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné d'Ivois, annexe de Beaufort, avec vicaire résident (1). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay. Succursale érigée en 1802.

Laneuville, dont l'origine remonte seulement au XIIe siècle, devint commune ou *neuve ville* par son affranchissement à la loi de Beaumont, du 17 Février 1244 (2).

Anciennes chapelles fondées dans l'église : 1° Chapelle de la Vierge (fondation très ancienne), vacante durant les guerres du XVIIe siècle, rétablie le 23 Janvier 1681, par le marquis Antoine du Blaisel, seigneur du lieu, à charge par le chapelain de deux messes par semaine, et avec le revenu d'une cense située sur le territoire de Montigny (3) ; — 2° Chapelle de Sainte-Anne, à la collation des seigneurs de Boulain, à qui appartenait une part de la seigneurie de Laneuville (4) ; son revenu consistait en une ferme à Laneuville (5).

Au château de Laneuville, il y avait au XVIIIe siècle une chapelle, qui n'existe plus.

(1) La Fabrique possédait à Laneuville des terres et prés, qui furent vendus le 15 Prairial an II, pour 15,800 livres.

(2) Charte donnée par Thiébaut II, comte de Bar. Le 4 Octobre 1319, Edouard Ier, comte de Bar, renouvela et compléta cette charte d'affranchissement.

(3) Cette cense consistait en « huict jours de terres pour chascune roye et six faulchées de prés ». — Ce bénéfice fut donné le 27 Mars 1691 à Thomas Collinet, clerc tonsuré du diocèse de Trèves, qui le conserva jusqu'à sa mort en 1755. Il eut pour successeur, le 1er Février 1755, André Charpentier, chapelain de Sainte-Anne à Stenay.

(4) Parmi les chapelains de Sainte-Anne, on cite : François de Mousay, mort le 5 Juin 1695, inhumé dans la chapelle ; Louis Graindorge, curé de Saulmory, lui succéda.

(5) Un corps de ferme de la chapelle Sainte-Anne de Laneuville fut vendu le 1er Pluviôse an II, pour 19,300 livres.

Anciennes confréries paroissiales : 1° Confrérie du Sacré-Cœur, érigée en vertu d'un Indult de Clément XII, en date du 29 Novembre 1734 (1) ;— 2° Confrérie de Saint-Eloi (2).

L'église de Laneuville possède un reliquaire contenant une parcelle authentique de la Vraie Croix (3).

CURÉS DE LANEUVILLE (4)

Pierre-Joseph Poirel, né à Nancy le 21 Octobre 1741, ancien minime, prieur des couvents de Dun et de Stenay, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; mort le 31 Juillet 1813.

Louis Brion, né à Romagne-sous-Montfaucon le 22 Décembre 1761, missionnaire pendant la Révolution, ancien curé de Bantheville, nommé le 1er Août 1813 ; mort le 15 Février 1830.

(1) Un autre Indult de Clément XIII, du 11 Octobre 1759, accorde pour sept ans au maitre-autel de l'église la faveur de l'autel privilégié, à l'intention des âmes du Purgatoire.

(2) Ces confréries ont été supprimées par la Révolution.

(3) Ce reliquaire, avec sa relique, fut donné le 27 Octobre 1734 par le R. P. Anne-Joseph de la Neuville, jésuite, missionnaire en Amérique. Une permission de l'Ordinaire de Trèves, du 2 Septembre 1735, autorisa l'exposition à la vénération des fidèles. Le 12 Octobre 1787, l'évêque d'Ascalon, suffragant de Trèves, renouvela cette autorisation. Enfin de nouvelles lettres de reconnaissance authentique furent données, le 10 Août 1855, par M. Didiot, vicaire général de Verdun.

(4) Vicaires résidents de Laneuville : Jean-Pierre Collet, 1675 ; — Nicolas Dauby, 1695, vicaire de Halles en 1704 ; — Jean Lambotin, 1704, curé de Chauvency-Saint-Hubert en 1713 ;— Simon Jacquemin, 1712-41 — Guillaume Pierret, 1741-67 ; — Jean Dumont, 1767-86 ; — Didier Isaac, 1787-91 ; — Célestin-Constant Bonnaire, 1791 (jusqu'en Juillet) ; — Louis Petit, ancien chartreux, 1791-93 (const.), ensuite retracté et « en communion avec l'archevêque de Trèves » continue à administrer la paroisse pendant la Révolution, curé de Villefranche et Saulmory en 1804. (Voir ci-dessus, p. 346).

On conserve, à Laneuville, le souvenir d'autres prêtres, qui exercèrent secrètement le saint ministère pendant la Révolution. On cite entre autres M. Lejeune qui célébra plusieurs baptêmes et une première communion (1799-1800) ; M. Jean-Baptiste Méthains, ancien curé de Varennes, qui resta caché à Laneuville à son retour d'émigration et mourut le 14 Décembre 1800. (Voir *Souvenirs de la Révolution*, p. 248-251.)—Jean-Louis Demeaux, abbé régulier de l'abbaye cistercienne de Prières (Morbihan), a déclaré au district de la Roche-Bernard, le 26 Mars 1791, vouloir se retirer dans le district de Stenay ; le 15 Mai suivant, il vint se fixer à Laneuville, où il mourut le 3 Juillet même année, âgé de 72 ans. Dom François Gervaise, prieur de Signy-l'Abbaye, résidait en 1797 à Laneuville, où il mourut le 6 Novembre 1813, âgé de 74 ans.

Jean-Joseph JEANDIN, en 1830; retiré en 1883, mort le 23 Janvier 1884 (1).
Victor-Nicolas MATHIEU, en 1883; transféré à Brizeaux en 1891.
Jules-Paul NICOLAS, en 1892 (2).

IX. LUZY

(Luseya, Lusiacum, Luscy, Lusey)

Patron . Saint MARTIN, 11 Novembre

244 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1685 : 120 communiants. — En 1776 : 212 communiants. — En 1780 : 80 feux. — En 1791 : 60 citoyens actifs.— En 1804 : 291 habitants.

ECARTS. — Barrières de Cesse et d'Inor.

EGLISE (3).— Construite en 1757. Clocher élevé en 1829. Sans style.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie et au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims (4), grand archidiaconé, doyenné de Mouzon, annexe de Cesse, avec vicaire résident (5). — Pour le Temporel : Clermon-

(1) J.-J. Jeandin, né à Landrecourt le 18 Septembre 1798, ordonné prêtre à Nancy le 21 Septembre 1821, d'abord vicaire de Stenay, puis curé de Mont, administra la paroisse de Laneuville pendant 53 ans.

(2) M. l'abbé Nicolas, savant archéologue et collectionneur d'objets antiques, a publié de nombreux articles historiques, descriptions d'objets d'art, de pierres tombales, etc., dans les Bulletins mensuels et dans les Mémoires des Sociétés savantes de Nancy, de Bar, etc.

(3) A l'intérieur du portail se trouve une inscription reproduite par M. l'abbé Nicolas dans le *Bulletin de la Société d'Arch. lorraine*, 1901, p. 107.

(4) En 1570, Luzy est indiqué du diocèse de Trèves, doyenné d'Ivois, ayant pour vicaire Henri Vincent.

(5) Il y avait un vicaire résident à Luzy depuis 1668. Le prieur de Sainte-Marguerite à Cesse avait la moitié des dîmes. Les autres décimateurs étaient le duc de Lorraine et plusieurs seigneurs particuliers. La Fabrique avait, en 1776, un revenu estimé seulement 50 livres. Elle possédait, à Luzy et à Martincourt, de nombreux lots de terres et prés, qui furent vendus le 17 Nivôse an III.

tois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay. Succursale érigée en 1802.

Au XIe siècle, l'abbaye de Mouzon possédait à Luzy divers droits d'usage *(usuaria)*, qu'elle céda, en 1160 et 1176, à l'abbaye d'Orval (1).

Dans l'église, il y avait la chapelle de Notre-Dame de Luzy, sous le vocable de l'Assomption, fondée le 3 Septembre 1625 par Charlotte Xaubourel, dame en partie de Luzy (2), à la collation de l'aîné de la famille de la fondatrice (3), à charge « de deux messes par semaine, parmi lesquelles huit messes hautes avec matines (4) ». Cette chapelle, en 1776, avait un revenu d'environ 150 livres; elle possédait à Brouennes une ferme, louée 220 livres en 1790, et vendue le 19 Janvier 1791 pour 5,600 livres.

Chapelle rurale, sous le titre de Notre-Dame des Malades, construite en 1859 par Madame Nicole Dupuis. — Source vénérée. But de pèlerinage.

L'église possède une relique authentique de la Vraie Croix, reconnue le 11 Novembre 1846.

(1) *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*. Cette cession et diverses autres furent confirmées par le pape Alexandre III, le 17 Février et le 28 Avril 1180.

(2) Charlotte Xaubourel, épouse de Balthazard de Motizay, seigneur en partie de Luzy.

(3) Le Pouillé de Reims de 1776 dit que « cette chapelle est à la nomination de l'aîné mâle de la maison de M. Ovide de Xaubourel, seigneur d'Arlange. » Le collateur était alors M. de Saint-Félix, Président à Dommarie (?) en Lorraine. « Le revenu de ce bénéfice consistait en 15 ou 16 paires de rente valant environ 150 livres. Il était estimé aux décimes 120 livres ; taxe 19 livres 19 sols. »

(4) Parmi les chapelains on trouve : Simon Jacquemin, vicaire de Laneuville, nommé à ce bénéfice, le 28 Janvier 1718; — Nicolas Tonnelier, prêtre habitué à Stenay, chapelain le 16 Mai 1749.

CURÉS DE LUZY (1)

Pierre Glavet (2), né à Luzy le 25 Décembre 1767, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); mort le 14 Décembre 1838.
Pierre-Auguste L'Hoste, en 1839; transféré à Menaucourt en 1847.
Jean-Baptiste Gueusquin, en 1847; mort le 31 Août 1883.
Charles-Marie Pierron, en 1886; retiré en 1901, curé de Grémilly en 1902, mort en 1904.
Jean-Nicolas-Alphonse-Marie Louis, en 1901; transféré à Laimont en 1909.

X. MOULINS

(Molnis, Molendinum, Mollins, Moulin)

Patron : Saint HUBERT, 3 Novembre

255 habitants

Population ancienne. — En 1670 : 53 ménages. — En 1685 : 250 communiants. — En 1776 : 410 communiants. — En 1788 : 140 ménages.— En 1791 : 101 citoyens actifs. — En 1804 : 541 habitants.

Eglise. — Ancienne église du prieuré des Bénédictins, construite au XIe siècle. — Agrandissement de la nef et

(1) Vicaires résidents de Luzy : Thierry, prêtre de Luzey en 1182; — Henry Vincent, 1570; — Claude Dupuis, 1673; — Michel Ponsignon, 1676;— Jean-François Collart, 1685; — J. de Vresse, 1690; — J. Bertrand, 1694; — Nicolas de Margny, 1696, curé de Brouennes en 1721, mort en 1739; — A.-F. Massart, 1705; — J. Remy, 1709; — Louis Jacquemin, 1710; — Louis Sigault, 1712;—H. Thomas, 1714;—Nicolas de Coust, 1717;—Louis Ury, 1732; — Nicolas Pierrard, 1737; — Jean-Baptiste Houet, 1745; — Pierre Ponsardin, 1749; — M. Aubry, 1757; — Thomas Coffin, 1761; — J. Hodée, 1769;— Dominique-Pierre de Hergues, 1776; — Jean-Baptiste Gérardin, 1786;— Pierre Jadot, 1787, curé de Pouilly en 1791; — Charles-Etienne Crétot, 1791 et 1792, curé const. de Halles en 1793.

(2) P. Glavet avait exercé secrètement son ministère pendant la Révolution, à Pouilly, Cesse, Luzy, etc.

construction du chœur en 1752 (1). — Restauration du clocher en 1824 (2).

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1701. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, grand archidiaconé, doyenné de Mouzon-Meuse, annexe de Pouilly, avec vicaire résident (3).—Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay (4).

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay. Succursale érigée en 1803.

Moulins fit partie de la dotation primitive de l'abbaye de Saint-Hubert, fondée, en 687, par Plectrude, épouse de Pépin d'Héristal.

Prieuré de Moulins. — Au Xe siècle, un comte de Chiny établit, près de Moulins, un prieuré sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Hubert (5). En 1139, le pape Innocent II, dans la bulle confirmative des possessions de la même abbaye, mentionne le prieuré de Moulins avec ses dépendances, *Cellam de Molins cum pertinentiis suis* (6). Ce prieuré, sous le patronage de Saint-Jacques et de Saint-Hubert, reçut d'importantes donations : vers 1180, Agnès de Bar, comtesse de Chiny, et, en 1185, Lambert d'Etale,

(1) On lit cette date à l'extérieur du chœur.

(2) Tout l'intérieur de l'édifice a été complètement restauré en 1896 et 1899, avec le reliquat d'une somme laissée par le curé Dumay, qui avait eu d'abord le projet de construire une nouvelle église, au centre de la paroisse.

(3) La Fabrique possédait un terrain et une vigne (fondation), qui furent vendus le 15 Prairial an II.

(4) En 1257, l'abbaye de Saint-Hubert céda à Thiébaut II, comte de Bar, la haute et moyenne justice de Moulins et moitié de la basse ; l'autre moitié appartenait aux voués de l'abbaye.

(5) Jeantin, *Manuel de la Meuse*, page 1483.

(6) Voir cette bulle et d'autres documents sur le prieuré de Moulins dans l'ouvrage de G. Kurth : *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert-en-Ardenne*, tome 1er, p. 106, 151, 152, 517, 526, 550, 596, 604.

donnèrent à l'église et à la maison de Saint-Jacques et de Saint-Hubert de Moulins les parts qu'ils possédaient dans la forêt de Blanchampagne (1), réclamant des religieux leurs suffrages et prières pour leurs familles. Dans ses lettres confirmatives des biens de l'abbaye de Saint-Hubert, du 30 Septembre 1330, Adolphe de La Marck, évêque de Liège, mentionne le prieuré de Moulins avec ses dépendances. Le 10 Février 1341, l'abbé Henri de Viele obtint de Jean de Vienne, archevêque de Reims, moyennant une redevance annuelle, l'exemption du droit de visite du prieuré de Moulins (2).

Les moines de l'abbaye possédèrent et habitèrent le prieuré de Moulins jusqu'au XVIIe siècle ; il y avait ordinairement trois religieux dont l'un avait le titre de prieur. Par acte du 4 Novembre 1669, l'abbaye de Saint-Hubert retira ses religieux et céda l'église du prieuré à la communauté des habitants de Moulins ; le prieuré devint un simple « bénéfice appartenant à la maison de Saint-Hubert » ; en 1776, ses revenus s'élevaient à 4,000 livres, avec charge d'une messe par semaine (3). Près de l'église on voit encore une partie des anciens bâtiments du prieuré (4).

L'église du prieuré, donnée aux habitants de Moulins en 1669, était trop petite pour contenir les fidèles, qui continuèrent à suivre les offices dans l'église de Soupy (5). En 1685, le vicaire résident de Moulins, ne disait encore

(1) Blanchampagne, ferme et forêt entre Sailly et Moulins.

(2) En 1340, l'archevêque de Reims prétendait au droit de visite de la maison de Moulins, qu'il considérait comme un véritable prieuré; l'abbé de St-Hubert alléguait que ce n'était pas un vrai prieuré, mais une grange; ce qui laisse croire que le prieuré perdait déjà de son importance.

(3) Ce bénéfice en 1776, était taxé à 709 livres, 17 sols.

(4) Dans un de ces bâtiments aujourd'hui transformé en remise, on remarque une élégante fenêtre géminée du XIIIe siècle, qui est murée.

(5) Cette église fut seulement érigée en succursale par décret du 30 Avril 1700.

les fêtes et dimanches qu'une seule messe à Soupy, qui servait ainsi aux fidèles de Moulins et d'Autréville. L'agrandissement de leur église, en 1752, permit aux habitants d'assister facilement aux offices ; toutefois les registres paroissiaux laissent supposer que, jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, on venait encore de Moulins à l'église de Soupy (1).

CURÉS DE MOULINS (2)

depuis 1802

Anselme Noël, né à Tétaigne (Ardennes) le 10 Février 1758, ancien bénédictin de Mouzon, nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); transféré à Pouilly en 1813.

Jean-Baptiste Glavet, curé de Courouvres, nommé le 1er Mars 1813 ; transféré à Etraye en 1818.

Jean-Baptiste Gallois, vicaire de Martincourt, nommé le 1er Août 1818; mort le 6 Février 1832 (3).

Philippe-Constant Daussure, en 1832 ; transféré à Loisey en 1835 (4).

Amand-Constant Dumay, en 1835 ; retiré en 1873, mort le 23 Juin 1875. Il fit bâtir l'église d'Autréville (5).

(1) *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1900, p. 216.

(2) Vicaires d'Autréville et de Moulins : Jean Le Liégeois, 1663-76 ; — François Villers, 1676-77 ; — Jean Le Liégeois, 1677-1700 ; — Joseph Jadin, 1700-01 ; — Florant Wahant, 1702-10 ; — Jean Collard, 1712-16 ; — Louis Thuot, 1717 ; — Gabriel Grimoard, 1719 ; — Louis Baillet, 1720-29 ; — Nicolas Pierquet, 1734-39 ; — Jean Bouillon, 1739-44 ; — Mathieu Masson, 1744-50 ; — Jean-Henry Bourgeois, 1750-57 ; — Mathias Martincourt, 1757-1760 ; — Lambert Banda, 1770, curé de Quincy en 1775 ; — Louis Renard, 1775 ; — Luglien Dorné, 1784 ; — Hubert Guillemin, 1791-92 (const.). Ce dernier avait été précédemment curé de Puteaux (diocèse de Paris) ; il rétracta son serment, demeura à Moulins pendant et après la Révolution, comme prêtre habitué ; mort le 6 Janvier 1823, âgé de 74 ans, après avoir laissé une fondation de messes à l'église de Puteaux et une autre de 46 messes à l'église de Moulins.

(3) J.-B. Gallois, né le 2 Décembre 1755, profès chez les Bénédictins de Mouzon le 3 Septembre 1775, vicaire const. à Martincourt en 1791, résida à Martincourt pendant et après la Révolution, jusqu'à sa nomination à Moulins.

(4) Voir Pouillé, II, p. 199.

(5) A.-C. Dumay, né à Châtillon-sur-Bar (diocèse de Reims) le 16 Janvier 1810, ordonné prêtre le 13 Juin 1835, curé de Moulins la même année, se retira d'abord à Mouzon en 1873, puis à Châtillon-sur-Bar où il mourut en 1875

Alphonse-Napoléon Le Blanc, en 1873; transféré à Woël en 1879.
Eugène Tronville, en 1879; transféré à Lérouville en 1894.
Victor Eugène Lambinet, en 1894.

AUTRÉVILLE (ANNEXE)

(Altera-villa, Autreville)

Patron : Saint LAMBERT, 17 Septembre

101 habitants

Population ancienne. — En 1685 : 50 communiants. — En 1709 : 16 feux. — En 1776 : 90 communiants. — En 1791 : 26 citoyens actifs. — En 1804 : 113 habitants.

Eglise (1). — Construite en 1871 (2). Belle imitation du style roman-ogival du XIIIe siècle. — Bénite le 29 Avril 1872 par Mgr Hacquard, évêque de Verdun.

Registres paroissiaux. — A la paroisse depuis 1668. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1680.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, grand archidiaconé, doyenné de Mouzon-Meuse, annexe de Pouilly (3).— Pour le Temporel : Champagne (4), duché de Rethel, bailliage et prévôté de Mouzon.

(1) L'ancienne église, construite vers le XIe siècle, démolie en 1871, se trouvait à quelques cents mètres au nord du village sur le territoire de l'ancien finage de Soupy. Le cimetière qui l'entourait sert encore à la paroisse d'Autréville. On y remarque d'anciennes tombes. (*Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1900, p. 214.)

(2) La construction de l'église, commencée en 1869, interrompue pendant la guerre, n'a été terminée qu'en 1871. Le curé Dumay avait recueilli, en France et à l'étranger, des aumônes et des offrandes pour cette construction qu'il dirigea lui-même. Il céda son église à la commune.

(3) La Fabrique d'Autréville possédait divers immeubles qui furent vendus le 17 Nivôse an III.

(4) Au XIIe siècle et plus tard, Autréville et Soupy étaient du Barrois mouvant. Par une charte du 27 Juin 1291, Bertrand, abbé de Mouzon, reconnaît que toutes les possessions de son monastère à Cesse, Wamme, Autréville et Soupy, étaient anciennement et sont encore « en la garde et en sauvement de noble homme Thiébaut, comte de Bar, et de ses successeurs. »

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay, annexe de Moulins.

SOUPY (*Sulpiacum*), près d'Autréville, figure, dès 817, parmi les possessions données par Walcaud, évêque de Liège, aux moines Bénédictins nouvellement établis à l'abbaye de Saint-Hubert (1). Vers 1040, Guy de Châtillon, archevêque de Reims, donna à l'abbaye l'église de Soupy. En 1098, l'archevêque Marassès II enleva cette église à l'abbaye, puis sept ans après, il la lui rendit, en 1105, sur la demande de l'abbé Wirède (2). Dans sa bulle de confirmation des biens de l'abbaye de Saint-Hubert, du 25 Mars 1184, Lucius III mentionne l'église de Soupy (3). L'ancien village de Soupy, qui, au XIIIe siècle, dépendait au temporel des comtes de Bar (4), paraît avoir été détruit vers 1640. Son église, dédiée à saint Lambert, fut longtemps l'église-mère de Moulins et d'Autréville (5). Le cimetière qui l'entourait servait aux habitants de Soupy, d'Autréville et de Moulins.

(1) G. Kurth, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, p. 4. En 817, Walcaud remplaça les chanoines réguliers d'*Andagina* par des Bénédictins, et fit à ceux-ci de nombreuses donations.

(2) *Ibid*, p. 90.

(3) *Ibid*, p. 143 : *Altare de Suppeio, altare de Noers, a Guidone archiepiscopo vobis collata.*

(4) Lesort, *Les Chartes du Clermontois*, p. 103, 173.

(5) Une tradition prétend que Soupy fut anciennement l'église-mère de Pouilly. Toutefois, dès le XIIe siècle, Pouilly paraît avoir sa cure et son église, indépendantes de l'église de Soupy. D'après le Pouillé de Reims de 1644, Pouilly était alors l'église-mère, et avait pour succursales Soupy, Autréville et Moulins. En 1685, le curé de Pouilly avait deux vicaires, l'un résidant près de lui (vicariat fondé), l'autre résidant à Moulins. Les actes du XVIIe siècle portent : « Eglise saint Lambert de Soupy, paroisse d'Autréville et Moulins. » On voit par la teneur des actes que, dès le commencement du XVIIIe siècle, les habitants de Moulins cessèrent peu à peu de se rendre à l'église de Soupy; les registres paraissent communs pour Moulins, Autréville et Soupy jusqu'en 1702. L'église de Soupy était fort délabrée, au XVIIIe siècle. Dans sa visite pastorale à Pouilly, en 1747, Mgr Hyacinthe Leblanc, suffragant de Reims, donne une ordonnance, « prescrivant de recommencer à célébrer la messe dans l'église de Soupy, et de retrancher le chœur de la nef, en attendant qu'il soit pourvu aux réparations à faire dans cette église. »

XI. MOUZAY

(Mousensis, Muzacum, Mousaïum, Mosagium, Mouza)

Patron : Saint PIERRE, 29 Juin

1304 habitants

Population ancienne. — En 1570 : 600 communiants. — En 1670 : 138 ménages. — En 1788 : 400 ménages et environ 1200 communiants. — En 1791 : 269 citoyens actifs. — En 1804 : 1450 habitants.

Ecart. — Charmois.

Eglise. — Reconstruite en 1786. Bénite le 15 Novembre 1788. Style Renaissance. — Ancienne tour du XIIe siècle. Clocher refait en 1694 (1). — Portail réparé en 1866 dans le style roman.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1676. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

Collateur. — Le prieur de Saint-Dagobert de Stenay.

Revenu de la cure. — En 1570 et plus tard, le tiers des dîmes (2).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné d'Ivois, avec Charmois pour annexe. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay (3).

(1) Le clocher porte à sa base le millésime 1694. L'intérieur du portail présente des traces évidentes d'incendie.

(2) Le reste des dîmes appartenait au prieur de Saint-Dagobert. — La cure possédait à Mouzay une ferme, vendue le 20 Avril 1791, pour 17,500 livres. La Fabrique possédait quatre corps de ferme et de nombreux prés; ces biens furent vendus le 1er Pluviôse et le 16 Prairial an II.

(3) Mouzay a donné son nom à une ancienne famille noble qui portait : *D'argent, à deux cotices d'azur, mises en bande, au canton sénestre, de sable, chargé de deux annelets d'or.*

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay.

Mouzay *(Mousense)* figure dans les premières dotations faites au prieuré de Saint-Dagobert, au IXe siècle (1). — En 1069, Godefroid le Barbu, duc de Basse-Lorraine, donna au même prieuré l'église de Mouzay et ses dépendances (2).

Les donations de l'église de Mouzay et de ses dépendances, faites aux religieux de Gorze, furent confirmées, avec celles de Stenay, par le pape Pascal II en 1108, et par les archevêques de Trèves en 1124 et 1157 (3).

Mouzay était la première des paroisses qui devaient prendre part à la procession annuelle de Saint-Dagobert (4).

Il y avait dans l'église de Mouzay plusieurs chapelles fondées, en l'honneur de l'Immaculée-Conception, de l'Assomption de la Vierge, de Saint-Eloi et de Saint-Remy.

Sur le territoire de Mouzay, dans la forêt de Woëvre, à l'endroit où saint Dagobert subit le martyre en 679, il y avait autrefois une chapelle, gardée par un ermite. L'ermitage et sa chapelle existaient encore au milieu du XVIIIe siècle (5) et furent ensuite détruits. Un modeste Calvaire en marque aujourd'hui l'emplacement. On y vient encore en pèlerinage. Il y a là une source vénérée.

Charmois, ancien village avec châteaux, avait autrefois une église, annexe de Mouzay, sous le patronage de Saint-Paul. Aujourd'hui, Charmois se compose de deux châteaux, d'un corps de ferme et d'autres maisons, formant un petit

(1) Charte du comte Raignier, en 886, donation au prieuré des dîmes de Stenay et de Mouzay. (Jeantin, *Les Chroniques de l'Ardenne*, I, 78.)

(2) D'Herbomez, *Cartul. de Gorze*, n° 138. — En 1098, Godefroy de Bouillon était seigneur de Mouzay. Avant de partir pour la Croisade il céda son domaine à l'évêque de Verdun.

(3) *Ibid.* n°s 145, 148, 174. Voir ci-dessus, Prieuré de Saint-Dagobert.

(4) Charte d'Hillin, archevêque de Trèves, 1157.

(5) Les derniers ermites connus, furent : Frère Nicolas, mort en 1721; — Jean Nivoix, mort en 1731 ; — Jacques Baron, mort en 1733.

hameau. Le château moderne renferme une chapelle.

Le célèbre Jean Nicolaï, dominicain, auteur de plusieurs ouvrages théologiques, naquit à Mouzay en 1594. Il mourut à Paris en 1673, prieur du couvent de Saint-Jacques (1).

Le vicariat de Mouzay a été reconnu le 25 Mai 1825.

CURÉS DE MOUZAY

Gondulphe, institué en 1080 par les religieux du prieuré de Saint-Dagobert (2).

Hardouin, en 1122 (3).

Jean Coulson, en 1570.

François de Buxy, en 1636, jusqu'en 1679.

Jacques Gérardin, en 1680; mort en 1707, inhumé dans l'église (4).

Jacques Gorcy, en 1708; a résigné en 1742, mort le 3 Septembre de la même année.

Nicolas Baalon, en 1742; mort le 28 Janvier 1763.

Pierre Antoine, en 1763; a résigné en 1767.

François-Xavier Jacob, en 1767; mort le 3 Mai 1776.

Pierre-Paul Martin, en 1776; mort le 19 Juin 1781.

Christophe-Charles Thiébault, ancien jésuite, curé en 1781; retiré à Stenay en 1792 (5).

(1) Cf. *Dict. hist.* par Feller.

(2) et (3) D'Herbomez, *Cartul. de Gorze*, n° 148.

(4) On voit dans l'église la dalle tumulaire en marbre noir de Jacques Gérardin. Ce prêtre est représenté de profil, gravé au trait, revêtu de la chasuble, coiffé de la barette et portant le calice couvert de son voile, comme s'il montait à l'autel. (Un confessionnal placé sur cette dalle empêche de lire entièrement l'inscription). — Parmi les prêtres inhumés dans l'église, les registres de Mouzay mentionnent : François Fissine, prêtre marlier, mort le 27 Juillet 1691; — Jean Lambotin, prêtre marlier, mort le 30 Août 1691.

(5) Ch. Thiébault parait avoir prêté le serment const. en 1791; il prêta à Stenay celui de liberté-égalité le 22 Mai 1793. Un rapport de Louis Jacques, administrateur du District de Montmédy, rédigé en la maison commune de Stenay le 30 Germinal an II (19 Avril 1794), le mentionne parmi les prêtres atteints par l'arrêté de Mallarmé du 26 Germinal : « Le nommé Christophe-« Charles Thiébault, ministre catholique, ayant été neuf ans jésuite, et onze « ans curé à Mouzay, habitant cette commune (Stenay) depuis deux ans, « et depuis ce temps a dit la messe du matin jusqu'au moment où l'église a « été fermée. » Un registre révolutionnaire l'indique comme résidant à Stenay en 1797, n'ayant pas prêté le serment du 18 Fructidor an V, et ajoute : « Il n'exerce pas le culte. » —En 1793, Jacques Goubeaux, ancien religieux bernar-

François GAUDÉ, né le 24 Mars 1757, ancien curé const. de Chauvency-le-Château, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803); mort le 16 Octobre 1812.

Thierry ASSELINE, né le 3 Septembre 1758 (1), nommé le 1er Novembre 1812; transféré à Chattancourt en 1820.

Félix-Edouard DENIS, en 1820; transféré à Châtillon-sous-les-Côtes en 1823.

Denis GUEUSQUIN, en 1823; transféré à Sivry-sur-Meuse en 1830.

Joseph-Antoine TOUSSAINT, en 1830; mort le 14 Février 1880.

Joseph-Eugène PHLIPART, vicaire administrateur en 1879, curé en 1880.

XII. NEPVANT

(Nepvianthum, Novianthum, Nevant)

Patron : Saint MAXIMIN, év. de Trèves, 29 Mai

170 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1570 : 100 communiants. — En 1670 : 19 ménages. — En 1750 : 55 feux. — En 1791 : 42 citoyens actifs. — En 1804 : 197 habitants.

ECARTS. — Le Château. — Le Moulin. — La Tourterelle.

EGLISE. — Reconstruite en 1785. — Chœur refait vers 1850. Imitation du style ogival-flamboyant.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie et au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1670.

ERECTION DE LA CURE. — Anciennement annexe de Sumay, puis de Brouennes, Nepvant fut érigé en cure avant 1527.

COLLATEUR. — Les seigneurs de Brouennes et Ginvry.

din de l'abbaye de la Piété, âgé de 50 ans, résidait chez son père à Stenay. Il est indiqué comme ayant prêté à Mouzay le serment du 18 Fructidor. Henry Colin et J.-B. Henry prêtèrent à Mouzay le même serment.

(1) Thierry Asseline demeurait en 1797 à Mouzay, où il prêta le serment du 18 Fructidor; il devint curé de Parois en 1802, vicaire de Saint-Victor en 1806, enfin curé de Mouzay.

Revenu de la cure. — Le tiers des dîmes et les revenus d'une ferme (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné d'Ivois. — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay.

Nepvant était au nombre des paroisses, qui, d'après la charte de 1157, devaient participer à la procession annuelle de Saint-Dagobert.

CURÉS DE NEPVANT

Jean Guerlot, en 1527.
Jacques Rouyer, en 1570, fit son testament le 9 Février 1596.
Jean Gobert, en 1636.
François Lambottin, vers 1673 ; mort en 1679.
Jean Simonet, en 1682 ; mort le 14 Avril 1700.
Louis Jamotte, de 1700 à 1702.
Pierre Lemaire, en 1702, jusqu'en 1709.
François Béchet, de 1709 à 1711.
Jean-Baptiste Raussin, en 1711 ; mort en 1754.
Nicolas Pierre, en 1755, jusqu'en 1775 ; doyen d'Ivois-Carignan.
Gérard Génotel, en 1776 ; mort le 9 Février 1786.
Jacques Fontenet, né à Pouilly en 1722, curé en 1787 ; expulsé pour refus de serment en 1791, mort au presbytère de Nepvant le 4 Mai 1803.
Jean-Baptiste Bernard, ancien religieux d'Orval, en 1791, jusqu'en 1793 (const.) (2).
Ignace Lefebvre, né à Villers-sur-Semois le 12 Novembre 1755, ancien

(1) Les autres décimateurs étaient les collateurs, le prieur de Vaux-les-Moines, et dans les derniers temps, les abbayes de Saint-Hubert et de Juvigny. — La cure possédait un corps de ferme, vendu le 20 Août 1791 pour 12,500 livres. Les terres et prés de la Fabrique, affectés à une fondation, furent vendus le 15 Prairial an II, pour 16,050 livres. — De nombreuses fondations ont survécu à la Révolution, et ont été réduites en 1842 et 1853

(2) J.-B. Bernard dirigea le sac et l'incendie de l'abbaye d'Orval ; mort repentant sur l'échafaud à Luxembourg, en 1804.

curé de Villécloye, nommé le 1er Prairial an XI (21 Mai 1803); mort le 28 Mars 1837.

Jean-Baptiste BOULANGER, en 1837; retiré à Nantillois en 1872, mort le 29 Août 1878.

Dominique-Félix WOISARD, en 1872; transféré à Rouvres en 1873, curé-doyen de Dun en 1893.

Louis ELARD, en 1873; retiré à Lommelet près Lille en 1878.

Nicolas-Alexandre LÉVÊQUE, en 1878; transféré à Jametz en 1893.

Louis-Michel LOISON, en 1893.

XIII. OLIZY

(Oliscium, Oliziacum, Olesey, Olisey)

Patron : Saint REMY, 1er Octobre

547 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1570 : 80 communiants. — En 1726 et 1771 : environ 100 ménages. — En 1791 : 86 citoyens actifs. — En 1804 : 503 habitants.

EGLISE. — Tour du XVIe siècle jusqu'au 1er étage (1); le reste plus récent. — Nef et chœur construits en 1840. Style moderne. — Bénédiction de l'église le 29 Septembre 1840.

REGISTRES PAROISSIAUX. — A la Mairie depuis 1663. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1713.

COLLATEUR. — Le Chapitre d'Ivois.

REVENU DE LA CURE. — En 1570, le sixième des dimes (2).

AVANT 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné d'Ivois, avec Inor et

(1) Cette tour conserve encore un mâchicoulis au-dessus de chaque porte latérale.

(2) Les autres décimateurs étaient le Chapitre d'Ivois et l'abbaye d'Orval. — Les prés de la cure furent vendus le 20 Août 1791, pour 4,750 livres. La Fabrique possédait un corps de ferme, vendu le 21 Pluviôse an II, pour 12,700 livres.

Malandry pour annexes. — Pour le Temporel : Luxembourg français (depuis 1663), bailliage de Sedan, prévôté de Chauvency.

ACTUELLEMENT. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay.

Olizy était au nombre des paroisses, qui, d'après la charte de l'archevêque Hillin de 1157, devaient prendre part à la procession de Saint-Dagobert et offrir un cierge.

Dès le XIIe siècle, l'abbaye d'Orval possédait à Olizy des biens et droits d'usage, qui lui furent confirmés par les papes Alexandre III en 1180, et Innocent III en 1209 (1).

Il y avait dans l'ancienne église deux chapelles fondées, l'une de Notre-Dame, l'autre de Saint-Jean-Baptiste.

L'église possède : 1° une parcelle de la Vraie Croix qui lui a été offerte en 1896 (2) ; — 2° une relique authentique de son patron saint Remy.

CURÉS D'OLIZY

GAUTHIER, curé d'Olizy, reconnut en 1173 les droits de l'abbaye d'Orval sur les dîmes de Malandry. (Cartulaire d'Orval.)

BERNARD, curé d'Olizy en 1178, 1195. (Cartulaire d'Orval.)

Jean DE RUBO, en 1570 (3), était en même temps titulaire de la chapelle de St-Jean-Baptiste dans l'église du prieuré de Saint-Dagobert.

Jean GUERLOT, en 1663, jusqu'en 1675.

(1) *Cartulaire d'Orval*. En outre en Octobre 1218, Louis, comte de Chiny, confirme une donation, que Regnaud, fils de Poitevin de Chauvency, avait faite à l'abbaye d'Orval, d'une rente de deux muids, l'un de froment, l'autre d'avoine, à prendre sur la dîme d'Olizy. En Décembre 1222, Thierry, archevêque de Trèves, confirma à l'abbaye d'Orval le tiers des dîmes d'Olizy, que Guillaume de Chauvency lui avait donné.

(2) Le roi Louis XVI fit transférer à l'abbaye de Saint-Denis la relique de la Vraie Croix, rapportée par saint Louis et déposée à la Sainte-Chapelle. Le trésorier de Saint-Denis en a extrait, en 1796, pour sœur Caroline de Cléry, carmélite de Saint-Denis, cette parcelle, qui fut donnée à l'église d'Olizy en 1896.

(3) A l'occasion de la visite canonique du mois de Juin 1570, la communauté d'Olizy réclamait à l'abbé d'Orval un Missel, un Graduel, une chasuble et une aube ; au Chapitre d'Ivois, un calice qu'on lui avait porté durant les guerres.

Denis HUART, en 1676, jusqu'en 1682.

Jean JACQUEMET, en 1682, jusqu'en 1729, définiteur du doyenné.

Bernard CHARLIER, en 1726, 1729 ; mort en 1755, inhumé dans l'église.

Pierre LAVAL, curé administrateur de 1753 à 1755.

Henry-Joseph MAURY, nommé en Mai 1753, prit possession le 21 Juillet 1755 (1) ; a résigné en faveur du suivant le 16 Juillet 1784 (2), mort en 1785.

Martin GUIOTH, docteur en théologie, ancien vicaire d'Inor, nommé en 1785 ; expulsé pour refus de serment le 8 Mai 1791 (3), mort à Inor en 1830.

Mathieu-Joseph HENRY, en 1791, jusqu'en 1793 (const.) (4).

Nicolas-François BIGEON DE GOURCY, né à Verdun le 8 Mai 1755, nommé le 1er Pluviôse an XI (21 Janvier 1803) ; mort le 27 Juin 1805.

Nicolas QUINET, né le 6 Novembre 1748, curé de Moiry-Fromy (1803-1805), « sorti du diocèse de Metz avec *exeat* du 23 Août 1805 », nommé en 1805 ; mort le 7 Février 1822.

Jean-Nicolas MOUILBEAU, né à Vic le 1er Avril 1763 (5), nommé en 1822 ; mort le 29 Novembre 1841.

Paul MOREL, en 1841 ; mort le 16 Mai 1844.

Henri-Victor FLEURET, en 1844 ; curé-doyen de Dun en 1861, mort doyen d'Etain le 21 Août 1887.

Pierre-Louis FRESNOIS en 1861 ; mort le 19 Janvier 1885 (6).

Arsène HUMBERT, ancien professeur au petit Séminaire, curé en 1885 ; mort le 28 Mars 1895 (7).

Nicolas-Alexandre LÉVÊQUE, en 1895.

(1) Archives Meuse, C, 2323, fol. 2, et 2325, fol. 43.

(2) Arch. Meuse, C, 2341, fol. 101, verso.

(3) Voir ci-dessus, Inor, p. 469.

(4) Les Registres des délibérations municipales de l'époque révolutionnaire contiennent des documents très curieux sur le clergé de la paroisse.

(5) Voir ci-dessus, p. 315.

(6) En 1878, le 2 Novembre, Mgr Grandin, évêque missionnaire de Saint-Albert (Nouvelle Bretagne), est passé à Olizy et a prêché à l'office du matin.

(7) A. Humbert, né à St-Pierrevillers le 5 Juillet 1837, ordonné prêtre le 15 Juin 1862, fut successivement vicaire de Merles pendant quelques mois en 1862, professeur au petit Séminaire (1862-79), curé de Mangiennes (1879-85), enfin curé d'Olizy. Voir *Semaine religieuse* de Verdun, 1895, p. 351, 440.

XIV. POUILLY

(Polliacum, Poelleyum, Poilleium, Pouvilley, Poulliez)

Patron : Saint MARTIN, 11 Novembre

390 habitants

Population ancienne. — En 1670 : 67 ménages. — En 1685 : 250 communiants. — En 1776 : 450 communiants. — En 1804 : 501 habitants.

Ecarts. — Vieux Prouilly. — Prouilly-Plumetout. — La Vignette. — La Wame.

Eglise. — Construite en 1709. Bénite le 22 Décembre 1710 par le curé-doyen de Mouzon. Terminée et voûtée en 1713. — Autel monumental, provenant, dit-on, de l'abbaye d'Orval. — Style Renaissance.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1690. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

Collateur. — L'abbé de Mouzon.

Revenu de la cure. — En 1776 : 2,000 livres (1).

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, grand archidiaconé, doyenné de Mouzon-Meuse, avec Moulins et Autréville pour annexes (2). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay.

Dès le XIIe siècle, l'abbaye d'Orval avait à Pouilly des

(1) Les décimateurs étaient l'abbé de Mouzon, l'abbé d'Orval et les seigneurs. — La cure possédait un bouvrot, vendu le 20 Avril 1791, pour 4,425 livres. Les terres et vignes de la Fabrique furent aussi vendues en quatre lots le 4 Pluviôse an II.

(2) Moulins et Autréville devinrent annexes de Pouilly après la ruine de Soupy (milieu du XVIIe siècle).

biens et des droits qui donnèrent lieu à des contestations (1).

Pouilly paraît avoir dépendu anciennement de l'église-mère de Soupy (2).

Il y avait dans l'église de Pouilly une chapelle, fondée avant 1641 (3), sous le vocable de la Sainte Vierge et de Saint-Jean-Baptiste, à la collation des seigneurs de Pouilly. En 1776, le revenu s'élevait à 120 livres, avec charge d'une messe par semaine (4).

Au château de Pouilly se trouvait une chapelle castrale, visitée le 5 Juillet 1777; elle était alors récemment construite.

Prouilly, ancienne cense considérable, appartenant, en grande partie, dès 1130, à l'abbaye d'Orval (5), avait une chapelle, construite au XIIe siècle. Prouilly n'est plus qu'une ferme, et sa chapelle sert de remise.

La Vignette était également une dépendance d'Orval.

La Wame, ancienne cense de franc-alleu, fut donnée à l'abbaye de Mouzon par le chevalier Badolet de Nepvant, donation confirmée par Henri II, comte de Bar, en Juillet 1269 (6). Au spirituel, la Wame dépendait de Lestanne.

(1) Voir *Cartulaire d'Orval*, par Goffinet, p. 29, 30, 85, 123, 141, 398.

(2) D'après la liste des curés, Pouilly, dès le XIIe siècle, avait son église et sa cure.

(3) Le Pouillé de Reims indique ainsi cette chapelle : « *Capellaniæ B. Mariæ et S. Johannis in districtu ecclesiæ de Souppy, parochiæ de Pouilly.* » Ce qui laisse croire que cette fondation existait primitivement dans l'église de Soupy.

(4) Robert Gérardin, curé de Beaufort, est nommé le 14 Décembre 1724, titulaire de la Chapelle de N.-D. et de Saint-Jean-Baptiste. — On trouve : François Thierry, de Nancy, chapelain de Pouilly, qui émigra avec Mgr Desnos et se retira d'abord à Luxembourg, puis à Bayreuth en Bavière ; il avait été précepteur des fils du baron de Pouilly ; — Didier Pierrard, chapelain à Pouilly, émigré à Luxembourg, inscrit sur la liste des émigrés le 1er Juillet 1793.

(5) *Cartul. d'Orval*, diverses chartes de 1130 à 1220. Le même Cartulaire indique aussi dans les environs de Pouilly une localité du nom de *Tuncurt*, *Tuncort* ou *Toncourt*.

(6) Le domaine de la Wame comprenait, outre les bâtiments, 182 arpents de terre, 152 arpents de bois, 40 fauchées de prés, et différents droits. Le tout fut vendu, comme bien national, le 28 Février 1791, pour 50,300 livres.

Le 29 Juin 1747, Mgr Hyacinthe Leblanc, évêque de Joppé, suffragant de Reims, donna la confirmation dans l'église de Pouilly (1).

Parmi les prêtres originaires de Pouilly, on peut citer : 1° Joseph GOBERT, né le 21 Décembre 1767 (2), curé d'Esnes, doyen de Varennes, chanoine de Verdun, mort le 20 Août 1846 ;— 2° Louis MAUCOURT, né en 1732, aumônier de l'hospice de Stenay, mort en déportation en 1794 (3).

L'église possède une relique authentique de saint Martin.

CURÉS DE POUILLY

ROBERT, prêtre « de Poilei », mentionné en 1156 dans un accord au sujet des dîmes.

P.... (probablement PIERRE), prêtre de Pouilly, en 1200.

BAUDOUIN, prêtre et curé de Pouilly en 1248.

HUON, curé en 1263, 1268 (4).

Michel VACHIER, cité dans un acte du 28 Juillet 1540.

Henry LE FARON, en 1578 ; tué en 1623 (5). Il avait fait construire l'ancien presbytère en 1584 (6).

Albéric THIÉBAUT, vers 1650 ; mort le 8 Mai 1667, inhumé dans l'ancienne église de Soupy (7).

(1) A remarquer que trois confirmands ont été refusés.

(2) Le 8 Janvier 1801, J. Gobert signe à Pouilly un acte paroissial avec le titre de « prêtre catholique du diocèse de Rheims ». Voir Pouillé, I, p. 710.

(3) Voir ci-dessus, p. 453.

(4) Ces premiers curés sont mentionnés dans le Cartulaire de l'abbaye d'Orval.

(5) En 1613, H. Faron est récompensé par l'abbé d'Orval, Bernard de Montgaillard, des services spirituels qu'il rend aux censiers de Prouilly et de la Vignette. Il a par censier un setier de froment, mesure de Stenay, par vigneron trois francs barrois, autant pour le receveur de l'abbaye et le garde forestier. — H. Faron fut tué dans la campagne d'un coup de pistolet par Jacques de Pouilly, qui obtint des lettres de rémission de ce crime le 24 Novembre 1623. (Arch. M.-et-M., B, 95, fol. 176.)

(6) Cet ancien presbytère a été vendu pendant la Révolution. On y lit cette inscription : *Fortitudo mea Dominus*, HENRY LE FARON, CURÉ DE POUILLY, M'A FAIT FAIRE EN L'AN † 1584.

(7) Voir *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1900 p. 218. D'après son épitaphe, A. Thiébaut donna ses biens aux pauvres et aux

Charles Josseteau, en 1678 ; mort le 9 Janvier 1698 (1).

Jean Bourgain, aumônier de l'archevêque de Reims, nommé le 18 Janvier 1698 ; a résigné en 1699.

Jacques Pérard, précédemment curé de Douzy, nommé le 30 Septembre 1699 ; mort le 11 Novembre 1709, inhumé dans l'église alors en construction.

Philippe-François de Pouilly, précédemment curé de Bulson, ensuite chanoine de Montfaucon, curé en 1709 ; mort le 25 Juillet 1711.

Henri Blanchet, en 1711 ; mort le 22 Septembre 1744, inhumé dans le chœur de l'église (2).

Henri Billet, en 1745 ; a résigné en 1766.

Nicolas Polonceau, docteur en Sorbonne, curé en 1767 ; a résigné en 1776.

Louis Duhoux, en 1776, quitta sa cure après refus du serment const. en 1791 (3) ; émigré, mort au Claon le 10 Février 1804.

églises et fonda un anniversaire en chacune des églises de Soupy, Yoncq et Pouilly.

(1) Ch. Josseteau eut pour vicaire Jacques Aubinet, en 1685.

(2) Au-dessus de la porte de la sacristie, une table de marbre noir porte l'inscription suivante : « Ci-bas gît le corps de Messire Henry Blanchet, natif « de St-Juvin, prêtre et curé de Pouilly, qui gouverna cette paroisse avec édi- « fication pendant 33 ans et fit plusieurs legs aux églises et aux pauvres de « ses paroisses, lequel décéda le 22 Septembre 1744, âgé de 66 ans. Priez « Dieu pour son âme. *Requiescat in pace.* »

(3) Louis Duhoux, né à Courupt le 30 Décembre 1728, fils de Louis Duhoux, écuyer, et d'Elisabeth de Bigault, était frère aîné de Bernard Duhoux, curé de Foucaucourt. Ordonné prêtre vers 1753, Louis Duhoux paraît d'abord curé de Ménil-sous-les-Côtes (1754-75). Curé de Pouilly depuis 1776, il donna le 26 Mars 1790, aux officiers de la municipalité un Etat des biens, revenus et charges de sa cure. Il y déclare que « âgé de 61 ans, il est employé au saint « ministère depuis 37 ans, estropié au commencement de l'année dernière par « une chute faite dans l'exercice de ses fonctions pastorales, au point de ne « pouvoir plus les remplir par lui-même et sans l'aide d'un second vicaire. « Il ne possède que ce bénéfice. »(Archives de l'église.)—Louis Duhoux refusa le serment constitutionnel en Janvier 1791 ; obligé de quitter sa cure, il déposa ses meubles au château d'Albert-Louis de Pouilly, se rendit à Verdun au mois de Mai 1792, et y séjourna pendant plus de six mois. Le 23 Novembre 1792, il obtint du Directoire du district de Verdun un passeport pour se rendre dans la principauté de Liège : « Laissez passer Louis Duhoux, âgé de « 64 ans, boiteux, taille de cinq pieds sept pouces, cheveux et sourcils châ- « tains, grisonnant, yeux gris, nez gros, bouche moyenne, visage plein, le « front haut ; Prêtez-lui aide, etc. » On le trouve inscrit sur les listes des émigrés le 5 Février 1793 et le 19 Floréal an II. Ayant appris que ses meubles déposés au château de Pouilly allaient être confisqués et vendus, il fit adresser à l'administration par son fondé de pouvoirs, Robert-Joachim de Clèves Desavaux, homme de loi à Stenay, diverses requêtes et réclamations,

Pierre JADOT, ancien vicaire de Luzy, curé const. de 1791 à 1793.
Jean-Baptiste PERNOT, né à Pouilly le 19 Décembre 1768, ordonné prêtre à Trèves en 1792; nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); mort le 22 Janvier 1812.
Anselme NOËL, en 1813; mort le 13 Octobre 1826 (1).
Jean-Baptiste GAND, en 1827; curé-doyen de Vaucouleurs en 1832.
Jean-Etienne PIERROT, en 1832; transféré à Sampigny en 1843.
Jean-Pierre CONTENOT, en 1843; transféré à Ornes en 1847.
Antoine-Augustin LEMAIRE, en 1847; transféré à Han-les-Juvigny en 1854.
François-Alfred GILLES, en 1854; retiré en 1907.
Adolphe-Auguste BONTEMPS, en 1907.

XV. WISEPPE

(Vuosapia, Wisepia, Wisape, Vuiseppe)

Patron : Saint REMY, 1er Octobre

201 habitants

POPULATION ANCIENNE. — En 1670 : 41 ménages. — En 1698 et en 1776 : 200 communiants. — En 1788 : 70 feux. —En 1791 : 71 citoyens actifs. — En 1804 : 399 habitants.

ECART. — Boulain (château).

EGLISE.— Construite : le chœur, en 1634; la nef, en 1729;

23 Décembre 1792, 2 Janvier 1793, etc. Les municipalités de Pouilly et d'Autréville donnèrent sur leur curé des renseignements hostiles, lui reprochant d'avoir quitté sa paroisse le 2 Mai 1791, de s'être rendu à l'abbaye d'Orval, où il serait resté huit ou quinze jours, puis de s'être retiré à Luxembourg jusqu'à l'invasion des ennemis. Aussi toutes ses réclamations ayant été repoussées, le Directoire du district de Montmédy fit inventorier et estimer ses meubles, 14 Janvier, 30 Septembre et 10 Octobre 1793; la vente publique eut lieu les 13 et 14 Octobre en 203 articles, dont le produit s'éleva à 1,875 livres 12 sols. — Au retour de l'émigration, Louis Duhoux et son frère Bernard Duhoux vinrent se fixer au village du Claon; c'est là qu'ils moururent: Bernard, le 22 Décembre 1803; Louis, le 10 Février suivant.—Un autre de leurs frères, Louis-Mathias Duhoux, né le 25 Février 1743, prêtre curé de Rocroy en 1771, chanoine de Reims, émigra aussi pendant la Révolution, et mourut curé d'Ay le 21 Mai 1809. (Archives de la Meuse, Q, Dossier Duhoux.)

(1) Voir ci-dessus, Moulins, p. 481.

prolongement de la nef, en 1866. Sans style. — Boiseries remarquables.

Registres paroissiaux. — A la Mairie depuis 1670. — Au Greffe judiciaire de Montmédy depuis 1673.

Avant 1790. — Pour le Spirituel : Diocèse de Reims, archidiaconé de Champagne, doyenné de Dun, annexe de Montigny (1). — Pour le Temporel : Clermontois, bailliage de Clermont séant à Varennes, prévôté de Stenay.

Actuellement. — Archiprêtré et arrondissement de Montmédy, doyenné et canton de Stenay. Succursale érigée en 1802.

Vers 1045, Varmond, doyen de la Cathédrale de Verdun, donna son alleu de Wiseppe et ses dépendances, pour fonder la célébration solennelle de l'Annonciation de la Sainte Vierge (2).

Dans l'église, ancienne confrérie du Saint Nom de Jésus, enrichie d'indulgences par bulle du pape Benoit XIV, en date du 23 Juin 1751. Cette confrérie avait, dans l'église, sa chapelle particulière.

Une maladrerie existait anciennement, près de Wiseppe, *au Borde de lépreux* (3).

L'église possède des reliques de saint Maxime, saint Amand, saint Placide et saint Martial, martyrs, avec reconnaissance du 20 Août 1852.

(1) Les dîmes étaient partagées entre l'abbé de Belval et le Prince de Condé. — La Fabrique possédait des terres et des prés, qui furent vendus le 2 Pluviôse an II.

(2) Roussel, *Hist. eccl. de Verdun*, I, p. 236. D'après Jeantin (*Manuel de la Meuse*, p. 2252), cette donation fut faite en faveur des frères ou religieux de Sainte-Marie de Belval.

(3) D'après une charte de 1326, cette léproserie était alors desservie par frère Richard dit Malanvaux, religieux de Belval.— A la fin du XVe siècle, le village de Wiseppe était presqu'entièrement dépeuplé par suite des guerres et des maladies. Une grande partie du territoire restait inculte. L'abbé et les religieux de Belval y attirèrent des étrangers et diminuèrent les impôts.

CURÉS DE WISEPPE (1)

Antoine WINCKEL, né le 30 Octobre 1766 (2), nommé le 1er Germinal an XI (22 Mars 1803); transféré à Mangiennes en 1806.

Jean-Baptiste GARRÉ, né à Milly le 1er Octobre 1772, ancien curé de St-Remy, nommé le 10 Octobre 1806; transféré à Lamouilly en 1811.

Ponce GARREZ, né à Dun le 9 Février 1751, ancien curé de Mont, nommé le 1er Octobre 1817; mort le 15 Avril 1838 (3).

Pierre-Hubert CAILLET, en 1840; a quitté le diocèse en 1851.

Pierre-Jacques GILLES, en 1851; transféré à Pareid en 1853.

Henri PELLETIER, en 1853; mort le 29 Octobre 1904.

Louis-Emile DOMANGE, en 1905; transféré à Louppy-le-Château en 1908.

Albert-Nicolas CARLIN, en 1908.

(1) Avant la Révolution, les deux annexes de Montigny, Halles et Wiseppe, étaient desservies ordinairement par le vicaire résident de Halles. Voir ci-dessus, liste des vicaires de Halles, p. 465.

(2) Voir ci-dessus, p. 172, note 3.

(3) Voir ci-dessus, p. 254, 336, 347.

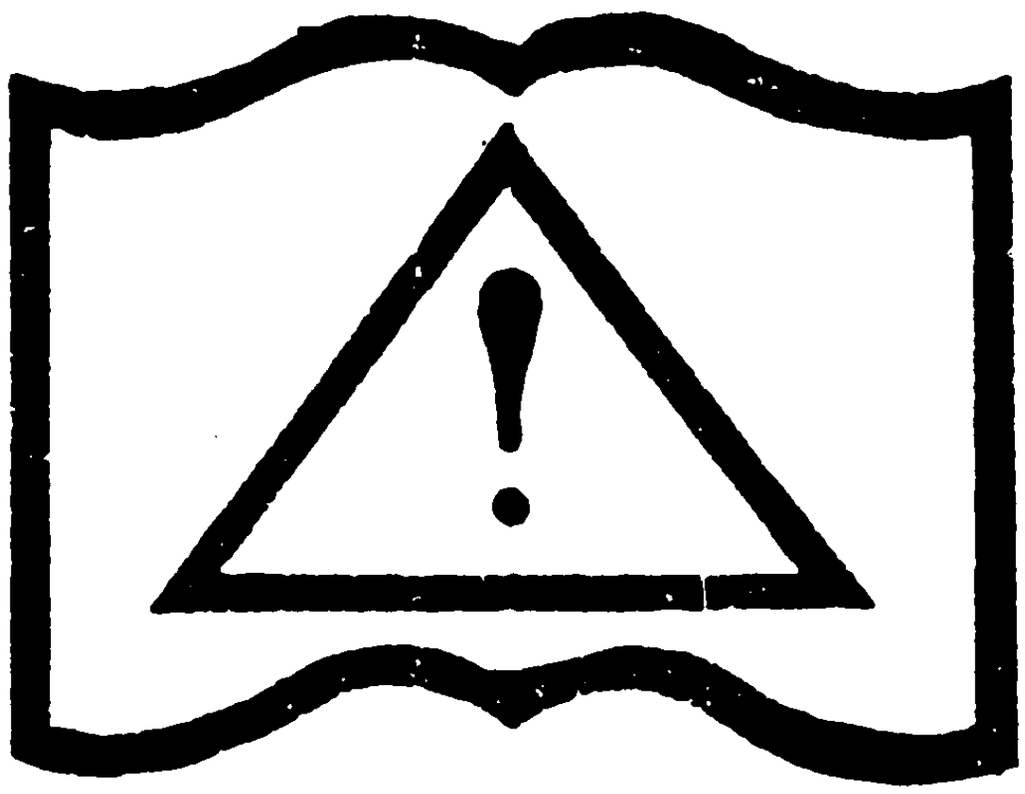

PLANCHE (S) EN 2.
PRISES DE VUE

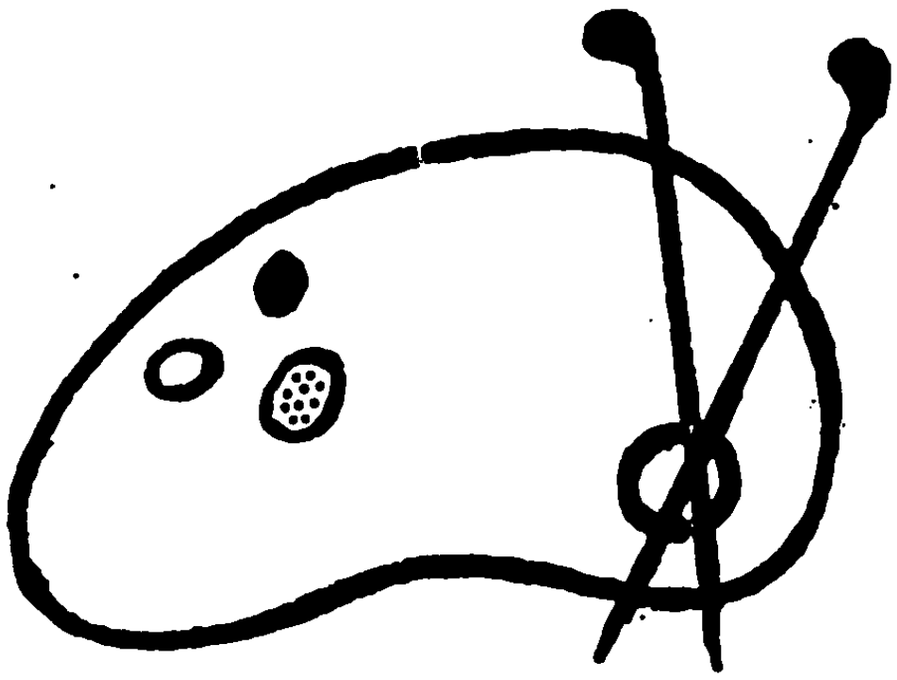

Original en couleur

NF Z 43-120-8

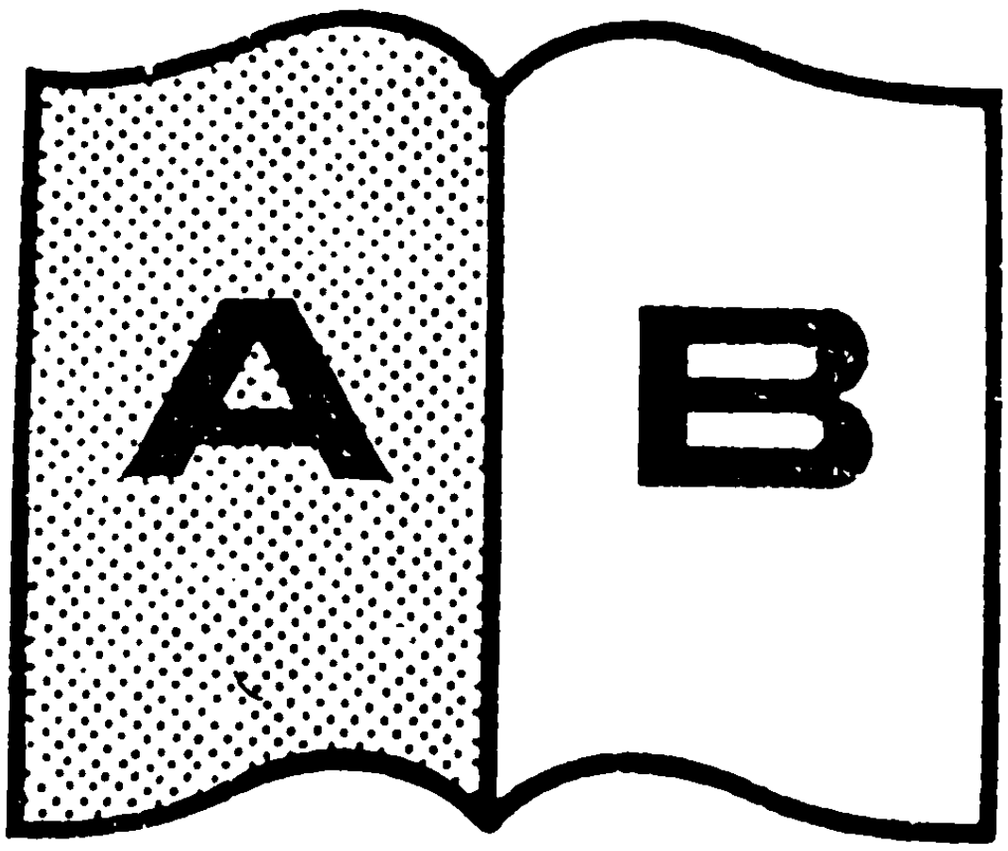

Contraste insuffisant

NF Z 43-120-14

Carte Ecclésiastique

du Département de la

MEUSE

en 1790

par Ch. Aimond

On trouvera dans cette carte la délimitation des six anciens diocèses, qui ont servi à former le département de la Meuse, leurs subdivisions, les paroisses avec leurs annexes, ainsi que les divers établissements religieux. De ces derniers on n'a indiqué dans les villes que les principaux. Par exception on a ajouté la partie de l'ancien diocèse de Verdun, aujourd'hui rattachée au département de Meurthe-et-Moselle.

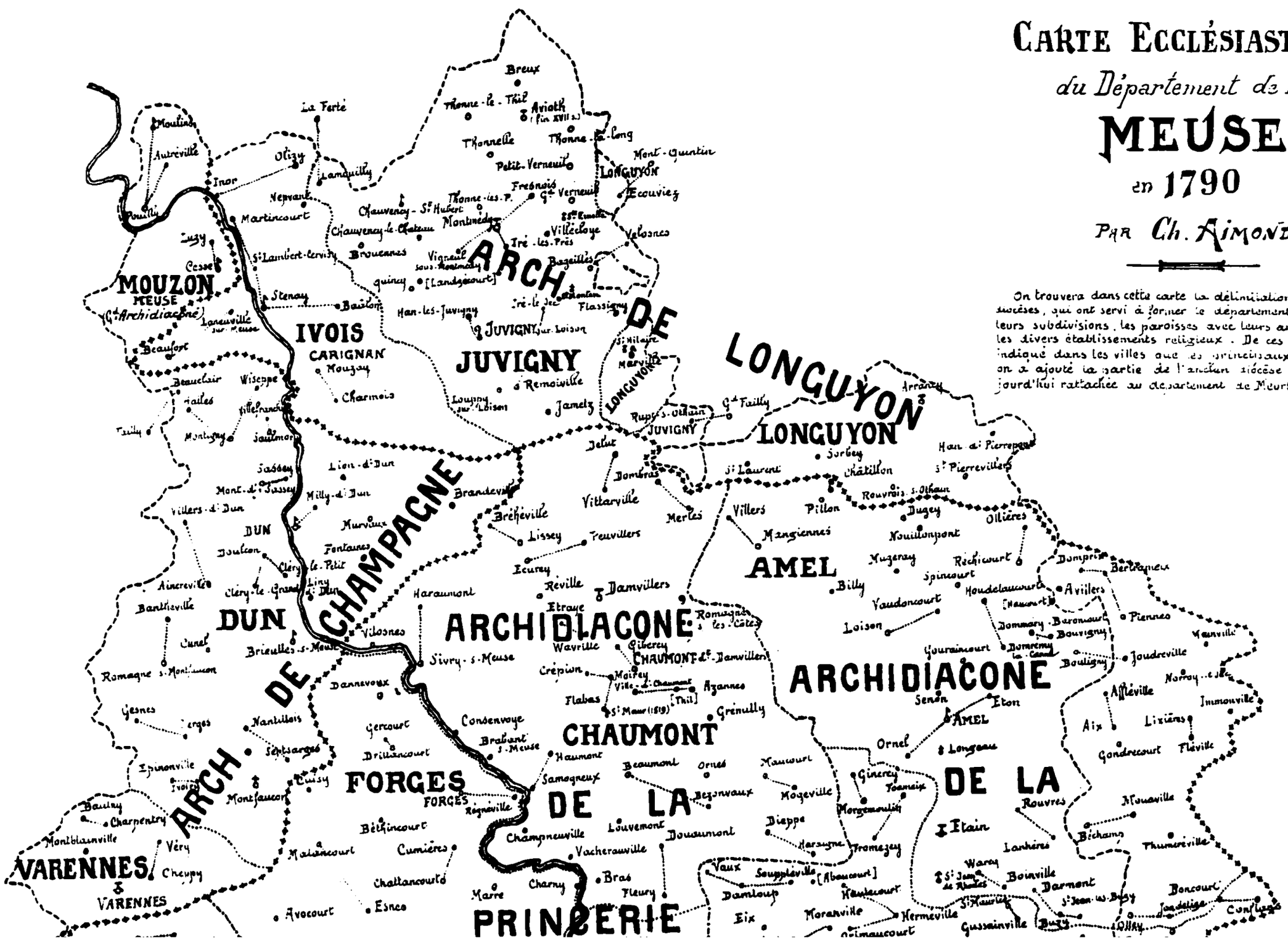

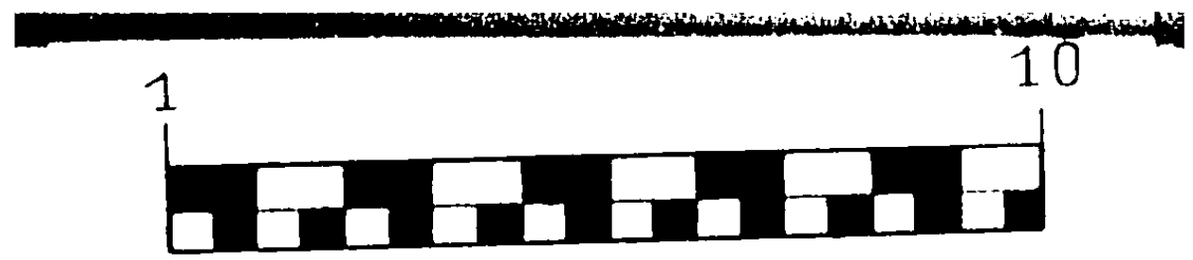
1
10

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DOCUMENTS SUR L'ÉPOQUE DE LA RÉVOLUTION

PIÈCES JUSTIFICATIVES

La plupart des Pièces justificatives qui suivent, choisies et imprimées d'abord vers 1890, par les soins de M. l'abbé Robinet pour compléter son ouvrage, ont été détruites dans l'incendie de l'imprimerie Laurent le 24 Mars 1904. Nous reproduisons ici ces documents, avec quelques autres, comme supplément au dernier volume du Pouillé.

N° 1.

INSTRUCTION PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE VERDUN

5 Février 1791 (1)

HENRI-LOUIS-RENÉ DESNOS, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège apostolique, Evêque de Verdun, Prince du Saint-Empire; au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de notre diocèse.

Salut et bénédiction en Notre Seigneur.

Nous l'avons vu arriver, N. T. C. F., ce jour que nous redoutions depuis longtemps et dont l'idée seule nous jetait dans l'accablement et la

(1) L'Instruction pastorale de Mgr Desnos, évêque de Verdun, donnée à Trêves le 5 Février 1791, est sans contredit, le document le plus précieux de notre histoire ecclésiastique pendant la période révolutionnaire. Elle contient un exposé sommaire de la doctrine catholique relativement au serment constitutionnel exigé en 1791 de tous les ecclésiastiques en exercice. Cette question, présentée alors sous des formes assez acceptables, souleva les plus vives discussions dans le clergé Français; beaucoup d'ecclésiastiques peu éclairés crurent pouvoir, en conscience, prêter solennellement le serment demandé. Dans l'ancien diocèse de Verdun, environ quatre-vingt-deux refusèrent énergiquement d'adhérer à la *Constitution Civile du Clergé;* plusieurs prêtèrent le serment avec des restrictions dont on ne tint aucun compte; enfin plus de cent-soixante-dix se soumirent aveuglément à la loi. Il faut, pour être exact, ajouter que beaucoup rétractèrent, les uns aussitôt, les autres plus tard, les serments qu'on leur avait arrachés.

On trouve assez souvent, dans les registres municipaux de cette époque,

consternation; moment terrible où nous nous sommes vus forcés de nous arracher à notre troupeau et de chercher dans une terre étrangère un asile qui nous aurait été bientôt refusé dans notre patrie. Nous espérions toujours que l'assemblée nationale de France, mieux instruite des dogmes et des maximes de notre Sainte Religion, et des règles de la discipline de l'Eglise si constamment et si religieusement observées jusqu'à nos jours, aurait annulé des décrets dictés par l'esprit des ténèbres; décrets funestes qui nous prescrivent un serment qu'un évêque, un prêtre, un simple fidèle, ne peuvent prononcer qu'en abjurant leur foi et la Religion de leurs pères. Vaines espérances! l'incrédulité et l'hérésie l'ont emporté dans une assemblée composée de chrétiens; la voix des catholiques et des sages a été étouffée par les clameurs d'une populace égarée, appelée de tous les points de la capitale, et toujours prête à se porter aux plus grands excès, selon le degré de fureur qu'on lui inspire et la grandeur de la somme qu'on lui paie. Les factieux ont triomphé et ils n'ont plus laissé au Clergé de France que le choix entre l'apostasie et la persécution.

Nous étions bien déterminés, N. T. C. F., à nous exposer à tous les dangers qui nous menaçaient, mais les craintes trop bien fondées que notre refus de prêter serment ne causât quelques troubles dans notre ville épiscopale, et les sentiments de paix dont nous avions toujours été animés ne nous ont pas permis de balancer sur le parti que nous avions à prendre; et après la résignation avec laquelle nous avions supporté la spoliation injuste et violente du patrimoine de notre église, soutenu par le Dieu puissant qui fortifiait notre courage, nous avons abandonné les charmes et les agréments de notre solitude, nous avons renoncé à des amis qui nous étaient chers, et malgré la rigueur de la saison, nous avons fui notre malheureuse patrie. Ce dernier sacrifice qui nous a tant coûté, nous l'avons fait à la tranquillité publique, dont nous étions beaucoup plus occupés que de la nôtre.

Si les regrets d'un peuple que nous chérissons et qui nous aime, ont éclaté à notre départ, nous avons eu la consolation d'apprendre qu'ils ont été tranquilles et que ce peuple ne les a témoignés que par ses larmes; c'est ce que nous désirions avec le plus d'ardeur.

les actes de prestation du serment constitutionnel; la cérémonie se faisait à l'église au jour et à l'heure désignés à l'avance; un sermon de circonstance était prononcé; puis le curé s'avançant à la balustrade devait dire à haute voix, la main levée : *Je jure de veiller avec soin sur les fidèles qui me sont confiés et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution civile du clergé décrétée par l'Assemblée Nationale et sanctionnée par le Roi.* Toute restriction ou addition à cette formule était formellement interdite.

Tel est le serment que l'évêque de Verdun a condamné dans cette Instruction pastorale. Ce prélat avait, comme presque tous les évêques de France, refusé de le prêter. En quittant la ville de Verdun, le 21 Janvier 1791, il avait dans une lettre adressée à la Municipalité, expliqué clairement les motifs de sa conduite; après cette démarche, il devait à son clergé des instructions bien précises. Il faut en convenir, la parole de notre évêque noble et courageuse est celle d'un *confesseur de la foi.* (Note de M. l'abbé Robinet.)

Citoyens de tous les ordres, de toutes les conditions, riches et pauvres, recevez ici les expressions de notre juste reconnaissance et les assurances de l'affection paternelle et inaltérable que nous conserverons pour vous jusqu'au tombeau.

Mais en nous éloignant de vous, N. T. C. F., nous n'avons cédé qu'à la nécessité qui nous en faisait une loi, et notre dessein n'a jamais été de vous abandonner; malgré notre absence, vous serez toujours présents à notre esprit, toujours vous serez l'objet de notre vigilance et de notre sollicitude. Malheur à Nous, si, dans des temps aussi difficiles, nous cessions de vous soutenir, de vous encourager et de vous consoler!

Déjà vous avez vu, N. T. C. F., dans la lettre que nous avons adressée au moment de notre départ, aux officiers municipaux de Verdun, et que nous avons eu soin de faire répandre dans notre diocèse, avec quelle horreur nous envisageons le serment qu'on exigeait de Nous.

Peut-être parmi vous, peut-être même dans le sanctuaire, s'est-il trouvé quelqu'un assez prévenu et assez peu instruit pour calomnier le refus que nous faisons de le prêter et pour qualifier notre résistance des noms odieux d'obstination, de fanatisme, de conspiration et de révolte contre la loi. C'est à ceux-là que nous nous adressons particulièrement, N. T. C. F., et nous les conjurons d'examiner avec attention les principes qui ont dirigé et qui justifient notre conduite; nous allons les développer le plus brièvement et le plus simplement qu'il nous sera possible; il nous paraît d'autant plus indispensable de leur donner cette instruction, que nous savons qu'il se répand avec profusion dans la ville de Verdun et dans les campagnes des écrits infâmes, remplis d'erreurs, de calomnies et de mensonges qui ne sont propres qu'à égarer, à empoisonner les peuples et à les faire douter d'une religion qu'ils professent depuis leur enfance, qui fait leur consolation dans la vie présente et doit assurer leur bonheur dans la vie future.

L'Evangile nous apprend, et nous faisons profession de le croire et de l'enseigner, qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César, non seulement par la crainte du châtiment, mais aussi par un devoir de conscience. Mais le même Evangile, qui nous ordonne de révérer les puissances de la terre, nous apprend aussi qu'il existe une autre puissance toute spirituelle, souveraine et indépendante dans tout ce qui est de son ressort, celle que Jésus-Christ a donnée à son Eglise. Il a dit à ses apôtres et dans leurs personnes aux Evêques, leurs successeurs dans l'apostolat: Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé; toute puissance m'a été donnée dans le Ciel et sur la terre; allez donc, enseignez toutes les nations en les baptisant au nom du Père et du Fils et du St-Esprit, leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées; assurez-vous que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles; tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le Ciel; les les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez.

Voilà sans doute une puissance toute spirituelle, bien prononcée par Jésus-Christ, puisque son grand, son unique objet est la sanctification des âmes; une puissance toute divine, puisqu'elle est semblable à celle que Jésus-Christ a reçue de son Père; une puissance absolument distincte

de la puissance civile, puisqu'elle ne regarde que les intérêts du Ciel et que, d'ailleurs, elle s'est établie sans le concours d'aucune puissance, malgré la violence et le feu des persécutions. Aussi quand les Césars, ces maîtres du monde, eurent le bonheur d'entrer dans le sein de l'Eglise, trouvèrent-ils une société parfaitement organisée; ils rendirent hommage à la sagesse de ses lois; enfants dociles, ils se firent un devoir de la respecter et de lui obéir; ils reconnurent que le plus beau de leurs droits était de la protéger, et que donner atteinte à son autorité spirituelle, c'eut été se rendre coupable d'une usurpation sacrilège. Ainsi ont pensé généralement tous les princes catholiques, sans excepter ceux qui ont été les plus absolus et les plus jaloux de leur domination.

Cependant que fait aujourd'hui l'assemblée nationale? Elle prétend changer de sa propre autorité la discipline de l'Eglise, donner ou ôter, étendre, restreindre la juridiction spirituelle, ériger, supprimer, circonscrire des métropoles, des évêchés, des cures, établir des règles concernant l'institution des pasteurs, attribuer les élections des ministres sacrés à des assemblées toutes profanes et composées des seuls laïques, parmi lesquels se trouveront des Luthériens, des Calvinistes, des Juifs, des déistes, des athées. Une entreprise aussi scandaleuse n'est-elle pas visiblement attentatoire à l'autorité spirituelle de l'Eglise?

Il est de foi que le Pape, successeur de saint Pierre, a sur tous les Evêques du monde chrétien une primauté d'honneur et de juridiction inhérente à son Siège; il est la pierre fondamentale sur laquelle repose tout l'édifice de l'Eglise; il est le centre d'unité et de communion qui réunit tous les membres; il est, en un mot, le représentant de Jésus-Christ et le dépositaire de sa puissance; c'est l'Evangile, ce sont les Conciles généraux, ce sont les saints Pères, c'est toute la tradition, qui lui assurent cette précieuse prérogative, cette autorité suprême; et aujourd'hui, par un renversement de toutes les idées reçues, par une témérité inconcevable, une assemblée purement politique veut nous soustraire à la juridiction du Souverain Pontife, et ne laisser au chef de l'Eglise qu'un vain titre d'honneur, une apparence et un fantôme de dignité; elle décide impérieusement que l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, concentrée dans le seul diocèse de Rome, est absolument étrangère au reste de la catholicité.

C'est encore un dogme de notre foi, décidé par le saint Concile de Trente, que les Evêques sont de droit divin supérieurs aux simples prêtres; en eux réside la plénitude du sacerdoce, et ils exercent dans toute l'étendue de leurs diocèses une autorité à laquelle les ministres et les pasteurs du second ordre sont nécessairement soumis. Telle a toujours été la doctrine et la pratique constante de l'Eglise. Cependant quelle est encore la décision de l'assemblée nationale? Elle prétend assujettir l'autorité des évêques à un Conseil composé de simples prêtres, sans l'aveu desquels ils ne pourront exercer aucun acte de juridiction; elle va même jusqu'à leur nommer des délégués et des vicaires qui ne seront pas de leur choix.

Enfin, au mépris de tous les principes et contre les décrets formels du Concile de Trente, nos législateurs, égarés dans leurs nouveaux systèmes,

prétendent que la mission de l'Eglise n'est pas nécessaire à un Evèque ni à un Curé pour être pasteur légitime; en conséquence ils s'arrogent le droit fanatique de dépouiller de leurs juridictions les véritables pasteurs pour les transporter à des intrus que l'Eglise condamne et désavoue. Qu'arrivera-t-il, N. T. C. F., de toutes ces entreprises sacrilèges? Ces faux pasteurs, comme dit Jésus-Christ, n'étant point entrés par la porte de la bergerie, ne seront que des voleurs et des larrons qui feront le malheur et la ruine du troupeau dont ils usurperont la conduite; que les prêtres approuvés par eux n'auront aucun pouvoir; que les absolutions qu'ils donneront seront de nul effet, si ce n'est dans le cas d'une nécessité absolue, et que les mariages qu'ils célébreront seront frappés de nullité radicale. Malheureux donc les peuples qui seraient gouvernés par ces indignes pasteurs!

Hélas! N. T. C. F., à quelles tristes et cruelles épreuves étions-nous réservés! Effrayés d'abord des premiers progrès de l'impiété, nous nous abandonnions aux réflexions les plus accablantes, sans toutefois cesser d'espérer que le calme succéderait à un violent orage; mais bientôt nous avons été saisis d'épouvante en voyant le jugement terrible que Dieu commençait à exercer sur notre malheureuse patrie. Dans l'espace de quelques jours, de quelques semaines, par un miracle éclatant de sa colère, Dieu plonge la France entière dans un aveuglement stupide; les peuples autrefois si attachés et si fidèles à leur religion donnent, comme de concert, un accès prompt et facile dans leurs cœurs aux sacrilèges nouveautés qu'on leur propose; ils applaudissent avec un enthousiasme qui tient du délire aux lois destructives qui dépouillent leurs Eglises et leurs Pasteurs de leur ancien patrimoine, anéantissent toutes les fondations, détruisent les monuments les plus respectables de la piété de nos ancêtres, jettent le trouble et la désolation dans les asiles sacrés de l'innocence, proscrivent la pratique sublime des Conseils évangéliques, suppriment dans les temples de nos cités la prière publique, les louanges de l'Eternel, la pompe des cérémonies, la majesté du culte saint.... et ce sont tous ces attentats contre la Religion, décrétés sans examen et sanctionnés par un Roi qui n'est pas libre, qu'on nous propose de jurer au Nom du Dieu vivant de maintenir de tout notre pouvoir!

La voilà donc cette liberté d'opinion annoncée avec tant d'emphase, et si solennellement promise à tous les citoyens. Voilà les fruits empoisonnés de cette constitution nouvelle qui devait faire le bonheur des Français et celui de tout l'univers qui s'empresserait de l'adopter. Ouvrez donc enfin les yeux, peuples fidèles, rappelez-vous les principes du Christianisme qu'une éducation sainte a gravés dans votre cœur, et jugez vous-mêmes si vous ne repousseriez pas avec indignation le téméraire qui oserait vous proposer de les abjurer.

O vous, Nos Vénérables Frères! dont nous avons toujours admiré le zèle et l'exactitude à remplir les fonctions sacrées de la prière publique et du Culte divin, ne cessez de conjurer avec Nous le Père des miséricordes de venir au secours de l'Eglise de France, dans des temps aussi désastreux et aussi affligeants pour elle; qui sait si, touché de nos supplications et de nos larmes, il ne daignera pas lui rendre bientôt son an-

cienne splendeur! Cette douce espérance repose au fond de notre cœur, et nous désirons vous inspirer la même confiance. Quoique dispersés par des lois tyranniques et arrachés par violence à vos augustes fonctions, nous vous regardons toujours comme notre seul et véritable presbytère; sans cesse notre esprit et notre cœur sont au milieu de vous, et il n'y aura que la mort qui pourra nous séparer.

Et vous, nos dignes et fidèles coopérateurs dans la conduite des âmes, quelle consolation pour nous d'apprendre, dans notre retraite, votre fermeté inébranlable à maintenir dans vos paroisses le précieux dépôt de la foi qui vous est confié; ce généreux dévouement qui vous fait braver les insultes, sacrifier vos fortunes et exposer jusqu'à votre vie plutôt que de prononcer le serment sacrilège qu'on exige de vous.

Nous vous exhortons à persévérer dans des sentiments si dignes du caractère auguste dont vous êtes revêtus et nous avons la ferme confiance que le Tout-Puissant, qui vous les inspire, vous accordera la grâce d'y demeurer fidèles.

Pour vous enfin, troupeau si cher à notre cœur, nous vous le répétons, notre dessein n'a jamais été de nous séparer de vous; absent comme présent, nous vous portons dans notre cœur, nous sommes et nous serons toujours votre Evêque; aucune puissance civile ne peut nous dépouiller de ce caractère sacré que nous avons reçu de Jésus-Christ. Si l'on vous présentait un simulacre d'évêque, élu par le peuple et qui n'eût point l'institution du Souverain Pontife, si l'on vous nommait des pasteurs et des ministres qui n'eussent pas reçu de nous une institution canonique, regardez-les tous comme des schismatiques et des intrus, comme des guides infidèles plus propres à vous égarer et à vous perdre qu'à vous diriger dans les voies du salut. Conservez donc inviolablement, N. T. C. F., pour vos Pasteurs légitimes, et pour Nous, quoique éloignés de vous par une séparation qui, nous osons l'espérer, ne sera que momentanée, conservez-nous à tous l'attachement, le respect et la soumission que vous nous devez, et n'écoutez jamais d'autre voix que la nôtre; nous serons toujours très empressés à vous procurer tous les secours spirituels qui dépendront de Nous; dans tous vos besoins, dans les grâces, dans les dispenses légitimes que vous voudriez obtenir, adressez-vous toujours à nous avec confiance, nous prendrons les mesures nécessaires pour vous faire parvenir notre réponse sans aucun délai de notre part.

Nous touchons, N. T. C. F., à ce temps favorable, à ces jours de salut que l'Eglise nous ménage pour gémir, pour pleurer entre le vestibule et l'autel sur les péchés des peuples et sur les nôtres. Jamais, non jamais nous n'eûmes un plus grand besoin de fléchir la colère d'un Dieu irrité; du profond abîme où nous sommes plongés avec toute la France, élevons nos voix vers le Ciel, faisons lui une sainte violence par la continuité et la ferveur de nos prières, pratiquons toutes les bonnes œuvres, tous les actes de vertu qui peuvent inviter le Dieu des miséricordes à venir à notre secours; humilions-nous sous la main puissante qui nous frappe et espérons avec confiance que, quelque grandes que soient nos prévarications, il arrêtera sa vengeance et cessera de nous punir.

Le malheur des temps, et la misère où sont réduites les différentes

classes des citoyens privés de travail et d'aumône.nous engagent à vous continuer les adoucissements que l'Eglise accorde ordinairement dans le saint temps de Carême En conséquence. N. T. C. F., nous vous permettons de manger du beurre et autres laitages. tous les jours et des œufs seulement jusqu'au mardi saint inclusivement,et nous voulons que cette permission ne s'étende que sur les paroisses de notre diocèse, tel qu'il était circonscrit, lorsque nous en eûmes possession Nous permettons en outre aux soldats, cavaliers et dragons, dont les régiments sont dans notre diocèse, de faire gras les dimanches à midi et au soir, les lundis, mardis et jeudis à un repas seulement, jusqu'au dimanche des Rameaux inclusivement.

Faut-il, N. T. C.F., que nous nous trouvions dans la triste nécessité de vous inviter à mêler vos larmes avec les nôtres. Nous apprenons, et notre cœur en est pénétré de douleur, que plusieurs de nos Frères dans le ministère sacré, ont fait naufrage dans la foi, et qu'ils ont prêté le serment. Ah! si notre bouche est forcée de dire anathème à ces prêtres prévaricateurs, nos bras seront toujours prêts à les recevoir dès qu'ils auront fait une rétractation publique d'un aussi grand crime, et qu'ils seront rentrés dans le sein de l'Eglise qu'ils ont abandonnée par leur apostasie. En attendant cet heureux moment que nous ne cesserons de demander à Dieu, et de hâter par nos vœux, nous déclarons interdits des pouvoirs de confesser, de prêcher, catéchiser,qu'ils tiennent de Nous ou de nos vicaires généraux, tous les prêtres séculiers ou réguliers qui ont prêté le serment et nous leur défendons de les exercer dans toute l'étendue de notre Diocèse. Notre présente déclaration sera censée avoir le même effet que si elle avait été signifiée à chacun d'eux en particulier. Nous prononçons la même peine contre tous prêtres séculiers ou réguliers qui tomberont dans la même faute, en prêtant le serment anti-catholique qu'on voudrait exiger d'eux.

Enfin, N. T. C. F., demeurez fermes et inébranlables dans la foi de vos pères; attachez-vous constamment à l'Eglise qui est le fondement et la colonne de la vérité; fidèles aux maximes de l'Evangile, n'ayez tous qu'un même esprit, et le Dieu de paix habitera au milieu de vous,

Et sera notre présent mandement lu et publié au prône des messes paroissiales le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Trèves sous notre seing et les contre-seing de notre secrétaire, le cinq février, mil-sept-cent-quatre-vingt-onze.

† H. L. R. Evêque de Verdun.

Par Mandement,

TRANCHANT, *secrétaire* (1).

(1) Cette Instruction pastorale est suivie d'un *Ordre de Prières* publiques à faire dans les paroisses et les communautés religieuses, après les Vêpres des dimanches et fêtes, pour obtenir du Ciel la cessation de tous les désordres et attirer ses bénédictions sur le Royaume, etc.

N° 2

LETTRE DE L'ÉVÊQUE DE VERDUN

AUX OFFICIERS MUNICIPAUX DE LA MÊME VILLE

du 21 Janvier 1791

Messieurs,

Je vois par les décrets de l'assemblée que vous m'avez remis qu'elle exige que je prête un serment solennel entre vos mains dans mon Eglise Cathédrale. Si c'est pour vous assurer du profond respect dont je suis pénétré pour le Roi, et de la fidélité que je dois à sa personne, je puis vous répondre que je suis tout prêt à le prononcer, quoique j'aie déjà juré deux fois entre les mains de Sa Majesté et que j'aie dit hautement, dans la déclaration que j'ai eu l'honneur de vous adresser, que le Roi n'a point et n'aura jamais de plus fidèle sujet que moi.

J'ose me flatter que vous êtes bien persuadés de mon dévouement à la nation et à ma patrie ; mais si vous aviez le moindre doute, je vous rappellerais, Messieurs, tout ce que j'ai fait, sans être lié par aucun serment, pour cette ville et pour le Diocèse, depuis vingt-un ans que j'ai l'honneur d'être votre Evêque.

L'intérêt constant et soutenu que j'ai pris à l'indigence particulière et à la misère publique, les édifices que j'ai élevés et les fondations que j'ai faites pour le soulagement des pauvres, même après ma mort, sont autant de titres que je puis vous présenter, et qui doivent me mériter auprès de vous l'honorable qualité de bon citoyen, sans craindre qu'il se trouve personne dans cette ville assez prévenu ou assez injuste pour me la refuser.

A Dieu ne plaise que je cherche à me glorifier du bien que j'ai été assez heureux de faire sous vos yeux ; en remplissant le devoir sacré de la bienfaisance et de l'aumône, je n'ai été que l'instrument dont le Dieu de miséricorde a bien voulu se servir : mille fois je l'ai remercié d'avoir mis, par sa grâce, ces charitables dispositions dans mon cœur : j'ai toujours regardé les pauvres, comme la portion la plus chérie du troupeau qu'il a daigné confier à mes soins ; et si mon âme a éprouvé quelques sentiments douloureux en me voyant dépouillé des biens considérables qui appartiennent légitimement à mon siège, je puis vous protester avec vérité, que, sans faire aucun retour sur moi-même, au sujet de cette privation, les pauvres seuls, abandonnés à la misère affreuse qui les dévore, et l'impossibilité où je me trouve de les soulager,

ont fait, dès ce moment, et font encore tous les jours le tourment de ma vie.

Ainsi, après avoir donné autant de témoignages publics de mon attachement et de mon dévouement à la nation et à ma patrie, je puis assurer que, quoique mes ressources ne soient plus les mêmes, le désir de leur être utile restera toujours gravé dans mon cœur et j'en ferai solennellement le serment.

S'il m'était aussi facile de jurer de maintenir de tout mon pouvoir la partie de la Constitution qui concerne l'Eglise et la Religion, ce serait une grande satisfaction pour moi de donner cette marque de déférence et de respect aux décrets de l'assemblée ; mais ici ma conscience m'arrête, et je ne pourrais, sans trahir tous mes devoirs, et sans manquer aux obligations que m'impose le caractère sacré dont je suis revêtu, faire un serment qui est un acte public de Religion, et qui attaque cette même Religion que la France a le bonheur de professer depuis tant de siècles.

Suivez-moi, je vous prie, Messieurs, dans quelques détails où je vais entrer et que vos occupations, absolument étrangères à ces sortes d'études, ne vous ont jamais permis d'approfondir.

Un Evêque Catholique, (j'en dis autant des Curés et de tous les Prêtres), peut-il jurer qu'il maintiendra de tout son pouvoir une Constitution qui menace d'une ruine totale la foi de nos Pères ; qu'il fera tout son possible pour que la Religion Catholique, Apostolique et Romaine ne soit plus reconnue authentiquement pour la Religion des Français; qu'il abjurera un article de foi, en ne reconnaissant jamais une primauté de juridiction dans la personne du Souverain Pontife, assis sur la Chaire de Saint Pierre, et chef visible de l'Eglise de Jésus-Christ ; qu'il ne souffrira pas qu'on ait recours à son autorité pour la confirmation des évêques et pour les dispenses des fidèles qui lui sont réservées ; qu'il approuvera que d'anciennes cures soient supprimées et de nouvelles érigées sans aucun motif d'utilité et de nécessité ; que les curés soient privés de leur juridiction sur des peuples qu'ils avaient engendrés dans la Foi, au grand scandale de ces mêmes peuples qui les reconnaissaient pour leurs pasteurs légitimes ; qu'il s'opposera, dans tous les temps, à ce que les anciens Sièges Episcopaux, fondés par les premiers Apôtres de la France, soient rétablis ; à ce que les Chapitres des Eglises Cathédrales, auxquels est dévolue la juridiction spirituelle pendant la vacance du siège, se relèvent jamais du tombeau dans lequel ils sont ensevelis; à ce que jamais on ne fasse revivre parmi nous aucun des ordres religieux qui faisaient l'édification de l'Eglise et dont la suppression excite tous ses regrets ; à ce que les pieuses fondations de nos ancêtres restent absolument éteintes et supprimées, et que jamais il n'en soit établi de semblables ?

Un Evêque peut-il jurer de maintenir une constitution qui lui ordonne, sans observer aucune forme canonique, d'envahir la juridiction de son Collègue dans l'Episcopat et de l'exercer ; qui le met dans la dépendance de simples Prêtres, qui le force de prendre des Vicaires qui ne seraient pas de son choix, qui lui défend de rien ordonner dans son Diocèse sans le consentement exprès d'un Conseil, et qui le prive de la

juridiction que Jésus-Christ lui a donnée et n'a donnée qu'à lui seul.

Et si l'assemblée nationale, revenant sur le rapport et le projet de décret qui lui a été présenté sur le mariage des prêtres et sur le divorce, faisait une loi constitutionnelle de ces deux articles, un Evêque, un Prêtre, un simple fidèle même, pourraient-ils jurer de la maintenir de tout leur pouvoir, et d'admettre dans la Religion pure et sans tache que nous professons la liberté du divorce que Jésus-Christ lui-même a formellement proscrit dans son Eglise?

Je pourrais m'étendre beaucoup davantage, Messieurs, sur un objet aussi intéressant, mais en voilà assez pour vous faire juger des conséquences terribles qui résultent pour les Ministres du Seigneur du serment qu'on nous propose.

En vain les Evêques et un grand nombre de Curés et de Prêtres, députés à l'assemblée, ont-ils demandé d'excepter du serment tout ce qui concerne le spirituel et dont je viens de vous développer une partie, leurs instances réitérées ont été sans succès; aussi, pour ne pas trahir leur conscience et renoncer à leur foi, ont-ils refusé publiquement de le faire. Marchant sur les traces de ces vertueux Pasteurs du troupeau de Jésus-Christ et adoptant les principes qui ont dirigé leur conduite, je déclare que je ne déshonorerai pas ma vieillesse et que je n'attirerai point sur ma tête les foudres d'un Dieu vengeur, en prêtant ce fameux serment; que ma langue s'attache à mon palais si jamais je le prononce!

Je terminerais ici ma lettre, Messieurs, s'il n'était pas de mon devoir de justifier mon Clergé des calomnies qu'on ne cesse de répandre contre lui et contre moi; pour nous rendre odieux aux yeux des peuples et nous priver de leur confiance, on cherche à leur persuader, dans les villes et dans les campagnes, que l'obstination seule, que l'entêtement et qu'un dessein formé de perpétuer les troubles sont les seules causes qui nous éloignent de prêter ce serment.

Est-ce donc avec des couleurs aussi fausses et aussi noires qu'il est permis de peindre, aux yeux des peuples, un Evêque et des Ministres vertueux qui ont une conscience dont ils écoutent et respectent la voix? Est-ce donc le Clergé de France, est-ce le Clergé de Verdun qui ont suscité les troubles dont on se plaint avec tant de justice et qui depuis dix-huit mois agitent ce malheureux Royaume et le déchirent? Qu'a donc fait ce Clergé qu'on s'efforce de rendre si coupable? Dépouillé de tous ses biens, calomnié, persécuté, n'a-t-il pas souffert et ne souffre-t-il pas encore tous les jours les plus sanglants outrages dans la Capitale et dans les provinces, sans murmurer et sans se plaindre. Dieu, qui connait le fond de nos cœurs, sait bien que, loin d'intéresser les hommes à nos malheurs en les rendant témoins de nos soupirs et de nos larmes, ce n'est que dans le sein de la Religion que nous allons chercher et que nous trouvons les consolations qui nous sont nécessaires au milieu des tribulations qui nous accablent; il faut que nous le priions tous les jours de répandre ses bénédictions sur ceux qui nous persécutent et qui nous maudissent; il connait la ferveur avec laquelle nous le conjurons de rendre à la France le bonheur et la tranquillité dont elle jouissait il y a deux ans; et si notre sang pouvait accélérer cet heureux mo-

ment, ces ministres des autels, qu'on veut faire regarder comme perturbateurs du repos public, seraient tout prêts à le répandre. Ah ! si ce bon peuple qu'on trompe et qu'on égare en lui cachant les sentiments de paix qui nous animent, en nous supposant contre les décrets de l'assemblée des projets de rébellion qui n'entrèrent jamais dans notre cœur ; si ce bon peuple était assez instruit pour connaître et juger les motifs de notre résistance à prêter le serment qu'on exige de nous, il serait bientôt persuadé que c'est la foi de ses frères, la sienne et la nôtre que nous défendons, malgré tous les dangers auxquels notre fermeté nous expose, et il serait le premier à applaudir à notre zèle, à nous consoler et à nous plaindre.

Je suis, etc.....

† H. L. R., Evêque de Verdun.

Liste des Ecclésiastiques qui ont suivi Mgr Desnos dans son exil

Nous avons découvert dans les écrits de M. l'abbé Chatrian, ancien curé de Resson, une liste d'ecclésiastiques qui ont suivi Mgr Desnos dans son exil ; quoique cette nomenclature, composée d'après des souvenirs, soit nécessairement inexacte, nous la reproduisons en laissant à l'auteur la responsabilité de ses renseignements : nous corrigeons seulement quelques noms.

† Mgr Henri-Louis-René Desnos, évêque de Verdun... à Coblentz, mort.
Jean-Albert Anthouard, ch. rég. prém., à Trèves.
Jean-François Barthélemy, ch. rég. prém., retiré à Vianden.
Nicolas-Alexis Barbier.
Nicolas-François Baudot, curé de St-Pierre l'Angelé de Verdun, retiré à Liège.
Claude-Augustin Bauget, vic. de St-Sauveur, retiré à Namur.
Nicolas Béhagnon, ch. de la Madeleine, fixé à Liège.
Jean-Léonard Berthelot, ex-jésuite, curé de Bouquemont.
Pierre-Etienne de Bonnevie, prof. de Rhétorique au collège de Verdun.
Nicolas Bouton, vic. de Dugny, fixé comme vicaire dans le diocèse de Trèves.
Arnould-Ambroise Buisson, ch. de la Madeleine, fixé dans les Flandres, puis à Cologne.
Germain-André Charpentier, principal du collège de Clermont, fixé à Liège.
François Chapiron, curé de Béthincourt, exilé à Liège.
Louis Collin, prêtre.
François-Nicolas Darmont, principal du collège de Verdun, mort à Trèves le 25 Juillet 1793.
Jean de la Pierre, curé de Génicourt, retiré à Liège, plus tard déporté à Rochefort.
Claude-François Dumesnil, ch. de St-Mihiel, retiré à Manheim.
Gervais Génin, directeur des religieuses de la Congrégation, exilé à Liège.
Louis-François Gérardin, ch. rég. prém., curé de Haudainville, fixé à Vianden ; mort à Cologne le 15 Août 1794.
Jacques-Christophe Haucourt, exilé à Namur, plus tard curé de Marre.
Dominique Houzelot, curé de Dombras, fixé dans les environs de Namur.
Antoine Lapasque, curé de Consenvoye, fixé à Liège ; mort en exil.
Jean-François Marchal, curé de Montzéville ; mort en exil en 1796.
Claude-Etienne Martin de Lamécourt, chanoine de la Cathédrale, exilé à Liège.

Claude-François Mercier, chapelain de la Cathédrale.
Jean-Louis Mercier, conventuel à St-Paul de Verdun, exilé à Liège.
Jean-Joseph Messin, curé de Louvemont, exilé vers Namur; mort curé de Béthelainville en 1817.
Pierre Minel, ch. rég. prém. curé de Charny, exilé à Liége; mort à Charny en 1814.
Nicolas Moutillard, ch. de St-Mihiel, exilé à Luxembourg.
Christophe-François-Noël-Jean Mulet de la Girousière, ch. de la Cathédrale, exilé à Trèves ; mort en exil.
Jean-Antoine de Noguez, chanoine de la Cathédrale et vicaire général, exilé à Luxembourg et à Aschaffenbourg.
Jean Picard, curé de Cuisy.
Didier Pierrard, chapelain à Pouilly, retiré à Luxembourg.
Gabriel Pierrot, chanoine de la Madeleine, exilé à Namur.
Pierre Richard, bénédictin de Verdun, exilé vers Namur.
Laurent Rouvroy, prêtre, exilé à Namur.
Louis Reboul, curé de Clermont, exilé à Bruxelles.
François Simon, curé de Woël, retiré à Liège, fixé ensuite à Rome.
Nicolas Steinhoff, prêtre à St-Mihiel, retiré à Ehneim.
François Thierry, de Nancy, chapelain à Pouilly-sur-Meuse, retiré à Luxembourg.
Pierre-Sébastien de Thumery, chanoine de la Madeleine.
Pierre-Nicolas Tocquot, curé d'Hattonchâtel et doyen rural, retiré à Manheim.
Jean-Baptiste-Jérôme Tranchant, secrétaire de l'Evêché, fixé à Trèves; mort curé d'Autrécourt en 1821.
Antoine Tronville, mort vicaire de la Cathédrale en 1813.
François Vignon, vicaire de Damvillers, exilé à Namur.
Charles-François de la Tour du Mesnil, chanoine de St-Mihiel, exilé à Manheim.
Père Benoit, capucin, gardien du couvent d'Etain, exilé dans les Ardennes.
Pierre Passerel, ch. rég. prém. religieux de l'Etanche, fixé dans les Ardennes.
Dominique-Anselme Huyn, ch. rég. prém., curé de St-Julien.
Jean-François Larzillière, curé d'Hannonville-au Passage; mort à Coblentz.
Bernard Duhoux, curé de Foucaucourt, exilé à Cologne.
Georges-François Steinhoff, aîné, chanoine de Ste-Croix de Verdun et semi-prébendé à St-Mihiel, exilé à Cologne.
Cosme Joly, curé de Bouvigny et Dommary, fixé à Cologne.
François Carit, bénédictin de Beaulieu, conventuel à St-Vannes.
Paulus dit La Vigne, curé de Lavoye et Froidos.
Claude-Nicolas Hablot.
Simon Simon, de Parey, capucin, Provincial de Champagne, exilé à Landshut.
Pierre Gody, prémontré, vicaire de Dieppe,
Louis-Nicolas Fossy de Brévilly, chanoine de la Cathédrale.
Sébastien-Samuel Dorlodot d'Epréville, chan. de la Cathéd., vic. gén. administrateur.

N° 3

ORDONNANCE

DES ÉVÊQUES DE METZ, DE VERDUN ET DE NANCY

portant promulgation du Bref de Pie VI du 13 Avril 1791

Louis-Joseph DE MONTMORENCY-LAVAL, premier baron chrétien, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, Evêque de Metz, Prince du Saint-Empire, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit,

Henry-Louis-René DESNOS, Evêque de Verdun, Prince du Saint-Empire,

Anne-Louis-Henry DE LA FARE, Evêque de Nancy, Primat de Lorraine;

Au Clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de nos Diocèses respectifs,

Salut et Bénédiction.

Au moment, Nos Très Chers Frères, où la Foi, dont Jésus-Christ nous a constitués dépositaires, s'est trouvée en butte aux attaques combinées de toutes les erreurs et de toutes les hérésies, Notre voix s'est fait entendre pour vous rappeler les principes immuables de votre croyance et diriger votre conduite au milieu des orages. Notre doctrine était celle des Apôtres, elle a été celle de l'Eglise Gallicane toute entière. Il ne restait plus qu'à la voir solennellement confirmée par l'Auguste Successeur de Saint Pierre, dans cette Chaire apostolique qui est la Mère et la Maîtresse de toutes les Eglises. C'en est fait, N. T. C. F., Jésus-Christ a parlé par sa bouche. Tous les nuages sont écartés, il n'est plus désormais de prétexte à l'incertitude, à la fluctuation, ni à l'erreur. Il faut opter entre J.-C. et Bélial, entre la doctrine apostolique et les nouveautés profanes qu'on a la témérité de lui opposer. Que les âmes fidèles se réjouissent. La lumière se répand sur tout Israël. Puisse sa clarté frapper aussi de son éclat et dessiller les yeux de tous ceux qui, séduits, égarés ou prévenus, s'étaient inconsidérément assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort! Qu'ils se relèvent, à cette vive lumière, et viennent se jeter dans les bras de l'Eglise qu'ils ont méconnue, mais dont la tendresse n'a cessé de pleurer sur eux, de les poursuivre et de les chercher avec sollicitude. Lancés dans la voie du schisme, tous leurs pas les conduisaient à une perte certaine; aujourd'hui le flambeau de la foi, dissipant toute obscurité, découvre les dangers qui échappaient aux regards, et, guide fidèle de ceux qui s'attacheront à le suivre, il les fera marcher avec sûreté dans la voie de la paix et du salut.

A CES CAUSES, pour propager, autant qu'il sera en nous, les principes de la vraie doctrine adressée à toutes les classes de Fidèles par le Chef Suprême de l'Eglise Catholique, dans sa Lettre en forme de Bref, en

date du 13 Avril précédent, leur procurer une règle sûre de conduite, affermir dans le bien ceux qui y sont établis, et ramener à l'unité de la foi ceux qui s'en sont écartés : Nous avons pris de concert les mesures les plus efficaces afin d'assurer l'impression et la prompte publication dudit Bref dans nos Diocèses respectifs, Enjoignons et ordonnons à nos chers et fidèles coopérateurs d'employer tous les moyens qui seront en leur pouvoir pour le lire, répandre et faire connaitre à tous ceux qu'il appartiendra.

Donné à Trèves, où la persécution suscitée contre la Religion Catholique et ses Ministres nous a forcés de nous retirer, ce dix Mai mil sept-cent-quatre-vingt-onze.

Le Cardinal DE MONT-MORENCY, Evêque de Metz.
† H.-L.-R. DESNOS, Evêque de Verdun.
† A.-L.-H. DE LA FARE, Evêque de Nancy.

Cette Ordonnance des trois Evêques est suivie du Bref de Pie VI en latin et intitulé :

Sanctissimi Domini Nostri Pii Papæ sexti Litteræ super juramento civico ab Ecclesiasticis præstito, ac Electionibus et Consecrationibus pseudo Episcoporum in Regno Galliarum.

Cette lettre imprimée en 15 pages, grand in-8°, condamne la Constitution civile du Clergé de France. Après la signature du Pape Pie VI, on lit l'attestation suivante. « Moi, Conseiller aulique et secrétaire privé de S. A. S. Electorale de Trèves, atteste que l'Exemplaire présent est parvenu le 28 du mois passé directement de Rome à S. A. S. Electorale. En foi de quoi j'ai signé la présente. Fait à Coblence le 9 Mai 1791. »

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE Mgr DESNOS
aux Administrateurs du Département de la Meuse

Trèves, 22 Mai 1791

Messieurs,

Le sieur Christophe, mon imprimeur et Maire de Verdun, a pu vous mander le 29 Janvier tout ce qu'a pu lui suggérer sa mauvaise volonté connue contre un Evêque à qui le public prétend qu'il a les plus grandes obligations; il n'en est pas moins vrai qu'il vous en a imposé dans tout ce qu'il vous a écrit. Il est faux que mes grands vicaires m'aient donné leur démission avant et depuis mon départ de France; il est faux qu'ils aient discontinué leurs fonctions; il est faux que mon Diocèse soit resté sans supérieurs ecclésiastiques. Toutes les dispenses de parenté, de bans de mariage et les autres permissions, que nous sommes dans l'usage d'accorder, ont été données à tous ceux qui ont été reconnus pour être nos véritables Diocésains. J'ai expédié moi-même de Trèves celles que le Souverain Pontife a permis à moi seul d'accorder dans les degrés prohibés, et je ne cesse, non plus que mes grands Vicaires, d'en expédier encore tous les jours, en faveur des Catholiques qui ne veulent pas

reconnaître un *Apostat* et un intrus pour leur évêque, et j'accorderai toujours les mêmes grâces à tous ceux qui s'adresseront à moi, parce que c'est le devoir de ma charge, dont aucune puissance n'a le droit de me dépouiller . . . . . .

Je suis avec respect, Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

† Henry-Louis-René DESNOS, Evêque titulaire et seul légitime Evêque de Verdun (1).

N° 4

INSTRUCTION

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ

du 21 Janvier 1791

Lorsque l'Assemblée Nationale a décrété une Instruction sur la constitution civile du Clergé, elle a voulu dissiper des calomnies. Ceux qui les répandent sont les ennemis du bien public, et ils ne s'y livrent avec hardiesse, que parceque les peuples, parmi lesquels ils les sèment, sont à une grande distance du centre des délibérations de l'Assemblée.

Ces détracteurs téméraires, beaucoup moins amis de la religion qu'intéressés à perpétuer les troubles, prétendent que l'Assemblée Nationale confondant tous pouvoirs, les droits du sacerdoce et ceux de l'empire, veut établir sur des bases jadis inconnues, une religion nouvelle, et que, tyrannisant les consciences, elle veut obliger des hommes paisibles à renoncer, par un serment criminel, à des vérités antiques qu'ils révéraient, pour embrasser des nouveautés qu'ils ont en horreur.

L'Assemblée doit aux peuples, particulièrement aux personnes séduites et trompées, l'exposition franche et loyale de ses intentions, de ses principes, et des motifs de ses Décrets. S'il n'est pas en son pouvoir de prévenir la calomnie, il lui sera facile au moins de réduire les calomniateurs à l'impuissance d'égarer plus longtemps les peuples, en abusant de leur simplicité et de leur bonne foi.

(1) Archives de la Meuse, L. 814. — Dans une lettre précédente, 2 Mai 1791, l'Evêque envoie aux Administrateurs sa lettre écrite à la Municipalité, il certifie qu'il continue ses fonctions épiscopales, comme par le passé, réclame le traitement qui lui est dû, etc. L'administration lui répondit le 8 Mai par un refus.

Les représentants des Français, fortement attachés à la religion de leurs pères, à l'église catholique dont le Pape est le chef visible sur la terre, ont placé au premier rang des dépenses de l'Etat celle de ses Ministres et de son culte ; ils ont respecté ses dogmes, ils ont assuré la perpétuité de son enseignement. Convaincus que la doctrine et la foi catholique avaient leur fondement dans une autorité supérieure à celle des hommes, ils savaient qu'il n'était pas en leur pouvoir d'y porter la main, ni d'attenter à cette autorité toute spirituelle ; ils savaient que Dieu même l'avait établie, et qu'il l'avait confiée aux Pasteurs pour conduire les âmes, leur procurer les secours que la religion assure aux hommes, perpétuer la chaîne de ses Ministres, éclairer et diriger les consciences.

Mais en même temps que l'Assemblée Nationale était pénétrée de ces grandes vérités auxquelles elle a rendu un hommage solennel toutes les fois qu'elles ont été énoncées dans son sein, la Constitution, que les peuples avaient demandée, exigeait la promulgation de loix nouvelles sur l'organisation civile du Clergé : il fallait fixer ses rapports extérieurs avec l'ordre politique de l'Etat.

Or, il était impossible dans une Constitution qui avait pour base l'égalité, la justice et le bien général ; l'égalité qui appelle aux emplois publics tout homme qu'un mérite reconnu rend digne du choix libre de ses concitoyens ; la justice qui, pour exclure tout arbitraire, n'autorise que des délibérations prises en commun ; le bien général qui repousse tout établissement parasite : il était impossible, dans une telle Constitution, de ne pas supprimer une multitude d'établissements devenus inutiles, de ne pas rétablir les élections libres des Pasteurs, et de ne pas exiger, dans tous les actes de la police ecclésiastique, des délibérations communes, seules garantes, aux yeux du peuple, de la sagesse des résolutions auxquelles ils doivent être soumis.

La nouvelle distribution civile du royaume rendait nécessaire une nouvelle distribution des diocèses. Comment aurait-on laissé subsister des diocèses de quatorze cents paroisses, et des diocèses de vingt paroisses ? L'impossibilité de surveiller un troupeau si nombreux contrastait d'une manière trop frappante avec l'inutilité des titres qui n'offraient presque point de devoirs à remplir.

Ces changements étaient utiles, on le reconnait : mais l'autorité spirituelle devait, dit-on, y concourir. Qu'y a-t-il donc de spirituel dans une distribution de territoire ? Jésus-Christ a dit à ses Apôtres : *Allez et prêchez par toute la terre* ; il ne leur a pas dit : *Vous serez les maîtres de circonscrire les lieux où vous enseignerez.*

La démarcation des diocèses est l'ouvrage des hommes ; le droit ne peut en appartenir qu'aux peuples, parce que c'est à ceux qui ont des besoins à juger du nombre de ceux qui doivent y pourvoir.

D'ailleurs, si l'autorité spirituelle devait y concourir avec la puissance temporelle, pourquoi les Evêques ne s'empressent-ils pas de contribuer eux-mêmes à l'achèvement de cet ouvrage ? pourquoi ne remettent-ils pas volontairement entre les mains de leurs collègues les droits exclusifs qu'ils prétendaient avoir ? pourquoi enfin chacun d'eux

ne se fait-il pas à lui-même la loi dont tous reconnaissent, et dont aucun ne peut désavouer la sagesse et les avantages ?

Tels ont été les motifs du Décret de l'Assemblée Nationale sur l'organisation civile du Clergé ; ils ont été dictés par la raison si prépondérante du bien public : telles ont été ses vues ; leur pureté est évidente, elle se montre avec éclat aux yeux de tous les amis de l'ordre et de la loi. Imputer à l'Assemblée d'avoir méconnu les droits de l'église, et de s'être emparée d'une autorité qu'elle déclare ne pas lui appartenir, c'est la calomnier sans pudeur.

Reprocher à un individu d'avoir fait ce qu'il déclare n'avoir ni fait, ni voulu, ni pu faire, ce serait supposer en lui un excès de corruption, dont l'hypocrisie serait le comble. C'est là cependant ce qu'on n'a pas honte d'imputer aux représentants des Français ; on ne ne craint pas de les charger du reproche d'avoir envahi l'autorité spirituelle, tandis qu'ils l'ont toujours respectée, qu'ils ont toujours dit et déclaré que, loin d'y avoir porté atteinte, ils tenteraient en vain de s'en saisir, parce que les objets sur lesquels cette autorité agit, et la manière dont elle s'exerce, sont absolument hors de la sphère de la puissance civile.

L'Assemblée Nationale, après avoir porté un Décret sur l'organisation civile du Clergé, après que ce Décret a été accepté par le Roi comme constitutionnel, a prononcé un second Décret par lequel elle a assujetti les Ecclésiastiques fonctionnaires publics à jurer qu'ils maintiendraient la Constitution de l'Etat. Les motifs de ce second Décret n'ont été ni moins purs, ni moins conformes à la raison que ceux qui avaient déterminé le premier.

Il était arrivé d'un grand nombre de départements une multitude de dénonciations d'actes tendant par divers moyens, tous coupables, à empêcher l'exécution de la Constitution civile du Clergé. L'Assemblée pouvait faire rechercher les auteurs des troubles et les faire punir ; mais elle pouvait aussi jeter un voile sur de premières fautes, avertir ceux qui s'étaient écartés de leur devoir, et ne punir que ceux qui se montreraient obstinément réfractaires à la loi : elle a pris ce dernier parti.

Elle n'a donné aucune suite aux dénonciations qui lui avaient été adressées ; mais elle a ordonné pour l'avenir une déclaration solennelle, par tous les Ecclésiastiques fonctionnaires publics, semblable à celle qu'elle avait exigée des laïcs chargés de fonctions publiques, qu'ils exécuteraient et maintiendraient la loi de l'Etat.

Toujours éloignée du dessein de dominer les opinions, plus éloignée encore du projet de tyranniser les consciences, non-seulement l'Assemblée a laissé à chacun sa manière de penser ; elle a déclaré que les personnes, dont elle était en droit d'interroger l'opinion comme fonctionnaires publics, pourraient se dispenser de répondre : elle a seulement prononcé qu'alors ils seraient remplacés, et qu'une fois remplacés, ils ne pourraient plus exercer de fonctions publiques, parce qu'en effet ce sont deux choses évidemment inconciliables, d'être fonctionnaire public dans un Etat, et de refuser de maintenir la loi de l'Etat.

Tel a été l'unique but du serment ordonné par la Loi du 26 Décembre dernier, de prévenir ou de rendre inutiles les odieuses recherches qui

portent sur les opinions individuelles. Une déclaration authentique du fonctionnaire public rassure la nation sur tous les doutes qu'on éleverait contre lui ; le refus de la déclaration n'a d'autre effet que d'avertir que celui, qui a refusé, ne peut plus parler au nom de la loi, parce qu'il n'a pas juré de maintenir la loi.

Que les ennemis de la Constitution française cherchent à faire naître des difficultés sur la légitimité de ce serment, en lui donnant une étendue qu'il n'a pas ; qu'ils s'étudient à disséquer minutieusement chaque expression employée dans la constitution civile du Clergé, pour faire naître des doutes dans les esprits faibles et indéterminés, leur conduite manifeste des intentions et des artifices coupables ; mais les vues de l'Assemblée sont droites, et ce n'est point par des subtilités qu'il faut attaquer ses Décrets.

Si des pasteurs ont quitté leurs églises au moment où ou leur demandait de prêter leur serment, si d'autres les avaient déjà abandonnées avant qu'on le leur demandât, c'est peut-être l'effet de l'erreur qui s'était glissée dans l'intitulé de la Loi ; erreur réparée aussitôt que reconnue. Ils craignaient, disent-ils, d'être poursuivis comme perturbateurs du repos public, s'ils ne prêtaient pas leur serment ; ce n'était pas là la disposition de la Loi.

L'Assemblée, prévoyant à regret le refus que pourraient faire quelques ecclésiastiques, avait dû annoncer les mesures qu'elle prendrait pour les faire remplacer. Le remplacement étant consommé, elle avait dû nécessairement regarder comme perturbateurs du repos public ceux qui, élevant autel contre autel, ne céderaient pas leurs fonctions à leurs successeurs. C'est cette dernière résistance que la Loi a qualifiée de criminelle. Jusqu'au remplacement, l'exercice des fonctions est censé avoir dû être continué.

Serait-ce le sacrifice de quelques idées particulières, de quelques opinions personnelles qui les arrêterait ? L'avantage général du royaume, la paix publique, la tranquillité des citoyens, le zèle même pour la religion, seront-ils donc trop faibles, dans les Ministres d'une religion qui ne prêche que l'amour du prochain, pour déterminer de tels sacrifices ? Dès que la foi n'est pas en danger, tout est permis pour le bien des hommes, tout est sanctifié par la charité. La résistance à la loi peut entraîner dans les circonstances présentes une suite de maux incalculables ; l'obéissance à la Loi maintiendra le calme dans tout l'empire : le dogme n'est point en danger, aucun article de la foi catholique n'est attaqué : comment serait-il possible dans une telle position d'hésiter entre obéir ou résister ?

Français, vous connaissez maintenant les sentiments et les principes de vos représentants ; ne vous laisssez donc plus égarer par des assertions mensongères.

Et vous, pasteurs, réfléchissez que vous pouvez dans cet instant contribuer à la tranquillité des peuples. Aucun des articles de la foi n'est attaqué ; cessez donc une résistance sans objet ; qu'on ne puisse jamais vous reprocher la perte de la religion, et ne causez point aux représen-

tants de la nation la douleur de vous voir écartés de vos fonctions par une Loi que les ennemis de la révolution ont rendue nécessaire. Le bien public en réclame l'exécution la plus prompte, et l'Assemblée Nationale sera inébranlable dans ses résolutions pour la procurer.

Approuvé. *Signé* LOUIS. *Et plus bas.* M. L. F. DU PORT.

LOI

Relative à l'Instruction de l'Assemblée Nationale sur la Constitution civile du Clergé

Donnée à Paris, le 26 Janvier 1791.

LOUIS, par la grâce de Dieu, et par la Loi constitutionnelle de l'Etat, ROI DES FRANÇOIS : A tous présens et à venir; SALUT. L'Assemblée Nationale a décrété, et Nous voulons et ordonnons ce qui suit.

Décret de l'Assemblée Nationale du 21 Janvier 1791

L'Assemblee Nationale décrète que l'Instruction sur la constitution civile du Clergé, lue dans la séance de ce jour, sera envoyée sans délai aux Corps administratifs, pour l'adresser aux Municipalités, et qu'elle sera sans retardement, lue, un jour de dimanche, à l'issue de la messe paroissiale, par le Curé ou un Vicaire, et à leur défaut par le Maire ou le premier officier municipal.

Elle charge son Président de se retirer dans le jour devers le Roi, pour le prier d'accorder sa sanction au présent Décret, et de donner les ordres les plus positifs pour sa prompte expédition et exécution.

Mandons et ordonnons à tous les Tribunaux, Corps administratifs et Municipalités, que les présentes ils fassent transcrire sur leurs registres, lire, publier et afficher dans leurs ressorts et départements respectifs, et exécuter comme Loi du Royaume. En foi de quoi Nous avons signé et fait contresigner ces dites présentes, auxquelles Nous avons fait apposer le sceau de l'Etat. A Paris, le vingt-sixième jour du mois de janvier, l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt-onze, et de notre règne le dix-septième. *Signé* LOUIS. *Et plus bas* M.L.F. DU PORT. Et scellées du Sceau de l'Etat.

Aujourd'hui 7 Février 1791, la Loi et l'Instruction ci-dessus et des autres parts ont été, ouï et ce requérant le Procureur-Général-Syndic du Département de la Meuse, transcrites sur le Registre du Directoire dudit Département, qui a arrêté qu'elles seraient imprimées et envoyées à tous les Directoires des Districts qui en dépendent, et par eux aux Municipalités de leur ressort; duquel envoi les Administrations desdits Districts certifieront celle du Département dans la quinzaine.

Collationné.

Signé AUBRY, *Secrétaire-Général.*

N° 5

LETTRE PASTORALE

DE M. L'ÉVÊQUE DU DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

JEAN-BAPTISTE AUBRY, par la miséricorde divine, Evêque du Département de la Meuse, dans la Communion du Saint-Siège Apostolique, à nos vénérables Coopérateurs et à tous les Fidèles de notre Diocèse. Salut en notre Seigneur Jésus-Christ.

Elevé, par le suffrage libre et volontaire de vos Représentants, sur le Siège Episcopal de ce Département, je ne me suis point fait illusion, mes très-chers Frères, sur la nature des obligations et l'étendue des devoirs qui m'attendent dans la carrière nouvelle où la Providence a daigné m'appeler. J'ai senti vivement le poids du fardeau qu'elle m'impose; et, si je n'eusse consulté que mes forces, j'aurais dû sans doute m'y refuser; mais j'ai levé les yeux vers le Ciel, de qui seul émanent les vertus et les lumières : soumis aux volontés suprêmes de l'Arbitre des événements, j'ai déposé à ses pieds mes vœux ardents pour sa gloire et les intérêts de sa Religion sainte : il connaît la pureté de mes sentiments, mon amour pour l'ordre et la paix, mon zèle pour votre salut, ma tendre sollicitude à vous faire jouir des précieux avantages d'une Constitution, contre laquelle on ne blasphème que parce qu'on ne veut pas la connaître : et j'ose espérer de son infinie miséricorde que sa grâce fécondera mes travaux, et qu'il répandra sur tout le cours de mon ministère ses plus abondantes bénédictions.

Pour vous, mes très chers Frères, ah ! s'il m'est donné de vous voir répondre aux dispositions d'esprit et de cœur avec lesquelles je parais au milieu de vous, par une parfaite docilité à la voix touchante du patriotisme et aux principes de l'Evangile, alors s'ouvrira devant moi la plus consolante perspective; alors j'aurai, dans votre prudence et votre modération, le gage sacré et des succès spirituels que j'ambitionne, et de la félicité temporelle à laquelle nous devons tous aspirer, mais qui ne peut naître que de nos efforts respectifs à y concourir.

Je ne suis que trop instruit, mes très-chers Frères, de tout ce que l'on a tenté pour vous séduire et jeter le trouble dans vos consciences. Après avoir mis en jeu tous les ressorts les plus propres à vous faire méconnaître la sagesse et la nécessité des opérations de l'Assemblée Nationale, on s'est surtout attaché avec un zèle aussi amer que malentendu, à vous persuader que la Constitution civile du Clergé portait une atteinte mortelle à la Religion de vos pères, cette Religion sublime, le plus beau présent que le Ciel ait pu faire à la terre, et pour le maintien de laquelle il n'est point de sacrifice qui doive nous coûter.

Ecartez loin de vous, mes très-chers Frères, repoussez avec horreur les sophismes intéressés par lesquels on cherche à vous surprendre ; ne donnez rien au préjugé dans une matière aussi délicate, et où l'erreur serait si dangereuse ; qu'une raison religieuse et éclairée soit ici votre seul guide.

L'esprit de parti, toujours aveugle dans le choix de ses moyens, toujours absurde dans ses assertions, ose prêter à vos Législateurs une intention sacrilège et destructive de toute l'économie religieuse. Cette odieuse et téméraire imputation ne doit être réfutée que par le plus profond mépris. Vous le savez, mes très-chers Frères, il n'appartient qu'à Dieu de sonder les cœurs et les reins ; les hommes ne peuvent raisonnablement exercer leurs jugements que sur l'extérieur : eh bien ! j'en appelle aux résultats de cette intention si audacieusement calomniée : ce sont les décrets qui la constatent. Examinez-les avec la plus scrupuleuse attention : mais portez dans leur discussion le sang-froid de l'impartialité, et dites s'il en est un seul qui justifie les déclamations violentes auxquelles ils sont en butte : un seul qui compromette ou défigure la discipline intérieure et essentielle de l'Eglise, qui attaque la sainteté de ses dogmes, qui altère la pureté de sa morale, et qui rompe l'unité sur laquelle elle repose.

Elle a vu, dans ce vaste empire, le plus grand nombre de ses Ministres, de ceux surtout qui lui étaient les plus chers par leurs travaux et leurs services, adopter avec empressement et sans restriction la nouvelle Constitution civile : et elle a applaudi aux engagements qu'ils prenaient, sous les auspices de la Religion et de la raison, de la maintenir de tout leur pouvoir. Les talents et les vertus qui les ont toujours distingués doivent être sans doute un argument bien victorieux de la solidité de leurs motifs et de la sagesse de leur détermination ; mais, dans la disposition actuelle des esprits, il est quelque chose de plus concluant encore à opposer aux cris du fanatisme, c'est votre propre témoignage, mes très-chers Frères, et je l'invoque avec confiance.

Depuis le moment où vos sages Pasteurs vous ont donné l'exemple de la soumission due aux lois de l'Etat, et que, cédant à la douce impulsion du patriotisme, ils ont voulu former avec vous l'union la plus intime, ont-ils dérogé aux principes qui les dirigeaient auparavant dans l'exercice de leurs fonctions ? ont-ils proposé à votre foi de nouveaux mystères ? ont-ils cessé d'être les interprètes fidèles des volontés du Ciel sur vous ? ont-ils introduit dans l'administration des Sacrements des formes désavouées par la tradition et capables de vous allarmer sur leur validité ? sont-ils enfin sortis du cercle des devoirs qui leur a été tracé par leur divin maitre ? Non, sans doute. S'ils se rendaient coupables de la plus légère prévarication dans l'ordre de leur ministère, ils trahiraient leurs serments ; et bientôt, la nation indignée les rejetterait de son sein, comme des parjures et des apostats.

L'expérience du moment doit donc, mes très-chers Frères, vous inspirer la plus profonde sécurité sur les intérêts d'une Religion qui a tant de droits à notre amour et en qui sont fondées toutes nos espérances : et que l'avenir n'ait pour vous rien de sinistre ni d'effrayant : voyez les

réformes les plus salutaires et les plus sagement combinées effacer jusqu'aux vestiges des abus révoltants et en tout genre qui ont trop longtemps déshonoré le sanctuaire ; voyez le Christianisme rendu à sa splendeur première, faire refleurir toutes les vertus religieuses et civiles, et vous prodiguer tous les biens dont il est la source. Si ces avantages inestimables se refusent encore aux vœux impatients des vrais Fidèles et des bons Citoyens, c'est parce que toutes les passions réunies contrarient les vues de l'Assemblée Nationale, et s'opposent, en frémissant, au bien général, qui est son unique objet.

Si leur injuste et aveugle fureur ne se fût exercée que sur les intentions des régénérateurs de l'empire, les réflexions simples et vraies que je vous présente, mes très-chers Frères, sur la seule manière dont il soit permis de les apprécier, suffiraient sans doute pour vous prémunir contre leurs perfides insinuations ; mais l'obligation qui m'est imposée de vous instruire et de ramener parmi vous, autant qu'il est en moi, le calme et la paix, ne me permet pas d'éluder les difficultés qu'on élève sur la nature des pouvoirs dont est revêtue l'Assemblée Nationale.

Pour ne point m'écarter du but que je me suis proposé, je ne discuterai que celles par lesquelles on cherche à accréditer les inculpations odieuses faites à la Religion ; et j'y répondrai avec la modération et la bonne foi dont je dois vous donner l'exemple.

La sagesse et l'utilité des opérations de cette Assemblée dépendent essentiellement de leur légitimité ; et c'est précisément ce qu'on lui conteste avec le plus d'acharnement. On prétend qu'elle a envahi l'autorité spirituelle, et que le dépôt sacré de la Foi court, entre ses mains sacrilèges, les plus grands dangers : on assure, avec la plus inconcevable témérité, que tous les changements introduits dans le gouvernement de l'Eglise sont des nouveautés funestes, l'opprobre et la ruine de la Religion. On ne rougit point de dire que tous ceux de ses Ministres qui les ont adoptées sont de lâches apostats, ou seront des intrus, dont les fonctions ne pourront avoir désormais aucune valeur ni produire aucun fruit. On fonde toutes ces scandaleuses assertions sur les nouvelles formes d'élections pour vos Pasteurs, sur la nouvelle démarcation des Diocèses, sur l'extension ou la réduction arbitraire de la juridiction spirituelle, sur les atteintes qu'on présume si injustement portées à la primauté du Souverain Pontife, enfin sur la disposition des biens ecclésiastiques, si vivement applaudie cependant par la saine raison et la vraie piété même ; et on les appuie d'une foule de moyens et de raisonnements que je vais analyser, mais dont je m'interdirai d'approfondir les principes et les motifs. Heureux ! mes très chers Frères, si je parviens à fixer votre opinion sur ces questions dont la mauvaise foi ou l'ignorance peuvent seules disputer la compétence à l'Assemblée Nationale. Heureux ! si je puis les résoudre de manière à ne vous laisser aucun doute, à satisfaire votre zèle et votre amour pour la Religion, et à mériter votre confiance

Je ne vous exposerai point les décisions des Conciles, ni les autorités des Sts. Pères qui militent en faveur de la nouvelle Constitution du Clergé ; elles sont consignées dans toutes les réfutations qu'a fait éclore

le dangereux système de nos adversaires, et elles y sont développées avec une force à laquelle je ne pourrais rien ajouter. Je me contenterai de vous remettre sous les yeux les textes de l'Evangile, cités dans une Instruction prétendue Pastorale, que vous connaissez presque tous, dont l'esprit et le style, si vous aviez été moins sages, devaient exciter au milieu de vous les plus violents orages et produire les plus funestes effets.

« Il existe, dit son Auteur, d'après l'Evangile, il existe une puis-
« sance toute spirituelle, souveraine et indépendante dans tout ce qui
« est de son ressort; celle que Jésus-Christ a donné à son Eglise. Il a
« dit à ses Apôtres, et, en leurs personnes, aux Evêques, leurs succes-
« seurs dans l'Apostolat : je vous envoie comme mon Père m'a envoyé;
« toute puissance m'a été donnée dans le Ciel et sur la terre ; allez donc,
« enseignez toutes les Nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils,
« et du Saint-Esprit; leur apprenant à observer toutes les choses que je
« vous ai commandées : assurez-vous que je serai toujours avec vous
« jusqu'à la consommation des siècles : tout ce que vous délierez sur
« la terre sera délié dans le Ciel ; les péchés seront remis à ceux à qui
« vous les remettrez ».

» Voilà précisément, ajoute-t-il, une puissance toute spirituelle, bien
« prononcée par Jésus-Christ, puisque son grand, son unique objet est
« la sanctification des âmes, etc. » Eh bien ! mes très-chers Frères, il est absolument d'accord, sans s'en douter, avec l'Assemblée Nationale. Elle a constamment montré pour ces augustes vérités le plus profond respect ; unie de sentiments avec l'Univers catholique, elle leur rend encore l'hommage le plus solennel, et la Constitution particulière qu'elle a décrétée pour le Clergé le prouve victorieusement. Considérez-la dans son ensemble, descendez dans le détail de toutes ses parties, et faites-leur subir le plus sévère examen : qu'y verrez-vous qui ne soit parfaitement concordant aux textes que je viens de vous rappeler ? L'autorité spirituelle que l'Eglise a reçue de son divin époux n'est-elle pas conservée dans toute son intégrité ? Dépouille-t-on les Evêques de l'exercice des pouvoirs que leur ont transmis les Apôtres ? N'est-ce pas toujours d'eux, et d'eux seuls, que les Prêtres doivent recevoir leur ordination et la mission qui leur ouvre la carrière du Sacerdoce ? Leur a-t-on ôté l'inspection de tout ce qui appartient à la discipline et à la doctrine ? A-t-on décidé qu'ils cesseraient d'être reconnus pour juges suprêmes en matière de foi ? Non, sans doute ; et l'Assemblée nationale n'a pas même eu besoin de repousser loin d'elle des propositions aussi impies. Il est donc démontré qu'elle n'a point usurpé la puissance temporelle de l'Eglise, ni eu l'idée de franchir la ligne de démarcation qui la sépare de la puissance civile.

Cependant, comment la justifier sur la nouvelle circonscription des diocèses, par laquelle elle donne ou ôte, étend ou restreint la juridiction spirituelle, érige ou supprime arbitrairement des Métropoles, des Evêchés, des Cures, ou sur les élections des Ministres sacrés, par le Peuple ? Ne sont-ce pas là autant d'attentats révoltants à l'autorité spirituelle de l'Eglise ? Ah ! mes très-chers Frères, pour vous prouver combien

peu ces inculpations sont réfléchies, il suffit de vous observer qu'un Evêque reçoit dans sa consécration un caractère ineffaçable et une juridiction spirituelle, que nulle puissance, l'Eglise elle même, ne peut modifier. Jésus-Christ l'envoie comme il a été envoyé par Dieu son Père : or, qui oserait dire que la juridiction de Jésus-Christ soit limitée ; celle des Evêques ne peut donc pas l'être, ou il faut entendre le contraire de ce que l'Evangile annonce. L'Assemblée Nationale n'a donc pu y donner la plus légère atteinte. En vertu de la Souveraineté que le Peuple, à qui elle appartient, a déposé entre ses mains, elle a uniquement supprimé le titre qui autorisait un Evêque à exercer sa juridiction dans tel ou tel endroit, sur tel ou tel territoire ; et ce titre, accordé par le Souverain, pour éviter la confusion parmi les fonctionnaires publics, et désigner ceux qui devaient être plus spécialement responsables de leur ministère aux lois de l'Etat, peut être révoqué par lui, lorsque le bien général l'exige. Ainsi la suppression d'un Evêque ne le dépouille pas de sa juridiction spirituelle, elle ne lui en ôte que l'exercice légal ; et en supposant que la voix publique l'appelle à un autre siège, la discipline extérieure veut, à la vérité, qu'il se fasse confirmer par son métropolitain, mais cette confirmation ne lui confère aucun pouvoir ; son caractère les lui assure tous dans toute leur plénitude : elle n'est prescrite que pour la légitimité de ses fonctions. Enfin l'Assemblée Nationale n'a jamais prétendu donner la juridiction spirituelle ; elle a proclamé elle-même son incompétence sur cette matière, et le décret par lequel elle ordonne à tous les élus à l'Episcopat de se présenter au métropolitain, ou à son défaut, au plus ancien Evêque de son arrondissement, pour se faire consacrer et en recevoir la mission apostolique, est la seule réponse à faire aux calomnies grossières de ses détracteurs.

A les entendre encore, la primauté du Pape est anéantie; cette prérogative éminente, inhérente à la chaire de St Pierre, est méconnue avec une légèreté non moins scandaleuse que la juridiction des Evêques ; et c'est à cet égard, surtout, qu'il est impossible, disent-ils, de s'aveugler sur l'impiété de l'Assemblée Nationale. Il s'en faut infiniment, mes très-chers Frères, qu'elle soit aussi évidente que la haine et la mauvaise foi qui ont combiné cet odieux reproche. L'Assemblée n'a-t-elle pas reconnu solennellement le Saint Siège comme le centre d'unité de communion, qui réunit tous les membres de l'Eglise ? En obligeant, d'après les formes antiques, les nouveaux Evêques de faire part au souverain Pontife de leur élection, est-ce se séparer de lui ? N'est-ce pas au contraire, resserrer les nœuds et les rapports que la même foi doit établir entre le chef et ses collègues. Il est vrai qu'elle leur défend de recourir à Rome, pour en obtenir leur confirmation ; mais est-ce donc de Rome exclusivement qu'ils doivent la recevoir ? L'ancienne discipline de l'Eglise, de puissantes raisons d'Etat décident négativement la question, et votre Religion ne doit point s'en alarmer : les Evêques sont les successeurs des Apôtres ; l'Evangile atteste qu'ils sont envoyés par Jésus-Christ, comme lui-même il l'a été par son Père : ils peuvent donc, en vertu de cette mission, ordonner et confirmer ceux qui sont appelés à

partager avec eux le gouvernement de l'Eglise. D'ailleurs, quelle est l'époque de ce recours à Rome, de cette onéreuse obligation imposée à nos Evêques et inconnue dans les beaux jours de l'Eglise? de toutes celles que je pourrais citer, la plus moderne est le Concordat de François I et de Léon X; et il est bien étrange, sans doute, que la partie du Clergé qui a, dans le temps, réclamé avec le plus de force contre cet acte, désavoué par la saine politique et la justice, soit précisément aujourd'hui celle qui crie au scandale et au schisme, et qui, pour justifier sa conduite téméraire, compose et répande de faux écrits, sous le nom d'un Pontife dont le silence est l'approbation de notre doctrine: peut-on, mes très-chers Frères, pousser plus loin l'inconséquence et la malignité?

Le Conseil donné aux Evêques excite aussi les plaintes les plus amères: mais ce Conseil, le regarderait-on comme une innovation dangereuse, et qui doive ou limiter, ou contrarier leur juridiction spirituelle. Eh! qu'étaient donc ci-devant les Chapitres de leurs Cathédrales? ne formaient-ils pas ce qu'ils appellaient eux-mêmes leur presbytère? Dans la majeure partie des actes qui émanaient de leur autorité, on voit exprimé le consentement de leurs vénérables Frères; et lorsqu'ils prenaient leur avis, cessaient-ils pour cela d'être Evêques? Leurs Vicaires-Généraux, dit-on, ne sont pas de leur choix: cela est plus ou moins vrai, dans les circonstances actuelles, parce que les Cures supprimées pour former le territoire de l'Eglise Episcopale y conduisent de plein droit, leurs titulaires; mais avec le temps ces places seront uniquement plus absolument à la disposition des Evêques que ne l'ont jamais été, dans l'ancien régime, les canonicats.

Non, mes très-chers Frères, la Religion ne peut que gagner infiniment à voir ses Ministres principaux environnés de lumières et de vertus, qui, bientôt perfectionnées par l'émulation et le bon exemple, puissent être leur sauvegarde contre la surprise des passions et les faiblesses attachées à l'humanité: l'institution des Conseils épiscopaux est donc une des plus sages opérations de l'Assemblée Nationale.

Quant aux Elections par le Peuple, qu'on vous représente, avec tant de fiel et de mauvaise foi, comme devant être dirigées par un mélange impur de luthériens, de calvinistes, de juifs, de déistes et d'athées; ouvrez les fastes de l'Eglise, et vous verrez que le droit de choisir leurs Pasteurs n'est qu'une restitution faite aux Fidèles. Ils en ont joui dans les beaux jours du Christianisme: quel majestueux spectacle nous offre cette époque à jamais mémorable, où ils l'exercèrent d'une manière si utile et si glorieuse à la Religion! Pourquoi calomnier d'avance la restauration de cette ancienne discipline? les abus monstrueux, dont nous étions les tristes témoins, n'en démontraient-ils pas assez énergiquement l'urgente nécessité, et peut-elle produire des effets plus funestes que ceux qui résultèrent trop longtemps de l'intrigue et de la faveur? Quoiqu'il en soit, mes très-chers Frères, quand même l'ordre de choses ouvert, à cet égard, par les Décrets de l'Assemblée Nationale, serait absolument nouveau, la considération de tous les avantages qu'il fait pressentir de la confiance, de l'union et de l'harmonie qu'il doit

faire régner entre le Pasteur et son troupeau, suffirait pour la justifier aux yeux de la vraie équité. Je n'entreprendrai pas la réfutation des inculpations auxquelles a donné lieu la disposition des biens ecclésiastiques, qu'on traite de spoliation injuste et sacrilège. Elle me conduirait nécessairement à des réflexions que je dois m'interdire ; je ne veux ni vous scandaliser ni insulter à ceux que blesse si vivement cette partie de la révolution ; je me contenterai de fixer votre attention sur la destination et l'emploi de ces biens : tout le monde doit aujourd'hui en être instruit, et je vous demanderai, avec sécurité, si vous y voyez rien que la justice et le salut de l'Etat, à qui ils appartenaient, n'aient impérieusement commandé à l'Assemblée Nationale.

Qu'il me soit permis, mes très-chers Frères, de finir par une supposition qui réduise au dernier degré de précision tout ce qui précède, et porte jusqu'à l'évidence tous les éclaircissements que je me suis proposé de vous donner.

Je suppose donc un Royaume entier à convertir à la Foi : des Missionnaires, en qui éclatent tous les caractères de vrais Apôtres de Jésus-Christ, se présentent au Souverain qui le gouverne ; ils obtiennent de lui la permission d'annoncer à ses peuples une Religion nouvelle et le concours nécessaire pour la rendre dominante, mais à ces conditions : mon empire, leur dit-il, est divisé en quatre-vingt-trois départements ; je ne veux qu'un Evêque par division ; il examinera et ordonnera les Prêtres destinés à travailler sous ses auspices au salut des âmes ; il aura un Conseil, formé de ses coopérateurs ; et comme le succès de leurs fonctions respectives dépend essentiellement de la confiance générale, j'exige que les uns et les autres soient choisis par le Peuple ; je mets les frais du culte religieux et le salaire de ses Ministres au rang des premières dépenses de l'Etat ; et pour que ces règlements ne soient point exposés à des infractions qui ébranleraient ma puissance et compromettraient le bonheur et la tranquillité des Citoyens, j'ordonne que tous les fonctionnaires publics, avant d'entrer en exercice, s'engageront par un serment solennel à les maintenir de tout leur pouvoir, à être fidèle à la Nation, à la Loi et à moi. Croyez-vous, mes très-chers Frères, que ces Missionnaires pussent, sans trahir leur devoir et les intérêts du Ciel, se refuser à de pareilles propositions, et replonger dans leurs ténèbres ceux qu'ils voulaient rappeler à la lumière. Eh bien ! tout ce que vous venez d'entendre, l'Assemblée Nationale l'a réalisé : et ce qui serait légitime et indispensable pour le salut éternel d'un Peuple idolâtre, ne l'est-il pas également pour la régénération, dans l'ordre politique et religieux, d'un empire, que tous les abus inondaient et menaçaient d'une subversion entière et prochaine.

Rendez donc, mes très-chers Frères, rendez justice à l'esprit de vos Législateurs et sachez apprécier leurs travaux. Dans la constitution qu'ils viennent de créer, la première dont la France puisse se glorifier, reconnaissez entre la Religion et le nouveau système politique un accord combiné par les vues les plus dignes de votre gratitude et de votre confiance. Celui-ci vous assure la jouissance et le libre exercice des droits de l'homme et du citoyen, de ces droits sacrés si indignement

méconnus et foulés aux pieds par le plus affreux despotisme. Celle-là conserve, dans toute leur intégrité, ses dogmes, sa morale et sa doctrine : sa discipline extérieure, dégagée de toutes les institutions arbitraires et purement humaines qui la défiguraient, rétablie dans ses formes primitives, va raffermir dans tous les cœurs son empire, dont tous les abus réunis semblaient avoir conjuré la ruine. O vous, à qui ses intérêts sont si chers, pourriez-vous, mes très-chers Frères, ne point voir avec allégresse briller l'aurore consolante qui annonce le retour des jours de sa gloire et de son triomphe.

J'ai cherché la vérité avec un zèle et une impartialité qui m'autorisent à croire qu'elle ne s'est point refusée à mes vœux. Le premier, le plus impérieux de mes devoirs était de vous faire entendre sa voix, de vous dévoiler les pièges dont on environne, de toutes parts, votre bonne foi, et surtout de prémunir votre piété contre les alarmes qu'on s'efforce de lui faire prendre. Puissé-je l'avoir rempli avec succès ! Puissé-je mes très-chers Frères, vous faire partager la conviction intime où je suis de la pureté des intentions de l'Assemblée Nationale, de son profond respect pour la Foi de nos pères, de son généreux dévouement à la chose publique et de la légitimité de ses opérations.

Il ne dépend plus que de vous de le consolider et d'accélérer le bonheur qu'elle vous promet. Votre inviolable fidélité à une constitution, votre parfaite obéissance à des loix qui, émanées de vos représentants, sont devenues votre propre ouvrage, peuvent seules vous faire jouir des avantages après lesquels vous soupirez depuis si longtemps. L'égalité et la liberté pure, qui forment l'essence des unes et la base des autres, exigent des âmes qui le soient aussi ; elles se ternissent à l'aspect de toute licence illégale. Le défaut de principes, le mépris des devoirs, le dégoût funeste du travail, l'éloignement des obligations respectives, l'entier oubli des bienséances, l'intérêt grossier, l'effronterie des mœurs publiques, voilà les poisons qui les tueraient. O mes très-chers Frères ! vous exposeriez-vous à perdre tous les biens qui viennent à l'envie, s'offrir à vous. Ce mot est terrible, mais il est trop vrai, vous les perdrez, si vous vous écartez un instant des règles de conduite que la Religion et la Patrie vous tracent de concert.

Et vous, vertueux Pasteurs, qui devez cultiver avec moi la vigne du Seigneur, c'est de votre ministère, surtout, que la régénération de l'Empire attend les plus grands services. C'est vous qui fixez les yeux de tous les bons Citoyens, de tous les vrais amis de l'ordre et de la tranquillité, dans ces circonstances, que le choc des opinions rend si difficiles. Loin donc, loin de vous ce zèle amer et persécuteur qui commande de croire ; respectez la liberté des consciences, facilitez-leur l'exercice de tous actes de la piété chrétienne. Imitateurs fidèles de notre divin Maître, que nul obstacle ne soit capable de ralentir votre activité pour le salut des âmes confiées à vos soins ; que la prudence et la modération président à tous vos discours et règlent toutes vos démarches. N'oubliez jamais, je vous en conjure, au nom sacré du Dieu des miséricordes, que la charité, la patience, la bonté, la longanimité, sont, aujourd'hui plus que jamais, des vertus essentielles au succès

de vos travaux ; et ces vertus vous devez, sans cesse, les demander à l'Esprit Saint, dont elles sont formées L'aveugle fanatisme s'efforcera, sans doute, d'accumuler sur vous et d'accréditer les plus odieuses imputations ; mais j'ai l'espoir bien fondé que votre attachement à la saine doctrine, votre zèle à la répandre, votre vigilance et vos bons exemples prouveront son délire et confondront sa malignité ; et cette confiance me fait goûter d'avance les plus douces consolations. Enfin, réunissons tous nos prières et nos vœux, mes très-chers Frères, pour que le Dieu qui tient le cœur des hommes dans sa main, daigne nous rendre la paix et l'unité de sentiments, hélas ! trop longtemps exilée du milieu des enfants de la même Religion.

Et sera la présente Lettre Pastorale lue au Prône des Messes Paroissiales, le premier Dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Verdun, le 28 Mars 1791.

† J. B. AUBRY,
Evêque du Département de la Meuse.

N° 6

ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE

DU DÉPARTEMENT DE LA MEUSE PENDANT LE SCHISME CONSTITUTIONNEL

du 9 Février 1792

JEAN-BAPTISTE AUBRY, par la Providence divine et dans la Communion du S. Siège Apostolique, Evêque du Département de la Meuse : A tous nos fidèles coopérateurs dans le saint Ministère, MM. les Curés et Vicaires de notre Diocèse; Salut et Bénédiction en notre Seigneur Jésus-Christ.

Le changement considérable fait dans le Diocèse de Verdun, en conséquence des décrets de l'Assemblée Nationale Constituante, par les différentes parties d'autres diocèses qui y sont réunies, exige une nouvelle disposition pour composer les divers doyennés, afin que MM. les Curés et Vicaires sachent où ils doivent se rendre pour recevoir, chaque année, les saintes Huiles, le jour des Synodes ruraux. En conséquence, après en avoir délibéré avec notre Conseil, nous avertissons MM. les Curés

et Vicaires du Département de la Meuse, notre Diocèse, que nous avons adopté provisoirement, et sauf les changements à faire d'après les observations de MM. les Curés, la distribution et les arrondissements suivants, auxquels nous les prions de se conformer, leur laissant la liberté de délibérer entre eux, dans la première assemblée qui se fera cette année dans les lieux indiqués ci-dessous pour chefs-lieux du décanat, si le synode dans leurs arrondissements respectifs sera ambulant ou permanent; et MM. les Curés détermineront alors ce qui conviendra le mieux pour la commodité du rassemblement et leur utilité. Ayant été averti d'ailleurs que plusieurs parties du diocèse étaient sans doyen, nous prions M. le curé de chaque arrondissement dans lequel il n'y en a point, et où la première assemblée se tiendra, selon ce qui est dit plus haut, de se rendre, avec MM. les doyens du Département, à Verdun, s'il le peut, ou un autre curé commis de sa part, pour le jour du Synode général.

DISTRICT DE BAR-LE-DUC

Dans le District de Bar, il y aura cinq Doyennés, dont les chefs-lieux sont : Bar-le-Duc, Ligny, Stainville, Revigny et Rembercourt-aux-Pots.

Doyenné de Bar-le-Duc

Bar-le-Duc, Comble, Brillon, Ville-sur-Saulx, Robert-Espagne, Trémont, Beurey, Couvonge, Véél, Fains, Varney, Bussy-la-Côte, Chardogne, Vavincourt, Behonne, Rosières, Naive-devant-Bar, Erize-St-Dizier, Rumont, Loisey et Géry, Longeville, Savonnières-dev.-Bar, Culey, Resson.

Doyenné de Ligny

Ligny, Tronville, Velaine, Petit-Nançois, Molan, Givrauval, Menaucourt, Naix, St-Amand, Nantois, Longeau, Villers-le-Sec, Salmagne, Guerpont, Tannois.

Doyenné de Stainville

Stainville, Nant-le-Grand et le Petit, Ménil-sur-Saulx, Fouchère et le Bouchon, Dammarie, Aulnoy, Jovilliers, Juvigny, Cousance et Cousancelle, Savonnière-en-Perthois, Ancerville, Sommelonne, Baudonvilliers, Haironville, Saudrupt, Bazincourt, Rupt-aux-Nonains, Lavincourt, Montplonne.

Doyenné de Revigny

Revigny, Rancourt, Remenecourt, Andernay, Contrisson, Mognéville, Vassincourt, Neuville et Mussey, Brabant, Villers-aux-Vents, Nettancourt, Noyers, Auzécourt, Laheycourt, Sommeille, Louppy-le-Château, le petit Louppy, Laimont.

Doyenné de Rembercourt-aux-Pots

Rembercourt-aux-Pots, Vaubecourt, Riaucourt, Courcelles-sur-Aire, Chaumont-sur-Aire, Erize-la-Petite, Erize-la-Grande, Marat, Rône, Erize-la-Brûlée, Hargeville, Seigneulles, Condé et Génicourt, Lisle-en-Barrois, Villotte-devant-Louppy.

DISTRICT DE VERDUN

Dans le District de Verdun, il y aura quatre doyennés : Verdun, Souilly, Brabant-sur-Meuse, Sommedieue.

Doyenné de Verdun

Verdun, Belleville, Thierville, Germonville, Villers, Charny, Marre, Louvemont, Besonvaux, Douaumont, Vaux, Bras, Fleury, Damloup, Bourvaux, Eix, Moulainville, Blanzée, Mandre, Châtillon-sous-les-Côtes, Watronville, Ronvaux, Belrupt, Haudainville, Belleray, Dugny, Landrecourt, Lempire, Blercourt, Nixéville, Sivry-la-Perche, Fromeréville, Baleicourt, Billemont.

Doyenné de Sommedieue

Sommedieue, Dieue, Monthairon-le-petit et le grand, Genicourt, Ambly, Rupt-en-Woëvre, Mouilly, Mont, Ménil, Bonzée, Manheulles, Haudiomont, Frênes, Aulnois, Marchéville.

Doyenné de Souilly

Souilly, Souhème-la-petite et la grande, Wandelaincourt, Lemmes, Ancemont, Senoncourt, Osche, Villers-sur-Meuse, Tilly, Récourt, Rambluzin, Heippe, Flabas, Saint-André, Nubécourt, Bulainville, Mondrecourt, Rignaucourt, Issoncourt, Deuxnouds, Amblaincourt, Beauzée, Seraucourt.

Doyenné de Brabant-sur-Meuse

Brabant, Vacherauville, Champneuville, Regnéville, Samogneux, Haumont, Beaumont, Ornes, Chattancourt, Cumières, Forges, Drillancourt, Gercourt, Consenvoye, Dannevoux, Sivry-sur-Meuse, Etraye, Wavril, Damvillers, Moirey et Flabas.

DISTRICT DE CLERMONT

Dans le District de Clermont, il y aura deux doyennés : Clermont et Varennes.

Doyenné de Clermont

Clermont, Récicourt, Dombasle, Jouy, Parois, Brabant-en-Argonne, Aubréville, Courcelles, Vraincourt, Neufour, les petites et grandes Islettes, Auzéville-en-Argonne, Brocourt, Rampont, Jubécourt, Ville-sur-Cousance, Rarécourt, Bellefontaine, Lavallée, Froidos, Julvécourt, Lavoye, Ippécourt, Autrécourt, Waly, Fleury-en-Argonne, Brizeaux, Foucaucourt, Evres, Senard, Triaucourt, Pretz, Sommaine.

Doyenné de Varennes

Varennes, Lachalade, Neuvilly, Verrières-en-Hesse, Bételainville, Vignéville, Montzéville, Boureuilles, Vauquoy, Avocourt, Esnes, Montblainville, Chépy, Haucourt, Verry, Malancourt, Betincourt, Charpentry, Bauny, Montfaucon, Cuisy, Septsarges, Ivoiry, Epinonville, Cierges, Nantillois, Létanche, Gênes, Romagne.

DISTRICT DE MONTMÉDY

Dans le District de Montmédy, il y aura trois doyennés : Montmédy, Dun, Stenay.

Doyenné de Montmédy

Montmédy, Quincy, Landzécourt, Vigneul, Brouenne, Chauvency-le-château, Thonne-les-Prés, Chauvency-Saint-Hubert, Lamouilly, Thonne-

le-Thil, Breux, Avioth, Somethonne, Thonne-la-longue, Verneuil, Frénois, Grand-Verneuil, Ecouviez, Villécloye, Irez-les-petites, Bazeille, Flassigny, Irez-le-sec, Irez-les-Prés, Velone, Marville.

Doyenné de Dun

Dun, Milly, Lion-devant-Dun, Villé-devant-Dun, Murvaux, Fontaine, Haraumont, Reville, Ecurey, Lissey, Peuvillers, Bréhéville, Vitarville, Brandeville, Delut, Jametz, Liny-devant-Dun, Villone, Brieulle-sur-Meuse, Banteville, Cunel, le petit et le grand Cléry, Doulcon, Aincreville, Mont.

Doyenné de Stenay

Stenay, Sassey, Saumory, Montigny, Villefranche, Halle et Beauclair, Wiseppe, Mouzay, Beaufort, Laneuville, Cesse, Cervisy, Luzy, Pouilly, Autréville, Moulin, Inor, Olizy, Martincourt, Nepvant, Baalon, Loupy-aux châteaux, Remoiville, Juvigny, Han-devant-Juvigny.

DISTRICT D'ETAIN

Il y aura dans le District d'Etain, trois doyennés : Etain, Pareid, Duzey.

Doyenné d'Etain

Etain, St-Maurice-en-Woëvre, Boinville, Wareq, Aucour, Lanhaire, Rouvres, Grimaucourt, Herméville, Moranville, Souppleville, Hautecourt, Abaucourt, Broville, Haraignes, Fromezey, Dieppe, Morgemoulin, Foameix, Ornel, Mogeville, Maucourt, Ginerey, Amel, Eston, Dommary, Senon.

Doyenné de Pareid

Pareid, Moulotte, Labeuville, Moulin de Suzemont, Latour-en-Woëvre, St-Hilaire, Butgnéville, Harville, Riaville, Maizeray, Villers-sous-Pareid, Pintheville, Ville-en-Woëvre, Brandecourt, Hennemont, Braquy, Parfondrupt, St.-Jean-les-Buzy, Buzy, Darmont, Gussainville.

Doyenné de Duzey

Duzey, Gouraincourt, Domremy-la-canne, Bouligny, Haucourt, Houdelaucourt, Loison, Vaudoncourt, Spincourt, Réchicourt, Olliers, Nouillonpont, Rouvroy, St-Pierrevillers, Han-devant-Pierrepont, Arrancy, Rampont, Muzerey, Billy-les-Mangiennes, Sollery, Haudeville, Pillon, Sorbey, St-Laurent sur-Othain, Dombras, Dimbley, Rupt, Molé, Meries, Villé-les-Mangiennes, Bois-les-Moines, Romagne-sous-les-Côtes, Chaumont-devant-Damvillers, Thil, Ville-devant-Chaumont, Gremilly, Azanne.

DISTRICT DE ST-MIHIEL

Dans le District de St-Mihiel, il y aura quatre doyennés : Hannonville, Banoncourt, St-Mihiel et Bouconville.

Doyenné de Hannonville

Hannonville-sous-les-côtes, Thillot, Herbeuville, St-Remy, Combres, les Eparges, St-Martin-les-Eparges, Trésauvaux, Champlon, Saulx, Vadonville, Doncourt, Jonville, Hadonville, la Chaussée, Voel, Avillers, Bassaucourt, St-Maurice-sous-les-côtes, Billy, Viéville, Aumont, Hattonville, St-Benoit, Hattonchatel, Deuxnous, l'Etanche, Creüe, Vigneulle, Beney, Dommartin-la-montagne.

Doyenné de Banoncourt

Banoncourt, Vaux-les-Palameix, Ranzières, Troyon, Dompierre-aux-bois, Seuzey, Lamorville, Lavignéville, Spada, Rouvroy, Maizey, Lacroix, Woimbey, Bouquemont, Benoite-Vaux, Thillombois, Lahaimey, Domseverin, Lonchamp-sur-Aire, St.-Hilaire, Courouvre, Neuville-en-Verdunois.

Doyenné de St.-Mihiel

St-Mihiel, les Baroches, Louvant, Frênes-au-Mont, Chauvoncourt, Manonville, Bilée, Pierrefite, Rupt-devant-St.-Mihiel, Nicey, Ville-devant-Belrain, Belrain, Vilotte-devant-St.-Mihiel, Gimécourt, Baudremont, Courcelles-au-bois, Sampigny, Ménil-au-bois, la grande et la petite Kœur, Ham, Ailly, Brasseite, Mécrin, Marbotte.

Doyenné de Bouconville

Bouconville, Apremont, St.-Agnan, Liouville, St.-Julien, Broussey, Raulcourt, Ressoncourt, Rambucourt, Xivrey, Marvoisin, Richecourt, Loupmont, Varneville, Monseq, Lahaiville, Buxeruelle, Buxières, Savonnières-en-Woëvre, Varviney, Senonville, Chaillon, Nonsart, Lamarche, Heudicourt.

DISTRICT DE COMMERCY

Dans le District de Commercy, il y aura deux doyennés : Commercy et Void.

Doyenné de Commercy

Commercy, Vignot, Euville, Jouy, Gironville, Frémeréville, Gérardvoisin, Boncourt, Pont-sur-Meuse, Vadonville, Lérouville, Grimaucourt, Cousances-aux-bois, Dagonville, Lavallée, Levoncourt, Triconville, Ernecourt, Domremy, Chonville, Loxéville, le grand Nançois, Villeroncourt.

Doyenné de Void

Void, Sorcy, Ville-Issey, Vertuzey, Aulnois, Troussey, Pagny-sur-Meuse, Ourches, Laneuville-au-Rupt, Sauvoy, Villeroy, Broussey-en-Blois, Méligny-le-grand, Ménil-la-Horgne, Saux, St.-Aubin, Vaux-les-grandes, Vaux-les-petites, Morlaincourt, Boviolle, Marson, Refroy, Méligny-le-petit.

DISTRICT DE GONDRECOURT

Dans le District de Gondrecourt, il y aura deux doyennés : Gondrecourt, et Vaucouleurs.

Doyenné de Vaucouleurs

Vaucouleurs, St.-Germain, Ugny, Rigny-la-Salle, Chalaine, Neuville, Montigny, Mauvage, Burey-en-Vaux, Champougny, Pargny-la-blanche-côte, Badonvilliers, Epiez, Maxey, Taillancourt, Traveron, Sauvigny.

Doyenné de Gondrecourt

Gondrecourt, Amanty, Burey-la-blanche-côte, Vouthon, Goussaincourt, Brixey-aux-chanoines, Vaudeville, les Roises, Berthéleville, Dainville, Chassey, Luméville, Touraille, Horville, Mandre, Bure, Bonnet, Houdelaincourt, Baudignécourt, St.-Joire, Demange-aux-Eaux,

Delouze, Rozières-en-Blois, Treveray, Haivillier, Couvertpuis, Biencourt, Ribaucourt, Montier-sur-Saux, Morley.

Les noms des lieux ci-dessus énoncés ayant été pris sur la carte, il y en aura beaucoup qui peut-être ne seront pas corrects : on y trouvera aussi beaucoup de lieux énoncés pour villages, qui ne sont que des fermes ou des annexes ; mais ces défauts ne peuvent pas empêcher les arrondissements pour les Doyennés : il y en aura aussi quelques uns qui seront peut-être un peu éloignés : c'est d'après les observations faites en Synode, et arrêtées par les assemblées, que les défauts seront corrigés.

Donné à Verdun, en notre Maison Episcopale, sous notre seing et celui d'un de nos Vicaires, le 9 Février 1792.

Signé, † AUBRY, Evêque du Département de la Meuse.

Par Monseigneur l'Evêque,

Signé, VERDUN, Vic. et Secr. du Conseil.

DÉLIBÉRATION

Du Conseil de M. l'Evêque du Département de la Meuse, sur les honoraires de MM. les Curés et Vicaires, pour les fonctions qui, aux termes des Décrets de l'Assemblée Constituante, peuvent ne pas être gratuites (1).

JEAN-BAPTISTE AUBRY, par la miséricorde divine et dans la Communion du St. Siège Apostolique, Evêque du Département de la Meuse : A tous nos fidèles coopérateurs, Mrs. les Curés et Vicaires de notre Diocèse ; Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Plusieurs de Mrs. les Curés du Département nous ayant prié de déterminer leurs honoraires pour les fonctions qui, aux termes des décrets de la Constitution du Clergé, ne sont pas déclarées devoir être gratuites, le Conseil assemblé, et après en avoir délibéré, nous avons statué provisoirement ce qui suit, en attendant un décret de l'Assemblée Nationale, qui doit déterminer l'uniformité de l'administration extérieure et civile des paroisses.

Pour une messe basse		10 s.
Pour une messe haute	1 liv.	
Pour les matines extraordinaires	1 liv.	
Pour les Vêpres extraordinaires		15 s.
Pour le Baptême		rien.
Pour le St. Viatique		rien.
Pour l'Extrême-Onction		rien.

(1) Cette délibération est annexée à l'Organisation ecclésiastique qui précède.

Pour la publication des bans de mariage..... rien.
Pour la célébration et bénédiction de mariage..... rien.

Mais si l'on demande la messe, elle sera payée comme il est déterminé ci-dessus.

Pour les obsèques, la levée et l'enterrement d'un corps..... rien.

Si les parents demandent une ou plusieurs Messes, elles seront payées alors comme les autres Messes.

Pour un certificat, un extrait de Baptême, de Mariage, de Sépulture, y compris le papier marqué..... 8 s.

L'Assemblée Nationale n'ayant encore rien prononcé pour les maîtres d'Ecole, qui, pour la plupart, n'ont d'autres rétributions que le casuel, il convient qu'ils soient payés, même pour les fonctions qui doivent être faites gratuitement par Mrs. les Curés et Vicaires, lorsqu'ils sont obligés d'y assister : ainsi il convient de statuer qu'ils recevront, savoir :

Pour assister et répondre à un Mariage..... 10 s.

Pour un Baptême, ce que les parreins et marreines voudront donner.

Pour chanter une messe haute..... 10 s.
Pour les vigiles ou matines des morts..... 10 s.
Pour assister à un enterrement..... 10 s.

Lorsqu'un enterrement se fera le matin, et que les parents n'auront pas demandé de messes, nous exhortons Mrs. les Curés et Vicaires de chanter alors une messe pour tous les fidèles défunts de la paroisse, ou d'acquitter un obit, dans lequel on fera mémoire du fidèle défunt présent.

Donné à Verdun, en notre Maison Episcopale, sous notre seing et celui d'un de nos Vicaires, le 9 Février 1792.

Signé, † AUBRY, Evêque du Département de la Meuse.

Par Monsieur l'Evêque,

Signé, VERDUN, Vic. et Secr. du Conseil.

NOTICE

SUR LES ACTES ÉPISCOPAUX ET AUTRES ÉCRITS

de M. AUBRY, Evêque du Département de la Meuse

1791-1813

NOTA. — La collection des mandements et circulaires de l'évêque constitutionnel de la Meuse est de nature à intéresser nos lecteurs, nous nous empressons de leur faire connaître brièvement ces actes épiscopaux presqu'introuvables aujourd'hui.

1° Le mandement de prise de possession de l'evêque Aubry est une pièce de controverse dont la teneur fut imposée d'office aux évêques schismatiques ; la question brûlante et à l'ordre du jour y est traitée avec une grande

habileté. Ce mandement, dont la lecture fut ordonnée dans toutes les églises où se célébrait l'office public et paroissial, souleva de vives protestations de la part du clergé et des fidèles : ce fut le point de départ de la persécution religieuse. La lettre imprimée sur format in-4° est datée du 28 Mars 1791.

2° A la date du 19 Juin 1791, les Vicaires Episcopaux d'Aubry publièrent un long rapport imprimé, format in-18, ayant pour titre : *Lettre des vicaires de Monsieur l'Evêque du département de la Meuse aux curés, desservants, et vicaires du Diocèse.*

C'est une protestation virulente contre la publication des deux brefs émanés de la Cour romaine, l'un daté du 10 Mars 1791, l'autre du 13 Avril, portant condamnation de la Constitution civile du clergé.

Les auteurs de ce factum s'efforcent de prouver que les deux brefs sont supposés et inventés pour le besoin d'une cause à défendre, mais surtout que ces pièces renferment une doctrine en opposition formelle avec la *véritable* doctrine enseignée dans l'Eglise catholique.

3° Le 4 Octobre 1791, l'évêque Aubry adressa au clergé et aux fidèles du *Département de la Meuse*, devenu son diocèse, un mandement imprimé, format in-4°, *pour faire chanter un* Te Deum *en actions de grâces de l'achèvement de la constitution civile du clergé et de son acceptation par le roi Louis XVI.*

C'est un chant de triomphe où l'on célèbre les progrès de l'idée constitutionnelle et les bienfaits du nouvel ordre de choses. Un post-scriptum assez long est ajouté à ce mandement : c'est un travail de comparaison entre le rendement de l'ancien régime : dîmes, tailles et quêtes de toute nature, et le traitement fixe accordé par la Nation ; la conclusion de cette étude intéressante est naturellement en faveur des institutions nouvelles.

4° *Avis à Messieurs les Curés et Vicaires du département de la Meuse.* Imprimé, format in-18, contenant la nouvelle organisation du *diocèse constitutionnel*, en districts et doyennés. Cette circulaire reproduite ci-dessus est suivie d'une sorte de *tarif diocésain pour les oblations*, en conformité avec les décrets de l'Assemblée.

5° Circulaire sans date, sur feuille simple, imprimée, format in-4°, relative à plusieurs points d'organisation diocésaine : lettres et paquets de service, rentrée du séminaire épiscopal, ordination prochaine, synode épiscopal, prêtres non pourvus de paroisse, nouvelle circonscription.

6° *Instruction du citoyen évêque du département de la Meuse, sur la loi du 20 Septembre 1792, qui détermine le mode de constater l'état-civil des citoyens.* Ce mandement est du 21 Décembre 1792 : imprimé format in-4°. La question du divorce, permis par la loi nouvelle, est abordée assez nettement dans cette instruction : l'indissolubilité du mariage y est exposée comme loi indiscutable de l'Eglise : mais l'évêque est dans une perplexité extrême quand il essaye de donner une solution à la question ; il déclare qu'on doit refuser de bénir le mariage des divorcés : qu'en prudence, on doit les engager à ne pas se présenter pour n'avoir pas à leur refuser la bénédiction nuptiale. Cette circulaire règle les dispenses d'abstinence pour le Carême 1793. Un post-scriptum supprime l'oraison *pro rege* et prescrit d'autres prières pour le salut de la Nation.

7° *Discours prononcé par le citoyen évêque du Département de la Meuse au Synode tenu à Verdun le 25 Germinal an IX (15 Avril 1801).*

Suit l'exposition des principes qui justifient la conduite des prêtres et des fidèles français soumis de tout temps aux lois de l'Etat. Réponse aux difficultés faites par les prêtres et fidèles dissidents.

Le clergé constitutionnel publia ce factum lorsque l'évêque Aubry fut autorisé à prendre de nouveau possession de la Cathédrale de Verdun et à y célébrer publiquement l'office divin. On croyait alors que le schisme triompherait dans l'opinion publique. Le discours synodal d'Aubry est modéré et laisse entrevoir une soumission aux décisions de la cour de Rome ; mais et rapport qui suit est l'œuvre d'un sectaire entêté, sans doute quelque vicaire épiscopal jaloux de conserver sa place. La thèse est ainsi exposée : 1o L'unité de foi est intacte : 2o L'unité de sacerdoce n'est pas altérée ; 3o L'unité de communion ne saurait être contestée. C'est un tissu de sophisme et d'arguments très spécieux.

Le Concordat de 1802 mit fin au schisme et anéantit les projets et les espérances des partisans d'Aubry.

On conserve aussi quelques dispenses de mariage : elles sont imprimées en français, format in-8o, et portent la signature d'Aubry : Fouquerel, vicaire épiscopal, contresignait habituellement toutes ces pièces de chancellerie ; toutes sont scellées du sceau épiscopal avec les initiales J. B. A. enlacées à l'anglaise.

La Bibliothèque publique de Verdun possède un *Ordo* en français, sans personnel, publié par ordre de l'évêque Aubry pour l'année 1793.

Après le Concordat, Aubry, nommé curé de Commercy, entretint, jusqu'à sa mort (1812), avec l'évêché de Nancy une correspondance très suivie, relative à l'administration diocésaine de l'arrondissement de Commercy.

N° 7

ETAT DES PRÊTRES MEUSIENS
INSCRITS SUR LES LISTES OFFICIELLES DES ÉMIGRÉS

Les listes officielles des émigrés ont été dressées en exécution de l'article XVI de la loi du 28 Mars 1792, et de l'article Ier du paragraphe IIe de celle du 25 juillet de la même année, deuxième de la République Française « une et indivisible ».

Cet immense travail se compose de deux énormes volumes in-folio et de sept ou huit suppléments : « Imprimerie de l'administration des domaines, an II de la République. » Nous connaissons des extraits particuliers imprimés pour certains districts : en général ces documents sont rares et méritent l'attention des archivistes et des chercheurs.

La Convention Nationale en dressant ces listes publiques mettait *hors la loi* tous ceux qui, à cette époque, avaient quitté le territoire de la République Française et devaient être soupçonnés d'avoir pactisé avec les Prussiens ; ils étaient par le fait de leur inscription, signalés à la police et leurs biens tombaient sous le séquestre pour être vendus au profit du Trésor. Ordre fut donc donné à tous les Ministres de la Justice, de la Guerre, des Contribu-

tions publiques et de l'Intérieur, d'avoir à faire des recherches exactes et minutieuses dans toutes les municipalités et les hameaux et de fournir des indications précieuses sur les émigrés et la situation des immeubles inscrits à leur nom ou constituant leur fortune personnelle. « La vente de ces biens, dit l'avertissement en tête des listes, est un acte éclatant de la justice et de la vengeance nationale contre les traitres qui ont déserté leur patrie pour se réunir à ses ennemis. » Le trésor national était épuisé; on sait ce que produisit la vente des Biens Nationaux et la triste spéculation des assignats.

L'extrait des listes d'émigrés que nous offrons à nos lecteurs formera une sorte de répertoire ecclésiastique de l'époque révolutionnaire, et un complément indispensable du Pouillé de Verdun. On nous saura gré d'avoir respecté les noms, l'orthographe et même l'arrangement alphabétique de l'original.

Adam, François-Ignace-Xavier, curé de Louppy-le-Château, 16 Octobre 1792.
Alexandre, Jean-Hippolite, ex-bénédictin, demeurant à Marville, 2e liste des émigrés.
Antouard, Albert, prémontré, résidant à Marchéville, 5 Février 1793.
Bertin, ex-chanoine de St-Mihiel, 18 brumaire an II.
Barrat, Michel, ex-chanoine de Commercy, 1er Juillet 1792, 17 floréal an II.
Bernard, Elophe, ex-cordelier de Varennes, 19 floréal an II, 15 fructidor an II.
Blondelet, Jean-Baptiste, ex-chapelain-instituteur à Clermont, 19 floréal an II.
Blondelet, Philippe, ex-curé de Mont-devant Sassey, 2e liste.
Bonnevie, Pierre-Etienne, professeur au collège de Verdun, 19 floréal an II.
Boury, Antoine-Dominique, ex-vicaire de Brabant-le-Roi, 19 floréal an II.
Brigeat, Scipion-Jérôme, ex-chanoine d'Avranches, résidant à Ligny, 19 floréal an II, 4 brumaire an II.
Brigeat, Claude-Alexandre, ex-chanoine de Ligny, résidant à Ligny, 19 floréal an II, 4 brumaire an II.
Brulon, Pierre, clerc tonsuré à Varennes, 19 floréal an II.
Burleraux, François, ex-prêtre professeur au Séminaire de Verdun, 27 ventôse an II, 4 brumaire an II.
Baltus, ex-curé de Béney, 27 ventôse an II, 2e liste.
Bassinet, Joseph-Alexandre, chanoine de Verdun, 5 Février 1793.
Baudot, Nicolas, curé de Saint-Pierre l'Angelé de Verdun, 5 Février 1793.
Beauget, Augustin, prêtre, vicaire de Saint-Sauveur de Verdun, 5 Février 1793 et 1er Juillet 1793.
Bigault de Maison-Neuve, Charles-François, vicaire d'Esnes, 16 Octobre 1792.
Bigot, Henri, ex-prémontré, résidant à Bar, 5 Février 1793.
Bertheiot, Jean-Léonard, ci-devant curé de Bouquemont, 5 Février 1793.
Bourlois, prêtre, résidant à Bar, 5 Février 1793.
Brion, Louis, vicaire de Mont-devant-Sassey, résidant à Cunel, 1er Février 1796.
Brouilly, Charles, chanoine de Commercy, 1er Juillet 1792.
Brunvarlet, François, natif de Milly, 5 Février 1793.
Buisson, chanoine, 5 Février 1793.
Burlereaux, François-David, curé de Moirey, 5 Février 1793.
Bléhée, Nicolas-Joseph, curé de Gouraincourt, 1er fructidor an III
Collignon Claude, dit Florent, ex-prêtre, asser., 5 Février 1793.
Collignon, Henri-Joseph, ex-prémontré, résid. à Thonne-la-Long, 1er Juillet 1793.
Collignon, Thiéry, ex-jésuite, résidant à Olizy, 29 brumaire an III.
Collignon, Nicolas-Toussaint, ex-curé de Grimaucourt, 19 floréal an II, 23 ventôse an II.
Collignon, Jean-François, ex-chapelain de Ligny, 19 floréal an II.
Collignon, Nicolas, ex-curé de Montblainville, 1er Juillet 1793, 15 fructidor an II

Collignon, Nicolas, ex-curé de Heudicourt, 16 floréal an II.
Cachedenier, Daniel-Pierre, ex-chanoine de Bar, 19 floréal an II.
Cachedenier, Antoine-Régis, ex-grand-chantre du ci-devant chapitre de Bar, 19 floréal an II.
Castillard, Thomas, ex-chapelain de Saint-Mihiel, 19 floréal an II.
Chrétien, François, dit Lavœufve, ex-curé de Villers-sur-Meuse, 19 floréal an II.
Comus, Claude, ex-curé de Rembercourt-aux-Pots, 19 floréal an II.
Connesson, Joseph, ex-curé de Chalaines. 19 floréal an II.
Cordier, Nicolas, ex-jésuite de Bar, 19 floréal an II.
Créplot, Jean-Baptiste, ex-curé de Récourt, 19 floréal an II.
Creitte, Charles, ex-curé d'Etain. 19 floréal an II.
Canelle, Jean, ex-curé de Montigny, 1er Septembre 1792
Chapiron, François, ex-curé de Béthincourt, 5 Février 1793.
Chaput, François, ex-curé de Vallayer, résidant à Ourches, 1er Juillet 1793.
Chaput, Dominique, ex-curé de Lay, résidant à Troussey, 1er Juillet 1792.
Charpentier, Germain-André, prêtre résid. à Clermont. 6 Juillet 1793.
Christophe, Jean-Thomas, curé de Saulmory, 1er Juillet 1793.
Colas, Jean-Nicolas, ex-curé, résidant à Thonnelle, 1er Février 1793.
Collin, Claude-Louis, prêtre à Verdun, 5 Février 1793 et 23 ventôse an II.
Collinet,....., ex-curé, résidant à Parfondrupt, 5 Février 1793.
Cailloux, Claude-Grégoire, curé de Pretz et Sommaisne, 5 Février 1793.
Caqueray, Pierre, chanoine de la Cathédrale, 23 ventôse an II.
Cellier, Jacques, ex-curé de Boncourt. 15 fructidor an II.
Duhoux, Jacques, ex-curé de Spada, 29 brumaire an II et 19 floréal an II.
Demonchy, Louis-François, ex-chanoine de Montfaucon, 19 floréal an II.
Désandré, Pierre, ex-curé de Robert-Espagne, 19 floréal an II.
Duhoux de Labrière, prêtre, résidant au Claon, 27 ventôse an VI.
D'Amalric d'Epinasse, François de Sales, ex-chanoine de la Cathédrale de Verdun, 5 Février 1793.
Darmont, François-Nicolas, principal du collège de Verdun, 5 Février 1793.
Denis, vicaire de Bar, 1er Juillet 1793.
D'Epréville D'Orlodot, Sébastien-Samuel, chanoine de la Cathédrale de Verdun, 5 Février 1793.
Désandré, Jean-Pierre, ex-curé de Sorcy, 1er Juillet 1793.
Descomte, Nicolas-François ex-vicaire de Bar, 1er Juillet 1793.
Desnos, Henri-Louis-René, ex-évêque de Verdun, 5 Février 1793.
Didier, Jean, ex-curé, résidant à Bar, 5 Février 1793.
Dion, Jean-François, prêtre, résidant à Rouvroy-sur-Meuse, 5 Février 1793.
Duchène, Nicolas, prêtre, résidant à Bar, 1er Juillet 1793.
Duhoux, Louis, ex-curé, résidant à Pouilly, 5 Février 1793 et 19 floréal an II.
Duhoux, Bernard, ex-curé de Foucaucourt, 23 Octobre 1792, 19 floréal an II et 15 fructidor an II.
Didier, Jean-Nicolas, ex-curé de Cuisy, 15 fructidor an II.
Duvaux, Henri, ex-curé résidant à Neuville, 19 floréal an II.
Daulnoy, ex-curé de Brixey-aux-Chanoines, 19 floréal an II.
Daulnoy, ex-chanoine de Vaucouleurs, 19 floréal an II.
Duménil-Latour, ex-chanoine de St-Mihiel (2e liste).
Etienne, Jean-Pierre, curé de Belrain, 19 floréal an II.
Ferron, Nicolas, chanoine de Vaucouleurs, 19 floréal an II.
Forquignon, Didier, ex-curé d'Apremont, 19 floréal an II.
Frémyot, François, ex-curé de Nouillonpout, 19 floréal an II.
Fauconnet... abbé résidant à Bar, 5 Février 1793.
Féry, Jean, prêtre résidant à Marville, 5 Février 1793.

Feuillet, François-Etienne, ex-curé de Senoncourt, résidant à Bar-sur-Ornain, 5 Février 1793.
Feuillet, Nicolas-Pierre, ex-curé de Morgemoulin, 5 Février 1793.
Fouquerel, Dominique, ex-vicaire épiscopal à Verdun, 1er Juillet 1793.
Fossy, Louis, ex-curé de Lissey, 5 Février 1793.
Fourneaux, Gilles-Joseph, ex-curé de Petit-Verneuil, 5 Février 1793.
François, Louis, ex-curé résidant à Bar-sur-Ornain, 20 Août 1792, 5 Février 1793, 1er Juin 1793.
Guioth, Martin, ex-curé d'Olizy, 29 brumaire an II.
Génin, Gervais, ex-aumônier de la Congrégation à Bar, 19 floréal an II.
De Girmont-Lebègue, Joseph, ex-curé de Buzy, 19 floréal an II.
Gossin, Nicolas ex-curé d'Evres, 19 floréal an II, et 23 ventôse an II.
Gatelet, Pierre-Grégoire, ex-curé de Beauzée, 13 fructidor an II.
Georget, Simon-Charles, ex-chanoine de Montfaucon, 15 fructidor an II.
Georget, Charles, ex-chanoine de Montfaucon, 19 floréal an II.
Georget, Jean, ex-chanoine de Montfaucon, 15 fructidor an II.
Gérard, Joseph, ex-curé d'Aulnois près Commercy, 19 floréal an II.
Gobert, Joseph, prêtre natif de Pouilly, 29 ventôse an II.
Gollier, Jean, curé de Bovée, 23 ventôse an II.
Gommelet, Charles-Hyacinthe, ex-chapelain à Bar, 19 floréal an II
Gossin, Jean-Baptiste, ex-grand chantre de la Madeleine, 23 ventôse an II.
Grandpré, Nicolas, ex-vicaire de Montfaucon, 15 fructidor an II.
Guillaume, Libre-Louis, ex-curé de Dombasle, 15 fructidor an II.
Guillaume, Jean-Baptiste, ex-chanoine de Commercy, 23 ventôse an II.
Gody, Jean, ex-prémontré résidant à Verdun, 27 ventôse an VI.
De Gaulme, Jean-Hyacinthe, ex-curé de Bar, 27 ventôse an VI.
Génin, Jean-François, prêtre à Verdun, 5 Février 1793.
Génin, Nicolas, curé de Saint-Hilaire-en-Woevre, 1er Juillet 1793.
Gilbert, Jean-Georges, curé de Breux, 10 Juillet 1792.
Gillet... prêtre résidant à Grand-Verneuil, 1er Juillet 1793.
Goffard, Léonard, résidant à Stenay, 1er Juillet 1793.
Guyot, Joseph-Paul, chanoine de Verdun, 5 Février 1793.
Guioth, Jean, ex-curé de Liny-devant-Dun, 5 Février 1793.
Gillardin, Didier, ex-vicaire résidant à Velosnes, 5 ventôse an III.
Hiérard, Nicolas, prémontré à Méligny-le-Petit, 29 brumaire an II.
Hiérard, Claude, capucin à Méligny-le-Petit, 29 brumaire an II.
D'Huberte, Etienne, curé de Cunel, 19 floréal an II.
Harmand.... ex-vicaire de Villotte, 23 ventôse an II.
Hémonet, Jacques, ex-curé de Brabant-sur-Meuse, 19 floréal an II.
Hénard, Jean-Baptiste, curé d'Ancerville, 18 floréal an II.
Henry, Maurice, ex-prêtre à Sauvigny, 15 fructidor an II et 23 ventôse suivant.
Henrion, Jacques, ex-capucin à Commercy, 19 floréal an II.
Heuriot, Jacques, ex-capucin à Commercy, 15 fructidor an II.
Henry, Jean-Baptiste, ex-curé de Fleury, 15 fructidor an II.
Haussaire, Charles-François, ex-curé d'Hermeville, 5 Février 1793.
Holleau, Jean-François, ex-curé de Romagne-s.-M., 1er Février 1793.
Houzelot, Jean-Dominique, ex-curé de Dombras, 5 Février 1793.
Husson, Remi-François, ex-curé de Wapy, résidant à Labeuville, 5 Février 1793.
Hautcolas, Nicolas, curé de Loison, 19 floréal an II.
Herbillon, Jean, aumônier à Verdun, 19 floréal an II.
Herbillon, Christophe, ex-curé de Saint-Medard de Verdun, 19 floréal an II.
Hirtz, François, capucin à Etain, 19 floréal an II.
Huguenin, Nicolas-François, ex-curé d'Apremont, 12 floréal an II.

Jouvant, Louis-Nicolas, ex-chanoine de Montfaucon, 13 vendémiaire an VI.
Joseph.... ex-minime à Stenay, 15 fructidor an II et 19 floréal an II.
Jacquemart, Antoine, ex-augustin à Bar, 19 floréal an II.
Jacquot, Pierre-Toussaint, ex-curé de Dieue, 19 floréal an II.
Josselin, Nicolas-François, ex-curé de Tilly, 19 floréal an II.
Lamoureux, Jean-Blaise, ex-curé de Brocourt, 15 fructidor an II.
Lemoine, Jean, ex-curé de Loisey, 26 Septembre 1793.
Lamacq, François, curé résidant à Milly, 5 Février 1793.
Lambert, Nicolas, ex-curé residant à Dun, 5 Février 1793.
Lamécourt, Claude-Etienne-Martin, chanoine de Verdun, 5 Février 1793.
Latour, chanoine à Saint-Mihiel, 5 Février 1793.
Laurent, François, ex-curé de Champougny, résidant à Sepvigny, 5 Février 1793 et 19 floréal an II.
Laurent, Philippe, ex-curé résidant à Rupt-en-Wœvre, 1er Juillet 1793.
Lefebvre, Ignace, ex-curé résidant à Bar, 1er Juillet 1792.
Legay, Nicolas; ex-curé d'Ancemont, 5 Février 1793.
Leroy, Nicolas, curé de Marville, 5 Février 1793.
Leroy, Gilles, ex-curé de Cierges, résidant à Clermont, 11 Octobre 1792.
Leroux, Antoine, ex-curé résidant à Verdun, 5 Février 1793.
Liénard, Louis-Dominique, ex-curé d'Arrancy, 5 Février 1793.
Lorin, Jean-Baptiste, ex-curé de Chauvency-le-Château, 5 Février 1793.
Louis, Joseph, ex-curé de Vaux-la-Petite, 5 Février 1793 et 1er Juillet 1793.
Labarre, Jean, chapelain de Peuvillers, résidant à Haironville, 19 floréal an II.
Legendre, Jean, ex-curé de Thonne-la-Long (2e liste des émigrés).
Lambeau, François, ex-curé de Rosières-en-Blois (2e liste des émigrés).
Lamorre, Etienne-Nicolas, ex-chanoine de Ligny (2e liste des emigrés).
Laurent, Jean-François, ex-curé de Naives-en-Blois (2e liste).
Leblanc, Antoine-Christophe, ex-curé de Montfaucon (2e liste des émigrés).
Leblanc, Louis-Nicolas, ex-chanoine de Montfaucon (2e liste des émigrés).
Lorette, François, ex-curé de Han-devant-Pierrepont (2e liste des émigrés).
Lapasque, Antoine, curé de Consenvoye.
Méthains, Jean-Baptiste, ex-curé de Varennes (2e liste des émigrés).
Masson, Nicolas-Richard, ex-vicaire de Verdun et d'Autrécourt, 15 fructidor an II.
Monnet, Ignace, ex-curé de Méligny-le-Grand, 19 floréal an II et 1er fructidor an II.
Martin, Jean-Baptiste, ex-prémontré de Verdun.....
Mourot, Jean-Baptiste, curé de Mauvages, 5 Février 1793 et 15 fructidor an II.
Mandre, Gérard, curé de Damvillers, 19 floréal an II.
Maquet, Jean-Baptiste, curé de Stenay, 10 messidor an IV.
Mercier,..... clerc tonsuré à Etain, 1 fructidor an III.
Marchal, Nicolas, prêtre résidant à Dompcevrin, 5 Février 1793.
Marchal, Pierre, prêtre résidant à Dompcevrin, 5 Février 1793.
Mars, Charles, ex-prêtre-chantre à Mouzay, 1er Juillet 1793.
Marin, Nicolas, cordelier à Bar-le-Duc, 1er Février 1793.
Martin, Nicolas, chanoine de Verdun, 5 Février 1793.
Martin, Jean-François, vicaire du Neufour, natif de Spincourt.
Mathieu, Pierre, ex-curé de Thonne-les-Prés, 5 Février 1793.
De Mollerat de Bréchainville, François-Charles-Nicolas, 5 Février 1793.
Mauclerc, Jean-Louis, ex-chanoine de Montfaucon, 16 Octobre 1792.
Mercier, Jean-Louis, ex-prémontré de Verdun, natif de Bordeaux, 16 Avril 1793.
Messin, Joseph, ex-curé de Louvemont, 5 Février 1793.
Minel, Pierre, ex-curé de Charny, 5 Février 1793.
Montardier, ex-curé à Bar, natif de Lignières, 1er Juillet 1793 et 5 Février 1793.

Montardier, Charles-François, ex-chanoine de la Madeleine, 1er Juillet 1793.
Moutillard, Nicolas, chanoine de Saint-Mihiel, 1er Juillet 1793.
Morel, Charles, curé de Troussey, 1er Juillet 1793.
Morin, Jean-Baptiste, vicaire demeurant à Cierges.
Macuson, Paul-Hyacinthe, ex-jésuite résidant à Bar, 19 floréal an II.
Maillet, Louis-Denys, ex-chanoine de Bar, 19 floréal an II.
Mennehand, Louis-Hubert, vicaire à Brizeaux, 19 floréal au II.
Mennehand, Jean-Baptiste, prêtre résidant à Clermont, 16 floréal an II,
Mercier, Jean-Claude, ex-curé d'Euville, 19 floréal an II.
Morizot, Simon-Antoine, ex-curé de Forges, 18 floréal an II.
Mouzin, Alexandre, ex-chanoine de Commercy, 1er floréal au II.
Mettavant, Joseph, ex-curé de Dieppe, 1er floréal an II.
De Noguez, Jean-Antoine, abbé et ex-chanoine de Verdun, 5 Février 1793.
De Nonancourt, Bonnay, Nicolas, ex-chanoine de Verdun, 5 Février 1793.
Neveux, Jean-Frauçois, ex-chanoine de Montfaucon, 19 floréal an II.
De Nettancourt..... ex-abbé résidant à Etain, 30 ventôse an II.
De Nicéville, Thierry-Gabriel, curé de Broussey-en-Wœvre, 10 ventôse an II.
Nottin, Nicolas, ex-chanoine de Montfaucon, 19 floréal an II.
Nouvelet, Pierre, ex-chanoine de Montfaucon, 19 floréal an II.
Orion, Etienne-Alexandre, ex-chanoine de la Madeleine, 29 brumaire an II.
Paget, Jean-François, ex-curé d'Ourches, 15 fructidor an II.
Paradis, Nicolas, ex-curé de Parois, 15 fructidor an II.
Passerel, Pierre, ex-religieux de l'Etanche, 16 prairial an II.
Pierrot, Gérard, prêtre séculier résidant à Villotte, 19 floréal an II.
Paspin, Claude-Joseph, prêtre séculier résidant à Saulmory, 5 Février 1793.
Picard, Jean, curé de Cuisy, 16 Octobre 1792, 5 Février 1793.
Pierrard, Didier, chapelain de Pouilly, 1er Juillet 1793.
Pierre..... chapelain à Verdun, 5 Février 1793.
De Plaine, de Chaligny, André-Marie, natif de Nogent-le-Roi, ex-chanoine de Verdun, 10 Août 1792.
Ponsin, Henri, prêtre résidant à Beaufort, 5 Février 1793.
Proth, Jean-Nicolas, ex-professeur au Séminaire, natif de Bouligny, 5 Février 1793.
Parisot, Jean-Nicolas, ex-vicaire résidant à Belleray, 19 floréal an II.
Paulus, dit Lavigne, ex-curé de Froidos, 19 floréal an II.
Perreau, Pierre-Joseph, ci-devant évêque de Tricomi, résidant à Varennes-en-Argonne (2e liste).
Perret, Jean-Nicolas-Joseph, ex-chanoine de Bar, 19 floréal an II.
Poirel, Pierre-Joseph, ex-correcteur des Minimes de Stenay, 19 floréal an II.
Radière, Nicolas, ex-chanoine de Montfaucon, 26 Septembre 1796.
Raulin..... prêtre résidant à Ligny, 4 Septembre 1792.
Reboul, Louis, ex-curé de Clermont, 16 Octobre 1792.
Remy, Jean-Baptiste, ex-curé de Bernon, résidant à Pagny-sur-Meuse, 4 Juillet 1792.
Renaudin, Nicolas, prêtre résidant à Sorbey, 5 Février 1793.
Robert, Charles-Bonaventure, ex-curé des Eparges, 1er Juillet 1793.
Rollin, François, ex-directeur des Clarisses résidant à Apremont, 19 floréal an II.
Rollet, Claude, ex-curé de Bar.
Rouvroy, Laurent, ex-vicaire aux Islettes, 19 floréal an II.
Raulin, Benoît-Joseph, ex-curé de Réville, 27 ventôse an VI.
De la Roncière, Clément, ex-chanoine de Verdun, 5 Février 1793.
Saudez, Henri, ex-curé de Lion-devant-Dun, 16 Octobre 1793.
Souel, Jean-Pierre, professeur au collège de Bar, 13 prairial an II.

De Salgues Lipara, Augustin, ex-curé de Jametz, 19 floréal an II.
Sillet, Pierre, ex-curé d'Epinonville, 16 Octobre 1792.
Simon, Jean-François, ex-curé de Woël, 5 Février 1793.
Steinhoff ..... prêtre résidant à Bar, 5 Février 1793.
Steinhoff, frère du précédent, à St-Mihiel, 5 Février 1793.
Stème, Jacques, ex-chanoine de Verdun, 16 Octobre 1792.
Simon, dit de Mandres, ex-vicaire d'Houdelaincourt, 19 floréal an II.
Simon, Sébastien, ex-capucin d'Etain, 19 floréal an II.
Thiébaut, Nicolas, prêtre à Inor, 19 floréal an II.
Thuot, Pierre-Sébastien, résidant à Etain, 29 brumaire an II.
Thuot, Nicolas Sébastien, ex-curé de Jubécourt, 19 floréal an II.
Tristant, Etienne, prêtre à Verdun, 26 Septembre 1793.
Thomas, Jean, vicaire de Bertrameix résidant à Aubréville, 6 Octobre 1792.
Thomas, Hubert, ex-carme de Saint-Mihiel, 5 Février 1793 et 19 floréal an II.
Tocquot, Nicolas-Philippe, ex-curé d'Hattonchâtel, résidant aux Paroches, 5 Octobre 1793.
Tronville, Antoine, ex-chanoine résidant à Verdun, 5 Février 1793.
Tabouillot, Nicolas, ex-curé de Méligny-le-Grand, 19 floréal an II.
Tannier, Jacob, ex-carme résidant à Longeville, 19 floréal an II.
Tocquot, Gabriel, ex-doyen du Chapitre de Saint-Mihiel, 19 floréal an II.
Tripied, François, ex-curé de Marre, 19 floréal an II.
Tranchant, prêtre à Verdun (2e liste).
Varin, Remy, prêtre résidant à Bar.
Vayeur, Amable, prêtre résidant à Bar.
Vignon, François, prêtre résidant à Ecurey, 5 Février 1793.
Violard, Pierre, curé de Rampont, 16 Octobre 1792.
Vivent, Bida, ex-curé de Murvaux résidant à Bar, 1er Juillet 1795.
Valentin, Jacques-François, curé de Chaillon, 19 floréal an II.
De Watronville, Gérard, ex-chanoine de Verdun, 5 Février 1793.
Zugmeyer, Louis, ex-curé de Jouy-sous-les-Côtes, 19 floréal an II.

No 8

ÉTAT GÉNÉRAL DES ECCLÉSIASTIQUES

DU DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Déportés en vertu des Lois et des Arrêtés des Représentants du Peuple

Cette liste, dressée par Districts, a été envoyée par le Directoire du Département au Comité de Législation le 2 Brumaire an III (23 Octobre 1794). Rédigée sous forme de tableau, en cinq colonnes, elle contient les prénoms, noms, anciennes qualités et domiciles de 129 Ecclésiastiques condamnés à la déportation. Nous publions cet Etat sous forme courante et nous mettons en notes la 5e colonne des observations.

DISTRICT DE BAR-SUR-ORNIN (1)

Charles MOREL, ex-vicaire, Bar-sur-Ornin (2).
Claude COMUS, ex-curé, Rambercourt-aux-Pots.
Paul-Hiacinthe MACUSON, ci-devant Jésuite, Bar-sur-Ornin.
Jean WAST, ex-vicaire, Laimont.
Charles-Adrien CHOLLET, ex-chanoine, Ligny.
Jean-François COLLIGNON, ex-chapelain, Ligny.
Antoine-Dominique BOURY, ex-vicaire, Brabant.
Mansui BIENAIMÉ, ex-prêtre, Bar.
Pierre BARDOT, ex-curé, Petit-Nançois.
Scipion-Gérôme BRIGEAT, ex-chanoine, Ligny.
Jean-Baptiste HÉNARD, ex-curé, Ancerville.
Jean-Nicolas-Joseph PERRET, ex-chanoine, Bar.
Jean VAUTROT, ex-chapelain, Ligny.
Thomas THOMAS, ex-prêtre.
Joseph HAUZEN, ex-chanoine, Bar.
Charles HANUS, ex-doyen, Ligny.
Claude-Alexandre BRIGEAT, ex-curé, Ligny.
Etienne-Nicolas LAMORRE, ex-chanoine, Ligny.
Antoine-Régis CACHEDENIER dit VASSIMONT, ex-grand-chantre, Bar.
Antoine-Nicolas LAMORRE, ex-principal du Collège, Bar.
Joseph NÉOPHIL, ex-prêtre, Longwy.
Jean-Adam CHRISTIANY, ex-prêtre, Longwy.

DISTRICT DE CLERMONT

Claude-Grégoire CAILLOUX, ex-curé, Pretz et Sommaine.
Elophe BERNARD, ex-cordelier, Varennes.
Pierre BRULON, clerc-tonsuré, Varennes.
Pierre-Hyacinthe CHOLLET, ex-chanoine, Montfaucon.
Nicolas-Louis LE BLAN, ex-chanoine, Montfaucon.
Antoine-Christophe LE BLAN, ex-curé, Montfaucon.
Jean-François NEVEUX, ex-chanoine, Montfaucon.
Nicolas PARADIS, ex-curé, Parois.
Jean-François DE MONCHY, ex-chanoine, Montfaucon.
Nicolas NOTTIN, ex-chanoine, Montfaucon.
Pierre NOUVELET, ex-chanoine, Montfaucon.

(1) « Nota. — 121 Ecclésiastiques compris au présent Etat ont été déportés en exécution de l'arrêté du Représentant du peuple Mallarmé en date du 6 Germinal de l'an 2e de la République, et les 8 autres en exécution de la Loi du 26 Août 1792.

» Le Directoire du Département n'a compris sur cet Etat que les prêtres dont il a ordonné la Déportation, les Districts devront adresser au Comité de Législation les Etats des déclarations, qui ont été faites par devant eux ou par devant les Municipalités de leur ressort par les ecclésiastiques sujets à la déportation en exécution de l'art. 11 de la loi du 26 Août 1792. »

(2) « Déporté en exécution de la loi du 26 Août 1792 (v. s.). »

Jean-Baptiste Blondelet, ex-prêtre, Clermont.
Jean Georget, ex-chanoine, Montfaucon.
Charles Georget, ex-chanoine, Montfaucon.
Jean-Baptiste Lamoureux, ex-curé, Braucourt.
Louis Collas, ex-curé, Rarécourt.
Jean-Nicolas Didier, ex-curé, Cuisy.
François Tripied, ex-curé, Autrécourt (1).
Jean-Baptiste Henry, ex-curé, Fleury.
Jean-Baptiste-Gérôme Géminel, ex-curé, Montzéville.
François Géminel, ex-curé, Evre.
Claude Poulet, ex-curé, Récicourt.
Jean-Baptiste Tronson, ex-chanoine, Montfaucon.
Jean-Baptiste Mennehand, ex-prêtre séculier, Clermont.
Jean-Baptiste Gouvernant, ex-prêtre, Varennes (2).
Nicolas Lejeune, ex-bénédictin, Beaulieu.

DISTRICT DE COMMERCY

Toussaint-Nicolas Collignon, ex-curé, Grimaucourt.
Jean Gollier, ex-curé, Bauvée.
Jean-François Laurent, ex-curé, Naives-en-Blois.
Alexandre Mouzin-Romécourt, ex-chanoine, Commercy.
Jacques Henrion, ex-capucin, Commercy.
Jacques Cellier, ex-curé, Boncourt.
Jean-François Paget, ex-curé, Ourches.
Jean-Augustin Defoug, ex-curé, Lérouville.
Claude Bonnaire, ex-bénédictin, Commercy.
Claude-Joseph Didelot, ex-capucin, Commercy.
Nicolas Tabouillot, ex-curé, Méligny-le-Grand.
Jean-François-Ignace Monet, ex-curé, Méligny-le-Grand.
Jean-Claude Mercier, ex-curé, Euville.

DISTRICT D'ETAIN

Charles Creite, ex-curé, Etain.
Sébastien Simon, ex-capucin, Etain (3).
Nicolas Hautcolas, ex-curé, Loison.
Nicolas-Pierre Feuillet, ex-curé, Morgemoulin.
Nicolas-Hubert Goujet, ex-curé, Romagne.
François Lorette, ex-curé, Ham.
Joseph-Augustin (Le Bégue) Girmont, ex-curé, Buzy.
Simon Laurent, ex-curé, Riaville.
Antoine-François Renaudin, ex-prêtre, Etain.
Joseph Dieudonné, ex-prêtre, Etain.

(1) « Déporté en exécution de la loi du 26 Août 1792. »
(2) Id. —
(3) Id. —

François Frémiot, ex-curé de Nouillonpont.
Jean-Jacques Bop, ex-curé, Senon.
François Cailloux, ex-curé, Spincourt.
François Hirtz, ex-capucin, Etain (1).

DISTRICT DE GONDRECOURT

François Lambeau, ex-curé, Rosières-en-Blois.
Antoine Jacquemard, ex-augustin, Vaucouleurs.
Henry Duvaux, ex-curé, Neuville-près-Vaucouleurs.
François Andoir, ex-curé, Montiers-sur-Saulx.
Christophe Malingrey, ex-curé, Demange-aux-Eaux.

DISTRICT DE MONTMÉDY

Jean-Baptiste Lénel, ex-chapelain, Stenay.
Etienne d'Huberte, ex-curé, Cunel.
Jean-René Magin, ex-prémontré, Brieulles-sur-Meuse.
Gilles Urbain, ex-curé, Montmédy.
Pierre Laurent, ex-vicaire, Stenay.
Louis Maucourt, ex-chapelain, Stenay.
Théodore Maire, ci-devant missionnaire, Montmédy.
Jean-Baptiste Maquet, ex-curé, Stenay.

DISTRICT DE SAINT-MIHIEL

Thomas Castillard, ex-chapelain, St-Mihiel.
Jean-Pierre Etienne, ex-curé, Belrain.
Jacques-François Valentin, ex-curé, Chaillon.
Nicolas Cordier, ex-jésuite, St-Mihiel.
Etienne Delatre, ex-curé, Wimbée.
Nicolas Collignon, ex-curé, Heudicourt.
François Rouyer, ex-curé, Rupt-devant-St-Mihiel.
Didier Fourquignon, ex-curé, Apremont.
Pierre Grandcolas, ex-vicaire, Marbotte.
Charles-Ignace-Sébastien Davillers, ex-vicaire, Avillers.
Pierre-François Marchal, ex-curé, Thillombois.
Jean-Nicolas Rodolphe, ex-vicaire, Lamarche.
André Dehaut, ex-chanoine, St-Julien.
Jean-Baptiste Nicolas, ex-curé, Courouvre.
Christophe-Hubert Robert, ex-curé, Lamorville.
Guillaume Billich, ex-vicaire, Hattonville.
François Rollin, ex-récollet, Apremont (2).
François-Chrétien Laveuf, ex-curé, Villers.
Nicolas-François Huguenin, ex-curé, Apremont.

(1) « Déporté en exécution de la loi du 26 Août 1792. »
(2) — Id. —

DISTRICT DE VERDUN

Etienne QUENTIN, ex-curé, Brin-sur-Seille.
Jean HERBILLON, ci-devant aumônier, Verdun.
Jacques HÉMONET, ci-devant curé, Brabant-sur-Meuse.
Nicolas-François JOSSELIN, ci-devant curé, Tilly.
François TRIPIED, ci-devant curé, Marre.
Jean-Baptiste DUPREZ, ci-devant prieur, Nixéville.
Christophe-Hyacinthe THOMAS, ex-chanoine, Verdun.
Jean-François ROUSSEL, ex-bénédictin, Verdun.
Claude-Alexis MARCHAL, ex-curé, Bras.
Nicolas LAPIERRE, ex-prémontré, Verdun.
Jean-François LEFORT, ex-prémontré, Mouilly.
Joseph CUGNIÈRE, ex-chanoine, Verdun.
Alexis LOMBAL, ex-curé, Nixéville.
Nicolas BARTHÉLEMY, ex-bénédictin, Verdun.
Jean-François CARCANO, ex-chanoine. id.
Claude-François MICHEL, ex-capucin, id.
Nicolas LOMBAL, ex-curé, Sivry-sur-Meuse.
Nicolas DELATRE, ex-curé, Ornes.
Charles MÉROT, ex-curé, Louvemont.
Claude-François VARIN, ex-vicaire, Besonvaux.
Pierre-Grégoire GATELET, ex-curé, Beauzée (1).
Etienne FEUILLET, ex-curé, Senoncourt (2).

Le présent Etat certifié sincère et véritable par Nous, Administrateurs du Directoire du Département de la Meuse, le 2 Brumaire de l'an 3e de la République une et indivisible.

(Signatures) *(Archives de la Meuse, Série Q.)*

Au sujet de la liste qui précède, il est bon d'ajouter les observations suivantes : 1° Les huit ecclésiastiques déportés en exécution de la loi du 26 Août 1792, incarcérés à Bar comme les autres, demandèrent au Directoire du District, le 19 et le 20 Mars 1793, de se déporter eux-mêmes en se retirant dans le Duché de Bouillon ou en Suisse ; ils obtinrent des passeports pour sortir du territoire de la République dans un bref délai de huit ou quinze jours (3).— 2° Quelques autres, malades ou infirmes, obtinrent sans doute de rester. — 3° Du 9 Avril au 25 Août 1794, douze convois comprenant ensemble 121 ecclésiastiques partirent

(1) et (2) « Déportés en exécution de la loi du 26 Août 1792 (v. s.). »

(3) Le 19 Mars 1793, François Hirtz et Sébastien Simon, tous deux détenus depuis le 23 Novembre 1792, vinrent déclarer vouloir se retirer dans le Duché de Bouillon ; on leur accorda huit jours de délai. — Le 20 Mars 1792, François Rollin, Pierre-Grégoire Gatelet, Etienne Feuillet, François Tripied, curé d'Autrécourt, se sont présentés devant le Directoire du District de Bar et ont déclaré vouloir se retirer dans le Duché de Bouillon. Le même jour, J.-B. Gouvernant, J.-B. Morel, Louis Proth, vicaire de Nouillonpont, et Edme Dieppe, curé de Remenauville, viennent déclarer vouloir se retirer en Suisse. On leur délivre des passeports avec un délai de quinze jours. (Arch Meuse, L.

de Bar pour Rochefort (1); plusieurs déportés périrent en route ou à l'hôpital de Rochefort; 111 furent embarqués sur les vaisseaux *Les Deux-Associés* et *Le Washington*. De tous les ecclésiastiques de la Meuse déportés à Rochefort, 30 seulement survécurent et revinrent dans leur pays. —4° Un arrêté du représentant Delacroix, en date du 25 Fructidor an II (11 Septembre 1794), avait suspendu l'exécution de l'arrêté de Mailarmé, et mis fin à la 1re Déportation.

N° 9.

ETAT DES ECCLESIASTIQUES

CONDAMNÉS A LA DÉPORTATION

Par arrêté du Directoire exécutif et l'Administration centrale du Département de la Meuse

Depuis le 1er Vendémiaire an III, jusque et y compris l'an VII

Cette liste, copiée aux Archives de la Meuse (série Q), contient en six colonnes les noms, prénoms, qualités, domiciles de dix-neuf condamnés à la Déportation, avec mention des arrêtés et quelques observations. Nous indiquons ici par A. C. l'administration centrale, par D. E. le Directoire exécutif.

VAST, Jean, ex-vicaire, Culey, 2 Brumaire an IV, A. C. En fuite.

HIÉRARD, Claude, ex-capucin. Commercy, 5 Nivôse an IV, A. C.

LAURENT, Jean, prêtre réfractaire, Rembercourt-aux-Pots, 24 Nivôse an IV, A. C.

MICHEL, Christophe, frère lai, ex-cordelier, Salmagne, 22 Germinal an IV, A. C. On ne lui a pas appliqué la loi de déportation, âgé de plus de 60 ans. Reclus en la maison d'arrêt de Bar, détenu en cette maison (mort depuis).

QUENTIN, François, ex-prémontré, Eix et Moulainville, 28 Germinal an IV, A. C. Dans la maison de réclusion à Bar.

TRONVILLE, ex-chanoine, Verdun, 13 Brumaire an VI, D. E. Décédé en Germinal an VI.

LADRUSE, Georges-Louis, Vaucouleurs, 19 Brumaire an VI, D. E. Dans la maison de réclusion à Bar.

(1) Parmi ces ecclésiastiques se trouvaient deux prêtres de la Moselle, district de Longwy : Joseph Néophit, libéré en 1795; Jean-Adam Christiany, mort sur le *Washington*, le 12 Septembre 1794. (Cf. Mangenot, *Les Ecclésiastiques de la Meurthe pendant la Révolution*, p. 358.)

LAGUERRE, François, ex-curé, St-Amand, 19 Brumaire an VI, A. C. S'est soustrait à la déportation.

POIRSIN, Henry, ex-capucin, Rouvroy, 26 Brumaire an VI, A. C. Rendu à Rochefort.

JACQUET, François, ex-vicaire, Montblainville, 15 Pluviôse an VI, A. C. S'est soustrait à la déportation.

BRIGEAT, ex-curé, Ligny, 14 et 23 Pluviôse an VI, D. E.

JACQUET, Jean-François, ministre du culte, 14 Germinal an VI, D. E. S'est soustrait à la déportation.

COLLIN, Claude, ministre du culte, Vavincourt, 14 Germinal an VI, D. E. Rendu à Rochefort.

MENNEHAND, Jean-Baptiste, prêtre réfractaire, Clermont, 27 Vendémiaire an VII, A. C.
MENNEHAND, Louis-Hubert, ex-vicaire de Brizeaux, 27 Vendémiaire an VII, A. C.
} Attendu leur mauvaise santé, mis sous la surveillance de l'Administration municipale du canton de Clermont.

LAURENT, Nicolas, ex-vicaire, Pagny-sur-Meuse, A. C.

PETIT, Nicolas, ex curé, Resson, 23 Nivôse an VII, A. C. Attendu sa mauvaise santé, mis en surveillance sous l'autorité de l'administration municipale du canton de Ligny.

FOSSY dit BRÉVILLY, Louis-Nicolas, ex-chanoine, Verdun, 2 Germinal an VII, D. E. Mauvaise santé, en surveillance, Bar.

DUPUIS, Pierre, ex-curé, Lion-devant-Dun, 8 Prairial an VII, A. C. Rendu à l'île de Ré.

Trois de ces condamnés subirent réellement la déportation : H. Poirsin, à Konanama, où il mourut en 1798 (1) ; C. Collin, à Rochefort sur *la Bayonnaise*, d'où il fut libéré en 1801 (2); P. Dupuy, dans la citadelle de l'île de Ré, d'où il s'évada le 23 Janvier 1800 (3). — Quelques uns parvinrent à se soustraire à la déportation, se cachèrent ou prirent la fuite(4). – Plusieurs moururent dans la maison de réclusion.—Enfin les autres restèrent en prison ou en surveillance jusqu'à la paix.

(1) Pouillé, II, p. 98 ; III p. 438.

(2) *Ibid.* — II, p. 405.

(3) *Ibid.* — I. p. 653.

(4) Voir *Souvenirs de la Révolution*, Notices sur *Pierre Dupuy, les abbés Mennehand, Jean Vast*, etc.

N° 10

PROTESTATION

DE L'ARCHEVÊQUE PRINCE-ÉLECTEUR DE TRÈVES CONTRE LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ

26 Novembre 1790

CLÉMENT-VENCESLAS, par la grâce de Dieu, Archevêque de Trèves, Prince-Electeur du Saint-Empire, etc. etc.

Au Clergé séculier et régulier de l'un et de l'autre sexe de la partie de Notre Diocèse soumise à la domination française, Salut et Bénédiction.

Nous manquerions essentiellement au devoir du premier pasteur de vos âmes, si dans ce moment où, par un démembrement aussi incompétent qu'attentatoire, on veut rompre le lien qui Nous lie si étroitement à vous, Nos très Ch. F., Nous ne réclamions et ne soutenions authentiquement nos Droits lésés par la disposition de quelques articles du décret de l'Assemblée nationale touchant l'organisation du Clergé de France : Nous ne pourrions échapper le reproche de mercenaire dans le sens de l'Evangile, si dans des circonstances aussi désolantes Nous ne vous faisions connaitre toute l'étendue de la sollicitude, que nous n'avons cessé de porter sur une portion aussi précieuse de Notre Diocèse ; sollicitude dont Nous avons de tout temps donné des preuves bien sensibles ; sollicitude qui, bien loin de se ralentir, acquiert une nouvelle activité, à proportion des obstacles qu'on veut y porter ; sollicitude enfin aussi indispensable pour Nous, dans ces temps de calamités, qu'encourageante pour vous, dans les périls ou perplexités auxquelles vous vous trouvez exposés.

Quoiqu'éloigné de vous personnellement, Nous sommes toujours avec vous d'esprit et d'affection, rien ne nous empêchera jamais de suivre le devoir que nous avons à remplir vis-à-vis de vous, et de vous faire connaitre la voie de laquelle vous ne pouvez vous détourner sans prévarication.

L'autorité ecclésiastique est aussi indépendante de la civile que leur objet est différent, l'une ne peut empiéter sur les droits de l'autre, sans introduire une confusion qui serait aussi nuisible au bien et à la tranquillité publique qu'elle serait subversive de l'ordre et de la bonne harmonie ; le divin Législateur qui disait que son règne n'était plus de ce monde a donné les clefs à S. Pierre et les pouvoirs aux Apôtres sans le concours de l'autorité civile, et sans les y assujettir dans l'exercice de ces mêmes pouvoirs.

Un Evêque canoniquement institué tient ses pouvoirs et sa juridiction de Dieu, aucune Puissance civile ne peut enlever ni restreindre cette juridiction sans l'intervention de l'Autorité de l'Eglise ; toute disposition contraire anéantirait l'ordre hiérarchique institué par J.-C., établi par l'Eglise et maintenu par le concours même de l'autorité civile.

Nous présumons trop bien de la religion de nos confrères dans l'Episcopat pour oser croire qu'aucun d'eux voulût empiéter sur la juridiction d'un autre, et s'immiscer d'aucune manière dans l'administration d'une partie d'un diocèse, qui ne serait uni au sien qu'en vertu de l'autorité civile seulement Nous sommes de même bien éloigné de croire qu'aucun veuille abandonner son troupeau en tout ou en partie sur la simple disposition d'un pareil décret. Le moindre doute à ce sujet serait injurieux à des Pontifes du Seigneur élevés sur le chandelier de l'Eglise pour éclairer et instruire les fidèles.

Notre présente réclamation se trouvant, outre une possession immémoriale, appuyée et fondée sur la teneur des différents traités solennels tant publics que particuliers, en vertu desquels les Archevêques-Electeurs de Trèves ont été maintenus dans la possession de leur juridiction métropolitaine sur les trois Evêchés de Metz, Toul et Verdun, de même que sur les portions qui ont été distraites pour l'érection de deux nouveaux évêchés Nancy et St-Dié, Nous nous regardons toujours comme Métropolitain des Evêchés de Metz, Toul, Verdun, Nancy, St-Dié, avec toutes qualifications, droits et juridiction qui compètent à tout Archevêque sur ses suffragants.. Nous nous regarderons de même toujours comme Ordinaire immédiat de la partie de Notre Diocèse qui s'étend sous la domination française avec tous droits et juridiction, dans lesquels les Archevêques de Trèves étaient maintenus par la teneur des mêmes traités susmentionnés (1).

Etant donc autorisé à envisager ce démembrement décrété par l'Assemblée Nationale comme une violation formelle des susdits traités, Nous protestons contre et le regardons comme nul et sans effet. En conséquence Nous déclarons :

1° Que nous continuons, comme ci-devant, à Nous donner tous les soins pour cette précieuse portion de Notre Troupeau, duquel on ne peut Nous séparer que par la force et la violence.

2° Que vous ne devez et ne pouvez reconnaître pour votre Supérieur Ecclésiastique aucun autre Evêque, et n'avoir recours en aucun cas et pour chose quelconque à celui qui ne vous serait désigné que par l'autorité civile.

3° Que toute absolution donnée, en vertu des pouvoirs demandés et obtenus d'un autre Evêque que de Nous, serait, hors le cas de mort, nulle par défaut radical de juridiction.

4° Que tout Ecclésiastique qui, en vertu d'une telle autorité, oserait recevoir l'institution canonique d'un autre Evêque que de Nous ou de

(1) Westphalie 1648, Fontainebleau 1661, Versailles 1783.

nos Archidiacres, ne peut être regardé que comme un intrus, et ses fonctions, de plein droit, nulles et sans effets.

5° Déclarons que tout curé actuel, quoique canoniquement institué, qui oserait exercer, sur les portions d'autres paroisses qui lui échéeraient d'après une nouvelle circonscription des cures non autorisée par Nous, une juridiction quelconque, encourra même relativement à sa propre paroisse, la peine de suspense, prononcée par les canons contre tout usurpateur ou violateur du droit de juridiction d'autrui.

Du reste, N. T. C. F., convaincu de votre attachement aux devoirs de votre état, attachement que plusieurs d'entre vous et surtout ceux qui, faibles aux yeux du monde, l'étonnent néanmoins et le confondent par leur force et persévérance, ont poussé jusqu'à l'héroïsme, Nous vous faisons part de la douce consolation que Nous en ressentons et pour laquelle Nous rendons grâces au Père des miséricordes, Nous vous exhortons, nous vous prions par les entrailles de J. C. de rester fidèles dans votre vocation.

Et vous, Pasteurs, nos fidèles Coopérateurs dans le saint ministère, redoublez de zèle envers vos ouailles, instruisez-les de leurs devoirs, retenez-les dans l'obéissance et la soumission à l'autorité légitime. Ni le dépouillement de vos biens, ni l'avilissement dans lequel on veut vous réduire, ni les contradictions que vous essuyez, ni les traitements même les plus durs, auxquels vous êtes exposes, ne doivent ralentir votre ardeur à procurer le salut des âmes confiées à vos soins. La prudence, l'activité, l'intrépidité même de votre zèle doivent triompher de tous les obstacles et entraves qu'on veut y mettre; vous ressouvenant des paroles de l'Apôtre des Gentils, qui prêchant dans les fers disait : que la Parole de Dieu ne se laissait point enchainer.

Gardez-vous néanmoins, N. T. C. F., de vouloir par un zèle répréhensible attirer les foudres du Ciel sur les méchants et sur ceux qui vous persécutent, imitez plutôt votre Divin Maître et modèle, mettez-vous entre le vestibule et l'autel, priez pour ceux qui vous maudissent, fléchissez le Ciel par vos gémissements, détournez par vos sanglots les maux dont la nation pourrait être accablée. Par cette conduite si digne de la sainteté du caractère dont vous êtes revêtus, et de la mission que vous exercez, vous convaincrez les peuples que c'est à tort qu'on a cherché à vous enlever leur confiance, et les peuples revenus de leurs préventions et égarements béniront le ciel de leur avoir ménagé et accordé de tels pasteurs et de tels médiateurs.

Fait à Coblentz le 26 Novembre 1790.

† Clément, archevêque de Trèves (1).

Cette protestation, si digne et si catholique, fut répandue avec profusion dans le Nord de la Meuse qui, au spirituel, dépendait alors du Diocèse de Trèves. L'administration civile s'en émut : dans la séance du Directoire du district de Montmédy, en date du 15 Décembre 1790, le procureur syndic

(1) Archives de l'Evêché de Trèves ; communication de M. l'abbé J.-B.-E. Alnot.

dénonça, comme *écrit incendiaire*, hostile à la Révolution, le *Mandement adressé par l'Archevêque de Trèves au clergé de la ci-devant partie de son diocèse soumise à la domination française le 26 Novembre 1790*. L'Assemblée « arrête... que deux exemplaires dudit écrit seront incessamment adressés à MM. les Administrateurs du Directoire du Département de la Meuse pour être par eux statué sur le sort dudit ouvrage et sur la procédure à tenir pour la recherche des distributeurs, fauteurs, etc. (1). »

L'Archevêque métropolitain de Trèves continua, avec le même zèle apostolique, à instruire les fidèles et le clergé, confiés à ses soins, sur leurs devoirs relatifs à la Constitution civile et au serment schismatique. Les Archives de la chancellerie épiscopale renferment les deux documents suivants :

« *25 Januarii 1791 : Epistola pastoralis Clementis Arch. Trev. quà de constitutione civili cleri Gallicani instruit fideles sub ditione regis Franciæ ad Archidiœcesim Trevirensem pertinentes.* »

« *13 Aprilis 1791 : Epistola pastoralis Clementis arch. Trev. ad Clerum populumque qui ad regnum Gallicum pertinent, quà de Cleri constitutione civili et juramento civico eos instruit;—Modus agendi clericorum.* »

Le 9 Mai 1791, Clément-Venceslas, Archevêque de Trèves, adresse au Clergé séculier et régulier et aux fidèles de la partie de son Archevêché située en France, une importante Lettre pastorale, dans laquelle, après avoir gémi sur les malheurs présents, il revendique ses droits et rappelle ses devoirs comme Métropolitain et comme Ordinaire immédiat, condamne de nouveau le schisme, déclare nulle l'érection des nouveaux Evêchés des Ardennes, de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges, défend de se soumettre et de recourir aux évêques intrus et usurpateurs, frappe de suspense et d'interdit les ecclésiastiques assermentés, etc., etc. — L'Archevêque donne ensuite des *Règles de conduite à tenir par les Curés, Vicaires et autres Prêtres déplacés et dépouillés pour raison de non prestation du serment civique.* — Ces Instructions et ces Règles de conduite sont suivies du Bref de Pie VI, en latin et en français, sur le serment, les élections et consécrations des faux évêques (2).

(1) Bibl. de Verdun, Ms. 218, fol. 181 *bis*.

(2) Communication de M. l'abbé Nicolas, curé de Laneuville.

APPENDICE

ADMINISTRATION CATHOLIQUE

DU DIOCÈSE DE VERDUN

De 1791 à 1823

Après le départ de Mgr Desnos, évêque légitime, l'évêque intrus Aubry s'installa solennellement à la Cathédrale le 20 Mars 1791 ; c'était l'entrée du schisme constitutionnel. Mais le Pasteur suprême, selon sa promesse *d'assister son Eglise jusqu'à la fin des siècles*, n'abandonna pas l'église de Verdun ; il ne permit pas, même au milieu des persécutions les plus violentes, que notre ancien diocèse restât privé de pasteurs légitimes et de supérieurs catholiques, unis à l'Eglise romaine. Toutefois, il faut le reconnaître, tandis que le schisme pouvait paraître au grand jour, l'administration légitime et catholique restait dans l'ombre, agissait avec une prudente circonspection et parfois se cachait comme dans les premiers siècles du Christianisme. A cause du secret religieusement recommandé par les supérieurs légitimes, il est difficile de refaire l'histoire complète de l'administration régulière et catholique du diocèse durant cette triste époque. Essayons pourtant d'en donner un court aperçu.

« Avant de quitter sa ville épiscopale, Mgr Desnos prit toutes les mesures que réclamaient les circonstances pour le gouvernement du diocèse dans ces difficiles conjonctures. Il laissa plein pouvoir à M. Coster, son grand vicaire, et remit son sceau entre les mains d'un secrétaire fidèle (M. Gallyot), pour l'expédition des dispenses et les autres actes de l'administration. Du lieu de son exil, il continua d'éclairer ses diocésains sur les dangers dont la foi était menacée. Tel est l'objet de l'*Instruction pastorale*, datée de Trèves, le 5 Février 1791 (1). » — « Plusieurs fois par semaine, l'abbé Gallyot, secrétaire de l'Evêché, dépêchait sur Trèves de fidèles messagers pour rendre compte à Monseigneur de la situation des choses; il en recevait les ordres, les avis, les encouragements à transmettre (2). » Le 10 Mai 1791, les évêques de

(1) *Hist. de Verdun*, par Roussel et les Continuateurs, II, 90.

(2) Manuscrit de l'abbé Gallyot. Jean-François Gallyot, né à Rennes le 23 Février 1767, était fils de Jean-François Gallyot et de Julienne Montel; il devint secrétaire de l'évêque, resta à Verdun pendant la Révolution et rédigea des Notes manuscrites sur la ville et le diocèse de Verdun, et des Mémoires sur l'épo-

Metz, de Verdun et de Nancy, adressaient au clergé et aux fidèles de leurs diocèses respectifs une lettre commune, promulguant le Bref de Pie VI du 13 Avril qui condamnait le serment constitutionnel ; en même temps l'évêque de Verdun envoyait de nombreux exemplaires de ce Bref à distribuer dans son diocèse. Le 22 Mai, il attestait que tous ses grands vicaires conservaient leurs pouvoirs et exerçaient leurs fonctions.

Rentré à Verdun le 16 Septembre 1792, Mgr Desnos reprit possession de son siège ; il fut reçu dans la maison de M. de La Corbière, doyen du Chapitre ; avant tout il ordonna un *triduum* de prières pour rétablir la paix ; puis il s'occupa activement de réintégrer dans leurs charges les prêtres fidèles. Dans son essai de restauration il fut secondé par ses vicaires généraux et particulièrement par M Coster et M. de La Corbière. La rentrée des troupes françaises à Verdun, le 14 Octobre, le força de retourner dans son exil, à Trèves, et l'année suivante à Coblentz.

C'est probablement vers cette époque, peut-être pendant son court séjour à Verdun, que Mgr Desnos donna des pouvoirs de vicaires généraux à M. d'Epréville, chanoine de la Cathédrale, et à M. Bernard Tronville, chanoine de la Madeleine. Parmi les anciens vicaires généraux, M. de Bassinet restait à Verdun ; les autres menacés, poursuivis et emprisonnés ne pouvaient plus remplir même secrètement leurs fonctions. — Nous n'avons aucun document sur l'administration diocésaine depuis le second départ de Mgr Desnos jusqu'à sa mort.

L'évêque légitime de Verdun, Henri-Louis-René Desnos, mourut à Coblentz le 2 Septembre 1793, loin de son diocèse et n'ayant avec lui qu'un prêtre verdunois, M. d'Epréville (1). Le Chapitre de la Cathédrale de Verdun, dispersé en divers pays, ne pouvait se réunir pour élire des vicaires capitulaires ou des administrateurs du diocèse. Par suite de cette impossibilité, le droit de nommer des administrateurs revenait au Métropolitain (2). L'archevêque de Trèves, Clément-Venceslas de Saxe, dont l'Evêché de Verdun était suffragant, nomma Sébastien-Samuel Dorlodot d'Epréville *administrateur général* du diocèse de Verdun, *sede vacante*. Administrateur avec des pouvoirs généraux, M. d'Epréville, en vertu des Brefs du pape Pie VI des 19 Mars, 13 Juin, 10 Décembre 1792, 16 Décembre 1793, 15 Décembre 1794, et 10 Décembre 1795, avait « la faculté de transmettre à des prêtres capables, en tout ou en partie, et pour tout le diocèse ou pour quelques endroits

que révolutionnaire. On le retrouve curé de Blercourt en 1803, de Dugny en 1812 ; il mourut retiré à Verdun le 28 Juillet 1818.

(1) Lettre de M. Pierrot, curé de Sampigny, à M. Varin, vicaire général, 14 Décembre 1831. — Gérard-Antoine Pierrot, n'étant que sous-diacre ou diacre quand éclata la Révolution, partit en émigration, fut ordonné prêtre par Mgr Desnos à Trèves. Ce prêtre émigré avait conservé d'intéressants souvenirs de son émigration.

(2) Concile de Trente, Ses. XXIV, ch. XIV.

seulement, tous ses pouvoirs à l'exception de ceux qui demandaient le caractère épiscopal (1) ».

Muni de ces pouvoirs généraux et très étendus, M. d'Epréville se rapprocha de la France, revint même peut-être à Verdun, reçut les prêtres du diocèse, et parait avoir nommé, pour partager sa charge d'administrateur, M. Bernard Tronville et M. Alexandre de Bassinet, qui restaient habituellement cachés à Verdun ou dans les environs de cette ville.

A cette époque, existait, près du Métropolitain de Trèves, un Conseil épiscopal, composé des grands vicaires et d'autres ecclésiastiques ; ce Conseil était vulgairement désigné « Consistoire de Trèves » (2) ou encore « Grand-Vicariat métropolitain de Trèves ». Ce Conseil pouvait donner et donnait en effet des pouvoirs extraordinaires à des prêtres Verdunois qui s'adressaient à lui ; vers 1798, il en donna à Nicolas Lambert, prêtre résidant à Fresnes-au-Mont (3). Il reconciliait les prêtres constitutionnels, admettait la légitimité de certains serments, par exemple celui de *liberté-égalité*, celui de soumission aux lois de la République et de haine à la royauté, etc. Sur ce point le Consistoire de Trèves était en désaccord avec les administrateurs des diocèses de Verdun et de Metz. Il reprochait à ces administrateurs leur rigorisme et le soin qu'ils prenaient de cacher leurs noms et leur demeure, ce qui les ren-

(1) Collection des Brefs et Instructions de Pie VI, par l'abbé Guillon.

(2) « Le Consistoire de Trèves était la plus haute cour de justice ecclésiastique et s'attribuait toutes les causes. Par une lettre du 8 Août 1788, l'Archevêque avait établi le sénat de justice et décidait en même temps que le Consistoire recevrait, traiterait et terminerait toutes les causes les plus qualifiées venant du sénat de justice, de l'officialité de Coblentz, du haut ou bas archevêché, et même des évêchés suffragants. Les séances avaient lieu le mardi de chaque semaine. » (Communication de M. l'abbé Alnot.)

(3) Dans sa lettre du 14 Décembre 1834, M. Pierrot donne les renseignements suivants : « Je sais que M. Lambert est allé à Trèves (je pense vers 1798) « et qu'il a reçu du Consistoire des pouvoirs d'administrateur du diocèse de « Verdun, en vertu desquels il exerçait à Fresne..... Lorsque le brave « Mgr Desnos, évêque de Verdun, mourut à Coblentz en Septembre 1793, « S. A. l'Archevêque de Trèves nomma administrateur du Diocèse de Verdun « M. d'Epréville, chanoine de la Cathédrale de Verdun, qui était avec Mgr « Desnos. Quelques années après, M. Lambert a donc obtenu du Consistoire « de Trèves les mêmes pouvoirs. Pour bien juger de ces pouvoirs, il faut sa- « voir si, S. A. l'Archevêque ayant lui-même donné des pouvoirs généraux à « M. d'Epréville, ce Consistoire de Trèves (qui ressemblait tout à fait au « conseil de nos évêques constitutionnels) pouvait encore en donner à un « autre. Il me semble avoir vu un bref de Pie VI qui dit que l'Archevêque lui- « même n'a pas ce droit. S. A. l'Archevêque d'ailleurs, depuis sa réconcilia- « tion avec Rome, condamnait bien, au coin du feu, la marche de ce Consis- « toire, mais, par son silence et toute sa conduite extérieure, il l'approuvait « entièrement. MM. d'Epréville et Lambert ont publié des brochures là-dessus. « M. d'Epréville reprochait à M. Lambert la nullité de ses pouvoirs, d'après « les raisons que je viens de citer. M. Lambert répondait que M. d'Epréville, « se cachant et n'agissant pas, le Consistoire avait agi en conséquence. »

dait inaccessibles. Quand il accordait des pouvoirs, il y mettait la clause : « à charge de les représenter dans la suite aux grands vicaires de Verdun, pourvu qu'on puisse les approcher commodément (1). »

Il ne faut pas trop s'étonner de cette divergence d'opinions, car la légitimité de certains serments, autres que le serment constitutionnel, était alors fort contestée entre les théologiens ; et d'autre part, à Trèves, où il était en sûreté, le Consistoire ne comprenait pas assez qu'en France la prudence commandait aux administrateurs et aux missionnaires beaucoup de réserve et même le secret de leurs noms et de leurs domiciles, pour éviter la prison et pour ne pas compromettre leur ministère.

Les administrateurs du diocèse recevaient non seulement les prêtres restés fidèles, mais aussi les prêtres constitutionnels ; ils détournaient ceux-ci du schisme et les réconciliaient avec l'Eglise Catholique. Ils leur donnaient des pouvoirs *titulo missionis*.

Quand, en 1795, les quelques survivants des ecclésiastiques déportés à Rochefort furent rentrés dans leur pays, quand, profitant d'une accalmie avant le 18 Fructidor an V, de nombreux prêtres émigrés revinrent de l'exil, il fallut songer à organiser les missions dans le diocèse. Voici ce que firent les administrateurs :

« Nous avons d'abord, dirent-ils, divisé le Diocèse de Verdun en six arrondissements, dans chacun desquels nous avons établi un missionnaire supérieur avec lequel les autres missionnaires ou prêtres en fonctions, employés dans l'administration spirituelle, ou qui désireraient y être employés, seront obligés de correspondre. Ces arrondissements sont Verdun et sa banlieue, — la droite et la gauche de la Meuse au-dessus de la ville, — la droite et la gauche au dessous de la ville, — et le Clermontois en ce qui appartient au Diocèse. Les chefs de ces arrondissements se feront connaitre à ceux qui doivent coopérer avec eux et sous leur inspiration. — Ces six missionnaires à qui nous avons confié une portion de nos pouvoirs, et dont les mœurs pures, la conduite invariable, la foi exercée, le zèle prudent nous sont parfaitement connus, auront soin d'examiner devant Dieu : 1° Ceux qui se présenteront pour se rétracter..... notamment ceux qui se sont adressés au Consistoire de Trèves, dont nous n'admettons ni les principes sur les serments, principes qui viennent de lui attirer un interdit du Chef de l'Eglise, ni les faciles réintégrations ; — 2° S'ils ont réparé, comme ils le devaient, les scandales dont ils étaient coupables ; — 3° Quels sont leurs principes sur l'Eglise, sur la hiérarchie, sur la soumission due aux dépositaires de l'autorité spirituelle, etc. » A ces six chefs missionnaires les administrateurs avaient délégué les pouvoirs que le Saint-Siège leur avait confiés pour l'absolution des censures encourues par le fait du schisme, de l'intrusion et des serments.

Cette organisation existait quand, le 14 Février 1799, les administrateurs la transcrivirent et la confirmèrent dans les *Instructions et Rè-*

(1) Lettre écrite par un membre du grand-vicariat Métropolitain, relativement à l'administration spirituelle du diocèse de Verdun, 23 Juillet 1799.

glement pour le Diocèse, qu'ils adressèrent, en recommandant le secret, à leurs chers et fidèles coopérateurs. Ces Instructions sont relatives à la réconciliation des prêtres schismatiques, à l'administration des Sacrements de Baptême, de Pénitence et de Mariage, et en général à l'exercice des fonctions du ministère.

Parmi les règles qu'ils donnent alors, à cause de la persécution, les administrateurs insistent sur « l'instruction pour disposer la jeunesse à la première communion, et décident qu'aucune première Communion n'aura lieu désormais que du consentement du chef d'arrondissement.» Relativement à la Sainte Messe ils disent : « Les saints Mystères ne pourront être célébrés que dans le plus grand secret et autant que possible, non pendant la nuit, mais au point du jour, comme le prescrit le Saint Père dans son Indult. Les fêtes et dimanches, pendant la quinzaine de Pâques et aux fêtes patronales, on pourra déroger à cette règle, la vigilance des agents de la persécution étant, à ces époques principalement,dans sa plus grande activité..... Nous défendons : 1° de chanter des grandes messes en public et en particulier et de faire chanter, dans des lieux apparents, soit des hymnes soit des cantiques ; 2° de dire la messe, même secrètement dans les églises ; 3° de rassembler les fidèles en trop grand nombre et d'admettre dans ces rassemblements plus de 20 à 30 personnes, connues par leur façon de penser et par leur discrétion. » — En outre . « Le Saint Sacrifice de la Messe ne pourra être célébré sans les ornements en usage, quelque soit la situation où l'on puisse se trouver..... Il n'est permis de dire la messe que dans des chambres décemment ornées..... On pourra déposer le Saint-Sacrement dans chaque paroisse, pourvu que ce dépôt soit confié à des personnes pieuses et dans un lieu décent orné et respecté. Nous défendons qu'il soit abandonné dans les églises, où les mal intentionnés pouraient renouveler les sacrilèges et les abominations dont on a eu tant à gémir (1). »

Ces règlements, qui paraissent aujourd'hui exagérés et d'un excès de prudence, étaient, en maints endroits, jugés nécessaires à cause de la persécution qui sévissait encore, même en 1799, surtout contre les prêtres fidèles et les zélés missionnaires.

Quels étaient ces six chefs de mission, dont parlent les administrateurs du diocèse ? Il est impossible d'en trouver la liste officielle. On rencontre, il est vrai, dans les actes paroissiaux, de 1795 à 1802, de nombreux missionnaires catholiques ; ils exercent en vertu des pouvoirs reçus des administrateurs du diocèse, mais sans prendre ordinairement le titre de chef de mission. En 1795, Jean-Baptiste Créplot, curé

(1) *Instructions et Règlement pour le diocèse de Verdun*. Une copie de ce document (28 pages) nous a été remise autrefois par M. Petit, vicaire général de Verdun, qui la croyait authentique. Une note mise à la fin par le copiste semble mettre en doute l'authenticité de cette pièce. Nous la croyons certainement authentique, d'autant plus que le grand Vicariat général de Trèves y répondit en s'expliquant par la lettre du 27 Juillet 1799 que nous avons citée.

légitime de Récourt, était chef de mission et se dévouait dans vingt paroisses de l'ancien diocèse. On pourrait citer, comme exerçant à peu près le même ministère : François Vignon, Pierre Dupuy, les abbés Menneband (1), Louis Brion (2), Joseph Voinier (3), etc.

En dehors de l'ancien diocèse de Verdun, dans les paroisses du Nord de la Meuse qui dépendaient alors de Reims et de Trèves, d'autres prêtres avaient reçu en 1795 et 1796 des pouvoirs extraordinaires de missionnaires des archevêques de Reims (4) et de Trèves (5). Dans les paroisses du Sud de la Meuse, de l'ancien diocèse de Toul, les administrateurs envoyaient et approuvaient des prêtres *titulo missionis* (6). Ces parties des diocèses voisins, entrées dans le diocèse actuel de Verdun, ne sont pas traitées dans la présente étude.

L'administrateur général du diocèse de Verdun continua ses fonctions jusqu'au Concordat, malgré les efforts que firent les schismatiques pour rétablir leur culte à Verdun en 1799 et en 1801. Un des derniers actes de M. d'Epréville fut d'autoriser la reconnaissance des re-

(1) Voir les notices biographiques de Jean-Baptiste Créplot, François Vignon, Pierre Dupuy et les abbés Menneband, notices publiées dans les *Souvenirs de la Révolution*, *Semaine religieuse de Verdun*.

(2) Louis Brion, ancien vicaire de Mont, était à la fois missionnaire dans le diocèse de Verdun et dans celui de Reims.

(3) Joseph Voinier, ancien carme sous le nom de P. Martin, né à Acraigne (aujourd'hui Frolois) le 6 Septembre 1761, refusa tous les serments, ne sortit pas de France, séjourna quelque temps caché à Nancy, puis exerça secrètement son ministère dans des maisons particulières à St-Mihiel, Hattonchâtel, Viéville, Billy-s-les-Côtes, Buxières, Creuë, etc. Il prenait le titre de *supérieur des missions*, ou celui de *missionnaire supérieur approuvé pour le diocèse*. Pourchassé pendant la Révolution comme perturbateur fanatique, il fut seulement arrêté et emprisonné le 19 Avril 1801, puis conduit à la frontière par arrêté du Préfet de la Meurthe du 12 Floréal an IX (3 Mai 1801). Il bénéficia ensuite de la paix rendue à l'Eglise, et rentra en France. Habitué à exercer son ministère en maints endroits, nommé curé il ne pouvait se plaire en aucun poste, desservit successivement au moins neuf paroisses, et mourut curé de Bazincourt le 29 Novembre 1843. Son acte de sépulture et son épitaphe lui donnent le titre bien mérité de « Confesseur de la Foi pendant la grande Révolution française. »

(4) Mgr Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, de son exil à Eissenach (Haute-Saxe) avait donné à M. Maucler, chanoine de Montfaucon, des pouvoirs de missionnaire, 6 Septembre 1795, il l'établit ensuite vice-official ; il donna des pouvoirs de missionnaire pour le diocèse de Reims à M. Gatelet, curé de Beauzée, 27 Octobre 1795. MM. Duhoux et Créplot reçurent aussi des pouvoirs pour le diocèse de Reims en 1796, etc.

(5) Le 9 Mai 1791, l'archevêque de Trèves permit aux curés non assermentés d'exercer, dans toute la partie de son diocèse située en France, les mêmes pouvoirs qu'ils avaient dans leurs propres paroisses. En 1794 et 1795, le même archevêque donnait au chanoine Nicolas Fossy des pouvoirs pour Stenay, etc.

(6) Voir Eug. Martin, *Hist. des diocèses de Nancy, de Toul et de St-Dié*, III, p. 179.

liques de la Cathédrale le 17 Mai 1801. Il resta administrateur général jusqu'à l'arrivée de l'évêque de Nancy en 1802 (1).

Le Concordat du 15 Juillet 1801 réunit l'ancien diocèse de Verdun et le Département de la Meuse à l'Evêché de Nancy. Il s'agissait alors de réorganiser les paroisses, d'y placer des curés et des succursaliers, en un mot de réparer les désastres et les ruines causés par la Révolution. Cette tâche difficile incomba en grande partie à l'administrateur, M. d'Epréville, nommé par Mgr d'Osmond provicaire général pour la Meuse.

Le provicaire, aidé par des collaborateurs dévoués, dressa par doyennés ou cantons la liste des anciens titulaires, avec leur âge, leurs qualités, leur mérite ou leur démérite, il correspondit avec les curés, reçut leur soumission, etc.; pendant plus d'un an, en 1802, il envoya régulièrement tous les renseignements désirables à M. Coster, vicaire général de Nancy, ancien vicaire général de Verdun.

M. Montardier, nommé curé de la Cathédrale, remplaça M. d'Epréville dans la charge de provicaire général et en remplit les fonctions jusqu'à sa mort en 1816.

Enfin le prieur Martin succéda à M. Montardier comme provicaire général et à ce titre s'occupa de l'administration de la partie meusienne du diocèse de Nancy, jusqu'au rétablissement du siège épiscopal de Verdun, en 1823.

Nous allons donner une courte biographie de ces vicaires généraux, administrateurs et provicaires, qui méritent certainement de ne pas rester dans l'oubli.

Vicaires généraux et Administrateurs catholiques de l'ancien diocèse de Verdun pendant la Révolution

1791-1802

Claude-Elisabeth DE LA CORBIÈRE (2), doyen du Chapitre depuis 1781, avait le titre de vicaire général, parait avoir resté à Verdun après le premier départ de Mgr Desnos, reçut le Prélat dans sa maison le 16

(1) Un ancien Rituel de Mgr de Béthune porte à la suite du Catalogue des évêques, la mention suivante, écrite vers 1823 : « 91. *Desnos fuit ultimus (episcopus) et obiit Confluentiæ propter persecutionem.... Ab anno 1793 ad annum 1802, Dominus Déprêville, canonicus Ecclesiæ Cath , fuit administrator diœcesis Virdunensis auctoritate D. D. Archiepiscopi Trevirensis nominatus... »*

(2) Cl.-E. de La Corbière, né à Juvigné (Mayenne) le 5 Octobre 1734, fils de Messire Claude de la Corbière et de dame Michelle de la Broise, appartenait à une ancienne famille noble d'Anjou, qui portait : *D'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules*. Il était cousin de Mgr Desnos. Les historiens se trompent en le faisant naître à Juvigny (Meuse).

Septembre 1792. Décrété d'accusation par la Convention nationale le 9 Février 1793, arrêté à Montmédy en Décembre 1793, emprisonné à St-Mihiel, renvoyé avec les autres victimes de Verdun par le tribunal de St-Mihiel au tribunal révolutionnaire de Paris, condamné à la peine de mort, exécuté le 5 Floréal an II (24 Avril 1794).

Jean-Antoine DE NOGUEZ, né à Pau le 29 Juillet 1733, archidiacre de la Rivière et vicaire général depuis 1782 (1), parti à Metz dès le commencement de la Révolution, puis émigré à Luxembourg, à Aschaffensbourg, etc. ; inscrit sur la liste des émigrés à la date du 5 Février 1793. Au retour de son émigration, il paraît s'être retiré à Paris, rue de l'Université. Nous ignorons le lieu et la date de sa mort.

Alexandre-Joseph DE BASSINET, né à Avignon le 2 Janvier 1733, pourvu le 16 Avril 1788 de la 39e prébende canoniale de la Cathédrale, nommé Archidiacre de la Woëvre la même année, vicaire général, membre de la commission supérieure du Séminaire en 1790-91, fut aussi l'un des commissaires pour rédiger le cahier des plaintes et doléances du Clergé en 1790, aumônier de la garde nationale et membre de la municipalité en 1790, ne prêta point le serment constitutionnel (2). Quoiqu'inscrit sur la liste des émigrés, à la date du 5 Février 1793, il ne quitta pas la France, resta caché à Verdun ou dans les environs probablement à Thierville, continua comme vicaire général l'administration secrète avant et après la mort de Mgr Desnos. Ses pouvoirs d'administrateur lui furent continués et confirmés. Le 14 Février 1799, de concert avec les autres administrateurs, il rédigeait à l'usage des chefs missionnaires, en vertu des indults du Pape des 19 Mars et 13 Juin 1792, des *Instructions et Règlements* pour le diocèse. Le 2 Germinal an X (23 Mars 1802), un arrêté du premier Consul le raya définitivement de la liste des émigrés. Ruiné par la Révolution, il se retira à Paris dans la maison de Sainte-Perrine, et mourut à l'hôpital de Saint-Pierre de Chaillot le 11 Novembre 1813, dans sa 81e année. Musicien, prédicateur et savant écrivain, il publia des Sermons et Panégyriques et divers ouvrages sur l'Ecriture Sainte.

(1) J.-A. de Noguez était en même temps abbé commendataire de la Réaule et de St-Jean de Falaise. — Dès le 11 Avril 1791, on dressa l'inventaire de sa maison et de son mobilier, qui furent confisqués et vendus : Vente de sa maison le 2 Ventôse an II, de son mobilier le 22 Germinal an III.

(2) A.-J. de Bassinet reçut dans sa maison, en Septembre 1792, *Monsieur*, qui devint plus tard Louis XVIII. « Après la retraite des armées, il fut obligé de se cacher et resta pendant sept ans enfermé dans une chambre. » (Hist. des Emigrés français, I. p. 223.)— Ses biens furent confisqués : On vendit son mobilier le 1er Floréal an II, sa maison rue Mautroté, le 11 Prairial suivant. En 1802, il réclama la restitution de ses livres mis en dépôt au couvent des Prémontrés. — « Son dévouement au Pape, et son hostilité contre les idées et les procédés du premier Consul le firent accuser d'être entré dans une sorte de conspiration. Arrêté, il passa plusieurs années en prison, et fut ensuite placé à Ste-Périne sous la surveillance de la police. » (Note de M. le comte de Bacourt.)

Sigisbert-Etienne Coster, docteur en théologie, licencié en droit canonique et civil, chanoine de Verdun (1), nommé par Mgr Desnos vicaire général en 1781, archidiacre d'Argonne en 1789; député du clergé aux Etats généraux; ne prêta point le serment constitutionnel. Le 21 Janvier 1791, il reçut de Mgr Desnos, qui partait pour l'exil, plein pouvoir pour l'administration du diocèse. Il exerça ses fonctions d'administrateur du diocèse jusqu'au retour de l'évêque le 16 Septembre 1792. Après l'entrée des troupes françaises, mandat d'arrêt contre lui et contre plusieurs autres, 20 Octobre 1792. Le même jour il subit un long interrogatoire devant la commission municipale; ensuite il est consigné chez lui et gardé par un planton militaire, dont on le délivre le 13 Novembre suivant. Le 1er Février 1793, il obtint de la municipalité un certificat de civisme. Décrété d'accusation par la Convention nationale le 9 Février 1793, le chanoine Coster parvint à s'échapper, se rendit à Bruxelles, parcourut l'Allemagne, puis obtint en Italie de l'abbé Maury une chaire de théologie au séminaire de Montefiascone. Après le Concordat de 1801 il vint se fixer à Nancy, fut nommé vicaire général par Mgr d'Osmond le 27 Avril 1802, et remplit cette charge jusqu'en Décembre 1803. Il travailla activement avec M. d'Epréville à la réorganisation des paroisses et du culte catholique dans la Meuse. Doyen du Chapitre de Nancy, il mourut le 23 Octobre 1825.

Bernard Tronville, né à Verdun en 1724 (2), ordonné prêtre en 1750, curé de Dieue en 1753 pourvu d'une prébende canoniale à la Collégiale de la Madeleine de Verdun en 1762, ne prêta aucun serment, resta à Verdun après la suppression de la Collégiale. « Nommé administrateur du diocèse de Verdun par Mgr Desnos, a exercé ses pouvoirs jusqu'à la mort du vénérable évêque; depuis il a exercé comme grand vicaire de M. d'Epréville (3). » Divers actes officiels lui donnent le titre de vicaire général, ou celui « d'administrateur du diocèse, nommé par Mgr l'Archevêque de Trèves, pendant la vacance du siège ». Infirme et résidant à Verdun dans sa famille, il communiquait secrètement avec les prêtres fidèles et leur donnait ou leur confirmait des pouvoirs extraordinaires. Après la rentrée des troupes françaises à Verdun, dénoncé comme suspect et pour n'avoir prêté

(1) S.-E. Coster, né à Nancy, paroisse de St-Sébastien, le 25 Avril 1734, fils de Jean-François Coster, marchand, et de Anne-Scholastique Thouvenin, ordonné prêtre à Remiremont le 20 Mai 1758, vicaire de Neufchâteau (1758-59), nommé curé de Remiremont le 21 Novembre 1760, pourvu le 24 Juin 1781 de la 12e prébende canoniale de la Cathédrale de Verdun. On a de lui : 1° *Oraison funèbre du roi Stanislas*, 1766; — 2° *Oraison funèbre de la reine Marie Leczinska*; — 3° *Sermons manuscrits*.

(2) B. Tronville, né à Verdun, paroisse Saint-Médard, le 28 Septembre 1724, fils de Cuny Tronville, marchand potier d'étain, et d'Anne Périn, eut pour parrain François Périn, curé d'Ambly, mort curé de Ville-sur-Cousance en 1754.

(3) Extrait d'une lettre de M. Pierrot, curé de Sampigny, à M. Varin, vicaire général, 14 Décembre 1834.

aucun serment, il fut, au commencement de Novembre 1793, arrêté et conduit sur un brancard dans la maison de sûreté à Verdun : on le transporta ensuite à la prison de Bar : de là, le 20 Prairial an II (8 Juin 1794), il adressa aux administrateurs du Département une réclamation motivée, suppliant qu'on le renvoie à Verdun, à cause de son grand âge et de sa caducité. Il n'en fut pas moins condamné à la déportation au delà des mers le 7 Fructidor an II (24 Août 1794), puis inscrit sur la liste du 12e convoi de prêtres meusiens qui devaient le lendemain partir pour Rochefort. « Il ne put partir à cause de ses infirmités. » Ramené à Verdun, Bernard Tronville continua l'administration du diocèse; à lui s'adressaient les prêtres assermentés qui voulaient se réconcilier et rétracter leurs serments. Il faisait distribuer des imprimés, écrivait des lettres, en recevait, etc. En Juin 1797, il réconcilia Henri Poirsin qui devint ensuite confesseur de la Foi; il voulut aussi convertir Pierre Arviller, curé constitutionnel d'Hennemont; celui-ci le trahit et livra sa lettre aux autorités du Département. Le 18 Vendémiaire an VI, le chef de la Police donna l'ordre d'arrêter le nommé Tronville, se disant vicaire général. Malgré les observations du commissaire du District de Verdun, le Directoire exécutif du Département rendit, le 13 Brumaire an VI (3 Novembre 1797), l'arrêté suivant : « Art. 1er. Le nommé Tronville, prêtre, chanoine de la ci-devant Collégiale de Verdun, sera déporté. » Quelques jours après, le 16 Brumaire (6 Novembre), on donnait l'ordre « de le mettre en état d'arrestation et de le conduire sous bonne et sûre garde à Rochefort pour être déporté ». Le conventionnel Pons et le médecin Madin s'interposèrent et réclamèrent vivement. Le 28 Brumaire an VI (17 Novembre 1797), Pons écrit à l'administration centrale et reconnait que, pour conduire le déporté Tronville, « il faut une voiture couverte à quatre roues, suspendue et très douce, il faut qu'il soit accompagné d'un officier de santé, et de sa fille de confiance. » Le 11 Frimaire (1er Décembre), le Ministre de la Police approuve la détermination de retenir provisoirement le nommé Tronville dans la maison d'arrêt de Verdun. Le 6 Décembre 1797 et le 19 Février 1798, Pons écrit de nouveau en faveur de Tronville; le 20 Février 1798, le médecin Madin décrit la situation de son malade qu'il appelle un *pauvre Job*, et fait l'éloge de sa conduite. Le 25 Pluviôse an VI (13 Février 1798), on avait obtenu le transfert du malade, de la maison d'arrêt de Verdun, dans une maison particulière, sous la surveillance d'un planton. C'est dans son domicile, rue Mautroté, qu'il est mort, après de longues souffrances, le 14 Floréal an VI (3 Mai 1798), à 11 heures du matin (1).

Sébastien-Samuel Dorlodot d'Epreville, né au hameau de Bellefontaine (Meuse) en 1753 (2), ordonné prêtre vers 1778, pourvu de la 4e pré-

(1) Archives de la Meuse, Q, Dossier Tronville. Voir aussi Pouillé, I, p. 190.

(2) S.-S. Dorlodot d'Epréville, né à Bellefontaine, près Clermont-en-Argonne, le 30 Juin 1753, 12e enfant de Messire Sébastien Dorlodot, écuyer, sieur d'Epré-

bende canoniale de la Cathédrale de Verdun le 24 Avril 1780, nommé vicaire général par Mgr Desnos, ne prêta aucun serment, suivit à Trèves l'évêque de Verdun, rentra probablement à Verdun avec le prélat le 16 Septembre 1792. Inscrit sur la liste des émigrés le 5 Février 1793, et sur celle des décrétés d'accusation par la Convention le 9 du même mois, il échappa plusieurs fois aux poursuites dirigées contre lui (1). Après la mort de Mgr Desnos à Coblentz (2 Septembre 1793), le Prince-Electeur, Clément-Venceslas de Saxe, archevêque de Trèves, nomma M. d'Epréville administrateur général du diocèse de Verdun, pendant la vacance du siège. De Trèves, où il paraît avoir résidé plusieurs années, M. d'Epréville communiquait avec les administrateurs cachés à Verdun, MM. Alexandre-Joseph de Bassinet et Bernard Tronville. En 1794, il demeurait à Bruxelles, et c'est de cette ville qu'il renouvela le 20 Avril des pouvoirs très étendus, avec maints éloges, au chanoine Louis-Nicolas Fossy, émigré (2). Son titre d'administrateur général et la teneur de ses actes officiels laissent croire qu'il tenait ses pouvoirs du Saint-Siège et qu'il avait sous ses ordres les autres administrateurs. A cause de la persécution, il voulait que son administration restât secrète et cachée aux fidèles, et fût connue seulement des chefs missionnaires qu'il avait établis dès 1795. Le 14 Février 1799, il rédigea avec M. de Bassinet, des *Instructions et règlement* pour le diocèse de Verdun.

En 1801, M. d'Epréville, exerçait encore la charge d'administrateur du diocèse, le siège vacant, et à ce titre il donnait à François-Etienne Quentin, prêtre insermenté, une commission spéciale pour la reconnaissance des reliques de la Cathédrale (3).

En 1802, après son installation sur le siège épiscopal de Nancy, Mgr d'Osmond nomma M. Dorlodot d'Epréville provicaire général pour la Meuse et le chargea de réorganiser les paroisses et le culte catholique dans cette grande partie de son vaste diocèse. M. d'Epré-

ville, et de dame Hélène-Françoise du Houx, appartenait à une vieille famille de gentilshommes verriers, dont une branche existe encore en Belgique. Il fut baptisé le 1er Juillet 1758 par Louis Duhoux, alors vicaire d'Autrécourt.

(1) Il resta quelque temps caché à Bellefontaine, chez ses parents. Un jour le Directoire du District de Clermont envoya des agents pour le saisir; grâce à la protection du maire du village, il put s'enfuir dans les bois voisins. — Le chanoine d'Epréville possédait des prés à Bellefontaine, qui furent vendus comme biens d'émigrés, le 5 Floréal an II ; trois lots pour 7,025 livres en assignats.

(2) Ces lettres en latin se trouvent à la Bibliothèque de la ville de Bar, Ms. 102. Elles commencent ainsi : *Sebastianus-Samuel D'Orlodot de Preville, Ecclesiæ Cathedralis Virdunensis canonicus et ejusdem diœcesis administrator generalis, Sede Vacante, Salutem in Domino.....* Elles se terminent ainsi : *Datum Bruxellis, ubi ob persecutionem degere cogimur, sub signo et sigillo nostris.....*

(3) Procès verbal du 17 Mai 1801, dans *Hist. de Verdun* par Roussel, continuateurs, II, p. 146.

ville se mit activement à l'œuvre, envoya dès le mois de Juillet 1802 de nombreux renseignements sur les prêtres et sur les paroisses à M. Coster, ancien vicaire général de Verdun et alors vicaire général de Nancy. Le 4 Août 1802, l'évêque le nomma chapelain de l'hôpital Ste-Catherine de Verdun, et, le 18 du même mois, le proposa au Ministre des Cultes pour un canonicat à la Cathédrale de Nancy. Cette proposition ne fut point agréée. Et l'ancien administrateur du diocèse, oubliant humblement ses dignités, devint, le 22 Janvier 1803, simple succursalier de Béthincourt. Le 16 Août 1806, l'évêque de Nancy le nomma à la cure cantonale de Billy, où il mourut le 10 Septembre 1809 (1).

Provicaires Généraux pour la Meuse

1802-1823

Charles-François MONTARDIER, né en 1745 (2), prêtre en Septembre 1769 docteur en théologie, professeur au collège St-Claude de Toul, vicaire administrateur de Saint-Pierre à Bar en 1770, chanoine de la Collégiale et curé de N.-D. (1787-1791), refusa le serment; émigré en Allemagne, reçut à son retour des pouvoirs d'administrateur du diocèse de Toul; curé de la Cathédrale de Verdun et provicaire général de Nancy pour la Meuse sur la fin de 1802 (3). Son administration comme provicaire fut très active et très paternelle; ses nombreuses lettres adressées à M. Brion, vicaire général de Nancy, dénotent un grand cœur, une intelligence supérieure et une haute sagesse dans ses décisions pratiques. Il contribua beaucoup à l'établissement de l'école cléricale de Moirey, et à la fondation du Petit Séminaire de Verdun. Il mourut à Verdun le 6 Mai 1816 (4).

Jean-Baptiste MARTIN, né à Villers-la-Loue (Belgique), prieur des Prémontrés de Saint-Paul de Verdun en 1783, jusqu'à la suppression de

(1) Voir Pouillé, I, p. 411, et IV, p. 133.

(2) Ch.-Fr. Montardier, né à Villotte-devant-Belrain le 11 Avril 1745, fils de Nicolas Montardier, lieutenant en la mairie de Villotte, et de Françoise Esnard.

(3) Voir Pouillé, I, p. 366; II, p. 176, 180; III, p. 526.

(4) Le Nécrologe de 1816 (Ordo diocésain de 1817) le mentionne en ces termes : « D. Carol.-Franc. Montardier, Provicarius Generalis pro Mosæ regione necnon Rector Parochiæ B. M. V. Virdunensis. Admodum venerabili huic Christi Ministro, qui laboribus indefessis, insolitâque prudentiâ de Diœcesi, ipsiusque Parochiâ adeo egregiè meritus est, *repositam ipsi gloriæ coronam reddidit justus Judex* die 6 Maii; hunc Sacerdotum omnium, sed eorum imprimis quibus in Mosæ districtu animarum cura demandatur, precibus et sacrosancto Missæ sacrificio commendamus. »

l'abbaye en 1790 (1), inscrit sur la liste des émigrés le 5 Février 1793, et sur celles des décrétés d'accusation le 9 du même mois, s'occupa activement, à son retour d'exil, de la restauration des églises, de la réorganisation du clergé, succéda à M. Montardier, en 1816, dans la charge de provicaire général. Habile et équitable administrateur, il allia parfois la sévérité à la prudence et à la justice ; il reçut et complimenta Mgr d'Arbou, à son entrée dans la Cathédrale le 30 Juillet 1823. Le nouvel évêque, le 30 Août suivant, le nomma chanoine, vicaire général, et membre du conseil épiscopal. Mort à Verdun le 16 Novembre 1828.

(1) Voir la notice sur le PRIEUR MARTIN, que nous avons publiée à part et dans la *Semaine religieuse* en Octobre et Novembre 1887. Une confusion nous a fait dire, au ch. II de cette notice, que le Prieur Martin était le même que le P. Vagnier ; c'est une erreur à rectifier. La lettre du Grand Vicariat métropolitain de Trèves du 23 Juillet 1799 est relative non au Prieur Martin, mais à Joseph Voinier, ancien carme de la maison de St-Mihiel sous le nom religieux de Père Martin ; cet ancien carme fut un missionnaire ardent pendant la Révolution. (Voir ci-dessus, page 58*, note 3.)

INDEX GÉNÉRAL

ALPHABÉTIQUE

des Paroisses, Annexes et autres Etablissements religieux

CONTENUS DANS LES QUATRE VOLUMES DU POUILLÉ

Les chiffres romains renvoient aux tomes; les chiffres arabes aux pages. Les petites capitales indiquent les doyennés ; les grandes capitales les archiprêtrés; les italiques les annexes.

A

Abainville, III, 179.
Abaucourt, I, 517.
Abbaye de Beaulieu, II, 664.
— de Châtillon, IV, 189.
— d'Ecurey, II, 530.
— de l'Etanche, III, 674.
— de Jeandeures, II, 296.
— de Jovilliers, II, 331.
— de Juvigny, IV, 49.
— de La Chalade, I, 736.
— de Lisle, II, 743.
— de Rengéval, III, 66.
— de Riéval, III, 778.
— de Saint-Airy, I, 225.
— de Saint-Benoit, III, 707.
— de Sainte-Hoïlde, II, 605.
— de Saint-Maur, I, 234.
— de Saint-Mihiel, III, 284.
— de Saint-Nicolas. I. 263.
— de Saint-Paul, I, 244.
— de Saint-Vannes, I, 203.
— des Vaux, III, 229.
Ailly, III, 280.
Aincreville, IV, 297.
Amanty, III, 183.
Amblaincourt, II, 684.
Ambly, I, 374.
Amel, IV, 133.
Ancemont, I, 635.
ANCERVILLE, II, Paroisse, 243 ; — Capucins, 248 ; —Commanderie de Braux, 250.
Andernay, II, 593.
Apremont-la Forêt, Paroisse, 390 ; —Collégiale, 397 ;— Prieuré, 393 ; — Récollets, 399.
Arrancy, IV, 148.
Aubréville, I, 455.
Aulnois-en-Perthois, II, 253.
Aulnois-sous-Vertuzey, III, 53.
Autrécourt, II, 657.
Autréville, IV, 481.
Auzécourt., III, 773.
Auzéville, I, 478.
Avillers, I, 625.
Avioth, IV, 9.
Avocourt, I, 720.
Azannes, IV, 232.

B

Baâlon, IV, 454.
Badonvilliers, III, 185.
Bannoncourt, III, 456.
Bantheville, IV, 379.
BAR-LE-DUC, II, Ancienne paroisse 162 ; — Paroisses : Notre-Dame, 181, — St-Antoine, 185, — St-Etienne,, 192, — Saint-Jean, 199 ; — Aumôneries, 201; — Annonciades, 121 ;— Antonistes, 69 ;—Augustins, 76 ;— Bénédictins, 4 ; — Capucins, 91, 136 ;— Carmes, 86;—Clarisses, 111 ; -- Collège des Jésuites, 99 ;—Collégiale St-Maxe, 19 ; — Collégiale St-Pierre, 43 ; — Congrégation N.-D., 124 ;—Cordeliers, 99 ;—Dames de la Croix, 147 ; — Doctrine chrétienne (sœurs), 141 ; — Dominicaines, 142 ; —Ecole Fénelon, 140 ;—Filles de la Charité, 130 ;—Franciscaines, 159 ;— Frères des Ecoles chrétiennes, 141, — Hôpital St-Denis, 149 ;— Institution St-Augustin, 138 : — Minimes, 82 ; — Officialité, 66 ; — Séminaire des Bernardins, 107 ; — Sœurs de la Compassion, 157 ; — Sœurs de l'Espérance, 158 : — Sœurs de St-Charles, 150.
Baroncourt, IV, 156.

Baudignécourt, III, 218.
Baudonvilliers, II, 256.
Baudrémont, III, 476.
Baulny, I, 722.
Bazeilles, IV, 20.
Bazincourt, II, 258.
Beauclair, IV, 466.
Beaufort, IV, 456.
Beaulieu, II, Paroisse, 661 ;—Abbaye, 664 ; — Ermitage de St-Rouin, 680.
Beaumont, I, 402.
Beauzée-sur-Aire, II, 684.
Behonne, II, 365.
Belleray, I, 373.
Belleville, I, 401.
Belrain, III, 459.
Belrupt, I, 376.
Béney, III, 656.
Benoîte-Vaux, I, 641 ; — Monastère, 647.
Bertheléville, III, 205.
Béthelainville, I, 406.
Béthincourt, I, 409.
Beurey, II, 596.
Bezonvaux, I, 437.
Biencourt, II, 540.
BILLY-LES-MANGIENNES, IV, 129.
Billy-sous-les-Côtes, III, 660.
Bislée, III, 266.
Blanzée, I, 509, 510.
Blercourt, I, 653.
Boinville, I, 549.
Boncourt, III, 56.
Bonnet, III, Paroisse, 190 ; — Prieuré de Richecourt, 193.
Bonzée, I, 556.
Bouchon (Le), II, 565.
Bouconville, III, 403.
Bouligny, IV, 153.
Bouquemont, III, 162.
Boureuilles, I, 726.
Bouvigny, IV, 156.
Bovée, III, 757.
Boviolles, III, 760.
Brabant-en-Argonne, I, 462.
Brabant-le-Roi, II, 599.
Brabant-sur-Meuse, IV, 381.
Brandeville, IV, 235.
Braquis, I, 618.
Bras, I, 413.
Brasseitte, III, 124.
Brauvilliers, II, 542.
Bréhéville, IV, 238.
Breux, IV, 22.
Brieulles-sur-Meuse, IV, 299.
Brillon, II, 263.
Brixey-aux-Chanoines, III, 583.
Brizeaux, II, 689.
Brocourt, I, 465.
Brouennes, IV, 25.
Broussey-en-Blois, III, 763.
Broussey-en-Woëvre, III, 407.
Bulainville, II, 713.
Bure, II, 545.
Burey-en-Vaux, III, 596.
Burey-la-Côte, II, 603.
Bussnéville, I, 582.
Buxeraulles, III, 665.
Buxières, III, 661.
Buzy, I, 504.

C

Cathédrale de Verdun, I, 65.
Cerrisy, IV, 431.
Cesse, IV, 459.
Chailon, III, 656.
Chalaines, III, 602.
Champneuville, I, 414.
Champlon, I, 612.
Champougny, III, 605.
Chapitre de la Cathédrale, I, 61.
Chardogne, II, 368.
CHARNY, I, 398.
Charpentry, I, 725.
Chassey, III, 196.
Châtillon-sous-les-Côtes, I, 509.
Chattancourt, I, 417.
Chaumont-dev.-Damvillers, IV, 240.
Chaumont-sur-Aire, III, 728.
Chauveney-le-Château, IV, 29.
Chauveney-Saint-Hubert, IV, 32.
Chauvoncourt, III, 268.
Chennevières, III, 762.
Cheppy, I, 728.
Chonville, III, 61.
Cierges, IV, 383.
Claon (Le), I, 482.
CLERMONT-EN-ARGONNE, I, 447 ;— Prieuré de Beauchamp, 451 ; — Sainte-Anne, 450.
Cléry-le-Grand, IV, 314.
Cléry-le-Petit, IV, 316
Collège des Jésuites, I, 295 ; II, 99.
Collégiale d'Apremont, III, 397.
Collégiale d'Hattonchâtel, III, 697.
Collégiale de Ligny, II, 418.
Collégiale de Montfaucon, IV, 360.
Collégiale de Notre-Dame de Vaucouleurs, III, 542.
Collégiale de Sainte-Croix, I, 195.
Collégiale de Saint-Léopold, III, 319.
Collégiale de Ste-Madeleine, I, 174.
Collégiale de Saint-Maxe, II, 19.
Collégiale de Saint-Nicolas de Commercy, III, 9.
Collégiale de Saint-Nicolas de Brixey, III, 587.
Collégiale de Saint-Pierre, II, 43.
Combles, II, 205.
Combres, I, 558.

COMMERCY, III, Paroisse, 1 ; — Capucins, 31 : — Collégiale, 11 ; — Hôpital, 40 ; — Prieuré, 18 ; — Ursulines, 35.
CONDÉ-EN-BARROIS, II, 357.
Consenvoye, IV, 385.
Contrisson, II, 619.
Corniéville, III, Paroisse, 61 ; — Abbaye de Rengéval, 66.
Courcelles-aux-Bois, III, 495.
Courcelles-sur-Aire, II, 731.
Courouvre, III, 464.
Cousancelles, II, 266.
Cousances-aux-Bois, III, 108.
Cousances-aux-Forges, II, 268.
Couvents des Annonciades, II, 117, 448 ; III, 360, 568.
Couvent des Annonciades Célestes, IV, 442.
Couvents des Augustins, I, 278 ; II, 76.
Couvent des Bernardins, II, 107.
Couvents des Capucins, I, 285 ; II, 248 291 ; III, 31, 336.
Couvents des Carmes, II, 86 ; III, 324.
Couvents des Carmélites, I, 316 ; III, 355.
Couvents des Clarisses, I, 301 ; II, 111.
Couvents de la Congrégation de Notre-Dame, I, 307 ; II, 124, 453 ; III, 169, 367.
Couvent des Cordeliers et des Récollets, I, 289.
Couvents des Cordeliers, II, 99, 438.
Couvent des Dominicains, I, 274.
Couvent des Dominicaines, II, 143.
Couvents des Minimes, I, 281 ; II, 282 ; III, 330 ; IV, 291, 438.
Couvent des Récollets, III, 167.
Couvents des Tiercelins, II, 215 ; III, 562.
Couvent des Urbanistes, III, 816.
Couvents des Ursulines, II, 458 ; III, 35.
Couvertpuits, II, 547.
Couvonges, II, 625.
Crépion, IV, 272.
Creuë, III, 670.
Cuisy, IV, 413.
Culey, III, 471.
Cumières, I, 419.
Cunel, IV, 409.

D

Dagonville, III, 83.
Dainville-Bertheléville, III, 201-205 ; — N.-D. de Chécourt, 202.
Damloup, I 512.
Dammarie, II, Paroisse, 550 ; — Prieuré, 554.
DAMVILLERS, IV, 225.
Dannevoux, IV, 388.
Darmont, I, 505.
Delouze, III, 207.
Delut, IV, 244.
Demange-aux-Eaux, III, 214.
Deuxnouds-aux-Bois, III, 673.
Deuxnouds-devant-Beauzée, II, 693.
Dieppe, I, 514.
Dieue, I, 378.
Diocèse de Verdun (étendue, division, composition), I, 355.
Dombasle-en-Argonne, I, 466.
Dombras, IV, 248.
Dommartin-la-Montagne, I, 611.
Dommary-Baroncourt, IV, 156.
Dompcevrin, III, 467.
Dompierre-aux-Bois, III, 689.
Domremy-aux-Bois, III, 89.
Domremy-la-Canne, IV, 162.
Doncourt-aux-Templiers, I, 560.
Douaumont, I, 420.
Doulcon, IV, 317.
Dugny, I, 381.
DUN-SUR-MEUSE, IV, Paroisse, 283 ; — Prieuré de Saint-Gilles, 291.
Dugey, IV, 181.

E

Ecolâtrerie de la Cathédrale, I, 82.
Ecole Fénelon, II, 140.
Ecole Normale, III, 25.
Ecouviez, IV, 121.
Ecurey, IV, 252.
Eix, I, 516.
Eparges (Les), I, 562.
Epinonville, IV, 392.
Erize-la-Brûlée, II, 371.
Erize-la-Grande, II, 735.
Erize-la-Petite, II, 728.
Erize-Saint-Dizier, II, 374.
Ermitage de Saint-Rouin, II, 680.
Ernecourt, III, 91.
Esnes, I, 731.
Etablissements hospitaliers, III, 374, 572 ; IV, 90.
ETAIN, I, 495 ; — Capucins, 501 ; — Maison de charité, 500.
Eton, IV, 158.
Etraye, IV, 256.
Euville, III, 92.
Evres, II, 695.

F

Fains, II, Paroisse, 209 ; — Asile d'aliénés, 219 ; — Tiercelins, 215.
Flabas, IV, 268.
Flassigny, IV, 36.
Fleury-devant-Douaumont, I, 423.

Fleury-sur-Aire, III, 697.
Foameix, I, 519.
Fontaines, IV, 319.
Forges, IV, 395.
Foucaucourt, II, 690.
Fouchères, II, 561.
Frémeréville, III, 96.
Frères de la Doctrine chrétienne, I, 413; IV, 65.
Frères des Ecoles chrétiennes, I, 321, 500; II, 141; III, 6.
Frères Mineurs Capucins, II, 136.
Fresnes-au-Mont, III, 469.
FRESNES-EN-WŒVRE, I, 553.
Fresnois, IV, 8.
Froidos, I, 469.
Fromeréville, I, 421.
Fromezey, I, 522.
Futeau, I, 472.

G

Génicourt-sous-Condé, II, 362.
Génicourt-sur-Meuse, I, 384.
Gérauvilliers, III, 188.
Gercourt et Drillancourt, IV, 398.
Géry, II, 379.
Gesnes, IV, 401.
Gibercy, IV, 244.
Gimécourt, III, 473.
Gincrey, I, 537.
Girauvoisin, III, 98.
Gironville, III, 100.
Givrauval, II, 473.
GONDRECOURT, III, Paroisse, 149: — Congrégation, 169 — Hospice, 173; — Prieuré, 162; — Récollets, 167.
Gourainvourt, IV, 160.
Goussaincourt, III, 618.
Grémilly, IV, 261.
Grimaucourt-en-Woëvre, I, 523.
Grimaucourt-près-Sampigny, III, Paroisse, 102; — Augustins de Giroüet, 105.
Güe, II, 243.
Guerpont, II, Paroisse, 476;—Prieuré de Silmont, 478.
Gussainville, I, 551.

H

Hadonville-lès-Lachaussée, III, 731.
Haironville, II, 272.
Halles, IV, 463.
Han-dev.-Pierrepont, IV, 186.
Han-les-Juvigny, IV, 38.
Hannonville-sous-les-Côtes, I, 565.
Han-sur-Meuse, III, 409.
Haraumont, IV, 352.
Hargeville, II, 381.
Harville, I, 569.
Hattonchâtel, III, Paroisse, 692;—Collégiale, 697.
Hattonville, III, 702.
Haucourt, IV, 165.
Haudainville, I, 386.
Haudiomont, I, 574.
Haumont-lès-Lachaussée, III, 704.
Haumont-près-Samogneux, IV, 402.
Hautecourt, I, 526.
Heippes, I, 655; prieuré de Flabas, *ibid.*
Hennemont, I, 575.
Herbeuville, I, 579.
Herméville, I, 526.
Heudicourt, III, 718.
Hévilliers, II, 563.
Hôpital de Saint-Antoine, IV, 91.
Hôpital de Saint-Bernard, IV, 97.
Hôpital de Saint-Charles de Commercy, III, 40.
Hôpital de Saint-Charles de Vaucouleurs, III, 579.
Hôpital de St-Denis, II, 149.
Hôpital (ou maison) du Saint-Esprit, IV, 92.
Hospice et asile d'aliénés, II, 219.
Hospice de Gondrecourt, III, 173.
Hospice de Stenay, IV, 446.
Hospices de Verdun, I, 328, 370.
Horville, III, 219.
Houdelaincourt, III, 223.
Houdelaucourt, IV, 163.

I

Inor, IV, 446.
Ippécourt, II, 700.
Iré-les-Prés, IV, 7.
Iré-le-Sec, IV, 39.
Islettes (Les), I, 479.
Issoncourt, II, 703.
Ivoiry, IV, 395.

J

Jametz, IV, 42.
Jonville, III, 724.
Jouy-en-Argonne, I, 473.
Jouy-sous-les-Côtes, III, 109; — Hospice, 111; — N.-D. de Jévaux, 110.
Jubécourt, I, 476.
Julvécourt, I, 658.
Juvigny-en-Perthois, II, 275.
Juvigny-les-Dames, IV, Paroisse, 15; — Abbaye, 49; — Pensionnat, 65.

K

Kœur-la-Grande, III, 479.
Kœur-la-Petite, III, 477.

L

Labeuville, I, 585.
La Chalade, I; Paroisse, 733 ; — Abbaye, 736.
Lachaussée, III, 728,
Lacroix-sur-Meuse, III, 411.
Lahaymeix, III, 482.
Lahayville, III, 435.
Laheycourt, II, 737.
Laimont, II, 628.
Lamarche-en-Woëvre, III, 741.
Lamouilly, IV, 471.
Landrecourt, I, 660.
Landzécourt, IV, 103.
Laneuville-au-Rupt, III, 766.
Laneuville-sur-Meuse, IV, 473.
Lanhères, I, 546.
Latour-en-Woëvre, I, 588.
Lavallée, III, 486.
Lavignéville, III, 734.
Lavincourt, II, 262.
Lavoye, II, 708.
Lemmes, I, 664.
Lempire, I, 662.
Léproseries ou Maladreries, I, 370, 388 ; II, 30, 361, 462 : III, 40, 49, 155, 173, 215, 374, 572, 754 ; IV, 23, 90, 288, 324, 356, 432, 497.
Lérouville, III, 117.
Levoncourt, III, 489.
Lignières, III, 87.
LIGNY, II, Parcisse, 406 ; — Annonciades, 448 ; — Collégiale, 418 ; — Congrégation de N.-D., 453 ;—Cordeliers, 438 ; — Maisons hospitalières, Collège, hospice, 462 ; — Ursulines, 458.
Liny-devant-Dun, IV, 322.
Lion-devant-Dun, IV, 326.
Liouville, III, 116.
Lisle-en-Barrois, II, Paroisse, 741 ; — Abbaye, 743.
Lisle-en-Rigault, II, Paroisse, 278 ; — Abbaye de Jandeures, 281.
Lissey, IV, 263.
Loisey, II, 483.
Loison, IV, 170.
Longchamps, III, 491.
Longeaux, II, 486.
Longeville, II, 222.
Loupmont, III, 414.
Louppy-le-Château, II, Paroisse, 757 ;— Prieuré de Dieu-en-Souvienne, 761.
Louppy-le-Petit, II, 766.
Louppy-sur-Loison, IV, 69.
Louvemont, I, 426.
Loxéville, III, 128.
Luméville, III, 199.
Luzy, IV, 476.

M

Maisons du St-Esprit, III, 574 ; IV, 92.
Maladreries (voir Léproseries).
Maizeray, I, 572.
Maizey, IV, 417.
Malancourt, I, 751.
Malaumont, III, 133.
Mandres, II, 569.
Mangiennes, IV, 173.
Manheulles, I, 589.
Marats (Les), II, 768.
Marbotte, III, Paroisse, 382 ; — Commanderie des Templiers, 383.
Marchéville, I, 592.
Marre, I, 429.
Marson, III, 799.
Martincourt, IV, 470.
Marville, IV, Paroisse, 71 ; — Bénédictines, 83 : — Etablissements hospitaliers, 90 ; — Prieuré de St-Nicolas et de St-Hilaire, 80.
Maucourt, I, 530.
Maulan, II, 508.
Mauvage, III, 242.
Maxey-sur-Vaise, III, 621.
Mécrin, III, 120.
Méligny-le-Grand, III, 769.
Méligny-le-Petit, III, 772.
Menaucourt, II, 491.
Ménil-aux-Bois, III, 493.
Ménil-la-Horgne, III, Paroisse, 774 ;— Abbaye de Riéval, 778.
Ménil-sur-Saulx, II, 572.
Merles, IV, 266.
Mesnil-sous-les-Côtes, I, 596.
Milly-devant-Dun, IV, 330.
Mogeville, I, 533.
Mognéville, II, 630.
Moirey, IV, 269.
Monarecourt, II, 707.
Monastères (voir Abbayes et Couvents).
Mont-devant-Sassey, IV, 333.
Mont-sous-les-Côtes, I, 598.
Montblainville, 751.
Montbras, III, 647.
MONTFAUCON d'Argonne, IV, Paroisse, 354 ; — Collégiale, 360.
Monthairons (Les), I, 667.
MONTIERS-SUR-SAULX, II, Paroisse, 524 ; — Abbaye d'Ecurey, 530.
Montigny-devant-Sassey, IV, 333.
Montigny-les-Vaucouleurs, III, 628.
MONTMÉDY, IV, Paroisse, Ville haute, 1 ; *Ville basse*, 5 ; — Hôpital, 5.
Montplonne, II, 305.
Montsec, III, 421.
Montzéville, I, 431.

Moranville, I, 525.
Morgemoulin, I, 534.
Morlaincourt, II, 494.
Morley, II, 575.
Mouilly, I, 601.
Moulainville, I, 538.
Moulins, IV, Paroisse, 478 ; — Prieuré, 479.
Moulotte, I, 569.
Mouzay, IV, 484.
Murvaux, IV, 339.
Mussey, II, 636.
Muzeray, IV, 171.

N

Naives-devant-Bar, II, 383.
Naives-en-Blois, III, 786.
Naix-aux-Forges, II, 497.
Nançois-le-Grand, III, 146.
Nançois-le-Petit, II, 502.
Nant-le-Grand, II, 506.
Nantillois, IV, 404.
Nantois, II, 489.
Nepvant, IV, 487.
Nettancourt, II, 638.
Neufour (Le), I, 481.
Neuville-en-Verdunois, III, Paroisse, 498 ; — Prieuré de St-Hilaire, 500.
Neuville-les-Vaucouleurs, III, 631.
Neuville-sur-Orne, II, 641.
Neuvilly, I, 483.
Nicey, III, 504.
Nixéville, I, 670.
Nonsard, III, 738.
Nouillonpont, IV, 178.
Noyers, II, 771 ;—Maison-du-Val, *ibid.*
Nubécourt, II, 710.

O

Oëy, II, 497.
Officialité de Bar, II, 66.
Olizy, IV, 489.
Ollières, IV, 209.
Ornel, I, 519.
Ornes, I, 434.
Osches, I, 673.
Ourches, III, 790.

P

Pagny-la-Blanche-Côte, III, 634.
Pagny-sur-Meuse, III, 793.
Pareid, I, 603.
Parfondrupt, I, 541.
Paroches (Les), III, 423.
Parois, I, 485.
Peuvillers, IV, 273.
Pierrefitte, III, 453.
Pillon, IV, 187.
Pintheville, I, 605.
Pont-sur-Meuse, III, 60.
Pouilly, IV, 492.
Pretz, II, 714.
Prieuré d'Amel, IV, 140.
Prieuré Bénédictin de Bar, II, 4.
Prieuré de Breuil, III, 18.
Prieuré de Dammarie, II, 554.
Prieuré de Dieu-en-Souvienne, II, 761.
Prieuré de Gondrecourt, III, 162.
Prieuré de Moulins, IV, 479.
Prieuré de Notre-Dame du Val, III, 393.
Prieuré de Richecourt, III, 193.
Prieuré de Rupt-aux-Nonains, II, 311.
Prieuré de Saint-Dagobert, IV, 431.
Prieuré de Saint-Gilles et Minimes de Dun, IV, 291.
Prieuré de Saint-Hilaire, III, 500.
Prieuré de Sainte-Marguerite, IV, 461.
Prieuré de Saint-Nicolas et de Saint-Hilaire, IV, 80.
Prieuré de Saint-Thiébaut, III, 500.
Prieuré de Silmont, II, 478.

Q

Quincy, IV, 101.

R

Rambluzin, I, 675.
Rambucourt, III, 427.
Rampont, I, 678.
Rancourt, II, 644.
Ranzières, III, 429.
Rarécourt, I, 488.
Raulecourt, III, 431.
Réchicourt, IV, 206.
Récicourt, I, 491.
Récourt. I, 681.
Reffroy, III, 796.
Regnéville, IV, 397.
Regret, I, 365.
Rembercourt-aux-Pots, II, Paroisse, 776 ; — Cordeliers, 786.
Remennecourt, III, 623.
Remoiville, IV, 104.
Resson, II, 389.
Revigny. II, 585.
Réville, IV, 275.
Riaville, I, 608.
Ribeaucourt, II, 580.
Richecourt, III, 433.
Rignaucourt, II, 722.
Rigny-la-Salle, III, 638.
Rigny-Saint-Martin, III, 641.

Robert-Espagne, II, 228.
Roises (Les), III, 252.
Romagne-sous-les-Côtes, IV, 277.
Romagne-sous-Montfaucon, IV, 406.
Ronvaux, I, 622.
Rosières-devant-Bar, II, 394.
Rosières-en-Blois, III, 211.
Rosnes, II, 396.
Rouvres, I, 543.
Rouvrois-sur-Meuse, III, 437.
Rouvrois-sur-Othain, IV, 209.
Rumont, II, 377.
Rupt-aux-Nonnains, II, Paroisse, 308; —Prieuré, 311.
Rupt-devant-St-Mihiel, III, 471.
Rupt-en-Woëvre, I, 390
Rupt-sur-Othain, IV, 169.

S

Saint-Agnant, III, 379.
Saint-Amand, II, 467.
Saint-André, I, 638.
Saint-Aubin-sur-Aire, III, 48.
Saint-Benoît, III, 706; — Abbaye, 707.
Saint-Germain, III, 615.
Saint-Hilaire, I, 582.
Saint-Jean-les-Buzy, I, 529.
Saint-Joire, III, Paroisse, 226; —Abbaye des Vaux, 229.
Saint-Julien, III, 115.
Saint-Laurent, IV, 166.
Saint Maurice-sous-les-Côtes, III, 735.
SAINT-MIHIEL, III, Paroisses : Saint-Etienne, 269, St-Michel, 259; -- Annonciades, 360; — Bénédictins, 284; — Capucins, 336; — Carmes, 324; — Carmélites, 355; — Chanoines réguliers, 319; — Collégiale St-Léopold, 319; — Congrégation N.-D., 367; — Etablissements hospitaliers, 374; — Jésuites, 342; — Minimes, 330.
Saint-Pierrevillers, IV, 184.
Saint-Remy, I, 609.
Salmagne, II, 511.
Samogneux, I, 438.
Sampigny, III, Paroisse, 509; —Sainte-Lucie, 514; — Minimes, 519.
Sassey, IV, 342.
Saudrupt, II, 313.
Saulmory, IV, 344.
Saulx-en-Barrois, III, 801.
Saulx-en-Woëvre, I, 612.
Sauvigny, III, 642.
Sauvoy, III, 804.
Savonnières-devant-Bar, II, 231.
Savonnières-en-Perthois, II, 315.
Savonnières-en-Woëvre, III, 747.
Seigneulles, II 398.
Senard, II, 716.
Senon, IV, 211.
Senoncourt, I, 685.
Senonville, III, 669.
Septsarges, IV, 411.
Sepvigny, III, 608.
Serancourt, II, 719.
Seuzey, III, 742.
Silmont (ancien prieuré), II, 478.
Sivry-la-Perche, I, 393.
Sivry-sur-Meuse, IV, 415.
Sommaisne, II, 715.
Sommedieue, I, 395.
Sommeilles, II, 789.
Sommelonne, II, 322.
Sorbey, IV, 215.
Sorcy, III, 807.
Sorcy-St-Martin, III, 812; — Urbanistes, 816.
Souhesmes (Les), I, 687.
SOUILLY, I, 629.
Spada, III, 439.
SPINCOURT, IV, 217.
Stainville, Paroisse, 324; — Abbaye de Jovilliers, 331.
STENAY, IV, Paroisse, 420; — Annonciades Célestes, 442; — Hospice, 446; — Minimes, 438; — Prieuré de Saint-Dagobert, 431.

T

Taillancourt, III, 646
Tannois, II, 514.
Templiers, I, 561; III, 84, 383, 505.
Thierville, I, 441.
Thillombois, III, 484.
Thillot, I, 614.
Thonne-la-Long, IV, 106.
Thonne-les-Prés, IV, 109.
Thonnelle, IV, 112.
Thonne-le-Thil, IV, 115.
Tilly-sur-Meuse, I, 691.
Tourailles, III, 221.
Trémont, II, 234.
Trésaupaux, I, 564.
Tréveray, III, 247.
TRIAUCOURT, II, 653; *Aubercy*, n. *ibid.*
Triconville, III, 125.
Tronville, II, 517.
Troussey, III, 820.
Troyon, III, 441.
Tusey, III, 534.

U

Ugny, III, 648.

V

Vacherauville, I, 443.
Vacon, III, 756.
Vadelaincourt, I, 687.
Vadonville, III, 130.
VARENNES, I, Paroisse, 701 ; — Annonciades, 714 ; — Cordeliers, 710 ; Hospice, 717.
Varnéville, III, 446.
Varney, II, 617.
Varvinay, III, 744.
Vassincourt, II, 646.
VAUBECOURT, II, 725.
VAUCOULEURS, III, Paroisse, 532 ; — Annonciades, 568 ; — Collégiale, 542 ;— Anciens Etablissements hospitaliers, 572 ; — Hôpital, 579 ; — Prieuré de St-Thiébaut, 551 ; — Tiercelins, 562.
Vaudeville, III, 250.
Vaudoncourt, IV, 221.
Vauquois, I, 759.
Vaux-devant-Damloup, I, 445.
Vaux-la-Grande, III, 827.
Vaux-la-Petite, III, 825
Vaux-les-Palameix, III, 748.
Vavincourt, II, 401.
Véel, II, 238.
Velaisnes, II, 520.
Velosnes, IV, 117.
VERDUN, I, Anciennes paroisses, 335-350 ; — Paroisses : Notre-Dame, 355 ; Saint-Jean-Baptiste, 369 ; Saint-Sauveur, 367 ; St-Victor, 368 ; — Abbayes : St-Airy, 225, —Saint-Maur, 234, — St-Nicolas, 263, — St-Paul, 244, — St-Vannes, 203 ; — Archidiaconats : d'Argonne, 73, 357, — de la Rivière, 278, 358, — de la Woëvre, 76, 357 ; — Archidiaconé de la Princerie, 356 ; — Augustins, 278 ; — Capucins, 285 ; — Carmélites, 316 ; — Chancellerie, 84 ; — Chanoines (listes), 89 ; — Chantrerie, 80 ; — Chapellenies, 130 ; — Chapitre de la Cathédrale, 61-143 ; — Clarisses, 301 ; — Châsse de Saint-Saintin, 220 : — Clercs réguliers, 320 ; — Collégiales : Ste-Croix, 195, — Ste-Madeleine, 174 ; — Congrégation N.-D., 307-323 ; — Dominicaines, 274 ; — Doyenné, 70 ; — Ecolâtrerie, 82 ; — Evêques, 1-58 ; — Frères des Ecoles, 321 ; — Filles de la Charité, 325 ; — Hospice, 370 ; — Jésuites, 295 ; — Minimes, 281 ; — Prébendes canoniales, 88 ; — Princerie, 67 ; — Séminaire, 141 ; — Ancien Séminaire, 143 ; — Grand Séminaire, 153, 155 ; — Petit Séminaire, 160 ; — Sœurs de Bon-Secours, 333, — de la Doctrine, 332, — de St-Charles, 327, — de Saint-Joseph, 323 ;—Vicaires généraux, 126.
Verneuil-le-Grand, IV, 119.
Verneuil-le-Petit, IV, 122.
Vertuzey, III, 54.
Véry, I, 762.
Viéville-sous-les-Côtes, III, 749.
Vigneulles-les-Hattonchâtel, III, 652.
Vigneul-sous-Montmédy, IV, 111.
Vignot, III, 134.
Villécloye, IV, 126.
Ville-devant-Belrain, III, 507.
Ville-devant-Chaumont, IV, 250.
Ville-en-Woëvre, I, 616.
Villefranche, IV, 347.
Ville-Issey, III, 140.
Ville-sur-Cousance, I, 694.
Ville-sur-Saulx, II, 352.
Villeroy, III, 765.
Villers-aux-Vents, II, 650.
Villers-devant-Dun, IV, 349.
Villers-le-Sec, II, 582.
Villers-les-Mangiennes, IV, 222.
Villers-sous-Bonchamps, I, 598.
Villers-sous-Pareid, I, 603.
Villers-sur-Meuse, I, 697.
Villote-devant-Louppy, II, 792.
Villote-devant-St-Mihiel, III, 525.
Vilosnes, IV, 350.
Vittarville, IV, 247.
Void, III, 752.
Vouthon-Bas, III, 257.
Vouthon-Haut, III, 256.
Vraincourt, I, 453.

W

Wadonville-en-Woëvre, I, 582.
Waly, II, 722.
Warcq, I, 547.
Watronville, I, 620.
Wavrille, IV, 280.
Willeroncourt, III, 143.
Wiseppe, IV, 496.
Woël, I, 624.
Woimbey, III, 528.
Woinville, III, 447.

X

Xivray et Marvoisin, III, 450.

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement ..... III-IV

ARCHIPRÊTRÉ DE MONTMÉDY

DOYENNÉ DE MONTMÉDY

1. Montmédy 1
   Iré-les-Prés (annexe). 7
   Fresnois (annexe) 8
2. Avioth 9
3. Bazeilles 20
4. Breux 22
5. Brouennes 25
6. Chauvency-le-Château. 29
7. Chauvency-St-Hubert . 32
8. Flassigny 36
9. Han-les-Juvigny 38
10. Iré-le-Sec 39
11. Jametz 42
12. Juvigny-les-Dames 45
    Abbaye de Juvigny ... 49
    Abbesses de Juvigny. 58
    Prieures claustrales.. 61
    Personnel de l'abbaye en 1790 62
    Pensionnat des Frères de la Doctrine chrétienne 65
    Aumôniers de l'Institution des Frères ... 68
    Directeurs du Pensionnat 68
13. Louppy-sur-Loison 69
14. Marville 71
    Prieuré de St-Nicolas et de St-Hilaire 80
    Prieurs de Saint-Nicolas de Marville 82
    Monastère des Bénédictines 83
    Prieures des Bénédictines 88
    Personnel des Bénédictines en 1790 89
    Anciens Etablissements hospitaliers 90
    I. Maladrerie 90
    II. Hôpital de Saint-Antoine 91
    III. Maison ou hôpital du Saint-Esprit 92
    Gouverneurs de la maison du St-Esprit. 96
    Hôpital Saint-Bernard. 97
    Supérieures de l'hospice Saint-Bernard . 101
15. Quincy 101
16. Remoiville 104
17. Thonne-la-Long 106
18. Thonne-les-Prés 109
    Vigneul (annexe) 111
19. Thonnelle 112
20. Thonne-le-Thil 115
21. Velosnes 117
22. Verneuil-le-Grand 119
    Ecouviez (annexe) 121
23. Verneuil-le-Petit 122
24. Villé-Cloye 126

DOYENNÉ DE BILLY

1. Billy-les-Mangiennes.. 129
2. Amel..... 133
Prieuré d'Amel..... 140
Prieurs d'Amel..... 147
3. Arrancy..... 148
4. Bouligny..... 153
Dommary-Baroncourt (annexe)..... 156
5. Eton..... 158
Gouraincourt (annexe) 160
Domremy-la-Canne (annexe)..... 162
6. Houdelaucourt..... 163
Haucourt (annexe)... 165
7. Saint-Laurent..... 166
Rupt-sur-Othain (annexe)..... 169
8. Loison..... 170
9. Mangiennes..... 173
10. Muzeray..... 176
11. Nouillonpont..... 178
Duzey (annexe)..... 181
12. Saint-Pierrevillers..... 184
Han-devant-Pierrepont (annexe)..... 186
13. Pillon..... 187
Abbaye de Châtillon.. 189
Abbés de Châtillon.. 198
Prieurs claustraux... 203
Personnel de l'abbaye en 1790..... 204
14. Réchicourt..... 206
Ollières (annexe)..... 209
15. Rouvrois-sur-Othain... 209
16. Senon..... 211
17. Sorbey..... 215
18. Spincourt..... 217
Vaudoncourt (annexe) 221
19. Villers-les-Mangiennes 222

DOYENNÉ DE DAMVILLERS

1. Damvillers..... 225
2. Azannes..... 232
3. Brandeville..... 235
4. Bréhéville..... 238
5. Chaumont-dt-Damvil. 240
Gibercy (annexe)..... 244
6. Delut..... 244
Villarville (annexe).. 247
7. Dombras..... 248
8. Ecurey..... 252
9. Etraye..... 256
10. Flabas..... 258
Ville-dev.-Chaumont (annexe)..... 260
11. Grémilly..... 261
12. Lissey..... 263
13. Merles..... 266
14. Moirey..... 269
Crépion (annexe)..... 272
15. Peuvillers..... 273
16. Réville..... 275
17. Romagne-sous-les-Côtes 277
18. Wavrille..... 280

DOYENNÉ DE DUN

1. Dun-sur-Meuse..... 283
Prieuré de St-Gilles et Minimes de Dun.. 291
Prieurs de Saint-Gilles 296
Prieurs ou Correcteurs des Minimes..... 296
2. Aincreville..... 297
3. Brieulles sur-Meuse.... 299
Résidence des Prémontrés..... 305
Supérieurs de la Résidence..... 311

Personnel en 1790.... 313
4. Cléry-le-Grand 314
Cléry-le-Petit (annexe) 316
5. Doulcon 317
6. Fontaines..... 319
7. Liny-devant-Dun..... .. 322
8. Lion-devant-Dun 326
9. Milly 330
10. Mont-devant-Sassey.... 333
11. Montigny-dev.-Sassey. 337
12. Murvaux..... 339
13. Sassey..... 342
14. Saulmory..... 344
Villefranche (annexe) 347
15. Villers-devant-Dun..... 349
16. Vilosnes... 350
Haraumont (annexe).. 352

DOYENNÉ DE MONTFAUCON

1. Montfaucon..... 354
Collégiale de Montfaucon..... 360
Grands-Prévôts de la Collégiale 368
Doyens de la Collégiale 373
Chantres de la Collégiale..... 374
Personnel de la Collégiale en 1790 ...,..... 375
2. Bantheville..... 379
3. Brabant-sur-Meuse 381
4. Cierges..... 383
5. Consenvoye..... 385
6. Dannevoux..... 388
7. Epinonville..... 392
Ivoiry (annexe) 394
8, Forges..... 395
Regnéville (annexe)... 397
9. Gercourt-Drillancourt.. 398
10. Gesnes..... 401
11. Haumont-près-Samogneux 402
12. Nantillois..... 404
13. Romagne-s-Montfaucon 406
Cunel (annexe)..... 409
14. Septsarges..... 411
Cuisy (annexe)..... 413
15. Sivry-sur-Meuse 415

DOYENNÉ DE STENAY

1. Stenay 420
Cervisy (annexe)..... 430
Prieuré de St-Dagobert 431
Prieurs de St-Dagobert 436
Couvent des Minimes de Stenay 438
Supérieurs de Minimes 441
Personnel du Couvent en 1790..... 441
Couvent des Annonciades Célestes..... 442
Prieures des Annonciades..... 445
Personnel en 1792... 446
Hospice de Stenay..... 447
Chapelains ou aumôniers 453
2. Baâlon..... 454
3. Beaufort..... 456
4. Cesse 459
Prieuré de Ste-Marguerite..... 461
Prieurs..... 463
5. Halles 463
Beauclair (annexe).... 466
6. Inor..... 467
Martincourt (annexe). 470
7. Lamouilly..... 471

8. Laneuville-sur-Meuse.. 473
9. Luzy.... 476
10. Moulins..... 478
Prieuré de Moulins. 479
Autréville (annexe)... 481
11. Mouzay..... 484
12. Nepvant..... 487
13. Olizy 489
14. Pouilly..... 492
15. Wiseppe..... 496

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Documents sur l'époque de la Révolution

1. Instruction pastorale de Mgr Desnos..... 1*
2. Lettre de Mgr Desnos aux officiers municipaux..... 8*
Liste des Ecclésiastiques qui ont suivi Mgr Desnos dans son exil,..... ..... 11*
3. Ordonnance des Evêques de Metz, de Verdun et de Nancy.... 13*
Extrait d'une lettre de Mgr Desnos aux administrateurs du Département de la Meuse 14*
4. Instruction de l'Assemblée Nationale sur la Constitution civile du Clergé..... 15*
Loi relative à cette Instruction..... 19*
5. Lettre pastorale de l'évêque Aubry..... ..... 20*
6. Organisation ecclésiastique du Département..... 28*
Délibération du conseil épiscopal ou tarif des oblations..... 33*
Actes épiscopaux et autres écrits de l'évêque Aubry..... 34*
7. Etat des Prêtres meusiens émigrés..... 36*
8. Etat général des Ecclésiastiques déportés..... 42*
9. Etat des Ecclésiastiques condamnés à la déportation (de l'an III jusqu'à l'an VII)..... 47*
10. Protestation de l'Archevêque de Trèves contre la constitution civile du Clergé..... 49*

APPENDICE

Administration Catholique du Diocèse de Verdun de 1791 à 1823.. 53*
Vicaires généraux et administrateurs pendant la Révolution 59*
Provinciaux généraux pour la Meuse..... 64*

INDEX GÉNÉRAL alphabétique des paroisses, annexes et autres établissements religieux..... ..... 67*
Table des matières du tome IV..... 75*

FIN DU TOME IV ET DERNIER

ERRATA

Page 45, ligne 10, *lisez :* Julien-François DE BROSSARD.
— — ligne 11, au lieu de Salques, *lisez :* SALGUES.
— 174, note 3, *effacez* les deux dernières lignes relatives à Schelandre.
— 215, ligne 18, *ajoutez :* nommé doyen de Revigny en 1908.
— 227, note 5, *au lieu de* 226, *lisez* : II, 266.
— 251, note 3, *au lieu de* 1636-1637, *lisez :* 1836-37.
— 267, note 3, ligne 5, *au lieu de* 1242, *lisez* : 1412.
— 290, ligne 2, *au lieu de* 1871, *lisez* : 1571.
— 353, ligne 4, *supprimez* : et annexe.
— 371, *supprimez* les lignes 11, 12 et 13. (Guy et le mayeur de Cernay étaient des prévôts laïcs.)
— 371, ligne 21, *lisez* : Jean CORMIELLI.
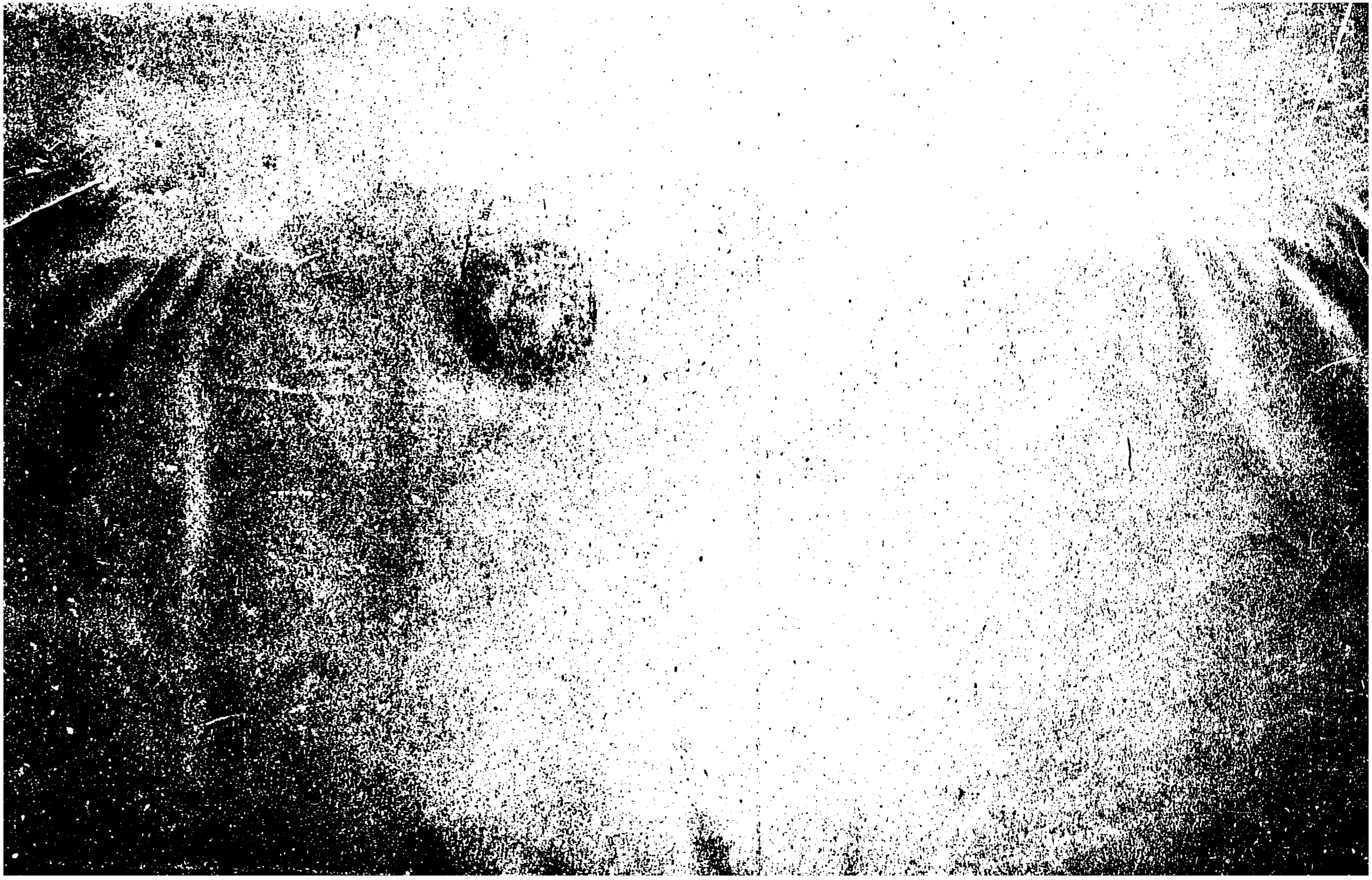
Sur la carte de 1790, Beurey en-Vaux doit être placé dans le doyenné de Meuse-Vaucouleurs ; *corrigez* à cet effet la limite du doyenné.